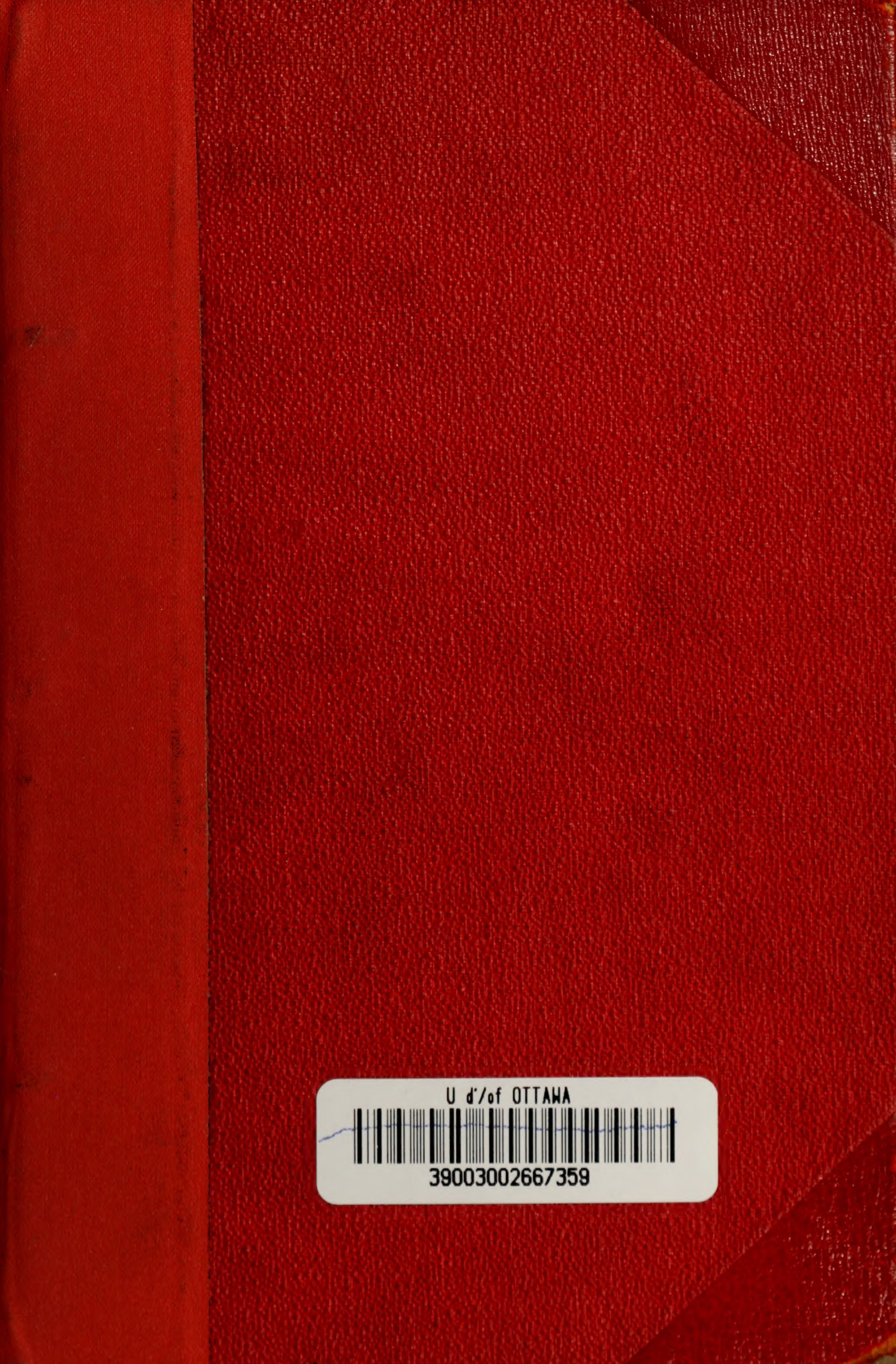


GAULOIS ET GERMAINS

ÉCITS MILITAIRES

PAR

LE GÉNÉRAL AMBERT

****

LE SIÈGE DE PARIS

DÉFENSE, ARMEMENT ET APPROVISIONNEMENTS DE PARIS — LES BALLONS, LES PIGEONS — CHATILLON, BICÊTRE, CHAMPIGNY — AMBULANCES — TROCHU, VINOY, DUCROT — LES MARINS — LES FRÈRES — LES ALLEMANDS AUTOUR DE PARIS — BUZENVAL — LA COMMUNE.

1870-1871

FLUCTUAT NEC MERGITUR.
(Devise de la ville de Paris.)

Huitième édition illustrée de HUIT PORTRAITS

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL
4, RUE DE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59

AUX ÉLÈVES

de l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

L'un de vos anciens vous offre ce livre qui vous appartient, inspiré qu'il est par le patriotisme. Nous aurions voulu que notre main eût pu tracer le mot *patrie* à chaque ligne. Mais si vos yeux le rencontrent moins souvent que je ne voudrais, vos cœurs le devineront partout, car notre Ecole de Saint-Cyr est le berceau du patriotisme.

Depuis l'année 1820 les générations de saint-cyriens se sont succédé, toutes animées d'un ardent amour pour la patrie française. Les anciens ont porté le drapeau en Espagne, puis en Afrique et en Belgique; d'autres sont venus pour la Chine, le Mexique, la Crimée, l'Italie. Enfin le vétéran ayant dépassé le terme du service a repris son épée pour la guerre allemande où il a versé son sang, tandis que son jeune fils admis la veille à l'Ecole tombait glorieusement sur le champ de bataille. Il y a donc plus d'un demi-siècle que vos aînés entraient dans la carrière illustrée par tant de dévouements. Une véritable famille s'est fondée, et nous retrouvons depuis longtemps déjà les mêmes noms reparaissant à notre Ecole. C'est la race des serviteurs de la France qui se perpétue au milieu des guerres et des épreuves les plus cruelles.

Entourée des écoles célèbres où s'enseignent les sciences, les arts, l'éloquence et les lois, notre maison de Saint-Cyr n'est pas la moins brillante. Elle a donné à la patrie non seulement des maréchaux de France, mais d'habiles administrateurs, des diplomates aimés aux cours étrangères, des orateurs et des ministres. Les corps politiques ont été heureux et fiers de puiser dans nos rangs l'esprit sage et discipliné qui s'apprend mieux sous l'étendard que partout ailleurs.

Mais notre gloire véritable, notre meilleure part est de donner à la patrie le modeste serviteur du devoir, le serviteur des mauvais jours, victime souvent obscure et sans cesse fidèle à l'honneur.

Deux mots semblent nous appartenir : *grandeur* et *servitude*. Nos concitoyens nous accordent généreusement la grandeur, éblouis qu'ils sont par les victoires longtemps fidèles à l'armée française. Mais ne vous y trompez pas et sachez que dans notre carrière le devoir est entouré de sévérités, et que sous une joyeuse apparence les épreuves sont sans cesse renouvelées.

Armez-vous donc de courage, non pour la guerre, non pour la bataille qui seront vos jours de fête, mais pour la paix et ses travaux. Comme le savant vous aurez les veilles sur les livres, comme le magistrat vous aurez à rendre la justice, comme le prêtre vous aurez charge d'âmes. Dès lors, les lois militaires, moins indulgentes que celles de la cité, pèseront sur votre vie, et vous devrez être fiers de l'obéissance

passive qui vous délivrera des mille passions mesquines enfantées par la faiblesse et la vanité.

Au temps passé le jeune aspirant à la chevalerie était soumis à la *veillée des armes*. Pendant une longue nuit, à l'ombre de l'autel, il prononçait en quelque sorte des vœux, en présence, non des hommes, mais de Dieu et de sa conscience. Le monde moderne ne connaît plus la *veillée des armes*. Mais avant de franchir la porte de l'Ecole pour entrer dans l'armée, le jeune officier de demain doit faire sa veillée des armes. Le lieu est propice. Sous ces toits qui ont abrité vos aînés dont un grand nombre est mort pour la France, le souffle patriotique règne éternellement. Combien l'ont respiré comme vous dans la jeunesse en songeant à l'avenir, qui, vieillards mutilés par la guerre, se souviennent fièrement de cette veillée des armes qui les a rendus forts pour les rudes étapes du métier ! Les grandeurs ne les ont pas enivrés et la servitude leur a semblé douce.

Ainsi donc, mes amis, avant de franchir le seuil de l'Ecole pour vous élancer dans la mêlée, jetez un long regard en avant, et, comme le futur chevalier de l'ancien temps à sa veillée des armes, jurez de soutenir l'*honneur de l'épée*.

Ces trois mots bien compris feront de vous des hommes braves et de braves hommes. Tout ce que Dieu a mis en vous de force et d'intelligence vous le sacrifierez à la patrie ; vous aimerez la France par-dessus tout, et pour elle vous serez prêts à donner votre vie.

Des qualités, des vertus, des devoirs de l'officier, je n'ai point à vous entretenir, ne doutant pas que vous ne soyez armés de pied en cap pour être tout d'abord de bons officiers de troupe.

Le difficile ne sera pas de faire votre devoir, l'honneur vous y oblige; mais, peut-être, ne sera-t-il pas toujours facile à connaître, ce devoir. Cherchez-le consciencieusement, religieusement, et dites-vous : *Fais ce que dois, advienne que pourra !*

Il n'est pas impossible que l'accomplissement du devoir devienne la cause d'une infortune; n'en soyez pas ébranlés, la justice est parfois lente à arriver; et ne vînt-elle pas, demeurez fermes. Je vous donne l'assurance formelle que l'officier qui a été fidèle à l'honneur en accomplissant son devoir même le plus humble, acquiert une puissance qui le fait respecter de tous. Une paix inaltérable envahit dès lors son âme tandis que son esprit s'élève à une hauteur que ne peuvent atteindre les injustices humaines.

L'accomplissement du devoir est un effet du caractère bien plus que de l'intelligence ou du savoir. Tel homme dans une sphère presque obscure aura un grand et beau caractère, tandis qu'un orateur des tribunes politiques, un industriel éminent, et même un ministre, sans compter les autres, cèderont au moindre souffle contraire.

Veillez donc sur votre caractère au temps de la jeunesse pendant que le cœur n'a pas été flétri, que le sang est riche, et que les calculs de l'ambition

aveugle n'ont point troublé votre raison et abaissé votre conscience.

Le caractère est tour à tour glaive et cuirasse; il tient l'adversaire à distance, et protège contre les blessures.

Plus peut-être qu'aux carrières civiles, le caractère est utile dans l'armée.

Ne sommes-nous pas un jour enclume, et le lendemain marteau? N'avez-vous pas entendu dire que lorsque vos aînés marchaient, drapeaux déployés, au-devant des Allemands en 1870, ils étaient salués avec enthousiasme par les cris : *à Berlin !* et qu'après d'héroïques efforts, vaincus et captifs, leur retour était insulté par cet autre cri : *capitulards !*

Pour résister à ces folles ovations suivies de grossière ingratitude, rien n'aurait suffi sinon le caractère.

Croyez peu aux flatteries dont le monde est prodigue envers l'armée aux heures de la peur, et ne vous laissez pas troubler par les calomnies lorsque le danger s'est éloigné.

Je vous le dis, en vérité, c'est en vous-mêmes qu'il faut chercher la récompense de vos services. Les temps de calme ne sont pas revenus et vous serez sages de prendre la vie au sérieux et de vous tenir prêts pour les épreuves, quelles qu'elles soient.

*
* *

Ces paroles que vous adresse l'un de vos anciens

pourraient éveiller en vous des pensées douloureuses; n'insistons donc pas sur la *servitude* et venons à la *grandeur*.

On disait autrefois : *la noble profession des armes*, ce qui a fait supposer que la noblesse seule combattait pour la patrie. Sans doute la noblesse jouissait du privilège de défendre la France et de la faire grande; mais elle partageait avec la bourgeoisie et le peuple le devoir de servir et le droit au commandement des troupes. Il n'y a pas une seule époque de notre histoire où le simple soldat ait été exclu des rangs supérieurs, et plus d'un maréchal avait porté le mousquet même au siècle de Louis XIV, témoin le maréchal de Vauban.

Les ordonnances les plus injustes furent promulguées peu d'années avant la Révolution, alors que l'antique et vraie noblesse disparaissait, faisant place aux financiers acquéreurs des grades militaires et usurpateurs des titres nobiliaires.

Quoi qu'il en soit des questions historiques, la profession des armes puisait sa grandeur dans les souvenirs de la chevalerie, modifiés par les siècles. Ces souvenirs presqu'éteints ont laissé dans les armées permanentes et professionnelles des idées, des mœurs, des traditions élevées qui honorent la société française. Ces souvenirs avaient pris le nom d'*esprit militaire*.

Ce n'est pas le monde civil et encore moins les révolutions qui ont rapproché les unes des autres les classes diverses de la nation, mais l'armée.

Dans l'armée seulement règnent l'égalité possible, l'amour du supérieur pour l'inférieur, le respect et l'attachement de l'inférieur pour le supérieur. La seule différence entre eux vient du travail, de l'instruction, de la conduite, des services rendus au pays, et non de la naissance ou des richesses.

C'est en vain que vous chercheriez hors de l'armée une carrière où l'homme s'élève échelons par échelons, lentement, en comptant les années, comme dans notre vie de soldat. Partout ailleurs on franchit d'un bond tous les degrés : tel homme administre un département, qui la veille n'exerçait aucune fonction ; tandis que tel autre, simple avocat, est improvisé premier président, sous-secrétaire d'Etat, ou ministre.

Soyez donc fiers de ce que vous seriez tentés de prendre pour des entraves, et, quoi qu'il arrive, n'oubliez pas que vous exercez la noble profession des armes.

Aujourd'hui vous êtes jeunes et vos compagnons sont joyeux. L'âge viendra, amenant avec lui les fortunes diverses. Parmi vous, les uns seront appelés aux plus hautes destinées, tandis que d'autres s'abriteront dans les rangs modestes du régiment. Je dirai aux premiers : Ne vous laissez pas trop éblouir par les succès et n'oubliez jamais vos camarades moins heureux que vous ne l'êtes. Souvent, parmi eux, vous rencontrerez, en y regardant de près, de grands mérites oubliés ou des victimes de l'injustice. Que de beaux caractères, que de nobles intel-

ligences, que de bons et braves serviteurs sortis depuis de longues années de notre Ecole de Saint-Cyr n'avons-nous pas vus, dans les rangs inférieurs de l'armée, atteindre l'heure de la retraite !

A ceux-ci nous dirons : Courage, amis ; la voix de la conscience est sans éclat, mais elle est pure et vraie comme tout ce qui vient du ciel.

*
* *

Il faut vous dire, mes amis, que vos anciens regrettent l'armée professionnelle et permanente, avec son avancement dans le corps, son soldat de six ou sept ans de service et ses vieux sous-officiers si dévoués et qui formaient des cadres indispensables.

Cette armée possédait un esprit de corps qui transformait le régiment en véritable famille. Nous ne connaissions pas alors les régiments de marche, véritables hôtelleries où s'arrête le passant. Nous allions sous notre vieux drapeau, notre colonel en tête de la colonne, notre capitaine en tête de la compagnie ou de l'escadron. Chaque soldat était connu des officiers et chaque officier connaissait les soldats.

contact des coudes et des cœurs nous donnait une puissance énorme.

Les armées sont entrées dans des voies nouvelles. Les nations veulent se précipiter tout entières les unes sur les autres, imitant en cela les siècles de barbarie. On oublie que les armées permanentes et professionnelles étaient des institutions admirables,

créées à l'époque de la Renaissance, précisément pour éviter aux peuples les douleurs et les périls de la guerre.

L'avenir dira si nos vieilles armées de Fontenoy, des Pyramides, de Wagram, d'Afrique et de Crimée n'ont pas été condamnées sans être jugées.

En attendant, vous, mes jeunes amis, étudiez, étudiez encore, étudiez sans cesse.

« Le jour où seront établies, sous quelque nom que ce soit, les milices, l'harmonie sera faite entre les institutions militaires et les institutions politiques. De même que tout citoyen est réputé apte a gouverner le pays, il sera réputé apte à le défendre, et il n'aura pas besoin de se préparer plus à l'un des devoirs qu'à l'autre. Le même orgueil qui le présente comme naturellement sage le présentera comme naturellement brave. Et, couronnement logique d'une société idolâtre de la matière, le droit et la force auront tous deux, pour expression suprême, le nombre (1). »

Le nombre ne saurait conserver l'esprit militaire, qui sera remplacé par les opinions politiques ou sociales. C'est aller droit aux guerres civiles.

Les nouvelles institutions militaires de la France sont l'œuvre d'hommes étrangers aux armées, qui n'ont vu dans les succès de l'Allemagne que le nombre. Ils ont donc voulu nous donner le nombre, convaincus que tout le reste n'était que secondaire.

(1) *L'armée et la démocratie*, Calman-Lévy.

Si la multitude était la puissance, la France serait condamnée d'avance, car, autour d'elle, toutes les nations augmentent en population tandis qu'elle est stationnaire. Depuis quinze ans l'Allemagne a vu sa population s'accroître de huit millions d'âmes.

« Cependant c'est un fait presque banal dans les annales du courage que des troupes aient lutté avec succès contre des forces doubles ; l'on en a vu tenir tête à des adversaires cinq fois plus considérables... L'extension même que les armées reçoivent de nos jours n'est pas une nouveauté ; elle a, à toutes les époques de barbarie ou de décadence, attesté l'affaiblissement de la science militaire. Ces multitudes immenses apportent obstacle aux grandes actions de guerre, parce qu'il faut à la fois les assembler pour combattre, les disperser pour les faire vivre, et à la difficulté de les mouvoir j'ajoute la difficulté plus grande encore de les nourrir. Elles subiront dans l'avenir les mêmes désastres que dans le passé. Le jour où un général osera, à la tête de troupes peu nombreuses mais choisies, délivrées de bagages, de déserteurs et de traînards, se jeter au milieu des nations armées, et déconcerter par la rapidité de ses marches les mouvements combinés pour l'écraser sous le nombre, il enfoncera les armées sans consistance qui tenteront de l'envelopper, les coupera de leurs convois, les jettera les unes sur les autres ; et, ce jour-là, dans les foules où la souffrance, la panique, la lâcheté se multiplient par les masses, les défaites seront à la taille des armées. L'œuvre

des plus grands génies, de ceux qui ont tracé les règles de la guerre, a été de vaincre avec des troupes de métier des nations en armes. Sans doute les grands capitaines ont été un présent de la fortune, mais, avant qu'ils apparussent, l'instrument dont ils devaient se servir avait été formé. César trouva les légions romaines que les luttes civiles avaient peuplées de vétérans ; Alexandre, Annibal, le grand Frédéric employaient des troupes choisies. Napoléon commandait les vieux soldats de la monarchie et les volontaires de la révolution, mêlés ensemble par de longues guerres. Le peuple qui aspirera à la grandeur militaire devra faire cette armée toujours semblable qui à travers les âges a accompli de grandes choses. Quand elle sera créée, l'homme naîtra pour la conduire. Car l'ordre prépare et appelle le génie (1). »

*
* *

En lisant ces lignes, le jeune élève de Saint-Cyr doit méditer, et comprendre la grandeur de sa mission.

Qu'il jette un regard en arrière et suive pas à pas l'invasion allemande ; qu'il entende les cris des paysans assassinés dans leurs sillons ; que ses yeux voient les incendies des chaumières et des châteaux ; qu'il sente le sang du peuple couler sous les coups

(1) *L'armée et la démocratie.*

du Germain, et que, l'âme déchirée, le cœur en révolte, il ne prononce même pas le mot *revanche*... mais qu'il y pense sans cesse.

Tout à la sainte patrie, le saint-cyrien doit se plonger dans l'étude pour être là au jour de la justice.

Qu'il prépare l'ordre, car peut-être, sous son modeste habit et dans son obscurité, est-il le génie qui, avec l'aide de Dieu, ramènera la victoire sous nos drapeaux.

Général Baron AMBERT.

Paris, le 5 octobre 1885.

RÉCITS MILITAIRES

CHAPITRE PREMIER

SOMMAIRE

Opinion du maréchal Niel sur un siège de Paris. — Ordre du roi de Prusse publié à Château-Thierry, le 15 septembre 1870. — Quelle était la défense? — Le personnel de la défense. — Les corps de MM. Alphand, Viollet-Leduc et Ducros. — Armement de Paris. — Approvisionnement. — Commandement des secteurs. — Des forts. — Le journal. — Deux gardes nationales. — Le gouvernement de la Défense nationale. — Le général Trochu et le maréchal de Villars. — Le passé du général Trochu. — Un portrait, par M. E. Rousse. — Trois cavaliers au delà des barrières. — Appel de Victor Hugo aux Français. — Combat de Châtillon. — L'ennemi pouvait entrer dans Paris. — Jules Favre. — Sa mission à Ferrières. — Les ballons. — Les pigeons voyageurs. — Les dépêches photomicroscopiques. — Les messagers. — Les gardes mobiles enfermés dans Paris. — Nouvelle organisation de l'armée. — Le général Ducrot nommé commandant des 13e et 14e corps d'armée. — Démission, non acceptée, du général Vinoy. — Affaire des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet. — Combat de Bicêtre. — De l'autre côté. — Etat-major du prince royal de Prusse. — Les journalistes allemands. — Les officiers étrangers trop bien reçus dans nos camps. — Le Parisien dans les premières semaines. — Les promenades. — Deux ouvriers anciens soldats.

I

Officier général du génie, ministre de la guerre, le maréchal Niel avait dit : « Il est évident que Paris ne sera pas assiégé ; quel développement ne faudrait-il pas donner aux troupes assiégeantes pour envahir Paris? Un développement de vingt lieues. Quelle est l'armée

ennemie, quelque forte qu'elle soit, qui oserait, au cœur de la France, se placer sur un cercle de vingt lieues ! Ah ! ce cercle serait bientôt forcé ! Non, il n'est pas possible d'investir Paris ; il faut qu'on l'attaque par quelque côté isolément ; mais alors ce ne sera pas Paris qui sera assiégé, c'est l'assiégeant qui sera enveloppé, qui sera pris de tous côtés.

« Les fortifications de Paris sont si bien entendues, elles en rendent le siège tellement incertain, qu'*il est évident que Paris ne sera pas assiégé.* »

Nous rappelons cette opinion d'un homme qui faisait autorité, et possédait la confiance des corps politiques et du souverain.

Si le maréchal Niel se trompait, il ne faut pas s'étonner de l'erreur du public, qui considérait Paris comme à l'abri d'un siège. Aussi, lorsque la guerre fut déclarée, le gouvernement de l'Empire ne prit-il d'abord aucune mesure pour assurer la défense.

Ce fut seulement le 1er août que des travaux commencèrent à être exécutés.

Le lendemain de la bataille de Sedan, le roi de Prusse avait ordonné à une partie de son armée de marcher sur Paris, mais l'ordre du 15 septembre, daté de Château-Thierry, fixa le rôle des armées allemandes pour l'investissement. Cet ordre laconique signale le but à atteindre, et n'entre pas dans les détails ; il fait savoir que l'investissement a pour but d'empêcher toute communication de la capitale avec l'extérieur, de faire échouer toute tentative de ravitaillement ou de secours. « En général, « les troupes éviteront de venir à portée de canon des « ouvrages, tout en se rapprochant le plus possible, « afin de réduire le périmètre de la ligne d'investisse- « ment.

« L'armée de la Meuse occupera le côté nord de Paris, « et sera établie, pour le 19, entre la rive droite de la

« Marne et la rive droite de la Seine, en aval de Paris.
« Argenteuil sera fortement occupé. La cavalerie franchira la Seine en aval dès le 18, pour donner la main à la IIIe armée. Cette dernière s'avancera sur la rive gauche de la Marne et de la Seine, et s'étendra successivement sur la gauche, à mesure qu'elle sera ralliée par les troupes laissées en arrière. Un corps d'armée au moins sera placé entre la Seine et la Marne.

« La cavalerie gagnera les devants le plus promptement possible, pour donner la main, en aval de Paris, à la cavalerie de l'autre armée.

« Il est ordonné de mettre les chemins de fer hors d'usage, mais seulement par l'enlèvement des rails et des aiguilles. Des ponts nombreux devront être établis en amont et en aval de Paris.

« Les troupes d'investissement devront retrancher la première ligne et reconnaître les moyens de défense de l'adversaire.

« Si des tentatives pour dégager Paris venaient à se produire de la Loire, la IIIe armée se porterait, avec le gros de ses forces, à la rencontre de l'assaillant (1). »

Cet ordre, l'un des plus importants de la campagne, laisse les opérations de détail à l'initiative des commandants d'armée.

Le 19 septembre, tous les corps allemands occupaient les positions qui leur étaient assignées, et que nous indiquerons après avoir donné la description des fortifications de Paris.

La défense se compose de forts bastionnés placés à des distances variables de l'enceinte continue. Celle-ci renferme 93 bastions précédés d'un fossé. Paris a été fortifié sous le ministère de M. Thiers, par le général Dode de la Brunerie. Le système adopté était celui de la

(1) Ouvrage du grand état-major prussien.

défense éloignée, dont Masséna à Gênes, Rapp à Dantzik, Gouvion Saint-Cyr à Dresde avaient donné l'exemple; mais la portée nouvelle de l'artillerie changeait les calculs faits en 1840, et les forts avaient perdu de leur puissance. Cependant, ils pouvaient former la base solide sur laquelle s'élèverait une fortification de campagne improvisée qui, occupant les hauteurs et les points faibles, éloignerait les assiégeants.

Au nord, Saint-Denis est couvert par les forts de la Briche, la Double-Couronne et le fort de l'Est. Il y a là une bonne ligne de défense, mais la hauteur de Stains était devenue dangereuse pour nous. On ne fit pas de travaux de ce côté.

Plus à l'est, les forts de Romainville, Noisy, Rosny et Nogent, placés sur le bord d'un plateau qui domine la vallée de 70 mètres, forment une autre ligne. Bonne par elle-même, elle fut rendue meilleure encore par les redoutes de Montreuil, de la Boissière et de Fontenay. Devant ce front se trouve le plateau d'Avron battu par les forts, mais qui est sous le feu de la hauteur du Raincy.

Cette digue est prolongée vers l'est par les redoutes de la Faisanderie et de la Gravelle, placées à l'entrée de la presqu'île de Saint-Maur formée par un repli de la Marne. En arrière de la ligne se trouve le fort de Vincennes, qui ne sert qu'à abriter les magasins.

Dans l'angle entre la Seine et la Marne se trouve le fort de Charenton, destiné à défendre le confluent. Trop près du point de réunion des deux rivières, le fort était masqué par des constructions de toute espèce, qui favorisaient l'approche de l'ennemi.

Entre la Seine et la Bièvre sont les forts d'Ivry et de Bicêtre. On augmenta leur puissance par la construction de redoutes au fort de l'Anglais, au Moulin-Saquet et aux Hautes-Bruyères.

Entre la Bièvre et le cours inférieur de la Seine sont les forts de Montrouge, Vanves et Issy. Ces forts sont dominés par un cercle de hauteurs allant de Bagneux à Meudon. Afin de les protéger, on décida la construction de la redoute de Châtillon.

A l'ouest, entre Issy et Saint-Denis, est une trouée de 30 kilomètres, défendue par le seul fort du Mont-Valérien et par les replis de la Seine en aval de Paris. Pour renforcer la défense sur cette ligne, on créa les redoutes de la Capsulerie, de Brimborion, La Brosse et Montretout, entre Issy et le Mont-Valérien, d'une part ; et la redoute de Gennevilliers, d'autre part, entre le Mont-Valérien et Saint-Denis.

On commença ces travaux le 1er août 1870, mais les formalités d'expropriation furent lentes. Le Génie entreprit également des travaux rapprochés de l'enceinte, qui auraient pu être faits pendant le siège, et que la défense éloignée ne rendait pas indispensables.

II

Le ministère présidé par le général comte de Palikao ne dura que vingt-quatre jours ; mais, dans ce court espace de temps, il accomplit de grandes choses pour la défense de Paris.

Le comité de défense avait fixé à 850 hommes par bastion de l'enceinte, et à 500 hommes par chaque bastion des forts, l'effectif nécessaire pour la défense. Ce qui nécessitait 80.000 hommes pour l'enceinte et 40.000 pour les forts. L'artillerie réclamait un minimum de trois canonniers par bouche à feu, ce qui donnait 7.500 hommes. Il fallait de plus une armée d'au moins 40.000 soldats pour tenir la campagne. La défense exigeait donc 170.000 hommes environ de bonnes troupes.

Les hommes armés ne manquaient pas, mais les vrais

soldats étaient rares. Le 13e corps, si heureusement ramené de Mézières par le général Vinoy, formait le meilleur élément. Six régiments de ce corps d'armée se composaient cependant d'hommes tout à fait étrangers au service. Il y avait aussi, sous le nom de 14e corps, une réunion de compagnies destinées d'abord à l'armée du Rhin, et retenues à Paris. Ces 13e et 14e corps, formés chacun de trois divisions, mettaient en ligne 50.000 fantassins.

Six nouveaux régiments de marche furent formés au moyen de compagnies de dépôt et de débris échappés de Sedan, de soldats rappelés et d'engagés volontaires. On forma en même temps trois bataillons de chasseurs à pied.

La gendarmerie et la garde républicaine donnaient 3.000 hommes, les gardiens de la paix, 3.500; les douaniers, les gardes forestiers, les sapeurs-pompiers, environ 5.000. Enfin, la marine avait fourni 5.300 hommes d'infanterie et 10.600 matelots et canonniers.

Toutes ces forces réunies donnaient un total de 75.000 hommes, dont un tiers, à peine, était en état de paraître au feu.

Il y avait, en outre, une division de cavalerie, sous les ordres du général Champeron, formée de deux brigades qui s'étaient repliées sur Paris. En dehors de cette division, on organisa la brigade de Bernis à trois régiments de marche, et, enfin, un régiment de gendarmerie, commandé par le colonel Allavène.

L'artillerie des 13e et 14e corps ne comptait que sept batteries anciennes. Toutes les autres, au nombre de vingt-trois, avaient été improvisées avec des éléments divers. D'autres batteries furent organisées avec des officiers échappés de Sedan, des officiers d'artillerie de marine, des officiers retraités ou démissionnaires, des ingénieurs, des élèves des écoles.

On parvint ainsi à se procurer, sur la fin du siège,

jusqu'à 93 batteries, auxquelles se joignaient 16 batteries d'artillerie de marine, 15 batteries de la garde mobile ; ce qui donna un total de 124 batteries, pourvues de tous leurs accessoires.

On avait deux compagnies de pontonniers, qui furent portées à cinq ; six compagnies du génie, qui s'augmentèrent de trois.

La loi du 10 août avait appelé sous les drapeaux, pour la durée de la guerre, les hommes mariés ou veufs sans enfants de vingt-cinq à trente-cinq ans, et qui, ayant satisfait à la loi du recrutement, ne figuraient pas dans la garde mobile. Ces hommes, réunis, eussent pu fournir une ressource sérieuse de 60 à 70.000 anciens soldats. Mais, par décret du gouvernement, ils furent versés dans les rangs de la garde nationale, où toutes leurs qualités se perdirent.

La garde nationale mobile, fondée en 1868, n'existait guère que sur le papier. Après nos premières défaites, on se mit à l'œuvre pour la constituer sérieusement. En dix-huit jours, M. Henri Chevreau, ministre de l'intérieur, réunit les mobiles de quatorze divisions militaires, les loge, les nourrit, et les équipe provisoirement d'une blouse, d'un képi et d'une cartouchière. Le 1er septembre, 150.000 mobiles étaient sous les armes, et 100.000 d'entre eux arrivaient à Paris.

Ces 100.000 hommes furent partagés en quatre groupes, commandés par des officiers généraux. Dans chaque groupe, trois bataillons formèrent un régiment.

Le premier groupe était sous les ordres du général des Liniers ; quartier-général, à l'Elysée. Le deuxième groupe, sous le général Beaufort d'Hautpoul ; quartier-général, au Palais-Royal. Le troisième, sous le général Berthaut ; quartier-général, au Conservatoire des arts et métiers. Le quatrième, sous le général Corréard ; quartier-général, au Luxembourg.

Un décret, du 16 septembre, prescrivit que les officiers de la garde mobile seraient élus par leurs soldats. Ce fut un scandale.

Un nouveau décret, du 19 décembre, annula celui du 16 septembre, et le gouvernement reprit la nomination des chefs.

Outre les 100.000 hommes, la garde nationale mobile fournit encore 15 batteries, comme nous venons de le dire, et qui furent employées à la défense de Paris.

Nous devons mentionner un troisième élément, qui devint trop souvent nuisible, par son indiscipline, ses prétentions et son ignorance ; nous voulons parler de la garde nationale.

Une loi, du 12 août 1870, portait de 51 à 60 le nombre de ses bataillons. Le 6 septembre, on en créa 60 nouveaux, à l'effectif de 1.500 hommes. Au lieu de 120 bataillons, on en eut bientôt 200. Il y eut des bataillons de 350 hommes, et d'autres de 2.600. Ce fut une foule armée, plus redoutable pour le gouvernement que pour l'ennemi. « Plus de 40.000 hommes et 1.800 officiers avaient des antécédents judiciaires. Près de 25.000 étaient des repris de justice (1). » Telle quelle, la garde nationale fournit plus de 300.000 hommes. Elle possédait une légion de cavalerie et neuf batteries d'artillerie.

En dehors de toutes ces troupes, des corps francs s'étaient formés et furent reconnus par le ministre de la guerre.

Il y eut ainsi 33 corps d'infanterie, 3 de cavalerie, 20 d'artillerie et 4 du génie. Les corps de cavalerie, et en particulier les éclaireurs à cheval du commandant Franchetti, rendirent des services. Il en fut de même des corps d'artillerie, et notamment du corps des mitrailleuses, sous le commandement de M. Pothier, qui orga-

(1) Félix Bonnet, *Guerre franco-allemande*, t. II, p. 20.

nisa les batteries de mitrailleuses et celles de 7. Parmi les corps du génie, deux furent utiles à la défense. Ce sont les corps auxiliaires du génie, sous les ordres de M. Alphand et de M. Viollet-Leduc, et les ouvriers auxiliaires du génie formés et commandés par l'ingénieur en chef Ducros, qui, depuis, a donné tant de preuves de patriotisme et d'énergie à Saint-Etienne et à Lyon.

En parlant des corps auxiliaires du génie sous les ordres de MM. Alphand et Viollet-Leduc, et des ouvriers auxiliaires du génie de M. Ducros, l'ouvrage de M. Bonnet (1) porte ce jugement : « Solidité au feu, dévouement à l'épreuve de toutes les fatigues, initiative résolue, habileté à se tirer des tâches les plus imprévues et les plus difficiles, furent le caractère permanent des deux troupes. »

L'armement de Paris se composait de 658 pièces, appartenant à l'armement de sûreté qui était toujours dans les forts. L'armement de défense ne s'y trouvait qu'en partie ; il se composait de 650 pièces de siège, ou de place, et de 192 pièces de campagne ; ce qui portait l'armement total à 1.500 pièces. On prit un peu partout, et, le jour de l'investissement, Paris possédait 2.627 bouches à feu de siège et de place. Bientôt, les ateliers augmentèrent ce nombre, et l'armement de la défense atteignit le chiffre de 3.555 pièces de tout calibre, approvisionnées chacune à 200 coups.

Il n'y avait que 200.000 chassepots. Mais les fusils à tabatière et autres donnaient un total de 540.000 armes à feu portatives. Vers la fin d'octobre, on put fabriquer par jour 400.000 cartouches chassepot, 106.000 pour fusils à tabatière et 235.000 pour fusils à percussion.

Les approvisionnements en vivres furent considérables. Le ministère du comte de Palikao se montra infatigable,

(1) *Guerre franco-allemande*, par Bonnet.

d'une grande fermeté dans les vues, d'une sûreté remarquable dans l'exécution.

Le 12 août, le sous-intendant militaire Perrier reçut les ordres nécessaires tant pour compléter les approvisionnements de la guerre que pour constituer ceux de la ville. Le 7 septembre, les achats étaient faits et les denrées rendues à Paris. L'opération avait été d'autant plus admirable, que les spéculateurs étaient écartés et que le ministère n'avait traité qu'avec des négociants sérieux et de gré à gré.

Il entra dans Paris, pour l'approvisionnement, 77.000 quintaux de blé, 210.000 de farine, 31.000 de pommes de terre, etc., qui furent cédés à la ville avant le siège. Ces quantités étant devenues insuffisantes, le département de la guerre fit de nouvelles concessions, et au jour de l'armistice, ces cessions montaient à 683.830 quintaux de denrées de toute nature. Ces quantités sont indépendantes de celles qui servirent à assurer la subsistance journalière de près de 300.000 hommes. On n'a pas distribué pendant le siège moins de 363.100.000 rations de toute nature.

Le ministre Clément Duvernois avait assuré le service de la viande en ordonnant de former un parc de 30.000 bœufs et de 200.000 moutons. Quand ce parc fut épuisé, on eut recours aux chevaux. On en consomma environ 67.000.

L'une des grandes difficultés fut d'organiser le commandement, qui demeura toujours un peu confus.

La place fut divisée à l'intérieur de l'enceinte en neuf secteurs, constituant autant de places différentes. Chaque secteur eut pour commandant un officier général de l'armée ou de la marine.

RIVE DROITE DE LA SEINE

1er *Secteur.* — Bercy; du bastion 1 au bastion 11 ; général Faron.

2e *Secteur.* — Belleville ; du bastion 12 au bastion 24; général Calier.

3e *Secteur.* — La Villette ; du bastion 25 au bastion 33; général de Montfort.

4e *Secteur.* — Montmartre ; du bastion 34 au bastion 45; amiral Cosnier.

5e *Secteur.* — Les Ternes ; du bastion 46 au bastion 54 ; général baron Ambert.

6e *Secteur.* — Passy ; du bastion 54 à la courtine 67 (Basse-Seine); amiral Fleuriot de Langle.

RIVE GAUCHE DE LA SEINE

7e *Secteur.* — Vaugirard ; de la courtine 67, 68 au bastion 75 ; amiral de Montagnac.

8e *Secteur.* — Montparnasse ; du bastion 76 au bastion 86 (entrée de la Bièvre); amiral Mequet.

9e *Secteur.* — Les Gobelins; du bastion 87 (Bièvre à la Seine) à la courtine 94 ; amiral de Challié.

Les forts avaient des commandements distincts : le Mont-Valérien, général Noël; Vincennes, général Ribourt; Saint-Denis, général Bellemare; Romainville, Noisy et Rosny, amiral Saisset; Montrouge, Bicêtre et Ivry, amiral Pothuau.

III

Pendant le siège de Paris, depuis le premier jour jusqu'au dernier, des centaines d'hommes écrivaient chaque

soir leurs impressions personnelles sous les titres de *Journal* ou de *Souvenirs*.

Tous ces écrits respirent un même sentiment, qui est le patriotisme le plus pur et le plus ardent. Les esprits sont séparés par l'éducation, les aspirations politiques, l'âge, la condition sociale, mais le mot patrie unit tous les esprits.

Lorsque la garde nationale devint très nombreuse, elle se divisa en deux catégories : les hommes du monde, le haut commerce, la bourgeoisie lettrée et honnête qui formaient quelques bataillons bien connus par leur courage, leur patriotisme et leur dévouement. Dans les rangs de ces bataillons se trouvaient aussi des ouvriers intelligents, mais en nombre restreint. A côté de ces bataillons, vivaient ceux de nouvelle formation, composés pour la plus grande part d'éléments bruyants, sans instruction, plus révolutionnaires que patriotes; toujours en démonstrations, agressifs, jaloux, ils évitaient le danger avec un soin extrême.

Une sérieuse expérience nous a prouvé que le courage est en raison directe des lumières et de l'éducation.

Ceux qui ont assisté au siège de Paris savent seuls jusqu'à quel degré d'insolence, de lâcheté et d'avilissement peut descendre la vile multitude. Mais il faut avoir supporté les douleurs du siège pour mesurer la hauteur que peut atteindre l'âme d'un honnête homme. A côté de misérables aventuriers sans foi ni loi, toujours prêts à vendre la patrie, se voyaient de paisibles bourgeois, chargés de famille, pauvres, ignorés, qui, silencieux, se rendaient aux remparts; le corps brisé sous le poids de leurs armes et de l'attirail du bivouac, ils marchaient avec peine. Ils souffraient de la faim et du froid; pendant les longues nuits d'hiver, ils supportaient les railleries grossières de compagnons indignes; seuls, ils accomplissaient tous les

services, et, sans le savoir, étaient véritablement de grands citoyens.

Quelques-uns ont été tués, un grand nombre est mort des fatigues de chaque jour et de chaque nuit. Un passant, un inconnu comme eux, a conservé leur souvenir; d'autres vivent encore ensevelis dans l'obscurité d'un bureau ou d'un atelier.

Ainsi Paris, pendant le siège, réunissait dans son sein toutes les grandeurs et toutes les bassesses.

Le gouvernement de la Défense nationale avait fait choix d'un nom cher à tous les bons Français ; mais les membres de ce gouvernement n'inspiraient pas une confiance sans bornes.

A l'heure où les actions doivent succéder aux paroles, les orateurs dominaient.

Il se composait de républicains de la veille, girondins célèbres par quelques discours plus ou moins dramatiques. La présidence de cette réunion d'orateurs avait été confiée à un homme de guerre. C'était l'hommage éternel, qu'à l'heure des périls, la parole rend à l'épée.

Le général Trochu était le chef du gouvernement qui remplaçait l'Empire.

Il a souvent rappelé le maréchal de Villars « qui avait assez d'esprit pour imposer aux sots par sa propre confiance, de la facilité à parler, mais avec une abondance et continuité d'autant plus rebutante, que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer, d'avoir tout prévu, tout conseillé, tout fait, sans jamais, tant qu'il put, en laisser de part à personne (1). »

Cependant le général Trochu avait plus de vertus que le maréchal de Villars. Ces vertus, toutefois, n'étaient pas de celles qui élèvent un homme fort au-dessus de ses semblables. Le général Trochu, fort honnête citoyen,

(1) *Mémoires de Saint-Simon.*

riche en qualités privées, n'appartenait ni aux grandes races, ni aux grands esprits, ni aux grands caractères.

Le soir du 4 septembre 1870, en voyant le gouverneur impérial de Paris se mettre à la tête du gouvernement qui renversait cet Empire, on pouvait supposer qu'un César inconnu venait de franchir le Rubicon, on devait redouter un nouveau Cromwell. Les timides crurent voir un soldat botté, éperonné, entrer dans la salle des délibérations comme le jeune Louis XIV dans le sein du Parlement. Ces suppositions furent des rêves. La tenue et les allures du général Trochu ne cessèrent jamais d'être d'une parfaite correction.

Son passé devait le faire prévoir. Bon officier d'état-major, ami des discussions, frondeur par tempérament, ami du pouvoir, sinon des puissants, le général Trochu avait parcouru une belle et douce carrière. Il jouissait à la cour et au ministère d'une considération méritée par ses qualités, et d'une réputation de capacité militaire assez mal justifiée.

Dans les discussions, il apportait peu de lumière, parce qu'il n'allait pas au but et s'égarait dans les détails secondaires. Comme officier de troupe, il ignorait à peu près tous les règlements.

La popularité était venue le chercher dans cette foule qui circule entre le ministère de la guerre et le palais du souverain.

Causeur spirituel, aux manières distinguées, d'une tenue parfaite, sa place était dans le monde aristocratique.

Ses écrits, diffus comme ses discours, faisaient l'admiration de ceux qui ne savent ni écrire, ni parler, ni penser. L'armée en renfermait un certain nombre, qui avaient pour chef le maréchal Randon.

La nature, qui l'avait traité généreusement, lui avait refusé ce don précieux qu'on nomme le caractère. Coura-

geux sur le champ de bataille, il était d'une extrême faiblesse dans l'exercice des fonctions civiles.

Lorsque les officiers généraux qui ont connu le général Trochu jettent un regard en arrière, en invoquant de vieux souvenirs, ils revoient cet homme malheureux avec un sentiment pénible.

Ils l'aimaient.

Les circonstances l'ont porté plus haut qu'il n'était capable de monter ; les caresses des pouvoirs publics ont troublé sa raison, il n'a pu supporter le poids d'une fortune aveugle et il a succombé.

Il a été faible, et le courage de faire le bien lui a manqué trop souvent.

Citons de lui ce portrait tracé de sa propre main (1) :

« Toujours j'ai été libéral avec sincérité, conservateur avec conviction, et toujours ma vie publique, comme ma vie privée, a été réglée par des principes qui se résument dans l'affirmation traditionnelle :

« Je crois en Dieu, le Père tout-puissant. »

Le général Trochu aimait trop la popularité et lui sacrifia une bonne part de sa valeur réelle. Son attitude sous l'Empire le rendit populaire, tout en lui laissant les profits de la faveur. Lorsqu'il fut nommé président du gouvernement de la Défense nationale, il put croire un instant que ce choix s'adressait à sa personne et non pas à son épée.

L'illusion fut de courte durée.

Sans foi dans le succès, désillusionné avant l'heure, il accomplissait religieusement un devoir entouré de périls.

Trop brave pour jeter un coup d'œil sur le danger, il devait souffrir des soupçons injustes, des accusations calomnieuses et de l'abandon où le laissaient ses collègues

(1) *Pour la vérité et pour la justice*, par le général Trochu.

du gouvernement, gens toujours prêts à le sacrifier aux passions de la foule.

Il avait accepté la grande mission de défendre la patrie. Sa vraie place n'était pas à Paris, mais dans les provinces. Il en jugea autrement. Dès les premiers jours, des révoltes, des insurrections, des publications hostiles prouvèrent au gouverneur qu'il n'était pas le maître et que sa présidence serait une lutte constante, une sorte de guerre civile, favorable à l'Allemagne.

Le général Trochu, après une longue méditation sur ses devoirs envers son pays, devait sortir de son cabinet l'épée au côté, monter à cheval et trancher toutes les résistances. Il fallait une main de fer pour briser ces tribuns de bas étage qui troublaient la défense nationale. Si quelques gardes nationaux avaient été fusillés pour arrestations illégales, révoltes en présence de l'ennemi, et autres crimes, commis chaque jour, tous les citoyens auraient obéi à la loi.

Mais il fallait mettre Paris sérieusement en état de siège, supprimer toutes les libertés contraires à la défense, fermer les clubs, se montrer sans pitié pour les misérables qui augmentaient les maux de la patrie par de coupables démonstrations.

Le parti des honnêtes gens était le plus nombreux, mais aussi le plus timide. Il tournait sans cesse des regards inquiets vers le général Trochu, cherchant en lui ce qu'on est convenu d'appeler le courage civil. Hélas! le général gouverneur cédait toujours : esclave de la mauvaise garde nationale, il encourageait l'indiscipline en destituant les chefs énergiques, supportait les clameurs injurieuses de troupes armées et livrait Paris aux misérables qui préparaient la Commune.

Les hommes les plus vertueux font beaucoup de mal ici-bas, lorsque les hasards de la politique ou la faveur les placent aux postes destinés aux fermes caractères. Le général



GÉNÉRAL TROCHU

Mort en octobre 1896 —

Trochu en est un grand exemple. Il a consacré une part de sa vie à la recherche de la popularité ; les rôles les plus élevés lui ont été confiés, et lorsqu'il est descendu pour rentrer dans la foule, à l'heure où la vieillesse apparaît, il s'est trouvé impopulaire! Courbé sous le joug de la populace, il a sacrifié de braves gens à des hommes indignes.

Il fallait, disait-on, éviter la guerre civile en présence de l'ennemi. La guerre civile a été retardée, mais non pas évitée. Aux premiers jours du siège, tous les bataillons hostiles, peu nombreux d'abord, eussent été écrasés sans peine; leur attitude en présence des Allemands donne la mesure de leur courage.

L'histoire dira que le général Trochu avait un bel esprit, de beaux services, d'excellentes intentions.

Ajoutons que si nous devons respect à l'homme qui possède des vertus privées, ceux qui ont l'honneur de commander aux sociétés ont à remplir des devoirs difficiles, périlleux, et donner leur vie pour l'accomplissement de ces devoirs.

Le général Trochu est né au Palais, dans Belle-Isle-en-Mer (Morbihan), le 12 mars 1815. Il sortit de Saint-Cyr dans le corps d'état-major. Lieutenant en 1840, capitaine en 1843, il fut attaché au maréchal Bugeaud, en Algérie. Chef d'escadron en 1846, lieutenant-colonel en 1853, il devint aide de camp du maréchal Saint-Arnaud, en Crimée. Général de brigade le 24 novembre 1854, il commanda en cette qualité jusqu'à la fin de la campagne. Le 24 mai 1859, il parvint au grade de général de division, et fit, avec distinction, la campagne d'Italie. A la fin de 1866, il eut mission de préparer les études relatives à la réorganisation de l'armée et publia, l'année suivante, sans nom d'auteur, l'*Armée française en 1867*. Cet ouvrage eut en quelques mois dix éditions. Mis à l'écart, le général reprit le service actif, lorsque l'empereur Napoléon le

nomma, au camp de Châlons, gouverneur de Paris. On sait le reste.

IV

Cette guerre de 1870, lorsqu'elle y passe rapidement, laisse dans notre esprit des traces bien opposées. Le mal y est presque toujours inséparable du bien ; mais celui-ci l'emporte. Le bien, lui-même, forme un ensemble confus de bravoure militaire, de dévouement civil, de charité maternelle, si bien qu'il semble impossible de fixer un point, sans se sentir entraîner bien au delà.

Cependant, il faut le reconnaître, ce que nous admirons le plus n'est pas la mort d'un brave sur le champ de bataille, ni les douloureuses veillées de la femme au chevet du blessé ; nos sympathies sont pour l'homme fait, qui, tout entier aux devoirs d'une carrière aimée, s'arrache de son foyer pour voler au secours de la patrie. Cet homme se fait soldat. En vérité, il donne plus que sa vie. Les longues études de sa jeunesse, les habitudes de sa pensée, les tendances de son âme, son passé, son présent, son avenir, sans compter son bien-être, tout disparaît dans ce mot presque divin : la patrie !

Nous voulions peindre cet homme, lorsqu'une page attira nos regards : elle contient le portrait que notre plume allait tracer et en termes qui n'appartiennent qu'aux maîtres.

L'un des hommes dont le barreau français s'honore a écrit ces lignes (1) :

« Au milieu de cette horrible guerre, et parmi tant de beaux exemples que le barreau a donnés, savez-vous quel est celui qui m'a le plus frappé ? Le voici :

(1) Œuvres diverses de M. Edmond Rousse.

« Un de nous porte un beau nom, inscrit avec honneur parmi ceux de nos anciens bâtonniers. Je ne veux pas dire son âge ; mais ma vieille amitié ne peut pas oublier que, tous les deux, nous étions jeunes en même temps. Tout le monde l'aime : il a un esprit original et charmant, un cœur d'or et une modestie rétive qui, lorsqu'on sait tout ce qu'il vaut, ressemble presqu'à de l'orgueil. Par tempérament, par goût et par tradition, il a gardé, un peu au delà des jeunes années, les robustes habitudes de la jeunesse.

« Un jour, après nos premiers revers, je le rencontre au Palais. Il était triste, mais aussi calme que je l'étais peu :

« — Tu sais, me dit-il, si cela continue, j'y vais.

« — Où ?

« — Je vais m'engager ; mais ne le dis pas ; je trouve déjà bien assez d'obstacles.

« Je lui tendis la main en souriant, croyant que c'était une boutade de patriotisme et une chaleur de jeunesse qui passerait... Le lendemain, il s'enrôlait dans un régiment de la garde. Pendant tout le siège, il est resté aux avant-postes, dans les tranchées, partout où il y avait du danger ; plus brave que les plus braves, tranquille, parlant peu, supportant, sans qu'il parût les sentir, le froid, la fatigue et la faim ; ayant sans cesse devant les yeux l'image de la France vaincue et la haine de l'étranger. La guerre finie, il est revenu parmi nous. Je ne crois pas qu'il ait parlé à personne de sa campagne. Je n'ai vu son nom cité nulle part. Ce vieux chevalier n'a pas voulu passer capitaine, et ce soldat obstiné a refusé dix fois d'être caporal.

« Pour moi, quand je songe aux prétentions arrogantes de tant de gens, aux louanges surfaites que l'on donne à beaucoup d'autres, à cette furie de parler et de paraître qui nous a perdus, je ne vois rien de plus grand que ce

dévouement taciturne qu'aucune illusion n'entraîne, qu'aucune ambition ne soutient, qu'aucun devoir ne commande, et qu'anime seul, au milieu de nos défaites sans espoir, l'amour silencieux de la patrie (1). »

Cet homme n'était pas seul : autour de lui, d'autres hommes, souvent des vieillards ou des enfants, des esprits d'élite, des artistes, des magistrats, passaient un sac sur le dos, le fusil dans les mains, oubliant tout pour la patrie. De tels souvenirs doivent nous rendre l'espérance. Une nation qui possède encore de telles vertus ne saurait périr. Ouvrons notre histoire de France, arrêtons-nous aux pages éclatantes et aux pages les plus sombres, nous rencontrerons sans cesse de magnifiques caractères; mais nulle époque ne surpassera la nôtre en dévouements cachés, en obscurs sacrifices, en beauté morale, en généreuses aspirations.

Autour de ces hommes silencieux, un effroyable bruit se faisait entendre. C'était le mauvais génie de la France qui troublait le recueillement de la patrie. Le tumulte est devenu tellement puissant, que le monde n'a fait qu'entrevoir l'image présentée par M. Rousse.

Il faut enfin soulever les voiles et déclarer hautement que les classes éclairées de la société, pendant le siège de Paris et pendant toute la durée de la guerre, ont donné l'exemple des sacrifices, du courage, du vrai patriotisme.

V

Au milieu du mois de septembre 1870, le général qui commandait l'un des secteurs sortit de Paris escorté par deux cavaliers en petite tenue, le fusil à la grenadière, le

(1) M. Rousse passe sous silence le nom de son ami; mais chacun sait que cet homme de cœur était M. Boinvilliers. (*Note des éditeurs.*)

pistolet à la ceinture. Les chemins étaient sillonnés de villageois conduisant rapidement des charrettes vers Paris. Ils se réfugiaient à la ville, transportant leurs meubles et quelques provisions. La terreur se lisait sur les pâles visages des fuyards. Des femmes, des enfants, des vieillards entouraient les voitures en gémissant à haute voix. Cependant, en traversant les villages, on était frappé du calme des habitants. Un grand nombre se tenaient paisiblement devant leurs maisons, ne songeant nullement à s'éloigner. Sur une charrette qui passait lentement, se trouvait, au sommet du chargement, un vieux prêtre dont le profil se dessinait sur le ciel gris, et qui, de minute en minute, faisait le signe de la croix en prononçant les paroles saintes. Voyant au-dessous de lui les trois cavaliers, il les bénit.

Le général éprouvait une grande surprise devant le calme des uns et la terreur des autres. Cette surprise fut extrême lorsqu'il aperçut un laboureur près de sa charrue, songeant sans doute à sa moisson prochaine en creusant son sillon. Cet homme, s'il avait prêté l'oreille, aurait entendu la marche de l'ennemi.

Les trois cavaliers, après avoir passé entre deux forts, eurent à franchir une colline. Parvenus au sommet par une pente assez rapide, ils s'arrêtèrent soudain par un mouvement instinctif. Devant eux s'étendait une vaste plaine traversée par un cours d'eau. On eût dit un ruban d'argent jeté dans une prairie. Aussi loin que pouvait s'étendre le regard, de grandes masses sombres s'agitaient en silence. Le seul bruit qui se faisait entendre était le roulement des canons sur les pierres du chemin. Mais l'ordre le plus parfait régnait partout. On n'apercevait pas les flammes de l'incendie, on n'entendait pas un seul coup de fusil.

Le terrain était bien connu des Allemands, car ils marchaient hardiment, chacun vers son but.

Ce jour-là, l'Allemagne entourait Paris d'une ceinture de fer.

Après avoir contemplé ce douloureux spectacle, le général fit un signe à ses cavaliers, et tous trois reprirent la route de Paris. Ils eurent quelque peine à rentrer. Quoique placés sous ses ordres, les gardes nationaux postés aux barrières refusaient de lui obéir, parce que, disaient-ils, il pouvait avoir trahi en allant du côté de l'ennemi.

Ils ne voyaient partout que trahison, tant la peur trouble la raison des petits esprits.

Le général et ses deux cavaliers durent traverser Paris pour se rendre au grand quartier-général. Les citoyens, en apprenant l'arrivée de l'ennemi, montraient une tranquillité mêlée de stupéfaction, et une résolution trop théâtrale pour être naturelle.

Cependant, le grand sentiment d'une résistance à outrance dominait les impressions nerveuses de la foule. Pour les Parisiens, il n'y eut qu'une pensée : *organiser la défense.*

Le 16 septembre, Victor Hugo publia cet appel :

« Aux Français !

« Nous avons fraternellement averti l'Allemagne.

« L'Allemagne a continué sa marche sur Paris.

« Elle est aux portes.

« L'Empire a attaqué l'Allemagne, comme il avait attaqué la République, à l'improviste, en traître ; et, aujourd'hui, l'Allemagne, de cette guerre que l'Empire lui a faite, se venge sur la République.

« Soit ! L'histoire jugera.

« Ce que l'Allemagne fait maintenant la regarde ; mais nous, France, nous avons des devoirs envers les nations et envers le genre humain. Remplissons-les.

« Le premier des devoirs est l'exemple.

« Le moment où nous sommes est une grande heure pour les peuples.

« Chacun va donner sa mesure.

« La France a ce privilège, qu'a eu jadis Rome, qu'a eu jadis la Grèce, que son péril va marquer l'étiage de la civilisation.

« Où en est le monde? nous allons le voir. S'il arrivait, ce qui est impossible, que la France succombât, la quantité de submersion qu'elle subirait indiquerait la baisse de niveau du genre humain.

« Mais la France ne succombera pas. Par une raison bien simple, et nous venons de la dire. C'est qu'elle fera son devoir.

« La France doit à tous les peuples, et à tous les hommes de sauver Paris ; non pour Paris, mais pour le monde.

« Ce devoir, la France l'accomplira.

« Que toutes les communes se lèvent! Que toutes les campagnes prennent feu! que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes! Tocsin! tocsin! Que de chaque maison il sorte un soldat; que le faubourg devienne régiment; que la ville se fasse armée! Les Prussiens sont huit cent mille; vous êtes quarante millions d'hommes. Dressez-vous et soufflez sur eux! Lille, Nantes, Tours, Bourges, Orléans, Dijon, Toulouse, Bayonne, ceignez vos reins. En marche! Lyon, prends ton fusil; Bordeaux, prends ta carabine; Rouen, tire ton épée; et toi, Marseille, chante ta chanson et viens terrible. Cités, cités, cités, faites des forêts de piques, épaississez vos baïonnettes, attelez vos canons; et toi, village, prends ta fourche. On n'a pas de poudre, on n'a pas de munitions, on n'a pas d'artillerie? Erreur. On en a. D'ailleurs, les paysans suisses n'avaient que des cognées, les paysans polonais n'avaient que des faux, les paysans bretons n'avaient que des bâtons. Et tout s'éva-

nouissait devant eux ! Tout est secourable à qui fait bien. Nous sommes chez nous. La saison sera pour nous, la bise sera pour nous, la pluie sera pour nous. Guerre ou honte ! Qui veut, peut. Un mauvais fusil est excellent quand le cœur est bon ; un vieux tronçon de sabre est invincible quand le bras est vaillant. C'est aux paysans d'Espagne que s'est brisé Napoléon. Tout de suite, en hâte, sans perdre une heure, que chacun, riche, pauvre, ouvrier, bourgeois, laboureur, prenne chez lui ou ramasse à terre tout ce qui ressemble à une arme ou à un projectile. Roulez des rochers, entassez des pavés, changez les socs en haches, changez les sillons en fosses, combattez avec tout ce qui vous tombe sous la main, prenez les pierres de notre terre sacrée, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère, la France. Citoyens, dans les cailloux du chemin, ce que vous leur jetez en face, c'est la patrie.

« Que tout homme soit Camille Desmoulins ; que toute femme soit Théroigne ; que tout adolescent soit Barrat. Faites comme Bonbonnel, le chasseur de panthères, qui, avec quinze hommes, a tué vingt Prussiens et fait trente prisonniers. Que les rues des villes dévorent l'ennemi ; que la fenêtre s'ouvre furieuse ; que le logis jette ses meubles ; que le toit jette ses tuiles ; que les vieilles mères, indignées, attestent leurs cheveux blancs ! Que les tombeaux crient ; que derrière chaque muraille on sente le peuple et Dieu ; qu'une flamme sorte partout de terre ; que toute broussaille soit le buisson ardent ! Harcelez ici, foudroyez là ; interceptez les convois, coupez les prolonges, brisez les ponts, rompez les routes, effondrez le sol, et que la France sous la Prusse devienne abîme !

« Ah ! peuple ! te voilà acculé dans l'antre. Déploie ta stature inattendue. Montre au monde le formidable prodige de ton réveil. Que le lion de 92 se dresse et se

hérisse, et qu'on voie l'immense volée noire des vautours à deux têtes s'enfuir à la secousse de cette crinière !

« Faisons la guerre de jour et de nuit, la guerre des montagnes, la guerre des plaines, la guerre des bois. Levez-vous ! levez-vous ! Pas de trêve, pas de repos, pas de sommeil. Le despotisme attaque la liberté. L'Allemagne attente à la France. Qu'à la sombre chaleur de notre sol, cette colossale armée fonde comme la neige. Que pas un point du territoire ne se dérobe au devoir. Organisons l'effrayante bataille de la patrie. O francs-tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents ; profitez de l'ombre et du crépuscule, serpentez dans les ravins, glissez-vous, rampez, ajustez, tirez, exterminez l'invasion. Défendez la France avec héroïsme, avec désespoir, avec tendresse.

« Soyez terribles, ô patriotes ! arrêtez-vous seulement quand vous passerez devant une chaumière, pour baiser au front un petit enfant endormi.

« Car l'enfant, c'est l'avenir ; car l'avenir, c'est la république.

« Faisons cela, Français.

« Quant à l'Europe, que nous importe l'Europe ! Qu'elle regarde, si elle a des yeux. On vient à nous, si l'on veut. Nous ne quêtons pas d'auxiliaire. Si l'Europe a peur, qu'elle ait peur. Nous rendons service à l'Europe, voilà tout. Qu'elle reste chez elle, si bon lui semble. Pour le formidable dénouement que la France accepte, si l'Allemagne l'y contraint, la France suffit à la France, et Paris suffit à Paris ; Paris a toujours donné plus qu'il n'a reçu. S'il engage des nations à l'aider, c'est dans leur intérêt plus encore que dans le sien. Qu'elles fassent comme elles voudront. Paris ne prie personne. Un si grand suppliant que lui étonnerait l'histoire. Sois grande ou sois petite, Europe, c'est ton affaire. Incendiez Paris, Allemands, comme vous avez incendié Strasbourg. Vous

allumerez les colères encore plus que les maisons.

« Paris a des forteresses, des remparts, des fossés, des canons, des casemates, des barricades, des égouts qui sont des sapes ; il y a de la poudre, du pétrole et de la nitro-glycérine ; il y a trois cent mille citoyens armés ; l'honneur, la justice, le droit, la civilisation indignée fermentent en lui ; la fournaise vermeille s'enfle dans son cratère ; déjà sur ses pentes se répandent et s'allongent des coulées de lave, et il est plein, ce puissant Paris, de toutes les explosions de l'âme humaine. Tranquille et terrible, il attend l'invasion, il sent monter son bouillonnement. Un volcan n'a pas besoin d'être secouru.

« Français, vous combattrez. Vous vous dévouerez à la cause universelle, parce qu'il faut que la France soit grande, afin que la terre soit affranchie ; parce qu'il ne faut pas que tant de sang ait coulé et que tant d'ossements aient blanchi sans qu'il en sorte la liberté ; parce que toutes les ombres illustres, Léonidas, Brutus, Arminius, Dante, Rienzi, Washington, Danton, Riego, Manin, sont là, souriantes et fières, autour de vous ; parce qu'il est temps de montrer à l'univers que la vertu existe, que le devoir existe, que la patrie existe ; et vous ne faiblirez pas, et vous irez jusqu'au bout, et le monde saura par vous que, si la diplomatie est lâche, le citoyen est brave ; que s'il y a des rois, il y a aussi des peuples ; que si le continent monarchique s'éclipse, la République rayonne ; et que si, pour l'instant, il n'y a plus d'Europe, il y a toujours une France. »

L'appel de M. Victor Hugo inspira cette réponse à la *Gazette de Cologne :*

« La proclamation de M. Hugo traduit fidèlement les sentiments qui animent Paris, c'est-à-dire la peur, la peur seule ; et, avec cela, de sottes menaces ! Si j'ai bien compris M. Victor Hugo, nous devons chasser nos rois

et proclamer la république universelle. Il se peut que j'aie mal compris. En tout cas, je crois que, pour se faire écouter des peuples et des soldats, il serait bon de s'exprimer tout au moins dans leur langue. Quant à nous, nous saurons bien nous faire comprendre de M. Victor Hugo, en lui envoyant quelques bons obus en réponse à sa proclamation. »

Cette réponse est signée d'un rédacteur qui marche au milieu de l'état-major allemand : Wachenhusen.

Dans notre jeunesse, on mettait sous nos yeux l'*Iliade* du vieil Homère. Dix siècles avant Jésus-Christ, Homère chantait les effets de la colère d'Achille, les malheurs des Grecs au siège de Troie, et la terrible vengeance du héros. Ces souvenirs classiques inspiraient, sans doute, Victor Hugo, qui, sa prose en main, crut soulever le peuple de France. Il n'en fut rien. Si nous arrachons à l'oubli l'emphatique et bizarre proclamation de celui qui ne fut qu'un grand poète, c'est pour montrer le trouble qui s'était emparé des esprits, lorsque les Prussiens marchaient sur la capitale.

VI

Dès que Paris fut séparé des provinces, il y eut soudain une grande surprise, silencieuse d'abord, puis bientôt extrêmement bruyante. Une partie du faubourg Saint-Germain, les riches quartiers de la Chaussée-d'Antin étaient comme dépeuplés. Les magasins de luxe se fermaient, et de beaux équipages de maîtres circulaient lentement dans les rues, au service des passants. Toute élégance cessa, et l'on ne vit plus un seul chapeau à haute forme. Les bottes à l'écuyère, des manteaux de toutes formes, des coiffures de fantaisie devinrent à la mode. Dans les carrefours, des groupes stationnaient

sans cesse avec leurs orateurs, qui répandaient les nouvelles les plus fausses, et souvent les plus alarmantes. Toute femme aux allures un peu hardies était arrêtée comme espion déguisé, et conduite à la mairie la plus proche, où, pour la protéger, le magistrat la condamnait à la prison.

Malheur au pauvre Alsacien qui conservait l'accent de sa patrie ; malheur même à l'étranger, Anglais, Russe ou Autrichien, qui ne prononçait pas les mots de la langue française à la façon de Versailles ou de Melun ; au lieu d'aller combattre les Prussiens dans leurs postes extérieurs, un grand nombre de citoyens se livraient, dans la ville, à la chasse de l'Allemand.

Aux environs, près des barrières, les paniques n'étaient pas rares, et les faubouriens se montraient lestes à déguerpir. Le centre de Paris conservait une dignité froide. Il y avait là une sorte de dédain pour les clameurs populaires, et lorsque la *Marseillaise* se faisait entendre, aigre, provocante, les vrais patriotes se détournaient, comme si la menace s'adressait à eux-mêmes.

Dans le premier instant de trouble, l'ordre fut donné de fermer les portes de la ville. Cet ordre fut promptement révoqué. Paris, affligé et investi, a toujours pu se promener hors de ses murs, excepté les jours de grand combat, où les promeneurs se sentaient mal à l'aise.

Il se forma de suite des bandes de maraudeurs. A mesure que la population des villages environnants venait se réfugier dans la cité, un courant, en sens inverse, se répandait dans la campagne. Les pillards se glissaient la nuit dans les champs, enfonçant les portes des maisons et prenant tout ce qui n'avait pas été emporté par le propriétaire. Plus d'une fois, les avant-postes français ont dû faire feu sur ces hordes de brigands. Il est inutile de dire que, parmi ces hommes, beaucoup servaient d'espions à l'ennemi.

Dans les promenades, les carrefours, les places publiques et sur le trottoir des rues, de prétendus instructeurs, anciens sergents ou caporaux, enseignaient l'exercice aux gardes nationaux. Là, le plaisant se mêlait au sévère, et, parmi les spectateurs, plus d'un souriait de pitié en voyant de paisibles boutiquiers tourner sur les talons, la baïonnette croisée, pour faire toujours face à l'uhlan.

Après ce spectacle des exercices militaires, le Parisien se rendait au bois de Boulogne, pour admirer les milliers de bœufs et de moutons réunis là momentanément.

Lorsqu'il rentrait dans Paris, sa vue était frappée des larges écriteaux qui s'étalaient sur les plus magnifiques hôtels : *Ecuries de l'Ambassade d'Espagne ; Mission de la Sublime-Porte ; Ministre plénipotentiaire de Suède et de Norvège ;* puis, après, une complète nomenclature diplomatique, peu chevaleresque, venait un hommage à la piété philanthropique sous forme de drapeaux humanitaires ; la croix de Genève abritait d'innombrables ambulances vides jusqu'alors.

Les murs de Paris se couvraient de placards, d'avis, d'annonces et de décrets. Parmi ces derniers, on distinguait les souscriptions pour les canons, la flottille de la Seine, la commission des barricades, les corps francs, les ambulances, etc. De tous ces décrets, le moins populaire fut celui du 17 octobre 1870. Le président du gouvernement de la Défense nationale, s'adressant aux chefs de corps, aux commandants des forts, aux officiers généraux, écrivait : « Je veux qu'une citation à l'ordre de l'armée de Paris soit une récompense qui prime toutes les autres... Nous avons à faire pénétrer dans l'esprit de nos officiers et de nos soldats cette grande pensée, dont n'ont pas voulu les monarchies et que la république doit consacrer, *que l'opinion seule peut récompenser dignement le sacrifice de la vie...* »

Ce décret était la suppression de l'ordre de la Légion d'honneur. La garde nationale tenant tout autant au ruban rouge qu'à l'opinion, le général Trochu ne put faire exécuter son décret.

Puis, à côté des décrets du gouvernement, sont les décisions ministérielles : le 29 novembre, le rationnement de la viande de cheval est déterminé ; à la suite d'une réunion des maires, à l'hôtel de ville, on publie des statistiques qui ne manquent pas d'intérêt. Depuis le 17 septembre, date de l'investissement, 27.523 chats ont été mangés ; un grand nombre de corbeaux ont eu le même sort. Un marché a été établi pour le débit de la viande de chien ; le marché aux rats se tient sur la place de l'Hôtel de Ville. Un rat, bien en chair, se paie 60 centimes. Paris renfermant plus de vingt millions de rats, c'est une précieuse ressource.

A la fin de décembre, l'habile armurier Devisme abattit, au moyen d'une balle explosible, l'éléphant du Jardin d'acclimatation. On mit en vente, chez un boucher, de l'ours, du chameau, de l'hippopotame, etc. Mais ces régals se payaient à prix d'or. Les gourmets accordaient une estime particulière à l'*ânon*, qui se vendait, sous le nom de *veau*, au prix de 75 centimes le kilogramme vivant. La chair de l'âne est des plus délicates, celle du mulet est moins tendre.

VII

Avant d'étudier les diverses opérations du siège, nous croyons utile de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de ces opérations ; en un mot, de juger la défense de Paris au point de vue tactique.

Depuis le premier engagement jusqu'au dernier, un système fâcheux fut constamment suivi : on combattait

sans objectif déterminé ; les troupes étaient trop engagées s'il s'agissait seulement de les aguerrir, mais si, au contraire, on avait en vue un résultat sérieux, les forces devenaient insuffisantes.

Dès les premiers jours de septembre, personne n'ignorait que les armées allemandes allaient entourer Paris. On laissa l'ennemi s'approcher presque sous le feu des forts, au lieu de disputer pied à pied les positions qui commandent la ville et ses forts, à une distance de 2.000 à 4.000 mètres ; il fallait fortifier ces positions, non par des ouvrages trop en l'air, comme ceux de Châtillon et de Montretout, mais par une suite de batteries et de redoutes s'appuyant réciproquement et reliées par des tranchées. Il fallait adopter un plan d'ensemble.

L'ennemi n'avait d'abord que de l'artillerie de campagne et nous pouvions, avec notre artillerie de marine, le tenir à distance, et, pendant un mois ou deux, l'obliger à étendre sa ligne de contrevallation. On retardait ainsi l'investissement, et l'on communiquait avec la province sur quelques points. Dans ce vaste périmètre, on aurait enfermé des villages habités, des champs exploités et la population rurale devenait un appui.

On avait entrepris à Châtillon et à Montretout des travaux qui ne pouvaient être achevés avant six mois. Se renfermer dans l'enceinte et les forts sembla suffisant à ceux qui commandaient.

« Comme pour nous enfermer plus étroitement et faciliter un investissement plus rigoureux, l'ordre était donné de couper les routes, de faire sauter les ponts, de détruire les communications, de barricader les grandes voies aboutissant aux postes dans l'intérieur de la ville. Il y eut une commission des barricades ; ce n'étaient pas nos avant-postes qu'elle allait barricader, mais nos voies urbaines, afin probablement de rendre nos mouvements plus difficiles et d'en retarder la rapidité.

« ..... Si l'on tenait registre de tout le sang, des milliards et des larmes que nous coûte notre passion pour la *mise en scène* et la *pose*, la liste remplirait un gros volume (1). »

Au point de vue matériel, la défense de Paris a été admirable. Paris a montré quelle était l'étendue de ses ressources, de ses moyens industriels, de son activité, et le résultat a dépassé tout ce qu'il était possible d'espérer. Mais au point de vue militaire il n'y a pas eu de direction énergique, pas de méthode, pas d'unité d'action, pas d'entente entre les chefs. Les officiers généraux, habitués à commander de belles troupes disciplinées, ne croyaient pas au succès final en voyant ces foules désordonnées et qui ne pouvaient combattre deux jours de suite.

Les généraux ont fait tout ce qu'il leur était permis de faire.

Seul, un homme de génie pouvait sauver la situation.

La première rencontre de l'armée de Paris avec l'ennemi eut lieu le 17 septembre et porte le nom de combat de Montmely.

Le 13e corps avait reçu l'ordre de faire une reconnaissance du côté de Choisy-le-Roi, pour s'assurer des forces allemandes et de leur direction. Cette mission fut confiée au général d'Exéa. Les troupes de sa division n'avaient pas encore vu le feu.

Lorsque la reconnaissance eut gagné Créteil, on signala les colonnes ennemies, au sud, entre Valenton et la route de Boissy-Saint-Léger. Le général Vinoy fit occuper le Montmely, et son artillerie ouvrit le feu. L'artillerie, prussienne riposta.

Vers quatre heures, l'ennemi envoyant de nouvelles troupes et le but de la reconnaissance paraissant atteint, Vinoy ordonna la retraite.

(1) *Mémoires sur la défense de Paris*, Viollet-Leduc.

Dans la journée du 18, l'ennemi continuait sa marche sur Versailles. Le mouvement était observé, du côté des Français, par la brigade de cavalerie de Bernis et la division d'infanterie de Caussade, placées en avant des forts du sud.

Le lendemain, Paris éprouva une vive émotion, par suite du combat de Châtillon.

Le général Ducrot, prisonnier sur parole, depuis Sedan jusqu'à Pont-à-Mousson, s'était rendu dans cette ville et remis aux mains des autorités prussiennes, qui devaient le diriger sur l'Allemagne avec d'autres prisonniers. Une circonstance favorable lui permit de s'évader entre le moment où il avait cessé d'être prisonnier sur parole et l'heure du départ. Arrivé à Paris, il offrit ses services au gouvernement de la Défense nationale.

Le 19 septembre, Ducrot demanda au gouverneur l'autorisation d'attaquer l'ennemi pendant sa marche. Obligés de s'étendre autour de la ville pour fermer le cercle d'investissement, les Allemands étaient dans un état de faiblesse relative. L'attaque devait se faire sur Châtillon et les points environnants. Le général était d'avis d'attaquer vigoureusement. « Il fallait, disait-il, tomber sur l'adversaire en formation et s'assurer définitivement la possession d'un terrain, si utile entre les mains de celui qui en est le maître. » Ducrot était, en cela, d'accord avec les vrais principes de la guerre.

L'opération devait être exécutée par le 14e corps.

A cinq heures du matin, les troupes se mettent en marche par un épais brouillard. La division de Caussade, formée en colonne par bataillon, longeait les bois de Meudon, les laissant à sa droite. La division d'Hugues, dans le même ordre, suivait la route du Petit-Bicêtre. La brigade de cavalerie de Bernis marchait entre les deux divisions.

La redoute de Châtillon avait été armée de douze pièces pendant la nuit précédente.

Vers six heures du matin, les tirailleurs des deux partis commencèrent le feu. L'ennemi était surpris par l'attaque ; mais il se remettait promptement, et ses obus portaient le trouble dans les rangs de nos jeunes troupes.

La retraite se fit précipitamment. On avait demandé à cette armée sans expérience, sans instruction, sans discipline, plus qu'elle ne pouvait faire.

Pendant la matinée du même jour, toute la rive gauche de Paris avait entendu une forte canonnade qui portait le trouble dans les esprits. Vers dix heures, des soldats débandés commencèrent à rentrer en ville et à se répandre de tous côtés, en apportant des nouvelles effrayantes. Jusque dans l'après-midi, on voyait ces fuyards, quelques-uns sans arme, couchés sur les bancs des promenades, complètement démoralisés, n'ayant plus l'énergie de faire un pas, répétant que tout était perdu, et que les Prussiens arrivaient. Les gardes nationaux maltraitaient ces fuyards, les insultaient, leur enlevaient leur chassepot, mais se gardaient bien d'aller les remplacer devant l'ennemi ; on les voyait avec une profonde douleur traîner en prison ces soldats improvisés qui, pâles et défaits, n'opposaient aucune résistance.

Hâtons-nous d'ajouter que les mêmes hommes devinrent, avant la fin du siège, de braves soldats prêts à tous les sacrifices. Mais le métier de la guerre exige un apprentissage, et la première heure passée sous les obus, la mitraille et les balles procure toujours de vives et terribles émotions.

Le combat de Châtillon fut un grave échec. Nous avions perdu, dans cette affaire, 28 officiers et 535 hommes ; les Allemands, 19 officiers et 424 hommes.

L'ennemi, habitué à la guerre, se rallia dès la première attaque, et amena de promptes réserves. En cette occasion, il déploya peu de science, et ne fit d'autre combinaison que de résister de front et de pousser en avant.

La faiblesse de nos troupes fit manquer une attaque bien combinée. Le véritable combat ne dura qu'une heure. Les régiments de tête de colonne eurent à peine le temps de se déployer, et il y eut peu de bataillons engagés.

On accusa le général Ducrot de n'avoir voulu agir qu'avec le 14e corps, dont il avait le commandement, et de n'avoir pas demandé le concours du 13e, sous les ordres du général Vinoy. Sans doute, l'ennemi, en marche, avait plus à souffrir de l'attaque de deux corps d'armée que d'un seul; mais lorsqu'on voit le peu de consistance de nos bataillons, on se demande si le 13e corps à côté du 14e n'eût pas abouti à une immense débandade dont les conséquences pouvaient devenir désastreuses.

Plus un corps est nombreux, plus le désordre est difficile à réparer. Le maréchal Bugeaud, en Afrique, se trouvant, avec des colonnes de cinq mille hommes, en présence de dix mille Arabes, répétait, pendant longtemps : « Ils ne sont pas assez ; attendons qu'ils soient quinze mille. »

Le combat de Châtillon était une entreprise hardie, mais imprudente. Les bataillons du 14e corps manquaient de solidité. On ne peut donner cette solidité que par une série de petites affaires soigneusement combinées, et où tout soit ménagé pour amener un résultat favorable. C'est ainsi que Gouvion-Saint-Cyr formait ses jeunes soldats pendant les campagnes de la première République, entre Rhin et Moselle. Il ne les eût pas hasardés en rase campagne. Grâce au soutien fourni par les fortifications, la tactique de Gouvion-Saint-Cyr pouvait être suivie à Paris.

L'opération entreprise par le général Ducrot avec le 14e corps échoua donc. Le 13e corps en supporta les conséquences, puisqu'il fut appelé, pendant le reste du

siège, à garder les positions que la défaite de Châtillon avait rendues aussi périlleuses que difficiles.

Nous avons dit que les Allemands s'étaient montrés timides le 19 septembre. Ils auraient dû profiter du trouble, du désordre qui s'étaient emparés de nos troupes, de la garde nationale et de la population, pour chercher à tourner, par une vigoureuse attaque, le fort de Montrouge ; ou bien, forçant le passage entre les forts de Vanves et d'Issy, ne pouvaient-ils se jeter brusquement sur le rempart, et pénétrer même dans la place à la suite des fuyards ?

Si l'ennemi eût tenté cette entreprise hardie, il n'était pas impossible qu'il ne pénétrât dans Paris le premier jour. Ces faits rappellent le début du siège de Sébastopol.

Après la douloureuse journée de Châtillon, M. Gambetta et le général Trochu publièrent des rapports, des ordres du jour emphatiques et d'une longueur démesurée.

VIII

Nous ne servirons pas d'écho aux reproches si nombreux adressés au général Trochu ; mais il en est un mérité, croyons-nous. C'est le désordre inouï dans les bureaux de l'état-major général, désordre qui fut très préjudiciable à la défense. « On ne sentait pas là une direction supérieure et méthodique ; et chaque fois que quelque réclamation arrivait, elle tombait souvent dans l'oubli, faute, probablement, d'avoir été lue ou appréciée par l'officier chargé du service spécial auquel elle avait trait. C'est ainsi — ce qui dépasse toute croyance — que près des trois quarts des mobiles de province présents à Paris ne firent jamais l'exercice à la cible, et que, plus

tard, ces malheureux furent envoyés devant l'ennemi sans avoir tiré un coup de fusil (1). »

Encore sous l'empire de la terreur répandue dans quelques faubourgs de Paris, par l'apparition des fuyards de Châtillon, le bruit se répandit que M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, entrait en négociations avec M. de Bismarck. Le public accueillit plus que froidement cette nouvelle, et le gouvernement crut devoir donner des explications par une note officielle :

« On a répandu le bruit que le gouvernement de la Défense nationale songeait à abandonner la politique pour laquelle il a été placé au poste de l'honneur et du péril.

« Cette politique est celle qui se formule en ces termes :

« *Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses.*

« Le gouvernement la maintiendra jusqu'à la fin. »

Les partis politiques ont reproché à M. Jules Favre cette phrase : *Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses.*

Aujourd'hui que de longues années nous séparent de cette époque douloureuse, on peut, dans le calme d'un salon, sourire de ce langage trop superbe, mais certainement d'une fierté patriotique.

Son rapport au gouvernement de la Défense nationale, du 21 septembre 1870, sur son entrevue avec M. de Bismarck, causa la plus vive émotion.

La France était envahie, les soldats étrangers entouraient Paris ; nos armées, nos drapeaux n'existaient plus. Le roi de Prusse gardait un silence effrayant et l'Europe nous abandonnait.

Il fallait rompre le silence du vainqueur, il fallait faire

(1) *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine ayant pris part au siège.

un appel suprême, non seulement à ses sentiments humains, mais encore aux intérêts de l'Europe.

Dans cette circonstance solennelle, nous ne devons voir en Jules Favre qu'un bon Français et oublier bien des fautes, au souvenir de ses douleurs à Ferrières.

« A mon retour de Ferrières, je comprenais toute la gravité de la situation, et je savais à quel point Paris était désarmé. Je savais que si l'ennemi eût été un ennemi vigoureux, un ennemi français, Paris aurait succombé. On a dit que Paris était imprenable. C'est un grand mot que nous avons été très heureux de voir se vérifier. Paris aurait été pris, s'il avait eu vis-à-vis de lui un ennemi plus résolu et moins prudent (1). »

L'étendue du rapport de M. Jules Favre sur sa mission à Ferrières nous empêche de reproduire ce document. Qu'il suffise de rappeler que le ministre des affaires étrangères, en demandant une entrevue à M. de Bismarck, voulait tenter d'arriver à un accommodement pacifique. M. de Bismarck déclarait que la Prusse ne poserait les armes que moyennant une cession de territoire. M. Jules Favre répondait que la France n'y consentirait à aucun prix. Dès lors les pourparlers n'avaient plus d'autre objet que la conclusion d'un armistice, pendant lequel la nation convoquerait une assemblée qui traiterait avec la Prusse, le gouvernement de la Défense nationale n'étant pas nommé par le peuple français.

L'armistice devant favoriser l'organisation de nouvelles forces, M. de Bismarck demandait qu'on lui fît certains avantages destinés à compenser cet accroissement de la défense, et il spécifiait l'abandon des places de Bitche, Toul et Strasbourg, dont la chute était prochaine. Les hostilités continueraient autour de Metz. Quant à

(1) Déposition de M. Jules Favre devant la commission d'enquête. Séance du 8 juillet 1871.

Paris, il donnait à choisir entre le maintien du blocus ou la remise de quelques forts dominant la ville. M. Jules Favre répondait qu'il ne pouvait consentir à la cession des forts, ni à la captivité de la garnison de Strasbourg ; que, pour le reste, il allait prendre l'avis de ses collègues. Le 21 septembre, il informa le chancelier que le gouvernement de la Défense nationale refusait d'admettre aucune de ses propositions.

Si M. Jules Favre eût appartenu à la diplomatie, il se fût présenté à M. de Bismarck avec un projet bien arrêté, rédigé d'avance, qui aurait été l'objet des discussions. Mais il avait l'imprudence de laisser au chancelier le vaste terrain qui s'ouvrait devant eux.

M. Jules Favre pouvait, par exemple, proposer, dans un projet de traité, une indemnité pécuniaire considérable ; le démantèlement de deux ou trois forteresses de l'Est ; la cession d'un territoire colonial, tel que la Cochinchine, qui secondait le goût d'expatriation des Allemands ; l'abandon de quelques bâtiments cuirassés.

Après avoir proposé un traité de ce genre, le ministre des affaires étrangères de France pouvait en appeler aux gouvernements européens. Ceux-ci se seraient trouvés en présence de propositions de paix sérieuses et acceptables pour l'Allemagne. Pendant ce temps, une Assemblée nationale pouvait se réunir et se prononcer sur la question de paix ou de guerre.

Mais M. Jules Favre n'appartenait point à la diplomatie. Il vint trouver naïvement, les mains vides, le cœur ému, un homme plein de haine, qui se montra impitoyable.

La mission de M. Jules Favre à Ferrières eut cependant un double avantage. Le premier fut d'arracher le masque menteur dont se couvrait le roi de Prusse, disant qu'il faisait la guerre à Napoléon III et non à la nation française ; le second avantage ne se fit pas attendre, et le récit

touchant de M. Favre réunit tous les partis, qui firent serment de combattre jusqu'à la dernière extrémité.

IX

Lorsque Paris fut entouré par les armées allemandes, son premier souci fut de se procurer des vivres pour échapper à la famine; mais en même temps, les habitants de la grande ville assiégée voulurent ne pas rester isolés du reste du monde. Aux Parisiens, il fallait des nouvelles de la province, des Etats européens, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Pendant que les uns combattaient bravement, que d'autres conspiraient, que le plus grand nombre se dévouaient au salut de la patrie, des savants se livraient à des études sérieuses sur l'aérostation et les pigeonniers militaires : en un mot, d'excellents esprits cherchaient à créer le service des communications aériennes.

Le public, en France, attribue l'invention des aérostats aux frères Etienne et Joseph Montgolfier. Il y a là une grande erreur. Roger Bacon, au treizième siècle, le Père Louvenzo, le physicien Dom Gusman, le P. Galiano, au dix-huitième, construisirent des appareils destinés à s'élever dans les airs par l'emploi d'un gaz plus léger que l'air atmosphérique.

Les frères Etienne et Joseph Montgolfier, fabricants de papiers à Annonay (Ardèche) et grands amateurs de sciences mathématiques, inspirés par la lecture d'un savant anglais, Priestley, sur les « différentes espèces d'air », eurent l'idée de rendre l'air navigable en tirant parti de l'une des propriétés reconnues par Priestley aux fluides élastiques.

Ils essayèrent d'abord de renfermer dans diverses enveloppes certains gaz plus légers que l'air, l'hydrogène

entre autres ; mais l'enveloppe de papier dont ils se servaient était perméable au gaz ; les frères Montgolfier en vinrent à penser que l'électricité pourrait être employée par eux. Ils firent brûler de la paille légèrement mouillée et de la laine hachée, matière animale qui donne naissance, en brûlant, à des gaz présentant une réaction alcaline.

Leurs premiers essais aérostatiques eurent lieu à Avignon en 1782, puis à Annonay l'année suivante.

Une grande expérience fut faite à Paris par le professeur Charles (1), dans le Champ de Mars, le 27 août 1783, en présence de 300.000 spectateurs.

Jusqu'alors, personne n'avait osé se risquer dans un ballon lancé dans les airs. Deux hommes courageux, Pilatre de Rozier (2) et le marquis d'Arlandes, major dans un régiment d'infanterie, se décidèrent à accomplir le premier voyage aérien, le 21 novembre 1783, au bois de Boulogne, en présence du Dauphin.

C'est à cette occasion que Franklin (3), qui assistait à l'expérience, prononça un mot souvent répété. On disait devant lui : « A quoi peuvent servir les ballons? » — « A quoi peut servir l'enfant qui vient de naître? » répondit le philosophe américain.

Le 1er décembre 1783, le professeur Charles fit une expérience très supérieure aux précédentes. Il imagina la *soupape*, la *nacelle*, le *filet*, le *lest*, l'*enduit en caoutchouc*, enfin l'usage du *baromètre*.

(1) J.-Alexandre-César Charles (1746-1823), physicien célèbre, s'est fait un nom par l'habileté avec laquelle il faisait les expériences. Membre de l'Académie des sciences et professeur au Conservatoire des arts et métiers.

(2) On connaît la fin tragique de Pilatre de Rozier (né à Metz en 1756). Ayant voulu franchir la Manche en ballon, il s'éleva de Boulogne le 15 juin 1785 ; mais le feu prit à l'aérostat et il tomba dans la mer.

(3) Benjamin Franklin, né en 1706 à Boston (Etats-Unis), mort en 1790, fit de précieuses découvertes sur l'électricité, reconnut l'identité de la foudre et du fluide électrique, inventa le paratonnerre, etc.

Au milieu de ces efforts de la science, les gens de guerre furent frappés de l'utilité du ballon en campagne. Le 3 décembre 1783, le général Meunier présenta à l'Académie des sciences de Paris des propositions tendant à utiliser les ballons sur les champs de bataille.

Dix ans plus tard, en 1793, les aérostats furent employés au siège de Valenciennes (1). On adopta le système des ballons captifs. L'*Ecole nationale aérostatique* de Meudon (Seine-et-Oise) fut formée. Il y eut un *corps d'aérostiers* que le général Moreau encourageait. Son successeur, le général Hoche, se montra très hostile aux ballons, et le général Bonaparte, dans la campagne d'Egypte, ne se servit pas des ballons importés de France par l'armée expéditionnaire.

L'aérostation militaire a acquis sa plus grande importance pendant le siège de Paris en 1870-71. Déjà après la guerre de Bohème de 1866, on commença à se rappeler, en France, les services rendus par le ballon aux armées de la première République. On créa la *Société française de navigation aérienne*.

Mais si les ballons constituaient l'unique moyen de communication entre Paris et l'extérieur, ils étaient impuissants à faire parvenir à Paris les nouvelles du dehors.

Les *pigeons voyageurs* et les dépêches de la photographie microscopique complétèrent le service des communications aériennes. Grâce à eux, la capitale eut connaissance des événements qui se passaient en province.

La construction et l'expédition des aérostats furent confiées aux ingénieurs Yvon et Camille d'Artois, et aux aéronautes Godard frères ; un départ avait lieu tous les deux jours.

(1) Prise par les Autrichiens en 1793, la ville fut reprise par les Français dès l'année suivante.

Le service de la poste aérienne a fait partir, du 23 septembre 1870 au 20 janvier 1871, 64 ballons, qui emportèrent 64 aéronautes, 91 passagers, 363 pigeons voyageurs, et 3 millions de lettres (9.000 kilog.). Parmi les 64 ballons lancés, cinq tombèrent aux mains des Allemands, deux périrent en mer, un atterrit en Norvège, quatre descendirent en Belgique, et un en Hollande.

Après la bataille de Coulmiers (1), on voulut établir un service de ballons à l'armée de la Loire, mais l'extrême confusion fit échouer ce projet.

Les habitants de Metz furent plus heureux pendant l'investissement de la place. Un grand nombre de petits ballons emportèrent au dehors la correspondance des habitants et de l'armée de Bazaine.

L'aérostation militaire a trouvé également son application dans l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71. « On créa à Cologne, au commencement de septembre 1870, deux détachements d'aérostiers, qui furent armés de deux ballons construits par l'anglais Coxwel. Avant leur départ pour l'armée, les aérostiers furent exercés à l'empaquetage et au dépaquetage du ballon, puis l'aérostat fut gonflé et on procéda aux ascensions. Le premier jour, l'expérience réussit d'une façon satisfaisante : le temps était très beau et le ballon, montant à une hauteur de cent mètres, put être maintenu assez facilement au moyen du câble. Les travaux furent continués les jours suivants ; mais on commença déjà à entrevoir qu'un vent violent rendrait l'ascension presque impossible ; en effet, le ballon, secoué par le vent, put à peine être maintenu par quarante soldats, et il se serait probablement échappé, si le public n'était accouru au secours de la troupe (2). »

L'insuccès des aérostiers français et allemands pen-

(1) 9 novembre 1870.

(2) Capitaine allemand Fleck. Berlin, 1873.

dant la dernière guerre doit être attribué au défaut d'expérience du personnel, au manque d'organisation et à l'insuffisance du matériel. Cet élément de la guerre a partagé le sort de tout ce qui a été improvisé, personnel et matériel.

Ces ballons, qui passaient au-dessus de leurs têtes, emportant les nouvelles de Paris, peut-être même des ordres importants ou des secrets d'Etat, inquiétaient les Allemands, et leur causaient de véritables colères. Il fallut se venger. Dès que le premier ballon franchit les lignes d'investissement de Paris, le grand état-major allemand fit appel au talent de l'armurier Krupp. Celui-ci construisit une arme nouvelle qui fut expédiée à Versailles. Cette arme se nommait *mousquet à ballon.* En voici la description (1) : « un tube à canon, muni d'une crosse, constitue le *mousquet à ballon.* Une hausse permet la visée suivant la distance. L'arme peut osciller verticalement et horizontalement autour d'un axe monté sur un genou. Un cylindre de bronze supporte le mousquet et est solidement établi sur un chariot léger à quatre roues, auquel on peut atteler deux chevaux. Un petit siège, situé à l'arrière du chariot, complète l'appareil. »

Lorsqu'un ballon s'élevait de l'intérieur de Paris, des vedettes allemandes partaient dans la direction suivie par l'aérostat ; elles donnaient avis par télégraphe électrique, et un *mousquet à ballon* se dirigeait à toute vitesse vers la région correspondant à la route de l'aérostat. Un artilleur habile pointait sur le ballon et tirait.

Les aéronautes français entendirent le sifflement des balles à la hauteur de 800 à 1.000 mètres. Le 12 novembre 1870 le ballon *le Daguerre* fut traversé par plusieurs balles ; les voyageurs qui le montaient furent forcés de

(1) M. Tissandier, journal *la Nature.*

descendre à Ferrières, où des cavaliers ennemis les firent prisonniers.

Le mousquet à ballon n'a pas eu d'autre succès. Il est reconnu que la hauteur à laquelle voyage un ballon le met à l'abri de l'atteinte des projectiles d'une pièce de petit calibre, en lui supposant la plus grande portée possible.

Pendant l'invasion allemande, le gouvernement français fit faire, à Tours, des expériences avec des ballons captifs, afin de reconnaître la hauteur à laquelle un ballon se trouve à l'abri des projectiles. Un ballon de quatre mètres de diamètre, maintenu à une hauteur de 400 mètres seulement, au moyen d'une corde, ne fut pas atteint par douze bons tireurs ; mais à des hauteurs moindres, il était toujours perforé (1).

X

Le pigeon-voyageur a rendu de grands services à Paris assiégé.

Ce mode de correspondance par voie aérienne remonte à la plus haute antiquité.

Noé rendit la liberté à une colombe pour s'assurer de l'état de la terre vers la fin du déluge. Des monuments fort anciens de l'Egypte prouvent que, déjà à l'époque des Pharaons, les mariniers revenant de Chypre et de Candie se servaient de pigeons-voyageurs pour annoncer leur retour.

Pendant le moyen âge, nous ne voyons que les musulmans employer le pigeon comme *messager*. On sait que le pigeon-voyageur est originaire de l'Orient, où il se nommait l'*Ange des Rois*.

(1) Alb. Keucker, *l'Aérostation*.

Au douzième siècle, le service de poste par les pigeons reliait Bagdad à toutes les villes principales de la Syrie, et la Syrie à l'Egypte. Des marins hollandais importèrent en Europe les premiers pigeons-messagers, qu'ils nommaient *Baga ditten*, d'après Bagdad (1).

Les pigeons-voyageurs jouèrent un rôle militaire aux sièges de Harlem (1572) et de Leyde (1574) ; ils servaient aux assiégés à correspondre avec l'extérieur.

Pendant les deux derniers siècles, on sembla avoir oublié les services du pigeon-messager. Seuls, les banquiers s'en servaient pour se prévenir réciproquement des mouvements rapides de la hausse ou de la baisse des fonds publics.

Lorsque Paris fut menacé d'un siège, en 1870, il y avait dans la ville fort peu de colombophiles, et encore moins de colombiers pouvant permettre d'assurer la correspondance. Huit cents pigeons-voyageurs, appartenant à diverses sociétés colombophiles du département du Nord, furent introduits dans Paris avant l'investissement. Mais le gouvernement négligea de réquisitionner les pigeons-voyageurs se trouvant dans la ville, pour les en faire partir avant qu'elle fût bloquée.

Les ballons emportaient bien au dehors les dépêches des habitants, mais les provinces ne pouvaient envoyer les réponses. La difficulté fut résolue par M. Van Rosebek, de nationalité belge, qui eut l'idée de faire sortir par ballon ses pigeons-voyageurs. Le 25 septembre 1870, trois pigeons furent embarqués sur le ballon *la Ville de Florence*, et descendirent dans le département de Seine-et-Oise. Peu d'heures après, ils étaient rentrés dans Paris avec des nouvelles.

L'expérience était heureuse, et tous les aérostats, qui se succédaient sans interruption pendant la durée du

(1) John Moore.

siège, emportèrent un nombre variable de pigeons-voyageurs.

Le gouvernement eut à sa disposition 363 pigeons-messagers; mais une cinquantaine, au plus, accomplit son service d'une façon satisfaisante, parce que ces cinquante appartenaient à la race pure. Ceux-là étaient Belges ou Anversois. Dès qu'ils étaient de retour, on les embarquait le lendemain sur les ballons allant à Tours ou à Bordeaux; quelques-uns rentrèrent à Paris de quatre à six fois.

Au service des ballons et des pigeons, se joignit la *dépêche photomicroscopique* inventée par M. Dagron. Le gouvernement lui confia la mission d'aller établir en province un service exclusif de correspondance par pigeons-voyageurs.

Arrivé à Tours, le 21 novembre, M. Dagron organisa le travail de la reproduction des dépêches officielles et privées. « La substance pelliculaire que j'employais (1), outre son extrême légèreté, offrait l'immense avantage de n'exiger qu'une pose de deux secondes, quand le papier nécessitait plus de deux heures, vu la mauvaise saison. Chaque pellicule pouvait contenir la reproduction de douze à seize feuilles d'imprimerie, contenant en moyenne, suivant le type employé, trois mille dépêches ; la légèreté de ces pellicules a permis à l'administration des postes d'en mettre sur *un seul* pigeon jusqu'à dix-huit exemplaires, donnant un total de *cinquante mille* dépêches, et pesant ensemble moins d'*un gramme*. Toute la série des dépêches officielles et privées que nous avons faites pendant l'investissement de Paris, s'élevant au nombre d'environ *cent quinze mille*, pesait en tout un peu plus de deux grammes.

« Si, actuellement, on multiplie le nombre des dé-

(1) *Moniteur universel*, juillet 1871. Dagron.

pêches par celui des exemplaires que nous avons fournis, on arrive au chiffre énorme de *deux millions cinq cent mille* dépêches, de toute nature, que nous avons reproduites pendant les trois plus mauvais mois de l'année. »

On roulait les pellicules dans un tuyau de plume, qu'on attachait ensuite à la queue du pigeon à l'aide d'un fil ciré. On les déroulait à Paris à l'aide d'un peu d'eau contenant quelques gouttes d'ammoniaque. La lecture se faisait au moyen de verres grossissants.

Outre les ballons pour emporter de Paris les dépêches, et les pigeons qui rapportaient les nouvelles des provinces et de l'étranger, il y avait encore les *messagers*. Ces hommes se présentaient en grand nombre. Ils partaient après avoir reçu une somme d'argent variant de trois cents à mille francs. Beaucoup revenaient quinze jours, un mois après, éclopés, misérables, sans avoir atteint le but de leur mission, mais dignes d'intérêt.

Peu à peu, les moyens de cacher les dépêches se perfectionnèrent, et chacun eut sa méthode. Il y en avait de toutes sortes :

D'abord, dans les souliers, on mettait des semelles contenant à l'intérieur du cuir une petite cavité doublée de plomb. Lorsque le papier était enfermé dans cette cavité, la semelle était recousue au soulier.

La visière d'une casquette : on la dédoublait pour y introduire la dépêche, enfermée dans du papier de plomb.

Un bouton d'habit, composé de deux petites plaques de cuivre formant cavité, et recouvertes d'étoffe.

La bordure du pantalon.

Le collet de l'habit.

Le fer qui garnit la pointe inférieure d'une canne.

Un cigare perforé — ou une pipe de bois.

Un cahier de papier à cigarette. On écrit sur une feuille avec de l'encre invisible.

La baleine d'un parapluie.

Un instrument de chirurgie.

Le manche d'un couteau.

Une pièce de dix centimes, séparée en deux morceaux, creusés et trempés dans du vinaigre.

Des clefs creuses.

Une petite boule d'ivoire, de la grosseur d'une noisette. Se voyant au moment d'être pris, le porteur avalait la boule.

Le moyen le plus généralement adopté était la clef. Une nombreuse collection existait d'avance

Lorsqu'il tombait aux mains de l'ennemi, le messager était complètement déshabillé, et souvent emprisonné pendant la visite de ses effets.

Il était difficile de traverser les lignes, car, pour intercepter tout passage, les Allemands avaient relié la plupart de leurs avant-postes, et même la ligne de leurs sentinelles, par des fils de fer tendus à vingt centimètres au-dessus du sol. Tout individu non prévenu allait butter contre cet obstacle et faisait tinter des sonnettes. Les postes prussiens avaient aussi des chiens dressés pour ce manège, et qui, la nuit, flairaient tout passant.

Nous avons sous les yeux une liste des messagers expédiés par le gouvernement, au nombre de 142. Un ouvrage spécial plein d'intérêt (1) renferme les rapports de quelques-uns d'entre eux.

XI

La garde mobile concentrée à Paris pendant le siège formait 90 bataillons, appartenant aux départements suivants :

AIN. — 1er, 2e, 3e bataillons.

AISNE. — 1er bataillon.

(1) Steenackers, *les Télégraphes et les Postes.*

Aube. — 1er, 2e, 3e bataillons.
Côte-d'Or. — 1er, 2e, 3e bataillons.
Côtes-du-Nord. — 1er, 2e, 3e, 4e bataillons.
Drôme. — 1er bataillon.
Finistère. — 1er, 2e, 3e, 4e, 5e bataillons.
Hérault. — 1er, 2e, 3e bataillons.
Ille-et-Vilaine. — 1er, 2e, 3e, 4e, 5e bataillons.
Indre. — 1er bataillon.
Loire-Inférieure. — 3e, 4e, 5e bataillons.
Loiret. — 2e, 3e, 4e, 5e bataillons.
Marne. — 1er bataillon.
Morbihan. — 1er, 2e, 3e bataillons.
Puy-de-Dôme. — 1er bataillon.
Saône-et-Loire. — 1er, 2e, 3e bataillons.
Seine. — Dix-huit bataillons. De 1 à 18.
Seine-et-Marne. — 1er, 2e, 3e, 4e bataillons.
Seine-et-Oise. — 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e bataillons.
Seine-Inférieure. — 1er, 3e, 4e, 5e bataillons.
Somme. — 1er, 2e, 3e, 5e, 6e bataillons.
Tarn. — 1er, 2e, 3e bataillons.
Vendée. — 1er, 2e, 3e, 4e bataillons.
Vienne. — 1er bataillon.
Yonne. — 1er bataillon.

On voit qu'une grande partie de ces mobiles, qui provenaient de vingt-cinq départements différents, appartenaient aux contingents de l'Ouest :

Ille-et-Vilaine	5	bataillons.
Côtes-du-Nord.	4	—
Finistère.	5	—
Loire-Inférieure	3	—
Morbihan	3	—
Vendée.	4	—
Seine-Inférieure	4	—
Soit, pour la Bretagne, la Normandie et la Vendée, un total de	28	bataillons.

A l'exception de la garde mobile de la Seine, qui avait donné au camp de Châlons de déplorables exemples de turbulence et d'indiscipline, tous les bataillons étaient excellents comme esprit.

En conduisant à Paris les mobiles de la Seine, sous prétexte qu'ils défendraient leurs foyers, le général Trochu commit une grande faute.

Il se trompa bien plus encore, en rendant, le 17 septembre, le décret suivant :

« ARTICLE 1er. Les bataillons de la garde mobile actuellement armés et réunis à Paris sont appelés à élire leurs officiers.

« ART. 2. Les élections auront lieu le lundi 19 septembre. »

Ce décret porta le coup le plus fatal à la discipline, à l'autorité, et détruisit le respect.

Les meilleurs officiers ne voulurent pas se soumettre à l'élection ; les mobiles du département firent preuve de bon sens en renommant leurs officiers, dans un grand nombre de bataillons.

Les forces allemandes réunies devant Paris comptaient 168.000 hommes d'infanterie, 13.000 de cavalerie, et 672 pièces de campagne. Elles occupaient une ligne de 100 kilomètres environ, ce qui portait la densité de la ligne d'investissement à 1,98. Cette proportion était bien faible pour résister aux nombreuses troupes renfermées dans la capitale, qui pouvaient à tout moment déboucher, avec des forces supérieures, sur un point quelconque de ce vaste cercle. Mais nous n'avions pas de vrais soldats, et cette multitude d'hommes ne méritait que peu de confiance. D'ailleurs, il est de notoriété publique que tout projet formé par le gouverneur de Paris était connu presqu'immédiatement par l'ennemi, et il devenait impossible de faire une surprise.

Le 18 septembre, la veille du combat de Châtillon, le

gouverneur, président du gouvernement de la Défense nationale, écrivit au général Vinoy, commandant le 13e corps :

« Cher général, le gouvernement vient de faire une nomination que je vous prie de ne pas juger avant de m'avoir entendu. Il s'agit d'un grand intérêt public qui doit être sauvegardé, toute préoccupation de personne cessant..... »

Une autre lettre, que le général Vinoy reçut ensuite, lui fit savoir ce dont il s'agissait :

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai nommé au commandement des 13e et 14e corps M. le général de division Ducrot. Je fais appel à tous les sentiments de patriotisme que vous inspire la situation pour vous inviter à faciliter à cet officier général l'accomplissement de la tâche que je lui ai confiée. »

Le général Vinoy offrit sa démission. Mais, cédant aux instances du ministre de la guerre, général Leflô, et du général Trochu lui-même, le commandant du 13e corps retira cette démission, parce qu'il ne fut pas donné suite à l'organisation projetée, qui ne reçut pas sa complète exécution.

En cette circonstance, le général Trochu obéit à un sentiment d'amitié. Il suffit de comparer les services des généraux Vinoy et Ducrot pour juger auquel des deux revenait le commandement des 13e et 14e corps d'armée (1).

(1) Ducrot (Auguste-Alexandre) était né à Nevers, le 24 février 1817. Sorti de Saint-Cyr, il fut promu lieutenant en 1840, capitaine deux ans après, commandant en 1847, lieutenant-colonel en 1851, colonel en 1853, général de brigade le 13 mars 1858, et général de division le 7 juin 1865. Il avait servi longtemps en Afrique, puis en Italie en 1859 ; il commandait, en 1869, à Strasbourg, la 6e division territoriale.

Au début des hostilités, le général Ducrot fut nommé commandant de la 1re division du premier corps d'armée, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, et prit part à la bataille de Reichshoffen (4 août). Revenu à Châlons

Au point de vue stratégique, la réunion des deux corps d'armée dans les mains d'un seul général ne semblait pas utile, les deux corps étant séparés, l'un au sud, vers Châtillon, et l'autre à Vincennes. Il fut donc convenu que le 13e corps resterait détaché du commandement du général Ducrot, et que celui-ci n'exercerait réellement le commandement en chef des deux corps d'armée que dans le cas où, par suite des opérations, ils se trouveraient réunis, circonstance qui ne se présenta jamais.

Les reconnaissances et les observations des forts firent connaître, le 22 septembre, que les grand'gardes ennemies étaient peu considérables sur le plateau de Villejuif, et que, du côté de Châtillon, elles ne dépassaient pas une zone encore assez éloignée des forts.

En conséquence, l'ordre fut donné pour un mouvement offensif. Les deux divisions de Maud'huy et Blanchard durent sortir de Paris pour camper à l'extérieur. C'est au 13e corps que devait appartenir l'honneur de la première attaque.

Il s'agissait de la reprise de la redoute des Hautes-Bruyères et de celle du Moulin-Saquet.

Le 23 septembre, dans la soirée, deux bataillons de la

avec quelques bataillons, il fut mis à la tête du premier corps reformé dans l'armée nouvelle, dont le commandement était confié au duc de Magenta. Lorsque celui-ci se décida à tenter un mouvement de jonction sur Metz, le général Ducrot marcha sur la Meuse, et, le 1er septembre, combattit à Sedan. Le maréchal de Mac-Mahon, blessé grièvement au commencement de la bataille, donna le commandement en chef au général Ducrot, qui, voulant se ménager une retraite sur la Belgique, ordonna des mouvements que vint suspendre l'arrivée du général de Wimpffen. Fait prisonnier à Sedan, comme nous l'avons dit, le général Ducrot parvint à s'évader de Pont-à-Mousson, et était revenu à Paris où le président du gouvernement lui confia le commandement des 13e et 14e corps.

Le général Vinoy était général de division dix ans avant le général Ducrot. Celui-ci n'avait fait, ni la campagne de Crimée, ni la campagne d'Italie, où Vinoy s'était distingué. Enfin, la belle retraite du 13e corps, de Mézières à Paris, mettait Vinoy dans une situation exceptionnelle qu'aurait dû respecter le général Trochu.

brigade Dumoulin prirent position à Villejuif, que l'ennemi n'occupait que le jour. Mais l'opération sur la redoute des Hautes-Bruyères présentait plus de difficultés ; en effet, l'ouvrage était occupé par des forces assez considérables, et le général de Maud'huy ne voulut pas s'engager à fond à une heure aussi tardive. Il se retira donc et attendit le jour.

Vers trois heures du matin, le bataillon prussien de garde se présentait sans défiance à Villejuif. Il fut reçu par une vive fusillade qui le rejeta hors du village.

A la redoute des Hautes-Bruyères, l'affaire fut plus chaude. A la pointe du jour, une de nos colonnes s'était élancée sur l'ouvrage et l'avait vivement enlevé. L'ennemi s'était replié, se bornant à garder les villages de Chevilly et de l'Hay. Il nous abandonnait la redoute dans un état déplorable. Tout y était dégradé, parapets et fossés, au point qu'il devint impossible de s'y maintenir.

Lorsque les Prussiens virent que nos troupes étaient maîtresses de la ligne des hauteurs, ils mirent en position une nombreuse artillerie du côté de l'Hay et de Chevilly, et ouvrirent un feu très vif sur nos colonnes. Notre artillerie ayant pris position entre le village de Villejuif et l'ouvrage des Hautes-Bruyères, résista pendant toute la matinée aux batteries prussiennes.

En même temps l'ennemi tenta à deux reprises d'enlever notre position, en lançant contre elle des colonnes d'infanterie. Nos mitrailleuses les repoussèrent. Vers une heure de l'après-midi les Allemands cessèrent leur feu.

Nos troupes conservaient donc les positions conquises dans la matinée. Le général Vinoy fit commencer immédiatement les travaux nécessaires pour remettre les ouvrages en état de défense.

Les soldats qui venaient de combattre vaillamment s'armèrent de pelles et de pioches et se mirent au travail avec une discipline remarquable.

En elle-même, l'affaire n'avait pas une grande importance, peu de troupes ayant été engagées de part et d'autre ; nos pertes n'étaient que de 70 hommes tués ou blessés. Mais le succès devenait sérieux au point de vue moral. Les Allemands ne semblaient plus aussi terribles à nos jeunes soldats. Leurs colonnes d'attaque avaient été repoussées, et leur artillerie avait dû se taire devant la nôtre. Enfin, au point de vue militaire, la position abandonnée par l'ennemi était des plus importantes.

L'abandon sans combat, par ordre du gouverneur de Paris, des redoutes de Saquet et des Hautes-Bruyères avait été un événement malheureux ; leur reprise fut notre premier succès.

La journée devenait pour les Parisiens pleine d'émotions. On écoutait le bruit du canon, on allait au-devant des premiers blessés qui arrivaient encore pleins d'ardeur. On criait *victoire* et chacun oubliait ses douleurs de la première rencontre. On était fier et de bouche en bouche l'affaire prenait des proportions héroïques. Les uns affirmaient que douze mille Prussiens étaient anéantis, et que six mille, cernés dans un bois, n'avaient d'autre salut que de capituler. D'autres répandaient la nouvelle de prises formidables : quarante canons et vingt mitrailleuses. Pendant le combat de Villejuif, l'amiral Saisset partait en reconnaissance vers le Bourget et chassait l'ennemi du village de Drancy. De son côté, le général de Bellemare, qui commandait à Saint-Denis, attaquait Pierrefitte et en chassait les Allemands. Le rapport militaire signalait la belle conduite du 82e régiment de marche.

Les services publics fonctionnaient comme d'habitude, les magasins étaient ouverts, les voitures circulaient moins nombreuses, il est vrai, les journaux paraissaient régulièrement, les omnibus marchaient encore, les facteurs de la poste allaient, comme d'habitude, de porte en porte ; le soir, l'éclairage brillait, et pendant le jour les

marchands ambulants faisaient entendre leurs cris monotones, tandis que les enfants jouaient bruyamment dans les carrefours. Seulement les théâtres avaient fermé leurs portes, et les amis des champs devaient se contenter des Tuileries et du Luxembourg, dont les arbres antiques étaient encore debout.

Un observateur attentif aurait pu remarquer que les églises se peuplaient de plus en plus, et que les clubs devenaient d'une violence dont les bons citoyens s'effrayaient.

Le dimanche 25 septembre, les bivouacs de cantonnements du côté d'Issy furent envahis par une foule de Parisiens, que la curiosité attirait hors de la ville. Ils voulaient, suivant leur coutume, passer le dimanche à la campagne. Les gardes nationaux de service aux remparts avaient laissé passer la foule bourgeoise, n'arrêtant que les militaires; méfiants et soupçonneux, ils regardèrent d'un regard craintif les officiers de l'armée et de la mobile mêlés aux promeneurs. Ils demandèrent aux officiers leurs permis de sortie, firent des arrestations et maltraitèrent ceux qui ne portaient pas l'uniforme de la garde nationale. De son côté, la foule de plus en plus nombreuse, indiscrète par nature, voulut dépasser les lignes et forcer la consigne des sentinelles. On en vint aux injures, puis aux menaces, et l'on put craindre qu'un grave conflit ne s'élevât. Sur la place d'Issy, un capitaine d'artillerie fut obligé de faire mettre en batterie, pour intimider, une mitrailleuse chargée et dirigée contre ceux qui en venaient aux mains.

Plus loin, les mobiles du fort d'Issy voyant leurs amis et leurs parents arriver jusqu'à la porte même du fort, munis de permis de circulation obtenus sans difficulté, sortirent avec eux, abandonnant leur poste. Il y eut un certain moment pendant lequel le fort se trouva sans défenseurs, la garnison chantant dans les cabarets des env-

rons. Des querelles violentes s'élevèrent entre les mobiles qui voulaient reconduire à Paris leurs amis et les sentinelles cherchant à les faire rentrer dans le fort.

Si quelques compagnies de Prussiens eussent paru à l'horizon, de tels désordres pouvaient avoir de déplorables conséquences.

XII

Le combat de Bicêtre eut lieu le 30 septembre. Vinoy avait cru remarquer que sur le front sud les Prussiens se gardaient mal, et qu'il serait possible, au moyen d'une attaque brusquée, de repousser au loin les lignes d'investissement et notamment de dégager Choisy-le-Roi, où il supposait que l'ennemi avait un pont sur la Seine pour établir ses communications. Il proposa au gouverneur une attaque sur ce point. En approuvant le projet, le général Trochu le transforma et en fit une véritable bataille, où quarante mille hommes combattirent.

Les troupes étaient formées en trois colonnes ; la colonne de droite, brigade Dumoulin, et la division de Maud'huy marchant sur l'Hay.

La colonne du centre, brigade Guilhem de la division Blanchard, marchant sur Chevilly.

La colonne de gauche, brigade Blaise de la division de Maud'huy, marchant sur Thiais et Choisy-le-Roi.

La brigade Daudel de la division d'Exéa formait la réserve avec les mobiles de la Vendée et la brigade de cavalerie Cousin.

Sur la rive droite de la Seine, la brigade Mattat de la division d'Exéa, et la brigade de cavalerie de Bernis, devaient faire une démonstration sur Notre-Dame-des-Mèches. Enfin la brigade Susbielle de la division Blan-

chard devait occuper l'ennemi à l'extrême droite, dans la vallée de la Bièvre.

Cet ordre de bataille était défectueux. Des brigades de divisions différentes se trouvaient intercalées sans raison. Une brigade de la division Blanchard est tout à fait séparée des autres. Les deux brigades de la division de Maud'huy ont entre elles une brigade de la division Blanchard. Les démonstrations sur les deux ailes sont faites avec des forces insuffisantes, distraites à tort de l'attaque principale, sur le front de laquelle il ne reste que 25.000 hommes, répartis sur un front de six kilomètres. On devait prévoir que l'attaque serait repoussée, puisqu'il s'agissait d'enlever des villages fortifiés et défendus par de bonnes troupes.

Dans la matinée du 30 septembre, les forts commencèrent l'attaque par une violente canonnade qui dura une demi-heure. Ce feu terrible indiqua aux assiégeants le point que nous allions attaquer.

Aussitôt après, la brigade Blaise se déploie et attaque de front. Les Prussiens rétrogradent jusqu'à Choisy et le combat se prolonge autour du village. Nous sommes vainqueurs, mais à un retour offensif de l'ennemi les nôtres sont ramenés faute d'être soutenus.

La brigade Guilhem enlevait Chevilly, et le général se faisait tuer à la tête de sa troupe.

Nous étions également repoussés du côté de l'Hay. L'affaire se terminait comme elle avait commencé, par une violente canonnade des forts. L'ennemi avait perdu 28 officiers et 413 soldats. Nos pertes étaient de 1.988 hommes.

Les Prussiens ramenèrent aux avant-postes le cercueil du général Guilhem couronné de fleurs, et lui rendirent les honneurs militaires.

Le matin même, vers dix heures, le gouverneur de Paris s'était transporté au fort de Bicêtre. Il avait été

témoin du calme des troupes pendant leur retraite.

Le général Vinoy a écrit, à propos de ce combat, des réflexions fort justes : « En somme, le combat de Chevilly, s'il n'avait pas réussi, quant au but qu'on s'était proposé, n'en était pas moins glorieux pour les troupes, qui l'avaient soutenu avec beaucoup de fermeté et de bravoure. Il avait surtout une réelle importance au point de vue de l'effet moral qu'il devait produire sur toute l'armée de la défense. En effet, il donnait cette fois une marque certaine de la solidité des régiments engagés : le rapprochement que chacun pouvait faire entre la réelle valeur de ces troupes et la défaillance de celles qui avaient combattu aux premiers jours du siège était d'un heureux présage, et l'honneur qui en rejaillissait sur l'armée tout entière augmentait son influence sur Paris même.... Enfin, l'issue de ce combat démontrait d'une manière certaine qu'il était facile d'aborder et d'inquiéter assez sérieusement l'ennemi jusqu'au milieu de ses lignes de défense (1). »

L'investissement de Paris durait depuis environ quinze jours. Les nouvelles étaient rares, mais les privations ne se faisaient pas encore trop durement sentir ; les parcs à bestiaux étaient remplis de bœufs et de moutons, et les divers approvisionnements suffisaient.

Le bourgeois de Paris s'accoutumait au bruit du canon. Sans cesse en uniforme, il s'habituait aux allures guerrières et parlait sans cesse de la grande sortie où l'armée allemande serait exterminée.

De l'autre côté des murailles, le Prussien se montrait arrogant. L'état-major du prince royal de Prusse arrivait, tout fier de sa composition : on y remarquait le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, grand musicien ; le prince de Hohenzollern, cause involontaire de la guerre ; le duc

(1) *Opérations du* 13e *corps d'armée*. Général Vinoy.

et le prince héritier de Wurtemberg; les princes de Saxe-Weymar et de Mecklembourg-Strelitz ; le chef d'état-major Blumenthal ; le maréchal de La Tour, comte d'Eulenbourg ; le colonel anglais Walker ; puis une foule de journalistes, dont la plupart avaient reçu à Paris une hospitalité fraternelle, et qui maintenant insultaient les Parisiens : le correspondant du *Times*, M. Russel ; l'auteur du roman populaire *Doit et Avoir*, M. Freytag ; M. Skimmes, du journal le *Daily-News ;* M. Landeks, de l'*Illustrated London-News*, sans compter les autres. Il fallait se déchirer la proie, et tous les vautours de l'Europe planaient autour des aigles prussiennes.

Le rédacteur de la *Gazette de Cologne*, Hans Wachenhusen, s'indigne que Paris n'ouvre point ses portes, et dit : « Bazeilles ne leur a donc pas servi de leçon ? Faut-il que Paris en cendres soit la punition d'un fanatisme désormais impuissant ? »

Ce même journaliste, qui a longtemps habité la grande ville assiégée, trace ces lignes : « ..... Dans huit jours, MM. les Parisiens feront connaissance avec nos obus. Je gage qu'à la première bombe éclatant en place de Grève, ou bien en plein Jardin-Mabille, ou bien encore dans un café-concert quelconque, le gouvernement de l'Hôtel de ville se hâtera d'abdiquer ; car il faut bien se convaincre que tous les beaux projets de défense nationale, dont on nous entretient en ce moment, ne dureront que ce que dure un feu de paille. » Tel était l'avis de la *Gazette de Cologne*.

Le chroniqueur du journal *Uber Land und Meer* fait savoir à l'Europe que, « pendant la marche des Allemands sur Paris, la moitié de l'armée était malade pour avoir bu trop de vin et mangé trop de raisin. De même, ajoute ce journaliste facétieux, que nous bombardons leurs forteresses avec leurs propres canons, de même nous portons des *toasts* à l'Allemagne avec leurs propres vins. »

Un autre écrivain allemand, M. Arnold Welmer, nous fait savoir, dans son *Voyage de Stuttgard à Paris*, que « les magasins de comestibles dans les villes qu'il traverse se partagent, avec les cabarets, les faveurs des soldats allemands. Ils croient que c'est en leur honneur que les marchands ont entouré de branches de laurier les hures et les galantines qui ornent leurs étalages. »

Les Prussiens croyaient que, de Sedan à Paris, ils marcheraient en triomphe. M. Wachenhusen lui-même est devenu mélancolique à l'aspect de la campagne déserte : « A partir de *Château-Thierry*, écrit-il, le pays semble un véritable jardin, ou, pour mieux dire, un paradis, — mais un paradis désert. Les maisons sont abandonnées, l'âtre ne fume plus, et nul visage avenant ne vient animer les solitudes. Depuis huit jours, j'erre dans une nature morte. Un oiseau qui s'envole, un lézard qui glisse dans l'herbe, un chat qui s'enfuit à mon approche, me paraissent un événement. De temps en temps, on aperçoit les ruines de maisons incendiées, et l'on se dit avec tristesse, en les contemplant, que le *sixième* corps, qui a ouvert la marche à travers cette contrée, a eu à souffrir du fanatisme des populations..... La vraie guerre est terminée ; l'intérêt dramatique a eu son apogée à Sedan, car, en vérité, une association de fantaisistes aux mains calleuses ne représente pas un ennemi digne de nous. »

En citant quelques extraits de journaux allemands, nous voulons prouver qu'au delà du Rhin, on croyait fermement que Paris ne se défendrait pas. On ne saura jamais quelle fut l'existence fébrile de l'Allemagne depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 28 janvier 1871 ; il y eut de profonds découragements et de longues défaillances.

Sous le second Empire plus encore que sous les règnes précédents, des officier allemands suivaient nos colonnes

expéditionnaires en Algérie, fréquentaient nos réunions de troupes, visitaient nos casernes, se tenaient au courant de nos services, et connaissaient à merveille le fort et le faible de notre armée. Les officiers français recevaient ces étrangers avec une confiance entière, voyant en eux des camarades, touristes militaires, et jamais des ennemis, encore moins des espions.

Parmi les étrangers qui avaient reçu, dans nos régiments, un accueil fraternel se trouvait M. de Wickede, qui, pendant la guerre, était devenu le correspondant militaire de la *Gazette de Cologne*. En cette qualité, il marchait sur Paris, qu'il avait autrefois admiré et courtisé.

Comme il n'y avait nul danger à précéder l'avant-garde, quatre cavaliers chevauchaient seuls sous la conduite de M. de Wickede. Voici ce qu'il raconte :

« Quand nous arrivâmes sur les hauteurs de Boissy, nous eûmes tout à coup sous les yeux, et à une distance qui permettait de distinguer nettement l'ensemble du panorama, la longue, la large, l'immense mer des maisons de Paris. Mes trois compagnons, de vrais officiers prussiens, et qui n'avaient point encore vu Paris, poussèrent des cris de joie à ce spectacle. Le sentiment qui les animait était légitime : c'était la victoire qui parlait en eux. Pour moi, je ne puis nier que ce moment me porta à des réflexions très diverses. Que de fois et avec quel plaisir n'avais-je point séjourné naguère dans cette ville ! Que d'heures fructueuses et intéressantes n'avais-je point passées dans ses casernes et dans ses établissements militaires ! Que d'aimables camarades, que de dévoués compagnons d'armes rencontrés dans les rangs des officiers français ! — Et dire que maintenant tout cela est en hostilité ouverte, en hostilité aiguë, acharnée contre nous ! — Et moi-même, puis-je former un autre désir que celui de voir nos batteries de siège ouvrir, sous peu de jours, et avec une efficacité dévastatrice,

leur feu sur cette ville, afin que notre drapeau *prussien*, notre drapeau noir et blanc, flotte fièrement sur ce palais des Tuileries ? — Que ne s'est-il pas élevé déjà de cet océan de maisons, dominé par les deux tours de Notre-Dame, qu'à l'aide de nos lorgnettes nous voyons se détacher nettement sur l'horizon bleu marbré ? — Quel progrès de la civilisation, quelles inventions bienfaisantes, mais aussi quelles horreurs, quelles brutalités, *quelles* (*sic*) mensonges, quelles dépravations l'Europe — que dis-je, l'Europe ? — le monde entier ne doit-il pas à cette ville dont nous nous approchons en vainqueurs ! »

Tels sont les sentiments de cet officier supérieur de l'armée prussienne. Il oublie qu'il eut l'honneur de vivre avec les braves officiers du 4e chasseurs d'Afrique ; il oublie qu'il suivit l'armée française en Crimée !

La vue de Paris et de ses remparts exaspérait les Prussiens. Un de leurs écrivains, docteur fort connu, terminait sa correspondance par cette phrase à sensation : « Le glaive allemand est suspendu sur Paris, et Paris s'écrie comme jadis la Dubarry sur l'échafaud : *Encore un moment*, *monsieur le bourreau !* »

XIII

Derrière ces murailles tant maudites par l'Allemand vivait le Parisien. Tracer son portrait serait vraiment difficile, surtout au début de l'investissement. Le regard ne pouvait s'arrêter sur rien, parce que tout était en mouvement. On écoutait sans entendre, car le bruit assourdissait ; dans le trouble des esprits, la raison ne distinguait que vaguement le vrai du faux, le juste de l'injuste. On passait presque sans transition de la joie des victoires au désespoir des défaites ; et, quelques heures après, il se trouvait que victoires et défaites

n'étaient que mensonges. Les intelligences avaient subi, depuis Wissembourg et Sedan, de terribles secousses. Les uns gardaient un morne silence, les autres parlaient sans cesse pour n'exprimer aucune pensée. Il y avait, dans les carrefours, une sédition permanente, une multitude en débauche ; et dans les foyers silencieux, des hommes de bien cherchant à deviner quels nouveaux sacrifices on pourrait faire à la patrie.

Le Parisien de ces temps de délire est donc impossible à peindre. Son image est confuse ; le voilà qui apparaît trempé de pluie, souillé de boue, transi de froid, souffrant de la faim, ayant aux lèvres des malédictions, courbé sous le poids d'un sac et d'un fusil ; mais écoutez les battements de son cœur, ils sont pour la patrie. C'est pour la patrie qu'il a abandonné le vieux foyer de la famille au fond de sa province ; il est venu à Paris sous mille formes : soldat, mobile, garde national, franc-tireur ; il est pauvre, et chacun le coudoie sans le connaître.

Un soir peut-être, après quelque sortie, il ne rentrera plus. Sa mort sera ignorée, comme sa vie.

C'est ainsi que malgré tout j'aime à me représenter ce Parisien, qui n'avait rien d'aimable, rien de courtois, et faisait trop souvent sentir sa tyrannie.

Les officiers allemands dispersés dans la vaste circonférence qui entourait la grande cité reprochaient amèrement aux Parisiens de manquer de vertus. Ils avaient été moins exigeants lorsqu'ils étaient venus sans armes aux époques précédentes ; non seulement ils avaient fait au vice un excellent accueil, mais la plupart ne venaient à Paris que pour le rencontrer moins hideux qu'à Berlin.

Pendant le siège, la vertu ne circulait pas dans les carrefours ; elle se renfermait dans les logis, ou s'en allait aux avant-postes.

Voilà pourquoi beaucoup parmi les curieux ne l'ont pas rencontrée souvent.

Mais elle n'a pas un seul jour cessé d'exister, témoins les récits de M. Edmond Rousse, si doux et si fiers en même temps ; récits qui seuls feraient aimer la patrie, en montrant que cet amour est le plus saint de tous.

Si nos malheurs n'avaient pas tari les sources de la noble pensée, dans ce Paris assiégé par l'Allemagne, l'esprit gaulois conservait sa puissance. Le Parisien se retrouvait avec sa bonne humeur et ses plaisanteries. Chaque jour, même aux heures du bombardement, même lorsque le pain manquait, le spectateur attentif entendait un éclat de rire. On riait un peu de tout, du Prussien d'abord, qu'il se nommât Guillaume ou Bismarck ; on riait du gouvernement nouveau encore plus que de l'ancien ; on riait même du garde national et de ses allures guerrières. Des attroupements aux portes des libraires riaient des caricatures où Gambetta montait à l'assaut d'une place forte, où le vieux Crémieux prenait, au manège, une leçon d'équitation. Les rires éclataient à la vue des officiers prussiens portant sur la poitrine des montres, au lieu de décorations.

Jamais les promenades ne furent plus fréquentées que pendant les premiers jours du siège. Un temps superbe favorisait les courses du Parisien dans ses observatoires. Avant tout, chacun voulait voir le *Mont-Valérien.*

« — Si j'étais plus près, je voudrais l'embrasser », s'écriait une jeune ouvrière.

« — Je me charge de lui porter le baiser », répondait un mobile de la Seine.

Alors, au milieu des cris de joie de l'assistance, le couple s'embrassait.

Après avoir contemplé le Mont-Valérien, qui, de ses canons, saluait amis et ennemis, la foule se rendait au bois de Boulogne, pour visiter les bœufs et les moutons.

Le Parisien dissertait longuement sur les races normandes ou bretonnes. Il connaissait Caen aussi bien que Quimper, car le Parisien est comme les princes du temps passé, il sait tout sans avoir rien appris.

Les mobiles de province, transformés en bergers, offraient galamment aux visiteuses le lait fumant des vaches qu'ils venaient de traire ; les dames soulevaient gaiement l'extrémité de leurs vêtements, franchissaient les obstacles, et buvaient en montrant leurs dents blanches dans la tasse de bois, tandis que de vieux bœufs, regrettant leurs lointains pâturages, faisaient entendre des gémissements. Le Parisien qui voyait boire la jeune fille, criait : « C'est pour le roi de Prusse. »

La butte Montmartre recevait aussi de nombreuses visites. La tour de Solferino, tant aimée du peuple qui, de là, admirait son Paris, n'était plus qu'un poste télégraphique ; au pied de la butte, à côté de la vénérable abbaye, les mobiles et les francs-tireurs faisaient l'exercice sur le sol accidenté. La place Saint-Pierre était couverte de tentes, où des soldats nettoyaient leurs armes et leurs effets. Un peu plus bas, sur le versant de la butte, des chevaux de bois et même un théâtre ambulant servaient de grande halte aux enfants et aux mères de famille.

Mais, de tous les spectacles, aucun ne plaisait aux Parisiens comme le départ des ballons (1). La foule alors était immense. Marchands de toutes sortes, aveugles et amputés, musiciens, soldats, matelots, bandes chantant la *Marseillaise*, ou *Mourir pour la Patrie*, bruits de carrousels et commandements militaires, tout se réunissait pour étourdir le promeneur en quête d'observations philosophiques.

Il y avait, dans cette foule, des hommes qui n'avaient

(1) Dans la suite, les ballons ne partirent que la nuit.

d'autres préoccupations que les combats. Ceux-là se rendaient chaque jour à Montmartre ou au Père-Lachaise. Du pont du chemin de fer de ceinture jeté sur la Seine, au Point-du-Jour, on pouvait fort bien voir les Prussiens sur les hauteurs de Meudon. Des industriels louaient des lorgnettes, tandis que des télescopes étaient au service du public pour la somme de dix centimes. Les propriétaires des télescopes expliquaient à haute voix les positions de l'ennemi, et ne cachaient même pas le plan du général Trochu déposé chez son notaire.

Les théâtres étaient fermés par ordre de la police ; ils servaient, comme tous les monuments publics, d'ateliers, de magasins ou d'ambulances. Le nouvel Opéra était à peine terminé et ce temple de la musique et de la danse allait recevoir une prosaïque destination.

On craignait que les Allemands, en coupant les conduits, ne privassent d'eau la ville de Paris. M. Charles Garnier, l'intelligent architecte de l'Opéra, se souvint que le monument était bâti sur une nappe d'eau qui prenait sa source sur les hauteurs de Montmartre. Il fit aussitôt creuser le lit de béton sur lequel reposaient les fondements de l'édifice, et il en jaillit un courant d'eau qui remplit complètement les caves inférieures du gigantesque monument. Au rez-de-chaussée, il logea les mobiles; dans les étages, furent emmagasinés des effets d'habillement et des approvisionnements. On y installa même une boulangerie militaire. Garnier établit, dans ce palais d'or et de marbre, des cuisines, des logements pour les officiers, une ambulance pour les blessés, et, sur le toit, il fit monter tout un système de signaux et un appareil électrique en correspondance avec le télégraphe des tours de l'église de Saint-Sulpice.

Le Théâtre-Français fut converti en ambulance, ainsi que les théâtres des Variétés et l'Opéra-Italien ; le théâtre de la Gaieté fut consacré à la confection des unifor-

mes, et le cirque de l'Impératrice à la fabrication des cartouches.

Aux palais des Tuileries, du Luxembourg, de l'Elysée, du Palais-Royal, de l'Industrie et au Palais de Justice, il y avait aussi des ambulances sur lesquelles le drapeau de Genève flottait à côté du drapeau tricolore. Le Jardin des Plantes servait au campement de l'artillerie, le jardin des Tuileries était plein de chevaux et de canons. Il n'y avait pas un jardin qui ne fût utilisé pour la défense.

Le gouvernement avait fait aux clubs une place un peu large : le club de la Délivrance siégeait salle Valentino ; le club de la Résistance, à l'Alcazar; le club des Etats-Unis d'Europe, aux Porcherons ; le club de 1870, à l'Elysée-Montmartre ; le club des Parisiens, au Concert Parisien (rue du Faubourg-Saint-Denis) ; le club de la Vengeance, dans la salle de la Gaieté ; le club de Montmartre, à la Reine-Blanche ; le club des Montagnards, au concert du Gaulois (boulevard de Strasbourg) ; le club de l'Alhambra, dans la salle des concerts de l'Alhambra. Il y avait tous les soirs réunion publique au Pré-aux-Clercs.

Le temps magnifique en septembre et au commencement d'octobre permettait de rester sur les terrasses des cafés aux grands boulevards. Le spectacle était varié de bataillons de la garde nationale allant et venant fièrement de l'arc de triomphe de l'Etoile à la barrière du Trône, ornés de sapeurs, de cantinières et d'enfants de troupes ; des francs-tireurs, aux costumes bizarres, défilaient au pas de course ; ils rencontraient les alliés de tous pays aux uniformes américains, danois, portugais, norvégiens, amis inconnus, mais très démonstratifs ; au milieu de ce mélange, le galon dominait, les bras en étaient couverts de l'épaule au poignet. Les poitrines disparaissaient sous les décorations de toutes formes suspendues aux rubans de toutes couleurs, décorations inconnues dans les chancelleries. Des vieillards à barbe

blanche, des enfants imberbes attiraient les regards par des attitudes théâtrales et de tragiques déclamations. Dans les premiers temps surtout, la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde, était le terme des pèlerinages patriotiques.

Puis tout à coup un attroupement se formait, et, du milieu de la foule, quelque passant sortait, battu, déchiré, traîné dans la boue, aux cris féroces de : *A mort l'espion prussien !*

Conduit au poste, le malheureux, plus mort que vif, prouvait, en indiquant son domicile, qu'il n'avait jamais été qu'un bon républicain de Paris.

Celui qui avait en main le journal du matin était entouré de curieux en quête de nouvelles. Les auditeurs trépignaient d'orgueil en entendant lire dans le journal officiel du 6 octobre (1) ce récit héroïque : « Quatre compagnies du 15e bataillon de la garde mobile de la Seine ont fait, vers une heure de l'après-midi, dans le village de Clermont, une reconnaissance qui a eu les plus heureux résultats. Nous n'avons pas eu un blessé et nos soldats ont rapporté deux fusils, un sabre et un fourreau de sabre. »

XIV

Mais au milieu de ces ivresses, de ces vanités, de ces folies vivait toujours le véritable Français au cœur d'or, à l'âme fière, au courage modeste. Nous en voulons donner un seul témoignage.

Dans la rue Saint-Antoine demeurait depuis longtemps un ouvrier menuisier nommé Marchis, plus connu dans les ateliers sous le nom du *pompier*. Il n'était plus jeune,

(1) Voir l'*Officiel* du 6 octobre 1870.

ayant fait deux congés de sept ans dans l'armée. Le dernier congé avait été terminé dans les sapeurs-pompiers de Paris, d'où lui venait son surnom.

Bon ouvrier, laborieux, intelligent, sobre, économe, le pompier avait amassé un petit capital pour ses vieux jours. Il était veuf et père d'un fils âgé de dix-sept ans. Celui-ci, fuyant la surveillance paternelle, avait débuté par être le gamin, trop vanté, de Paris, pour devenir une sorte de vagabond. Retenu au travail pendant toute la durée du jour, l'ouvrier en général ne peut surveiller sa jeune famille ; aussi le pompier comptait-il sur le service militaire pour ramener son fils au bien. Il lui répétait souvent : « Dans un an, tu partiras pour l'Afrique. »

Le jeune homme paraissait peu à l'atelier et rarement à la maison où le père le nourrissait. Nul ne connaissait la vie qu'il menait, et le pompier cherchait en vain à le ramener au logis.

Lorsque les armées allemandes entourèrent Paris, les absences du jeune homme devinrent plus longues et plus fréquentes. Il rentrait le soir, apportant des pommes de terre arrachées par lui dans les environs de Paris. Tel était, disait-il, l'emploi de ses journées.

Le père désapprouvait ce qu'il considérait comme un vol, mais son autorité s'affaiblissait, et malgré ses défenses le fils s'échappait de nouveau.

Lorsqu'il servait dans les sapeurs-pompiers de Paris, Marchis avait rencontré un bon camarade nommé Charles N... (1), qui était devenu son ami fidèle et dévoué. Charles N..., après avoir quitté le service, vivait de son travail. Modeste relieur, il possédait une petite boutique où tout respirait l'aisance et le bonheur. Une excellente et brave femme se tenait au comptoir et près d'elle une jeune fille, ouvrière comme sa mère, maniait lestement

(1) Nous tairons le nom de cet homme, qui ne veut pas sortir de son obscurité.

l'aiguille. Le fils, âgé de dix-huit ans, était engagé dans le 35e de ligne.

Depuis le commencement du siège, les travaux de Marchis et de Charles N..., presqu'entièrement suspendus, leur laissaient des loisirs, et ils se visitaient presque chaque jour. Ces deux vieux amis demeuraient quelquefois des heures entières sans échanger une parole. Charles N... était sombre et semblait éprouver un profond chagrin.

Le 12 octobre 1870, les deux vétérans étaient réunis chez le pompier, qui, la tête basse, le regard fixe, écoutait les bruits du dehors. Charles N... se levait de temps en temps, allait au hasard dans l'atelier, considérant tour à tour chaque meuble comme pour se donner une contenance. Enfin, il s'arrêta devant son ami et, se baissant pour lui parler à voix basse, lui dit : Courage, Marchis !

Celui-ci se redressa vivement mais en silence, interrogeant du regard seulement.

Charles N... reprit : « Ton fils est l'espion des Prussiens. Chaque jour il se rend dans une maison du côté de Bagneux où l'attendent des officiers allemands ; il leur apporte les nouvelles de Paris, et reçoit de l'argent et des pommes de terre qui servent de prétexte à ses sorties. »

Les yeux égarés, le front inondé de sueur, la bouche entr'ouverte, tremblant, deux larmes aux paupières, Marchis sembla paralysé. Charles N... lui tendit une carafe pleine d'eau froide et l'approcha de ses lèvres. Marchis se laissa faire ; dix minutes se passèrent ainsi où toutes les douleurs du monde envahirent l'âme du vieux soldat.

Tout à coup il se leva de sa chaise ou plutôt il s'élança dans l'atelier le front haut, menaçant, terrible. Charles N... ferma les fenêtres et pour étouffer le bruit tira les

rideaux. Puis il se jeta dans les bras de son ami et l'on entendit des sanglots étouffés.

Les historiens nous ont fait assister au spectacle de rois qui pleurent une couronne perdue ; mais, sans être démocrate, nous trouvons plus de grandeur dans le désespoir de ces ouvriers, vieux soldats de la France, qui, leur honneur mis en jeu, pleurent virilement. Pour conquérir cet honneur ils ont servi la patrie pendant la moitié de leur vie, ils ont bravé les blessures et la mort ; puis, rendus à la vie civile, ils ont travaillé de leurs mains mutilées pour conserver dans l'atelier l'honneur rapporté du camp !

Ils n'ont ni richesses, ni science, et ne possèdent que l'honneur. Paysans d'un village lointain, ils sont venus au régiment pour obéir à la loi, complètement ignorants.

Peu à peu, lentement, nous leur avons enseigné la beauté du devoir, puis plus lentement encore la sainteté du drapeau national, enfin nous leur avons confié les mystères sublimes de l'honneur. Ils ont compris ce qu'est la patrie et les plus nobles pensées, mais simples, sont entrées dans leur âme.

Et voilà que leur honneur est déchiré et jeté en pâture aux Prussiens !

Les deux amis demeurèrent enfermés jusqu'au soir, échangeant des pensées douloureuses. La nuit, Charles N... sortit et revint peu de temps après, apportant deux uniformes complets de gardes nationaux, deux fusils et des cartouches.

Après avoir revêtu l'un des uniformes, Charles N... sortit en emportant fusil et giberne. Le pompier se jeta tout habillé sur son lit et ne put goûter un seul instant de repos. Vers quatre heures du matin, il entendit, dans la pièce voisine, son fils se préparer au départ. La veille au soir le jeune homme était rentré sans bruit, évitant soigneusement le regard paternel. Le pompier endossa

l'uniforme de garde national et se rendit méconnaissable en cachant sa figure dans une large cravate de laine.

Le jeune homme sortit furtivement, évitant le moindre bruit. Le pompier, le fusil sur l'épaule, suivit son fils sans être vu. Charles N... attendait dans un enfoncement du côté opposé de la rue.

Ils suivirent le jeune homme qui, après s'être procuré quelques provisions dans divers magasins, achetait chez plusieurs marchands tous les journaux du jour. Denrées et papier s'engloutissaient dans un sac de toile caché sous ses blouses, car il en portait deux, l'une bleue, l'autre blanche. Avant de franchir la barrière de Paris, le jeune homme changea de coiffure et remplaça son képi par une casquette.

Le jour commençait à paraître lorsque la sentinelle des avant-postes vit passer un jeune ouvrier, presque un enfant. « On va aux pommes de terre, dit-il, car nous mourons de faim. » Bientôt après deux gardes nationaux, un peu âgés et marchant lentement, passèrent sans s'arrêter, avec ces simples mots : *Fort de Montrouge !*

Les trois hommes gagnèrent la campagne. Celui qui était en tête se retournait parfois sans s'inquiéter de ceux qu'il voyait derrière lui. Il ne semblait pas marcher vers un but déterminé, allant comme au hasard, mais gagnant toujours vers Bagneux. Les deux gardes nationaux qui s'étaient séparés ne se rejoignaient pas et décrivaient des courbes autour du jeune homme en se comprenant au moyen de signes convenus.

Ils arrivèrent enfin à la porte d'un jardin qui entourait une maison de campagne. Il était sept heures du matin. Les deux gardes nationaux se mirent à l'abri dans une masure encombrée de débris. Le jeune homme imita trois fois le cri d'un oiseau sauvage, et bientôt la porte s'entr'ouvrit et il disparut dans le jardin.

L'attente des deux amis fut longue; assis dans un

angle obscur de cette maison en ruines, ils voyaient sans être vus. Une porte du jardin glissa sur ses gonds, mais sur la face opposée. Deux officiers prussiens, casques en tête, enveloppés dans de larges capotes, franchirent cette porte conduisant le fils du pompier; celui-ci, qui était entré en blouse bleue, ressortait en blouse blanche; sa casquette était couverte d'une étoffe de toile grise. Ses précautions pour n'être pas reconnu témoignaient de ses craintes. Il indiqua par des signes faciles à comprendre diverses directions qui, d'après les ordres donnés la veille, devaient être suivies par les colonnes françaises pour l'attaque projetée. L'un des Prussiens, une carte à la main, traçait sur cette carte des lignes au crayon.

Les deux officiers comptèrent ensuite quelques pièces d'argent au jeune homme et rentrèrent dans cette maison inhabitée qui servait seulement de rendez-vous pour l'espionnage.

Le fils du pompier promena de longs regards vers tous les horizons, compta son argent, et souleva un sac de pommes de terre qu'un soldat prussien avait déposé devant la porte. Après avoir placé le sac sur son épaule il se dirigea directement vers la masure qui servait d'abri aux deux amis. C'était là, sans doute, que d'ordinaire il cachait son butin.

Le sol couvert de planches brisées, de pierres calcinées, de tuiles noircies par l'incendie rendait la marche difficile. Le jeune homme allait donc d'un pas inégal sans regarder devant lui. Tout à coup, dans l'ombre, une lourde main tomba sur sa poitrine, tandis qu'une voix étouffée prononçait ce cri : *A genoux, misérable !*

Le fils tomba les mains jointes, le visage égaré, tremblant à la voix de son père.

— Jette dans la boue tout ce que tu emportes, argent et papiers.

Il fut obéi.

— Maintenant, relève-toi, et marche devant nous.

Une troupe s'avançait vers Bagneux. C'étaient les mobiles de la Côte-d'Or et un bataillon de l'Aube. Les trois hommes rejoignirent en silence ce dernier bataillon. Ils en étaient à une petite distance, lorsque le pompier dit à son fils : « Mets ton képi, prends le fusil de Charles N... ainsi que sa giberne, et va te faire tuer. Je serai près de toi, ainsi que mon ami; tu nous connais, il n'y a donc pas à reculer. »

Le fils jeta sur son père un regard suppliant, plein de larmes, et murmura le mot *pardon! pardon!* Le pompier ne répondit même pas.

Quelques instants après une compagnie de mobiles entourée de fumée pénétrait dans la rue du village ; les balles sifflaient et les hommes tombaient. Le pompier faisait parfois sentir à son fils la crosse de son fusil; on le vit même user de la baïonnette; le jeune homme allait, le visage bouleversé, les genoux pliés, mais il ne pouvait s'arrêter. Enfin, une terrible décharge porta l'épouvante dans les rangs. La fumée devint tellement épaisse qu'on n'apercevait plus son chef de file. Le père se baissa et vit son fils le front inondé de sang, étendu sur le chemin.

Froidement, tranquillement, le pompier se redressa et dit à Charles N... : « C'est la justice de Dieu. » On fit quelques pas en avant dans une atmosphère de feu. Le pompier tendit un portefeuille à son ami, en disant : « C'est pour toi, mon camarade ; maintenant, mon tour est venu ; ce sera la justice des hommes. »

La nuit suivante une voiture d'ambulance emportait à Paris le corps du pompier ; une balle prussienne l'avait frappé au cœur.

Le camarade de Marchis hérita de ses économies et de son mobilier, et donna le tout aux pauvres.

Voilà comment deux pauvres ouvriers ont compris l'honneur, l'amour à leur pays.

Charles N... est maintenant un vieillard, quoique droit et vigoureux. Il vient voir son ancien commandant devenu général, et répète : « J'ai vu, dans l'espace d'une heure, le père et le fils étendus morts à mes pieds ; le père avait appris l'honneur sous le drapeau de la patrie, le fils s'était habitué au déshonneur au milieu des libres-penseurs et des misérables sans-patrie. »

CHAPITRE II

SOMMAIRE

Ambroise Paré et le docteur Larrey. — La convention de Genève. — Les ambulances pendant le siège. — Ambulances du Théâtre-Français, du Grand-Hôtel, de l'Odéon. — Les infirmiers volontaires. — Les sociétés de secours. — Les premiers cris de *Vive la Commune !* — Sortie pour reprendre la position de Châtillon. — Mort du commandant de Dampierre. — Les engagements volontaires. — La légende des volontaires de la première République. — Les vrais éfenseurs du pays. — Les trois armées du général Trochu commandées par Clément Thomas, le général Ducrot et la troisième par le général Trochu lui-même, puis par le général Vinoy. — Attaque du 21 octobre à la Malmaison. — Départ du corps diplomatique. — Le Parisien ne se décourage pas. — Prise du Bourget, qui nous est enlevé. — Le commandant Baroche est tué. — Le gouvernement de la Défense nationale prisonnier le 31 octobre. — Le plébiscite du 3 novembre. — Le général Vinoy. — Le général Trochu. — Les clubs. — Une femme pendant le siège. — La mortalité. — Cinq suicides pendant tout le siège. — Cas de folies nombreux. — Les petits bourgeois ont le plus souffert. — La charité. — Les bataillons de guerre de la garde nationale. — Changement dans les mœurs par le contact. — Les fusiliers marins à la garde des forts. — Récit d'un engagé volontaire de l'Ecole normale dans les fusiliers marins.

I

Après le traité de Passau, Charles-Quint arriva sous les murs de Metz en 1552. La ville, investie par une armée de 75.000 hommes, supporta le feu de 114 pièces de canon. La tranchée fut ouverte pendant quarante-cinq jours. Cependant, après deux mois d'efforts inouïs et la perte du tiers de ses troupes, le duc d'Albe (1), qui con-

(1) Fernand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, général et homme d'Etat

duisait les opérations du siège, fut obligé de se retirer. Dix mille Français seulement défendaient la place sous les ordres du duc de Guise.

Tout en tenant compte de la différence des temps et des progrès de toute nature, on peut comparer ce siège de Metz à celui soutenu par la ville de Paris en 1870-1871.

Mais, au seizième siècle, le soldat blessé ne recevait pas les soins admirables que Paris donna si généreusement à ses défenseurs tombés sur le champ de bataille ou atteints par la maladie.

L'un des contemporains du duc de Guise, né dans les rangs obscurs de la société, a puissamment contribué à imprimer au blessé le caractère sacré que lui accordent toutes les nations. Nous voulons parler d'Ambroise Paré (1), le chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III. La confiance qu'inspirait ce grand homme devint si générale que sa seule présence dans une ville assiégée ou dans une armée en campagne rassurait les combattants et ranimait l'espoir des blessés. Les soldats ennemis l'admiraient autant que les Français. Il vint à Metz, et le duc d'Albe lui fit le même accueil que le duc de Guise.

Si Ambroise Paré a imprimé d'immenses progrès à la chirurgie, ce n'est peut-être pas sa plus grande gloire ; il a fait entrer la pitié, la charité, le respect pour le malheur dans l'âme des armées. Ses paroles si belles : *Je le pansai et Dieu le guarit* sont sur les lèvres de tous nos chirurgiens et de nos vaillantes infirmières.

Un écho lointain du siège de Metz est venu consoler les assiégés de Paris, et dans nos ambulances, au milieu des gémissements, nous avons cru entendre souvent la

sous Charles-Quint et Philippe II, né en 1508 d'une des plus illustres familles d'Espagne, mort en 1582.

(1) Né en 1517 à Bourg-Hersent, près de Laval, mort en 1590.

grande voix d'Ambroise Paré répéter sa parole : *Courage et confiance, amis : le chirurgien est là !*

Le célèbre chirurgien du seizième siècle, si habile, si courageux, si bon, si dévoué à la patrie, si tendre pour le blessé, est pour nous la personnification du chirurgien militaire.

C'est aussi d'un chirurgien militaire que Napoléon Ier disait : « Larrey (1) est l'homme le plus vertueux que j'ai connu. »

« Si l'armée élève une colonne à la reconnaissance, elle doit l'ériger à Larrey. »

Lui aussi personnifia, au dix-neuvième siècle, la chirurgie militaire. Mais à Paris, pendant le siège, tous, depuis les plus illustres jusqu'aux futurs docteurs, veillaient sur nos blessés, et tel pauvre soldat a été soigné par un prince de la science. Tous les chirurgiens militaires se trouvant aux armées, les médecins civils les remplacèrent et les ambulances reçurent leurs soins si dévoués et si intelligents.

Le Parisien est naturellement bon, très secourable et généreux. Lorsqu'un accident survient, qu'une voiture renverse un passant, qu'une chute quelconque arrive, la foule se précipite vers celui qui souffre ou semble souffrir, vingt bras se tendent vers lui, on l'emporte à la pharmacie voisine et chacun s'improvise docteur pour offrir son remède. Toujours est-il que les bons sentiments l'emportent sur les mauvais. Cette foule trop impressionnable, souvent folle, se laisse parfois égarer, prend fait et cause pour le malfaiteur contre le représentant de la loi et va même jusqu'au crime. Ce sont là de cruelles erreurs qui ne sont pas complètement étrangères à des instincts généreux. Ignorant et crédule, aimant à jouer un rôle, à prendre la parole, à lutter

(1) Né en 1766 à Baudéan (Hautes-Pyrénées), mort à Lyon en 1842.

contre l'ordre, le peuple de Paris, pris en détail, est facile à conduire dans la bonne voie. Mais malheur à ceux qui le craignent : ils seront dévorés par lui.

Jamais les soldats blessés pendant le siège de Paris n'auraient reçu dans leurs familles des soins plus touchants que dans les ambulances.

En même temps que ses leçons de chirurgie, Ambroise Paré donnait des leçons d'humanité : « Voyant un jour creuser une fosse pour quelques soldats mourants que leur compagnie allait abandonner, il les réclama et les emporta sur une charrette. Faisant l'office de chirurgien, de médecin, d'apothicaire, de cuisinier, Ambroise Paré fit si bien qu'il les sauva. Les soldats voulaient porter le chirurgien en triomphe ; à la première étape, chacun des hommes d'armes lui donna un écu, chacun des archers un demi-écu. C'est la première ambulance. »

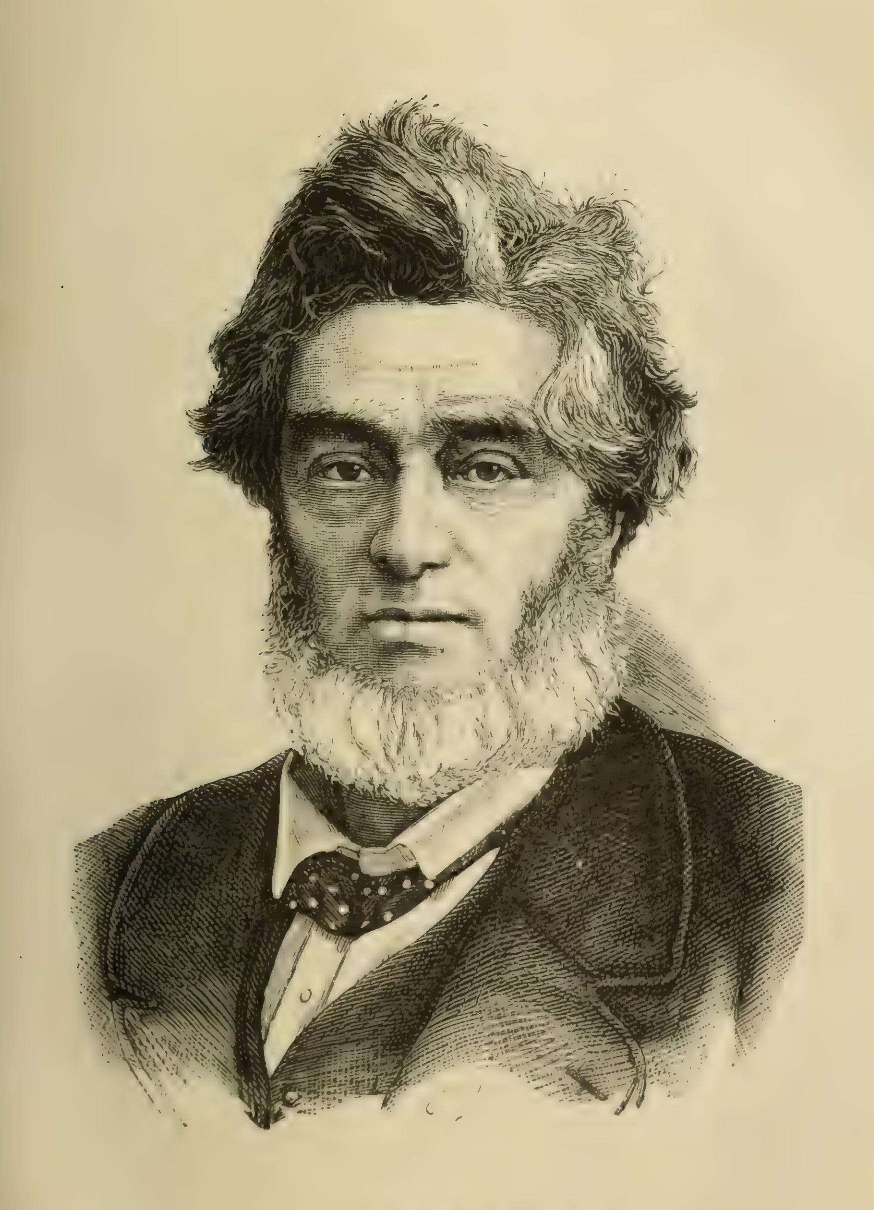
Jamais on n'en avait vu autant que pendant la dernière guerre, au siège de Paris surtout. En voici la raison historique.

Après la bataille de Solferino, un homme de bien qui avait été témoin du combat, M. Dunant, publia un livre (1) qu'il adressait à toute l'Europe et particulièrement aux souverains, aux ministres, aux généraux, aux publicistes. Il les conviait à l'œuvre qu'il méditait pour le soulagement des victimes de la guerre.

Pendant ce temps, M. Gustave Moynier, président de la Société génevoise d'utilité publique, proposait une conférence internationale sur le sujet que son généreux compatriote avait mis à l'ordre du jour de toutes les sociétés de bienfaisance. Genève prit ainsi l'initiative de la convention qui porte son nom.

L'appel de M. Henri Dunant, les démarches de M. Moynier et de ses collègues, l'adhésion et la propagande de

(1) *Le lendemain de la bataille de Solferino*, par Dunant.



JULES FAVRE

la France aboutirent, le 8 août 1864, à une conférence où vingt-six délégués de seize Etats travaillèrent, sous la présidence du général Dufour, commandant en chef de l'armée suisse, à poser les bases d'un traité de neutralité des ambulances, des hôpitaux, des médecins, des blessés, de tout ce qui, en un mot, concourt au service médical des armées. Ce traité fut signé le 22 août et ratifié de 1864 à 1868 par toutes les puissances chrétiennes.

Il fut résolu, de plus, que, dans chaque pays, on formerait sur un plan identique des sociétés de secours en faveur des blessés, et que les sociétés prépareraient en temps de paix tous les moyens possibles de faire face aux éventualités de la guerre. Chaque Etat s'engageait à tenir en réserve un corps d'infirmiers et d'ambulanciers volontaires qui compléterait le service de l'administration. Ces sociétés devaient, en outre, étudier et faire exécuter toutes les améliorations qui leur seraient soumises concernant le matériel du service médical des armées en campagne.

Quand vint la bataille de Sadowa (1866), l'Autriche, qui n'avait pas encore adhéré à la Convention de Genève, refusa d'en suivre les dispositions, mais la Prusse s'y soumit. Cet essai, tout incomplet qu'il fût, suffit à démontrer les bienfaits de l'œuvre nouvelle.

En 1867, à Paris, pendant l'Exposition universelle, une commission internationale se réunit afin de remanier le règlement primitif (1).

Mais alors la France était heureuse, grande et forte. Aussi l'œuvre, que l'armée dédaignait et dont le public ne comprenait pas l'importance, ne comptait, depuis 1863 jusqu'en 1870, que des ressources fort restreintes. Cependant, au début de la guerre, l'élan patriotique fut

(1) *Souvenir des ambulances*, par A.-S. de Doncourt.

tel, que la Société des secours aux blessés put expédier seize ambulances : à Borny, Toul, Verdun, Beaumont, Attigny, Sedan, Montmédy, Mouzon et Metz.

Après l'investissement de Paris, la Société des secours parvint à doter les vingt arrondissements de Paris de 217 ambulances fixes comprenant 3.610 lits.

Nous aurons à peindre les admirables traits des religieux qui soignaient les blessés dans les ambulances. M. Silvy, ancien directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique et délégué du ministre à Tours et à Bordeaux, termine son éloge du clergé français par cette pensée : « Dans cet immense malheur de la patrie, l'Eglise de France s'est montrée digne d'elle-même, de son glorieux passé. »

Dès que Paris fut investi, le corps médical, avec un empressement qui l'honore, a offert ses services, son dévouement et une expérience sans pareille. Plus de deux cents chirurgiens et médecins et soixante-dix pharmaciens ont travaillé sans relâche, dans les ambulances et sur les champs de bataille, à secourir les malades et les blessés. Vingt et une ambulances fixes, comprenant douze grands hôpitaux, quarante-trois ambulances de convalescents installés dans des maisons particulières, cinq postes mobiles répartis sur le périmètre de la défense, onze avant-postes poussés jusqu'aux premières lignes des sentinelles ont soigné ou transporté vingt-quatre mille officiers ou soldats. Un baraquement modèle en bois, comprenant vingt et un petits hôpitaux, a fonctionné à Passy, jusqu'au mois de juillet 1871, sous la direction du docteur Demarquay. Le nombre des journées de traitement dépasse trois cent mille.

Le docteur Larrey (1), médecin en chef de l'armée du Rhin, qui n'avait pu pénétrer dans Metz, fut,

(1) Digne fils de celui dont la statue est au Val-de-Grâce.

pendant le siège de Paris, chef du service de santé.

Les ambulances avaient chacune leur personnel. A côté d'un conseil composé des hommes les plus éminents, se trouvait le comité des dames : la comtesse de Flavigny, la maréchale Canrobert, MMmes de Berthier, Bellaigues, Blain des Cormiers, Borniche, Baronne de Bourgoing, Buffet, de Bure, Cahen, Cochin, Dehorter, de la Ferronays, vicomtesse de Flavigny, marquise de la Grange, Hocquigny, Kœnigswarter, Le Cordier, Le Fort, Comtesse de Nadaillac, Nélaton, Comtesse Serurier, Marie Vilbort.

II

Un homme d'esprit (1) entreprit, pendant le siège de Paris, un pèlerinage vraiment patriotique. Il visita, pendant les mois de décembre 1870 et janvier 1871, les ambulances fort peuplées à cette époque.

Nous suivrons les pas d'un guide aussi intelligent et aussi fidèle, en ajoutant à l'occasion les noms des infirmiers.

Ambulance du ministère de la marine.

Après avoir traversé la place de la Concorde, entrons au ministère de la marine. Voici ces magnifiques salons où l'un des derniers ministres de l'Empire donnait ces concerts où nous applaudissions les artistes italiens, français et suédois. Le théâtre des concerts est devenu *hôpital maritime*. Les *Sœurs de la Sagesse* soignent les matelots blessés, presque tous artilleurs. Les infirmiers sont marins et conservent le costume du bord, le vaste collet bleu et le béret de molleton. Les médecins parcourent la salle ; en tête, le docteur Reynaud, inspecteur-général

(1) Alexandre Piedagnel.

du service de santé, puis MM. les docteurs Walther, Mahé et Riché.

Parmi les blessés soignés dans cette ambulance se trouve le brave capitaine de vaisseau Massiou, tombé sur le champ de bataille de Bondy. Le froid est excessif, car nous sommes au 4 décembre, mais des arbres entiers flambent dans les vastes cheminées, et jamais amiral n'eut aussi bon feu que les simples matelots.

Ambulance du chemin de fer d'Orléans.

La Compagnie a été gracieuse en établissant, rue de Londres et rue du Chevaleret, une belle ambulance de cent dix lits. Le chirurgien principal est le docteur Hénocque, trois sœurs de Saint-Vincent de Paul et trois internes soignent les soldats avec un zèle intelligent. Mme Solacroup, femme du directeur général, a passé bien des nuits au chevet des malades.

La Compagnie solde toutes les dépenses et veille à ce que rien ne manque à ses pensionnaires.

Le local est des plus favorables. M. Courras, ingénieur attaché à la direction, a raconté le trait suivant à l'un des visiteurs :

Un terrassier, appartenant au corps de génie volontaire, ayant été grièvement blessé à Bobigny, fut transporté à l'ambulance de la rue de Londres. La vie de ce pauvre homme paraissant en danger, on lui demanda s'il ne désirait pas voir quelqu'un, parent ou ami.

— Mon Dieu ! répondit-il, je n'ai plus que ma fillette, qui doit aller sur ses quinze ans.

— Eh bien, où est-elle ?

— Ah ! voilà. Maintenant, je n'en sais trop rien au juste. Il y a eu quatre ans à la Saint-Michel, manquant de tout, désespéré, et venant d'apprendre d'un camarade qu'à la barrière d'Italie il y avait une maison d'asile

dirigée par une demoiselle Delaporte, et où l'on élevait des orphelines dénuées de ressources, j'y conduisis ma petite, le cœur gros et sans la prévenir. Je sonnai, et aussitôt la porte est ouverte. Je poussai mon enfant dans la maison et me sauvai comme un voleur, ne sachant trop comment parler pour expliquer mon action. On courut après moi. « Que faites-vous? Que voulez-vous? Votre nom? Qu'est cette petite? »

Ah! ma foi! je me mis à pleurer en disant: « Gardez-la, autrement elle se perdra, c'est sûr, ou mourra de faim dans mon taudis. Je ne peux rien vous dire de plus. Elle s'appelle Céline. » Et je me remis à courir, et d'une fameuse force encore!

Depuis, j'ai souvent déménagé, j'ai bien des fois manqué de travail et même de pain, buvant par occasion un peu trop pour m'étourdir, et je n'en ai jamais eu de nouvelles. Je ne pouvais pas, du reste, aller la chercher, la mignonne, car j'étais toujours aussi malheureux, et même davantage. Voilà mon excuse. Aujourd'hui j'aimerais bien à l'embrasser, elle doit être *grandette* à présent.

On va aux renseignements, tout est exact. L'enfant est amenée à la hâte. Le père et la fille s'embrassent en fondant en larmes et du meilleur de leur cœur. La joie sauva la vie du pauvre terrassier, et l'amputation fut évitée.

Le directeur général de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans ayant plaidé la cause de cet ouvrier, et de Céline, sa fille, a obtenu du ministre des travaux publics un secours de cinq cents francs, qui commencera la dot de l'enfant.

Ambulance de M. Klein (1), *rue Nicolo.*

Nous voici en famille. M. et Mme Klein donnent l'hospitalité aux victimes de la guerre. Ils ont établi dans leur

(1) M. Klein, ancien adjoint de Passy, ancien juge au tribunal de commerce.

hôtel vingt-trois lits, tous occupés aujourd'hui mardi 6 décembre 1870. Fondatrice de l'ambulance qui fonctionne depuis trois mois, cette admirable famille est vraiment patriarcale. M. Klein disait à un visiteur : « Je n'ambitionne qu'un titre, celui de *frère pourvoyeur de la communauté*. Ce n'est pas une ambition facile à satisfaire en temps de siège. »

L'hôtel est situé à Passy, et le cercle de la localité a contribué aux premières dépenses. Mais M. Klein, président de ce cercle, a voulu prendre à sa charge l'entretien de l'ambulance jusqu'à la fin de nos malheurs.

Jardins, serres, vastes galeries riches en objets d'art, bonne nourriture, soins constants, rien ne fait défaut aux malades, cordialement accueillis. Ces malades sont considérés comme les amis de la maison.

Toute la journée et souvent la nuit, M. et Mme Klein parcourent les salons, apportant eux-mêmes les tisanes et pansant les blessures.

Le docteur Moreau, un ami intime de la maison, est le médecin en chef de l'ambulance. M. et Mme Klein veillent au chevet des plus malades ; ils sont secondés par une sœur de la Sagesse, et des dames de Passy, infirmières volontaires. C'est à tort que l'on a dit que cette ambulance était destinée aux officiers seulement ; on y reçoit à bras ouverts tous les défenseurs de la patrie.

Ces lits blancs et moelleux sont alignés dans de beaux salons bien éclairés, ayant vue sur un jardin orné de statues gracieuses. Dans le jardin d'hiver, rempli de plantes exotiques, les convalescents se réunissent pour lire les journaux, fumer, jouer aux dominos ou aux échecs.

Cette ambulance de M. Klein est l'image de l'hospitalité dans ce qu'elle a de plus touchant, de plus cordial, en un mot de plus chrétien.

Un certain nombre de familles parisiennes ont ainsi recueilli des blessés.

Ambulance de l'école des Frères, rue Raynouard.

Avant de pénétrer dans la maison, le visiteur traverse un jardin bien dessiné, et lorsqu'il veut sortir, il est séparé de la rue par une immense cour plantée d'arbres. L'ambulance, installée dans les dortoirs et les classes, contient cent lits.

Ouverte le 9 septembre, cette ambulance a soigné jusqu'au 7 décembre six cents malades ou blessés. Presque tous les lits sont constamment occupés. Le médecin en chef est M. le docteur Vilette, ancien chirurgien en chef de la marine à Pondichéry, homme de cœur et de talent.

Le service est fait par les Frères des écoles chrétiennes, qui sont admirables de dévouement. Leur supérieur est le frère Libanos, si connu à l'école de Passy. Le frère Libanos porte le simple vêtement des Frères ; il est modeste, et l'homme du monde, en le voyant, se croit en présence d'un magister de village, bon pour apprendre à lire aux petits enfants du laboureur.

Mais non, frère Libanos (1) est un savant dont la place serait aux académies ; il a un esprit fin et délicat ; sa conversation est des plus intéressantes, et les mondains spirituels (fort rares d'ailleurs) ne rencontrent pas souvent dans les salons des causeurs aussi pleins de charme que le frère Libanos, dont nous conserverons toujours un touchant souvenir.

Il est inutile de dire comment les blessés sont soignés dans l'ambulance des Frères. Ce ne sont pas des soins matériels seulement dont les malades sont entourés, mais de ces tendresses vraiment maternelles qui réjouissent le cœur et font aimer l'homme.

(1) Mort pendant l'année 1884.

Ambulance du docteur Blanche, rue Berton et quai de Passy.

Cette ambulance est établie dans la maison même du docteur Blanche. Tous les frais sont supportés par lui et il fait le service des blessés qu'il considère comme des amis. Dix lits seulement sont préparés et tous occupés.

Le jeudi 8 décembre 1870 il y a dans le premier lit, en entrant, un cuirassier de Reichshoffen, nommé Ohr ; au deuxième lit, un artilleur blessé à la Malmaison ; puis, à la suite, trois gardes nationaux du 72e bataillon, tombés au combat de Bondy, le 24 novembre : ces gardes sont MM. Lefranc, caporal, Noisan et Pain, gardes.

Le docteur Alphonse Guérin est le chirurgien de l'ambulance. Les docteurs Blanche et Meuriot se sont chargés du service médical et ils y ajoutent les fonctions d'infirmiers.

Dans cette maison, comme dans les ambulances de Paris, les amputations sont évitées, à force de soins, ce qui diminue considérablement la mortalité.

Le docteur Blanche déplore les terribles effets produits par l'abus des liqueurs fortes. « Depuis quelques semaines surtout, disait-il avec tristesse, les cas de folie alcoolique se multiplient d'une manière effrayante. L'habitude — si précieuse — du travail régulier se perd, et les cabarets sont toujours pleins. L'hôpital Sainte-Anne reçoit beaucoup de victimes de l'alcool. Rien n'est plus navrant que la vue des malheureux atteints de cette maladie funeste. Mais, hélas ! dans les circonstances actuelles, il est bien difficile, sinon impossible, de remédier à un tel état de choses ! »

Le docteur Blanche a établi une véritable ambulance de famille.

Ambulance de Mme V. Ménier et de Mlle Louise Bader.

Ici, comme chez le docteur Blanche, on ne se borne pas à traiter les malades, on les gâte comme des enfants bien-aimés.

Les malades ou blessés sont admis dans une maison particulière, au rez-de-chaussée d'un élégant hôtel entouré d'un beau jardin. Il y a six lits seulement, mais des lits de petite maîtresse, toujours occupés. Mlle Louise Bader, directrice de la *Revue populaire de Paris,* et son frère, docteur en médecine, se consacrent entièrement aux blessés. Mlle Bader leur dit : « Dieu vous a fait asseoir au foyer d'un Parisien reconnaissant ; vous êtes chez vous, soldats de la France ! »

Comité des ambulances de la Presse, rue du Helder.

Au mois de juillet 1870, au moment de la déclaration de guerre, une souscription patriotique produisit près d'un million deux cent mille francs. La publicité des journaux ayant contribué au succès de cette souscription, il se forma un comité des *ambulances de la Presse* qui, au moyen de la somme recueillie et de dons volontaires, créa douze hôpitaux-ambulances et trente ambulances annexes. En outre, sur la ligne d'investissement de la capitale, le comité de la Presse a établi cinq postes où se tiennent des médecins et des brancardiers, munis du matériel nécessaire pour le premier pansement et l'enlèvement des blessés et des malades.

Les jours de sortie, deux cents voitures chargées de matelas, couvertures et brancards, conduisent sur le lieu du combat un personnel qui a pour mission de recueillir les blessés.

Un rapport officiel évalue à douze mille le nombre des hommes qui ont été ramassés du mois d'août jusqu'au

milieu de décembre, sur les différents champs de bataille.

L'âme de cette société est le docteur Ricord, dévoué à son œuvre.

Ambulance du Louvre.

Au premier étage des vastes magasins du Louvre les Bretons sont reçus à bras ouverts. Malheureusement l'ambulance se compose de vingt lits seulement. Le médecin en chef, docteur Lallour, est lui-même enfant de la Bretagne. Le docteur Montargis et le R. P. Jouan secondent le docteur Lallour.

Celui-ci, tout dévoué à ses Bretons, les voit trois fois par jour : à huit heures, à deux heures et à minuit. Ses visites sont des causeries familières avec ses clients ; on n'y parle que bas-breton. A l'un, le docteur raconte l'histoire du vieux château en ruines qui rend son village célèbre ; à l'autre, il fait dire quelque naïve histoire du pays. On invoque de doux souvenirs, le mariage d'une sœur, le baptême du nouveau-né ; on va même jusqu'à prévoir les joies du retour et le bonheur de la mère. Après les visites du docteur, tous les malades vont mieux, et, le soir, à la prière en commun, le nom de la Bretagne est sur toutes les lèvres.

Le matin, avant la visite, les enfants du docteur Lallour (ainsi se nomment les Bretons blessés) s'agenouillent sur leurs lits, et l'un d'eux récite à haute voix la prière sous les yeux de deux sœurs de l'Espérance, et presque toujours en compagnie du P. Jouan.

III

Ambulance du Théâtre-Français.

La maison de Corneille et de Molière ne retentit plus des applaudissements du public. Deux mots ont remplacé

les beaux vers et la prose charmante. Ces mots sont *patrie* et *charité*.

Vraiment, aujourd'hui 14 décembre 1870, rien, dans Paris, n'est plus surprenant que cette ambulance. Voilà Mme Favart qui tient la tête sanglante d'un caporal porté sur un brancard ; voici Victoria Lafontaine qui fait la lecture au sergent de grenadiers amputé la veille. Célimène et Arsinoé sucrent les tisanes, Esther prépare des compresses, tandis qu'Agnès et Chérubin consacrent à la charpie leurs doigts délicats.

Voici comment s'était opérée la transformation :

Le 6 septembre, à la nouvelle de la catastrophe de Sedan, la Comédie-Française fermait ses portes.

Dans le cabinet de l'administrateur, ce jour-là quelques artistes étaient réunis, tristes jusqu'au désespoir. Ces artistes étaient MMmes Favart, Madeleine Brohan et Jouassain, MM. Edouard Thierry, Verteuil et Guillard. Une pensée, la même, s'échappa soudain du cœur des artistes. Elles s'écrièrent en même temps : Organisons une ambulance !

Alors il fallut développer cette idée. Jamais orateur ne saurait retrouver les élans d'éloquence de ces femmes, parlant des blessés, des misères prochaines, des douleurs de la patrie envahie. On voyait bien que ces lèvres avaient interprété les pensées de Corneille et de Racine. M. Edouard Thierry approuva chaleureusement et promit son concours.

Tous les acteurs du Théâtre-Français furent consultés et se montrèrent enthousiastes. Une souscription produisit la somme nécessaire pour le début.

MMmes Madeleine Brohan, Favart et Jouassain se chargèrent des premières démarches et s'adjoignirent MMmes Victoria Lafontaine, Ricquier et Dubois, dans le but de former un comité ayant pour devoir de subvenir à toutes les dépenses, de parer à toutes les éventualités,

avec l'aide constante de la direction et des amis de la Comédie-Française.

Ce comité obtint d'admirables résultats. Le foyer se trouva transformé comme par enchantement en ambulance de vingt-cinq lits.

Les artistes applaudis ont parfois de terribles rivalités. Eh bien, auprès du lit des blessés, toutes ces rivalités cessèrent, et la charité, jointe au patriotisme, fit oublier les passions mondaines qu'on nomme orgueil ou vanité. Ces artistes, les premiers de l'Europe et du monde, devinrent presque subitement modestes jusqu'à l'humilité. Ces talents si divers, quelquefois si bruyants, rivalisèrent d'abnégation, de dévouement, de persévérance et d'ingénieuse charité.

Depuis l'ouverture de l'ambulance, le 13 septembre, pas un lit ne resta vacant. On ne recevait pas les fiévreux, mais seulement les blessés de la bataille. Ils étaient réellement soignés par les gracieuses et vaillantes infirmières, habituées jusqu'alors aux applaudissements.

La composition du personnel médical de l'ambulance était digne du vieux Corneille :

MM. Nélaton, Denonvilliers, Richet, Coqueret, chirurgiens ; MM. Mallez et Firmin, médecins ordinaires du théâtre ; un interne de la Pitié et deux aides couchaient toujours auprès des malades ; deux Sœurs grises aidaient les six sociétaires, membres du comité. A part deux infirmiers payés, tous les services étaient gratuits.

Le jour vint où la Comédie-Française dut reprendre ses représentations pour augmenter le nombre des canons de la défense nationale. Ce jour-là, les trois seuls militaires qui aient succombé dans l'ambulance de la rue Richelieu venaient de mourir à la suite d'amputations. Leur mort avait été édifiante de résignation et de foi chrétienne. Acteurs et actrices, émus jusqu'aux larmes, durent le soir même paraître sur le théâtre, le cœur navré.

Cet excellent public parisien, connaissant la douleur des artistes, applaudit avec enthousiasme moins les comédiennes que les sœurs de charité. Il y avait dans les applaudissements un sentiment bien français : l'amour de la patrie.

Le premier blessé qui entra dans l'ambulance du théâtre paraissait avoir une vingtaine d'années. La balle qui le frappait en pleine poitrine avait perdu de sa force en traversant un portefeuille qui renfermait les lettres de sa mère. Les actrices se passèrent de main en main le portefeuille miraculeux, et ce premier blessé devint l'enfant gâté de la maison.

Vers le milieu du mois de décembre, il y avait parmi les blessés installés dans le foyer des artistes : MM. de Vignerol, colonel de la garde nationale mobile d'Ille-et-Vilaine, et Auguste Brune, lieutenant, âgé de vingt-quatre ans.

Les pensionnaires les plus anciens datent de Sedan. Ce sont deux prisonniers échangés. Les artistes les ont nommés « sociétaires de la Comédie-Française. »

Le service des dames infirmières est ainsi réglé : MMmes Madeleine Brohan et Dubois prennent le service à huit heures du soir jusqu'au lendemain à midi ; MMmes Favart et Lafontaine les relèvent de midi à huit heures ; MMmes Ricquier et Jouassain continuent pour la nuit suivante. Les *gardes* marchent de la sorte, comme dans un grand hôpital, et jamais l'une de ces dames n'a trouvé le temps long.

Les nobles infirmières du Théâtre-Français s'attachent beaucoup à relever le moral des blessés. La proportion des officiers est généralement d'un cinquième ; sur les vingt-cinq blessés, il y a donc vingt sous-officiers ou soldats. Tous ont la même nourriture, divisée en trois repas par jour.

Jamais un propos, nous ne dirons pas inconvenant,

mais léger, n'a été prononcé dans cette ambulance. Les blessés, pénétrés de reconnaissance, ont un profond respect pour les artistes infirmières ; et celles-ci, de véritables sœurs de charité, n'ont que de bons sourires pour les blessés. Mme Favart disait : « J'ai pour ma part fait bien peu de chose, et ce que j'ai fait ne doit pas surprendre, ces détails m'étant familiers, car je me plais dans mon intérieur, et suis ce qu'on appelle une bonne femme de ménage. »

Dona Sol, bonne femme de ménage ! Les soldats blessés, en recevant les soins délicats de cette femme célèbre, mais inconnue dans leur village, ne se doutaient guère que près de leur lit se trouvait l'admirable interprète de *Stella*.

A la suite du combat si meurtrier du 19 janvier 1871 (1), on transportait à l'ambulance du Théâtre-Français un artiste aimé du public, M. Sevestre, lieutenant de la seconde compagnie des carabiniers parisiens. Une balle lui avait brisé le genou. L'amputation fut faite le soir même, et dès le lendemain le chef d'état-major du gouverneur venait attacher aux rideaux du lit du pauvre blessé la croix de la Légion d'honneur.

Hélas ! deux jours plus tard, le jeune artiste, unique soutien d'une nombreuse famille, succombait victime de son courage.

Quelques notes relatives à l'organisation des ambulances parisiennes sont nécessaires :

Dans le principe, une simple déclaration faite à la mairie de l'arrondissement suffisait pour créer un lieu de secours destiné aux blessés et aux malades appartenant à l'armée et aux combattants.

Dès le début de la guerre, de grandes sociétés se formèrent pour recueillir des souscriptions qui atteignirent

(1) Combat de Buzenval.

promptement des chiffres très élevés. La Société internationale et celle de la Presse ayant obtenu plusieurs millions, organisèrent de vastes ambulances. Des particuliers riches et généreux, nous l'avons dit, s'empressèrent de créer d'autres ambulances. Le nombre se multipliant, l'administration dut se mettre en devoir de les réglementer, de leur venir en aide, et d'exercer une surveillance peu gênante d'ailleurs.

Les ambulances de la Société internationale, celles de la Presse et toutes les autres remettent chaque jour à l'intendance des états constatant les mouvements des malades, mais ne reçoivent aucun secours du gouvernement. Un grand nombre d'autres ambulances sont dans le même cas, tels que le Théâtre-Français, le Palais-Royal, etc.

Les ambulances de tout genre ont été, à part très peu d'exceptions, réparties entre les neuf secteurs. Elles relèvent, administrativement parlant, de l'hôpital militaire dont elles sont les plus voisines.

Un inspecteur désigné pour chaque secteur par le baron Larrey est chargé de surveiller au besoin le service médical, ainsi que le mouvement quotidien des entrées et des sorties.

Quelques propriétaires ou locataires timides, ayant imaginé de se protéger et de mettre leurs maisons à l'abri, à l'ombre du drapeau de Genève, le gouvernement dut prendre des mesures pour rappeler à la pudeur ces malheureux qui inscrivaient sur leurs portes « *ambulance* » et ne recevaient pas un seul blessé.

Mais le dévouement sincère et le patriotisme des Parisiens ont été, pendant le siège, si actifs, si ingénieux, si sincères que le nombre des lits réservés aux soldats blessés s'est toujours élevé à plus de trente mille.

Ambulance du Palais-Royal.

L'une des plus belles de Paris. Six grands salons d'apparat du palais ont été, depuis la fin du mois de septembre, transformés en ambulance. Deux pièces sont réservées aux officiers. En tout cinquante lits presque tous occupés par des blessés.

Un salon sert de chapelle. Le dimanche l'aumônier y dit la messe et le public est admis à y assister. Le produit d'une quête faite pendant l'office contribue à payer les frais d'entretien de l'ambulance.

Un comité présidé par le docteur Josat, et composé d'une cinquantaine de personnes dévouées faisant toutes parties du premier arrondissement, subvient aux lourdes dépenses quotidiennes avec une générosité qui ne se dément jamais.

Trois sœurs de charité et un certain nombre de dames s'occupent de l'infirmerie, de la lingerie et autres détails.

Le service chirurgical et médical est confié à MM. les docteurs Josat, Denonvilliers, Gosselin, Coqueret, Corlieu et Desruels, qui donnent leurs soins gratuitement.

Cette ambulance du Palais-Royal est indépendante et ne relève de la mairie qu'au point de vue administratif.

Ambulance Arsène Houssaye.

Il fut un temps, avant la guerre, où les lettrés, les artistes, les gens d'esprit et les hommes de goût se plaisaient à visiter, avenue Friedland, la demeure d'Arsène Houssaye, cet enfant du dix-huitième siècle, égaré dans le dix-neuvième.

On se souvient un peu partout, en Allemagne aussi bien qu'ailleurs, de la galerie pleine de portraits des personnages célèbres, des femmes particulièrement, de l'époque de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Ce sont les héros

et les héroïnes des études littéraires de M. Arsène Houssaye.

L'hôtel est magnifique ; de l'une des fenêtres on voit l'Arc de Triomphe, d'une autre on découvre les demeures de Chateaubriand, du comte d'Orsay, du peintre Jean Gigoux, d'Augustine Brohan, de Balzac.

Arsène Houssaye est père plus que toute autre chose ; son fils sert dans la garde-mobile, et sa bravoure l'expose sans cesse à rencontrer une balle ou un obus. Le père a donc pensé au fils en créant une ambulance dans ce palais des arts et de l'esprit.

Les mobiles bretons blessés à la bataille vivent au milieu des grands seigneurs qui bravaient la colère du cardinal Richelieu, et des grandes dames de la cour de Louis XIV. Car c'est là encore une ambulance bretonne. Il n'y a que dix lits, mais ceux qui les occupent sont assez heureux pour recevoir les soins des docteurs Paquelin et Dussard.

Ambulance du chemin de fer de l'Ouest.

Le dimanche 28 décembre 1870, un passant s'arrêta rue d'Amsterdam pour visiter un blessé soigné dans l'ambulance du chemin de fer. L'excellent M. Coindart (1) le fit entrer dans une vaste salle transformée en chapelle. L'abbé Gilbert célébrait la messe pour les blessés réunis au nombre de plus de quatre-vingts. L'autel était élevé au milieu de la salle ornée de trophées et de drapeaux. L'harmonium soupirait des notes gracieuses, et le chant des soldats, marié aux douces voix des sœurs de charité, produisait un grand effet.

Une jeune fille, excellente musicienne, se fit entendre au milieu d'un silence solennel, puis une allocution familière et chaleureuse fut prononcée par l'aumônier. Il

(1) Secrétaire général de la compagnie. Mort depuis la guerre.

parla avec enthousiasme de la patrie, du dévouement militaire, de l'héroïsme, et il y eut comme un frémissement dans ce monde de soldats.

Le passant comprit, près de cet autel improvisé à l'ombre des drapeaux, au milieu de ces gens de guerre, toute la grandeur du sacrifice.

Il visita l'ambulance, mais son esprit était ailleurs, et son âme demeurait toujours à la chapelle où il avait vu les gloires humaines s'agenouiller dans la poussière.

Cependant l'ambulance devait l'intéresser. Quatre-vingt-cinq lits, le docteur Labbé pour chirurgien en chef et sept autres docteurs, trois sœurs de charité, six infirmiers et un magnifique jardin donnant sur la rue de Rome ; à la tête de l'infirmerie Mme Pierard, femme du directeur du chemin de fer de l'Ouest. Vaillante infirmière qui soignait les blessés comme les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

IV

Ambulance des amis de la France, rue de la Michodière.

Celle-ci est la plus originale des ambulances de Paris. Malgré ses nombreux mérites, et son nom sympathique, cette ambulance n'a jamais reçu ni un blessé ni un malade.

Son histoire est fort simple. Mme Crespo de Roman, femme d'un colonel péruvien, quoique malade, n'a pas voulu s'éloigner au moment du siège.

Elle a établi une ambulance de trente lits dans son hôtel. Ces lits étaient destinés aux étrangers amis de la France, qui seraient blessés à son service.

Il y en eut beaucoup et Mme de Roman attendait avec

impatience ses américains, ses hongrois, ses catalans, et autres amis. Mais du champ de bataille à la rue de la Michodière il y a loin. Chemin faisant quelques Parisiens arrêtaient le char du blessé et le conduisaient dans une ambulance française, en disant : Ceux-là nous appartiennent.

Voilà comment les trente lits de Mme Crespo de Roman ne reçurent ni malade, ni blessé.

Mais la reconnaissance nationale ne lui est pas moins due.

Ambulance de M. Gunzburg, rue de Tilsitt.

M. Gunzburg est le beau-père de M. Paul Fould. Celui-ci est à la tête de l'ambulance de son beau-père, magnifique ambulance composée de trente lits. Ce n'est plus du bien-être, mais un luxe princier. Les repas sont fournis par un restaurateur et M. Gunzburg traite ses blessés comme de grands seigneurs. Les chirurgiens se nomment Hénocque et Monot et le médecin Barthez.

Un jour le directeur de l'ambulance, quoiqu'israélite, désira assister sans être vu à la prière qui se fait en commun matin et soir. Il écouta et se laissa aller à une profonde méditation. Lorsque les sœurs de charité vinrent rejoindre le directeur après le dernier signe de croix, elles le trouvèrent les yeux baignés de larmes : « Cette prière, faite avec tant de simplicité et de piété sincère par ces braves soldats m'a remué, dit-il, plus que je ne saurais l'exprimer. »

Toutes les dépenses sont supportées par M. Gunzburg, qui fait donner une certaine somme d'argent à tout blessé ou malade qui sort de l'ambulance après avoir été guéri.

Ambulance du théâtre de l'Odéon.

Quel Parisien du vieux temps ne se souvient de ce

jeune passant insouciant et charmant qui avait nom *Zanetto?* Enivré d'espérance, riche d'illusions souriantes et de poétiques aspirations, ce doux chanteur, fils de François Coppée, s'est arrêté sur la rive gauche de la Seine, vers la fin de septembre 1870. Mais Zanetto a repris son vrai nom de Sarah Bernhardt.

La gracieuse artiste, oubliant pour un instant les enthousiasmes, les enivrements du théâtre, a voulu payer sa dette à la patrie, et nous avons vu Sarah Bernhardt infirmière, Sarah sœur de charité. C'est ainsi que nous l'aimons le mieux. Si le génie met au front des rayons éblouissants, il n'en est pas d'aussi purs, d'aussi brillants que le rayon divin de la charité.

Quoi de plus touchant que cette femme célèbre qui tient suspendue à ses lèvres une foule émue, dont le moindre geste déchaîne les tempêtes, qui a reçu de Dieu des dons infinis, et qui au nom sacré de la patrie jette loin d'elle ses couronnes de fleurs, et va, une coupe dans les mains, désaltérer un pauvre soldat et répandre un baume sur sa blessure ?

Le théâtre de l'Odéon, comme le Théâtre-Français, a bien mérité de la patrie. L'ambulance de l'Odéon est l'œuvre de Sarah Bernhardt qui fit dresser vingt-deux lits dans le foyer du théâtre. Il y eut d'amples rideaux blancs et d'élégantes portières ; le linge s'empila dans les coffres, les bocaux et les fioles garnirent la pharmacie, des pyramides de bois et de charbon s'élevèrent dans les caves, et *Zanetto* attendit ses blessés, après avoir compté son petit trésor, car toutes les dépenses étaient à sa charge ; mais les autres artistes voulurent y contribuer.

Les chirurgiens sont les docteurs Duchaussois et Duchesne ; un interne du Val-de-Grâce vient tous les jours.

Deux artistes de l'Odéon, Mme Lambquin et Mlle Lemaire, ainsi qu'une de leurs amies, Mlle Guérard, servent d'aides-de-camp à Sarah Bernhardt et se sont transfor-

mées en véritables infirmières ; mais la directrice de l'ambulance est sur pied nuit et jour.

Ici, comme au Théâtre-Français, un acteur est au nombre des blessés; il appartient à l'Odéon et se nomme Porel, l'un des blessés du plateau d'Avron.

Il y a aussi, parmi les hommes en traitement à la fin de décembre 1870, un saxon, enchanté de son sort.

Non seulement Zanetto veille au chevet des blessés, mais elle administre comme le meilleur des sous-intendants. L'ambulance, étant militaire, doit chaque matin fournir des situations au Val-de-Grâce ; Zanetto inscrit soigneusement les entrées et les sorties des blessés, établit les balances et arrête les comptes.

Tout à coup, elle s'arrête au milieu d'une addition, et appelant Mme Lambquin, lui dit : « Préparez une boule d'eau chaude pour le grenadier saxon. »

Ambulance du palais du Luxembourg.

Toutes les salles, anciens bureaux, musée, appartements de réception, sont garnies de longues rangées de lits en fer au nombre de quatre cents au moins. Cette ambulance est un véritable hôpital où les malades sont plus nombreux que les blessés.

Pour payer les dépenses, un gros budget suffit à peine. Le matériel (meubles, ustensiles, literie, lingerie) peut être évalué, au commencement de janvier 1871, à 140.000 francs. Les secours reçus proviennent de trois sources : 1° du produit d'une souscription faite par les ex-sénateurs : 28.000 francs ; 2° des nombreux dons d'une centaine de dames du faubourg Saint-Germain ; 3° de la coopération de l'intendance, qui considérait cette ambulance comme une succursale de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Le service chirurgical est composé de MM. Boyer et Amussat, chirurgiens-majors ; MM. Ferdut, Farges,

Colette et Jobert, aides-majors pour le service médical; MM. Danet, médecin en chef; les docteurs Brochin, Derange et Langlebert, qui ont pris pour aides MM. Debout, Hattier, Moutier et Brochin fils.

Les jours de bataille, les aides-majors du Luxembourg font partie du personnel des ambulances volontaires. Le dimanche, l'aumônier, M. l'abbé Riche, dit la messe dans la chapelle du palais. Il est toujours à la disposition des malades et blessés.

Douze sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours, de Troyes, sont infirmières sous l'habile direction de la vicomtesse de Montfort (1), femme du général ancien gouverneur du palais. Un certain nombre de dames du faubourg Saint-Germain ont sollicité l'honneur de se joindre aux douze sœurs.

Les malades ont la liberté de se promener dans le jardin d'hiver, ainsi que dans les autres jardins.

On a mis à leur disposition les fauteuils en velours rouge qui servaient de sièges aux sénateurs.

Parmi les blessés qui succombaient dans la première semaine de janvier, était un jeune artilleur atteint à l'épaule pendant le combat si meurtrier de Champigny, par un éclat d'obus qui nécessita une opération des plus graves; il conserva jusqu'au dernier moment ses facultés intellectuelles et fut admirable d'énergie et de résignation chrétienne. Il s'éteignit en murmurant cet appel suprême, ce mot — presque divin — qui résume tant de joies pures, tant d'ineffables tendresses, ce cri naïf de l'âme reconnaissante, évoquant l'image la plus chère : *maman !*

Ambulance de l'église de la Charité, chaussée d'Antin.

Le clergé, les dames pieuses de la paroisse, les sœurs

(1) Mme de Montfort mourut pendant le siège. Un obus tomba sur l'église de Saint-Sulpice lorsque le prêtre disait la messe près du cercueil.

de Saint-Vincent de Paul, le conseil de fabrique ont créé cette ambulance composée de soixante-seize lits, et parfaitement tenue.

Ambulance Richard Wallace.

Non seulement M. Richard Wallace a consacré des centaines de mille francs au soulagement des misères de la population parisienne, mais il a créé une superbe ambulance boulevard des Italiens; une autre située rue Lafitte, pour les officiers; enfin, son hôtel de la rue d'Aguesseau est aussi devenu ambulance.

Le docteur Péan, chirurgien en chef, le docteur Portalier, chirurgien, le pharmacien Ferrand soignent les blessés avec un zèle constant.

Il n'y a pas d'éloges à adresser à M. Richard Wallace, on ne peut qu'admirer.

Ambulance du couvent de l'Assomption, à Auteuil.

Le couvent est à la disposition des soldats, qui sont servis par les sœurs de l'Assomption. Cent lits sont constamment occupés. Le docteur Mallainé, médecin d'Auteuil, est chargé du service médical, et l'aumônier fait, pour les convalescents, des conférences sur l'histoire, la géographie, les sciences et la religion, qui sont suivies avec l'intérêt le plus vif.

Le couvent était, avant la guerre, une excellente maison d'éducation. Aussi, l'une des sœurs disait-elle à un visiteur : « Après avoir pensé à l'âme d'abord, au corps ensuite, il faut songer à l'intelligence; les braves soldats qui combattent pour la France doivent connaître cette chère patrie. »

Ambulance du théâtre des Variétés.

Dans le foyer du théâtre, vingt lits se dressent et l'on voit circuler autour de ces lits, secourant les blessés,

Mmes Scriwaneck, Berthe Legrand, Carlin, Maillard, Sciot et Fleury. Le directeur du théâtre, M. Bertrand, préside, et le docteur Bonnière dirige le service de santé.

Vraiment, la France n'a pas été ingrate envers ses défenseurs. Le pauvre soldat tombé sur le champ de bataille s'est réveillé, celui-ci dans un couvent, celui-là au foyer d'un théâtre ou dans une maison particulière, et tous ont pu se demander, après un rapide coup d'œil, si la femme qui leur souriait était une religieuse, une artiste ou sa propre mère.

Ambulance du chemin de fer du Midi,
boulevard Victor Hugo.

M. d'Eichtal, l'administrateur, qui dirige en outre une ambulance à son compte personnel, a créé celle-ci qui se compose de vingt lits. Elle est entièrement à la charge de la Compagnie.

Le médecin en chef est M. Blondeau, le chirurgien en chef M. Richier.

Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, aidées par les employés de la Compagnie, font le service des malades.

Le curé de Saint-Philippe-du-Roule, rue Monceau, nº 11, a établi une ambulance de 30 lits. Le docteur Raymond est le médecin en chef de cette ambulance.

Le pensionnat des sœurs de Saint-Joseph, rue Monceau, 17, a créé une ambulance de seize lits. Ces religieuses se louent hautement de l'excellente tenue de tous leurs blessés, qui sont discrets, reconnaissants et se montrent religieux.

Une petite fille de quatre ans à peine vient, après chaque repas de sa famille, apporter son dessert et des friandises à l'un des blessés, puis elle se sauve en riant.

Mme la baronne J. de Rothschild a une ambulance de vingt lits, rue Lafitte, 19. A quelques pas de là, le baron

Gustave de Rothschild a aussi son ambulance de douze lits.

Le Grand-Orient de France, rue Cadet, n° 16, possède une ambulance de quarante lits pour les blessés, et de quarante pour les malades. Les francs-maçons reçoivent tous ceux qui souffrent, quelle que soit leur religion. La devise de cette ambulance est : *Fraternité.*

Ambulance du Grand-Hôtel, boulevard des Capucines.

Le docteur Chenu, directeur général des hôpitaux et ambulances de la Société internationale, avait organisé une vaste ambulance dès le 2 septembre 1870, au palais de l'Industrie, dans les Champs-Elysées. La mauvaise saison arrivant, il fallut chercher un local moins difficile à chauffer. L'hôpital principal fut alors transféré au Grand-Hôtel. Depuis le 7 novembre, et moyennant un loyer de 500 francs par jour, la plus grande partie de cet immense établissement est à la disposition de la Société internationale de secours aux blessés.

On paie, en outre, à l'hôtel, pour la nourriture — sans le vin — 3 fr. 50 c. par malade ou blessé, chaque jour. Il faut ajouter à ces frais ce que coûtent soixante-deux infirmières et cent dix-huit infirmiers, nourris au compte de la Société, ou payés à raison de 3 francs.

En résumé, les dépenses pour les malades et blessés s'élevaient, tout compris, à environ 10 francs par journée et par homme.

Dans le principe, l'ambulance du Grand-Hôtel contenait cinq cents lits. On en a retranché deux cents destinés aux fiévreux et placés dans des baraques construites exprès derrière la manutention, près de Chaillot. On ne traite donc plus que les blessés, boulevard des Capucines. Presque toujours deux cent quarante-six lits sont occupés.

Les dames infirmières sont mesdames (1) :

(1) *Bulletin de la Société française de secours aux blessés militaires*, janvier 1871, 7e année, n° 8.

La comtesse de Flavigny, présidente du comité des dames ; Bellaigues, Borniche, Cochin, de Corcelles, la marquise de Lagrange, la baronne de Pages, Marie Vilbort, Lecordier, de Maucler, Rolland, Salantin, la comtesse de Biron, la comtesse de la Ferronays, la comtesse d'Haussonville, la comtesse d'Hulst, la marquise de Laborde, Brazier de Thuis, la baronne de Courval, la comtesse Dulong de Rosnay, la vicomtesse de Fitz-James, la comtesse de Kergariou, la vicomtesse de Poix, Bonot, Sanné, de Bure, Duparc, de Froidefonds, Geay, la baronne de Guiraud, de Saint-Cyr, Tiby, Farre, de Bourges, Pascaud, Bonnaut du Martroy, de Ronsard, Dehorter, la marquise de Gallifet, Grimprel, Hély d'Oissel, Powel, Roche, la vicomtesse de Sédaiges, Usquin, la marquise de Beauvoir, Carré de Chauffour, Léon Faucher, Sainte-Claire-Deville, Thureau-Dangin, Baric, Bizot, la baronne de Carayon-Latour, la baronne Quinette et Mlle Simonet.

Ces dames sont divisées en petits groupes de sept à dix, attachés les uns et les autres au service des docteurs Nélaton, Boisset, Guyon, Lannelongue, Legendre, Péan, Raynaud, Vidal, Blot, Canuet et Bernutz.

Les aumôniers sont l'abbé Giraudet et l'abbé Witkowski.

Les dames patronnesses se rendent chaque jour auprès des blessés, de sept heures du matin à six heures du soir, leur prodiguant des consolations et des soins, et même les veillant dans certains cas.

On a disposé au Grand-Hôtel deux chapelles, l'une pour les catholiques, l'autre pour les protestants.

Société internationale de secours aux blessés, rue Lafitte.

Cette Société a reçu de la France et de l'étranger des dons en argent d'une valeur de plus de six millions et demi, et des dons en nature (vin, eau-de-vie, liqueurs,

thé, café, comestibles, médicaments, lainage, draps, chemises, linge à pansements, charpie, etc.) représentant à peu près deux millions de francs.

Elle a donné aux pauvres de Paris plus de 70.000 kilogrammes de linge, 200 pièces de vin, 20 pièces d'eau-de-vie.

Lorsqu'un combat a lieu, le docteur Chenu conduit lui-même sur le champ de bataille les ambulances volantes. Alors cent cinquante voitures au moins sont en mouvement pour ramener les blessés, depuis le début de l'affaire jusque fort avant dans la nuit. Cent cinquante brancardiers accompagnent les voitures.

V

Les ambulances particulières, visitées et assistées par la Société de secours aux blessés, étaient au nombre de 351, répandues dans les vingt arrondissements, mais d'une façon très inégale. Ainsi les VIe, VIIIe, IXe arrondissements avaient 38, 26, 39 ambulances, tandis que les XIIIe, XIVe, XVe arrondissements n'en possédaient que 3, 3, 4.

Nous ne pouvons nous arrêter dans aucune de ces ambulances généralement bien tenues ; nous devons nous borner à signaler :

L'ambulance américaine, près le bois de Boulogne.

Au parloir, on se croirait sur un paquebot. L'illusion est telle, que le visiteur ressent presque le mal de mer. Hors du parloir, c'est un camp avec ses tentes de toile. Là, tout est américain, les docteurs d'abord : MM. Ewans, l'un des fondateurs ; Swiburne, Emile et William Brewer.

Des dames américaines — on connaît leur cœur d'or — veillent à ce que rien ne manque aux malades ; elles

présentent les potions prescrites, causent en travaillant près des malades, et leur racontent les histoires des lointains pays.

Le traitement diffère du nôtre, et se compose presque exclusivement de quinquina et d'opium.

Le système américain n'admet l'amputation que dans des cas extrêmes. La diète est très rarement ordonnée ; on a même l'habitude d'employer les aliments les plus toniques pour la nourriture des malades et des blessés.

Cette ambulance est fort à la mode dans les troupes.

Ambulance Hahnemann, rue Laugier, aux Ternes.

Les médecins homœopathes ont eu aussi leur ambulance de vingt lits, sous la direction médicale des docteurs Léon Simon et Desterne. Ces braves docteurs se rendent sur les champs de bataille à toutes les affaires.

Cette ambulance possède deux annexes, chacune de six lits, plus deux maisons pour les convalescents.

Nous ne saurions clore ce récit consacré aux ambulances pendant le siège de Paris, sans rappeler l'Œuvre du Comité évangélique, établi au collège Chaptal, boulevard des Batignolles. Les lits sont au nombre de sept cents. Dans l'une des salles, une vingtaine de Prussiens prisonniers reçoivent les soins les plus minutieux. Le service chirurgical et médical est fait sans rémunération aucune par les docteurs Marjolin, Labbé, Calvis, Gaume, Reverdin et Maunoir, pour la chirurgie, et MM. Gros, Denjoy, Gonthier et Arnal, pour la médecine.

Dans chaque salle se trouvent, toute la journée, des dames qui prodiguent leurs soins à nos soldats avec une chaleur d'âme et une persévérance admirables.

Le 28 janvier 1871, il y avait dans deux lits voisins un engagé volontaire de seize ans, né à Caen, et presqu'agonisant ; le lit qui précédait était occupé par le sergent

Gabriel Bataille, âgé de cinquante-cinq ans. Au chevet du lit se voyait la médaille militaire. Le dernier regard du petit soldat de seize ans caressa peut-être cette médaille qu'il avait si bien méritée.

Pendant le siège, les ambulances étaient organisées dans les églises, les palais, les maisons particulières, les couvents, les ministères, les gares, les théâtres, les hôtels ; l'Europe attentive cherchait en vain à voir, à entendre par-dessus les murs de Paris.

Le siège suivait son cours. Les combats se succédaient, les privations devenaient de plus en plus douloureuses, et, dans cet espace borné par l'enceinte continue, des drames sublimes s'accomplissaient à côté des comédies honteuses.

Parmi ces drames, il n'en est pas de plus élevé et de plus émouvant que celui qui eut pour théâtre les diverses ambulances.

On a dit et trop souvent répété que des ambitieux habiles avaient, avant la guerre, et depuis les hostilités, fait abus de la croix de Genève pour se créer des situations ; mais qu'importe que l'ouvrier ne soit pas désintéressé, pourvu que l'œuvre soit belle et utile !

Des sceptiques et des envieux ont affirmé aussi que les dames infirmières dans les ambulances se bornaient à paraître pour jouer un rôle, et ne rendaient aucun service. Mais est-il donc nécessaire qu'une femme du monde, habituée au luxe, saisisse, de ses blanches mains, le balai de la chambrée ?

Sa charité vaut mieux : elle apporte son or, le linge de sa maison, les provisions de son office et sa présence. Elle s'arrête au chevet d'un pauvre soldat, lui parle, l'écoute, lui adresse un sourire, et lorsqu'elle s'éloigne lentement, le blessé voit encore cette image brillante, entend cette voix douce, et n'oublie pas le charme de ce

sourire. Mais ce sont là les dons que Dieu fait au malade.

Ayons pour nos infirmières volontaires un peu plus de respect; elles ont fait la charité à nos blessés, soyons reconnaissants. Les enfants saisissent les papillons aux mille couleurs, et enlèvent de leurs ailes le léger duvet qui les couvre; n'imitons pas les enfants.

« Quant aux *sociétés de secours*, elles ne sont pas sans défauts : les tâtonnements de leurs débuts, les imperfections de leur matériel, les abus de leurs immunités prêtent à la critique. Les croix rouges servent de paratonnerre à quelques maisons que n'habite pas l'ardeur désintéressée du patriotisme, et elles tiennent sur trop de bras la place du fusil. On voit, jusque sur le champ de bataille, des empressements suspects, et il a fallu que le gouverneur de Paris prît un arrêté pour empêcher la confusion des voitures en quête des blessés; mais tous les abus sont bien petits, et ils ne peuvent en rien diminuer l'admiration que mérite l'explosion de la fraternité patriotique en faveur des victimes de la guerre. Entrez dans les ambulances, allez suivre au palais de l'Industrie la visite du docteur Nélaton, suivez à l'Ecole des ponts et chaussées le docteur Desmarquis et le docteur Ricord, entrez au Corps législatif pendant les opérations du docteur Mosetig, assistez aux séances des membres du Comité des visiteurs à l'Elysée, faites-vous conduire à l'ambulance établie par la Presse au collège des Irlandais, par les Jésuites à Vaugirard, par les sociétés protestantes au collège Chaptal, par Jules Favre dans les salons où M. de Grammont commentait ses dépêches : — de telles visites imposent silence à toutes les critiques, et nul ne sort de ces lieux d'asile sans maudire la guerre, sans honorer la France, mère de tant de vertus (1). »

Revenons aux remparts.

(1) M. Augustin Cochin.

VI

La plus grande, la plus magnifique mission qu'il soit donné à un homme de remplir ici-bas, est d'être le sauveur de sa patrie. Cette mission sublime, Gambetta pouvait la remplir. Mais avait-il l'âme assez grande pour la comprendre? La pureté de ses intentions, la simplicité de ses mœurs, l'élévation de ses sentiments étaient-elles dignes d'une telle gloire, que Dieu n'accorde qu'à ceux qui le comprennent ?

Le général Trochu eut aussi son heure. Mais celui-ci, avec son caractère indécis, ses faiblesses, son goût pour la parole, ne soupçonna même pas la gravité des événements, tandis que celui-là ne comprit qu'à demi qu'il était le trait d'union entre le parti révolutionnaire et la bourgeoisie aveugle, mais honnête.

Oubliant qu'il avait été nommé président du gouvernement de la Défense nationale à cause de son épée, le général Trochu laissa tout dire et tout faire, tandis que Gambetta regardait le passé et non pas l'avenir. Il se croyait en 1792. Tantôt girondin et tantôt montagnard, il récitait des harangues de la première Révolution. C'est avec de grands mots débités en 1792 que Gambetta trompait de malheureux ouvriers. Il leur parlait de la France sauvée par les volontaires de la République, il peignait avec chaleur les armées ennemies vaincues à Jemmapes et à Valmy, il prononçait avec enthousiasme les noms de Barrère et de Saint-Just, qu'il nommait des géants ; et cependant Gambetta savait à merveille que ces deux hommes étaient de misérables assassins et non des géants, et que la nouvelle et puissante armée de l'Allemagne ne pouvait se comparer aux armées de la fin du dix-huitième siècle. Quant aux volontaires de la première

République, il n'ignorait pas que nos mobiles de 1870 leur étaient supérieurs en courage et en patriotisme.

Malheureusement, Gambetta songeait moins à être le sauveur de son pays, qu'à devenir le fondateur de la République.

Comptant sur la force morale, le général Trochu poursuivait ses rêves d'honnête homme, obéissant à ses collègues qui, tremblants, obéissaient à la foule ignorante et brutale.

Arrivé à Tours, Gambetta saisit la direction des affaires, que les mains débiles de ses collègues Crémieux et Glais-Bizoin lui abandonnaient. Mais ne trouvant en eux ni un appui dans quelques actes justement énergiques, ni une digue contre ses mesures inutilement vexatoires, il se lança à corps perdu dans une dictature sans frein.

On vit alors M. de Freycinet commander les armées de province, et cet homme fatal nous conduire de défaites en défaites au triomphe de la Prusse.

A Paris, entouré des armées ennemies, les révolutionnaires bravaient l'autorité du général Trochu. Le trop célèbre major Flourens jouissait à Belleville d'une réputation de bravoure qu'il ne devait pas tarder à compromettre. Quatre des bataillons de ce quartier l'avaient nommé leur chef. Au lieu d'opter pour l'un d'eux, comme l'exigeait la loi, Flourens trouva plus avantageux de garder le commandement du tout; il se conféra le grade de major, qui n'existait pas dans la garde nationale. On le vit, porteur de cinq galons, jouer au colonel. Le gouvernement n'osa réprimer cette atteinte à la discipline. Le samedi 8 octobre, le nouveau major fit battre la générale dans Belleville et descendit sur la place de l'Hôtel-de-Ville à la tête de ses quatre bataillons, suivis de plus de deux mille désœuvrés criant : *Vive la Commune!*

Les bataillons honnêtes de la garde nationale dissipè-

rent la manifestation. Le major et sa troupe regagnèrent Belleville sans avoir déployé le courage que l'on avait supposé à Flourens.

Les braves gens qui défendaient Paris étaient en droit de penser que Flourens serait destitué, emprisonné, et les quatre bataillons de Belleville, licenciés et désarmés.

Cet acte de justice exigeait une énergie que ne possédait pas le gouvernement.

Il fallait cependant détourner l'opinion publique et lui fournir un aliment.

Un coup hardi fut décidé. Il s'agissait de reprendre la position de Châtillon, abandonnée le 19 septembre. Une sortie eut donc lieu le 13 octobre. L'attaque se fit avec trop peu de monde et une artillerie insuffisante. Nos soldats et nos mobiles combattirent très bravement, mais les troupes purent à peine dépasser le village de Bagneux, par lequel on avait dirigé le mouvement, afin de tourner Châtillon; pour la troisième fois depuis l'arrivée de l'ennemi sous les murs de Paris, nous fûmes contraints de rentrer dans nos lignes sans avoir obtenu le moindre résultat.

Le général Vinoy, qui commandait, juge ainsi l'opération (1) : « Ce combat incomplet aurait pu avoir des suites meilleures. Nous avions pensé un moment qu'en présence des chances de la journée qui se dessinait au début si favorablement pour nous, le gouverneur (général Trochu) aurait tenu à conserver Bagneux, et à tenter, le lendemain, une attaque, *avec plus de forces,* sur l'importante position de Châtillon, tentative que nous pouvions espérer voir réussir, puisque nous aurions eu pour premiers points d'appui les positions avancées de Bagneux et du Moulin-de-Pierre. Mais le gouverneur, qui avait sans doute d'autres opérations en vue, ne jugea

(1) *Siège de Paris*, opérations du 13e corps et de la 3e armée, page 219.

pas à propos de donner à celle-ci tout le développement qu'elle aurait pu avoir. »

Dans une lettre particulière, qui n'a pas été livrée à l'impression, le général Vinoy écrit, à la suite de ce combat, 15 octobre 1870 : « Nous sommes sans nouvelles de la province. Il est inouï que nous ne puissions savoir ce qui se passe au delà de nos avant-postes, et que nous ne puissions faire un pas en avant sans que l'ennemi n'en soit immédiatement instruit. L'on dit quelquefois qu'il y a des traîtres. Certainement, nous sommes entourés d'espions, car chaque fois que nous tentons une sortie sur un point nous le trouvons toujours renforcé, et les prisonniers que nous faisons, interrogés séparément, nous disent tous exactement l'heure à laquelle ils ont été prévenus. Cela prouve l'aveuglement du gouvernement. Nous avons reçu par hasard un journal de Rouen, qui contenait un extrait du *Standard*, feuille anglaise. Ce dernier journal dit que, le 19 septembre, les Allemands ont soutenu un combat contre le 13ᵉ corps d'armée du général Vinoy, et lui ont pris sept canons. Le combat a eu lieu, mais c'est le général Ducrot, commandant le 14ᵉ corps, qui l'a livré. J'étais à Vincennes avec mon 13ᵉ corps, et j'ai dû le soir le remplacer dans les positions où il se trouve encore. Le général Vinoy a livré deux combats, le 30 septembre et le 13 octobre ; tous deux ont été heureux. Il a fait des prisonniers, a infligé de grandes pertes à l'ennemi, et a perdu peu de monde. On lui avait donné des conscrits, il a aujourd'hui de vieux soldats, et les mobiles qui sont sous ses ordres, promptement dressés, se battent aussi bien que les soldats. Le général Vinoy ne peut sortir en uniforme sans être reconnu et acclamé par la foule et par la garde nationale qui se porte au-devant de lui pour lui rendre les honneurs militaires. »

Au combat du 13 octobre, le commandant de Dampierre,

des mobiles de l'Aube, se fit tuer en entraînant ses hommes avec une bravoure chevaleresque.

Petit-fils d'Auguste Picot de Dampierre (1756-1793), général en chef des armées du Nord, qui périt les armes à la main, sous Valenciennes, le commandant des mobiles, fils du marquis de Dampierre, pair de France, était né à Paris le 22 septembre 1836. Il fit de brillantes études, et fut nommé, tout jeune encore, conseiller général de l'Aube.

Il épousa Valentine de Rougé, qui mourut en 1869, à l'âge de vingt-six ans, après une union bien courte

Connu sous le nom de *comte André*, Dampierre était un homme étrange dans le monde moderne. Il y avait en lui, non seulement du mousquetaire de Fontenoy, mais aussi du compagnon de saint Louis aux croisades.

Il avait du goût pour la vie des champs, se montrait intrépide cavalier, habile chasseur, et les laboureurs l'aimaient et l'admiraient. Peu d'années avant sa mort, il écrivait : « Une tradition dont je m'honore est dans le passé de ma famille : à toutes les époques, elle a été de son temps et de son pays. Pendant que d'autres ensevelissaient leur patriotisme dans de respectables souvenirs, mes ancêtres ont toujours sacrifié à la patrie leurs services et leur sang. C'est un héritage dont je suis fier, et qui ne périra pas entre mes mains. »

La devise de la maison de Dampierre est : *Dieu et la Patrie.*

Le commandant des mobiles de l'Aube fut constamment fidèle à ce cri de sa race.

Le 13 octobre 1870, dès sept heures du matin, pendant que les forts de Vanves, d'Issy et de Montrouge faisaient un feu terrible, Dampierre, avec le 1er bataillon de l'Aube, s'avança contre les Allemands retranchés dans Bagneux. Les autres bataillons, conduits par le général Blanchard, se portaient contre l'ennemi posté à Châtillon et à Cla-

mart. Avant de lancer sa troupe, Dampierre lui adressa quelques mots énergiques, et lui rappela les moyens réglementaires de se préserver. Il fallait passer sous le feu très vif d'une batterie ennemie. Le commandant descend de cheval et, se plaçant à la tête des siens, il marche le premier, criant : « En avant, mes amis ! »

Une épouvantable décharge le renverse, mais l'élan est donné, et le 1er bataillon enlève Bagneux. Deux mobiles accourent pour relever leur chef : « Je suis blessé à mort, dit-il, mais j'ai fait mon devoir ! »

Emporté dans une maison voisine, Dampierre demanda un prêtre. Le R. P. Dufour, de la Compagnie de Jésus, accourut. Le soir même, il écrivait au curé de Dampierre (Aube) :

« Je me trouvais en ce moment aux avant-postes sur la route d'Orléans, à gauche du village de Bagneux, vers dix heures du matin, lorsqu'un messager vint en toute hâte chercher un prêtre. Le commandant avait, en tombant, réclamé ce suprême secours. J'arrivai, en courant de toutes mes forces, à une petite maison abandonnée, où il venait d'être transporté. Le chirurgien lui avait donné les premiers soins. Ses chers mobiles l'entouraient avec une émotion et des paroles que je ne saurais mieux rendre qu'en disant qu'on eût cru voir un père mourant au milieu de sa famille éplorée. Ces braves gens ne savaient qu'imaginer pour adoucir ses souffrances. L'un quittait sa vareuse pour la lui étendre sur les jambes, car il faisait froid sur les hauteurs ; un autre lui soutenait la tête ; un troisième lui serrait les mains : ce qui paraissait le soulager ; car une sorte de crispation, qui se produisait dans l'avant-bras, lui semblait douloureuse, et l'appui d'une main amie lui faisait du bien. A mon arrivée, son visage, déjà bien pâle, s'illumina d'une joie céleste. Sans perdre de temps, il récita très fermement : *Je confesse à Dieu,* et reçut l'absolution avec des senti-

ments dignes d'un héros chrétien... Il dit : *Que la volonté de Dieu soit faite.....*

« Pendant que nous le transportions à l'ambulance d'Arcueil, je dus le quitter à mi-chemin, parce que d'autres blessés réclamaient mon ministère. Je n'ai pu encore, à l'heure où j'écris, retourner jusqu'à l'ambulance pour connaître le moment précis de sa sainte mort... mais j'ai hâte de faire connaître à l'honorable et chrétienne famille de Dampierre ces consolants détails, dont je suis le seul à pouvoir rendre un témoignage authentique.

« ..... une patrie qui suscite de tels dévouements ne sera jamais déshonorée..... »

Cette lettre fut envoyée immédiatement par ballon monté.

A la suite du combat du 13 octobre, le gouverneur de Paris publia cet ordre du jour :

« Dans le combat d'hier, les bataillons de l'Aube, qui abordaient l'ennemi pour la première fois, se sont hautement distingués..... Le commandant de Dampierre, entraînant sa troupe à l'attaque de Bagneux, où il est entré le premier, a succombé glorieusement, et je donne ici à ce vaillant officier des regrets que l'armée partagera tout entière. »

Signé : « Général TROCHU. »

Quatre ans après, le 13 octobre 1874, eut lieu, à Bagneux (Seine), l'inauguration solennelle d'un monument funèbre élevé à la mémoire du comte André de Dampierre, tombé, en combattant pour la France, à la tête des mobiles de l'Aube.

Ce monument représente une pyramide octogonale en pierre, avec quatre trophées sur sa pointe, surmontés d'une croix, et un soubassement circulaire avec des

cippes sur lesquels sont gravées des inscriptions, et celle-ci, entre autres :

DIEU ! PATRIE !
A LA MÉMOIRE DE ANNE-MARIE ANDRÉ PICOT
COMTE DE DAMPIERRE
COMMANDANT LE 1er BATAILLON DES MOBILES DE L'AUBE
FRAPPÉ A MORT POUR LA FRANCE
A BAGNEUX, LE 13 OCTOBRE 1870.

Le buste en marbre du commandant de Dampierre est placé contre l'un des pans de la pyramide.

Sans remonter aux siècles passés, on trouve les Dampierre aux premiers rangs de l'armée :

Le comte *Henry* était généralissime de l'armée du Nord et mourut sur le champ de bataille ; ses fils *Achille*, général aide de camp de son père, *Pierre*, *Charles*, se distinguèrent à Austerlitz et dans toutes les guerres du premier Empire ; le comte *Auguste* fut couvert de blessures aux journées de Friedland, de Wagram et de Leipzig. Le général Dessollies de Dampierre était président du conseil des ministres sous le règne de Louis XVIII.

Le commandant des mobiles de l'Aube a servi sa patrie comme un vaillant chevalier.

VII

La veille de la bataille de Sadowa, le général autrichien Benedeck déclarait qu'il avait un plan, mais il ne faisait pas savoir si ce plan était déposé chez son notaire. Le général Trochu fut moins discret, et, dans une proclamation célèbre, il entretint le public de son plan mystérieux.

Cette proclamation eut un plein succès, tant il est vrai que la foule aime les mystères et s'amuse à les deviner.

On se confiait, dans Paris, que le plan du général Trochu était de profiter du cours de la Seine pour la grande sortie du côté de Rouen.

En attendant, les mobiles de province, logés chez l'habitant à l'intérieur de Paris, prenaient des habitudes d'oisiveté et de mollesse. Ils ne s'habituaient pas aux fatigues de l'hiver. On leur demandait de se bien battre à l'occasion, mais rien de plus. Ils n'étaient ni vêtus chaudement, ni instruits, ni disciplinés. Les mêmes hommes restaient trop longtemps aux avant-postes, abandonnés à eux-mêmes, sans que des revues fréquentes et des exercices incessants entretinssent chez eux une certaine ardeur et une certaine cohésion. Aussi y avait-il chez les meilleurs lassitude et dégoût, tandis que les pires se livraient à de vrais pillages dans les villages de la banlieue.

Les collègues du général Trochu désiraient depuis longtemps l'abolition de la peine de mort. Aucun sujet ne prête plus à l'éloquence, mais la doctrine, si elle triomphait dans les armées, nous conduirait fatalement et promptement aux révoltes.

Vers le milieu du mois d'octobre, le gouvernement, qui en toutes circonstances parodiait la Révolution de 1792 et courtisait les clubs, fit faire des engagements volontaires sur la place publique, à la porte des mairies. Une sorte de théâtre élevé, ombragé de drapeaux, laissait voir les membres de la municipalité flanqués de tambours et de clairons. Le maire pérorait, les tambours battaient, les clairons sonnaient et les volontaires étaient rares. A la première Révolution, le gouvernement ordonnait aux citoyens de devenir volontaires.

Augmenter le nombre d'hommes sous les armes était inutile ; mieux eût valu diminuer les fusils qui traînaient de tavernes en tavernes et qui ne voyaient jamais l'ennemi.

Il ne faut pas demander aux hommes plus qu'ils ne peuvent donner. Lorsqu'il s'agit de sacrifier sa vie, il n'y a que la loi, loi impérieuse, la même pour tous, inflexible et redoutée. Quelques volontaires se présentaient, appartenant aux classes intelligentes, élevées par l'éducation jusqu'à la hauteur des sacrifices. Mais les masses populaires ne marchèrent qu'au nom de la loi. Toutes les légendes mensongères de 1792 ne trompèrent que les ignorants, rêveurs terre à terre qui de loin excitaient aux combats.

Parmi les légendes de la première Révolution, la plus persistante est celle des *volontaires*. Le public a répété en 1870 que notre patriotisme n'égalait pas celui de nos pères de 1792. Les archives du ministère de la guerre donnent un démenti à cette prétention.

Du mois de juin au mois d'août 1791, l'Assemblée législative demandait aux gardes nationales de France, dont l'effectif sur le papier était de 2.500.000 hommes, 161.000 volontaires. Au 25 septembre de la même année, on n'avait pu trouver encore 30.000 engagements. Cependant les volontaires devaient toucher une solde de 15 sous par jour (somme élevée pour l'époque), nommer leurs officiers, et, de plus, on leur accordait le droit de retourner dans leurs foyers au 1er décembre de chaque année. La loi avait dit que Paris fournirait six bataillons de 574 hommes. Ce sont les seuls volontaires que la Révolution ait jamais cherché à lever dans la population parisienne : deux de ces bataillons ne parvinrent point à se former; quatre seulement furent réunis. C'est donc à un total d'un peu plus de 2.000 hommes qu'il faut réduire les chiffres si facilement adoptés par l'imagination populaire. L'Assemblée législative reconnut bientôt qu'elle s'était trompée. En une année, elle avait formé à grand' peine 168 bataillons, dont l'effectif réel n'était connu de personne, ainsi que l'avouait le ministre de la guerre.

Nombre d'entre eux n'existaient que sur les états, beaucoup d'autres étaient tombés par la désertion à 2 ou 300 hommes, et quant aux volontaires qui restaient sous les drapeaux, bien peu étaient disciplinés ou assez robustes pour faire la guerre. Il faut lire à ce sujet les lettres officielles des généraux de Montesquiou, de Kellermann et de leurs collègues, les rapports de M. de Narbonne et surtout les discours des membres de l'Assemblée. L'appel des volontaires avait été une erreur. Ce mode de recrutement fut donc abandonné pour être repris, en 1870, par le gouvernement de la Défense nationale, qui revint, le 9 novembre, sur sa décision du 18 octobre. L'erreur ne dura même pas un mois, tant il y eut peu de volontaires.

La loi du 11 juillet 1792, promulguée lorsque la patrie fut déclarée en danger, ne laissait pas aux gardes nationales la liberté de partir ou de rester ; elle imposait à chaque compagnie l'obligation de choisir dans son sein par tel moyen qu'il lui plairait, au prorata des contingents demandés, un certain nombre d'hommes destinés à marcher à l'ennemi. La *levée en masse* de 1793 ne fut jamais qu'une application en grand de la loi du 11 juillet. Pendant quelques semaines, on donna aux gardes ainsi rassemblés le nom de *volontaires*, mais ils étaient incorporés par *réquisition* .

Les armées ne sauraient se recruter par des volontaires. A côté de quelques hommes énergiques dont le patriotisme est ardent, il y a la foule. Celle-ci attend qu'on lui ordonne d'agir, qu'on lui prescrive ce qu'elle doit faire; qu'on la conduise enfin.

« De ceux qui sont partis sans sourciller en 1870, combien sont les favorisés de l'intelligence ou de la fortune ! Artistes, savants, avocats, hommes politiques, grands industriels, ils ont répondu aussitôt à l'appel de la loi ou à l'appel de la patrie. Ils pouvaient se payer de sophis-

mes, ils pouvaient se dire que dans le temps de ruine générale nous pouvions au moins sauver le capital intellectuel de notre pays, et, avec un peu d'habileté, nombre d'entre eux fussent restés loin de la lutte. Ils ont pensé que, dans ces jours douloureux, le capital moral de la France avait seul une valeur. Lorsqu'ils tombaient, d'autres les remplaçaient pour tomber à leur tour. Quand les générations sont viriles, l'efflorescence en beaux talents est inépuisable. Le cœur vaut mieux que l'esprit, ou plutôt c'est le cœur qui est la source où l'esprit retrouve des forces toujours vives. Ces hommes savaient que c'est par le caractère que nous avons péché, que le défaut de sérieux dans la nation a seul amené les maux qui nous éprouvent (1). »

Ces artistes, ces savants, ces avocats, ces hommes politiques, ces industriels qui ont porté le sac et le fusil, se souviendront de l'école qui les a abrités. Beaucoup d'entre eux s'ignoraient eux-mêmes et savent désormais ce qu'ils valent. Ils se sont sentis grandir, ils comprennent pour toujours ce qu'est le respect de soi-même ; un souffle vivifiant, le souffle de la bataille, leur a rendu en un jour toute leur sève. De tout ce qui vivait en eux autrefois, la guerre n'a plus laissé debout que deux sentiments immortels : celui de l'honneur national et du devoir envers la patrie.

Les préjugés sur la dernière guerre n'ont pas encore disparu, et déjà d'autres préjugés se joignent aux premiers. On entend dire chaque jour par des hommes sérieux que, la guerre ayant changé de caractère, le rôle de l'officier n'est plus le même. L'élan de Bourbaki a fait son temps, affirment-ils, et, dans l'avenir, on ne verra plus le capitaine, le lieutenant, le sous-lieutenant ni même le commandant se placer au-devant de sa troupe

(1) Albert Dumont.

pour aller dans la fournaise. L'officier est la tête, le soldat les membres. La tête doit demeurer calme, tout en agitant les membres ; la tête demeure immobile et s'expose d'autant moins que, si elle tombe, la troupe est un corps inintelligent.

Autant dire : éteignons le feu sacré. Ce feu sacré part du cœur de l'officier pour embraser le cœur de sa troupe. Tous les regards sont tournés vers lui, sa voix domine celle du canon, il entraîne ses hommes qui le suivent avec orgueil, on le dépasse, chacun veut le couvrir de son corps, et l'ennemi disparaît dans le flot qui monte encore, qui monte toujours.

Voilà l'école française, vieille comme notre armée. Avant Bourbaki, Henri IV en usait à Arques et à Ivry ; le maréchal de Saxe, couché sur sa litière, souriait fièrement en voyant, à Fontenoy, la maison du roi charger la colonne anglaise flamberge au vent, des nœuds de rubans à la garde des épées ; le général Bonaparte, au pont d'Arcole, s'élançait comme un simple grenadier ; le général Lasalle, à Wagram, entraînait tout son monde et tombait devant le front du régiment.

Ils n'étaient pas froidement immobiles tous les héros connus et leurs compagnons inconnus qui nous donnaient des victoires en jetant à tous les vents le feu sacré de leur âme.

Il n'était pas immobile ce jeune prince (1), fils de roi, qui, l'épée à la main, suivi de ses cavaliers, traversait au galop la smala d'Abd-el-Kader et donnait à l'armée d'Afrique sa page la plus militaire et la plus poétique.

Nous avons notre génie français. Conservons-le au milieu des progrès de la science. Habituons notre soldat à rester debout sur le champ de bataille et donnons-lui l'exemple.

(1) Le duc d'Aumale.

Le temps des prouesses est passé, répète-t-on. Sans doute, les prouesses sont rares en présence des batteries d'artillerie, mais la prouesse n'est pas morte.

VIII

Le général Trochu avait procédé à une réorganisation de ses forces en formant trois armées. La première, commandée par M. Clément Thomas, qui avait été sous-officier de cuirassiers une trentaine d'années avant 1870, comprenait 266 bataillons de garde nationale, une légion d'artillerie, une légion de cavalerie, et comptait environ 130.000 hommes. C'était beaucoup trop pour un homme complètement étranger au service militaire ; mais M. Clément Thomas avait une grande fermeté, une vie honnête, et ne devait, d'ailleurs, que garder l'enceinte et maintenir l'ordre. Garde national lui-même, M. Clément Thomas convenait peut-être mieux qu'un vrai général pour se contenter de cette demi-obéissance qui place le chef à la discrétion de la foule. L'honorable commandant de la première armée devait être assassiné par les hommes portant l'uniforme de la garde nationale.

La deuxième armée, commandée par le général Ducrot, était destinée à exécuter des sorties. Elle se divisait en trois corps à trois divisions (sauf le dernier) ; elle avait, en outre, une division de cavalerie et une réserve générale d'artillerie. Elle comptait 100.000 hommes et 300 bouches à feu. La troisième armée, sous les ordres du général Vinoy, comptait 70.000 hommes, formant six divisions de gardes-mobiles et une division de cavalerie. Elle était chargée des démonstrations et des fausses attaques. Outre ces forces, on avait 80.000 gardes-mobiles dans les forts et 35.000 dans les ouvrages de Saint-Denis.

Le général Trochu avait un peu conscience de son inac-

tion. Sa popularité de l'Empire, uniquement basée sur une opposition entourée de faveurs, diminuait de jour en jour. Le public, qui avait cru trouver en lui un caractère ferme et une vaste intelligence, commençait à voir que son idole reposait sur des pieds d'argile. Pour le grand rôle auquel était appelé le gouverneur de Paris, le courage du champ de bataille ne suffisait pas. Après avoir été d'une indulgence plus qu'extrême, le public appelé à faire les réputations se montrait peut-être trop sévère pour l'homme qui était passé en quelques minutes du service de l'empereur au service de la République. Ce subit changement de camp peut trouver son excuse, sa raison, dans une conférence diplomatique, mais un loyal militaire en repousse la pensée comme une félonie.

Mieux que personne, le général Trochu sentait tout cela, car son cœur était honnête. Il en souffrait silencieusement et cherchait à satisfaire l'opinion, en tentant des sorties. Il ne croyait pas à leurs succès, mais jetait à la foule cet aliment glorieux qui nous ramenait invariablement, le lendemain, au point de départ de la veille.

Vers le milieu du mois d'octobre, on éprouva le besoin d'un fait d'armes. On essaya, cette fois, d'éviter les fautes commises dans les autres attaques. Il fut convenu qu'on agirait avec une artillerie puissante, et que le secret de l'opération serait mieux gardé.

Le vendredi 21 octobre, une partie de la deuxième armée attaqua vigoureusement les avant-postes prussiens du côté de la Malmaison. Les Allemands furent surpris. Promptement délogés de leur première ligne, ils furent accablés des projectiles du Mont-Valérien et des bastions du Point-du-Jour. Le général Trochu, qui avait pris le commandement, admira les mêmes soldats qui s'étaient débandés à Châtillon le 19 septembre et qui, à la Malmaison, s'avançaient avec un entrain admirable en refoulant devant eux les troupes allemandes.

Malheureusement, le gouverneur avait négligé de se faire soutenir par des corps de l'armée de Vinoy. S'il eût eu cette réserve sous la main, le général Trochu aurait pu tenter de pousser jusqu'à Versailles. Ses attaques réussissaient tellement bien, qu'il devait tout espérer. Mais il avait peut-être pensé que le général Ducrot s'en tirerait seul, sans l'aide de Vinoy.

Toujours est-il « qu'au milieu de son succès, vers les trois heures et demie du soir, le général Trochu, avec son irrésolution habituelle, fit sonner la retraite, au grand désappointement de tous. Il n'avait même pas fait donner tout le corps de Ducrot, dont une partie était encore là au port d'armes, et qui, engagé en entier, eût probablement suffi pour passer outre (1). »

A cette affaire, plusieurs aumôniers d'ambulance furent faits prisonniers par les Allemands et conduits à Versailles. Relâchés le lendemain, ces prêtres accoururent à Paris. Ils firent savoir que notre attaque avait été si vigoureuse et produit un tel désordre, qu'une véritable panique s'était emparée de l'état-major général prussien à Versailles. On y demandait de tous côtés des renforts, et il avait été question d'abandonner cette ville pour se retirer à Saint-Germain.

Les Parisiens furent heureux et fiers de ces nouvelles, d'autant plus qu'ils apprirent en même temps la belle défense de Châteaudun, et l'attaque infructueuse des Allemands contre Saint-Quentin.

Cette joie du peuple fut troublée par l'annonce de la perte d'Orléans.

Mais ce qui inquiétait toutes les classes de la population était le départ de Paris des chefs de légations. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, avaient abandonné Paris, et M. Vashburne, ministre des Etats-

(1) *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine ayant pris part au siège.

Unis, montrait plus de sympathie pour les Prussiens que pour les Français. Les étrangers sollicitaient en foule l'autorisation de s'éloigner. On en concluait avec raison que l'heure des privations et des souffrances s'avançait fatalement.

Il ne faut pas croire cependant que le Parisien se décourageait. Loin de là, il semblait se raidir contre l'infortune.

Un matin, le vendredi 28 octobre, lorsque chacun descendait dans la rue, un bruit étrange se répandit, causant une joie bruyante. On racontait que le général de Bellemarre avait fait exécuter une surprise sur le Bourget par les francs-tireurs de la Presse sous les ordres du capitaine Roland.

Dans la journée, une artillerie nombreuse et des forces considérables d'infanterie ennemie, descendues de Gonesse et d'Ecouen, avaient tenté vainement de reprendre le village. Nos troupes avaient aussi occupé Drancy et se fortifiaient sur ces deux points.

Très fiers et très émus de cette victoire, les Parisiens attendirent.

Le lendemain, 29 octobre, les Allemands ne continuèrent à tirer que par intermittence. Notre position était excellente, car nous pouvions nous considérer comme bien établis au Bourget.

Pour la première fois depuis l'investissement, nous avions enlevé à l'ennemi une position avancée et nous nous y étions maintenus.

Cependant le général de Bellemarre sentait bien que, pour conserver le Bourget, il lui fallait le secours d'une puissante artillerie.

Dans la journée du samedi, il se rendit à Paris pour hâter l'expédition des pièces de 12 demandées le vendredi même à l'état-major général de l'artillerie. Le général Guiot lui opposa de nombreuses difficultés.

Le dimanche matin, sa déception fut grande, quand, se rendant sur les lieux au bruit du canon, il apprit que plus de trente mille allemands soutenus par de grosses pièces de campagne avaient attaqué le Bourget et s'en étaient rendus maîtres.

C'est là que se fit tuer le commandant Baroche, des mobiles de la Seine.

Ernest Baroche commandait le 12e bataillon. Après la prise du Bourget il y fut envoyé pour la défense.

Dès que l'attaque commença, Baroche se tint au milieu des jardins crénelés situés en haut du village. Bientôt il descendit.

Les Prussiens pénétraient alors dans l'enclos, tandis que d'autres tournaient la position. Les mobiles battent en retraite, et le commandant reste avec une quinzaine d'hommes. Les Prussiens entourent le village, et quelques groupes de Français se défendent de maison en maison. Le commandant Baroche était retranché dans une de ces maisons. Pendant plus de trois quarts d'heure il est à l'une des fenêtres, faisant feu et le corps à découvert. « C'était un spectacle étrange, racontait un officier prussien qui avait assisté au combat, un spectacle étrange et terrible que celui de cet homme qui paraissait seul tenir tête à nos colonnes profondes ! Nous voyions tomber les nôtres ; la rage nous emportait ; de nos rangs on dirigeait sur lui une fusillade furieuse ; à chaque décharge on le croyait frappé à mort, et lorsque le nuage de poussière et de fumée se dissipait, on l'apercevait encore tête nue, qui continuait à décharger ses armes avec autant de régularité qu'à la manœuvre ; il semblait invulnérable. Il y a un Dieu pour les braves. »

Baroche veut aller encourager les débris de la 4e compagnie embusquée de l'autre côté de la rue. Il descend, fait quelques pas à découvert, et tombe foudroyé par une balle qui le frappe au cœur.

Il n'y eut qu'une voix pour prononcer l'éloge du commandant Baroche ; les Prussiens eux-mêmes le proclamèrent brave entre les braves (1).

Quelque temps après, le *Journal officiel* du 19 novembre publiait une proclamation du gouverneur qui citait à l'ordre ceux qui s'étaient distingués dans la défense. Un nom y avait été inscrit d'avance par le jugement populaire, celui d'Ernest Baroche ; sur la liste officielle arrêtée par le général Trochu ce nom était absent.

Devant les réclamations unanimes du public et de la presse contre cet oubli extraordinaire, le gouverneur dut céder ; il se résigna donc à formuler par *erratum* un tardif hommage au commandant Baroche (2) tué à l'ennemi.

Le gouvernement, en apprenant la prise du Bourget, avait annoncé pompeusement une grande victoire ; lorsqu'il connut notre défaite, il déclara que ce poste était sans valeur.

Le Bourget nous eût été fort précieux. Ce village servait de point de jonction à une série de routes en excellent état, et dont la possession était d'une importance capitale pour les Prussiens, afin de conserver à leur ligne de circulation de troupes et de matériel dans le nord de Paris, le moindre développement possible.

L'affaire du Bourget eut lieu les 28 et 29 octobre. Paris en ressentit une profonde émotion. Ce fut dans cet état fiévreux que, le lundi 31 octobre, la nouvelle de la reddition de Metz se répandit dans la ville assiégée. On apprit en même temps l'arrivée de M. Thiers, venant avec l'appui des grandes puissances proposer un armistice au roi de Prusse.

Depuis un certain temps, le parti révolutionnaire demandait la *Commune*. Il trouva l'occasion favorable

(1) Le prince Auguste de Wurtemberg.
(2) *Journal officiel* du 23 novembre.

et choisit le 31 octobre pour s'emparer du pouvoir. Le major Flourens, à la tête de ses gens de Belleville, devait jouer le rôle actif.

Donc, le 31 octobre vers midi, la place de l'Hôtel de ville se couvrit de gardes nationaux armés ou sans armes. Après quelques pourparlers, et bon nombre de trahisons, la salle du Trône fut envahie et l'hôtel de ville au pouvoir de l'insurrection.

IX

La journée du 31 octobre occupe une grande place dans l'histoire révolutionnaire.

Les jacobins voulurent frapper un coup décisif; mais, au lieu de la tragédie qu'ils avaient préparée, ils se contentèrent d'une comédie, la chose allant mieux à leur courage. Le major Flourens et ses tirailleurs de Belleville allaient exiger l'élection immédiate de la Commune, soutenus qu'ils étaient par tous les clubs qui règnaient et gouvernaient.

Une foule de gardes nationaux et de citoyens sans uniforme arriva vers midi sur la place de l'Hôtel de ville. Grâce à la connivence au moins tacite du maire de Paris et du commandant de l'hôtel, elle envahit la salle dite du Trône. Le général Trochu s'y trouvait avec ses épaulettes et sa plaque de grand officier de la Légion d'honneur; il fut entouré plus que familièrement. Jules Favre accourut et se joignit au gouverneur dont il voulait partager les dangers.

Les délégués du club central interpellaient brutalement le général Trochu, les uns sur l'affaire du Bourget, les autres sur la capitulation de Metz, la mission de M. Thiers et l'armement de Paris. Mais tous étaient d'accord pour demander au gouvernement de se retirer.

Le général voulut en vain prononcer un discours, force lui fut de se réfugier dans une pièce voisine où se tenaient ordinairement les réunions des membres du gouvernement. Plusieurs d'entre eux s'y trouvaient déjà réunis avec le ministre de la guerre, celui des travaux publics et le commandant de la garde nationale. On ferma les portes à clef. Elles furent enfoncées à coups de crosse vers deux heures et demie, et la foule se précipita dans le cabinet.

Une scène de violence commença. On menaça le gouvernement, on l'injuria et Flourens monta sur la table, écrasant, sous le talon de ses bottes à l'écuyère, les papiers, les plumes, les pièces officielles, et réclamant la Commune. Bientôt cette même table servit de tribune à tous les forcenés plus ou moins ivres. Assis autour d'elle, pâles, silencieux, le gouverneur de Paris et les ministres conservèrent une dignité calme, mais soumise.

Les communeux voulaient constituer *par acclamation* un gouvernement provisoire. La république de 1848 et la révolution du 4 septembre 1870 n'étaient-elles pas des gouvernements *constitués par acclamation?* Flourens et ses amis, grands criminels sans doute, n'étaient-ils pas logiques? Bientôt la liste des membres du nouveau gouvernement *acclamé* circula dans la foule ; c'étaient : Dorian, Victor Hugo. Louis Blanc. Nul d'entre eux n'avait été consulté, mais en révolution il faut savoir oser. Après Victor Hugo, Flourens se fit inscrire, puis Blanqui, Félix Pyat, ensuite Ledru-Rollin, Delescluze, sans compter plusieurs autres. Chacun de ces misérables composait la liste où son nom figurait.

Le gouvernement de la Défense nationale était gardé comme *otage* par les clubistes et les bandes de Flourens.

Dans l'intérieur de Paris on ignorait ce qui se passait à l'hôtel de ville. Les Prussiens avaient beau jeu pen-

dant que le gouverneur, prisonnier, ne pouvait donner aucun ordre.

Les commandants de secteurs n'en savaient pas plus que le public. Ils s'adressèrent au chef d'état-major du gouverneur, qui se contenta de répondre que le général Trochu était à l'hôtel de ville. « Une réponse aussi amphigourique est demeurée inexcusable aux yeux de tous les hommes de cœur, malgré toute l'énergie que le général Trochu, avec la générosité habituelle de ses sentiments, mit à approuver quelques jours plus tard la conduite de son chef d'état-major (qui était libre au quartier général), pendant le cours de l'émeute (1). »

L'un des commandants de secteurs, mieux avisé que les autres, et apprenant par des récits contradictoires qu'un événement grave se passait à l'hôtel de ville, y envoya un de ses meilleurs bataillons de la garde nationale, afin d'agir pour le mieux dans l'intérêt de l'ordre. C'était le 106e, commandé par M. Ibos et appartenant au faubourg Saint-Germain. Il était composé d'hommes d'honneur, résolus et dévoués à la patrie. Les communeux le surnommèrent, depuis, le *bataillon des sacristains*.

Or, les sacristains chassèrent les jacobins sans tirer un coup de fusil.

Le 106e bataillon traversa la place de l'Hôtel de ville, gagna la salle du Trône, jeta à droite et à gauche les gens de Flourens et entra dans le cabinet où se jouait le drame du soir.

Sept heures et demie sonnaient au moment de cette irruption. Le gouvernement de la Défense nationale était depuis plus de cinq heures prisonnier de ces bandits. Au milieu d'un bruit effroyable, dans une atmosphère suffocante, insultés grossièrement par leurs gardiens, les

(1) *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine, ayant pris part au siège.

captifs tenaient tête à cet orage épouvantable. Jules Favre, d'une pâleur livide, s'essuyait le front inondé de sueur. Trochu, qui avait enlevé ses épaulettes et ses plaques pour les passer à l'un de ses officiers placés derrière lui, était accoudé sur la table dans l'attitude de l'homme qui attend la mort avec courage et résignation.

A la vue des gardes du 106e et d'autres bataillons aux physionomies décidées, les carabiniers de Flourens hésitèrent. Il y eut un moment solennel. Le tambour-major du 106e, homme d'une vigueur herculéenne, se précipita vers le général Trochu et l'enleva dans ses bras. Entouré aussitôt par quelques hommes de son bataillon, il emporta le gouverneur avant que les jacobins eussent le temps de se reconnaître. Emmanuel Arago profita du tumulte pour s'évader, grâce aussi au képi ramassé sur la table. Les autres membres du gouvernement restèrent prisonniers avec le commandant de la garde nationale, M. Tamisier, et le général Le Flô, ministre de la guerre.

Ils ne furent délivrés que le lendemain, à quatre heures du matin.

On s'est demandé ce que faisait à ce moment le chef d'état-major général; on s'est demandé pourquoi le ministre de la marine, intérimaire il est vrai, demeurait dans son cabinet, peu soucieux du sort de ses collègues.

L'un de ceux-ci, Ernest Picard, toujours spirituel, avait eu l'esprit de ne pas se laisser prendre et s'était réfugié chez lui ; il fit appeler le chef d'état-major de la garde nationale, ainsi que les généraux et amiraux commandant les troupes, afin de prendre avec eux les mesures de salut.

Furieux d'avoir été joués, les émeutiers, après le départ du gouverneur, voulurent agir sur l'esprit des

membres du gouvernement restés entre leurs mains. Ils ne pensaient plus qu'à s'assurer l'impunité.

Faut-il croire, comme on l'a dit, qu'il y eut des actes de faiblesse et que des hommes d'Etat, ou du moins des hommes politiques, promirent aux émeutiers de prêter la main à l'élection d'une Commune, si la liberté leur était rendue ?

Flourens cherchait d'un regard inquiet une issue pour s'enfuir en abandonnant la partie. Mais il était surveillé avec cette méfiance que s'inspirent mutuellement les révolutionnaires.

Une foule de gardes nationaux, accourus de tous les quartiers de Paris pour soutenir le gouvernement contre la Commune, couvraient la place de l'Hôtel de ville, les quais et la rue de Rivoli. La nuit s'avançait. Vers trois heures du matin, des gardes mobiles de province pénétrèrent par détachements dans les souterrains qui conduisent de la caserne Napoléon à l'hôtel de ville ; ils débouchèrent dans la cour de l'hôtel en même temps que des gardes nationaux qui venaient d'enfoncer les portes ordinaires, faiblement défendues par les hommes de Flourens.

La salle du Trône fut promptement dégagée, car il y avait plus d'émeutiers ivres, sommeillant par terre, que de combattants debout. Ce fut à coups de pieds qu'on fit rouler ces misérables dans les escaliers.

Les membres du gouvernement restés prisonniers purent à peine se soulever de leurs sièges, tant la fatigue les avait épuisés. Seuls peut-être, Jules Favre et le général Trochu se montrèrent fermes et dignes pendant cette longue et cruelle épreuve.

De grands cris se firent entendre sur la place ; ils saluaient le gouverneur de Paris qui revenait de son quartier général pour délivrer ses collègues.

Pendant qu'à l'hôtel de ville Flourens donnait ainsi la

mesure de sa valeur, Jules Vallès, révolutionnaire de bas étage, s'emparait de la mairie de la Villette, dont on le chassait le lendemain.

L'émeute du 31 octobre demeura impunie, mais elle fut la cause principale du refus des Prussiens d'accorder un armistice avec ravitaillement. L'impunité se couvrit d'un semblant de poursuites, mais en réalité il n'y eut rien de sérieux.

Cette journée regrettable, précédée par les discours incendiaires des clubs, par les motions les plus sanglantes, par les projets révolutionnaires les plus atroces, fut en vérité le triomphe du patriotisme. Spontanément, l'immense majorité des gardes nationaux vint protester contre la conspiration si lâche qui éclatait en présence de l'ennemi. Le gouvernement de la Défense nationale était moins énergique, moins éclairé que l'opinion qu'il était censé représenter. Il se défendait mollement, et le public le protégeait vigoureusement.

Le jeudi 3 novembre, le gouvernement fit procéder à un plébiscite. Ceux qui voulaient le conserver devaient voter *oui*, ceux qui désiraient le remplacer voteraient *non*.

Les voix furent ainsi réparties :

	OUI	NON
Population et garde nationale . . .	340.000	54.000
Troupes régulières, mobiles et marins	218.000	8
	558.000	62.000

Le vote des vrais soldats est remarquable et prouve combien l'esprit militaire, même à son minimum de puissance, rectifie le jugement.

Rochefort donna sa démission de membre du gouvernement ; le plus grand nombre de ceux qui avaient voté *oui* déclaraient qu'ils ne tenaient à conserver que le général Trochu et Jules Favre : le reste importait peu.

Ce plébiscite, honorable au point de vue de l'ordre, encourageait peut-être trop l'inaction du général Trochu qui, fort de l'opinion publique, ne chercherait pas à secouer sa torpeur.

Comme tous les plébiscites, celui-là était obscur. Entre les *oui* et les *non*, il y a toujours des liens invisibles qui tourmentent les consciences, en donnant à la pensée une portée qu'elle n'a pas.

En cette circonstance, *oui* signifiait : le général Trochu et non Flourens.

Mais cela voulait dire aussi : ordre à l'intérieur; vigueur aux remparts; lutte acharnée; patriotisme toujours et partout.

X

Lorsque nous avons parlé des trois armées formées par le gouverneur de Paris, la première commandée par Clément Thomas, la seconde par le général Ducrot, la troisième par le général Vinoy, nous n'avons pas insisté sur ce dernier nom.

Cependant Vinoy si brave, si bon, si capable, si cruellement traité, a cessé de vivre et mérite enfin que justice lui soit rendue.

Laissons la parole à un officier qui a vu à l'œuvre le général Vinoy. « C'était à l'intervention du général Le Flô qu'était due cette nomination. Le ministre de la guerre, peu ou point consulté pour la composition des trois armées, fut affligé du sans-gêne avec lequel on en avait distribué les postes importants. Il vit là un esprit exclusif de coterie, et trouva singulier qu'on n'eût aucunement considéré s'il était convenable de mettre en sous-ordre le général Vinoy qui avait ramené le 17e corps sain et sauf de Mézières, donnant là, comme commandant en

chef, des preuves incontestables de capacité militaire sans compter qu'il était plus ancien que le général Ducrot et que ce dernier n'avait encore pour fait d'armes bien saillant dans la guerre contre la Prusse que son évasion fort commentée de Pont-à-Mousson.

« Le général Le Flô, qui passait volontiers sur les manques d'égard à son adresse, ne toléra pas qu'on soumît à une injuste épreuve le patriotisme d'ailleurs si noble et si désintéressé de son vieux compagnon d'armes. Il plaida chaudement sa cause au sein du conseil, et obtint que le général Trochu se désisterait en faveur de Vinoy du commandement particulier de l'armée de Paris, que lui Trochu s'était réservé.

« Le général Vinoy était d'ailleurs un vieillard admirablement conservé, plein de vigueur et surtout doué de qualités militaires précieuses..... il aurait pu sauver Paris, si on lui avait confié deux mois plutôt le commandement suprême. Estimé de toute l'armée, il en eût vite acquis la confiance ; et son ancienneté de grade et d'âge aurait prévenu toute jalousie, puisqu'il ne s'était pas révélé un seul chef jeune et de talent digne de se faire pardonner d'occuper la première place par sa supériorité reconnue (1). »

Ceci est moins un hommage rendu à la mémoire du général Vinoy, qu'une révélation qui peint l'un des côtés du caractère du général Trochu. Il n'avait pas le sentiment de la justice, et ne pouvait s'élever dans les régions sereines où l'âme se dépouille des petitesses de la vie mondaine. Ce président d'un gouvernement, ce chef d'une armée n'avait pas l'énergie de soutenir les officiers qui tenaient tête à l'émeute au nom de l'honneur et de la discipline ; lui, fier de son indépendance envers

(1) *Histoire critique du siège de Paris*, par un officier de marine ayant pris part au siège.

la cour et les commis, courbait la tête devant les gardes nationaux qui le bravaient impunément.

Il était né pour les temps calmes et non pour les époques orageuses. Son rôle ici-bas était de donner l'éclat de sa parole à quelque théorie nouvelle, de présider quelque commission dans le silence d'un bureau, mais l'action énergique n'était point dans sa nature. Il était de ceux que savent si bien utiliser les hommes forts. Aussi fut-il choisi par le maréchal Bugeaud et plus tard par Saint-Arnaud, qui voulaient près d'eux un honnête aide de camp interprète de leurs pensées.

Le général Trochu serait mort le 31 octobre fort bravement si un seul coup de fusil eût été tiré, mais on se demande comment il n'avait pas prévu cette journée. N'était-elle pas inévitable avec les clubs et les journaux révolutionnaires ?

Les clubs depuis le 4 septembre ont fait grand bruit, et causé aux bons bourgeois de terribles frayeurs. Cependant ils n'ont pas acquis sur les esprits et sur la direction des affaires publiques une influence comparable à celle de la première Révolution. Nos jacobins du dix-neuvième siècle sont des copistes, qui parlent du comité de salut public, du tribunal révolutionnaire, et répètent volontiers, sans en comprendre le sens, les noms de Pitt et de Cobourg.

Ces souvenirs des gouvernements de la démagogie ont été réveillés par le second Empire, qui a autorisé les réunions publiques par la loi de juin 1868. Tout en invoquant le nom de César on laissait insulter la religion, la famille, la propriété et la patrie. Mais il fallait respecter l'administration et les fonctionnaires, le commissaire de police y veillait en tremblant.

Au lieu d'interdire les clubs et de veiller sur la presse, le gouvernement de la Défense nationale voulut fournir des aliments à cette population nerveuse et impressionnable, ignorante et crédule pour laquelle la conversation

parlée ou écrite est, disait-on vulgairement, un article de première nécessité. Il y eut donc des clubs un peu partout, même sur les trottoirs où orateurs et auditeurs se mettaient alternativement en état d'arrestation comme espions prussiens.

Le public des clubs fermés se compose de gardes nationaux, de francs-tireurs, de gardes mobiles, de femmes et d'enfants. Le prix d'entrée est de 25 à 50 centimes. On fait des discours sur la *défense nationale;* on y prend des résolutions, on écoute les réclamations et surtout les dénonciations contre les bourgeois, les absents, les mauvais citoyens. Les actes d'accusation ne sont pas rares et les condamnations se prononcent au club de Belleville. Ainsi, une condamnation à mort fut prononcée contre « le traître Bazaine et ses complices Canrobert, Lebœuf et Coffinières. » Ce jugement fut confirmé à l'unanimité par les clubs du IVe arrondissement ; « tous les citoyens présents ont été invités à exécuter eux-mêmes la sentence (séance du 19 novembre). » Les citoyens s'accusent réciproquement d'avoir appartenu à la police impériale, de sortir de prison pour vol.

L'un des sujets les plus goûtés dans les clubs a été toujours l'éloge emphatique des simples soldats mis à la tête des armées. « Il y a dans nos rangs, dit un garde national, des centaines de Hoche et de Marceau ; donnons-leur les places des généraux. » Les opinions de ce clubiste étaient partagées par M. l'ingénieur de Freycinet, avec cette aggravation que celui-ci ne voulait pas même de soldats pour improviser des généraux, mais de simples citoyens guidés par l'inspiration !

Les clubs flattent bassement le peuple. « Le monde a les yeux sur vous, disait un orateur de la salle Favié à son auditoire qui s'exaltait ; vous faites l'admiration de l'univers, et c'est Belleville qui sauvera l'Europe. » — « Le peuple seul, s'écriait un autre, jouit du privilège

de ne pas se tromper. » Les orateurs ne possèdent pas tous le diplôme de bachelier. L'histoire, la géographie, la grammaire recevaient chaque jour de cruelles blessures. Au club de la Cour des Miracles, un orateur, qui traitait de la politique étrangère, recommandait l'alliance de la Russie. « N'oubliez pas, dit-il, que c'est l'empereur Nicolas qui a empêché, en 1815, le partage de la France! » Aux Folies-Bergères, on traitait les Prussiens de *vils insulaires*, et l'*armistice* se prononce toujours *armistie;* à Ménilmontant, un orateur accusait le général Trochu d'affamer le peuple et de le faire tomber dans la *mansuétude.*

« La première chose que le gouvernement doit faire, disait un orateur au club des *Folies-Bergères*, dans la séance du 16 septembre, c'est de décréter la victoire et la déchéance du roi de Prusse, Guillaume. »

Après le 31 octobre, les clubs ne furent pas plus modérés. Jules Alix, dans un discours au club Favié, disait : « Notre parti (la Commune) n'a pas désarmé ; il n'attend qu'une occasion propice pour prendre sa revanche du 31 octobre. »

Et au club de Belleville, le 19 novembre : « Nous étions trop doux le 31 octobre, trop confiants ; nous n'avons pas fait ce qu'il fallait ; nous le ferons aujourd'hui. Ce qu'il nous faut, c'est un 93. Eh bien, 93 reviendra, soyez-en sûrs, citoyens ; nous retrouverons des Robespierre et des Marat (1) ! »

Comment le gouvernement de la Défense nationale ne comprenait-il pas que les clubs étaient les plus puissants auxiliaires des Prussiens ? Au reste, parmi les orateurs, un préfet de police patriote, habile et dévoué, eût découvert bon nombre d'Allemands et d'Italiens.

(1) G. de Molinari, *Les clubs pendant le siège de Paris.*

XI

On lit dans *les Caractères* de La Bruyère : « Les femmes sont extrêmes ; elles sont meilleures ou pires que les hommes. »

Le siège de Paris a prouvé que le moraliste était bon juge. Les femmes ont été meilleures que les hommes pendant les jours d'épreuves. A peine en compterait-on quelques-unes qui se sont laissées vaincre par la misère.

Dans toutes les classes, les femmes se sont montrées grandes, fortes et dignes.

Les favorisées de la fortune, habituées au luxe et aux fêtes, sont devenues du jour au lendemain de véritables sœurs de charité partageant les privations des malades et des blessés. Ces femmes du monde consolaient de pauvres soldats, et sous leurs mains délicates la mort semblait plus douce. Un acteur du grand drame (1), racontant la journée de Villers-Champigny, a écrit ces lignes : « A droite, dans les champs, on a installé un poste de campement d'ambulanciers et de brancardiers... Là sont encore, circulant dans ce fouillis indescriptible et sanglant, quelques vaillantes Parisiennes appartenant à toutes les conditions sociales, et quelques-unes aux plus hautes. Toutes sont vêtues de noir, avec le tablier blanc et le brassard de Genève. Elles ont apporté ou fait apporter avec elles des petits fourneaux de campagne, pareils à ceux qui servent le matin aux halles aux marchandes de café noir, de « petit noir », comme on dit. La plupart tête nue, manches relevées, elles vont, viennent, actives douces, dévouées, tendres et belles comme des anges consolateurs, portant à deux mains des

(1) *Journal d'un officier d'ordonnance*, par le comte d'Hérisson.

tasses de bouillon chaud, de chocolat fumant. C'était un spectacle à fendre l'âme. Dix degrés de froid.

« Oh! femmes! pauvres femmes, chères femmes! vous méritiez mieux des hommes. S'ils avaient dépensé en courage la moitié de ce que vous avez dépensé en dévouement, s'ils eussent versé de leur sang la moitié de ce que vous avez versé de vos larmes, je jure que nous nous en serions tous tirés. »

Sous les lambris dorés des salons la maîtresse du logis veille au chevet d'un lit. Elle ne connaît pas l'homme que Dieu lui a envoyé, mais cet homme est un soldat... et pendant que la grande dame veille pour soulager les souffrances, la femme du peuple stationne à la porte des bouchers, des boulangers, pendant les longues heures de la nuit.

Au mois de décembre, un officier faisait sa ronde un peu après minuit. L'obscurité était profonde, et il tombait une neige fondue qui traversait les vêtements les plus épais. L'officier, précédé de l'ordonnance qui portait le falot, cherchait vainement à combattre le froid qui le gagnait. Tout à coup l'ordonnance s'arrêta au milieu d'une rue, et dit avec inquiétude : « Je vois un rassemblement nombreux, mais immobile. »

Après quelques secondes d'arrêt, l'officier s'avança à la lueur de sa lanterne.

Ce qu'il vit ne s'effacera jamais de son souvenir : devant la maison d'un boulanger, dont la porte était fermée, deux ou trois cents femmes attendaient la distribution ; il était deux heures de la nuit, et le pain devait être distribué à huit heures du matin. Il fallait supporter encore pendant six heures la faim, le froid, une fatigue inouïe! Et ces femmes ne se plaignaient pas! Quelques-unes soutenaient dans leurs bras des enfants endormis, enveloppés de tous les lambeaux du logis, et dans ce logis l'aïeul attendait le morceau de pain.

Cette scène se renouvelait toutes les nuits et dans tous les quartiers de Paris. Les hommes étaient ailleurs, et leurs misères exigeaient moins de courage.

Parfois, lorsque l'obscurité ne permettait plus de distinguer, le passant vêtu en bourgeois était abordé par une femme âgée, dont le costume vieilli, mais distingué, indiquait une aisance passée. Cette femme, aux traits flétris, pâle et tremblante, demandait un morceau de pain. Ce passant devinait toutes les souffrances humaines et se sentait ému. Le mari était sans doute sous les armes, les enfants pleuraient au logis, et la mère se condamnait à demander la charité.

Que de scènes sublimes ont dû se passer dans l'obscurité ! que de mystères se sont ensevelis au milieu de ces foules armées !

D'autres femmes moins timides et plus heureuses sollicitaient la faveur d'être vivandières. On vit même des actrices, Dica Petit, Linamunte, Berthe Legrand, Massin et d'autres encore, marcher crânement avec leur bataillon. Elles allaient au combat en spencer, bottées à la Souvarow, gantées à la mousquetaire, le képi et le tonneau d'ordonnance.

La femme, pendant le siège, avait donc ses gaîtés à côté de ses tristesses, celles-ci plus puissantes.

Les ateliers chômaient, la plupart des magasins étaient fermés, l'ouvrier n'avait plus d'ouvrage, et les hommes fuyaient leurs demeures pour le rempart ou le cabaret ; la femme était seule pendant de longues journées ; mille souffrances venaient la torturer, et toutes supportaient les épreuves avec résignation.

Les privations, les veilles, les chagrins engendraient de nombreuses maladies. L'épidémie de variole avait produit une effrayante mortalité depuis le commencement du siège. Ainsi, du 18 septembre 1869 au 24 février 1870, le nombre des décès avait été de 22.000, et dans

la même période de temps, en 1870-1871, ce nombre fut de 64.200. Dans la semaine qui précéda l'armistice, il mourut 2.500 enfants.

Les chevaux manquant pour traîner les corbillards, l'administration des pompes funèbres employait des brancards, et l'on enterrait jour et nuit.

Les suicides qui, à Paris, sont si nombreux chaque semaine, diminuèrent tellement, qu'il n'y en eut que cinq pendant tout le siège ; au contraire, les cas de folie augmentèrent considérablement.

Le menu peuple ne souffrit pas de la faim, à cause des distributions régulières aux boucheries et boulangeries, et de la solde que recevaient tous les gardes nationaux. Mais les petits bourgeois et les boutiquiers dont le commerce n'avait pas trait à la nourriture et au vêtement furent cruellement éprouvés. Dès que les économies eurent été dépensées, ils éprouvèrent une sorte de honte à s'adresser aux sociétés charitables et à toucher l'indemnité du garde national, et un grand nombre souffrit de la faim. Les réfugiés de la campagne, bien logés d'ailleurs, manquaient du nécessaire. Les sujets sans honneur, les mauvais ouvriers, jouaient toute la journée dans les cabarets, à l'abri du danger ; ils se nourrissaient presqu'exclusivement de café et de liqueurs fortes.

On organisa un grand nombre de cantines municipales et de sociétés de secours. En outre, des distributions d'argent étaient accordées par les mairies et le gouvernement à toutes les mères et femmes des soldats et mobiles sous les drapeaux.

La charité prit un caractère divin, et parmi ceux qui recevaient, comme parmi ceux qui donnaient, on n'entendit jamais demander la capitulation de la place. L'indignation publique aurait étouffé la voix assez insensée pour manquer de respect au patriotisme de Paris.

XII

Le siège durait depuis deux mois, et, dans les réunions, la garde nationale faisait entendre des cris presque séditieux, demandant des sorties et des batailles.

Le gouvernement, toujours obéissant, décréta, le 8 novembre, que la garde nationale serait divisée en garde sédentaire et en compagnies de guerre, composées de 120 hommes environ.

Le 16 octobre, il avait fait appel, comme nous l'avons dit, aux volontaires, pour l'exécution de son projet de compagnies de guerre. L'échec fut complet, et, au lieu de volontaires, on eut des hommes désignés. Dès le mois d'octobre, le gouvernement avait à sa disposition une milice nombreuse qui déployait, à tout prendre, un ensemble de qualités inespérées, mais ces qualités se trouvaient balancées par de grands vices. Les sous-officiers manquaient, les habitudes d'ivrognerie et l'esprit d'indiscipline régnaient ouvertement.

Le 15 octobre seulement, après avoir perdu un temps précieux, le général Trochu écrivit au maire de Paris pour faire savoir comment il entendait former les bataillons de guerre : « Les bataillons mobilisés de la garde nationale, appelés à concourir à des opérations extérieures avec l'armée régulière et la garde mobile, seront soumis, comme elles, aux lois et règlements militaires. Ils recevront les prestations en nature (vivres de campagne) et la solde des troupes, en échange de la solde que reçoit aujourd'hui la garde nationale sédentaire, à dater du jour où ils auront été mobilisés. »

Ce document ne fut ni goûté, ni compris. On y chercha vainement ce que le gouvernement exigerait au juste des volontaires, et quelles garanties il leur offrait en retour de

l'engagement demandé. La garde nationale est raisonneuse, et dans ses raisonnements elle trouva que les gardes nationaux ainsi enrôlés seraient soumis aux mêmes obligations que la garde mobile et l'armée régulière, sans participer aux avantages dont jouissent les soldats enrôlés dans l'armée ou dans la mobile. On ignorait pour combien de temps on serait incorporé. Resterait-on autour de Paris? Irait-on en Allemagne, si la fortune y conduisait nos armes? Quant à la solde et aux prestations, les gardes nationaux nécessiteux leur préféraient la somme de 1 fr. 50 c. touchés jusqu'alors. Enfin l'art. 7 du décret laissait à la charge des mobilisés les frais obligatoires d'habillement et d'équipement, la ville de Paris devant seulement venir en aide à ceux qui seraient hors d'état de faire face à ces dépenses. A bien peser les termes du décret, il était préférable de s'engager dans un régiment de ligne.

Cinq ou six rectifications successives de MM. Jules Favre, Tamisier et Etienne Arago aplanirent les principales difficultés; mais le début avait tout compromis. L'insurrection du 31 octobre arrêta les élans, et le gouvernement, malgré le plébiscite qui le conservait, perdit toute confiance.

Lorsque la République avait été proclamée au 4 septembre par les députés de Paris, les plus fiers accents de vengeance retentissaient; lorsque, plus tard, la réponse de Jules Favre à la Prusse faisait tressaillir la France entière, le gouvernement de la Défense nationale n'avait qu'à suivre l'essor patriotique; et quand il fallut exciter, entretenir cette ardeur, l'autorité se laissa aller à une sorte de découragement. Elle fut moins prompte à l'exécution qu'aux discours.

Le coup soudain de la chute de Metz trouva la population non affolée, mais énervée et mal préparée pour le véritable devoir.

Dans Paris, cinq ou six journaux et des clubs contribuaient à pervertir l'esprit patriotique; au dehors, les vrais militaires, mal disposés pour l'institution de la garde nationale, et n'ayant nulle confiance dans l'énergie du gouvernement, critiquaient trop hautement ce qui se faisait. Les soldats, tout en se battant bien, disaient qu'il n'y avait plus qu'à bien mourir « sous les ordres du général *De profundis.* »

La garde nationale ne pouvait échapper à ces impressions fâcheuses. Ce fut précisément alors que parut le décret qui concernait les bataillons de guerre.

Ils se formèrent cependant et mieux qu'on ne pouvait l'espérer.

Le gouvernement eut donc entre ses mains plus de 100.000 hommes revenus à de bons sentiments.

Trois mois de vie nouvelle apportèrent dans les mœurs de véritables changements. Ce qui frappait, tout d'abord, était la fusion rapide et facile que les circonstances imprimaient aux éléments les plus divers. La même cause patriotique réunissait, fusil en main, l'homme du monde à l'élégant scepticisme, et le bourgeois avec ses préoccupations étroites et ses vues timorées sur les affaires ou l'honneur du pays. L'ouvrier qui était à côté d'eux avait conservé la foi robuste, en dépit d'appétits grossiers. Celui-là poursuivait un certain idéal généreux, mélangé d'erreurs presque criminelles. Ces trois hommes ont vécu ensemble, apprenant à se connaître. Ils ont partagé le lit de camp et la paille, ont marché du même pas et se sont prêtés un mutuel appui. L'homme du monde a vu que l'ouvrier et le bourgeois sont utiles, ceux-ci ont appris que leur camarade d'un jour sait mourir fièrement. Les riches et les éclairés ont compris qu'il ne fallait reprocher aux malheureux et aux ignorants ni tant d'aveuglement ni tant de colères, les pauvres et les ignorants ont deviné que ceux qui les maudissaient souvent ne les

connaissaient pas et s'éloignaient d'eux par d'autres sentiments que la haine et le mépris.

Combien n'y a-t-il pas de malentendus entre ceux qui vivent au château et leurs voisins qui habitent la chaumière !

XIII

Les forts ont sauvé Paris. Leur garnison se composait de fusiliers marins, troupe admirable par sa discipline, sa tenue, sa bravoure et son esprit particulier. Au lieu de consacrer trop de pages de ces Récits à rappeler le rôle des marins pendant le siège, il nous semble préférable de laisser la parole au plus novice des marins. Il est comme un trait d'union entre le bourgeois de Paris et le vieux loup de mer; il a toute la philosophie du premier, et le patriotisme du second.

Le jeune fusilier marin se nommait Louis Lande et suivait les cours de l'Ecole normale. Ce titre d'élève de la célèbre école donne tout d'abord la mesure intellectuelle de l'homme. Son engagement volontaire prouve l'énergie, la bravoure, le patriotisme.

« Paris, dit-il, était dans la stupeur. On ne prononçait que deux noms ignorés la veille : Forbach et Reischoffen. C'était un dimanche, l'atmosphère était lourde, orageuse, chargée d'épaisses vapeurs. Les jeunes normaliens fermaient leurs livres et parlaient de s'engager quoique la loi les exemptât du service militaire.

« La patrie faisait oublier les soucis universitaires. Une vingtaine de normaliens s'engagèrent les uns dans les régiments de ligne, les autres dans la mobile ou les francs-tireurs.

« La prochaine arrivée des marins dans les forts était annoncée et, le 14 août au soir, je partis pour Brest en

qualité de fusilier marin. Je n'avais jamais vu le corps dont un ancien officier vantait devant moi les vertus militaires.

« En arrivant à Brest, il fut question de me soumettre aux travaux de l'instruction professionnelle. On ne voulait pas m'incorporer avec des marins qui avaient fait les campagnes du Mexique, de Chine ou de Cochinchine, tous anciens serviteurs *rappelés* avant la guerre. Mais être embarqué sur le vaisseau-école *la Bretagne* n'était point mon affaire. Je voulais me battre contre le Prussien et non carguer les voiles, laver le pont ou manier la rame.

« A force de sollicitations et de protections, je fus inscrit parmi les partants. Cette faveur me fut accordée en grande partie sur ma rapide facon d'écrire. Sur les cinq cents camarades embarqués à bord de l'*aber' vrach*, pas un seul ne maniait la plume à la façon de l'Ecole normale, et je devins immédiatement le secrétaire de tous les matelots, le confident de leurs secrets, l'interprète de leurs sentiments. J'écrivais les lettres d'adieu, les recommandations à l'épouse, et les promesses d'un prompt retour. Me trouvant fort habile, les braves gens ne pouvaient croire que j'ignorais le maniement du fusil. Rien de plus naïf que les lettres des matelots ; rien de plus touchant aussi, car le cœur en déborde, et moi, rédigeant sous la dictée de ces pauvres gens qui, pour la plupart, laissaient au pays une petite famille ou de vieux parents, je sentais les larmes me monter aux yeux.

« Je rendais des services tout en comprenant que plus que tout autre j'avais besoin de protection. Qu'était-ce donc que ma littérature, ma rhétorique, ma philosophie, lorsqu'il fallait travailler en compagnie des camarades ? Dix fois, vingt fois par jour, je sentais mon infériorité, et je me demandais si devant les Prussiens je ferais aussi bonne contenance que les pêcheurs et les voiliers ?

« En attendant le départ pour Paris, je faisais l'exercice deux fois par jour, avec les *arriérés*. L'ordre du départ arriva et fut accueilli par un immense cri de joie. Le 26 août 1870 les canonniers, les timoniers, les gabiers, les fusiliers munis de deux jours de vivres, mirent sac au dos. La population nous attendait au passage, les dames saluaient des balcons et des fenêtres; les rues inondées de mères, de femmes, de fiancées, d'amis qui cherchaient à s'approcher, chargés de provisions et de bouteilles; mais nos officiers empêchaient toute communication. C'était le premier effet de cette sévère discipline qui devait être notre grande force et distinguer le corps des marins entre les autres troupes de l'armée de Paris.

« Notre voyage de Brest à Paris se fit sans un seul cas d'ivresse. Trop souvent les convois de militaires offrent le spectacle honteux d'hommes n'ayant plus le respect de l'uniforme. Grâce à la faiblesse des chefs, le jour du départ devient une occasion de débauche, le prétexte de chants grossiers et de libations immodérées.

« Nous arrivâmes à la gare Montparnasse le 27 août et bientôt après au fort d'Ivry non loin de Bicêtre. Le 3 septembre l'ordre fut donné de coucher tout habillé, le fusil à portée de la main et la baïonnette au canon. Pour ma part, je ne devais plus quitter mes vêtements avant le 30 janvier, après l'armistice.

« Notre commandant était M. Krantz, alors capitaine de vaisseau, l'un des officiers les plus distingués de la flotte. Lorrain de naissance, il avait une antipathie pour le Prussien et il leur fit une guerre si acharnée qu'ils l'avaient surnommé le *ravageur d'Ivry*.

« Nous voyions avec douleur le cercle qui entourait Paris se resserrer de jour en jour. Cependant nous ne craignions pas de pousser au loin des reconnaissances et d'affronter l'ennemi. Tantôt, fusil en bandoulière, pelle

et pioche à la main, nous partions pour cueillir des légumes et chercher sous le feu des Prussiens la récolte que les paysans n'avaient pu rentrer. Tantôt, armés de haches, nous abattions les maisons et les arbres qui masquaient le tir de nos batteries. D'autres fois encore nous allions avec deux pièces de douze jusque dans Vitry reconnaître les travaux de l'assiégeant; les obus du fort fouillaient la route devant nous. C'est ainsi que notre temps s'écoulait, utilement employé pour la défense et pour l'attaque.

« Nous fûmes acteurs ou témoins d'un grand nombre de combats. Je n'en ferai pas le récit parce que le soldat est mal placé pour voir et pour juger. Chaque combattant ignore ce qui se passe à cent pas de lui. Ce n'est souvent que le lendemain que nous apprenions par les journaux ce qui s'était passé ou ce qu'on avait raconté au journaliste. Les combats se ressemblent beaucoup entre eux, et les officiers qui sont appelés à rédiger les rapports accommodent les choses à leur façon. Cela est si vrai que nous avons une demi-douzaine de versions sur Austerlitz. Les rédacteurs des rapports officiels, après avoir assisté à la bataille, ont gravé dans leur esprit une série de faits enchaînés les uns aux autres. Il s'en trouve de faux qui s'enchevêtrent dans les vrais, et tout le drame se trouve transformé. De la meilleure foi du monde, l'officier est convaincu qu'il a vu, il le dit, le répète et l'affirme. Et cependant la chose est fausse. Le récit des opérations tactiques ne mérite qu'une confiance très limitée; les opérations stratégiques demeurent toujours plus claires.

« Mes camarades et moi n'avions jamais entendu les mitrailleuses avant le combat de Châtillon. Nous fûmes beaucoup plus émus que par les canons et les obusiers. Rien de plus épouvantable, en effet, que ce bruit rauque et persistant qu'on a justement comparé au bruit d'une

toile qui se déchire, ce crépitement sonore qui domine le tumulte de la bataille, et qui ne peut s'oublier. Au moins le canon a-t-il quelque chose de grand, de majestueux ; mais cet odieux instrument de massacre, cette petite roue qui tourne en crachant des balles, cette machine qui fauche les hommes méthodiquement, par coupes réglées, comme la faucheuse à vapeur couche l'herbe dans les champs! Je n'ai pas vu de soldat, même aux derniers jours de la guerre, qui, en entendant la mitrailleuse, ne se sentît le cœur tristement serré.

« Paris assiégé était vraiment beau, la nuit, surtout aux heures silencieuses. Des milliers d'hommes veillaient pendant le sommeil de la cité. Combien d'heures ai-je passées ainsi, le fusil au bras, les yeux fixés sur l'horizon, tandis que ma pensée s'égarait en mille détours ! Un soir, il m'en souvient, j'étais de faction à l'extrémité du bastion qui regarde Paris ; toute la rive gauche, avec ses maisons et ses monuments, s'étendait à mes pieds ; une sorte de brouillard lumineux montait de la grande cité comme d'une fournaise, en même temps qu'un long murmure vague, où se mêlaient le bruit des voix, le roulement des voitures, le fracas des machines. Par intervalles, un sifflement aigu déchirait l'air, et le chemin de fer de ceinture passait, portant des vivres et des munitions, la nourriture des hommes et la pâture des canons. Je songeais à ces souffrances cachées dans ces maisons. Sous les toits, je voyais de petites lumières immobiles, témoins, sans doute, d'un travail obstiné. Une longue ligne de lumières se détachant sur un fond sombre marquait le cours de la Seine. En face, au loin, sur les hauteurs, à Villeneuve-Saint-Georges, à Chevilly, à Thiais, les lumières brillaient aussi ; mais c'étaient les feux prussiens, et mon cœur se gonflait de rage quand je songeais à l'insolent Germain qui nous emprisonnait. Je détournai les yeux et, du revers de ma main, j'essuyai une larme.

« L'idée de patrie m'envahit, et je cherchai à me rendre compte des sentiments que j'éprouvais. Nous aimons tous cette chère patrie, mais par des points divers. Le guerrier voit en elle Fontenoy, Austerlitz, Wagram, Alger, Sébastopol, Magenta ; j'y voyais bien ces victoires, mais autre chose encore. Le fusil ne m'avait pas fait oublier mes livres, et la patrie m'apparaissait sous la forme de l'histoire : Charlemagne, saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIV passaient lentement et majestueusement devant moi. Je voyais les grands ministres d'autrefois : les Suger, les Rosny, les Colbert ; puis les capitaines : Bayard, Montluc, Turenne, Vauban ; les grands prélats venaient aussi en foule et sans ordre : Fénelon, Bossuet, Massillon. Je voyais passer les conseillers d'Etat, les magistrats éminents ; autour de ces hommes, souvent confondus dans leurs rangs, venaient Corneille, Molière, Racine et les vieux écrivains qui ont immortalisé la langue française. Poètes et conquérants, grands esprits et grands cœurs formaient une foule immense autour de la pauvre sentinelle du rempart, qui voyait apparaître la patrie dans son passé glorieux. Au cabinet de travail, à la veillée, à l'ombre de la bibliothèque, peut-être aurais-je pu composer un beau discours sur le patriotisme qui est ma passion ; mais debout sur le bastion, entouré de canons, en face de l'ennemi, tout était confus dans mon esprit, et je ne pouvais exprimer ce que contenait mon âme.

« Le vent m'apporta le tintement lointain d'une cloche qui sonnait minuit. Je reconnus l'horloge du Panthéon ; je la reconnus entre toutes. En effet, bientôt de tous les édifices publics, de tous les couvents partit un furieux concert d'horloges sonnant, à leur tour, les douze coups de minuit ; mais nulle n'avait la voix grave et douce, un peu lente, de la cloche du Panthéon, cette voix que j'aimais pour l'avoir entendue si souvent. Maintenant, ces

accents m'arrivent encore, non plus penché sur mes livres, mais appuyé sur un fusil. J'étais soldat de la France vaincue ; le Prussien foulait notre sol chéri ; des bandes venues du Nord entouraient Paris affamé, et l'ennemi campait à 3.000 mètres de la rue Soufflot ! Tous les forts avaient été munis de feux électriques pour surveiller l'approche de l'ennemi. On s'en servait pendant les nuits obscures. Projetée à 2.000 mètres, la lumière courait d'un endroit dans l'autre. Il n'y avait pas de nuit où le fort d'Ivry n'envoyât plusieurs bordées sur les positions ennemies.

« Les fusiliers marins n'avaient que rarement et difficilement la permission d'aller à Paris. Ils nommaient cette courte absence *aller à terre*, car le fort était pour eux un navire. Le jeu n'était permis que le dimanche, après la messe, et ce jeu était le loto, mais un loto spécial aux matelots, parce qu'à chaque numéro on substituait un mot ou une phrase caractéristique.

« Comme les enfants, les fusiliers aimaient les contes ; et le soir, lorsque chacun avait pris place dans son hamac, quelque vieux marin racontait ses voyages dans des pays imaginaires, et des naufrages aux îles les plus fortunées. Celui qui demandait la parole criait : *Cric !* puis débitait son histoire. Presque toujours un jeune matelot de Toulon ou de Brest était le héros de l'aventure ; son navire périssait et les vagues le jetaient sur une terre inconnue. Il épousait la reine, et rendait son peuple heureux tout en économisant cinquante millions. Lorsque le conteur touchait au terme de son récit, les camarades en chœur criaient : *Crac!* Après un ou deux *cric!* et un ou deux *crac!* tout le monde dormait.

« Pour satisfaire l'opinion publique qui réclamait une grande sortie, on forma avec les marins des forts trois bataillons de marche de 600 hommes chacun. Je demandai à en être et l'amiral voulut bien m'accepter. Le fort

de Bicêtre fournit un bataillon à lui seul, 600 hommes ; Ivry et Montrouge, 300 hommes chacun, ce fut le 2ᵉ bataillon. Quant au 3ᵉ, il fut tiré des forts de l'Est, Noisy, Rosny, Romainville. Celui-là s'est fait hacher au Bourget.

« On distribua aux nouveaux bataillons le sac de marche que nous nommions *l'as de carreau*, puis la capote d'infanterie, et en dernier lieu la peau de mouton. Après la distribution de ces peaux, les fusiliers marins qui en étaient couverts imitaient le bêlement du mouton.

« Une erreur s'était répandue parmi le peuple. Les journaux avaient propagé cette erreur en disant que nous étions armés de haches d'abordage. Nous n'avions d'autres armes que la baïonnette et le fusil, et seulement trois haches par compagnie pour le service de la cuisine.

« Mon bataillon, le 2ᵉ, avait pour chef M. Desprez, un brave s'il en fut, tué à l'attaque de la gare aux Bœufs, en criant *Vive la France !* Les fusiliers marins réunis en bataillons quittèrent les forts pour faire campagne. Les combats étaient de tous les jours. Après le combat le séjour aux tranchées, après les balles et les obus, le froid, l'insomnie, la faim. Au demeurant les balles valent mieux. Il faut plus de vrai courage pour supporter la misère que pour marcher à l'ennemi, et deux jours de tranchée sont plus durs à passer qu'un jour de combat. En France, pour tout homme de cœur, le jour de bataille est un jour de fête. On parle, on rit, on s'agite, l'émotion vous donne une certaine gaieté communicative qui semble abréger les heures ; mais vivre des mois entiers au fond d'un fossé, passer quatre nuits sur cinq les pieds dans la boue et le dos sur la neige, rester en faction jusqu'à dix-huit heures de suite, voilà vraiment pour les caractères une cruelle épreuve. Quelquefois, au matin, tombant de sommeil, épuisés de fatigues, nous demeurions le menton appuyé sur le canon de notre fusil pour nous tenir debout. Nous n'avons jamais été *relevés*, et depuis notre

départ des forts jusqu'à la fin du siège nous n'avons pas quitté la tranchée.

« Les fusiliers marins possédaient comme les autres soldats la tente et les piquets qui servent à l'établir, mais nous n'en fîmes pas usage.

XIV

« Notre existence était dure. L'exemple de nos officiers soutenait notre courage. Vivant sans cesse au milieu de nous, ils partageaient noblement nos privations et nos fatigues. Qui aurait eu le droit de se plaindre, lorsque les chefs se montraient patients, résignés et fermes ? Jamais ils n'ont quitté leurs hommes un seul jour. Pour leur faire honneur nous leur avions creusé un petit trou en arrière de la tranchée ; quelques mauvaises planches servaient de toiture, et garantissaient tant bien que mal du vent et de la pluie. En revanche, la fumée, s'échappant avec peine par les interstices, rendait ce séjour presqu'inhabitable. C'est là, qu'ayant pour tout meuble un tronc d'arbre à peine équarri, ils mangeaient dans leur assiette de fer blanc une tranche de cheval ou une poignée de riz semblable à celui des matelots. Souvent ils venaient causer avec nous, bienveillants sans faiblesse, affables sans familiarité, conservant toujours leur rang, et parlant du devoir et de la patrie. L'amiral Pothuau attirait l'admiration de tous par son intrépidité. A ce propos il me revient un souvenir. L'amiral se trouvait en compagnie de quelques officiers sur le pont de Vitry ; les ennemis, s'en étant aperçus, se mirent à tirer du haut des maisons crénelées qu'ils occupaient en face du pont. Les balles passaient rapides et nombreuses ; un officier supérieur inclina légèrement la tête. Ce mouvement tout instinctif n'exclut en rien le courage, et il est

permis aux plus braves de saluer les balles ; mais l'amiral, se retournant, de cette voix brève qu'on lui connaît : — Je crois, monsieur, qu'on tire sur nous, dit-il. — Le mot était cruel et immérité, car nul n'eût osé mettre en doute la valeur éprouvée de l'officier. Lui-même plus tard racontait en riant sa mésaventure. On peut juger par là de l'homme qui nous commandait.

« Ah ! si les gouvernants connaissaient l'importance du commandement, s'ils savaient combien le soldat et le marin jugent leurs chefs avec justice, la faveur n'entrerait pour rien dans la distribution des grades ; de grandes fautes et de grands malheurs seraient évités.

« Tandis que nous étions à demeure dans nos tranchées, les autres troupes se succédaient autour de nous. Le village de Vitry fut occupé par les régiments de ligne, les mobiles de l'Hérault, de la Somme, de Bretagne et de la Côte-d'Or. Tout le monde se battait bien. Les gardes nationaux qui n'avaient jamais servi prétendaient, pour la plupart, avoir fait le siège de Sébastopol, et toute la campagne de Crimée.

« A l'heure matinale où le fusilier marin qui avait passé la nuit espérait un moment de repos, un garde national s'approchait de lui, en émaillant son langage d'expressions et de jurements pittoresques empruntés au vocabulaire maritime. Par respect pour la couleur locale, il parlait de bâbord et de tribord. — Eh bien ! vieux frère, comment va ? il vente frais ce matin. Nord-nord-est, bonne brise. Bruun ! voilà trois jours que nous ne démarrons pas ; ah ! il faudra bien que les Prussiens virent de bord, tout de même, et nous leur donnerons la chasse jusqu'au Rhin, tonnerre de Brest ! Voyons, vieux frère, un peu de brise-lame... — Et le brave homme tendait sa gourde remplie par les soins de sa bourgeoise, et l'on buvait une rasade.

« Ces gardes nationaux commandés par nos officiers ne

servaient pas mal. Chaque nuit notre commandant faisait sa ronde suivi d'un second-maître et d'un matelot. Une nuit, je l'accompagnais après une journée de neige. La lumière, frappant sur le sol blanchi, éclairait de ses reflets blafards la plaine silencieuse où nos ombres glissaient. Nous marchions à grands pas ; de loin en loin partait le *qui vive ?* d'une sentinelle ; le commandant donnait le mot d'ordre, et nous passions. Alors, autour des feux allumés pour combattre le froid, tout le monde se levait vivement et saluait avec respect.

« Les gardes nationaux, les mobiles et surtout les soldats de la ligne prenaient, en voyant ce respect au milieu de la nuit, dans la neige, une leçon qui manque, même au foyer de la famille.

« Cependant la fin approchait. Les désastres se succédaient coup sur coup, au nord, à l'ouest, au midi, partout. Je faisais les fonctions de vaguemestre et j'allais chaque matin au fort d'Ivry chercher le courrier qui n'était pas lourd à porter. Un jour, j'appris au fort la prise du Mans, la défaite de Chanzy, notre dernier espoir ; j'appris que la France était vaincue et que Paris, faute de vivres, allait se rendre. Je revins à pas lents, le cœur navré. J'étais porteur d'un pli pour le lieutenant de vaisseau commandant auprès de Vitry la batterie de la Pépinière. Cet officier, M. Chasseriau, homme instruit, spirituel, laborieux, me vit arriver pâle et tremblant. Il ne m'adressa pas une parole et prit le journal que je lui tendais. A peine eut-il lu quelques lignes qu'il pâlit à son tour et me regarda. Je détournai la tête : nous avions tous deux de grosses larmes dans les yeux. . . . .

. . . .

« M. Hamet, commandant du fort de Montrouge, a raconté le fait suivant qui se passa sous ses yeux.

« L'heure fixée par les conventions était arrivée. Un officier prussien à la tête de son détachement attendait

que le fort fût évacué pour y entrer à son tour. Grave, rude, empesé, l'air fier et méprisant, cet officier regardait les fusiliers marins passer en rangs tristes et silencieux. Au moment où les derniers franchissaient la poterne, les lèvres de l'officier prussien, dédaigneusement plissées, eurent comme un sourire d'orgueil. Un vieux quartier-maître s'en aperçut, un de ces loups de mer qui n'ont jamais eu peur. Il alla droit à l'allemand, et d'une voix vibrante :

« — Ne riez pas, au moins ! dit-il en serrant les poings.

« L'officier comprit sa faute, sa figure devint sérieuse.

« — Rire de vous, je ne le voudrais pas, répondit-il aussitôt avec la courtoisie la plus parfaite, je songe plutôt à vous admirer ! »

« Vous êtes rentrés au pays, camarades ; vous avez revu la mer. Pour moi, rendu à une existence plus tranquille, je ne vous oublie pas. Partout où abordent nos navires, partout où flotte notre pavillon, je vous suis avec le cœur. Lorsqu'enfin, au jour de la revanche, la patrie appellera encore à elle tous ses enfants, oh ! ce jour-là nous nous retrouverons, camarades. Comme autrefois nous marcherons ensemble à l'ennemi. Nous reverrons les champs de bataille, et nous braverons les balles et les obus. Le ciel alors nous donnera la victoire, et puissions-nous, dans l'histoire de nos triomphes, avoir une page aussi belle que dans le douloureux récit de nos malheurs (1) ! »

(1) *Revue des Deux-Mondes*

CHAPITRE III

SOMMAIRE

Les marins de la flotte. — Le vice-amiral Baron de La Roncière Le Noury. — Michel-Ange et le penseur. — Les frères des écoles chrétiennes. — Aumôniers. — Au Théâtre-Français le *Dépit amoureux* et *Amphitryon*. — Le Parisien est heureux de voir M. de Bismarck refuser l'armistice. — Conflits entre les divers chefs de services. — Une pensée de Louis XIV. — Réflexions. — Un exemple de sortie. — Travaux défensifs. — Le génie territorial. — La question des vivres. — Boucheries de chiens et de chats. — Les animaux du Jardin d'acclimatation sont livrés à la boucherie. — Leur prix. — Les denrées alimentaires à la fin du siège. — Les logements, l'éclairage. — Les théâtres. — Le capitaine de Neverlée. — Le sergent Hoff. — Lettre du général Le Flô. — Le mobile de la Vienne Courault. — Le sergent Hoff est blessé le 22 mai 1871. — Il est réformé et retraité. — Il a été pendant cinq ans gardien de la colonne Vendôme. — Il est maintenant à l'Arc de Triomphe. — Ordre du jour du gouverneur de Paris.

I

Plus d'un Parisien, après le siège, croyait n'avoir vu défiler, avant et après les combats, que le corps des fusiliers marins dont nous venons de parler. Cependant toute la marine fut représentée à Paris, depuis les amiraux jusqu'aux simples matelots.

Cinq jours après Reischoffen, les 11 et 12 août, les premiers marins arrivèrent à la gare de l'Ouest et presque jour par jour des convois analogues se succédèrent. On forma promptement neuf bataillons de six compagnies chacun. Le bataillon était commandé par un capitaine de frégate, et la compagnie par un lieutenant de vaisseau ou



GÉNÉRAL DUCROT

un enseigne. La compagnie d'environ 120 marins portait le bataillon à 720 hommes. L'effectif des marins appelés à la défense de Paris peut être évalué à 9.000 hommes. 1.200 hommes d'artillerie de marine furent employés aux batteries de campagne, et 4 bataillons de marche d'infanterie de marine, s'élevant à 3.200, arrivèrent à la fin du mois d'août. En additionnant ces diverses catégories on obtient un effectif de 12.000 marins.

Le commandement de ces forces fut confié au début du siège au vice-amiral La Roncière Le Noury qui, plus tard, commanda aussi les forts de Saint-Denis et les ouvrages qui en dépendent. Les forts de Rosny, Noisy, Romainville, commandés par un capitaine de vaisseau ou un capitaine de frégate, formèrent une division sous les ordres du contre-amiral Saisset ; trois autres forts au sud : Ivry, Bicêtre, Montrouge, en composèrent une autre sous le commandant Pothuau. Deux batteries importantes, celle de Montmartre (depuis démembrée) et celle de Saint-Ouen, eurent pour commandants deux capitaines de frégate, MM. Couderis et Lamotte-Thenet. Souvent les amiraux-divisionnaires, parfois même les capitaines de vaisseau, ont eu la conduite d'opérations extérieures dont les marins ne composaient que l'un des éléments.

Une règle domina constamment et maintint la discipline : c'est qu'un fort était considéré comme un vaisseau et tenu comme tel.

Le grand mérite de la marine est d'avoir, au milieu du vertige général, gardé un admirable sang-froid, d'être restée ferme dans son devoir lorsque tant d'autres oubliaient le leur. On lui avait confié les forts de Paris, et pas un seul n'a été insulté. La marine ne s'est jamais associée aux passions de la foule. Elle a donné à l'armée de terre un grand exemple : celui de la fierté militaire au milieu de corps turbulents et disparates souvent oublieux

de leur dignité. On peut affirmer que les marins, pendant le siège, ont contribué à donner aux citoyens et aux soldats des cœurs plus fermes et une discipline plus vraie.

Dans la défense de l'enceinte, on voyait peu de marins des équipages, tout juste ce qu'il en fallait pour le service de quelques pièces de gros calibre; en revanche, beaucoup d'officiers supérieurs, et des états-majors où la marine était largement représentée. Sur neuf secteurs, sept relevaient d'un amiral. Il fallait, pour commander un secteur, une grande modération, et il aurait fallu joindre à cette modération une grande fermeté, mais le gouverneur ne soutenait pas les amis de la discipline ; les amiraux, habitués à la vie du bord, eurent de cruelles épreuves à supporter.

Au passage de la Marne, les marins ont rempli les fonctions de pontonniers. Au nombre de 250 environ, des gabiers et des matelots fournis par les forts avaient été exercés à ce service près du Champ de Mars. Habitués au maniement des embarcations, cette éducation fut bientôt faite, et, sous la direction de leurs officiers, ils jetèrent, dans la nuit du 29 au 30 novembre, les ponts sur lesquels nos troupes ont passé. Le jeune enseigne qui les commandait en second a été tué par un obus. Dans les engagements combinés, les marins marchent en tête, comme les grenadiers de l'ancien temps.

Le vice-amiral baron de La Roncière Le Noury est le représentant le plus éminent de la marine au siège de Paris.

Fils d'un général du premier Empire, celui qui devait devenir vice-amiral entra à l'Ecole navale en 1829. Il fit ses premières campagnes au Brésil et dans l'Océan Pacifique. De 1838 à 1840, il fut en station sur la côte méridionale d'Espagne. En 1844, de La Roncière publia un ouvrage fort intéressant : *Considérations sur les*

navires à voiles et à vapeur de France et d'Angleterre.

Il avait été nommé lieutenant de vaisseau et chevalier de la Légion d'honneur en 1843.

La Révolution de février 1848 avait trouvé M. de La Roncière à Constantinople commandant de la *Vedette*, où il remplissait une mission diplomatique autant que militaire.

A son retour, il fut nommé rapporteur de la Commission chargée de reviser l'ordonnance de 1827 sur le service de la mer. Cette ordonnance a été le point de départ du décret du 15 août 1851, qui est encore notre code maritime.

A la fin de cette même année, M. de La Roncière publia, au sujet d'une enquête prescrite par l'Assemblée nationale sur la marine française, un travail fort important. L'auteur s'y livre aux études comparatives les plus intéressantes sur les marines européennes ; il démontre l'inanité de la plupart des griefs articulés à la tribune, tout en signalant les critiques fondées auxquelles donnaient lieu certains points de notre organisation maritime. Cet ouvrage, fort remarqué, portait les marques irrécusables d'une profonde connaissance du métier et le caractère de l'indépendance et de l'impartialité (1).

Le grade de capitaine de frégate fut, en 1851, la tardive récompense de M. de La Roncière, qui comptait vingt-deux ans de services. Bientôt après, il devint aide de camp du ministre de la marine, marquis de Chasseloup-Laubat.

Pendant la campagne de Crimée, le capitaine de frégate commandait la corvette à vapeur *le Roland* dans la mer Noire.

Le *Roland* rendit de tels services que M. de La Ron-

(1) *La marine et l'enquête parlementaire*, par M. de La Roncière Le Noury. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1849.)

cière fut élevé au grade de capitaine de vaisseau et siégea au sein du conseil d'amirauté.

C'est lui qui était à la tête de la *Reine Hortense* pendant cette belle campagne où tant de difficultés furent vaincues en Ecosse, au Groënland, en Islande, à l'île de Jean Moyen, en Norvège, en Danemark, sur les côtes de Prusse et de Hollande, le tout en moins de quatre mois.

Par cette rude et délicate navigation il préludait à la campagne des côtes de Terre-Neuve qu'il allait diriger en chef. Il appareilla de Brest à la fin d'avril 1858. Après de véritables succès, le *Gaffendi,* qui avait arboré le guidon de chef de division, rejoignit Brest le 17 octobre.

Le commandant de La Roncière devait, selon l'usage, recommencer la campagne de Terre-Neuve au printemps suivant; mais des devoirs plus importants et de plus hautes destinées l'attendaient. Ses mérites comme négociateur, ses connaissances étendues, l'élévation de son caractère avaient attiré déjà l'attention de son souverain. Il fut chargé auprès de l'empereur Alexandre d'une mission diplomatique qui exigea deux voyages à Saint-Pétersbourg ; la finesse de son esprit et l'autorité de sa parole lui permirent de s'en acquitter avec un entier succès.

Cette mission se rattachait aux graves événements qui se préparaient en Italie.

Quoiqu'il ne fût que capitaine de vaisseau, il obtint le commandement de la division du Levant.

Dès son arrivée devant Beyrouth, le commandant de la station avait télégraphié au gouvernement pour demander l'envoi, sur les côtes de Syrie, d'une division de l'escadre de la Méditerranée et d'un corps expéditionnaire de 6.000 hommes. A l'arrivée de ces forces, il se rendit sur la côte de la Palestine.

Lorsqu'il rentra en France, il fut nommé chef d'état-

major et directeur des mouvements de la flotte au ministère de la marine. Son influence, de 1861 à 1865, a été considérable. C'est donc avec juste raison qu'un ancien ministre de la marine a pu dire : « Le transport d'une armée de 40.000 hommes de France au Mexique, dans des conditions de prévoyance, de régularité et de sécurité admirables, comptera dans l'histoire navale contemporaine. »

Travailleur infatigable, accablé d'audiences qu'il ne refusait à qui que ce fût, il trouvait le temps de suffire à tout en prenant sur sa vie privée les heures qui lui manquaient. Lorsque sa santé fléchissait sous l'effort, il ne voulait rien retrancher de ses audiences : « C'est la consolation des affligés, disait-il, et pour les autres, s'ils m'importunent quelquefois en me parlant d'eux-mêmes, ils y mêlent souvent, à leur insu, d'utiles informations qui ne me parviendraient pas sans cela. »

La Roncière avait été nommé contre-amiral à la suite de la campagne du Levant, le 4 mars 1861, c'est-à-dire après trente-deux ans de service effectif; il avait quarante-huit ans.

Le 1er juillet 1865, il était appelé au commandement de la division cuirassée de Cherbourg. A Biarritz, l'Empereur remit lui-même à l'amiral sa propre plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Nommé vice-amiral le 4 mars 1868, à cinquante-cinq ans d'âge et après trente-neuf ans de service effectif, il participa, jusqu'à la fin de 1869, à la direction de la marine comme membre du conseil d'amirauté.

En 1870, la vie de l'amiral de La Roncière était complète, et cependant de plus hautes destinées lui étaient réservées, de plus grands services encore lui étaient demandés.

Le 7 août 1870, l'amiral Rigault de Genouilly sollicita et obtint pour la marine la mission de défendre les forts

de Paris. Le commandement en chef fut confié au vice-amiral La Roncière Le Noury.

L'assimilation du fort au vaisseau était un trait de génie ; dans son règlement l'amiral La Roncière employait le langage du marin : la *garnison* est l'*équipage ; aller en permission* est *aller à terre;* les *parapets* sont des *bastingages*, les *embrasures* des *sabords*... Il y a dans cette pensée une profonde connaissance du cœur humain ; et lorsque le 13 août 1870 l'amiral réglant le service écrivit cet article premier : « Les forts seront tenus comme des vaisseaux », il créait cet homme discipliné, brave, digne, qui, simple matelot en *allant à terre*, est devenu le modèle de l'armée, l'honneur de la défense, l'orgueil du pays, l'effroi de l'ennemi.

La main qui avait réglé minutieusement l'emploi du temps écrivait avec le même calme aux commandants des forts : « Vous aurez dans vos casemates qui renferment vos vivres de campagne quelques barils de poudre auxquels doivent aboutir les fils d'une pile électrique placée convenablement. C'est afin que si, dans un moment suprême, après avoir épuisé tous les moyens possibles de défense, après avoir perdu une grande partie de votre équipage, vous vous voyez réduit à faire sauter le fort, vous puissiez en même temps détruire les approvisionnements utiles à l'ennemi. »

L'amiral La Roncière a publié un beau livre (1) auquel nous empruntons ces lignes : « ...Nos marins sentaient que là où le doigt de la Providence laissait une empreinte si éclatante, l'oubli de Dieu, qu'eux n'oublient jamais, avait fait naître l'oubli du devoir et menaçait d'engendrer l'oubli de la patrie... et c'est là, on peut le dire sans forfanterie, que l'on a pu voir ressortir la puissance des institutions fondamentales de l'armée de mer.

(1) *La Marine au siège de Paris.*

Porter sur ces institutions une main téméraire, sous prétexte de réformes nécessaires, serait tenter une entreprise bien périlleuse. C'est notre autonomie qui fait notre force, et c'est la différence de notre origine, de nos habitudes, de notre langage même qui constitue cette autonomie.

« Nos traditions sont simples d'ailleurs. Dans la marine l'obéissance est passive. Le matelot ne discute pas l'ordre de l'officier dans lequel il a une confiance absolue et qu'il sait n'agir que dans son intérêt. Son officier, c'est son tuteur. Insouciant comme tout homme qui est souvent en danger, il sent qu'il a besoin d'être conduit, et sa docilité, pour l'exécution de tout travail, n'a d'égale que son abnégation, d'autant plus entière que le travail est plus périlleux. Il a l'instinct et l'orgueil du dévouement. S'il reconnaît la supériorité de son chef, il sait en même temps son affection : c'est un trait caractéristique de la vie du marin que cet attachement réciproque des hommes et des officiers. Il prend sa source dans cette existence pour ainsi dire commune, au milieu d'un espace restreint où les qualités comme les défauts des uns et des autres ne tardent pas à paraître au grand jour, et engendrent une indulgence mutuelle. Les caractères se jaugent, alors, et les affinités se développent.

« Dans l'enceinte étroite du fort, la vie commune a produit les mêmes effets que sur le vaisseau. Nos règlements placent constamment l'officier à côté du matelot; ils exigent de plus que tout le monde, à bord, soit continuellement occupé ; il n'est pas une heure du jour ou de la nuit dont l'emploi ne soit fixé d'avance. Ces deux principes comptent parmi les éléments de notre puissance disciplinaire ; nous ne pouvions manquer de les faire observer scrupuleusement dans les forts. »

Après avoir lu ces lignes écrites par un officier-général de notre marine, on se prend à regretter qu'au lieu

de décider que « les forts seront tenus comme des vaisseaux » on n'ait pas été plus loin en proclamant que « les Etats seront tenus comme des vaisseaux. » La nation serait l'*équipage*, obéissant à l'amiral, c'est-à-dire au règlement.

Il est vraiment singulier que les sociétés humaines consentent à vivre au jour le jour, dans un état violent, sans autorité, sans hiérarchie, sans lendemain, lorsque dans leur propre sein existent des vaisseaux, des ordres religieux, des régiments où règnent l'ordre, la liberté, la justice, parce que chacun est à sa place, que tous ne veulent pas commander à la fois, et que le premier a été dernier, et que le dernier peut devenir premier par son intelligence et son talent.

En parlant des marins au siège de Paris, notre but n'a pas été de réveiller le souvenir de tous les faits de guerre. Il aurait fallu rappeler Montrouge, Bourg-la-Reine, Chevilly, Bagneux, l'Hay, Choisy, le Bourget. Il aurait fallu redire les exploits de notre artillerie servie par nos marins.

L'amiral La Roncière eut sous ses ordres jusqu'à 48.000 hommes et plus de 800 pièces. Il commandait, en effet, le front nord avec les forts de la Briche, de la Double-Couronne et de l'Est; le front sud avec les forts d'Ivry, Bicêtre et Montrouge; le front est, enfin, avec les forts de Romainville, Noisy et Rosny.

Le 8 décembre 1870 La Roncière fut élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Le jour vint où il fallut se soumettre à la force des événements. L'amiral, avant de se séparer de ses marins, leur adressa quelques paroles : « ... Vous avez été des guerriers fidèles au drapeau, dociles à vos chefs; vous serez des citoyens honnêtes et considérés; dans vos villages, qui ne s'inclinerait devant vous ?

« Votre sang largement répandu rappelle vos luttes

héroïques et le nombre de ceux qui manqueront, hélas ! au retour, sera un triste et éloquent témoignage de votre valeur. »

Le vice-amiral de La Roncière Le Noury n'est plus ; il a été le digne chef de nos marins au siège de Paris, et ce n'est pas peu dire.

Homme de bien, dévoué à la patrie, très instruit, laborieux, simple en ses manières, d'une ambition modeste, indulgent pour autrui, d'un caractère digne, il est de ces hommes très rares qui font honneur à l'homme.

II

Un jour Michel-Ange voulut personnifier la *pensée*, il sculpta cette figure connue sous le non de *il Pensiero*.

C'est le type le plus parfait du recueillement ; le génie de l'artiste n'a pas revêtu la *pensée* de la robe du magistrat, ou du manteau du philosophe. Il est passé sans s'arrêter devant les orateurs, les savants, les législateurs, et son *penseur* a eu le front meurtri par le casque du guerrier, la poitrine serrée par le fer de la cuirasse.

Si Michel-Ange revenait en ce monde et qu'il eût à personnifier le *courage*, peut-être préférerait-il au guerrier le frère des écoles chrétiennes. Nous aimerions à voir ce noble sentiment, qui est l'accomplissement du devoir, prendre une forme simple jusqu'à la naïveté, et se montrer aux peuples vêtu de la robe de bure du religieux.

Nous sommes enfants du paganisme. Nous ne savons peindre nos admirations qu'à la façon des Grecs et des Romains. Si quelque Michel-Ange égaré dans notre milieu moderne élevait une statue au courage sous la forme d'un pauvre frère ignorantin, nous détournerions les yeux avec dédain et sans comprendre.

Arrêtons-nous quelques instants devant le frère des écoles chrétiennes et montrons ce qu'il fut pendant le siège de Paris, car il personnifie le courage.

Lorsque la France envahie fit appel au dévouement de ses enfants, le frère Philippe adressait, dès le 15 août 1870, au ministre de la guerre, la lettre suivante :

« Monsieur le ministre,

« Malgré les travaux de l'année scolaire, opérés sous les excessives chaleurs qui ont eu lieu pendant l'été, nos frères veulent profiter du temps des vacances pour payer à la patrie un nouveau tribut de dévouement.

« En conséquence, monsieur le Ministre, je viens mettre à votre disposition tous les établissements libres que nous possédons, tels que : Passy, Saint-Omer, Thionville, Dijon, Beauvais, Dreux, Lille, Reims, Lyon, Chambéry, le Puy, Béziers, Toulouse, Marseille, Avignon, Rodez, Nantes, Quimper, Tours, Orléans, Moulins, Clermont, notre Maison-Mère, rue Oudinot, à Paris, etc., etc., et, en ce qui nous concerne, les maisons et écoles communales que nous dirigeons dans toute l'étendue de l'Empire, pour être transformées en ambulances.

« Tous les frères qui dirigent ces établissements libres et publics s'offrent pour prodiguer leurs soins aux malades et aux blessés qui leur seront confiés.

« Les soldats aiment nos frères, et nos frères les aiment ; un grand nombre d'entre eux, ayant été élevés dans nos écoles, seront heureux de recevoir des soins inspirés par le zèle et le dévouement de leurs anciens maîtres.

« Les membres de mon conseil, nos frères visiteurs et moi-même, oubliant nos fatigues et les nombreuses années que nous avons consacrées à l'éducation de la classe ouvrière, nous nous ferons un devoir de surveil-

ler ce service et d'encourager nos frères dans cet acte de charité et de dévouement.

« C'est dans ces dispositions que j'ai l'honneur d'être, etc. »

Ce noble langage s'adressait à des cœurs sur lesquels on pouvait compter. Quelques jours plus tard, toutes les maisons du vénérable de La Salle étaient prêtes à recevoir nos soldats. Les frères de province répondirent à l'initiative de leur chef, sans se préoccuper des nombreux sacrifices qui en devaient résulter : on les trouva partout où l'on avait besoin d'eux. A Beauregard-les-Thionville, ils distribuent des vivres à cinq cents blessés qui manquent de tout. A Dieppe, installés dans la citadelle, ils fabriquent plus de cent vingt mille cartouches. A Saint-Denis, où le conseil municipal vient précisément de les renvoyer, ils travaillent activement aux bureaux de l'Intendance. Dans la plupart des villes, ils tiennent les écritures militaires, établissent les cadres de la garde nationale, font des quêtes, reçoivent des dons en nature, organisent le service des ambulances, dont plusieurs demandèrent dès lors à faire partie. Entraînés par leur exemple, leurs élèves renoncèrent à leurs prix, pour en consacrer l'argent aux victimes de la guerre. On juge de la grandeur du sacrifice pour de pauvres enfants !

Le 17 août, deux cents pompiers de Dinan et de Saint-Brieuc, accourus à la défense de Paris, sont reçus à la Maison-Mère par le frère Philippe. « Considérez-vous ici comme chez vous », leur dit-il avec bonté, « et regardez cette maison comme la vôtre. Les frères sont tous les serviteurs des serviteurs de la patrie. » Puis — attention touchante — il mit à leur disposition ce qu'il fallait pour écrire à leurs familles. Le lendemain, il s'occupa activement de procurer à ses hôtes les provisions nécessaires.

Après le désastre de Sedan, le siège de la capitale était facile à prévoir ; mais le frère Philippe tint à rester dans

Paris, malgré son grand âge — il avait quatre-vingts ans — pour partager les souffrances de ses fils. En vain plusieurs doyens de l'Institut succombaient à ses côtés ; avec l'aide de trois assistants et d'autres fidèles compagnons, l'ambulance de la rue Oudinot put rendre d'importants services : temps, argent, exercices de piété même, tout y fut offert et subordonné au soin des blessés. Les novices furent relégués au grenier pour faire place aux soldats. Bientôt des frères furent requis dans les ambulances fixes, d'autres pour remplir l'office de brancardiers ; toutefois, cette dernière mission étant fort périlleuse, le supérieur voulut qu'elle ne fût confiée qu'à ceux qui la demanderaient. Il se trouva que tous réclamèrent comme une faveur d'être envoyés au feu.

« Nos braves soldats, écrivait un jeune frère, donnent leur vie pour la patrie ; j'offre volontiers la mienne pour les soulager, et surtout pour aider à bien mourir ceux qui seraient mortellement blessés. »

« Le Seigneur, disait un novice, nous présente aujourd'hui l'occasion de lui faire un sacrifice pour sa gloire, pour le bien de l'Institut et de l'Eglise. Je serais bien aise de ne pas la laisser échapper, et je me mets entièrement à votre disposition. »

« Sans me dissimuler le danger, ajoutait un troisième, je voudrais aller sur le champ de bataille remplir notre mission chrétienne. Notre-Seigneur, qui regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait au prochain, au dernier jour, fût-ce demain, ne comptera pas ma vie comme ayant été entièrement inutile. »

De telles paroles expliquent suffisamment les actes d'héroïsme que nous allons rappeler.

Le 29 novembre, à six heures du matin, par un froid intense, cent cinquante frères, sous la conduite du frère Philippe, étaient réunis près du Champ de Mars. Répondant à l'appel du comité de la Presse, ils attendaient

l'ordre de marcher. On disait que le général Trochu cherchait à opérer une trouée dans les lignes ennemies, pour joindre l'armée de la Loire; mais l'attaque fut retardée par une crue subite de la Marne et par la nécessité de jeter de nouveaux ponts sur la rivière pendant la nuit. Les frères attendirent donc patiemment, jusqu'à deux heures de l'après-midi, un ordre d'avancer qui ne vint pas.

Revenus au même endroit le lendemain 30 novembre, ils reçurent l'ordre de se diriger en voiture vers la barrière de Charenton, et partout sur leur passage d'enthousiastes acclamations se firent entendre. Le bruit du canon et de la fusillade retentissait alors au sud-est de la capitale, où les troupes des généraux Renault et Blanchard attaquaient vigoureusement Champigny et le plateau de Villiers. Les frères franchissent la Marne sur un pont de bateaux, se partagent en escouades de dix hommes commandées par un chirurgien, se munissent de brancards et, portant au bras et au chapeau la croix rouge de Genève, ils s'avancent jusqu'aux premiers rangs à la recherche des blessés. Ils les placent ensuite sur les voitures d'ambulances qui les attendent, pour les ramener à Paris au moyen des bateaux-mouches. Plus d'une fois, quand les brancards manquaient, on vit ces jeunes gens à la démarche grave et modeste charger nos blessés sur leurs épaules ou dans leurs bras, et franchir avec eux de grandes distances à travers champs. C'est ainsi que le frère directeur de Montrouge releva le général Renault, frappé à la jambe d'un éclat d'obus.

— Allons, mon général, du courage, lui dit le frère, en lui offrant quelques gouttes de rhum. Avec de bons soins, Dieu aidant, vous marcherez encore.

— Ah! mon frère, repartit le noble soldat, voyez ma tête : j'ai blanchi sur les champs de bataille, j'ai fait vingt-deux campagnes, mais je n'ai jamais vu d'engagement aussi meurtrier que celui-ci.

Quatre frères, apprenant qu'un capitaine blessé est sans secours dans une maison du côté des Prussiens, s'élancent à travers la mitraille et transportent loin de là le pauvre officier, dont la reconnaissance est si grande, qu'il en oublie son mal pour bénir ses sauveurs. Témoins de leur sang-froid, les soldats s'écrient avec élan : « Frères, vous êtes des nôtres, revenez avec nous ! » A ce moment un obus éclate, renverse un cheval, tue son cavalier qui tombe aussi, et son cœur sanglant est projeté sur un frère, dont la robe noire venait d'être traversée par un éclat de ce même obus. A ce spectacle affreux, le jeune frère pâlit ; mais, dominant sa légitime émotion, il s'agenouille avec respect, et remet dans la plaie béante ce pauvre cœur qui ne bat plus. Il se dirigeait, l'âme navrée, vers d'autres misères, lorsqu'il aperçut au loin trois hommes qui semblaient le fuir.

C'étaient des Bavarois. Comprenant leur intention, le frère leur fait signe de ne rien craindre et les introduit en lieu sûr, d'où ils sont menés au fort de la Faisanderie.

« — Croyez-moi », disait le général Ducrot à trois autres frères, qu'il apercevait calmes et fermes autour d'une batterie, prêts à remplir leur pénible office : « croyez-moi, l'humanité et la charité ne demandent pas qu'on aille aussi loin. Il y a ici un danger réel, retirez-vous ! » Alors l'aumônier qui l'accompagnait répondit : « Général, ils s'éloigneront parce que vous l'ordonnez ; mais jamais vous ne verrez les frères reculer devant le danger. »

L'un d'eux, en portant un soldat, se sent blessé au bras ; il n'en poursuit pas moins sa route, puis revient en face de l'ennemi. Un second éclat d'obus le blesse à la jambe, le sang coule, on lui crie de se retirer ; mais lui se serre la jambe tant bien que mal avec son mouchoir, pour continuer sa mission de dévouement.

Quelquefois de pieuses consolations adoucissent l'hor-

reur d'une scène de carnage. Des frères accouraient pour relever un lieutenant, qui venait de recevoir une balle dans la poitrine. — « Ah ! s'écria ce jeune homme, à leur aspect, voilà les bons frères ! Ce sont eux qui m'ont élevé, et ce sont eux encore qui viennent me secourir sur le champ de bataille. »

La nuit qui suivit la bataille de Champigny, quelques frères se jetèrent sur la paille à côté des soldats, pour se reposer en vue du lendemain. Deux autres qui s'étaient attardés en cherchant les blessés dans les lignes, à la clarté de la lune, s'apercevant du départ de leurs confrères, se disent : Restons jusqu'au jour. Peut-être pourrons-nous rendre encore quelques services. Mais depuis le matin ils n'avaient rien pris, et après tant de fatigues la faim se faisait sentir. Apercevant des soldats occupés à faire rôtir au feu du bivouac les morceaux d'un cheval tué près d'une batterie : Allons, disent-ils, à la guerre comme à la guerre ! Et, s'armant de leur couteau, ils coupent à leur tour une tranche plus ou moins appétissante, qu'ils font griller. L'un des deux songe alors à ses frères de la rue Oudinot, qui ne reçoivent chaque matin que trente grammes de viande. Aussitôt, retournant au cheval, il taille un superbe morceau qu'il arrange proprement, et avec lequel il rentrera triomphalement à Paris.

III

« Pour moi, écrit le frère directeur de Montrouge, plus fort, plus robuste que les autres, je montai dans un fourgon de la maison Potin, et revins battre la campagne de Champigny, Petit-Bry et Tremblay.

« Arrivé sous le plateau de Noisy, où de nombreux blessés poussaient des cris de douleur et de désespoir, un soldat qui détachait un morceau de viande d'un cheval

tué le matin, me dit que les Prussiens n'avaient pas permis qu'on les enlevât, et que si j'allais plus loin, je serais fait prisonnier. Mon désir de porter secours à ces braves soldats me faisait marcher quand même ; mais après quelques minutes, un feu de patrouille me barre le chemin et me fait croire à la parole du soldat maraudeur. Il était une heure du matin. Je revins donc l'âme triste et le cœur brisé, en pensant que ces malheureux gisaient là, sur la terre qui s'abreuvait de leur sang, par un froid rigoureux, et sous l'œil inquiet de l'ennemi.

« L'homme qui conduisait ma voiture avait peur, et ses chevaux, arrivés de la veille, ne voulaient plus marcher. Je les laissai sur la route, et, une lanterne à la main, je courus les chemins, les bois, la plaine, mais je ne rencontrai que des cadavres.

« J'appelais et je prêtais l'oreille : un silence de mort régnait partout. Enfin j'allai aux feux pétillants où bivouaquaient nos soldats, et j'appris que, sur les hauteurs, dans une maison restée debout, plusieurs blessés avaient été apportés à la fin du jour. Là, en effet, des hommes trouvés dans les fossés, derrière quelque talus, au pied d'un mur où ils s'étaient traînés, pour y mourir peut-être, attendaient, calmes et résignés, qu'on vînt à leur secours.

« Parmi eux était un brave Vendéen que je reconnus. Il avait été blessé la veille, à neuf heures du matin, et c'est moi-même qui l'avais relevé et déposé à l'ambulance volante. Un mouvement de troupes et l'encombrement l'avaient fait oublier ; combien ce pauvre enfant a dû souffrir sur le bord du fossé où il était resté toute la journée !

« Ces infortunés étaient au nombre de vingt et un. Heureusement la Providence ne m'avait pas envoyé seul à leur secours : deux autres voitures avaient précédé la mienne. Nous les y plaçâmes aussi doucement et com-

modément que possible, et nous partîmes. Nos voitures se suivaient. Sur le haut de Joinville, un obus prussien vint éclater près de nous, éteignit nos lampes, mais sans nous faire aucun mal.

« A quatre heures et demie du matin, nous étions à Paris, dans la rue Saint-Antoine, cherchant à loger nos vingt et un blessés, car toutes les ambulances du quartier avaient été remplies la veille. Nous leur trouvâmes un gîte cependant, et aussitôt je repartis pour Champigny.

« Mais qu'étaient devenus les malheureux blessés dont les cris m'avaient fendu l'âme, sans que je pusse les secourir ? J'allai sur le plateau de Noisy, et là, plus de quatre-vingts cadavres gelés me redirent la cruauté des ennemis.

« Les uns étaient morts dans des contorsions horribles, grattant la terre et arrachant l'herbe autour d'eux ; d'autres, les yeux ouverts, le poing fermé, semblaient terribles et menaçants. Quelques-uns, les mains levées vers le ciel, annonçaient, par la régularité de leurs traits, qu'ils avaient expiré dans le calme et la résignation, peut-être même en pardonnant à leurs bourreaux les tortures morales et physiques qu'ils enduraient... »

Presque chaque jour, un vieillard à cheveux blancs, le frère Philippe, allait conduire sa généreuse phalange aux fortifications ; puis lentement, les larmes aux yeux, il reprenait le chemin de sa demeure. « Ils partent nombreux et forts, se disait-il, mais nous retrouverons-nous tous ce soir ? » S'il éprouvait une inquiétude bien naturelle, il se montra digne de ses fils en recevant avec effusion de cœur, le soir même du 30 novembre, quatre-vingt-cinq blessés qui arrivèrent rue Oudinot entre huit et dix heures du soir. Les lits manquaient, les brancardiers n'étaient pas encore revenus, et, par suite d'un malentendu regrettable, on supprima ce soir-là le gaz dans tout Paris, mesure qui ne devait avoir lieu que le

lendemain. Ce fut donc à la lueur des cierges de la chapelle qu'on s'organisa avec une charité ingénieuse, pour accueillir et soulager le mieux possible nos pauvres soldats.

A onze heures du soir seulement la plupart des brancardiers arrivèrent, les membres brisés mais l'âme sereine. N'avaient-ils pas sauvé la vie à bon nombre de leurs compatriotes ? Plusieurs d'entre eux étaient même légèrement touchés par des éclats d'obus.

Le 1[er] décembre, par un froid de 9°, le frère Philippe, quoique souffrant d'une attaque de goutte, accompagne de nouveau les siens à la Bastille ; mais un armistice conclu le matin les condamnait jusqu'au soir à l'immobilité. Il n'en fut pas ainsi le lendemain (2 décembre). Nos avant-postes ayant été attaqués avant le jour, depuis Champigny jusqu'à Bry-sur-Marne, nos troupes avaient soutenu le choc de forces considérables avec un grand courage. Après une lutte acharnée, nos batteries réussirent à arrêter l'ennemi sur le plateau. Inutile de répéter que là encore les frères remplirent leurs fonctions avec une simplicité héroïque.

Leurs voitures arrivèrent à neuf heures du matin à Joinville. De là ils se rendent, pour la troisième fois, à la fourche des chemins de Villiers et de Champigny; puis, se divisant en groupes nombreux, ils vont surtout aux endroits où la lutte semble être plus opiniâtre, c'est-à-dire où ils trouvent le plus de victimes.

Un zouave, ancien élève des frères, aperçoit un de ses professeurs et court lui serrer la main. A la même minute, un obus éclatant aux pieds du frère atteint le zouave, qui tombe entre les bras de son maître. Celui-ci emporte aussitôt le blessé à une grande distance, au péril de sa vie. Dieu les protégea, et le blessé put guérir.

« A la Plâtrière, raconte M. Jézierski, nos tirailleurs, à couvert dans les tranchées, tirent toujours sur les bou-

quets d'arbres espacés sur la pente opposée du ravin ; de ce point, les balles prussiennes arrivent, en essaim sonore, et dépassent presque Champigny. Une ambulance est là, qui transporte des blessés sur des brancards ; deux porte-drapeaux agitent en l'air la croix de Genève, pour avertir l'ennemi. La fusillade continue. Les ambulanciers n'abandonnent pas les blessés ; ils franchissent, avec leurs fardeaux, cinq cents mètres de pente, à découvert sous le feu. »

« Quant aux frères des écoles chrétiennes, dit un anglais, ils semblaient vraiment le corps d'élite — la vieille garde (old guard) des infirmiers ; leur activité était prodigieuse (prodigious). On les reconnaissait bien à leur grand chapeau rond, à leur rabat blanc, à leur longue robe noire, courant sur tous les points du champ de bataille, assistant les mourants, emportant les blessés, en un mot, accomplissant l'œuvre dont ils s'étaient chargés, comme les plus braves et les plus dévoués des hommes.

« J'en ai vu un qui avait ramassé un obus, et comme un soldat lui criait de prendre garde, parce que cet obus venait justement de tomber et pouvait éclater, le frère, au lieu de le jeter au plus vite, ce que neuf civils sur dix n'auraient pas manqué de faire, eut la présence d'esprit de le poser doucement à terre, avec autant de sang-froid que s'il se fût agi d'un œuf ; et se tournant vers nous, qui faisions au projectile une mine assez piteuse (n'étant pas sans doute aussi bien préparés que le bon religieux à être mis en morceaux), il nous dit tranquillement qu'il est très dangereux de laisser tomber ça trop lourdement, parce qu'il y aurait alors explosion. »

Le soir du 2 décembre, apercevant deux Saxons qui portaient avec peine l'un de leurs camarades blessé, un frère leur offrit son brancard, qu'ils acceptèrent, en promettant de le rapporter. Mais le frère les attendit

inutilement. Désespérant de les voir revenir, il rentre dans nos lignes et, s'adressant à un zouave : — « Avez-vous vu passer nos frères? lui demanda-t-il. — Mais nous sommes tous frères sur le champ de bataille », répond ce brave homme qui, le lendemain, devait faire des prodiges de valeur avant de tomber à son tour.

D'autres frères allaient jusque dans les lignes des ennemis pour leur rapporter leurs blessés, et, en échange, ils avaient le bonheur de ramener quelques-uns des nôtres. En se dirigeant ainsi vers les Prussiens, le frère Hyacinthe trouve un des leurs accroupi dans un fossé, près d'un français qui gémit. Depuis plusieurs heures, ces infortunés attendent vainement du secours; ils ont partagé leur dernier morceau de biscuit. Le frère se penchait sur eux, lorsque quatre sifflements successifs se font entendre à ses oreilles. « Nous retirer n'était pas possible, racontait le lendemain le frère Hyacinthe; avant d'arriver à nos avant-postes, nous pouvions être tués cent fois. De plus, recevoir des balles prussiennes par derrière n'était nullement de mon goût; au choix, je préférais de beaucoup leur donner ma poitrine à cribler. Pour être vrai jusqu'au bout, je dois confesser que, pendant quelques instants, j'ai éprouvé une joie pleine de fierté française et chrétienne, à la pensée que j'allais montrer à nos ennemis comment, sous Paris, savait mourir un enfant de la France, un frère des écoles chrétiennes, occupé à secourir des blessés. Cette fière joie, je l'ai éprouvée en allant subitement droit à eux. Et afin qu'il leur fût plus facile de viser juste, tenant mon drapeau haut, ma poitrine large et bien en face, je pris le milieu de la voie. Je m'attendais à chaque instant à recevoir une balle dans la poitrine. Ils ne tirèrent pas.

« Cette noble intrépidité sauva la vie à un malheureux soldat qui gisait aux pieds des Prussiens, complètement dévalisé. Enhardi par la présence du frère, il se relève,

puis réclame à grands cris son sac. « Ce sont ceux-là qui l'ont, dit-il en montrant des Prussiens. Il n'y a pas dix minutes qu'ils me l'ont pris. » Alors, l'un de ces hommes s'avance et remet des papiers insignifiants, un autre apporte une chemise. Ce n'était pas cela que voulait le soldat. Pour le calmer, le frère dut lui promettre qu'à Paris on saurait bien lui trouver un autre sac. »

Au retour, lorsque le prussien qui était dans le fossé aperçut le frère, il donna tous les signes de l'épouvante. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction, lorsque ce même frère lui offrit à boire ! Il remercia comme il put, et ceux qui étaient venus le chercher acceptèrent aussi de se rafraîchir. C'était une bonne leçon de politesse en réponse aux coups de feu que leurs camarades avaient fait pleuvoir sur les brancardiers.

Le supérieur général des Ecoles chrétiennes pouvait être fier de ses fils. Leur vaillante conduite excitait l'admiration de tous. — « Si les frères n'étaient pas là, disait à Champigny le médecin américain Valdès, que de pauvres blessés resteraient de droite et de gauche, abandonnés sur le terrain ! »

Le docteur O. de Lanzenhagen écrivait : « Les hauts faits et les traits d'héroïsme chrétien de ces hommes ont déjà retenti dans tous les cercles de la capitale, et il est presque superflu de redire leurs exploits, dont l'éclat n'a d'égal que la modestie, l'abnégation et le dévouement avec lesquels ils procèdent. Leur conduite commande le respect, et leur exemple convertirait à la religion et à la vérité tous ceux qui doutent ou que le scepticisme égare. Pour ma part, tout hérétique que je suis, j'ai été saisi d'étonnement et d'admiration devant les faits dont j'ai été témoin, comme tant d'autres de mes confrères, à Champigny, à Villiers, à Petit-Bry, etc. (1). »

(1) Le docteur de Lanzenhagen était protestant.

« Laissez-moi vous dire, écrit le docteur Decaisne au frère Philippe, combien je suis heureux de voir la presse hostile déposer les armes devant l'admirable dévouement de vos religieux. Je m'en réjouis de tout mon cœur et de toutes mes forces, pour la grande et sainte cause que nous servons ensemble. »

IV

Après les sanglants combats des 29, 30 novembre et 2 décembre, un parlementaire prussien vint signaler au général Ducrot la présence d'un grand nombre de cadavres sur la ligne des avant-postes. Les ambulances de la Presse furent chargées de leur rendre les derniers devoirs, et, dans ce but, une suspension d'armes de trois jours fut conclue avec l'ennemi.

Le premier jour, trente frères attaquaient avec la pioche le sol durci par la neige, pendant que trente autres allaient chercher les cadavres. Mais le fort de la Faisanderie, ignorant sans doute l'armistice, tira sur les brancardiers, qui durent abandonner le travail commencé, pour revenir à Joinville.

Le second jour, on se remit à l'ouvrage, et quatre tranchées furent creusées à gauche de la route de Villiers, à l'angle formé par le petit chemin du Tremblay. La première tranchée, perpendiculaire à la route et parallèle au sentier, a 33 mètres de long. La deuxième, qui en a 16, est destinée aux officiers et se trouve encadrée dans deux autres tranchées parallèles ayant chacune 52 mètres de longueur. Largeur et profondeur sont de 2 mètres, et le fossé général de 153 mètres.

Pendant le travail des frères, les Prussiens déposaient dans nos fourgons vides les cadavres de nos malheureux soldats revêtus de leurs uniformes, non sans les avoir

au préalable dépouillés de leur argent et de leurs effets précieux, mais en leur laissant les scapulaires et les médailles qu'ils portaient presque tous. Lorsque cinq heures du soir sonnèrent au clocher d'un village voisin, 485 morts avaient été ensevelis.

Nous ne pouvons résister au désir de citer à ce sujet une page du beau livre de M. J. d'Arsac (1) :

« Les voitures, chargées de frères que ces rudes exercices ont bien fatigués, rentrent à pas lents dans Paris, sous les flocons de neige qui présagent une journée rigoureuse. Quelques-uns des frères, toutefois, ayant voulu achever un travail commencé, ont été laissés par les cochers, ennuyés d'attendre. Les bons frères sont revenus à pied, mourant de faim, à Joinville-le-Pont, et de là à Paris. On n'a su que par hasard leur mésaventure. Alors même qu'on les oublie, ils ne réclament pas ; aucun d'eux n'avait ouvert la bouche pour se plaindre.

« Le lendemain, la terre est entièrement recouverte d'un manteau blanc. La neige, tombée en abondance pendant la nuit, s'est glissée partout ; elle garnit tous les points obscurs, tous les détours de la route qui mène de Vincennes à Champigny. Le froid est vif et glace le regard. Le convoi des frères, avec les fourgons chargés d'outils et de chaux vive, longe des chemins sans trace et sans issue, traverse un paysage éblouissant et terne à la fois, comme un souvenir terrifiant de la retraite de Moscou.

« Des groupes de soldats disséminés çà et là, des campements dont la fumée traverse avec peine l'atmosphère grise et sombre, tout un attirail de guerre, tout un mouvement militaire complètent cette ressemblance et ce tableau dont l'image navre de douleur.

« On arrive enfin au lugubre rendez-vous. On se dispose pour l'enlèvement des derniers cadavres ; les fosses à

(1) *Les Frères pendant la guerre*, par J. d'Arsac.

moitié remplies par la neige de la nuit sont déblayées, et on reprend courageusement l'œuvre des deux premiers jours. Les morts arrivent par charretées. On procède à la vérification des numéros matricules, à défaut d'indications plus précises. Chaque rangée, aussitôt après avoir été reconnue, va prendre sa place à côté des autres.

« Ce pâle linceul qui recouvre le sol, ces arbres décharnés qui étendent les bras vers le ciel, ces trous béants où les cadavres, roidis et blêmes, dorment du dernier sommeil sur un lit de chaux, ces ombres noires qui se profilent violemment sur le fond blanc ; tout, dans cette nature et dans ce mouvement, concourt à une mise en scène extraordinaire, impossible à oublier pour le petit nombre de ceux qui l'ont vue.

« Nos soldats sont couchés dans leur vêtement de combat, mais pieds nus. Comme ils sont tombés fièrement ! Les cadavres, tout gisants qu'ils sont, expriment encore la vaillance. La face de plusieurs a une expression de sombre énergie.

« Les frères ont été admirables devant le feu; mais c'est ici, au milieu de ce champ solitaire, qu'il faut les voir, en face de la mort, graves, calmes, respectueux et doux. Le frère Clémentis, qui commande, donne les ordres d'une voix nette, sans paroles inutiles; il fait signe aux voitures d'avancer; il mesure la profondeur de la fosse; il indique comment les corps doivent être disposés; il met un ordre parfait dans tous les mouvements qui s'exécutent. »

Les officiers prussiens eux-mêmes, frappés d'admiration et de respect devant ces hommes en quelque sorte surnaturels, se disent entre eux : « Nous n'avons rien vu d'aussi beau jusqu'ici ! »

L'armistice touchait à sa fin, il fallait se hâter. A la lueur blafarde des torches, on rangea les derniers cada-

vres qui attendaient leur tour au bord des fossés, le sol fut nivelé, et les frères, s'agenouillant sur cette terre sacro-sainte, dont ils venaient de recouvrir tant de victimes du devoir, récitèrent à leur intention le *De profundis.*

Sur chaque tumulus fut plantée une croix de bois noir, avec cette inscription éloquente dans sa brièveté :

ICI REPOSENT
SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ SOLDATS
ET OFFICIERS FRANÇAIS
TOMBÉS SUR LE CHAMP DE BATAILLE,
ENSEVELIS PAR LES AMBULANCES DE LA PRESSE,
LE 8 DÉCEMBRE 1870.

. . . .

Le 20 décembre au soir, trente frères étaient allés coucher à Saint-Denis, en prévision de la bataille qui devait avoir lieu le lendemain au Bourget. Le frère Clémentis, visiteur, déjà remarqué à Champigny, les dirigeait. C'étaient des brancardiers modèles; on les citait à toutes les escouades de brancardiers mercenaires ou dont l'organisation laissait à désirer. Ces bourgeois voulaient bien ramasser les blessés, mais seulement après la bataille, sans s'exposer aux projectiles ennemis. Cent nouveaux frères, partis le 30 au matin du quai d'Orsay pour la barrière de la Villette, où ils sont reçus par le Dr Larrey et M. Jules Ferry, s'empressent de chercher les blessés, les déposent dans les voitures d'ambulance, selon leur coutume, puis retournent en chercher d'autres, sous une pluie d'obus.

Mais, les Prussiens opposant toujours leur artillerie à notre infanterie, nos soldats ne peuvent les rejoindre, et ils ont à souffrir d'un tel froid, que neuf cents cas de congélation furent constatés dans les tranchées. Les bran-

cardiers du frère Clémentis s'étaient d'abord portés vers la Courneuve, et leur escouade s'avançait toute seule, précédée du drapeau de la convention de Genève, tenu par un frère, lorsqu'elle reçut une décharge de coups de fusil. Une balle atteignit l'un des deux frères qui portaient le premier brancard ; il tombe tout sanglant sur ce brancard qu'il réservait à d'autres, ses compagnons le déposent dans une voiture d'ambulance, devant les soldats qui saluent respectueusement, et de là, après un premier pansement, il est conduit à l'ambulance de la Légion d'Honneur, à Saint-Denis, puis à la maison que les frères possèdent en la même ville, pour qu'il ait, du moins, la consolation de mourir au milieu des siens. Malheureusement, la balle entrée par l'épaule avait pénétré jusqu'au poumon; il devenait impossible de l'extraire, la blessure était mortelle !

Celui qui venait d'être ainsi frappé n'avait que trente et un ans, il se nommait J.-B. Baffie (1), en religion frère Néthelme, et était professeur de la première division à l'école Saint-Nicolas, qui comptait trente-huit de ses frères parmi les brancardiers.

Dès que la douloureuse nouvelle lui parvint, le frère Philippe se rendit immédiatement auprès du blessé, auquel il prodigua ses soins et ses encouragements les plus paternels, lui montrant le ciel comme prix de son sacrifice. Quant aux autres frères, bien loin de se laisser intimider par le sort de leur compagnon, ils réclamèrent avec plus d'instances que jamais l'honneur de s'exposer au péril. Touché jusqu'aux larmes de cet élan sublime, le frère Philippe fut obligé de leur répondre qu'il lui fallait encore trop de sujets dans le service des ambulances de la capitale, pour qu'il les envoyât tous sur les champs de bataille.

(1) Né le 4 octobre 1840, au hameau de Nozières (Lozère).

Le 22, on ne s'occupa que des blessés de la veille, et le nom du frère Néthelme vola de bouche en bouche. Par sa douceur et la générosité avec laquelle il offrait à Dieu sa vie pour la France, il édifiait tous ceux qui lui rendaient visite. Ses atroces souffrances ne lui arrachaient ni plaintes, ni regrets. Le Dr Ricord étant allé demander de ses nouvelles et ayant appris qu'on n'avait aucun espoir de le sauver, dit tout ému à l'un des brancardiers qu'il avait vus à l'œuvre : « Mon frère, s'embrasse-t-on chez vous ? — Mais il n'y a pas de règle pour cela, répondit le religieux. — Eh bien, continua le brave docteur, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous embrasser. Vous êtes admirables, vous et les vôtres. Portez ce baiser au frère Philippe et à tous vos frères, et dites-leur que nous vous remercions tous en notre nom et au nom de la France. »

Après trois jours de grandes souffrances supportées avec résignation, le frère Néthelme rendit sa belle âme à Dieu. Son corps fut transporté à Paris et exposé pendant un jour dans une chapelle ardente, à la maison Saint-Nicolas. Le comité des ambulances de la Presse, que servaient si bien les frères, voulut s'associer à leur deuil de famille. Dans une lettre adressée au frère Philippe, M. de la Grangerie disait :

« Le comité me charge de vous exprimer combien il est touché de cet événement si triste pour nous et pour vos frères, mais aussi si glorieux pour votre ordre, qui continue sous votre direction ses traditions anciennes de dévouement et de charité sans bornes. Nous vous remercions, monsieur le supérieur général, d'avoir devancé l'expression de nos sentiments, en nous associant dans les lettres de faire-part aux personnes qui regrettent le plus le frère courageux que vous avez perdu. Nous assisterons tous aux obsèques du frère Néthelme ; je donne

des ordres pour que tout le personnel médical et administratif de nos ambulances fixes et mobiles vienne également rendre un dernier hommage à ce vaillant martyr de notre œuvre, qui nous montre à tous l'exemple à suivre. »

Répondant à cette lettre, le frère Philippe remerciait les membres du comité et les assurait de la disposition des frères à « continuer avec un nouveau courage l'œuvre de charité et de dévouement à laquelle ils avaient été associés ; trop heureux, ajoutait-il, si, par de nouveaux sacrifices, il nous était donné de mettre fin aux douleurs de la patrie. »

Le lendemain de Noël eurent lieu les funérailles du jeune martyr de la charité. Elles furent l'occasion d'une touchante et populaire manifestation, prélude de celle qui, trois ans plus tard, devait se faire pour l'héroïque vieillard condamné alors à la suprême épreuve de conduire le deuil de l'un des siens. Il était suivi d'une délégation de tous les pouvoirs publics, d'une foule de soldats de toutes armes, d'ecclésiastiques, d'élèves des écoles, de femmes du peuple. Tous contemplaient à la fois avec attendrissement et indignation, sur le modeste cercueil, le brassard à croix rouge et les insignes qui auraient dû protéger la victime contre les balles prussiennes. Cette gloire que l'humble frère n'avait jamais cherchée, il la trouvait involontairement dans une immolation héroïque et obscure. A la fin du service, M. le curé de Saint-Sulpice remercia l'auditoire d'être venu si nombreux à cette cérémonie; et, rendant de justes hommages à l'Institut des frères, il montra que la religion seule pouvait inspirer de semblables dévouements.

Au Bourget, les lois internationales n'avaient pas été respectées non plus, car, au moment où le frère Néthelme tombait, une seconde balle déchirait la robe d'un de ses compagnons, une troisième trouait leur drapeau.

Voyant un autre frère chanceler à son tour, un brancardier s'élance vers lui.

« — Ma blessure n'est rien, dit celui-ci; secourez les plus pressés. »

Et comme on lui demande son nom :

« — Pourquoi? répond-il. Je remplis ici un devoir dont Dieu seul, et non pas les éloges de mes semblables, doit me récompenser. »

A l'affaire de Buzenval, une centaine de frères brancardiers se réunirent à sept heures du matin dans la cour des Tuileries, puis se rendirent à Rueil, où le comité de la Presse avait établi une ambulance. De là les uns se dirigèrent vers la Fouilleuse et la Bergerie, les autres vers le parc de Buzenval. La tâche était laborieuse. Ils cheminaient avec peine, le pied s'attachant à la terre glaise, sur un sol détrempé par la neige et défoncé par les roues des voitures ; obligés de se réunir au nombre de quatre pour porter les blessés sous une pluie de balles, en face de l'ennemi. S'oubliant toujours, ils reçoivent les bénédictions de ceux qu'ils sauvent, pansent avec délicatesse et encouragent.

Le 19 janvier au soir, les frères se retirèrent dans une maison de Rueil pour y prendre un peu de repos. Deux heures à peine s'étaient écoulées, lorsqu'on vint les prier de céder leurs matelas à des blessés qu'on amenait. Ils le firent avec empressement. Mais vers minuit un officier entrant dans la salle se mit à crier : « Dépêchez-vous de partir ! Dans une heure le village sera bombardé ; nous ne pourrons répondre de votre vie. » On se lève, on charge à la hâte les fourgons par une nuit fort obscure. Les uns traversent Rueil et arrivent à Paris à deux heures du matin. Les autres se retirent à Courbevoie, où ils demandent asile à un poste de soldats jusqu'au jour, qui leur permet de retourner à la recherche de nouveaux blessés.

Le 20, nos troupes, épuisées par un combat aussi sanglant qu'inutile, opéraient leur mouvement de retraite. Le samedi et le dimanche suivants, ceux des frères qui n'étaient pas occupés dans les ambulances revinrent à Buzenval pour y ensevelir les morts. Ils creusèrent, dans un champ qui va de la Malmaison à Garches, une fosse qui fut bénite par l'aumônier du Mont-Valérien.

V

Au mois de septembre, un soldat nommé Adrien Blanc entra à l'ambulance des Arts-et-Métiers, où en peu de jours la petite vérole noire le réduisit à l'extrémité. « Il n'y a plus rien à faire, dit le docteur Audhoui, le corps de ce malade est dans un tel état de pourriture, que dans quelques heures la vie aura cessé. » Et comme le frère qui soignait ce pauvre garçon insistait pour savoir ce qui pourrait être tenté : « Il est déjà en état de décomposition ; tout devient inutile », repartit le docteur. « Pourtant, ajouta-t-il, si quelqu'un en avait le courage, on pourrait lui percer toutes les pustules et le laver ensuite avec de l'eau phéniquée, pour le débarrasser de la trop grande quantité de matière purulente qui l'empoisonne. » Aussitôt le bon frère se fabrique une sorte de petit bistouri, et le voilà qui suit à la lettre la recommandation du docteur. Le malade avait heureusement perdu toute sensibilité. Les témoins de cette action héroïque sont frappés de stupeur. Aucun d'eux ne voudrait, pour tout l'or du monde, se résoudre à pareille besogne ! Mais, faisant taire ses répugnances, le frère se dévoue tout simplement par charité. Le lendemain, le soldat était un peu soulagé ; et quelques jours plus tard, le docteur Audhoui pouvait lui apprendre qu'il devait la vie au frère infirmier.

A l'ambulance des Irlandais, le frère Berrier, qui n'avait que dix-neuf ans, mourut martyr de son dévouement aux fiévreux, qui ne voulaient être soignés que par lui. Il avait si bien le secret de les ranimer par sa gaieté, ses paroles affectueuses ! Pendant cinq mois, il ne quitta pas leur salle. Doué d'une constitution robuste, il devait néanmoins être vaincu un jour par les maladies qu'il avait si souvent combattues avec succès dans les autres. Atteint de la fièvre typhoïde, il expira en murmurant le nom de Jésus. Les médecins disaient de lui : « Dieu a fait le frère Berrier à son image. » Quelle plus belle oraison funèbre?

« Le cher frère qui me soignait, écrit un malade de l'ambulance Tournefort, avait pour moi les attentions et les tendresses d'une mère. C'était vers lui que je me tournais pour éprouver, au milieu de mes souffrances, un peu de consolation. Oh ! que ce frère était bon ! Je pense souvent à lui, et la reconnaissance que je lui ai vouée n'est égalée que par ma vénération. »

Un garçon boucher, Hippolyte Prieur, ne se contenta pas de cette reconnaissance. Il a promis sa vie durant, en mémoire de sa guérison, un gigot tous les ans à Pâques à une communauté de frères des écoles chrétiennes.

Le frère Philippe fournit aussi des infirmiers à l'ambulance de la Légion d'Honneur, à Saint-Denis, à celles de Saint-Paul, de Sainte-Clotilde, de la rue de l'Université, de Grenelle, Bullier, place de l'Observatoire, de la société des Dépôts et des Comptes courants, de la place de l'Opéra, de la Paix, de Notre-Dame de Plaisance, du ministère de la Justice, de Saint-Nicolas d'Issy, à l'hôtel Lambert, aux ambulances de la Presse établies rue de Sèvres, rue Saint-Lazare, aux Ponts-et-Chaussées, rue du faubourg Poissonnière, rue de Monceau, etc. Partout les frères, rivalisant de zèle et de charité, ont été les

meilleurs amis des malades, les vigilants auxiliaires des médecins dont ils acquirent l'affection et l'estime.

« Appelé par mon ami M. Ricord à faire un service dans la Maison-Mère des frères des écoles chrétiennes, dit le docteur Horteloup (1), j'ai été, pendant sept mois, en contact avec un personnel qui a souvent varié ; mais quels qu'aient été les frères qui m'ont bien voulu seconder dans les soins à donner aux malades qui m'étaient confiés, je n'ai eu que des éloges à donner à tous. Il est impossible de montrer plus de zèle, plus de dévouement, plus d'abnégation. Beaucoup de novices, qui n'avaient jamais approché du lit d'un malade, ont réclamé l'honneur dangereux de rester jour et nuit dans nos salles.

« Ce qui m'a le plus frappé dans ces jeunes hommes chargés de soins si nombreux et si pénibles, c'est la simplicité et la bonne humeur avec laquelle ils rendaient ces services. C'était avec la même simplicité qu'on voyait le matin se former les escouades destinées à aller sur le terrain, les jours de combat, ramasser les blessés sous la conduite d'un frère assistant.

« Je garde pour tous ces hommes, si simples et si calmes, le meilleur et le plus affectueux souvenir. Tous les étudiants qui m'entouraient, à titre d'élèves, ont les mêmes sentiments ; souvent je me suis entretenu avec eux, et je les ai toujours trouvés dans les mêmes idées. Plusieurs de ces étudiants, tombés malades, ont reçu des frères les soins les plus dévoués.

« Jamais nous n'avons vu que le zèle religieux ait été indiscret chez les frères ; je n'aurais rien toléré de ce genre, et me serais retiré. Je n'ai pas eu la plus légère observation à faire à ce sujet ; la convenance et la discrétion ont été parfaites.

« J'ai l'air partial en faveur des frères ; je ne dis que

(1) Médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu de Paris.

la vérité pure. Je les ai toujours trouvés tels que je viens de le dire, et la mort de l'un d'entre eux n'a rien exalté ni rien diminué de leur calme ni de leur charité simple et, par conséquent, vraiment pleine de dignité. »

Les ambulances installées dans vingt-neuf pavillons construits à Longchamps (1) furent desservies par les frères, sous la direction d'un des hommes les plus distingués de l'Institut, le frère Exupérien, qui montra, au milieu de difficultés sans nombre, la plus active sollicitude. Le bois de chauffage manquait, les approvisionnements étaient difficiles ; et que de courses, que de démarches pour assurer le fonctionnement des divers services ! Les frères restèrent une fois deux jours sans prendre de nourriture, tout en passant auprès des blessés des nuits particulièrement pénibles, la température s'étant abaissée dans quelques pavillons à 15° au-dessous de zéro. Combien ils souffraient alors de ne pouvoir entretenir dans les salles la chaleur que nécessitait l'état des blessés ! Souvent il fallait courir chercher les médecins à de grandes distances. Les frères suffisaient à tout, et comme ils savaient parler le langage du peuple, ils en profitaient pour améliorer la situation morale de ceux dont leur bonté avait gagné les cœurs.

« J'abordais avec réserve et charité ceux qui devaient mourir, dit le frère F. ; leur affection m'était vite acquise. Quand je croyais le moment propice, je leur disais avec douceur : Puisque le bon Dieu n'a pas permis que vous fussiez tué sur le champ de bataille, ne serait-ce pas une bonne chose que de lui témoigner votre reconnaissance en *récurant le chaudron?* Les uns répondaient en riant : Oui, c'est compris ; quand l'aumônier passera, dites-lui de venir me parler. Les autres ne se décidaient pas si vite, mais tous finissaient par remplir leur devoir. »

(1) 19 janvier 1871.

« Je ne me serais jamais attendu à trouver tant de dévouement chez les frères, disait à Longchamps le docteur Ricord. Ce sont eux qui ont fait en partie notre fortune. Sans eux, avec un personnel double, nous n'aurions pas obtenu la moitié des résultats que nous avons pu obtenir. »

Un frère lui demandant si le service ne laissait rien à désirer :

« Oh! mon bon frère, reprit-il, vous en faites bien plus que nous n'attendions. »

« Je pars content, répétait le docteur Bastien, parce que je sais qu'en mon absence les pansements seront bien faits. »

Pour récréer les malades et tromper la douleur, les frères avaient disposé dans leurs salles un grand nombre de jeux variés. Les gagnants recevaient du tabac, des cigares et quelques menus objets. On organisa aussi des conférences sur l'histoire de France, l'histoire naturelle, l'industrie, les voyages. Elles étaient suivies avec un empressement extraordinaire. Le mardi gras, une soirée musicale eut lieu. Des chœurs furent montés, et quelques soldats chantèrent avec entrain des chansonnettes.

Le règlement des hôpitaux avait été mis en vigueur relativement aux exercices de piété auxquels tous s'associaient librement. Les frères faisaient de temps en temps le catéchisme, et M. l'abbé Mamet donnait trois instructions religieuses par semaine. Presque tous les malades remplirent fidèlement leur devoir pascal : témoignage de foi qui était pour les frères le dédommagement le plus envié.

Désireux de répondre au vœu de la population parisienne, le gouvernement de la Défense nationale voulut faire accepter au frère Philippe la croix de la Légion d'honneur, qu'il avait refusée maintes fois depuis trente ans. Aussi, quand le docteur Ricord, en qualité de prin-

cipal témoin de l'héroïsme des frères, fut chargé de transmettre à leur chef cette distinction si bien méritée : C'est la communauté tout entière qu'on décore, lui dit-il, vous ne pouvez refuser la croix. Et il l'attacha lui-même sur cette noble poitrine. Mais après son départ, l'humble religieux se hâta de retirer cette décoration qu'il se jugeait indigne de porter, et il la cacha si bien, que nul ne l'a retrouvée depuis.

Dans le cours de l'année terrible, une vingtaine de frères ont payé pour l'Institut l'impôt du sang. Tous ont donné leurs soins à plus de dix mille blessés et de trente mille malades, et sur ce nombre une dizaine ont seuls refusé l'assistance du prêtre.

Leurs écoles, foyers bienfaisants de la science et de l'honnêteté publique, ne furent jamais fermées, ni leurs classes interrompues un seul jour. Et que de services rendus aux pauvres de Paris par leurs fourneaux économiques ! à nos prisonniers, soit dans les ambulances de province, soit dans les logements militaires !

Tous les ordres religieux se sont mis au service de la patrie avant et après le siège de Paris. Aucun bataillon ne marchait au feu sans être suivi de son aumônier ; chaque ambulance avait un prêtre près de ses malades.

On peut affirmer avec la plus grande vérité que la religion a exalté le sentiment patriotique.

VI

Pendant que les soldats tombaient sur les champs de bataille, que les frères venaient à leur aide, le siège de Paris poursuivait son cours. Le gouverneur cachait toujours son plan et prononçait de longs discours ; ses collègues du gouvernement de la Défense nationale regardaient autour d'eux, surpris de leur grandeur nou-

velle, et ne comprenant rien aux événements qui se déroulaient.

Jamais d'aussi grandes choses n'avaient été mises aux mains d'hommes aussi médiocres.

Paris acceptait la vie nouvelle qui lui était faite, et le vieux parisien s'étonnait de ne pas voir autour de lui plus de bouleversements. En apparence, les événements allaient suivant leur train ordinaire pour l'immense majorité. Les riches aux beaux équipages manquaient, les splendides hôtels étaient fermés et l'habit rapé avait remplacé les riches livrées. D'un autre côté, l'absence du mendiant se faisait remarquer. Chacun ayant sa solde, la mendicité se trouvait supprimée. Mais dès que l'œil se fut habitué à la vue des fusils, des sabres, des cartouchières, des baïonnettes et autres engins de guerre, la vie reprit son cours normal. Le matin, les flâneurs aux pas lents, aux regards distraits, voyaient circuler autour d'eux les commis pressés de se rendre à leurs bureaux. Le bruit du canon ne surprenait personne, pas même la concierge debout devant les portes. Autour des marchands ambulants, les ménagères se montraient économes. Les voitures publiques devenaient rares, et les voitures de maîtres, marchant au pas, se mettaient à la disposition des passants indifférents aux signes des cochers.

Les gens d'esprit s'étonnaient et beaucoup écrivaient leur journal particulier, confident de leurs secrètes pensées. Lorsque, plus tard, ils ont relu ces pages, presque tous ont éprouvé une sorte de désillusionnement. Leur prose leur a semblé un peu froide, et il n'en est pas parmi ceux qui ont supporté les journées du siège et les longues nuits qui leur succédaient, qui ne retrouve, dans des souvenirs vagues, des sensations beaucoup plus puissantes que tout ce que renferment les journaux particuliers.

La langue écrite ne saurait donc exprimer les élans du cœur.

Le sentiment public s'était élevé, et les optimistes l'emportaient sur les pessimistes.

La *Revue des Deux-Mondes* publiait des articles instructifs à propos des événements; ces articles sont tous pleins d'encouragement.

Pour donner une idée très exacte de ce sentiment public, nous citerons quelques lignes empruntées à l'homme qui a senti et parlé comme sentait la France, et comme elle eût parlé si la parole lui avait été donnée :

« Dimanche 15 janvier. Le canon a grondé presque toute la nuit. Ce matin, il tonne avec rage. On m'envoie une carte pour le Théâtre-Français, où l'on donne une représentation pour l'anniversaire de Molière. J'hésite un instant. Cette comédie mêlée d'obus avec intermèdes d'incendies et d'assassinats; les bruits et les rires du théâtre avec accompagnement de bombes, me donnent un peu le frisson... Cependant, il faut tout voir au temps où nous sommes : à une heure, je m'achemine vers le Palais-Royal.

« Sous les galeries du théâtre, la queue des beaux jours, patiente et gelée, attendant son plaisir; au dedans, une salle pleine. On joue le *Dépit amoureux* et *Amphitryon!* Voilà bien des gaîtés pour un jour de massacre; et on aurait pu trouver des dissonnances moins brutales avec les tristesses du dehors. Mais Marinette et Gros-René sont des drôles si amusants et si vrais; Sosie et le fabuleux amphitryon parlent avec tant d'esprit notre vieille langue claire et sonore, que pendant deux heures on ne pense plus guère aux Prussiens et à leur stupide ferraille. C'est la revanche immortelle du génie français sur les pédants sinistres. La France a produit des Bismarck, des de Moltke et même des Krupp. Elle en pourra produire encore; mais l'Allemagne tout entière, même

avec les contingents du Schwerin et de Schaüembourg-lippe, n'enfantera jamais un Molière (1). »

« *J'ai foi au succès,* disait M. Dufaure. *Ce n'est pas pour moi un raisonnement, c'est une intuition, une religion ; nous réussirons.* »

Telle était l'impression intime de la France. Le gouvernement de la Défense nationale ne partageait pas cette illusion patriotique. Mais il voulait conserver le pouvoir jusqu'à l'extrême limite, jusqu'à l'heure fatale où tout s'écroulerait. Alors, on donnait quelque pâture à l'opinion : c'était une sortie. Notre attaque faisait reculer l'ennemi, et, le soir, nos troupes se repliaient *en bon ordre.* L'expédition n'avait pas réussi, mais les Allemands se souviendraient de la leçon. Les rapports officiels, les ordres du jour, les récits intimes, les discours succédaient aux actions, et le calme régnait pendant quelques jours encore.

Lorsque la fièvre des combats reprenait le dessus, on faisait circuler une quantité considérable de canons se dirigeant vers l'une des portes. C'était un aliment de conversation. Ces mises en scène portaient le nom de *calmants* dans les états-majors, extrêmement sceptiques.

A l'occasion, le 19 janvier, par exemple, le gouvernement publiait une proclamation courte, mais énergique : « Souffrir et mourir, s'il le faut ; mais vaincre ! »

On lisait, on se sentait ému, et l'on se croyait prêt à mourir.

Revenons un peu en arrière.

Au commencement du mois de novembre, M. Jules Favre avait adressé à nos agents diplomatiques une cir-

(1) Edmond Rousse, *Œuvres diverses*, t. II, p. 348.

culaire sur le rejet de l'armistice. A cette époque, le refus de la Prusse produisit un excellent effet. Les Parisiens ne voulaient pas d'une paix qui serait imposée par un vainqueur impitoyable. La paix que nous désirions devait être fièrement discutée ; nous voulions paraître devant l'Allemagne, la tête haute, l'épée au côté, non comme une victime qui demande grâce, mais comme un vaillant soldat trop blessé pour continuer la lutte.

Le Français éprouvait une sorte de malaise en voyant couler les larmes de M. Jules Favre sous le regard insolent de M. de Bismarck. Ce n'était pas là ce que nos pères nous avaient enseigné du passé. M. de Bismarck, la tête couverte d'un casque, recevait le représentant de la France, désarmé, chapeau bas, les yeux mouillés de larmes ! Ce tableau nous révoltait. Nous semblions craindre que, se levant tout à coup de son fauteuil, et debout devant M. Jules Favre, M. de Bismarck ne s'écriât : « Mais c'est vous qui avez fait la France plus faible que l'Allemagne, en refusant à l'Empire le moyen de former une armée ; c'est vous et ceux qui composent le gouvernement actuel, les Arago, les Ferry, les Pagès, les Picard, les Pelletan, sans compter les Emile Ollivier et les idéologues. Pleurez, pleurez tous en demandant grâce à la France pour tout le mal que vous lui avez fait. »

Oui, M. de Bismarck pouvait tenir ce langage.

N'avions-nous pas subi assez d'humiliations en voyant, à Sedan, l'épée du souverain de la France passer aux mains du roi Guillaume ?

Sur de tels sujets, la discussion est interdite, parce qu'elle serait impossible. Il ne s'agit pas de faits, mais de sentiments. Notre éducation française, nos préjugés, si l'on veut, nos entraînements, avaient fait de nous des soldats, des patriotes qui acceptaient les souffrances, les misères, les défaites, mais non la honte ou les humiliations.

Aussi faut-il le dire et le répéter, nous avons été heureux de voir M. de Bismarck sourd aux prières de M. Jules Favre.

Ceux qui viendront après nous, dans nos villes et dans nos champs, se souviendront du tableau où le Germain portait la cuirasse.

M. Jules Favre lui-même ne s'y était pas trompé, car il termine sa circulaire par cette phrase : « Le ministre des affaires étrangères interroge Paris, et Paris tout entier se lève en armes pour montrer au pays et au monde ce que peut un grand peuple quand il défend son honneur, son foyer et l'indépendance de la patrie. »

VII

Dès le mois de septembre, des conflits s'élevaient dans les commandements. Le 19, au moment où le général Vinoy recevait l'ordre de protéger l'enceinte contre une incursion possible de l'ennemi, il s'aperçut que les batteries de 12 de son artillerie de réserve ne pourraient lui être utiles si l'ennemi tentait sur Paris une attaque de vive force, parce que les parapets des remparts n'étaient pas disposés pour recevoir ces pièces ; armés seulement de pièces de flanc, ils n'avaient pas une seule embrasure sur les faces. Vinoy donna aussitôt l'ordre de faire percer six embrasures au bastion 75. Le général d'artillerie réclama tout d'abord l'indépendance absolue du service de l'artillerie vis-à-vis de celui des troupes. Le gouverneur de Paris donna raison au général d'artillerie. Dans une lettre confidentielle au général Vinoy, le gouverneur dit : «..... Je vous demande instamment de ménager avec soin des susceptibilités qui sont respectables parce qu'elles ont pour origine des sentiments de dévouement à la chose publique, supérieures aux susceptibilités

d'armes spéciales, auxquelles, d'ailleurs, le règlement donnerait raison dans le cas présent. »

En citant cette lettre confidentielle du gouverneur de Paris, notre but n'est pas de faire ressortir le peu de vigueur du commandement supérieur, réduit à demander instamment des sacrifices lorsqu'il fallait donner des ordres formels.

Il y avait longtemps que les armes spéciales tentaient des efforts pour se rendre indépendantes du commandement des troupes. Le corps d'état-major lui-même aussi bien que l'administration voulaient avoir leur action propre, dirigée vers un même but, mais sans la suprématie du commandant en chef.

Le mal remontait aux dernières années du règne du roi Louis-Philippe. Les vrais principes avaient été défendus par le général Préval, notre plus grand organisateur après le maréchal Soult.

L'Empire avait trop d'ambitions à satisfaire, et pas assez de savoir pour remettre chacun à sa place, et renfermer les spécialités dans leur rôle déjà si beau.

Il résulta des dispositions adoptées par le gouverneur de Paris, que, pendant toute la suite du siège (depuis le 19 septembre), les services de l'artillerie et du génie furent absolument distincts du commandement des troupes.

La confusion, pour ne pas dire plus, à laquelle cette mesure donna lieu eut parfois de graves inconvénients. Ainsi l'on put voir des batteries fixes, établies sans que le chef des troupes postées de leur côté eût été averti, demeurer sur place, puis ouvrir leur feu sans qu'aucune garde préservatrice les appuyât, risquant ainsi de se faire enlever à la première démonstration de l'ennemi. Mais les conflits de cette nature présentent surtout ce péril que, les jours de combat, l'entente entre les diverses rames n'existant plus, chacune ne songe qu'à son action

spéciale, à son rôle particulier, sans se préoccuper des autres. Les résultats obtenus sont inférieurs à ce qu'ils eussent été dans les conditions d'un ensemble concerté d'avance. Par exemple, l'artillerie doit faire feu pour aider l'action de l'infanterie, mais elle peut aussi parfois la gêner, si le chef de l'infanterie n'est pas consulté. L'artillerie doit recevoir de l'infanterie ou de la cavalerie la protection qu'elle est impuissante à s'assurer par elle-même. D'après les dispositions adoptées pendant le siège de Paris, les deux armes infanterie et artillerie ne pouvaient plus se donner ce mutuel et indispensable appui.

Aucune action sérieuse n'est possible sans la subordination complète des services de l'artillerie et du génie au commandement d'armée.

Notre surprise est extrême lorsque nous voyons que sous le règne de Louis XIV, quand vivait Vauban, le plus célèbre ingénieur, et lorsque cet homme dirigeait tous les sièges, il n'en était pas moins sous les ordres du commandant des troupes. Les correspondances de Louis XIV, de Louvois, de Turenne et de Vauban prouvent qu'au XVIIe siècle les vrais principes sur le commandement étaient mieux compris que de nos jours.

Sous le second empire, après le siège de Rome, le général Vaillant, chef du génie, emporta le bâton de maréchal de France qui ne pouvait être accordé qu'au commandant en chef, général Oudinot, duc de Reggio.

Un officier-général de l'arme du génie, instruit dans sa spécialité, caractère très honorable, estimé de tous, fut, en 1870, placé à la tête d'un corps d'armée, et perdit la bataille de Forbach.

L'armée a été atteinte du mal qui dévore la société civile. Au lieu de concourir au bien général en se soumettant, en acceptant sa part quelque modeste qu'elle soit, chacun veut être indépendant. L'autorité n'est plus de force à soumettre les orgueils et les vanités, et nous

sommes assez aveugles ou assez naïfs pour chercher ailleurs la cause de nos échecs.

Il existe à la bibliothèque de la rue Richelieu un mémoire entièrement écrit de la main de Louis XIV, et qu'il avait confié au maréchal de Noailles. On lit dans ce mémoire :

« Les fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné des peines infinies, l'ont été par complaisance, et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux... »

De complaisances en complaisances, ceux qui ont eu le gouvernement des peuples on laissé le principe d'autorité se perdre entre leurs mains. Les natures les meilleures, entraînées insensiblement dans la voie de l'indépendance personnelle, ont créé sans le vouloir l'indépendance collective. Les armées en sont venues à voir discuter l'obéissance passive. On pourrait suivre pas à pas, depuis un siècle, les progrès du mal qui nous dévore et qu'il faut arrêter à tout prix si nous voulons sauver le patriotisme.

L'histoire du siège de Paris est fort instructive à tous les points de vue. D'abord il faut reconnaître que tout était à créer. On se mit à l'œuvre et des prodiges furent accomplis. En aucun temps et chez aucun peuple, têtes et bras n'improvisèrent de telles choses. Ce fut merveilleux. L'armée entière était captive, et l'on eut en peu de jours, non une armée nouvelle, mais d'intrépides combattants. Le jour, la nuit, de braves ouvriers forgeaient des canons et l'Allemagne surprise s'arrêtait devant nos murs. Placé à une grande hauteur, l'historien ne peut qu'admirer en silence. Mais, si ce même historien descend vers la terre, s'il se mêle à la foule, son enthousiasme se refroidit. Les faiblesses compromettent tout,

et le feu qui se rallume dans les cœurs n'est même pas compris par le gouvernement civil qui ne veut pas mourir pour la patrie. Le gouverneur, au lieu de dominer ses collègues, de les soumettre, de se servir d'eux au besoin, mais comme supérieur, discute longuement ses projets militaires, si bien que toute sortie est connue de l'ennemi et qu'il devient impossible de remporter un avantage sérieux et durable. Autour de ce gouvernement, dont aucun membre n'a charge d'âmes, vivent les clubs et les journaux les plus révolutionnaires. Ce monde, ennemi de toute autorité, règne et gouverne, il a ses chefs, ses bataillons, son drapeau. En un mot, il fait peur.

Président du gouvernement de la Défense nationale, le général Trochu n'a pas été longtemps à mesurer la taille de ceux qu'il est appelé à présider. Deux séances ont dû lui faire savoir que les hommes d'esprit, habitués aux plaidoiries, sont incapables d'agir, et ne peuvent que paralyser ses actions. Pourquoi, dès lors, ne s'entoure-t-il pas de caractères énergiques, éclairés, enflammés de patriotisme ? Il n'en manquait pas, dans ce Paris en ébullition. Mais c'eût été peut-être jeter un voile sur le drapeau de la République, et le gouverneur n'osait toucher à l'arche sainte.

Il ne croyait pas à la défense de Paris et cependant défendit Paris avec une grande bravoure personnelle ; mais, étranger au commandement des troupes, il conduisait au feu de nombreux bataillons ; ignorant de la tactique, il arrêta des plans de bataille ; enfin, jouissant d'une grande popularité dans les états-majors de l'Empire, il tomba jusqu'au ridicule au milieu des défenseurs de Paris, y compris même la garde nationale.

Dans ce siège mémorable, tout semble contradiction. On s'arrête pour admirer un beau trait, un grand caractère, et soudain le regard est attiré à droite ou à gauche où des scènes ignobles se déroulent publiquement. Les

bourreaux et les victimes se coudoient, l'oreille entend presque en même temps les plus horribles blasphèmes et les prières les plus sublimes.

Alors la plume s'échappe des doigts, la tête s'incline sur la poitrine, et l'on serait tenté de murmurer ces paroles : « Combien tu serais grand, peuple de France, si l'on ne te trompait sans cesse ! »

VIII

Le récit détaillé des diverses opérations militaires, qui toutes se ressemblent, offrirait peu d'intérêt au lecteur et serait privé de tout élément instructif. Mieux vaut prendre au hasard l'une des expéditions, depuis sa pensée première jusqu'à son terme, et laisser voir ce qu'ont été ces sorties demandées par les Parisiens et dont le gouvernement affectait de se montrer fier.

Le 28 septembre, le général Vinoy fut prévenu par des reconnaissances que les avant-postes allemands, du côté de Choisy-le-Roi, étaient occupés par des Prussiens appartenant à la landwehr, troupe inférieure, facile à vaincre.

Vinoy pensa qu'un *coup de main* pouvait être tenté sur ce point. Il se rendit auprès du gouverneur pour demander l'autorisation d'agir, et développa son plan, fort modeste d'ailleurs. Le gouverneur donna son approbation. Le plan du général Vinoy consistait à atteindre le pont de Choisy-le-Roi et à le détruire pour couper à l'ennemi une route qui lui était utile. Cette opération avait en outre l'avantage, si elle réussissait, d'obliger les Prussiens à reculer de ce côté leur ligne d'investissement.

Il fut donc décidé entre le gouverneur et le général Vinoy que cette expédition se ferait le lendemain et que

le mouvement de troupes préparatoires serait commencé le soir même très secrètement.

Vers trois heures, le général Trochu changeait d'avis. Il prescrivait un ajournement de vingt-quatre heures « pour avoir le temps de prévenir *tout le monde.* »

En effet, tout le monde fut prévenu, non seulement la bourgeoisie, mais aussi les Prussiens.

Ce retard de vingt-quatre heures détruisit en partie l'élan vigoureux qui, à la guerre, est un élément de succès ; pendant ces vingt-quatre heures, il y eut de nombreux conseils, des journalistes confièrent le projet à leurs amis, et les Allemands eurent le temps de relever leurs mauvais soldats par de meilleurs. Si bien qu'au lieu de surprendre l'ennemi, on fut surpris par lui.

Le 29 septembre, dans l'après-midi, le gouverneur donna l'ordre au général Vinoy de réunir chez lui, en conseil de guerre, les principaux officiers-généraux placés sous ses ordres. On vit arriver, non sans bruit, au quartier du commandant du 13e corps, les généraux d'Exéa, de Maud'huy, Blanchard et d'Ubexi, suivis de leurs escortes. Tout cela produisit une véritable sensation. Vers une heure et demie, un aide de camp apporta, au galop, l'ordre détaillé du gouverneur. Quoique tout ait été arrêté et convenu, le général Trochu veut faire ses preuves de tacticien : 1° le but de la reconnaissance ; 2° elle sera offensive ; 3° Choisy-le-Roi est l'objectif ; 4° le plateau de Villejuif deviendra la base d'opérations ; 5° le nombre des colonnes sera de quatre ; 6° mouvements préparatoires, fixation des chemins, directions combinées, etc., etc.

L'artillerie des forts donnera le signal du départ ; « après une demi-heure, montre en main, de ce feu d'artillerie, qui ne devra pas être précipité, l'infanterie commencera son mouvement...

« L'opération devra être rapidement conduite ; la re-

traite se fera en bon ordre..... les troupes réoccuperont, en passant, le Moulin-Saquet, Villejuif et la Haute-Bruyère, avec le canon qui garnit ces positions. »

Au début et dans la pensée du général Vinoy, il ne s'agissait que d'une affaire d'avant-postes, conduite vigoureusement et enlevée d'un coup de main par trois ou quatre bataillons.

Il fallait agir promptement, et le général gouverneur de Paris, après avoir approuvé, était tombé dans ses irrésolutions. Il lui avait fallu vingt-quatre heures de réflexion, des conseils de guerre, une laborieuse rédaction, enfin un plan comme Austerlitz en avait à peine enfanté.

Cette affaire d'avant-postes devenait de taille à envahir l'esprit tout entier du général Trochu. La ligne de bataille devait s'étendre de la Bièvre à la Seine, sur un front de 6.000 mètres ; 20.000 hommes seraient engagés sur ce front ; ils en auraient 6.000 autres en réserve pendant que, sur leur droite et sur leur gauche, 10.000 hommes opéreraient des diversions. Ainsi le nombre total des troupes qu'on allait mettre sur pied dans la journée du lendemain ne serait pas inférieur à 40.000 hommes. Une action livrée avec un semblable effectif se nomme une bataille et non pas une reconnaissance.

On s'amusa fort, dans l'artillerie, de cette *demi-heure montre en main*, qui ne tient aucun compte de l'effet produit par le tir, qui peut avoir plus ou moins de justesse, plus ou moins de vivacité.

Pendant que le général Vinoy présidait le conseil de guerre où siégeaient ses quatre principaux lieutenants, le gouverneur de Paris, suivi d'une escorte considérable, se rendait au fort de Bicêtre, puis à celui d'Ivry. Là, il donnait publiquement ses ordres pour le feu du lendemain. Dans la soirée, la nouvelle d'une sortie pour le jour suivant circulait dans tout Paris, si bien que les ora-

teurs des clubs discutaient hautement les ordres du gouverneur.

Pendant cette soirée et toute la nuit, l'ennemi renforça ses avant-postes, augmenta le nombre de ses travailleurs et fit ses préparatifs pour la surprise que lui préparait le général Trochu.

Fortement impressionné de tout ce qu'il voyait et entendait, le général Vinoy se rendit, le soir, chez le gouverneur pour lui faire part des appréhensions qu'avaient fait naître en lui les renseignements qui venaient de lui arriver. Le but à atteindre avait-il une importance proportionnée aux pertes que nous ferions ? Ne pouvait-on, sans abandonner l'idée d'une action vigoureuse, en différer l'exécution de quelques jours, de manière à laisser d'abord aux exagérations répandues dans le public le temps de se rapprocher un peu plus du bon sens et de la vérité, mais surtout de façon à tromper l'ennemi sur nos intentions, en lui donnant à croire qu'il avait été induit en erreur sur notre projet de sortie ?

Si faible avec le moindre caporal de la garde nationale, le gouverneur croyait que sa dignité l'obligeait à ne rien céder au commandant du 13e corps. Il ne resta plus au général Vinoy qu'à obéir aveuglément.

Ce fut en effet une véritable bataille qui porte le nom de combat de Chevilly, ou combat de Bicêtre. Nos troupes montrèrent une grand vigueur, mais durent rentrer dans leurs lignes.

Nos pertes en tués, en blessés ou disparus, fut de 1.988 hommes. Le général Guilhem avait été frappé mortellement au début de l'action.

On voit qu'au milieu de ses nombreuses qualités le gouverneur de Paris n'avait pas celle de simplifier les questions et de faciliter l'exécution des plans les moins compliqués.

IX

Des travaux défensifs d'une réelle importance furent entrepris dans les premiers jours du mois d'octobre. Le général du génie Tripier qui appartenait au cadre de réserve se trouvait enfermé dans Paris. Ceux qui ont connu cet officier-général conserveront toujours le souvenir de son esprit et des ressources de son imagination. La pensée lui vint d'exécuter sur la rive gauche de la Seine des travaux de contre-approche, du genre de ceux que les Russes avaient établis à Sébastopol. Le général Tripier fut autorisé à les entreprendre et se mit à l'œuvre le 7 octobre en avant de l'Hay. Ces travaux furent ensuite continués jusqu'à Issy ; leur achèvement enveloppa nos positions d'un réseau de tranchées de 25 kilomètres au moins d'étendue. Les assiégés purent les utiliser pour la première fois à l'attaque du 13 octobre, puis à celle du 29 novembre. Elles ont rendu de grands services pendant le bombardement.

Le génie territorial intervint également et proposa le 6 octobre de prendre la direction des travaux de défense exécutés par les troupes « pour imprimer aux travaux d'organisation des lignes en question une marche systématique uniforme et lever toutes les difficultés matérielles. » Les travaux furent immédiatement commencés.

Tous ces efforts étaient des plus louables et devaient donner d'excellents résultats. Mais ils avaient l'inconvénient d'être entrepris sous trois directions différentes. Ainsi les travaux de campagne nécessités par les actions militaires demeuraient dans le ressort du commandant du génie du 13e corps, général Javain. Ceux des communications et des ouvrages défensifs permanents regardaient le génie territorial ; enfin une série spéciale était

entreprise par le général Tripier. Il devait naturellement résulter de ces directions diverses une certaine confusion et parfois un manque d'entente nuisibles pour l'exécution générale. On voit, un peu partout, des efforts individuels ou collectifs, mais le grand organisateur manque pour imprimer un mouvement uniforme, et réunir toutes les forces.

Au milieu de tant de préoccupations les vivres diminuèrent. Le rationnement aurait dû être imposé dès le début du siège, mais le gouverneur et ses collègues ne croyaient pas à une longue résistance. Il fallut cependant en arriver à rationner la population. Chaque ménage reçut de la mairie une carte établissant son droit à tant de grammes de viande et de pain. La mère de famille, la fille ou la domestique stationnait de longues heures à la porte des boutiques, sous la pluie, les pieds dans la neige, le corps glacé.

On vit bientôt les provisions s'épuiser. Les boucheries de chiens et de chats s'ouvrirent dans tous les quartiers, et le rat, bien préparé et quelque peu dissimulé, devint une précieuse ressource.

Les animaux du Jardin des Plantes, qui sont une des richesses nationales, avaient été pourvus de provisions qui semblaient suffisantes en foin, en grains et aussi en viandes.

Dès les premiers jours de septembre, M. Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'Acclimatation du bois de Boulogne, se décida, en prévision du siège de Paris, à éloigner un certain nombre d'animaux précieux et faciles à transporter ; la plus grande partie fut déposée au Jardin zoologique de Bruxelles, quelques autres furent confiés à celui d'Anvers. Un certain nombre d'oiseaux précieux furent dirigés sur Tours et remis, les uns à M. Barnsby, administrateur du Jardin botanique de cette ville, et les autres à M. Cornély Van Heemstra, proprié-

taire du château de Beaujardin. Quelques jours plus tard ce qui restait d'animaux fut conduit au Jardin des Plantes avec trente jours de vivres (1). Mais les ressources devinrent insuffisantes, et vers le milieu d'octobre il fallut faire de grands sacrifices.

Des animaux furent vendus, tués et mangés :

Le 18 octobre 1870, un zébu nain vendu. .	350 fr.
Le même jour, deux buffles.	300 fr.
Le 23 octobre, deux cerfs d'Aristote. . . .	500 fr.
Le même jour, douze carpes.	150 fr.
Le 24 octobre, deux vaches.	390 fr.
Le 25 octobre, trois oies.	60 fr.
Le 27 octobre, un petit zébu.	400 fr.
Le 28 octobre, un lot de poules et de canards	862 fr.
Le 31 octobre, un lot de canards.	115 fr.
Le 3 novembre, onze lapins.	100 fr.
Le 17 novembre, deux rennes.	800 fr.
Le 21 novembre, deux antilopes nylgaux. .	1.000 fr.
Le 22 novembre, un paon axis.	300 fr.
Le 26 novembre, deux cerfs wapitis. . . .	2.500 fr.
Le 9 décembre, une antilope nylgau. . . .	650 fr.
Le 15 décembre, deux chameaux.	4.000 fr.
Le même jour, un veau yack.	200 fr.
Le 20 décembre, deux chameaux.	5.000 fr.
Le 29 décembre, deux éléphants.	27.000 fr.

La viande d'éléphant se vendit de 50 à 60 francs le kilogramme. Le kilogramme de trompe atteignit même 80 francs.

Une portée de louveteaux fut enlevée à raison de 24 fr. le kilogramme. Un petit agneau vivant qui pesait 25 livres

(1) Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du Jardin zoologique d'Acclimatation du bois de Boulogne, 1er août 1871. M. Geoffroy Saint-Hilaire a bien voulu nous communiquer tous ces curieux renseignements.

fut payé 500 francs. Des poulains furent mangés comme viande d'élan, et les perroquets, sous des noms divers, eurent de grands succès.

M. Deboos, propriétaire de la boucherie anglaise de l'avenue de Friedland, paya :

Deux petits sangliers.	1.200 fr.
Casoars de la Nouvelle-Hollande.	200 fr.
Un ours	500 fr.
Deux oies et sept volailles diverses. . . .	155 fr.
Deux louvards et une biche.	570 fr.
Deux porcs-épics.	100 fr.
Un kanguroo.	100 fr.
Un idem	150 fr.
Un grand casoar.	600 fr.

A la fin du siège, les denrées alimentaires atteignirent ces chiffres, d'une parfaite exactitude :

Un kilogramme de cheval.	20 fr.
Un kilogramme de chien	8 fr.
Un kilogramme de jambon	80 fr.
Un chat	15 fr.
Un lapin.	50 fr.
Un dindon.	150 fr.
Un œuf.	5 fr.
Un rat	2 fr.
Un pigeon.	15 fr.
Un kilogramme de beurre.	160 fr.
Un litre de haricots.	8 fr.
Un boisseau de carottes.	75 fr.
Un boisseau de pommes de terre	35 fr.
Un boisseau d'oignons	80 fr.
Un chou.	16 fr.
Un poireau	1 fr.
Un pied de céleri	2 fr.

Une échalotte. 0 50
Bois vert, les 100 kilogrammes. . . . . 20 fr.

Le vin, l'eau-de-vie et le tabac ne manquèrent pas un seul jour.

La plupart des locataires parisiens ne pouvant payer leur loyer s'entendirent avec les propriétaires.

On avait réquisitionné des logements inoccupés pour les réfugiés de la campagne. Des paysans se trouvaient installés dans des appartements luxueux, habités ordinairement par de riches familles. De magnifiques salons servaient à faire sécher le linge. Ces mêmes salons étaient parfois transformés en cuisines.

Une des plus rudes privations fut l'absence d'éclairage. Faute de lumière on se couchait dès que la nuit venait; pendant que l'un cherchait le sommeil, son voisin allait au théâtre, où la compagnie du gaz éclairait encore quelques rampes.

Deux fois par semaine le Théâtre-Français donnait son répertoire classique; l'Opéra ouvrait ses loges ainsi que la Porte Saint-Martin. Les représentations étaient souvent à bénéfice : tantôt il fallait venir en aide à quelque ambulance, parfois c'était un canon qu'il fallait fondre, un pauvre artiste auquel on tendait la main.

« *La France s'ennuie* », avait dit Lamartine sous le règne de Louis-Philippe; quelqu'autre poète aurait pu penser que, sous l'Empire, *la France s'amusait*. De ces deux états opposés, la France en était venue à une sorte de délire dont les effets surprenaient à peine des témoins blasés sur les choses de la vie.

« Le 28 novembre dînaient ensemble chez Bignon : le comte de Coriolis, officier d'ordonnance du général Mellinet; le duc de Castries, sous-lieutenant de cavalerie; M. Arthur Meyer et le capitaine de Neverlée.

« On devait sortir et se battre le lendemain, on buvait donc du vin de champagne.

« Tout à coup Neverlée, un beau et intelligent garçon, dit en levant sa coupe, comme pour un toast :

« — C'est mon dernier verre de champagne, je serai tué demain.

« Les autres de se récrier.

« — Je serai tué demain, répétait Neverlée.

« Il était tué, à quelques mètres d'un mur crénelé. Lui et son cheval avaient reçu trente-huit balles (1). »

On se racontait de telles choses sans étonnement, tant l'esprit public était préparé au merveilleux. Certaines histoires couraient les rues et prenaient le caractère de légendes : c'était d'ordinaire un canonnier de la marine qui pointait si bien que le roi de Prusse n'osait sortir de Versailles. Mais l'homme légendaire par excellence fut le sergent Hoff.

X

Il fut pendant deux mois le héros du peuple de Paris. On raconta sur lui de telles aventures qu'il devint difficile de découvrir la vérité. Elle se fit jour enfin, et le sergent Hoff, accusé d'avoir servi d'espion aux Prussiens, sortit de cette odieuse calomnie, aussi pur qu'il le méritait.

Deux mois durant, les journalistes se rendaient aux avant-postes pour voir le sergent Hoff, écouter ses récits et lui faire subir de véritables interrogatoires ; les peintres dessinaient son portrait, et chacun connaissait cette tête de soldat qui n'avait rien de terrible, et ressemblait plus ou moins au fils de la maison.

Lorsque commence le siège de Paris, Hoff a treize ans

(1) *Journal d'un officier d'ordonnance*, par le comte d'Hérisson.

de services, et son nom est inconnu hors de son régiment. A la fin du siège il a tué vingt-sept prussiens, comme l'attestent ses états de services officiels signés par les membres du conseil d'administration, conformément aux règlements militaires, et d'après l'ordre du jour du gouverneur.

Un vieux zouave qui aurait longtemps guerroyé en Afrique n'eût pas été au cœur du Parisien comme ce soldat de la ligne que le siège avait enflammé. C'est en respirant l'air de Paris que cet homme devenait un héros; c'est, dit-on, ce contact fiévreusement patriotique qui a réveillé cette nature assoupie. Le peuple adopte le sergent Hoff et en fait son idole.

Simple ouvrier, il parle peu et se montre toujours modeste. Tout naturellement les ouvriers sont fiers de ce compagnon, qui, dans l'histoire, est leur personnification.

Le peuple aime le merveilleux. Un sergent qui, dans les sorties, eût fait brillamment son devoir, ne l'eût pas surpris. On sait, en France, dans le château comme sous le chaume et dans la mansarde, que notre simple soldat sait se faire tuer comme son colonel.

Mais dans les causeries du peuple de Paris, Hoff surgit tout à coup. Le 10 novembre les journaux annoncent qu'il a déjà tué ses trente prussiens. Seul ou presque seul, il s'éloigne dans les champs, se glisse de buisson en buisson, s'approche à pas de loup des sentinelles ennemies, s'élance sur elles, les frappe sans coup de fusil, surprend les postes et disparaît comme par enchantement. On trouvait un charme dans ces récits, et l'orgueil national se sentait à l'aise.

Tout à coup, lorsque l'héroïsme du sergent Hoff était sur toutes les lèvres, on sut qu'à Champigny le sergent Hoff avait disparu.

On chercha. Il n'était ni parmi les morts, ni parmi les

blessés; un journal fit savoir que l'intrépide sergent n'était qu'un espion prussien. Il se nommait Hentzel, lieutenant en premier aux chasseurs bavarois. Ce journal ajoutait, qu'en sa qualité d'allemand, il traversait les lignes, et qu'en retour de ses rapports, on lui donnait des armes qu'il rapportait comme trophées.

Quelques camarades de Hoff, qui l'avaient accompagné dans ses expéditions, protestèrent en vain. Le coup était porté, et le Parisien, honteux de son enthousiasme de la veille, accabla d'outrages le pauvre sergent.

Un autre journal ajouta qu'il avait reçu son châtiment : des francs-tireurs de la Seine, dans une expédition, auraient surpris le sergent en compagnie des Prussiens, sur l'autre rive de la Seine, près de Bezons, et deux balles dans la tête avaient terminé sa carrière.

Tous ces récits étaient faux, mais il semblait impossible aux Parisiens que le sergent Hoff disparût sans bruit comme un simple conscrit.

Pendant que son nom était voué au mépris, le brave sergent, prisonnier de guerre, se rendait en Allemagne sous l'escorte des uhlans.

Longtemps après, l'ancien ministre de la guerre, général Le Flô, devenu ambassadeur de France en Russie, écrivait, le 9 mars 1873, à une parente du sergent Hoff :

« Je suis vraiment confondu, madame, de cette lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, relativement au sergent Hoff. Un article récent de la *Revue des Deux-Mondes* (1) rendait assez exactement compte des rapports que j'ai eus avec cet homme que je n'ai eu l'idée de considérer autrement que comme un brave et vaillant soldat. Il m'avait été recommandé de la façon la plus chaleureuse par son général de division d'Exéa, et, chaque fois

(1) Article signé L. Louis Lande.

que je l'ai vu, il m'a touché par sa simplicité, sa modestie, et j'ajoute par son désintéressement.

« Il est très vrai que j'ai eu un jour l'idée d'en faire un officier et qu'il fut le premier à répondre que son défaut d'instruction ne lui permettait pas d'être autre chose que sergent.

« Il est également vrai qu'au moment de quitter Paris pour essayer de porter une lettre de moi à M. le maréchal Bazaine, et, ayant reçu la promesse d'une récompense de 20.000 francs, je crois, s'il me rapportait une réponse à cette dépêche, il me dit encore :

« — Merci, mon général, mais permettez-moi de refuser toute récompense pécuniaire, je ne veux pas d'argent. »

« Hoff avait déjà, je pense, la croix à cette époque, ou je la lui ai donnée plus tard, je ne me le rappelle pas.

« Quoi qu'il en soit, imaginer que ce soldat, mutilé depuis dans nos rangs, qui, pendant le siège, a risqué cent fois sa vie et qui refusa mes 20.000 francs, n'ait été qu'un vulgaire et stupide espion, c'est dépasser, ce me semble, toutes les limites de la plus sotte crédulité et de la plus coupable calomnie.

« Veuillez agréer, etc.

Signé : « Général LE FLÔ,
« *ambassadeur de France en Russie* (1). »

Le sergent Hoff à ce moment devait, en effet, traverser les lignes prussiennes, entrer dans Metz, et rapporter la réponse du maréchal Bazaine. Hoff, qui était alsacien et parlait la langue allemande, avait été enfermé à la Roquette avec des prisonniers prussiens, se disant aussi prisonnier de guerre. Il espérait, en causant avec ces étrangers, savoir le chemin le plus sûr pour arriver à

(1) Cette lettre était adressée à Mme Dupuis, directrice des prisons des jeunes détenus.

Metz. Tout était prêt, la dépêche du ministre Le Flô réduite à la grosseur d'une noix, lorsque la nouvelle de la capitulation de Metz parvint à Paris.

Quelques sceptiques s'étonneront, peut-être, que la capture du sergent Hoff par les Prussiens n'ait pas produit un grand effet dans les rangs ennemis. Voyant qu'il allait être pris, Hoff avait jeté ses papiers et son argent dans un fossé plein d'eau, et arraché ses galons à peine faufilés. Tombé entre les mains des Allemands, il fut fouillé par des soldats qui lui enlevèrent sa montre d'argent et son couteau. On lui parla allemand, il fit semblant de ne pas comprendre. Sa tête avait été mise à prix, et sa seule crainte était d'être reconnu par quelque français qui, sans le vouloir, aurait attiré sur lui l'attention.

Prisonnier, il prit le nom de Wolf et déclara être né à Colmar. Avant de le suivre dans sa captivité, exposons les états de services du brave sergent :

Hoff (Ignace), fils de Rinhard et de Marie-Anne Diétrich, est né le 20 juillet 1836 à Marmoutier (Bas-Rhin). Il quitta de bonne heure la maison paternelle pour faire son tour de France comme ouvrier plâtrier.

Appelé par la loi du recrutement, il fut incorporé au 25e de ligne.

Voici le premier feuillet de son livret :

Entré au service au 25e de ligne à compter du 29 novembre 1857, classe de 1856.

Arrivé au corps le 15 décembre 1857 ;

Voltigeur le 21 avril 1862 ;

Rengagé le 10 mars 1863 pour sept ans à partir du 31 décembre 1863 ;

Caporal le 13 juillet 1867 ;

Caporal de grenadiers le 20 octobre 1867 ;

Sergent de 2e classe le 6 mai 1869 ;

Sergent de 1re classe le 12 octobre 1870 ;

Chevalier de la Légion d'honneur le 6 novembre 1870.

A côté de ces états de services se trouve l'ordre du régiment ainsi conçu :

« Le lieutenant-colonel commandant le 107e de ligne est heureux de porter à la connaissance du régiment, que, par décret du 6 novembre, le sergent Hoff est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

« Le lieutenant-colonel est persuadé que la satisfaction qu'il éprouve de voir récompenser les services de ce digne sous-officier est partagée par tous au 107e.

Jamais le signe de l'honneur n'aura brillé sur la poitrine d'un plus brave soldat.

« Nogent-sur-Marne, le 9 novembre 1870.

Signé : « TARAIRE. »

Du 18 janvier 1858 au 14 octobre 1861, Hoff avait fait partie de l'armée d'occupation de Rome. Il allait donc terminer son deuxième congé lorsque la guerre de 1870 fut déclarée.

Après l'avoir présenté au lecteur, suivons-le dans quelques-unes de ses expéditions.

La guerre le trouva sergent au 25e de ligne en garnison à Belle-Isle-en-Mer. Il remplissait ses modestes devoirs, sans ambition, lorsque, vers le milieu du mois d'août, il apprenait que son père, vieillard de soixante-quatorze ans, avait été fusillé par les Prussiens. La nouvelle était fausse, mais le sergent devint tout à coup exalté jusqu'au délire. Lui, le vieux soldat alsacien, voyait son foyer déshonoré par le Prussien qu'il méprise, il voyait le père massacré au seuil de sa chaumière, et la rage s'emparait de lui.

Demander à marcher contre le Prussien, partir, arriver à Paris au 7e de marche, fut l'affaire de quelques jours.

Il se mit en route avec le 13e corps et débutait sous le général Vinoy. Après avoir entendu le canon de Sedan, le 13e corps put rentrer dans Paris. Le 7e de marche était posté en avant de Vincennes, et la nuit les uhlans passaient au galop non loin de nos soldats.

XI

Le sergent Hoff, qui n'avait jamais combattu, observa pendant quelque temps et fut surpris de la tranquillité de nos avant-postes qui voyaient d'un œil assez indifférent les patrouilles ennemies passer et repasser à portée de fusil.

Sa première pensée avait été d'attaquer seul l'un de ces petits détachements pendant une nuit obscure, mais la discipline le retint. Il demanda l'autorisation à ses chefs qui d'abord repoussèrent sa demande. Il insista, et obtint la permission de réunir une quinzaine d'hommes résolus pour tenter quelque aventure.

A la tête de braves camarades, Hoff partit un soir vers dix heures pour s'embusquer dans un fossé le long de la Marne, en face des premières maisons de Bry. Quatre heures s'écoulèrent dans un profond silence, Hoff et ses compagnons couchés dans le fossé, les fusils armés. Vers deux heures du matin, des cavaliers allemands paraissent sur le chemin de halage. Ils sont près de trois cents, calmes et sans la moindre inquiétude. On entend leurs conversations, on voit le feu de leurs pipes. D'un geste de la main, le sergent Hoff ordonne de ne pas tirer. Il laisse approcher les cavaliers et, lorsqu'ils sont à bonne portée, un second signe fait partir les quinze fusils. Pas un coup n'a manqué son homme, les chevaux se cabrent et tombent, les cavaliers jettent des cris, le désordre est à son

comble, on ne peut fuir tant la rue est étroite, des coups de fusil se succèdent, et les chevaux sans cavaliers se cabrent et tombent.

Enfin des maisons de Bry sortent des fantassins prussiens qui commencent à riposter. En même temps quelques coups de feu se font entendre vers la gauche. Craignant d'être enveloppé, Hoff ordonne la retraite à voix basse, et ses compagnons disparaissent pour rentrer au camp.

Telle fut l'une des expéditions du sergent. On en parla beaucoup dans les bivouacs, et les Parisiens se chargèrent de donner à l'aventure un caractère dramatique.

Hoff était observateur comme tout alsacien. Il avait remarqué l'endroit d'où venaient les coups de fusil partis de l'autre rive, pendant son attaque contre l'escadron prussien. Il pensa que là devait se trouver un poste, peut-être une grand'garde. Un soir, seul cette fois, le sergent se dirige vers la Marne, moitié rampant, moitié marchant, s'arrêtant de dix pas en dix pas, se défilant derrière les arbres. Il aperçoit un bavarois en faction, les yeux distraits. Cet homme songeait, sans doute, à son pays, au foyer, au vieux père, à la jeune fiancée. Il regardait couler l'eau dont le murmure caressait ses rêveries.

Hoff s'élance, renverse le bavarois et lui fend la tête. A l'autre extrémité du pont, sur la rive gauche, se trouve une autre sentinelle. Le sergent, cette fois, a recours au fusil, et la sentinelle tombe.

Toutes ses expéditions étaient calculées, car le sergent ne donnait rien au hasard. Il exigeait de ses compagnons une obéissance passive. On devait garder le silence, ne pas fumer, et préférer l'arme blanche au coup de feu.

Il marchait le fusil armé, le revolver au flanc, le sabre-baïonnette passé dans la ceinture, sans fourreau, pour éviter le bruit.

L'historien du sergent Hoff, M. Louis Lande, raconte

ce souvenir de son héros, qui était un très habile tireur ; c'est le sergent qui parle :

« J'étais, avec mon lieutenant, dans une maison de Nogent, une petite maison rouge au bord de la Marne ; on voit encore les trois créneaux que j'avais percés près du toit. Tout en haut du viaduc, sur l'autre rive, nous aperçûmes comme un point noir ; à cette distance, on aurait dit une branche d'arbre. Le lieutenant prend sa lorgnette :

« — Mais c'est un homme, un officier », me dit-il.

« Je regarde à mon tour ; avec la lorgnette, on le distinguait fort bien ; un grand beau garçon, ma foi ! à favoris blonds, à casquette plate. Je voudrais le reconnaître, s'il vivait encore. Appuyé sur le parapet, il prenait des notes. Je mets la hausse à quatre cents mètres, j'épaule, je tire, il s'affaisse et, par-dessus le parapet, va rouler dans le chemin creux qui, de chaque côté, conduit au viaduc. »

Hoff voulut aller chercher les papiers de l'officier prussien ; le lieutenant s'y refusa, car c'était marcher à une mort certaine.

Un soir, le brave sergent Hoff ne trouva pour l'accompagner dans ce qu'il nommait *ses battues* qu'un jeune mobile de la Vienne qui n'avait jamais tiré un coup de fusil. Tous deux arrivent près d'un poste important. Hoff tue une sentinelle d'un coup de sabre-baïonnette ; une deuxième tombe encore sous ses coups. Le jeune mobile, enthousiasmé, décharge son chassepot sur un troisième allemand ; au bruit de la détonation, le poste prend les armes. Le sergent ordonne à son compagnon de se retirer, mais le jeune homme veut charger l'ennemi à la baïonnette. Hoff lui administre des coups de crosse, puis une volée en règle pour lui apprendre à obéir.

« — Il me doit une fameuse chandelle », disait le sergent. « Ces enfants s'enivrent en respirant la poudre. »

Le jeune mobile, qui se nommait Courault, reçut plus tard la médaille militaire. Ce brave soldat est aujourd'hui mécanicien au chemin de fer d'Orléans.

Nous ne suivrons pas le sergent Hoff dans ses autres expéditions.

Fait prisonnier à Champigny, il fut conduit en Allemagne, dans le camp de Grimpert, aux environs de Cologne.

Pendant sa captivité, il lut dans les journaux les odieuses calomnies qui l'accusaient de n'avoir été qu'un espion. Il en pleurait de rage. Quelques vagues indiscrétions de ses camarades attirèrent sur lui l'attention, et le malheureux fut emprisonné. Il n'y eut contre lui d'autre preuve qu'un bout de ruban de la Légion d'honneur trouvé dans sa poche.

Lorsqu'il rentra en France, le sergent Hoff fut incorporé dans un corps que formait à la hâte le général Clinchamp pour marcher contre la Commune.

Dans la rue de Lisbonne, non loin de la gare Saint-Lazare, le sergent faisait le coup de feu, lorsqu'il reçut une blessure grave, ainsi mentionnée dans ses états de services : « Coup de feu à l'avant-bras gauche, avec fracture communicative du cubitus, le 22 mai, à Paris. »

Conduit d'abord à l'hôpital Beaujon, il fut évacué sur la ville d'Arras.

Le père et la mère du sergent sont morts aujourd'hui. L'un de ses frères a été tué à Gravelotte. Il lui reste deux frères, anciens soldats.

Hoff s'est marié. Après avoir été pendant cinq ans gardien de la colonne Vendôme, il est aujourd'hui à l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Son jeune fils a obtenu une bourse dans un des lycées de Paris, et va concourir pour l'entrée à l'Ecole polytechnique.

Le général Trochu, signalant les noms des défenseurs

de Paris qui ont bien mérité du pays depuis le commencement du siège, a publié cet ordre du jour :

« Paris, 19 novembre 1870.

« Le gouverneur met à l'ordre du jour les noms des défenseurs de Paris, appartenant à la garde nationale et à l'armée de terre et de mer, à la garde mobile et aux corps francs, qui ont bien mérité du pays, depuis le commencement du siège. Plusieurs ont payé de leur vie les services qu'ils ont rendus, tous ont fait plus que leur devoir. Les témoignages de la gratitude publique seront la haute récompense de leur sacrifice et de leurs efforts.

« Cet ordre, inséré au *Journal officiel* et au *Journal militaire*, tiendra lieu de notification aux divers corps pour l'inscription des présentes citations sur les états de services des ayants droit (1).

Signé : « Général TROCHU. »

Suivant le mot du maréchal Lefebvre, ce soldat est un ancêtre.

(1) Voir à la fin du volume l'appendice A.

L'AMIRAL LA RONCIÈRE LE NOURY

CHAPITRE IV

SOMMAIRE

Conditions essentielles pour la délivrance de Paris. — Les Parisiens pouvaient-ils rompre le cercle sans le secours des armées de province ? — Que devait faire le gouverneur de Paris ? — Que fit-il ? — Deux courages. — L'autorité militaire trop obéissante. — Le général Vinoy. — Résumé du plan qui semble le meilleur. — Coup d'œil du bourgeois autour de Paris. — Promenade autour de Paris, dans les postes allemands. — Quelques opinions des Allemands sur la conduite de leurs armées autour de Paris. — Les dons volontaires. — Les trois camarades. — Les plaques d'identité. — L'amulette allemande. — Opinion d'un général russe sur l'armée prussienne. — Retour du lecteur dans Paris. — La rentrée des classes. — Les bibliothèques sont ouvertes. — Symptômes officiels d'irréligion. — Fondations utiles. — Les *Châtiments* de Victor Hugo. — Lettre de M. Got. — La santé publique. — Travaux intellectuels. — Un jugement de la Franc-Maçonnerie. — Le retour de Victor Hugo à Paris. — Les avocats aux places. — Lettre du général Trochu au général Ducrot. — Un souvenir historique du XVIe siècle. — Deux proclamations. — La bataille de Champigny. — Consolations.

I

Depuis plusieurs mois les habitants de Paris soutenaient le siège, espérant qu'une armée du dehors arriverait à leur délivrance ; de son côté la province pensait que l'armée de Paris, par un grand effort, briserait le cercle qui entourait la capitale et rejetterait l'ennemi loin de nos forts.

Après la catastrophe de Sedan, l'unique préoccupation du gouvernement français devait être de sauver Paris.

Or, cette ville considérée comme place de guerre ne pouvait échapper à la défaite ni par ses propres forces isolées, ni par le seul secours de la province.

Il fallait une entente complète entre l'armée de Paris et les armées de l'extérieur. Les actions de ces armées devaient se combiner et pas une opération ne pouvait se faire sans influer sur l'ensemble.

Ce qui surtout avait son importance était de faire agir avec entente les armées de province. Chanzy sur les bords de la Loire, Faidherbe dans le Nord, Bourbaki dans l'Est n'auraient dû être considérés que comme des corps d'une même armée ; et les manœuvres de ces corps, combinées entre elles, devaient tendre au même but : la délivrance de Paris.

Ces armées arrivant simultanément devant la ville assiégée, et celle de Paris attaquant l'ennemi en même temps que Chanzy, Faidherbe et Bourbaki, nous conservions notre capitale, et probablement l'Alsace et la Lorraine.

Loin d'agir ainsi, le gouvernement de la Défense nationale se renferma dans Paris. Le général Trochu ne devait pas s'amoindrir. Son rôle était tout tracé : nommer le général Vinoy général en chef de l'armée de Paris, gouverneur de la place, se rendre avec le gouvernement dans les provinces, et faire de Chanzy le généralissime des armées en campagne.

Libre de toute préoccupation tactique, placé très haut pour mieux voir, Trochu aurait pu choisir un ministre de la guerre tel que le général d'Aurelle, et rendre Gambetta aux tribunes politiques et M. de Freycinet à ses travaux d'ingénieur.

Mais entre l'armée de Paris et les armées de province, il n'y eut pas la moindre entente ; bien plus, chacune des armées de province manœuvrait pour son propre compte, luttant avec l'ennemi qui était devant

elle, et impuissante à sortir d'un cercle où elle était enfermée.

Comment pouvait-on supposer un seul instant que Gambetta et M. de Freycinet, complètement étrangers aux études militaires, sauraient combiner les opérations de plusieurs armées, et les conduire aux portes de Paris à jour fixe ?

C'était là, cependant, le seul moyen de nous sauver. Dans les villes de province, dans les campagnes surtout, la présence du général président du gouvernement de la Défense nationale eût produit un grand effet. Trochu pouvait seul donner des ordres dans toute la France comme à Paris. Son caractère honorable lui attirait le respect ; il avait d'ailleurs l'avantage de porter l'épée, et, par là, jouissait de plus d'influence lorsqu'il s'agissait de faire mouvoir des armées.

La postérité pourra-t-elle croire que, pendant que la capitale de la France était assiégée, pendant que les provinces se levaient en masse pour résister à l'ennemi le plus implacable, nos armées étaient sous les ordres d'un jeune avocat secondé par un ingénieur ?

Dans de telles conditions, les victoires nous étaient impossibles ; l'usurpation de Gambetta, improvisé ministre de la guerre, sera considérée omme un crime, et M. de Freycinet, dirigeant plusieurs armées, laissera sur notre époque une tache de ridicule et de honte.

Le général Trochu acceptant ces faits y perdra tout prestige.

Nous venons d'exposer ce qui aurait dû être fait au point de vue de l'ensemble.

Revenons aux détails du siège de Paris.

La bourgeoisie aime cette phrase souvent répétée : « Le général Trochu a tâté toutes les positions prussiennes. Il les a tâtées au Sud, à Chevilly et à l'Hay ; à l'Est, à Villiers et à Champigny ; au Nord, au Bourget ; à

l'Ouest, à la Malmaison et à Buzenval. Il les a trouvées imprenables. »

Mais, sans l'appui des armées de province, on ne saurait trop le redire, les bataillons parisiens ne pouvaient briser le cercle ennemi.

Si quelque chose nous surprend, c'est que M. de Moltke n'ait pas donné l'ordre à ses Allemands de feindre une résistance et de nous laisser franchir la brèche le soir d'une froide journée d'hiver. Vingt mille, trente mille, soixante mille hommes seraient passés. Epuisés de fatigues, sans bagages, ils n'auraient pu s'éloigner avant la venue du jour. Pendant ce temps les Prussiens eussent fermé la brèche et renouvelé la manœuvre de Sedan.

Le général Trochu ne pouvait pas dire à la garde nationale de Paris : Seuls, nous ne sortirons pas. Mais le gouverneur connaissait assez son métier pour ne pas caresser de folles illusions. Il ne voulait ni ne pouvait sortir, et sacrifiait ses convictions aux clameurs de la foule. Durer autant que les vivres, sauver l'honneur des armes, prouver aux Allemands que nous étions un brave peuple, devait être alors la pensée de Trochu. Il gémissait en secret de voir tant de victimes, mais sa consolation de soldat était d'assister à ces combats où nos mobiles et nos gardes nationaux battaient souvent l'ennemi.

Les gens de guerre ne songeaient donc pas à sortir sans le secours des armées de province. Les tentatives de sortie n'étaient pas un jeu cruel, comme on pourrait le supposer, mais un aliment, le plus noble de tous, à l'exaspération des Parisiens.

A ceux qui disaient : « Nous sortirons aujourd'hui » on aurait pu répondre : « Et après ? »

Toutes les armées de province réunies près des forts de Paris ne pouvaient point lever le siège sans le concours des assiégés. Il est facile de s'en convaincre en étudiant la composition de l'armée allemande autour

de la cité, les points occupés et la force des réserves.

Plus d'une fois, pendant ce long siège, les Allemands furent saisis de terreur. A Versailles même, le grand état-major royal mit en question une retraite précipitée, tant il est vrai que, mieux dirigée, la défense pouvait être couronnée de succès.

Soit modestie, soit tout autre sentiment, le gouverneur ne comprit pas la grandeur de sa mission. Il se considéra comme appelé à la présidence d'une sorte de comité législatif composé des députés de Paris. On prononçait des discours suivis de décrets, et la patrie semblait réduite aux champs renfermés dans le département de la Seine.

Le général Trochu, même emprisonné dans les murs de la capitale, n'en était pas moins le chef du pouvoir exécutif de la France entière. C'est ainsi que les provinces avaient considéré son avènement à la présidence du gouvernement de la Défense nationale; au moment où l'Empire s'écroulait, Trochu devenait, par le choix des hommes politiques, le chef de toutes nos armées et, pour tout dire en quatre mots, l'épée de la patrie.

Ses devoirs étaient supérieurs à ses droits; il fallait user de ceux-ci avec sagesse et modération, et ne pas imposer de bornes à ceux-là.

Il se contenta de peu. Gouverneur de Paris, président du conseil des ministres, il passait tour à tour d'une revue à une délibération. Esclave de la foule, il ne rendait pas la justice et laissait naître et grandir les insurrections qui sont devenues la Commune.

Pendant ce temps, le ministère de la guerre était, à Paris, entre les mains du général Le Flô, et passait, en province, de Crémieux, le vieil avocat, à Gambetta, son jeune confrère. Celui-ci créait des généraux et les brisait le lendemain; il confiait les armées de la France à l'incapacité de M. de Freycinet.

Témoin de ces usurpations, le général Trochu ne se

sentait pas révolté. Il ne voyait pas que la patrie était mise en lambeaux par ses propres enfants, et que son devoir de chef, son devoir de soldat, son devoir de chrétien lui commandaient tous ensemble de briser ces ambitions mesquines pour sauver son pays.

Des esprits étendus et profonds ne peuvent comprendre qu'un homme soit sur le champ de bataille d'une bravoure extrême, qu'il ne sourcille pas sous une pluie d'obus et de mitraille, et que, dans les épreuves de la vie civile, ce même homme devienne tremblant au moindre bruit menaçant. On a imaginé deux courages : le courage militaire et le courage civil. C'est à tort. Il n'y a qu'un courage, qui est l'accomplissement du devoir quel qu'il soit; mais il est souvent plus difficile de connaître le devoir que de l'accomplir. Ce que nous nommons courage militaire est d'une admirable simplicité et ne demande pas de longues méditations. Le courage civil, au contraire, soulève parfois la conscience; le devoir est confus, et l'homme d'épée éprouve la crainte d'abuser de sa force. Cette crainte le rend timide, par cela même qu'il est fort.

Ceux qui, dans l'armée, sont investis de hauts grades éprouvent un respect superstitieux pour les autorités civiles d'un ordre élevé et même d'un ordre secondaire. Ainsi, les généraux employés dans les provinces s'inclinaient devant les citoyens Gambetta, de Freycinet ou de Serres. A la moindre résistance, ils eussent été comparés à César franchissant le Rubicon.

II

Lorsque les Allemands arrivèrent devant Paris, ils ne tentèrent pas de s'en emparer de vive force. Cependant, rien n'était prêt pour la résistance sérieuse et de longue durée.

L'ennemi entoura la capitale, en occupant des points importants, choisis d'avance, au delà de nos forts. Il s'y établit, cherchant à se rapprocher, tout en rendant ses positions plus solides.

De leur côté, les assiégés tentaient d'élargir le cercle dans lequel ils étaient enfermés. De là, des combats sur des points divers, à des époques indéterminées, qui ne modifiaient ni l'attaque ni la défense d'une façon décisive.

Le gouvernement de la Défense nationale considérait Paris moins comme une place de guerre assiégée, que comme la capitale d'une nation envahie. La défense proprement dite avait ses journées sanglantes, mais aussi son temps de repos, un peu trop prolongé.

Le mieux, ce nous semble, eût été de combattre tous les jours, toutes les nuits, sur des points plus ou moins éloignés de la circonférence occupée par les Allemands, de chercher à les déloger de leurs postes, à nous établir dans de bonnes positions, en avançant et en faisant reculer l'ennemi. Au lieu d'une bataille importante livrée sans but arrêté, il y aurait eu de petites affaires continuelles. Nos troupes se seraient aguerries, l'inquiétude de l'ennemi n'eût pas cessé un seul instant. Un pas en avant chaque jour aurait élargi le cercle en rendant plus mince et plus fragile la circonférence.

Ce système ne faisait pas renoncer aux tentatives de sortie, si les armées de province étaient à bonne portée.

Les expéditions journalières peu nombreuses ne coûtaient pas beaucoup d'hommes et maintenaient le moral de tous.

Nous aurions été maîtres, après un certain temps, de tous les points principaux. Ce genre de guerre eût créé de trop nombreuses occupations au président du gouvernement ; aussi, tout en conservant l'autorité suprême, il aurait dû commencer par où il a fini : laisser au général

Vinoy le commandement de l'armée, et le titre secondaire de *gouverneur* qui n'est pas celui du président d'un gouvernement. Le général Trochu, esprit critique, intelligence éclairée, aurait pris la haute direction de la politique abandonnée à tort à ses collègues, trop timides et peu expérimentés. Nous étions autant en révolution qu'en état de siège. Cette situation révolutionnaire a donné naissance à la Commune, et la Commune vaincue a dominé ses vainqueurs, si bien qu'après quinze ans elle menace de renaître de ses cendres.

Il y avait là, pour la conscience de Trochu, de graves préoccupations qui souvent ont dû porter le trouble dans son âme.

Le général Vinoy n'était point un militaire politicien, mais un soldat qui, peut-être, aurait sauvé Paris si le commandement des troupes lui eût été confié quelques mois plus tôt. Sous une apparence calme et froide, il possédait la qualité suprême d'un chef, le sentiment de l'autorité. Il avait une main de fer gantée de velours. Jamais il n'eût souffert la moindre atteinte à la discipline, ce que les politiciens supportent trop souvent dans l'intérêt de leur popularité.

L'éducation de l'officier de troupe est tout autre que celle de l'officier d'état-major : celui-ci commentait les ordonnances, discutait les règlements, et trouvait parfois qu'il est, avec l'indiscipline, des accommodements ; celui-là obéissait et faisait obéir. Vinoy était un officier de troupe. Sa parole ne visait pas à l'éloquence, ses ordres du jour n'avaient aucun souffle académique ; mais entre lui et les soldats on sentait une entente parfaite : c'étaient d'anciennes connaissances des armées d'autrefois.

A la tête de l'armée, un officier de troupe eût établi la discipline qui n'a pas régné à Paris pendant le siège. Il faut avoir vécu longtemps dans l'intimité du soldat pour

mesurer la grandeur de la discipline, qui renferme le respect de l'autorité, fait naître la confiance, crée les dévouements, et très certainement augmente le courage.

Grandeur et servitude militaire, a dit un poète qui avait porté l'épée (1). Pour mesurer notre grandeur, il faut être fier de notre servitude. Le général Vinoy pensait ainsi et les beaux esprits retrouvaient, dans leurs souvenirs classiques, des vieilles expressions du XVIIIe siècle : officier de fortune ou culotte de peau.

Comme il n'avait aucune présomption, Vinoy n'eût pas dédaigné de consulter pour les travaux de défense les ingénieurs en chef des ponts et chaussées, les directeurs des chemins de fer, les administrateurs des grandes compagnies.

Habitués à diriger un matériel et un personnel importants, ces hommes eussent prêté un utile concours aux gens de guerre, tantôt pour les transports qui seraient devenus plus rapides, tantôt pour l'établissement des batteries de position.

« Vinoy aurait adopté un plan, non pas nébuleux, mystique et inflexible, mais un plan militaire pratique, suffisamment élastique pour être modifié suivant les circonstances ; mais surtout un plan suivi avec une ténacité et une persévérance de toutes les heures. Nul mieux que lui, peut-être, ne serait parvenu à inculquer à nos troupes les instincts de prudence des Prussiens, qui ne se battent à découvert qu'à la dernière extrémité, à tel point que, dans beaucoup de nos engagements sous Paris, nos soldats n'en ont pas aperçu un seul (2). »

En résumé, le gouvernement de la Défense nationale ne devait pas s'enfermer dans Paris assiégé, mais se rendre dans les provinces pour y organiser la résistance ; ne pas sacrifier le patriotisme à l'idée républicaine réser-

(1) Alfred de Vigny.

(2) *Histoire du siège de Paris*, par Constant, officier de marine.

vant la politique afin de ne pas désunir; nommer un général gouverneur de Paris avec l'unique mission de sauver la capitale.

Si, au contraire, nous admettons le gouvernement emprisonné dans Paris, il fallait également nommer un gouverneur commandant des troupes sous l'impulsion supérieure du président Trochu ; ne pas caresser l'idée fixe des sorties torrentielles, mais de l'élargissement du cercle ; entreprendre des attaques continuelles sur la circonférence, enlever les positions ennemies, se créer pas à pas des postes permanents, les défendre, les conserver en éloignant d'heure en heure les Allemands ; être toujours prêts pour les grandes sorties, si les armées de province tendent la main ; rendre l'armée de Paris active, disciplinée, infatigable ; inquiéter l'ennemi sur tous les points à la fois ; entretenir le moral des Parisiens, et comprendre enfin qu'un siège est une œuvre plus considérablequ'une bataille, car, à côté des soldats qui se battent, se trouvent les citoyens dont l'existence troublée a besoin d'être soutenue, éclairée, et mise en quelque sorte en tutelle.

Ces explications seraient insuffisantes pour un ouvrage technique, mais elles suffiront à des esprits éclairés et à des cœurs patriotiques. Nous leur laissons beaucoup à deviner.

III

Pendant le siège de Paris le bourgeois de la ville promenait un regard curieux sur les environs de la capitale et sur les fortifications. Autour de l'enceinte continue qui formait presqu'un cercle, se déployaient les forts, comme des sentinelles avancées. Au delà de ces forts l'ennemi campait, s'étendant au loin. Pour le bourgeois de Paris, c'était l'inconnu. Il revoyait Versailles, Saint-

Cloud, Argenteuil, Saint-Denis, le Bourget, Villemomble, Champigny, Choisy-le-Roi, Sceaux, et ne s'imaginait pas sans peine que ces campagnes si voisines étaient habitées par des Allemands enivrés de victoires. Il y avait si peu de mois que le Parisien s'était laissé aller aux cris : *A Berlin ! à Berlin !*

Maintenant son horizon ne s'étendait pas au delà de la ligne des forts. Il ne savait que les nouvelles du carrefour voisin et n'entendait que le bruit lointain du canon de l'ennemi.

Combien il eût été douloureusement affecté si sa vue avait embrassé le cercle occupé par l'ennemi, dont les avant-postes entourent Paris !

A Versailles est le grand état-major, le Roi, M. de Bismarck, M. de Moltke, des ministres, des princes, toutes les puissances allemandes, les vanités prussiennes, les ambitions et les orgueils de la race germanique. Dans les antichambres de ces palais improvisés, les journalistes d'Outre-Rhin étaient en quête de nouvelles insolentes à l'adresse de la France.

Versailles compte une très nombreuse garnison, qui en quelques heures se doublerait ou se triplerait. Les journaux allemands annoncent tous la victoire prochaine et définitive. Avec leur jactance habituelle, les officiers prussiens parlent sans cesse de leurs promenades futures sur les boulevards de Paris ; mais le roi Guillaume dans un moment de philanthropique expansion avait prononcé ces paroles : « Nous ne livrerons pas d'assaut, et nous prendrons la ville par la faim et par la soif. »

Avant de poursuivre ce récit, il n'est pas inutile, pour l'intelligence des faits qui suivront, de détailler les éléments dont se composait l'armée allemande qui assiégeait Paris.

La *troisième* armée commandée par le prince royal de Prusse comprenait le 5e, le 6e, le 11e corps, les *premier* et

deuxième corps bavarois, le contingent wurtembergeois et les 2e et 4e divisions de cavalerie.

La *quatrième* armée, ou *armée de la Meuse*, se composait de la *garde* placée sous les ordres du prince de Wurtemberg et des 4e et 12e corps auxquels avaient été adjointes les 5e et 6e divisions de cavalerie. Les forces des deux armées réunies représentaient un total de 230 bataillons et 248 escadrons, sans compter les troupes appartenant au génie et au train. L'artillerie ne comprenait pas moins de 810 bouches à feu (1).

Le 19 septembre dans la soirée, Paris fut complètement entouré. En effet, le prince royal de Prusse donnait la main au prince de Saxe à Gournay-sur-Marne et à Bougival, ce dernier ayant établi ses troupes de la Seine à la Marne. La chaîne qui nous entourait était rivée, et les Allemands avaient donné tort à l'affirmation de Napoléon Ier qui prétendait dans sa lettre au maréchal Davout (27 mai 1815) « qu'il était impossible que 150.000 hommes vinssent se placer partout autour de Paris. »

Dans les premiers jours qui suivirent l'installation des troupes ennemies devant Paris, celles-ci cherchèrent à se rapprocher de la place. Des combats acharnés se livrèrent en avant de Villejuif; mais l'avantage resta aux Parisiens, car les Allemands furent repoussés jusqu'à l'Hay, qui marque de ce côté la ligne de leurs extrêmes avant-postes, avec Bagneux à gauche et Chevilly à droite.

Il n'en fut pas de même à Saint-Cloud et à Meudon, qui se virent occupés par l'ennemi vers la fin de septembre.

Maintenant que le bourgeois de Paris connaît la force des assiégeants, nous pouvons le conduire sur le cercle ou son imagination cherche à pénétrer.

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'ouvrage publié après la guerre sous le titre : *La campagne de France*, par M. Niemann, officier allemand. Ouvrage fort impartial.

Versailles lui est connu, il sait que malgré la nombreuse garnison et la présence de M. de Moltke on y ressent parfois des inquiétudes. On craint de faire naufrage au port. Paris qui manque de pain, Paris mal gouverné, Paris sans secours fait encore trembler l'Allemagne, la plus grande puissance militaire de l'Europe et du monde à cette époque lamentable.

En sortant de Versailles on dirige ses pas vers Sèvres. Les villages ressemblent à des camps. Sur les bords de la route, les recrues font l'exercice, car il y a des recrues dans l'armée envahissante, il y en a même un grand nombre que l'on tire incessamment d'Outre-Rhin : vaste dépôt de conscrits, étudiants, professeurs, marchands, ouvriers du pays, soldats en France et pour la durée de la guerre. Ils font l'exercice pendant que nos mobiles attendent en flânant la grande trouée promise à la garde nationale. Sur la route, des convois succèdent à des convois, entremêlés de cavalcades, de détachements d'artillerie, de charrettes de blessés et de malades. Les uniformes suspendus aux fenêtres, les hommes qui remplissent les maisons, les officiers qui surveillent, les ordonnances qui passent au galop, prouvent que le pays est à eux, qui en usent et en abusent.

Voilà ce qui se voit à Viroflay, puis à Chaville. On s'arrête à Sèvres devant une usine en pleine activité. Les Bavarois, ayant trouvé une brasserie bien installée, ont mis à la porte le propriétaire et occupé la place. Le général Hartmann, qui commande les Bavarois, est tout heureux de la façon dont ses soldats exploitent l'usine et fournissent d'excellente bière aux amateurs. Les Allemands sont gens pratiques : ils ont réparé nos chemins de fer au lieu de les détruire, ils ont battu notre grain dans nos granges, tiré leur pain de nos fours, couché dans nos lits, pris notre linge dans nos armoires, et même emporté nos pendules.

C'est ainsi qu'au village de Chelles, à portée du canon de nos forts, une fabrique à haute cheminée, de laquelle sortait un long panache de fumée noire, intrigua durant tout le siège nos sentinelles avancées et nos grand' gardes. C'était une fabrique de *nouilles*, dont les Saxons s'étaient emparés et où ils continuaient à confectionner ces rubans de pâte que les Allemands du Sud préfèrent à tous nos mets de France.

Sèvres est occupé par les détachements du *cinquième* corps. Sur la droite, à Meudon, commencent les avant-postes bavarois. Ceux-ci s'étendent vers Clamart et Châtillon.

Il ne faut aborder les Bavarois qu'avec prudence. Les sujets du roi Louis II ne plaisantent pas. M. Wellmer, excellent germain, raconte qu'un soir, à Châtenay, il fit rencontre de deux soldats portant la tunique bleu de ciel, qui les distingue du prussien.

Le sourire aux lèvres, M. Wellmer leur dit :

« — Vous êtes Bavarois ?

« — Vous le voyez bien.

« — Êtes-vous nombreux dans le village ?

« — Est-ce que ça vous regarde ? Nous ne répondons pas aux espions. Si nous avions nos fusils, nous vous apprendrions à espionner les Bavarois... Tournez les talons, et vite ! »

M. Wellmer prit sa course à travers champs et, depuis ce jour, n'entretient aucune relation avec les Bavarois.

Ces soldats si méfiants occupent des positions que couvrent de projectiles les canons de Bicêtre, des Hautes-Bruyères, des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy.

Il faut, pour éviter les obus, incliner à gauche vers Saint-Cloud. Les pièces françaises du Point-du-Jour couvrent de projectiles les abords du parc. Ce feu terrible est dirigé contre la batterie prussienne n° 1, dite du *Pavillon de Breteuil*, dont les huit canons gigantesques

battent les remparts et croisent leurs feux avec ceux des batteries de Meudon, de Clamart pour bombarder Auteuil et Passy.

Dès les premiers jours du siège, un régiment allemand s'était installé dans le parc de Saint-Cloud. Lorsque les soldats prussiens entrèrent dans le château, où les obus du Mont-Valérien faisaient rage, ils remarquèrent dans le cabinet de Napoléon III une pendule dont les aiguilles s'étaient arrêtées sur la date du dimanche 4 septembre. M. de Moltke étant venu deux jours après visiter le château, s'arrêta devant le lit renversé de l'Empereur et dit en secouant la tête : « Je crois qu'il ne couchera plus ici. »

Le séjour du parc de Saint-Cloud était fort dangereux, aussi les bataillons allemands s'étaient-ils installés dans les tunnels, à l'abri de la bombe. Ces tunnels, garnis de *poêles* et de meubles, avaient fort bon air. Les villas de Sèvres et de Ville-d'Avray fournissaient le vin, les livres et les jeux, si bien qu'officiers et soldats menaient joyeuse vie dans les tunnels de Saint-Cloud.

Mais, hors de leurs abris, les soldats ennemis avaient fort à souffrir du Mont-Valérien. Un auteur allemand (1) écrivait : « Je pense qu'on ferait bien de s'acharner contre ce fort pour donner un peu d'air à nos batteries, qui sont le point de mire d'un nombre infini de canons, et dont les ouvrages sont labourés à tel point par les projectiles, que nos artilleurs sont obligés de ramper sur le ventre pour se rendre de leurs casemates à leurs pièces. »

Les Allemands affirment que le château de Saint-Cloud n'a pas été brûlé par eux. Voici le récit d'un écrivain d'Outre-Rhin : « Le 11 octobre, la 2e compagnie du 5e chasseurs vint prendre le poste du château. Aussitôt le Mont-Valérien dirigea son tir sur ce point. Le premier

(1) M. Wachenhusen.

projectile éclata dans le cabinet de Napoléon III, où il fit de grands ravages. Le second, qui suivit de près, pénétra dans la pièce voisine, où il brisa des vases de Sèvres. Le même jour il y eut un commencement d'incendie; mais le feu fut promptement éteint par la garnison prussienne. Le 13, les obus se succédèrent sans interruption et le feu éclata sur plusieurs points. »

Les Allemands, dont le château de Saint-Cloud masquait les travaux et qui avaient intérêt à ce qu'il ne brûlât pas encore, jetèrent de l'eau et du sable sur les flammes, puis ils s'efforcèrent de circonscrire le foyer. A ce moment, l'aile sud tout entière était en feu. L'on ne s'occupa plus que de sauver les richesses que la succession rapide des événements n'avait point permis de mettre en sûreté. C'est ainsi qu'on déménagea les appartements et la bibliothèque. Celle-ci fut transportée à Versailles et confiée à la garde du conseiller Schneider, lecteur du Roi et rédacteur des bulletins officiels.

Un écrivain allemand (1) affirme qu'on trouva dans cette bibliothèque des documents qui prouvaient qu'on se préparait, en France, depuis longtemps, à la guerre contre la Prusse.

L'incendie du château de Saint-Cloud ne l'avait pas rendu inhabitable pour les soldats prussiens. Bien plus, ceux-ci trouvaient dans ses ruines, et surtout dans ses caves, un asile d'autant plus sûr que désormais le tir du Mont-Valérien, plus étendu, se dirigeait moins souvent de ce côté. L'existence de nos ennemis s'écoulait donc aussi confortablement dans les sous-sols du château que dans les tunnels du parc.

C'est à la suite de la sortie du 21 octobre que les Allemands mirent le feu aux maisons de la ville de Saint-Cloud. Un journal d'Outre-Rhin (2) donnait de précieux

(1) *Campagne de France*, par Niemann.
(2) La *Gartenlaube*.

détails sur l'incendie. « Pour faire flamber les maisons qui brûlaient difficilement, les soldats prussiens entassaient, dans le milieu des appartements, des meubles et des pianos qu'ils avaient enduits de pétrole. » Le journaliste ajoute : « On mit le feu aux maisons de Saint-Cloud parce qu'elles servaient les projets des Français. »

L'incendie de la ville pèse lourdement sur la conscience des Allemands ; ils ne peuvent nier leur crime lorsqu'on voit des portes et des volets qui montrent encore l'inscription : *Maison à épargner*. Au reste, Frédéric II n'a-t-il pas dit : « La guerre est un métier où le plus petit scrupule gâterait tout ? En effet, quel est l'honnête homme qui voudrait la faire, si l'on n'avait pas le droit de poser des règles qui permettent le pillage, le feu et le carnage ? »

Eloignons-nous de cette ville de Saint-Cloud que l'on ne peut voir sans un serrement de cœur, allons vers Montretout, Garches et Buzenval. Nous suivons la ligne des avant-postes ennemis ; puis, inclinant à gauche, nous allons vers la Malmaison.

A l'entrée de Bougival, les ennemis ont élevé une formidable barricade, nommée la *barricade musicale*, parce qu'elle est construite avec des instruments de musique, violons, basses, contre-basses et pianos. Ces instruments ne sont pas tous brisés, et souvent il s'élève de la barricade des valses de Strauss et de Gungl. Les Prussiens sont très fiers de cette barricade qui a coûté cinq mille thalers (environ vingt mille francs).

Bougival a sa légende racontée par un témoin, le docteur Blum, de l'armée allemande : « Tandis que nos troupes (prussiennes) se battaient à la Malmaison, plusieurs habitants de Bougival, confiants dans la victoire des Français, tirèrent sur des soldats du 46e régiment. Dix-neuf de ces fanatiques furent arrêtés. On fusilla deux d'entre eux le 22 au soir, et les maisons d'où l'on avait

tiré furent rasées. Bougival fut, en outre, frappé d'une contribution de 50.000 francs. »

Personne n'avait entendu la moindre détonation, et deux soldats du 46e prétendirent qu'ils avaient été atteints par des projectiles. Les habitants de Bougival furent accusés de s'être servis d'*arquebuse à vent.* Dix-huit braves gens sont traduits devant un conseil de guerre, deux sont condamnés à mort, MM. Martin et Cardon, contre-maîtres de fabrique : on les fusille ; deux autres, MM. Duborgier et Anthéaume, sont transportés en Allemagne ; toute la population est expulsée après avoir assisté au supplice des deux victimes absolument innocentes.

Ce docteur Blum, l'un des historiographes du roi de Prusse, se promenait pendant le siège autour de Paris et s'était arrêté à Bougival. Il faisait, en compagnie d'un officier de ses amis, quelques haltes dans les maisons inhabitées. En cherchant, dit-il, un observatoire, il se trouva par hasard sous le toit du peintre Gérôme.

« Il y avait, écrit M. Blum lui-même sans rougir de honte, il y avait dans l'atelier de l'auteur du *Duel des deux Arlequins* plusieurs tableaux bien autrement précieux que cette toile célèbre. Ils étaient à la merci du premier venu. Je ne crois pas avoir commis une violation des droits de la guerre en les mettant en lieu sûr. »

M. Blum était connu comme docteur, avoué de son état, député au Reichstag, écrivain politique à la suite des armées en campagne ; mais c'est à Bougival, dans l'atelier de Gérôme, que son goût pour les beaux-arts s'est développé.

IV

En quittant Bougival nous suivons les bords de la Seine pour nous rendre à Saint-Germain.

Plus d'un prussien a dû se comparer au soldat d'Annibal après la bataille de Cannes. Saint-Germain offre plus de délices que Capoue. Ces bruits d'ivresse, ces chants de victoire, ces foules agitées dans les cafés et les salles de festin nous attristent profondément. Nous ne pouvons nous arrêter dans cette ville française où la langue allemande frappe seule nos oreilles, où le vin de champagne coule à flots, et où tous nos sens sont révoltés.

Poursuivons notre route.

Après avoir traversé la Seine sur le pont de bateaux que les Prussiens ont établi à Saint-Germain, nous prenons la direction de Carrières, village situé sur la rive droite, entre Chatou et Bezons.

Les soldats allemands ont conservé un bon souvenir de Carrières. Ils ont été à l'abri des feux du Mont-Valérien en se réfugiant dans les puits d'extraction qui ont donné leur nom au village. Ils ont trouvé des meubles, des provisions et de nombreuses caves, riches en vins de choix. Pour charmer leurs loisirs, les soldats fabriquaient, avec des roseaux qui croissent en abondance en cet endroit, des pipes devenues légendaires en Allemagne, et qui se vendent sous le nom de *pipes de Carrières*.

Après le village la ligne d'investissement suit les bords de la Seine jusqu'à Epinay. Nous entrons là dans la véritable ligne des avant-postes, avec ses tranchées, ses murs crénelés et ses abris. Cette ligne décrit d'abord une demi-circonférence, s'appuyant à gauche sur le village d'Epinay, à droite sur le moulin de Romaincourt en avant de Stains et passe par Ormesson, la Barre, Montmagny et Pierrefitte. C'est là l'extrême ceinture des avant-postes. En arrière, les troupes sont cantonnées à Sartrouville, à Sannois, à Montmorency, à Groslay, etc. Rendons-nous dans ce village.

Il a été mis en état de défense comme tous les villages formant la seconde ligne. Des barricades sont élevées à l'entrée des routes et des rues ; les murs sont crénelés ; les maisons avancées sont entourées de tranchées. En cas d'alerte, chaque compagnie, chaque escouade, chaque homme a sa place de combat indiquée d'avance. A cet effet, des inscriptions sur les murs marquent les points à occuper avec le nom des détachements qui doivent y combattre. Aux endroits propices, les emplacements des batteries de campagne, choisis avec soin, sont prêts à être armés. Tout est prévu, pas un seul détail n'est laissé à l'inspiration.

Au premier appel, chacun sera à son poste, en même temps que, par le télégraphe ou par des signaux, on demandera des compagnies de secours. La réserve est sous les armes.

Dès leur arrivée autour de Paris, les Allemands entourèrent la place d'un réseau de fils télégraphiques se ramifiant à l'infini et permettant à M. de Moltke de correspondre de son cabinet avec les points les plus avancés de la ligne d'investissement. En outre, pour demander des secours immédiats on avait les fanaux et les signaux sémaphoriques. Les fanaux étaient disposés d'avance sur tous les points apparents. Ils se composaient de perches enduites de goudron, ou de paille imprégnée de substances propres à produire une épaisse fumée. Les Parisiens, à cette vue, croyaient aux incendies. Il est vrai que, faute de fanaux, les Prussiens brûlaient volontiers une ou plusieurs maisons après les avoir enduites de goudron ou de pétrole. C'est ainsi que, dans la soirée du 2 décembre 1870, on incendia la villa qui se trouvait à l'entrée de Chennevières, sur le chemin de Champigny.

On voit que dans leurs cantonnements les Allemands se livraient à la joie, mais n'oubliaient jamais les précautions de sûreté.

A Groslay les officiers avaient établi un casino dans une sorte de castel remarquable par les armoiries qui le décorent. Là, ils buvaient du punch, faisaient sauter les bouchons de vin de champagne et entendaient la musique allemande. De temps à autre, les obus interrompaient ces plaisirs. Les soldats se réjouissaient aussi à Groslay ; ils avaient découvert des provisions chères aux armées du roi Guillaume, beaucoup de vins et de précieuses cachettes. Ils buvaient donc dans de solides abris et dormaient en paix.

C'est à Groslay que les Allemands trouvèrent cette inscription dans le salon d'une villa : « *Cette maison est mise sous la protection des Allemands ; car les parents de son propriétaire étaient eux-mêmes allemands.* »

Au-dessous de ces lignes, un soldat prussien avait écrit : « S'il en est ainsi, les habitants de cette maison auraient dû savoir que les Allemands ne sont pas des vandales, et par conséquent demeurer chez eux. »

En arrivant devant Paris, l'état-major général de l'armée ennemie s'empressa de publier un avis par lequel on engageait les habitants à revenir chez eux, leur promettant l'appui de l'armée allemande. Quelques émigrés se décidèrent à reprendre le chemin de leurs demeures. Ils n'y trouvèrent pas la protection promise. De son côté l'autorité allemande, redoutant l'espionnage et les communications entre Paris et la banlieue, rapporta l'autorisation donnée. Il fallut pour habiter sa propre maison une autorisation personnelle difficile à obtenir.

Un allemand (1) qui était à Groslay raconte qu'il rencontra deux soldats donnant le bras à un homme de la campagne. Ils dirent à M. Hiltl : « Nous occupons la maison qui lui appartenait dans le temps. Comme il revient pour voir si elle est encore debout, nous lui avons offert l'hospitalité. Ce bon homme est notre paysan. »

(1) M. Hiltl.

En quittant Groslay rendons-nous à Montmagny. Là, les précautions prises par les Prussiens pour ne point se laisser surprendre sont plus grandes qu'à Groslay. Mais elles sont d'une autre nature, car elles ont principalement pour but d'éviter tout engagement, et de favoriser, suivant les instructions de l'état-major général, la retraite sur les réserves. Aussi les indications qui se lisent sur les murs de Montmagny diffèrent-elles de ce qui s'est vu précédemment. Les premières désignaient les positions à occuper pour la défense, tandis que les secondes servent de guides pour la retraite des grand' gardes : — *retraite sur la* 1re *ligne de défense; — retraite sur la* 2me *ligne de défense ; — repliez-vous vivement ; — repliez-vous lentement,* — telles sont les inscriptions qui frappent les regards du soldat, suivant la distance à laquelle il se trouve des postes de secours, et suivant qu'un endroit est à découvert ou qu'il peut servir à une défense momentanée.

A partir de Montmagny, la ligne des extrêmes avant-postes, continuant l'arc de cercle commencé à Epinay, se rapproche de Paris, en passant par la Butte-Pinson, Pierrefitte, le moulin de Stains et le château pour atteindre le moulin de Romaincourt. Arrivée à ce point, cette ligne s'enfonce brusquement jusqu'à Dugny, en suivant le cours du ruisseau le Rouillon; puis elle revient parallèlement à elle-même, en longeant la Croud jusqu'à l'endroit où ce cours d'eau rencontre la Mollette qu'elle suit jusqu'au Bourget, où finissent les avant-postes de la garde royale prussienne et où commencent les contingents saxons.

Le Bourget ne présente d'autre intérêt que celui des terribles souvenirs qui s'y rattachent.

A partir de ce village, la ligne des avant-postes suit le chemin de fer de Laon. A l'endroit où l'on rencontre la forêt et où se trouve le *moulin neuf*, la ligne incline brus-

quement vers le Sud, en suivant d'abord la lisière jusqu'au *village*, puis en longeant les hauteurs, jusqu'à ce que, rencontrant le chemin de fer de Strasbourg, à Gagny, elle descende par la *maison blanche* et la Ville-Evrard sur la Marne où sont les premiers avant-postes wurtembergeois de la 3e armée.

Sur ce parcours, les grand' gardes établis à la lisière de la forêt présentent un véritable intérêt. C'est en effet de là que partent chaque nuit les patrouilles rampantes (*Schleich-Patrouillen*) chargées d'inquiéter nos postes avancés. On se souvient, à Paris, des escarmouches continuelles dont les environs de Bondy furent le théâtre ; car, pendant que les Allemands venaient vers nous, nos francs-tireurs allaient à eux. Les Allemands tentèrent plusieurs fois de brûler Bondy, mais ils ne purent y parvenir. Ce qui a fait dire à l'un de leurs historiens de la guerre (1) : « Ces villages français, avec leurs lourdes bâtisses, brûlent mal. »

Le poste le plus important des Allemands sur ce point était à l'endroit nommé *la Voirie*.

Les soldats s'y étaient cantonnés en creusant des casemates dans des tas de poudrette. Ils y vivaient au sein de la plus douce quiétude, à l'abri du canon des forts de Romainville et de Noisy, et protégés par des travaux extrêmement puissants. En voici la description empruntée à un ouvrage allemand :

« Un première ligne de défense suit la lisière de la forêt, qui a une éclaircie sur une largeur assez considérable. Dans cette zone, des redoutes soigneusement cachées ont été préparées et peuvent être armées à la première alarme. En avant de ces ouvrages s'élève une seconde ligne de défense, composée d'obstacles naturels : murs, maisons, haies, reliés entre eux par des tranchées et par

(1) M. Gerstaecker (de la *Gartenlaube*).

des barricades. Enfin, le canal, détourné, couvre cette seconde ligne ; il rend toute surprise impossible, l'ancien lit ayant été soigneusement garni de broussailles et d'abatis. »

On voit par ces détails, venus d'un témoin, que le poste de la *Voirie* était l'un des mieux fortifiés de la ligne d'investissement. Au reste, il s'en trouvait de semblables tout autour de Paris, et les hommes sérieux doivent être surpris que M. de Moltke n'ait pas laissé réussir l'une des sorties torrentielles.

En quittant la *Voirie* nous traversons les bois, et par les hauteurs nous gagnons le village de Montfermeil.

Une prussienne, femme de lettres (1), parle ainsi de ce village : « Nos guerriers reposent actuellement dans des palais enchantés. Ils se promènent dans des parcs aux hautes futaies, dans des jardins remplis de fleurs embaumées et ornés de fontaines de marbre. Puis, quand la nuit est venue, ils s'étendent sur des divans de velours et de soie. »

Un saxon du 13e chasseurs avait écrit de son côté : « Peut-on donner à Montfermeil le nom de village ? C'est une réunion de palais. »

A ce propos, l'auteur d'un excellent ouvrage (2) fait cette observation : « Il n'est pas inutile de remarquer combien le confortable de nos maisons de campagne et leur riant aspect ont vivement frappé l'imagination des Allemands. La moindre villa bourgeoise leur apparaissait sous la forme d'un palais des *Mille et une nuits*, et dans leurs récits ils atteignent parfois les dernières limites du lyrisme. »

Nous n'en ferons pas un reproche aux Allemands. Leur simplicité a entretenu la vertu militaire, et notre

(1) Mme Elise Polrke.

(2) Edmond Neukomm, *Le Prussien devant Paris,* d'après les documents allemands.

luxe insensé n'a pas peu contribué dans notre pays à la corruption des caractères.

Le jeune saxon du 13e chasseurs, qui avait pour Montfermeil une si grande admiration et se nommait Heine, avise une villa qu'on lui dit appartenir au maréchal de Mac-Mahon. Des artilleurs y sont installés; ils en ont transporté le mobilier dans le jardin, et mangent en plein air, assis autour d'une table que recouvre une nappe damassée et sur laquelle figure un magnifique service de Sèvres.

« Pour embellir davantage leur installation champêtre, ajoute M. Heine, ils ont accroché dans les arbres des portraits de famille trouvés au logis, les portraits de dames s'entend, car, pour ceux des hommes, ils gisent à terre dans tous les coins. »

V

Le saxon s'élève contre ce *manque de convenance* et s'éloigne de Montfermeil pour aller à Courtry, un peu au-dessus, dans les bois. Il y relève des camarades et fait ses observations : « Il ne nous fallut pas moins de huit jours pour nettoyer les appartements et mettre en ordre les logements que nous léguaient nos prédécesseurs. Les armoires, les commodes étaient brisées; les glaces, les tableaux jonchaient la terre de leurs débris; aux fenêtres il n'y avait plus de vitres; les matelas étaient hachés, les pendules en morceaux, les livres déchirés, brûlés, et tout cela — ajoute M. Heine, parce que nos devanciers n'avaient pas trouvé les cigares, le vin et les vivres auxquels *ils étaient en droit* de s'attendre, car il est exact que les soldats allemands se laissent parfois entraîner à de sauvages façons d'agir, quand la fuite des habitants leur ravit les satisfactions qu'ils s'étaient promises. Ils

font alors sauter les portes et les fenêtres à coups de crosse et à coups de hache, et l'on doit concevoir que la vue de ce luxe, dont ils n'ont que faire, augmente leur fureur. »

Les écrivains allemands, qui ont publié de très nombreuses relations de la guerre de 1870, reprochent aux propriétaires d'avoir abandonné leurs maisons. Cependant l'un de ces écrivains (1) raconte qu'il se rendit dans un château situé en avant de la boucle de la Marne. Le château était habité par le régisseur qui représentait le propriétaire et se trouvait entouré de la domesticité. M. Wachenhusen s'attendait donc à voir le château respecté par les soldats. Il est forcé de faire cet aveu : « les armoires, les commodes étaient brisées. Il en était de même des meubles de Boule dont le contenu était éparpillé sur les parquets. Dans les chambres qui avaient été occupées par les dames, les toilettes et les correspondances étaient à la merci des soldats. »

A Bonneuil, nous touchons aux avant-postes en avant de Creteil et nous approchons du pont jeté à Villeneuve, pont conduisant à Versailles.

De tous les points de l'Allemagne, les voyageurs se rendent près de ce pont : on vient voir la France et le siège de Paris. Il y a sans cesse un flot de visiteurs. La route qui mène de Nanteuil, tête de ligne du chemin de fer, à Villeneuve-Saint-Georges est sillonnée nuit et jour de convois de vivres, d'artillerie, de troupes en marche, de cavaliers civils, de voitures particulières; on entend le canon gronder de tous côtés. Le village de Villeneuve-Saint-Georges est tellement encombré qu'il n'y a plus le moindre abri. Les soldats donnent l'hospitalité à quelques visiteurs venus de leurs provinces lointaines.

Un journaliste d'Outre-Rhin (2) fait le récit de son

(1) M. Wachenhusen.
(2) M. Hiltl, du *Daheim*.

séjour à Villeneuve, où il fut reçu dans une maison du village : « C'était un délicieux cottage, moitié renaissance, moitié chalet suisse, avec une véranda donnant sur le parc.

« A gauche, en entrant, se trouvait une pièce tendue de cuir de Cordoue à fleurs et à ornements dorés. Les boiseries qui la décoraient étaient d'un travail merveilleux, ainsi que les meubles et les étoffes dont ils étaient revêtus.

« Dans cette pièce, on avait installé nos chevaux qui mangeaient tranquillement leur avoine en se mirant dans une glace haute de sept pieds. Leurs harnais étaient appendus aux girandoles placées aux deux côtés de cette glace.

« La tenture, arrachée par places, pendait en lambeaux; et les magnifiques vitraux peints, par lesquels s'éclairait la pièce, jonchaient le parquet de leurs débris.

« Dans la salle voisine, un billard aux pieds de marbre noir servait de couche à plusieurs soldats du train. Le drap du billard, l'étoffe des meubles et des tentures étaient déchirés.

« Et partout c'était le même apect. La vaisselle, les cristaux, les bronzes gisaient à terre entièrement brisés. Dans un ravissant boudoir chinois, deux chevaux de selle piaffaient; et pèle-mêle du linge, des fruits gâtés, des livres rares, une précieuse collection de minéraux et des fossiles couvraient le carreau de la cuisine. »

M. Hiltl raconte qu'il a dormi dans cette villa sur un lit fait de paille, de livres et de rideaux, ayant la tête appuyée sur trois volumes d'une édition illustrée de *Thomas à Kempis*. Tous les bons français qui ont au cœur le vieux patriotisme doivent conserver le souvenir de ces aveux échappés aux germains.

« Nos soldats ne sont pas des anges, écrit l'un des

rédacteurs de la *Gartenlaube* (1), ce sont des hommes comme les autres; et si l'on peut déplorer, au point de vue de l'humanité, qu'ils ne se soient pas toujours conduits avec modération *dans le pays qui nous a déclaré la guerre*, il ne faut pas cependant s'en étonner et jeter les hauts cris, comme nous le voyons faire chaque jour. Il est certain qu'il eût mieux valu que bien des choses qui sont arrivées n'eussent pas eu lieu; mais ce qui est fait est fait, et, en somme, il faut bien se dire que l'avenir peut s'en ressentir heureusement. »

Un autre écrivain allemand exprime plus franchement la pensée de ses compatriotes.

C'est le docteur Blum.

« Qu'y a-t-il d'étonnant, dit-il, à ce que nos soldats manifestent leur mécontentement, lorsque, après une longue étape, ils n'ont à leur disposition que des maisons abandonnées où l'on ne saurait trouver un pigeon, une poule ou un lit? Ils n'ont, on en conviendra, aucun ménagement à garder vis-à-vis des propriétaires absents. Aussi faut-il voir avec quel sans-gêne *chevaleresque* ils s'installent dans les villas des riches, se couchent dans le lit à baldaquin de la dame du logis, et boivent le vin du maître de la maison, à la gloire de l'Allemagne. »

Ce docteur Blum raconte qu'un détachement de passage à Lagny, ayant trouvé dans les caves du château de Rentilly, qui est situé à peu de distance de cette ville, « mille bouteilles du meilleur vin », les soldats le réquisitionnèrent, non sans avoir pris soin d'en remercier le propriétaire absent « en couvrant les murs de la salle à manger de dessins, dans lesquels ils se sont efforcés de faire montre de la haine patriotique qui les anime. »

Un autre écrivain allemand (2) fait des aveux presque semblables : « Nos soldats couchent le plus souvent sur

(1) M. Gerstaecker.
(2) M. de Wickede, *Esquisses de la guerre*.

des divans recouverts de velours. Dragons prussiens et chevau-légers bavarois fraternisent dans les boudoirs somptueux, et les livres les plus rares servent à allumer les feux de bivouac, qu'entretiendront les arbustes de l'orangerie, s'il ne se trouve point d'autre bois à la portée des hommes de corvée.

« ..... Nous-mêmes, en arrivant à Moussy, nous nous jetâmes tout bottés et éperonnés sur de moelleux canapés, avec des rideaux de damas et des tapis somptueux en guise de draps et de couvertures. »

Les Prussiens ne se bornaient pas à détruire, ils emportaient.

C'est encore l'un de leurs historiens qui le dit (1). Pendant le siège de Paris, telle troupe prussienne trouvait de beaux meubles confortables dans son cantonnement, telle autre en manquait. On créa l'usage des déménagements « pour venir en aide aux pauvres soldats qui, après avoir dormi dans le velours et dans la soie durant quelques semaines, n'avaient plus qu'un carreau humide pour étendre leurs membres fatigués. »

Alors les postes se faisaient connaître entre eux les ressources de chaque localité, et les moins bien partagés emportaient *leur* mobilier, leur batterie de cuisine et jusqu'à *leurs* pianos. Jamais une colonne ne se fût mise en route sans ses voitures de déménagement. « Les officiers, dit M. Gerstaecker, veillaient en personne à ce que des voitures et des chevaux fussent réquisitionnés en nombre suffisant pour que le transport des objets *appartenant* à leurs soldats ne souffrît pas d'encombre. »

Le même écrivain déclare avoir rencontré souvent sur sa route, aux environs de Paris, pendant le siège, des colonnes allemandes accompagnées de leurs mobiliers. Il cite un détachement composé seulement de deux com-

(1) M. Gerstaecker, *Impressions de voyage en France* (*pendant la guerre*).

pagnies, et qui était suivi de vingt-cinq voitures traînées par des chevaux de labour, et de nombreuses charrettes tirées à bras par des paysans réquisitionnés. Un troupeau de bœufs fermait la marche. « On eût dit le déménagement d'une ville entière », ajoute l'historien.

Il est utile d'emprunter ces récits aux Allemands; leur témoignage est irréfutable.

Nous lisons dans un ouvrage d'Outre-Rhin (1) : « Vers la fin de septembre 1870, je visitai les environs de Paris. C'était partout la destruction, la désolation. Les meubles les plus précieux servaient à entretenir les feux de bivouac ; nos soldats fendaient à coups de hache les plus beaux pianos pour faire cuire leur soupe ; on déchirait les tentures de damas pour en faire des torchons. Pendant trois jours, je n'aperçus que destruction. Le pillage allait aussi bon train. Une nuée de pillards, s'intitulant vivandiers, fournisseurs, infirmiers, se précipitaient de l'Allemagne sur la France ; mais ce n'étaient que des gens de sac et de corde. Ils affluèrent surtout autour de Paris, volèrent, rançonnèrent, escroquèrent les Français à cœur joie, et poussèrent nos soldats à piller, leur offrant quelque menue monnaie pour le produit de leurs vols.

« Dans les gares, dans les magasins, les déprédations se faisaient sur une plus grande échelle ; et les coupables, qui étaient presque toujours des Allemands, enlevaient même ce que nos sociétés de secours envoyaient à nos soldats. Nos autorités civiles et militaires, divers personnages haut placés accordaient avec une légèreté qui mérite d'être flétrie des laisser-passer et autres papiers à une foule de gens sur lesquels ils n'avaient pas le moindre renseignement, et ainsi des vagabonds, des escrocs et autres canailles se faufilaient dans notre armée.

(1) *Histoire de la guerre*, par de Wickede.

« Il se passa alors bien des faits qui ne sont pas à l'honneur du nom allemand, et qui ont, à bon droit, révolté les Français. *Il n'y a rien à répondre quand ils nous accusent de barbarie et de brutalité.* »

VI

Le Parisien, que le siège rendait si malheureux et qui souffrait de la faim, du froid, de l'absence de nouvelles, pensait que l'ennemi dont il était entouré souffrait aussi. Il n'en était rien. Bien abrités dans nos maisons, chauffés avec nos meubles, les mains dans nos armoires et nos secrétaires, les gens de l'Allemagne menaient une existence plus heureuse que dans leurs foyers. Grâce aux *réquisitions*, le moindre soldat ne manquait de rien. Chaque commandant de troupe, quelque modeste que fût son grade, formait, au besoin, sa colonne de réquisition. Un jeune sous-lieutenant saxon raconte, dans une lettre, qu'il fut ainsi envoyé pour battre le pays pendant cinq jours. « En voyant, dit-il, les pauvres vieilles femmes se traîner à mes genoux et me supplier de leur laisser au moins une vache ou un mouton, je ne pouvais m'empêcher de maudire la guerre, et, de bon cœur, je me fusse enfui de la maison. »

Les Prussiens accusent les Bavarois d'être les plus pillards de l'armée allemande ; l'un des écrivains prussiens dit : « Pour ma part, je pense en moi-même, lorsque nous arrivons dans un village occupé par des Bavarois : *Lasciate ogni speranza* (1). »

L'Allemagne se montra généreuse pour son armée. Il y eut l'institution des *dons volontaires* (liebesgaben). A la fin de 1870, le comité central chargé de provoquer les

(1) Laissez ici toute espérance.

dons avait recueilli trois millions de thalers et envoyé en France plus de quatre-vingt-dix mille colis, dont le transport avait exigé neuf cents wagons. Un grand nombre de trains spéciaux furent dirigés sur Paris. Ils renfermaient des appareils de chirurgie, des produits pharmaceutiques, des couvertures, du linge, des comestibles, des conserves, du vin, du tabac, des lanternes, des thermomètres, des allumettes et une grande quantité de petites bibles de la société des Missions.

A leur arrivée, ces envois étaient emmagasinés dans des baraques et répartis gratuitement par les soins des chevaliers de Saint-Jean. Ces chevaliers portaient la croix rouge de Genève, et rendirent de véritables services à l'armée prussienne pendant la guerre. Cependant, un écrivain (1) allemand a écrit : « Ces chevaliers étaient pour la plupart des parasites auxquels il plaisait assez de faire la guerre à proximité des colonnes d'approvisionnement, et qui ne quittaient le voisinage des provisions destinées aux blessés que pour s'abattre comme des sauterelles sur les auberges et réquisitionner pour leur propre compte. »

La distribution des *dons volontaires* se faisait dans les cantonnements. Tout soldat pouvait demander ce qu'il désirait.

A l'époque de Noël, les dons volontaires s'augmentèrent de saucissons et de pain d'épice, nos vins coulèrent à flots, et ce fut, autour de Paris, une débauche de barbares. Les Allemands excellaient dans l'art de découvrir les cachettes, en perçant les murs, en défonçant les jardins. Le vol était devenu une science.

Le propriétaire, que nous pourrions nommer, d'un beau domaine non loin de Versailles, avait enterré trois pièces de vin de Bordeaux au milieu de son jardin. Cela

(1) M. Wachenhusen.

figurait une tombe surmontée d'une grande croix. La tombe portait cette inscription en allemand :

Ici reposent trois camarades.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans que le propriétaire revît sa maison.

Lorsque le siège fut levé, notre homme, tout heureux de son idée, attendit le départ du dernier prussien. Il arriva et trouva la tombe dans le meilleur état, quoiqu'elle eût été élevée le 19 septembre 1870. Les Prussiens avaient même déposé des couronnes de feuillages sur la croix.

On creusa le sol. Les barriques de vin avaient disparu, et le malheureux propriétaire recula d'horreur en voyant trois Prussiens, casque en tête, sabre au côté, le visage décharné.

Les trois camarades avaient été tués dans une rencontre et reposaient là par les soins de leurs compagnons vivants.

Frédéric II a ordonné que le soldat prussien ferait trois choses : l'*exercice* d'abord, la *cuisine* ensuite, et enfin la *propreté*. Cette dernière occupation consiste à nettoyer armes et fourniment.

L'armée allemande imite la Prusse en ces trois points. Pendant que l'armée assiégée se dispensait de l'exercice et de l'entretien des armes, l'armée assiégeante n'était inoccupée qu'aux heures de libations.

L'armée française élargit, en temps de guerre, les liens de la discipline, l'armée allemande les resserre. Ainsi, dans les garnisons prussiennes, pendant la paix, il y a la salle de police peu différente de la nôtre; cette punition devient cruelle pendant la guerre. Un allemand (1) raconte qu'on attache le soldat fautif à un arbre, en le

(1) Arnold Wellmer.

liant par les bras, par le milieu du corps et par les jambes. La discipline prussienne rompt les corps en les exerçant aux fatigues, elle rompt les esprits en détruisant jusqu'au germe d'une volonté individuelle.

Non pas que le prussien soit naturellement discipliné, mais il est ce qu'on le fait. Il obéit toujours, parce qu'il sent une main de fer peser sans cesse sur sa tête.

On a beaucoup parlé, pendant la guerre, des plaques d'identité que portaient, suspendues au cou, les soldats allemands. Ces plaques, qui se nomment *todesmarken* (plaques mortuaires), indiquent le numéro du régiment et le numéro matricule du soldat. Elles font partie de la tenue d'ordonnance, et les soldats la passent au cou avec la même insouciance que s'il s'agissait de leur cravate ou de leur amulette ; car le plus grand nombre des soldats du roi Guillaume portent des amulettes.

L'amulette allemande consiste en une lettre qui, suivant une croyance répandue dans l'armée, a la vertu de rendre invulnérable. Elle est copiée à la main et conçue en ces termes :

« Il faut avoir la foi,

« Car, sans la foi, cette lettre n'a aucune vertu.

« Cette lettre vient du ciel : en 1579, on la trouva flottant sur le bénitier de l'église de Rudnau, dans le Holstein. Elle était écrite en lettres d'or; toutes les fois qu'on voulait la prendre, elle reculait. En 1591 seulement, un saint homme conçut l'idée de la copier. Alors la lettre se leva d'elle-même et se tint droite devant lui. Si vous saignez du nez ou que votre sang coule de toute autre façon, prenez cette lettre et placez-la sur votre sang. Ceux qui possèdent cette lettre ne peuvent être ensorcelés et leurs ennemis ne leur feront aucun mal. Ceux qui possèdent cette lettre n'ont rien à craindre de l'éclair, du tonnerre, du feu et de l'eau..... Celui qui possède ce talisman est protégé contre le canon et contre le fusil de l'ennemi...

Celui qui a cette lettre sur soi ne peut être fait prisonnier, aussi vrai que le Christ est né, qu'il a vécu sur cette terre et qu'il est remonté au ciel. *Amen!* »

Un grand nombre de superstitions existent parmi les soldats de l'Allemagne (1). « C'est une croyance très répandue parmi nos hommes, dit un officier, qu'avant de marcher au combat, il faut se défaire de trois objets usuels. Cette superstition explique le coup d'œil singulier que présente la place où un bataillon s'est assemblé ; la terre est jonchée de petits miroirs, de boutons et surtout de cartes à jouer; car les cartes sont, au dire de nos soldats, l'œuvre du diable, et elles attirent les balles. L'argent jouit du même privilège, il attire également les balles; mais comme les balles s'aplatissent sur lui, les militaires le tiennent en haute estime; aussi ont-ils soin, quand leurs moyens le leur permettent, de faire provision de thalers en argent, qu'ils répartissent dans toutes leurs poches. »

Ces superstitions prouvent combien le soldat allemand est un être passif. Est-ce une faiblesse ou une force pour l'homme de guerre ? Cet homme marche au cri de *fur Kœnig und Vaterland* (pour le Roi et la Patrie), ce qui est le contraire de la superstition. Ce soldat mérite donc une étude philosophique des plus sérieuses.

Un général russe (2) a publié un travail sur l'armée prussienne ; il juge ainsi le soldat : « Les soldats de la Prusse se battaient (1870-1871) sous les yeux de leur Roi, qu'ils adorent, tandis que l'armée française combattait sans général en chef, et les Français se battaient bien, malgré la supériorité du nombre des ennemis.

« Le soldat prussien supporte difficilement les fatigues

(1) Voir le journal *Die Gartenlaube*, qui contient les révélations d'un officier.

(2) Le prince Urusoff, attaché à l'état-major prussien pendant la guerre de 1870 ; a adressé son travail au journal russe *Beseda*.

de la guerre, la faim, le froid et les longues marches, comme, en général, l'homme de vingt à vingt-cinq ans. Que serait devenue cette armée sans la présence du Roi? que serait devenue la Prusse si les Français, en passant la frontière allemande, avaient gagné une bataille tant soit peu décisive? Et quels énormes sacrifices ne furent pas imposés au peuple prussien par la loi militaire?

« La base du développement naturel de l'homme est la famille, et l'organisation militaire prussienne détruit la famille. Le développement intellectuel de l'homme se fait de vingt à vingt-cinq ans, et quelquefois jusqu'à la trentième année; et ce développement est tué par le militarisme.

« Chaque soldat prend les armes sans murmurer quand il s'agit de défendre sa patrie; mais de prendre à la France l'Alsace et la Lorraine, cela me semble un triste motif pour braver toutes les horreurs de la guerre, pour apprendre à porter la guêtre selon le règlement, ou forcer la jeunesse entière à la vie démoralisante des casernes. Ne nous étonnons donc pas de voir les armées régulières de l'Allemagne ravager la France comme des bandes de sauvages, pires que les hordes d'Attila, pires que les Vandales. »

Retenons ce jugement d'un général russe.

Les Parisiens assiégés ne se rendaient pas un compte exact de leur situation. La première ceinture était formée de l'enceinte continue occupée par la garde nationale; plus loin se trouvaient les forts qui étaient un second cercle défendu en général par la marine; au delà des forts se voyaient les travaux de défense des Français, par exemple à Gennevilliers, Colombes, Nanterre, Dugny, Villemomble, Chennevières, etc.: c'étaient comme les postes avancés des forts. Enfin la grande circonférence habitée par les assiégeants; au delà de cette circonférence se trouvaient les batteries prussiennes, qui, rappro-

chées les unes des autres, formaient une cinquième circonférence.

VII

Après avoir parcouru les lignes allemandes et montré les assiégeants dans les villages où ils se livrent au pillage et au vol, rentrons dans la grande ville assiégée.

Aux émotions nerveuses, aux paniques, aux histoires d'espions, le Parisien a fait succéder le calme du vrai courage. Il souffre depuis trois mois et devient de plus en plus fort. L'aspect de Paris a été profondément modifié. La blouse a disparu pour faire place à l'uniforme de garde nationale; l'habit noir et la cravate blanche n'existent plus qu'à l'état de souvenir. Riches et pauvres portent l'habit militaire.

Une grande quantité de magasins, surtout ceux de meubles et d'objets de luxe, ne sont plus ouverts. Les boucheries et les charcuteries ferment à leur tour pour ne s'ouvrir qu'aux heures où la distribution des rations commence. De longues, d'interminables queues se forment à l'entour.

La foule s'assemble près des kiosques où se vendent les journaux. On discute les nouvelles et l'on rit des caricatures contre les Prussiens.

Sillonné de gardes nationaux le jour, Paris devient lugubre vers le soir.

A dix heures le bruit cesse, et le Parisien toujours railleur dit à son voisin en rentrant au logis: « Sparte s'endort à l'heure où s'éveillait Babylone. »

La Bourse a fermé ses portes.

L'éclairage même se fait rare.

Le passant va lentement; il s'arrête sous une lumière pour lire un discours du gouverneur, ou un décret du gouvernement.

Depuis le 4 septembre, il s'est fondé à Paris de nombreux journaux : 15 en septembre, 13 en octobre, 16 en novembre. L'un d'eux, le *Trac*, annonçait qu'en cas de bombardement, le numéro serait porté dans la cave de l'abonné. Beaucoup de ces journaux n'ont publié que deux ou trois numéros.

Le gouvernement voulant donner un témoignage de sa quiétude s'est occupé de l'instruction publique. Le 20 septembre parut l'avis suivant :

« La rentrée des classes reste fixée au samedi 3 octobre pour les élèves des classes inférieures, jusqu'à la quatrième inclusivement. »

M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, propose de fonder à Paris, pendant le siège, une école normale primaire pour les institutrices. Ce projet est adopté.

Les lecteurs sont demeurés fidèles à la Bibliothèque nationale, comme à celles de Sainte-Geneviève et du Luxembourg. Ces bibliothèques sont ouvertes au public le 24 octobre.

La création de vingt bibliothèques communales est décrétée.

Le 28 octobre, le budget d'enseignement de la ville de Paris est porté de huit millions à seize.

On remarque combien la population se rend à l'église de Sainte-Geneviève (ancien Panthéon). Sainte Geneviève est vraiment populaire, et son souvenir attire les prières qui consolent.

Une autre observation qui mérite de fixer l'attention : Les élèves de dix-sept à vingt ans, des établissements religieux, maisons de Jésuites et d'autres ordres, ont contracté à l'envi des engagements volontaires; ils sont soldats, combattent et meurent.

Sans parti pris, il faut reconnaître loyalement que l'éducation religieuse développe le patriotisme.

Le 14 octobre, M. Mottu, maire du IIe arrondissement,

donne aux instituteurs et aux institutrices laïques qui remplacent les Frères et les Sœurs les instructions suivantes :

Défense d'enseigner et de faire aucune prière dans les écoles ;

Défense de faire apprendre le catéchisme aux élèves ;

Défense de les conduire à l'église le dimanche et au catéchisme dans les paroisses ;

Défense de s'occuper en quoi que ce soit de leur première communion.

Une fois sur le terrain religieux, les révolutionnaires, que le gouvernement craignait, dépassèrent toutes les tyrannies.

Les autorités municipales s'occupèrent d'organiser le travail. Le Ve arrondissement ouvrit un atelier de couture pour les femmes le 19 novembre, et le IIIe arrondissement en avait installé un autre le 15.

Mme Jules Simon fonda une société de secours aux victimes de la guerre, qui organisa des fourneaux économiques, des salles d'asile, des ateliers de travail pour les femmes.

Le 1er janvier 1871, le maire de Paris consacra 100.000 francs au dégagement gratuit du linge, vêtements et literie déposés au mont-de-piété.

Les représentations théâtrales avaient généralement pour but une offrande à la souscription pour les canons, une ambulance à former, un fourneau économique à établir avec le produit de la représentation. Mais aussi et beaucoup trop souvent la passion politique s'en mêlait. On a fait un abus honteux des œuvres de Victor Hugo, et surtout des *Châtiments*.

Après avoir été récités à la porte Saint-Martin, avec une solennité trop bruyante, il fut question de les lire au Théâtre-Français.

M. Got écrivit à cette occasion une lettre qui mérite d'être conservée.

A M. Charles Valois, membre du comité de la Société des gens de lettres.

« Paris, le 9 novembre 1870.

« Monsieur,

« Je descends d'une garde aux remparts, et me hâte de répondre à la demande que vous me faites l'honneur de m'adresser, au nom de la Société des gens de lettres.

« Je suis autant que personne admirateur passionné des *Châtiments.*

« J'ai pour amis les amis intimes de Victor Hugo.

« Je serais fier et heureux de servir cette haute renommée dans la mesure de mes forces, et je puis dire enfin que, si quelque artiste a droit de se targuer d'indépendance, assurément, je suis au moins un des plus anciens et des plus convaincus.

« Eh bien, malgré tout, un sentiment que je n'ose pas bien définir ici, mais que j'éprouve invinciblement au fond de la conscience, m'empêche de venir m'associer à une lecture publique des *Châtiments*, sur une scène qui acceptait bénévolement, il y a quelques semaines, le titre de théâtre des *Comédiens ordinaires de l'Empereur.*

« Les cadeaux, les dîners de fêtes de Compiègne et Fontainebleau m'ont toujours soulevé le cœur, je l'atteste, et on le sait ; mais si j'étais un des rares opposants de la veille, qu'on me permette aujourd'hui de me tenir encore à part des trop nombreux fanfarons du lendemain.

« Veuillez agréer, etc.

« E. Got,

« *de la Comédie française.* »

Dans une lettre lue à haute voix, Victor Hugo autorisait la lecture des *Châtiments*.

Etait-ce bien l'heure des haines et des faciles vengeances? Victor Hugo ne sentait-il pas au fond de son cœur que nous n'avions pas de châtiment à exercer entre francais parce que nous étions tous malheureux ? Il eût été plus digne du religieux poète de la Restauration de prononcer des paroles d'amour, de fraternité, de courage.

Si la haine débordait de son cœur, que ne prêtait-il l'oreille un seul instant! La grande voix du Mont-Valérien lui eût dit que pour l'instant le châtiment national partait des soldats canonniers, et non pas des poètes.

Le comédien Got donnait, sans le vouloir, une prudente leçon aux souverains, qui doivent être économes de cadeaux, de fêtes et de familiarités.

D'après la lettre de Victor Hugo autorisant la lecture des *Châtiments* au théâtre de l'Opéra, la quête devait s'y faire dans des casques prussiens ! Or, la monnaie tomba dans un casque russe soutenu par une actrice qui avait cueilli plus d'un bouquet dans les jardins de Compiègne et confondait Sébastopol et Châtillon.

Jetons un coup d'œil sur la santé publique. Du 16 au 22 octobre, la mortalité augmenta de 1.610 décès à 1.746. Du commencement de décembre, la mortalité s'est élevée de 2.455 à 2.728. Le 31 décembre le nombre des décès a été de 3.280.

Pendant ce temps, les intelligences ne sommeillaient pas. Il s'élevait des débats politiques et philosophiques entre les docteurs allemands et les historiens ou gens de lettres français. Une discussion entre M. Ernest Renan et le docteur Strauss attira l'attention. Ce dernier prétendait justifier la nécessité pour l'Allemagne d'abaisser à jamais la France. M. Renan lui démontrait son erreur avec une grande supériorité.

Des travaux de M. d'Haussonville attirèrent de la part des Allemands une riposte anonyme intitulée : *Nemesis germanica.*

Les curés des paroisses de Paris ont reçu l'ordre d'inscrire sur les églises : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

On change les noms d'un grand nombre de rues, ainsi que le sceau et la monnaie de France. Le type de la croix de la Légion d'honneur est modifié.

Le peintre Courbet adresse au gouvernement une pétition tendant à faire déboulonner la colonne Vendôme. La statue de Napoléon Ier placée à Courbevoie est enlevée par ordre du maire de Paris.

La Franc-Maçonnerie prononce un jugement contre les F. F.·. (faux frères).

« Guillaume Ier, roi de Prusse, et Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles de Prusse, prince royal héréditaire,

« Au nom de l'humanité outragée,

« Au nom de la liberté de conscience violée,

« Au nom du droit et de la justice méconnus :

« Ces deux personnages sont cités à comparaître le samedi 29 octobre 1870, rue Jean-Jacques Rousseau, 35, à sept heures du soir pour répondre à l'accusation de parjure portée contre eux par la franc-maçonnerie parisienne. »

La bouffonnerie dans la douleur !

Le gouvernement fit rechercher les papiers renfermés dans les tiroirs privés des Tuileries pour les rendre publics.

Le retour de Victor Hugo donna lieu à une certaine émotion. En quittant Guernesey le poète des *Châtiments* rentrait, dit-il, « avec la Liberté et la République, ces deux grandes proscrites. » Après avoir vu, le premier jour, ses intimes, ses amis politiques et les membres du nouveau gouvernement, il s'est rappelé qu'il était membre de l'Académie française. Il s'y rend, et l'auteur de *Ruy-*

Blas dit, en sortant de la séance : « Il y a six mois, je leur aurais fait peur ; à présent que la révolution est accomplie, ils se sont avancés au-devant de moi, en saluant jusqu'à terre. »

Il se trouva des juges assez malveillants pour reprocher à Victor Hugo de se souvenir de la prose dans le temple de la poésie. En effet, il passa à la caisse et toucha 24.000 francs.

En vertu des règlements, tout académicien reçoit, indépendamment des jetons de présence, un appointement de 1.200 francs par an.

Or, depuis vingt-deux ans le poète n'avait rien voulu percevoir. Des admirateurs jaloux de la gloire du poète auraient aimé que les 24.000 francs fussent consacrés à la souscription des canons qu'attendaient les défenseurs de la patrie.

Un journal (le *Réveil*) a publié un tableau des avocats qui ont pris place dans le gouvernement à divers titres. Ils sont au nombre de soixante-seize dans les emplois élevés.

Pendant le mois de septembre le public prit un vif intérêt à la première circulaire de Jules Favre, à la mission de M. Thiers (1), à la réponse de M. de Bismarck et à l'ajournement des élections.

Au mois d'octobre la prise de Strasbourg déchira tous les cœurs ; l'arrivée à Paris du général Burnside fit penser un moment que les Etats-Unis allaient intervenir en notre faveur ; mais le ministre américain n'avait pas de mission diplomatique.

On murmure dans les réunions contre le major Flourens, qui s'est adjugé deux chevaux de selle des écuries impériales, *Capitan* et *Passiflor*, de six à sept mille francs chacun.

(1) Voir *Récits militaires*, 3e série.

Le départ de Paris de Gambetta, qui arrive à Tours le 9 octobre, ne produit qu'un médiocre effet. Le décret du gouvernement ne le nomme pas ministre de la guerre, mais adjoint à la délégation de Tours.

La Commune, qui ne fut victorieuse que plus tard, se montrait déjà au commencement du mois d'octobre. Blanqui provoquait des manifestations, mais le général Trochu n'en était pas moins acclamé par la partie saine de la garde nationale.

Le 17 octobre, le général Ducrot, accusé par les Prussiens de s'être évadé malgré sa parole donnée, écrivit au gouverneur de Paris une lettre qui provoqua cette réponse du général Trochu, réponse qui fut insérée au *Journal officiel.*

« Mon cher général,

« Votre conduite avant et après la capitulation de Sedan ajoute un trait de plus à tous les traits d'énergique fermeté qui ont marqué le cours de votre carrière. Au milieu d'un désastre qui avait ébranlé les âmes les mieux trempées, vous n'avez voulu avoir avec l'ennemi aucun rapport qui eût le caractère d'une transaction ; vous avez donné votre parole d'aller vous constituer prisonnier à Pont-à-Mousson, rien de plus ; et là, après vous être officiellement constitué prisonnier, dégageant ainsi votre parole, vous avez conçu et réalisé, au prix des plus évidents périls, une audacieuse évasion dont vous avez voulu que la défense de Paris bénéficiât immédiatement.

« L'ennemi sait ce que vaut votre concours, et c'est là, au fond, l'unique grief que le sentiment public ait contre vous en Allemagne. Soyez sûr que celui de l'armée prussienne, dont je vais invoquer le loyal témoignage en adressant votre lettre au Roi lui-même, vous fera la plus complète justice. Nous n'avions pas besoin, pour

vous la rendre, de votre affirmation. Recevez cette assurance dont vous n'avez besoin non plus par le plus ancien et le plus affectionné de vos compagnons d'armes. »

VIII

En 1567 le prince de Condé et l'amiral de Coligny, à la tête du parti protestant, n'ayant pu enlever le roi âgé de dix-sept ans, formèrent le projet d'assiéger Paris. Ils s'emparèrent de Montereau, de Poissy, de Pontoise, d'Argenteuil, du château de Buzenval, afin d'empêcher le ravitaillement de la capitale.

Le peuple de Paris s'agitait et demandait une grande sortie. Le connétable Anne de Montmorency résistait pour éviter la guerre civile. Mais, cédant aux vœux ardents des Parisiens, il se décida à marcher contre les assiégeants qui campaient à Saint-Denis.

Ceux-ci n'avaient que douze cents hommes de pied et seize cents chevaux.

Montmorency donna ses ordres avec tristesse, mais il voulait calmer l'irritation et l'inquiétude des Parisiens. Il se mit à la tête de la sortie. Au moment de franchir la porte Saint-Denis où des milliers de bourgeois étaient réunis, le connétable arrêta son cheval, et, se tournant vers la foule, prononça ces paroles que tous entendirent : « Cette journée me délivrera des reproches du peuple, et de l'envie de mes ennemis ; on connaîtra par les effets quelles ont été mes intentions. J'irai si avant que peut-être je ne serai pas suivi de tous : MAIS ON NE ME VERRA QUE VAINQUEUR OU MORT RENTRER PAR CETTE PORTE. »

Donc, le dixième de novembre 1567, veille de la Saint-Martin, le vieux connétable attaque les assiégeants. Il reçoit un coup de masse d'arme sur la tête, cinq bles-

sures au visage, et une balle de gros pistolet dans les reins.

Le vieillard tomba de cheval, et, couché sur la terre, il dit : « Mon cousin de Sansay, je suis mort ; je n'eusse su mourir ni m'enterrer en un plus beau cimetière. Dites à mon roi et à la reine que j'ai trouvé à la fin l'heureuse et la belle mort dans mes plaies que tant de fois j'avais pour ses pères et ayeuls recherchée. »

Après avoir ainsi parlé, il fit ses oraisons, voulant mourir en ce champ, puis il s'évanouit.

Ayant repris connaissance, il fut transporté à Paris, n'ayant qu'un souffle de vie. Un cordelier l'encourageait à supporter l'épreuve à laquelle Dieu le soumettait ; le connétable lui dit : « Pensez-vous, mon père, qu'un homme qui a vécu près de quatre-vingts ans avec honneur n'ait pas appris à mourir un quart d'heure ? »

Il succomba aux blessures reçues à la sortie le troisième jour après la bataille de Saint-Denis, 13 novembre 1567, âgé de quatre-vingts ans moins six mois.

Nous devons supposer que le général Ducrot connaissait cette page d'histoire et qu'elle plaisait à son caractère chevaleresque ; peut-être a-t-il été inspiré par la même pensée qu'Anne de Montmorency. Comme le grand chevalier du XVIe siècle, il n'a voulu rentrer dans Paris que mort ou vainqueur.

De telles paroles vont droit aux cœurs en tous temps et en tous lieux, et nous ne mettons pas en doute que celles du général Ducrot n'aient excité de nobles dévouements.

Le patriotisme perdrait-il de sa grandeur en se dépouillant, au XIXe siècle, de ces formes d'un autre âge et de cette rhétorique pompeuse ?

Le général Trochu fait une proclamation pour dire : *Le gouverneur ne capitulera pas.* A la veille de la capitulation il se dépouille de son titre de gouverneur pour laisser à un autre la douleur de capituler.

Que devient cette promesse solennelle ? et peut-on se dérober ainsi, lorsqu'on est le premier entre tous ?

Le 6 octobre 1870, M. Glais-Bizoin publie dans toute la France, M. Léon Gambetta le répète, le général Trochu le fait afficher sur les murs de Paris, M. Jules Favre le dit à M. de Bismarck : *Ni un pouce de terrain, ni une pierre de nos forteresses.*

C'est beau, c'est magnifique ! mais nous donnons bientôt après deux provinces, Strasbourg et Metz !

A l'aspect de la patrie sanglante le recueillement, la méditation, le sacrifice complet valaient mieux assurément que les mots héroïques. Mais ils viennent instinctivement de notre éducation universitaire, de nos constitutions parlementaires, du goût de nos fonctionnaires pour les discours, de la suprématie du barreau, de l'engouement du théâtre.

Dans Paris assiégé, souffrant de la faim et du froid, dans les bataillons qui revenaient décimés des avant-postes, il y avait encore, malgré tout, un reste de mise en scène. Les cris de *vive la République!* ne se prononçaient qu'emphatiquement, d'un ton de colère et de menace.

Sans doute les temps étaient extraordinaires, mais il eût fallu, sinon des vertus, du moins des qualités de circonstance. Chacun peut bien mourir pour son pays, mais en silence. De fort braves gens sont tombés sur le champ de bataille sans proférer une parole.

IX

Le mardi 29 novembre 1870 la population de Paris fut, en s'éveillant, profondément émue, en lisant ces deux proclamations énergiques, inspirées par les plus nobles sentiments et respirant toutes deux un véritable élan patriotique.

La première est du général Trochu, la seconde du général Ducrot :

« Citoyens de Paris,
« Soldats de la garde nationale et de l'armée,

« La politique d'envahissement et de conquête entend achever son œuvre. Elle introduit en Europe et prétend fonder en France le droit de la force. L'Europe peut souffrir cet outrage en silence, mais la France veut combattre et nos frères nous appellent au dehors pour la lutte suprême.

« Après tant de sang versé, le sang va couler de nouveau. Que la responsabilité en retombe sur ceux dont la détestable ambition foule aux pieds les lois de la civilisation moderne et de la justice. Mettant notre confiance en Dieu, marchons en avant pour la patrie.

« Général TROCHU. »

« Soldats de la 2e armée de Paris,

« Le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserre depuis trop longtemps et menace de nous étouffer dans une lente et douloureuse agonie. A vous est dévolu l'honneur de tenter cette grande entreprise : vous vous en montrerez dignes, j'en ai la certitude.

« Sans doute nos débuts seront difficiles ; nous aurons à surmonter de sérieux obstacles ; il faut les envisager avec calme et résolution, sans exagération comme sans faiblesse.

« La vérité la voici : dès nos premiers pas, touchant nos avant-postes, nous trouverons d'implacables ennemis, rendus audacieux et confiants par de trop nombreux succès. Il y aura donc à faire un vigoureux effort, mais il n'est pas au-dessus de vos forces ; pour préparer notre action, la prévoyance de celui qui nous commande en chef a accumulé plus de 400 bouches à feu, dont deux

tiers au moins du plus gros calibre ; aucun obstacle matériel ne saurait y résister, et pour vous élancer dans cette trouée, vous serez plus de 150.000, tous bien armés, bien équipés, abondamment pourvus de munitions et, j'en ai l'espoir, tous animés d'une ardeur irrésistible.

« Vainqueurs dans cette première période de la lutte, votre succès est assuré, car l'ennemi a envoyé sur les bords de la Loire ses plus nombreux et ses meilleurs soldats ; les efforts héroïques et heureux de nos frères les y retiennent.

« Courage donc et confiance ! Songez que, dans cette lutte suprême, nous combattrons pour notre honneur, pour notre liberté, pour le salut de notre chère et malheureuse patrie, et, si ce mobile n'est pas suffisant pour enflammer vos cœurs, pensez à vos champs dévastés, à vos familles ruinées, à vos sœurs, à vos femmes, à vos mères désolées.

« Puisse cette pensée vous faire partager la soif de vengeance, la sourde rage qui m'animent, et vous inspirer le mépris du danger !

« Pour moi, j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière ; je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux ; vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi.

« En avant donc ! en avant, et que Dieu nous protège ! »

« Général A. Ducrot. »

De son côté, le gouvernement de la Défense nationale adressait à la population une proclamation bien pâle à côté de celles des généraux, et où le nom de Dieu se trouve remplacé par le cri de *Vive la République !*

Dans cette proclamation, les ministres déclarent qu'ils

sont « tous prêts à se joindre aux soldats, et, comme eux, à verser leur sang pour la délivrance de la patrie. »

Cependant ils n'ont donné que le concours de leur vertu civique ; et, résistant aux violences de leurs passions patriotiques, ils ont eu le courage de demeurer calmes et de ne pas verser leur sang.

Rappelons en peu de mots les opérations militaires qui portent le nom de bataille de Champigny et sont une magnifique page d'histoire.

Le général Ducrot a fait un effort immense, et son armée s'est montrée admirable. Nous avons subi des pertes considérables et nous avons échoué. Aucun regret ne doit nous affliger. Opérant d'un côté seulement de l'ennemi, le général Ducrot ne pouvait franchir l'obstacle, et, s'il eût réussi, le succès de quelques heures fût devenu un épouvantable désastre. Epuisée par un grand effort, et mal outillée pour tenir la campagne, notre armée aurait été entourée par le nombre.

Mais si les armées de province eussent pu se trouver réunies de l'autre côté des remparts et tendre la main aux combattants de Champigny, Paris était délivré et peut-être même la France entière se relevait de ses défaites.

Pour cela, il fallait un général en chef dirigeant les armées de Chanzy, de Faidherbe, de Bourbaki, tandis que la fatalité avait fait tomber nos troupes aux mains de M. de Freycinet, le mauvais génie de la guerre.

C'est néanmoins avec orgueil qu'il faut nous souvenir de Champigny. Non seulement l'Allemagne, mais l'Europe entière a pu mesurer la taille de Paris. Le lendemain de Sedan, soudainement surpris et comme réveillé en sursaut, Paris était sans soldats, sans canons. Les premiers chocs l'ont presque renversé, tant il était faible.

En présence de l'ennemi, il s'est armé, il a souffert, et moins de trois mois après Sedan, il a pu livrer la bataille de Champigny.

A la fin de la seconde journée, le vieux roi de Prusse, M. de Bismarck et le maréchal de Moltke devaient se dire : Qu'il est grand ce peuple de France qui, vaincu à Frœschwiller, à Forbach, à Sedan, à Metz, privé de ses généraux, de ses soldats, de ses canons, envahi dans ses provinces, met en fuite nos légions et fait trembler ses vainqueurs !

Dès neuf heures du matin, les avant-postes étaient refoulés : Champigny, le Four-à-Chaux, Bry-sur-Marne tombaient en notre pouvoir, et nos troupes, poursuivant leur mouvement en avant, escaladaient les hauteurs. Vers onze heures, elles garnissaient toutes les crêtes depuis le plateau de Chennevières-Cœuilly jusqu'à celui de Villiers.

Après un moment de répit, elles se lançaient à l'attaque des deux positions principales, le *parc de Villiers* et le *parc de Cœuilly*. Mais ces vastes enclos, ceints de murailles que l'artillerie ne pouvait battre suffisamment, vomissaient la mitraille par de très nombreux créneaux; plusieurs assauts vinrent se briser contre ces obstacles. Bientôt l'ennemi prit l'offensive à son tour. On lutta presque corps à corps sur les deux plateaux, principalement devant Villiers, où le général Ducrot entraînait les troupes par son exemple ; enfin Saxons et Wurtembergeois durent se réfugier derrière leurs arbris. Le but de l'opération n'en était pas moins manqué. Cependant nos troupes couchaient sur le champ de bataille, tenant toujours les hauteurs de Bry, de Villiers, le plateau du Four-à-Chaux et les coteaux de Champigny.

Nos jeunes soldats avaient été superbes d'entrain ; l'artillerie s'était montrée héroïque.

5.000 hommes étaient tombés sur le champ de bataille,

et trois généraux blessés : le général Ducrot, commandant en chef, contusionné par un éclat d'obus ; le général Frébault, commandant l'artillerie de l'armée, et le vieux général Renault, commandant le 2e corps, qui mourut trois jours après.

Huit chefs de corps étaient hors de combat : le lieutenant-colonel Prévaut, du 42e, tué ; Dupuis de Podio, lieutenant-colonel du 123e, tué ; Sanguinetti, lieutenant-colonel du 124e, tué ; et parmi les blessés : Villiers, chef d'état-major de l'artillerie ; Courde-Laplace, lieutenant-colonel du 35e ; Boulanger, lieutenant-colonel du 114e ; Tilliet, lieutenant-colonel des mobiles du Morbihan.

Les régiments qui avaient le plus souffert étaient le 42e, qui avait perdu 29 officiers et 500 hommes ; le 114e, qui avait perdu 26 officiers et 519 hommes ; la mobile de la Vendée, qui avait perdu 25 officiers et 478 hommes ; le 4e zouaves, qui avait perdu 22 officiers et 400 hommes ; le 124e, qui avait perdu 20 officiers et 260 hommes.

La nuit fut affreuse. Le thermomètre descendit jusqu'à 10 degrés au-dessous de zéro.

Le lendemain, 1er décembre, on se fortifia sur les positions, on reforma les régiments, les batteries, on reconstitua les attelages, les approvisionnements, les munitions... En même temps, un armistice permettait, de part et d'autre, d'enlever les blessés et les morts.

Notre ligne de bataille s'étendait depuis la presqu'île de Saint-Maur jusqu'à Ville-Evrard. Nous occupions Champigny, les parcs et le petit bois situé en avant de ce village ; les carrières du plateau du Signal, le Four-à-Chaux, le bois de la Lande, les hauteurs de Villiers et le village de Bry.

La division Faron était à Champigny ; la division de Malroy tenait le plateau du Four-à-Chaux ; sur les hauteurs découvertes de Villiers, le général Berthaut avait habilement abrité ses troupes derrière des tranchées ;

Bry était gardé par une brigade du corps d'Exéa dont les autres troupes formaient réserve (rive droite de la Marne) sur les collines de Perreux. La brigade de Courty occupait les hauteurs de Bry.

Peu de vieux soldats chargés de campagnes ont eu à supporter une nuit aussi dure que celle du 1er décembre. Immobiles et sans feu, nos soldats en souffrirent d'autant plus cruellement qu'ils étaient épuisés par les fatigues des jours précédents, par la privation de sommeil et le manque de nourriture substantielle. Depuis trois jours, en effet, il avait été impossible, sur bien des points, de faire cuire des aliments ; les hommes généralement n'avaient mangé que du biscuit.

Pendant ce temps l'ennemi avait déployé une grande activité pour réunir des renforts sur cette portion de la ligne d'investissement ; non seulement il se tenait prêt à repousser toute nouvelle offensive, mais encore il avait résolu de reprendre les positions perdues le 30 novembre.

« Enlever Bry et Champigny, et détruire les ponts », tel était l'ordre du grand quartier-général allemand.

Dans ce but le général de Fransecky avait été investi du commandement momentané de toutes les forces réunies entre Seine et Marne, sous l'autorité supérieure du prince royal de Saxe, commandant en chef de l'armée de la Meuse.

Dans la soirée du 1er décembre, le général Fransecky, ayant reçu du prince de Saxe l'ordre d'attaquer le lendemain, avait pris les dispositions suivantes :

« Les villages de Bry et de Champigny seront enlevés à la pointe du jour ; on essayera également de détruire les ponts jetés sur la Marne.

« En conséquence, la 24e division d'infanterie à Noisy-le-Grand est chargée de l'attaque de Bry, la 1re brigade wurtembergeoise est chargée de l'attaque de Champigny ;

les deux attaques devront se faire en même temps..... »

Le projet de l'ennemi était donc d'enlever les deux points d'appui de notre ligne de bataille, Bry et Champigny, de faire sauter nos ponts, de nous envelopper ou de nous jeter dans la Marne.

« Le 2 décembre, dit la relation allemande, la 24e division, chargée d'attaquer Bry, se rassemblait de très grand matin au sud-est de Noisy-le-Grand et auprès de la Grenouillère, avec 4 bataillons de la 23e division et l'artillerie de corps saxonne. La 1re brigade wurtembergeoise, désignée pour opérer contre Champigny, avait le 1er régiment auprès de Villiers et le long du chemin de fer, le 7e régiment et le 2e bataillon de chasseurs aux abords de Bel-Air. Au 11e corps prussien, la 7e brigade se tenait auprès de Mon-idée, la 6e auprès de Sucy, ainsi que deux batteries de l'artillerie de corps; la 5e brigade était en marche, venant de Marolles, avec les quatre autres batteries de l'artillerie de corps... »

Avant le jour les colonnes d'attaque se mettent en marche. Protégées par le brouillard elles approchent très près de nos positions; puis au signal donné elles se précipitent en masse sur nos avant-postes.

Arrêtons-nous à l'attaque de Bry.

A notre aile gauche, les Saxons font irruption sur ce village, enlèvent les premières barricades, les premiers enclos et un certain nombre de maisons.

Mais bientôt, ramenés par leurs officiers, nos compagnies reviennent au combat. Une lutte acharnée s'engage autour du village de Bry; on se bat sur les pentes, dans les vignes, dans les jardins, dans les maisons... de part et d'autre on fait des prodiges d'énergie; *le hasard veut que les* 107e *et* 108e *français soient en présence des* 107e *et* 108e *saxons*. Ces derniers renouvellent leurs attaques avec une sorte d'enthousiasme, mais ces attaques viennent se briser contre l'énergie des défenseurs de Bry,

dirigés par le général Daudel, par le lieutenant-colonel Tarayre du 107e et le lieutenant-colonel Coiffé du 108e.

Enfin, après six heures de lutte, les Saxons se retirent, laissant entre nos mains 381 prisonniers. Ils avaient perdu près de 1.200 hommes et 51 officiers. Le 108e (saxon) était presque anéanti ; il avait 633 hommes hors de combat, et 36 officiers tués ou blessés.

De notre côté, nous avions eu 700 hommes et une trentaine d'officiers hors de combat aux environs du village.

Pendant que Bry était attaqué par des troupes venues de Noisy-le-Grand, d'autres bataillons ennemis sortis du parc de Villiers se jetaient sur nos avant-postes des *hauteurs de Bry et de Villiers*. Mais la division Berthaut établie aux abords du *Grand-Peuplier* ne se laissa ni surprendre, ni entamer, et les Wurtembergeois durent se replier en désordre derrière leurs abris. Les mobiles du colonel Miribel et la brigade Courty prêtèrent un vigoureux appui aux défenseurs de Bry.

Bientôt tout le terrain entre le *Peuplier* et le chemin de fer fut garni par nos batteries.

Une autre colonne wurtembergeoise se précipita sur le *bois de la Lande* défendu par trois compagnies du 121e. Les trois capitaines se firent tuer à la tête de leurs hommes. Mais, accablés par le nombre, nos soldats allaient succomber quand parut le général Paturel avec des renforts amenés du *Four-à-Chaux*. Les Allemands sont repoussés à leur tour.

Rappelons les attaques successives contre Champigny et le Four-à-Chaux. La première attaque eut lieu à six heures et demie du matin.

Avant le jour, le 7e régiment et le 2e bataillon de chasseurs wurtembergeois s'étaient massés sur les pentes entre Bel-Air et Champigny, à très peu de distance de nos avant-postes qui occupaient la Plâtrière, le parc en pointe et les parcs voisins du haut du village.

Au signal donné ils fondent en masse sur *Champigny* et la *Plâtrière;* des obus arrivent de toutes parts; une vive fusillade enveloppe nos hommes depuis le plateau du Signal jusqu'à la Marne.

C'était le moment où les grand'gardes étaient relevées. Les premières compagnies, ébranlées par cette brusque attaque, se jettent dans l'obscurité sur celles qui arrivent, des incendies allumés par les obus au milieu du campement des mobiles augmentent la confusion.

Profitant de ce désordre, les Wurtembergeois enlèvent les parcs et les premières barricades. En un clin d'œil ils tiennent la Plâtrière et la moitié de Champigny. Mais de vaillants officiers, de vigoureux soldats, tentent un retour offensif, arrêtent l'ennemi et permettent aux généraux Faron et de la Mariouse d'organiser la défense dans Champigny.

Le général Ducrot accourant de la ferme de Poulangie fait ramener tout le monde au combat et ordonne l'offensive sur toute la ligne. Pendant ce temps le général Frébault dispose l'artillerie de réserve à droite et à gauche de la route de Joinville, pour contre-battre les batteries allemandes établies sur les hauteurs de Bel-Air, Chennevières. D'autres batteries sont portées sur la ligne même des Fours-à-Chaux pour appuyer le mouvement en avant de nos troupes.

Les mobiles de la Côte-d'Or, entraînés par leur colonel de Grancey, se précipitent vers la Plâtrière. Le colonel tombe mortellement blessé; à leur gauche, le colonel de Vigneral en tête des mobiles d'Ille-et-Vilaine se lance sur le plateau du Signal. Bientôt le combat devient acharné. Entassés les uns sur les autres, pleins d'ardeur, dans une sorte de délire patriotique, les mobiles sont admirables. On ne peut les arrêter.

Ils laissent sur le plateau un grand nombre de morts. Les mobiles d'Ille-et-Vilaine comptent pour leur part

leur colonel, 25 officiers et 467 hommes hors de combat.

On combattait à outrance dans toutes les rues de Champigny ; des maisons voisines étaient occupées, l'une par les Français, l'autre par les Allemands, et l'on tiraillait presque à bout portant. Dans les jardins, il y avait des rencontres fortuites et l'on se battait corps à corps.

En même temps, tout le front de bataille s'était, de part et d'autre, couvert d'artillerie. Un duel terrible s'engageait entre nos batteries du plateau de Villiers, du Four-à-Chaux, de la redoute de Saint-Maur, et les batteries ennemies couronnant les crêtes de Cœuilly, de Bel-Air, et les positions de Villiers.

Puis, pour renforcer le centre de la ligne, dégarnie sur plusieurs points par suite des pertes subies, le général Ducrot avait appelé du Perreux la division de Bellemarre, qui formait réserve à l'aile gauche, et de Créteil la division Susbielle.

X

Le deuxième attaque eut lieu à huit heures et demie. Les Allemands s'étaient fait un devoir *d'honneur* de nous reprendre les villages de Bry et de Champigny. Voyant que les premières colonnes avaient échoué, le général de Fransecky donne partout l'ordre de faire avancer les réserves.

« Avec 300 ou 400 hommes au plus des 121e et 122e, le général, faisant battre la charge, se jette intrépidement contre ces nouveaux adversaires. Malgré leur supériorité numérique très considérable, les Poméraniens ne se laissent pas aborder, et se replient en toute hâte sur leurs réserves. Celles-ci, défilées derrière la crête, nous laissent arriver ; dès que nous sommes à bonne portée, elles nous reçoivent par un feu rapide ; officiers

et soldats tombent en grand nombre. Le général Paturel, blessé grièvement, est obligé de laisser le commandement au chef de bataillon Leclaire, du 121e. Ne voyant plus leur général au milieu d'eux, nos soldats, réduits à un effectif des plus minimes, hésitent, s'arrêtent ; notre artillerie, complètement masquée, ne peut plus les soutenir. Les Allemands, profitant de ce moment critique, prononcent une double attaque par le ravin de la Lande et par les pentes de Cœuilly. Menacés d'être enveloppés par des forces de beaucoup supérieures, nos hommes battent en retraite jusqu'au parc de la Lande et au plateau du Four-à-Chaux ; là, abrités dans des tranchées, dans les carrières, ils tiennent ferme ; bientôt même quelques décharges à mitraille forcent l'ennemi à rétrograder, et vers neuf heures les colonnes disparaissent de nouveau sur le plateau de Cœuilly et derrière les tranchées de Villiers.

« ... Dans Champigny, la fusillade, qui n'avait pas discontinué, devint plus furieuse que jamais à l'arrivée du régiment n° 89.

« Embusqués dans la tranchée près de la rivière, dans les maisons voisines de l'église, dans les jardins, les Allemands cherchent à tourner notre droite, en nous chassant de l'avenue de Bretigny et de la chaussée du Pont ; mais tous leurs efforts viennent échouer devant l'énergique résistance du 113e (1). »

Au centre de Champigny, la lutte est terrible. Profitant de l'arrivée des Poméraniens, les Wurtembergeois font un nouveau mouvement en avant, et, cheminant d'habitation en habitation, ils arrivent à la place de la Fontaine. en face de la maison Verte, qui résiste à toutes les attaques.

« De la droite à la gauche, le village de Champigny

(1) *La Défense de Paris*, par le général Ducrot.

semblait en feu... Des meurtrières, des fenêtres, du clocher, des barricades, des coins de rue, des haies, des vergers, la fusillade se croisait de toutes parts (1). »

L'ennemi arrêté une seconde fois, nous prenons l'offensive.

La troisième attaque eut lieu vers dix heures du matin. Nos batteries du Four-à-Chaux, fortement éprouvées par l'artillerie des hauteurs de Cœuilly et de Villiers, avaient été obligées d'aller prendre position plus en arrière, dans le ravin de la Lande et aux abords du bois du Plant ; la *batterie blanche* restait seule garnie d'artillerie en avant du Four-à-Chaux.

« Profitant de la supériorité de son feu, l'ennemi reforme ses colonnes et devient menaçant sur toutes les pentes de Cœuilly. Une masse de tirailleurs défilés derrière les vergers, les haies, les clôtures, nous fusillent à petite distance ; un certain nombre, postés dans l'enclos de la maison Rouge, nous font beaucoup de mal. Une compagnie du 122ᵉ s'élance sur cette maison ; malgré un feu violent, nos hommes arrivent au pied des murs et s'emparent des deux faces nord de l'enclos... mais l'ennemi, se retirant derrière les faces opposées, couvre de balles tout le jardin et nous empêche d'y pénétrer. Pris de flanc et à revers par les tirailleurs embusqués sur les pentes de Cœuilly, nos soldats se trouvent bientôt dans une situation très critique et sont contraints de se retirer.

« Les défenseurs de la maison Rouge se lancent à notre poursuite, pendant qu'un bataillon prussien du régiment n° 49, sortant du petit bois, cherche à nous couper la retraite. Le colonel de La Monneraye, du 122ᵉ, à la tête de trois compagnies de son régiment, se précipite sur le flanc du bataillon prussien ; à peine a-t-il fait quelques pas qu'il tombe mortellement frappé (2). »

(1) *La Défense de Paris*, par le général Ducrot.
(2) Id., *ibid.*

Nos compagnies continuent leur mouvement ; des fractions du 121e et quelques mobiles se joignent à elles, et ces trois ou quatre cents hommes se précipitent à la baïonnette sur les Prussiens, les rejettent dans la Plâtrière et leur font une cinquantaine de prisonniers (1).

Pendant ce temps, le commandant en chef donnait au général Frébault l'ordre de faire avancer de nouvelles batteries sur la ligne des Fours-à-Chaux, où des réserves se massaient.

« A la suite de cette vigoureuse attaque, les Allemands, épuisés, mis en désordre, semblaient ne plus songer à reprendre l'offensive ; nous profitons de ce moment de répit pour remettre un peu d'ordre dans la brigade Paturel, si cruellement éprouvée.

« Le général était blessé : les deux colonels des 121e et 122e tués ; trois chefs de bataillon hors de combat. Le 122e avait perdu près de 600 hommes et 27 officiers ; le 121e 400 hommes et 21 officiers.

« A Champigny, dit le major Niepold, les Poméraniens et les Wurtembergeois combattirent ensemble avec une grande opiniâtreté, mais dans l'espoir qu'un renfort prochain ne tarderait pas à arriver.

« Ainsi, avant onze heures, deux brigades étaient venues successivement se heurter à nos défenseurs de Champigny et du Four-à-Chaux, sans pouvoir les déloger de leurs positions... Le général en chef ennemi avait donné l'ordre à la 3e division Hartmann d'entrer en ligne (2). »

Nos troupes avaient été admirablement soutenues par l'artillerie, qui avait à lutter contre quatorze batteries.

Excités par la présence du général en chef, les soldats

(1) C'est l'épisode du panorama national de la bataille de Champigny, par de Neuville et Detaille qui assistaient à la bataille comme soldats de l'armée de Paris.

(2) *La Défense de Paris*, par le général Ducrot.

se surpassaient et rejetaient les Saxons derrière les murs du parc.

Une quatrième attaque eut lieu à onze heures. On vit alors entrer en ligne la 6e brigade de la 3e division. En un instant une nouvelle attaque est prononcée sur tout le front, depuis la Marne jusqu'au Four-à-Chaux.

« Contre Champigny marche le 2e bataillon de chasseurs poméraniens et le régiment n° 54, qui unissent leurs efforts à ceux du 2e bataillon de chasseurs wurtembergeois, du 7e régiment wurtembergeois, du régiment prussien n° 49, des grenadiers n° 9. En même temps, le régiment n° 14, descendant les pentes nord du plateau de Cœuilly, s'avance contre le Four-à-Chaux.

« Quatre bataillons de la 5e brigade, formant réserve, se tiennent au centre des deux attaques, sur le plateau de Cœuilly ; deux bataillons de cette brigade ont été dirigés sur le parc de Villiers, pour relever les Wurtembergeois et les Saxons, fortement éprouvés (1). »

Dans Champigny, la division Faron repousse ce nouvel assaut avec une indomptable énergie. Nous reprenons l'offensive et poursuivons l'ennemi de maison en maison. Mais nous ne parvenons pas à déloger les tirailleurs vurtembergeois de la tranchée. Quelques hommes, commandés par le sergent Subileau, sont envoyés dans *l'île de Champigny*. Leur barque est trouée par les balles ; cependant, ils atteignent l'île, et, se défilant d'arbre en arbre, se trouvent à une centaine de mètres des ennemis, les fusillent et les chassent.

Le régiment allemand n° 14 prononce son mouvement contre le Four-à-Chaux. Il s'avance par bonds successifs jusqu'à une très petite distance de la carrière où sont groupés des sapeurs du génie, quelques hommes des 121e et 122e, en tout 200 hommes, avec le commandant

(1) *La Défense de Paris*, par le général Ducrot.

Gravis et le capitaine Glises. L'ennemi n'est plus qu'à cinquante pas, lorsque nos soldats poussent le cri : *A la baïonnette ! à la baïonnette !* — Les Allemands font demi-tour et se réfugient dans leurs réserves.

Le régiment n° 14 venait de perdre 18 officiers et 284 hommes.

L'ennemi, las de ces assauts infructueux, ne renouvela pas ses attaques.

« A trois heures, la lutte d'infanterie est terminée ; seule, l'artillerie ennemie, comptant plus de cent bouches à feu, continue à couvrir d'obus nos batteries, nos réserves, où elle fait encore de nombreuses victimes. Voulant en finir, le général en chef fait avancer toutes les batteries disponibles ; de concert avec les gros calibres des forts, cette masse d'artillerie ouvre un feu formidable. En peu de temps, l'artillerie allemande est complètement dominée ; le bruit de la canonnade diminue par degrés ; vers quatre heures, on n'entend plus que quelques coups isolés.... Le feu cesse complètement.... la bataille est finie (1). »

Les pertes de l'armée française, pendant les journées des 30 novembre et 2 décembre 1870, devant Villiers-Champigny, s'élevaient à 5 généraux, 15 chefs de corps, 409 officiers, 9.053 hommes hors de combat ; le 42e (régiment d'ancienne formation) avait à lui seul perdu 40 officiers et 1.135 hommes. Les pertes des Allemands étaient de 248 officiers et 5.274 soldats.

Le général Ducrot avait été chargé d'étudier à Paris le plan de la trouée. Dès que ce plan eut été définitivement adopté, une dépêche fut expédiée, par ballon, à Gambetta, pour lui en donner connaissance et lui enjoindre de faire marcher l'armée de la Loire à la rencontre de celle de Paris dans la forêt de Fontainebleau.

(1) *La Défense de Paris*, par le général Ducrot.

Malheureusement, M. de Freycinet était hors d'état de faire exécuter un tel mouvement stratégique.

Le plan de Ducrot, qui était remarquable, ne put être exécuté, par la faute de l'élément civil qui disposait des armées de province sans connaître les plus simples notions de la guerre.

Ce plan de Ducrot était un coup audacieusement hardi, un de ces coups qui aurait été décisil pour la délivrance de la France, s'il avait réussi. Voici en quoi il consistait :

Dérouter toutes les prévisions de l'ennemi en franchissant la Marne en divers endroits, depuis Joinville-le-Pont jusqu'à Brie ; pénétrer ainsi dans la presqu'île de Champigny, où l'on avait, depuis le 16 novembre, obligé les Allemands de reculer leurs lignes de grand'gardes à l'aide du fort de Nogent et de la redoute de la Faisanderie. Tenter en même temps, avec une division, une attaque vigoureuse du côté de Créteil repris depuis quelques jours, et tâcher de faire rejoindre par cette division le gros de l'armée, en contournant extérieurement la boucle de la Marne. D'ailleurs, l'attaque principale devait être combinée avec de fausses attaques sur tout le périmètre de l'investissement.

Il est probable que, si le 3 au matin le général Trochu avait attaqué de nouveau, en engageant alors toutes ses troupes, et surtout le corps de d'Exéa et les trente bataillons mobilisés de la garde nationale, il eût battu les Allemands qui, la veille, avaient tenté un suprême effort. Mais le gouverneur de Paris comprenait, sans doute, qu'une sortie conduisait fatalement l'armée de Ducrot, *isolée,* à une catastrophe.

Vers la fin de décembre, les gazettes allemandes renfermèrent de nombreuses correspondances d'officiers wurtembergeois et saxons, qui avaient écrit de Champigny ; ils ne craignaient pas de dire que si les Français prenaient la résolution de continuer leurs attaques, les

Allemands ne pourraient plus tenir, et que la ligne d'investissement se trouverait rompue.

Il faut rendre cette justice au général Trochu que, dans son bulletin au gouvernement, daté du fort de Nogent, le 2 décembre, à cinq heures du soir, le gouverneur donnait à entendre que ses soldats fatigués, pourvus d'un matériel incomplet et glacés par des nuits passées sans couvertures, seraient incapables d'un suprême effort.

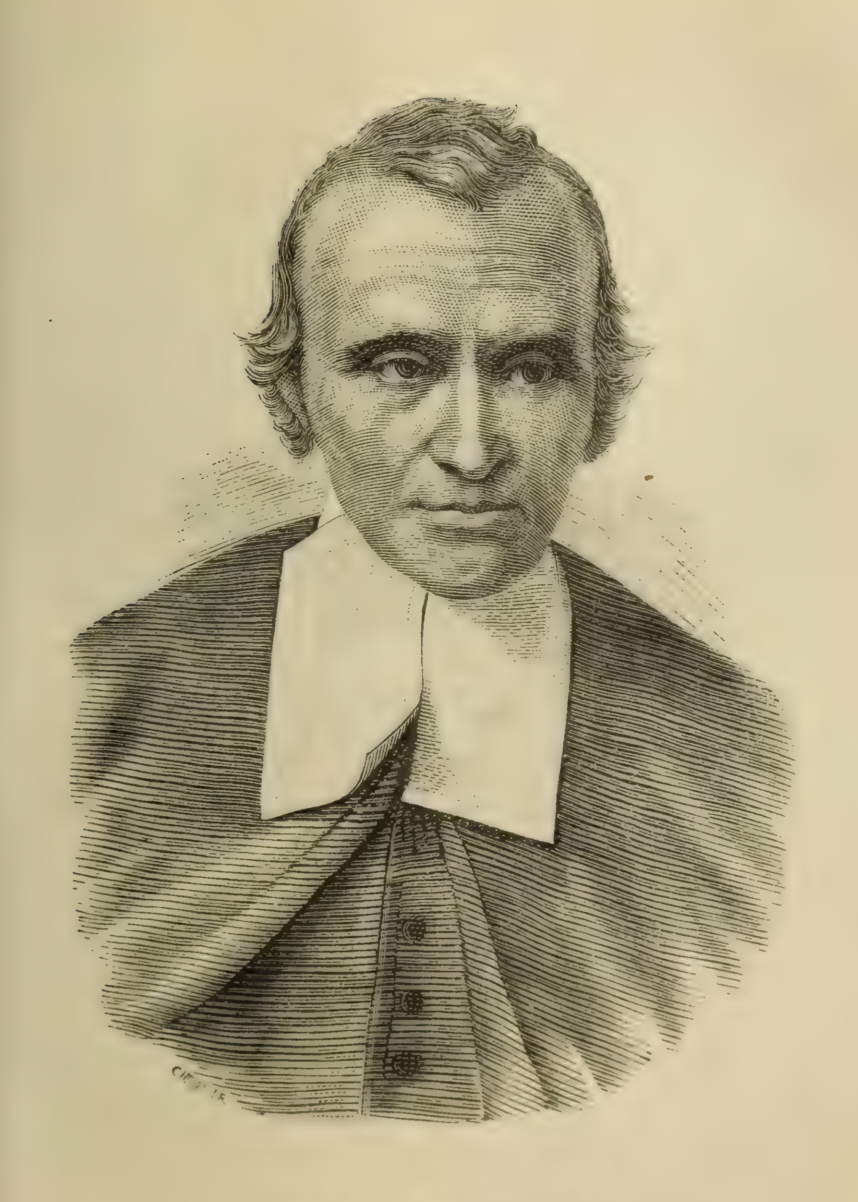
Un grand nombre d'écrivains jugent, dix ou quinze ans après les événements, avec sévérité. Ils oublient que ni Paris ni la France n'avaient pour défenseurs de véritables armées. On ne pouvait exiger d'hommes étrangers au métier des armes que le sacrifice de leur vie. Dieu sait si, sous ce rapport, la masse de la nation ne fut pas généreuse ; mais demander à ces jeunes bataillons parisiens des marches forcées en campagne, des mouvements combinés du champ de bataille, eût été souverainement imprudent.

Si le cercle de fer qui nous étouffait n'a pas été rompu, la faute n'en est ni au général Trochu, ni au général Ducrot, mais à l'ingénieur de Freycinet.

Non seulement nous ne voyons pas, comme la plupart des historiens, un sujet de tristesse dans la bataille de Champigny ; mais, au contraire, nous croyons avoir le droit d'en être fiers.

Sans doute, en jetant un regard en arrière, nous apercevons des jours bien sombres. Mais notre patriotisme trouve des consolations et des espérances dans une foule de traits où la France d'autrefois apparaît dans toute sa beauté.

Regardez dans le passé le plus douloureux et vous verrez les villes de Phalsbourg et de Bitche défendues par deux anciens sergents, Taillant et Teyssier ; jetez un coup d'œil sur Sedan et admirez le général Lebrun et son infanterie de marine à Bazeilles, pendant que sur un



FRÈRE PHILIPPE

autre point du champ de bataille, le colonel de Bauffremont conduit la magnifique charge de nos escadrons ; le général Vinoy qui est à Mézières entreprend en même temps cette belle retraite qui étonne le maréchal de Moltke ; à Metz, Canrobert, Lebœuf, Ladmirault remportent des victoires et font à la vieille armée les plus sublimes funérailles ; La Motterouge, d'Aurelle de Paladines, Chanzy, Martin des Pallières soutiennent sur la Loire, avec des soldats d'un jour, l'honneur de nos drapeaux. Enfin, à Champigny, les généraux Trochu et Ducrot prouvent à l'Europe entière que, même vaincue, la France est toujours redoutable, et que le Prussien n'entre pas dans Paris comme le Français est entré jadis dans Berlin.

CHAPITRE V

SOMMAIRE

Deux sortes de bataillons dans la garde nationale de Paris. — Les tirailleurs de Belleville. — Le 17e bataillon a sa messe de minuit. — Encore Châtillon. — Le général Guilhem. — Le général Renault de l'arrière-garde. — Le général de la Charrière. — Le général Blaise. — Franchetti. — Gustave Lambert. — Le colonel Rochebrune. — Aristide Lomon. — Le lieutenant du génie Beau. — Le sergent Hébert. — Hymne de Victor Hugo. — Henri Regnault. — Bayard de la Vingtrie. — Le marquis de Coriolis. — L'avocat Peloux. — Félix Sauton. — La maison de Passy. — Le vicomte de Grancey. — Raoul de Kreuznach. — Léon Henrion. — Le bombardement. — Proclamation du gouvernement. — Protestation du comte de Chambord. — Lettre du comte de Paris. — Protestation des savants. — Portée d'une pièce d'artillerie du Mont-Valérien. — Richard Wallace. — Les armées modernes d'après M. Quatrefages. — Opinion de Frédéric II sur le Prussien. — Son opinion sur l'armée prussienne. — Un mot d'Henri Heine. — Absence de tout droit des gens chez les Hébreux et les Romains. — Les Prussiens ignorants sur l'art des sièges. — Sentiments des Français pour les Prussiens. — La campagne de 1792 d'après Gœthe. — Causes de nos défaites en 1870 et de leurs succès. — Le prince Frédéric-Charles et le marquis de Biencourt.

I

Lorsque sur notre chemin un spectacle attire les regards, lorsqu'un fait remarquable donne des preuves évidentes d'une vérité, nous nous arrêtons, car c'est la vérité que nous cherchons.

Des doutes s'élèveraient peut-être, si dans ces *Récits militaires* nous affirmions que le courage du champ de bataille, le patriotisme, le mépris du danger, l'héroïsme

en un mot ne sont pas toujours unis aux qualités privées qui constituent l'honnête homme.

Il y avait dans Paris assiégé des bataillons silencieux, soumis à la loi, respectant la croyance religieuse du pays et combattant pour la patrie. A côté d'eux s'en trouvaient d'autres moins nombreux mais plus bruyants. Ceux-là bravaient les lois divines et les lois humaines; ils étaient sans respect, voulaient imposer leurs caprices dans la cité et répandaient une sorte de terreur. Ils se disaient *libres-penseurs*.

Nous avons montré des bataillons de la garde nationale combattant avec courage en toutes circonstances, soumis à la discipline et protégeant l'ordre public. Pendant ce temps, le commandant des gardes nationaux, Clément Thomas, adresse au gouverneur des rapports affligeants. Le 29 novembre, quatre compagnies de guerre du 76e bataillon, sous les ordres du commandant Latappy, faisaient partie d'une colonne opérant aux alentours du fort de Rosny. Sur le point de rentrer à Paris, la colonne reçut l'ordre de verser les cartouches dans les fourgons. Au moment où l'ordre allait être exécuté, un lieutenant, M. Monfilière, injuriant son chef de bataillon, excita vivement à la révolte les hommes placés sous son commandement en les engageant à ne pas rendre leurs cartouches. Quelques hommes égarés ont entouré le chef de bataillon, l'ont insulté en le menaçant. Conservant son sang-froid, le commandant a fait arrêter et désarmer le lieutenant Monfilière. La majorité voit ce spectacle sans mot dire.

Le 15 décembre, le *Journal officiel* contenait un rapport de M. Clément Thomas demandant au gouvernement la dissolution du bataillon dit des *volontaires du 147*. Ce bataillon refuse de marcher à l'ennemi avant que les femmes des gardes nationaux aient touché 75 centimes par jour.

Le 16 décembre, le commandant de Vincennes transmet cette dépêche au chef de la garde nationale : « Chef du bataillon du 200e, ivre ! la moitié au moins des hommes, ivres ! impossible d'assurer le service avec eux. Obligation de faire relever leurs postes. Dans ces conditions, la garde nationale est une fatigue et un danger de plus. »

Un rapport de M. Clément Thomas, du 6 décembre, doit être lu en entier, pour connaître les hommes qui voulaient dicter leurs volontés à la ville de Paris, et qui sont les véritables précurseurs de la Commune.

« Désirant satisfaire aux demandes réitérées du bataillon dit des *tirailleurs de Belleville*, d'être employés aux opérations extérieures et de se mesurer avec l'ennemi, le commandant supérieur avait donné l'ordre de faire équiper ce bataillon un des premiers, et il l'a envoyé le 28 novembre occuper à côté d'autres troupes un poste d'honneur en avant de Créteil, à cent et quelques mètres des lignes prussiennes. Ce poste avait été occupé jusque-là avec le calme le plus parfait par une compagnie de ligne.

« Des rumeurs fâcheuses sur les tirailleurs de Belleville étant parvenues, dans l'intervalle, au commandant supérieur, il a demandé sur les faits des rapports authentiques.

« Dans un premier rapport en date du 28 novembre, le chef de bataillon Lamperrière déclare qu'étant sorti le soir à huit heures et demie, accompagné de l'adjudant-major Lallemand, il a fait une ronde dans la tranchée et recommandé à ses hommes de ne pas tirailler inutilement. La ronde terminée, il se retirait dans la direction de la ferme des *Mèches*, lorsqu'il entendit une vive fusillade et aperçut bientôt, fuyant à la débandade, une grande partie des 1re et 2e compagnies de son bataillon

de service à la tranchée. Ce ne fut qu'à grand'peine et à force d'énergie qu'il arrêta ses hommes et parvint à les ramener en partie dans leur poste.

« Cette honteuse échauffourée provoquée d'après certains rapports par la fusillade intempestive des tirailleurs, coûta la vie à trois d'entre eux, plus trois blessés. Les hommes rejetèrent la cause de leur panique sur le capitaine Ballandier qui aurait fui en criant qu'ils étaient tournés.

« Le lendemain les tirailleurs de Belleville ont été ramenés en arrière des avant-postes et cantonnés sous le fort de Charenton.

« Ordre leur ayant été donné plus tard de reprendre leur poste à la tranchée, ils s'y sont refusés et ne se sont décidés à s'y rendre postérieurement que sur de nouvelles injonctions.

« Le 5, le colonel d'infanterie Le Mains, commandant la brigade, a adressé au commandant supérieur le rapport suivant :

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous demander, d'urgence, le rappel à Paris des tirailleurs de Belleville.

« Non seulement leur présence ici n'est d'aucune utilité, mais elle pourrait occasionner un grave conflit avec les gardes nationales du 147e bataillon (de la Villette) placé à côté d'eux.

« La haine entre ces deux bataillons est telle, qu'ils ont établi dans la tranchée une espèce de barricade qu'ils s'interdisent mutuellement de franchir. La présence de M. Flourens dans ce bataillon a amené de nouvelles difficultés, les officiers ne voulant pas le reconnaître pour chef.

« Ce matin, le rapport du commandant de l'aile droite m'informe qu'il a dû faire occuper et surveiller particu-

lièrement la tranchée de droite, les tirailleurs de Belleville ayant abandonné leur poste.

« Dans les circonstances où nous nous trouvons, un conflit entre nos troupes serait désastreux.

« D'un autre côté, le mauvais exemple que donnent à tous moments les tirailleurs de Belleville est des plus fâcheux.....

« Dans un rapport du 4 décembre, le commandant Lamperrière déclare que, parti avec un effectif de 450 hommes, son bataillon est réduit aujourd'hui de 61 gardes rentrés à Paris avec armes et bagages sans permission.

« Ce bataillon, ajoute le commandant, par son indiscipline et les éléments qui le composent, est devenu complètement impossible. Indiscipline et incapacité dans une partie des officiers et des sous-officiers, voilà les principales causes de notre désorganisation... Ces hommes, pour la plupart, se sont refusés à prendre le service de la défense.

« De plus, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de chef de bataillon, ne pouvant, honnête homme, ancien sous-officier de l'armée, rester plus longtemps à la tête d'une troupe pareille. Je reprendrai mon fusil et rentrerai dans les rangs de la garde nationale pour me purifier du trop long séjour que j'ai fait dans le bataillon des tirailleurs de Belleville.

Signé : « LAMPERRIÈRE.

Appuyé : « CLÉMENT-THOMAS.

« P. S. — Le commandant supérieur reçoit à l'instant même du commandant Lamperrière un rapport lui déclarant que, le 5 au soir, la plupart de ses hommes ayant déserté, et le reste ayant refusé d'obéir, il a été impossible de faire occuper le poste. »

Faut-il rappeler que le bataillon de Belleville est le seul auquel M. Jules Ferry a donné lui-même un drapeau d'honneur?

Nous pourrions multiplier les exemples d'indiscipline et de lâcheté des bataillons qui ne connaissaient aucune autorité.

Insolents dans Paris, plus que timides aux avant-postes, ils auraient dû inspirer le mépris, tant ils étaient ridicules. Cependant, la plupart des bourgeois les craignaient dans les rues et sur les places publiques.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre, une sentinelle avait été placée aux avant-postes de Créteil. Ce garde national était un orateur des clubs, libre-penseur de son métier. Il faisait partie de la 4e compagnie du 214e bataillon appartenant au quartier de Ménilmontant. Pendant l'obscurité, deux corbeaux s'abattirent non loin du factionnaire. Les prenant pour des Prussiens, le bonhomme fit feu au hasard; quelques camarades du poste déchargèrent leurs fusils et prirent la fuite.

Le capitaine placé en arrière les ramena sans beaucoup de peine. Le commandant supérieur, ne voulant pas se montrer trop sévère, se contenta de faire insérer ses reproches dans le *Journal officiel*.

Le 17 décembre, le 201e bataillon, appartenant au quartier de la Maison-Blanche, arrivait aux avant-postes d'Issy dans un état presque complet d'ivresse, comme le 200e à Créteil. A peine installés, plusieurs gardes entraient dans l'église, se couvraient des vêtements sacerdotaux et simulaient les cérémonies religieuses.

A la lecture de ces faits, l'indignation s'empare du lecteur, et il juge sévèrement la garde nationale; mais à côté de ces bataillons indignes de porter les armes, beaucoup d'autres étaient animés des plus nobles sentiments.

Un volontaire de la garde nationale mobilisée (17e bataillon) écrivait :

« Je me rappellerai toute ma vie la nuit de Noël, nuit vraiment solennelle passée en grand'garde en avant de Vitry. Il gelait à dix degrés, le vin même se congelait dans nos bidons, mais nous n'y pensions guère. Nous étions tout au devoir militaire, avec l'âme inondée des émotions, des graves pensées que réveille la fête de Noël passée loin de ceux qu'on chérit et dans la patrie en deuil !

« Nous avons eu la messe dite par le P. Charles Perraud, qui nous suit et partage toutes nos fatigues comme aumônier. Pauvre petite église de Vitry!... Les fidèles habitués étaient remplacés par des mobiles et des gardes nationaux. La messe était répondue par deux gardes en capote grise et en ceinturon... C'était la messe des patriotes... On était sincère, recueilli, soumis aux décrets sévères de Dieu ; on priait pour la France. Soyez certains que les gardes nationaux qui étaient dans l'église de Vitry auront bonne attitude devant l'ennemi. Notre foi apprend à craindre Dieu et à ne pas craindre la mort, à se sacrifier pour ses frères et pour sa nation, comme Jésus-Christ. »

Peu de jours après Noël, le 17e bataillon se signalait par sa bravoure, après avoir donné l'exemple de la discipline.

Si l'on remarque une si grande différence entre les divers bataillons de l'armée de Paris, il faut se souvenir qu'un grand nombre d'étrangers accourus de tous pays avaient pris place dans la garde nationale, ouverte à tout venant.

Quoi qu'il en soit, on peut être certain que le courage du champ de bataille est inséparable de certaines qualités qui font qu'un homme appartient à la classe des honnêtes gens.

Il est possible qu'un honnête homme ne soit pas brave, mais jamais un malhonnête homme n'aura dans l'âme le

vrai courage, le courage de la nuit, le courage solitaire, le courage qui n'a que Dieu pour témoin.

Une longue expérience de la vie périlleuse a mis sous nos yeux des mystères qui trompent le monde.

Voyez, dans cette guerre, les deux extrêmes : d'un côté, les zouaves de Charette, braves jusqu'au sublime ; de l'autre, les tirailleurs de Belleville, lâches jusqu'à l'infamie !

Ceux-ci blasphémaient et fuyaient, ceux-là priaient et combattaient jusqu'à la mort.

Entre les uns et les autres, l'espace est grand, sans doute, mais ne craignez jamais de vous en servir pour mesurer la valeur réelle d'un homme ou d'une troupe. « Une âme courageuse, a dit Bossuet, sait demeurer maîtresse du corps qu'elle anime. »

Le corps n'est donc que l'esclave de l'âme. Dès lors, ne soyons pas surpris que des hommes dont l'intelligence et le cœur sont avilis, précipitent leurs corps dans la honte.

Là, se trouve toute l'histoire des bataillons en révolte contre l'honneur.

II

Thucydide raconte que lorsque les Athéniens firent les funérailles des citoyens tués dans la guerre du Péloponèse, on vit, derrière les chars qui contenaient leurs restes, s'avancer un char vide. Il était paré de cyprès, et des vieillards, des femmes, des enfants l'entouraient. C'étaient les pères, les veuves, les fils des morts que la patrie n'avait pu ramener près de leurs foyers.

Ce char vide, nous le saluons avec un immense respect. En accordant aux autres de pieux souvenirs, nous plaçons celui-là, qui est vide, sur la même ligne que les

plus illustres, parce que notre bien-aimée patrie a des larmes pour le soldat inconnu comme pour son capitaine.

L'ennemi arrivait devant Paris et l'émotion était à son comble. C'était le 30 septembre, peu de jours après le désastre de Sedan. On entendait le bruit du canon, bruit inconnu qui devait devenir si familier.

Paris livrait sa première bataille à Châtillon avec une armée improvisée la veille.

Des hommes rentrèrent dans la ville et bientôt le public réuni aux barrières répéta ces mots sinistres : « Tout est perdu; l'armée ne vaut rien; les zouaves eux-mêmes ont été les premiers à s'enfuir ! »

On voyait en même temps des hommes jeunes, en costume de zouaves, passer sans armes, traînés à l'état-major de la place Vendôme par des gardes nationaux.

Sans doute ces déserteurs auraient pu dire à plusieurs de ceux qui les arrêtaient comme lâches : Pourquoi n'étiez-vous pas à la bataille ?

Cette journée de Châtillon a été jugée sévèrement par les Parisiens. Engagé contre des forces prussiennes formidables, depuis Villejuif jusqu'à Clamart, le corps du général Vinoy disputait à l'ennemi cette position destinée primitivement à être l'une de nos meilleures redoutes et qui n'a servi qu'à bombarder Paris.

A cette première affaire beaucoup d'hommes ont été faibles, mais la plupart se sont battus, sinon avec enthousiasme, du moins pour l'accomplissement du devoir. Lorsqu'après sept heures de combat nos hommes rentraient devant la multitude croissante des Prussiens, le général Renault, l'un des intrépides de l'armée d'Afrique, arrêta le 3e bataillon du 30e régiment de marche et lui dit : « Mes enfants, le combat de Châtillon a été un combat glorieux. Glorieux ! car c'est une incroyable audace que d'avoir osé, avec un corps d'armée improvisé et en grande partie formé de recrues, attaquer des

forces dix fois supérieures; glorieux, car l'ennemi n'a pu réussir à entamer nos rangs et à nous prendre un canon! Je puis en parler sérieusement, car j'y étais... »

Le général Renault pouvait parler sérieusement de la guerre. Toute sa vie s'était passée dans les combats et il se fit tuer en défendant Paris.

Mais le monde civil a d'invincibles préjugés : il croit qu'un uniforme et un fusil font le soldat. Il s'imagine que cent hommes réunis, tous braves, forment une compagnie, et que dix de ces compagnies donnent un bataillon.

Malheureusement il n'en est pas ainsi. En groupant de braves gens sans éducation militaire, on forme un lien autour de cent lances ou de mille lances, tandis qu'une compagnie ou un bataillon de l'armée permanente sont un bloc de bronze, que la rupture d'un lien ne désunira pas. Si à Châtillon nous avions eu nos soldats de Sébastopol ou d'Italie, moitié moins nombreux que ne l'était le corps commandé par Vinoy, les Prussiens eussent été repoussés malgré leurs canons et leur discipline. Non pas que nous reconnaissions à chaque soldat de l'armée permanente plus de bravoure qu'à l'homme de la mobile ou de la garde nationale, mais l'armée permanente, notre troupe de ligne est animée d'un esprit particulier, d'un souffle puissant, qui grandit les faibles et les élève à la hauteur des forts.

Ce n'est pas l'instruction seule, ni même la discipline qui produit ce phénomène, mais l'éducation. Il faut un certain temps pour que la communauté de pensées ait transformé tant de natures diverses, et changé en soldats, des paysans, des ouvriers, des lettrés, des artistes, des hommes de peine et des hommes de loisir.

Mille soldats formés, tels que nous en donnait notre ancien recrutement, avec leurs cadres de sous-officiers chevronnés, d'officiers plus ou moins brillants, valaient,

en campagne, plus de deux mille hommes réunis à la hâte, ne se connaissant pas entre eux, mal encadrés, et ignorant jusqu'aux noms de leurs chefs.

Depuis Sedan jusqu'à la paix, nous avons eu sous les armes des masses de braves gens ; on s'est battu courageusement, patriotiquement, mais ce n'était pas le bloc de bronze.

Ces régiments de marche n'avaient pas un passé à eux, un esprit de corps, des souvenirs communs. Les officiers se faisaient tuer pour entraîner leurs soldats, et les chefs de corps tombaient en avant des premiers rangs.

Faire autrement eût été impossible, et le combat de Châtillon devait être prévu : bravoure, panique et retraite.

Ces lignes n'ont aucun caractère de blâme ou de récrimination. Nous ne voulons que donner un avis au monde civil trop facile aux illusions. Les armées ne s'improvisent pas au moment de la guerre ; l'instruction militaire du français est prompte, son éducation sera toujours lente, car c'est le corps et l'esprit qu'il faut transformer.

Eussions-nous des réserves colossales, nous ne serons jamais assurés de la victoire si le soldat de la ligne ne reste sous le drapeau que trois ou quatre ans.

Chaque peuple a son tempérament : le nôtre est belliqueux bien plus que militaire. Les mots *volontaire*, *volontariat*, tiennent de trop près à l'expression *volonté*, pour n'être pas rayés du dictionnaire militaire.

Les volontaires de la première République n'ont été pris au sérieux que lorsqu'ils se sont fondus dans les rangs de la ligne.

On se trompe encore si l'on croit avoir résolu tous les problèmes militaires en imitant les Prussiens. L'armée allemande qui nous a vaincus était une armée d'invasion. Si, au lieu de l'attendre à Vissembourg, à Frœschwiller et

à Forbach, nous avions hardiment franchi la frontière, on ne dirait pas aujourd'hui que la Prusse est la première puissance militaire.

Revenons à nos sorties commencées par Châtillon et arrêtons-nous devant quelques cercueils.

Le 30 septembre la brigade du général Blaise entre dans Thiais et la brigade du général Guilhem enlève Chevilly. Guilhem reçoit deux balles et tombe mort.

Il était entré dans l'armée comme simple soldat. Agé de cinquante-cinq ans, marié, père de famille, ce digne homme n'avait plus les ardeurs de la jeunesse ni les ambitions de l'âge mûr, et cependant il se fit tuer, par devoir.

Les soldats allemands rapportèrent le corps du général Guilhem dans un cercueil couvert de fleurs.

Il y a donc sur les champs de bataille des inspirations nobles et généreuses. Les germains qui fusillaient nos paysans et nos francs-tireurs; qui, après le pillage, incendiaient nos maisons; qui, partout, se montraient barbares, sans foi ni loi, avaient dans le rang, sous le drapeau, un sentiment d'honneur. Ils respectaient la mort glorieuse.

Hâtons-nous d'ajouter que le jour même où les soldats prussiens nous rapportaient la dépouille de Guilhem, les passants saluaient à Paris un convoi suivi de deux sœurs de charité et d'une escouade de gardes nationaux. Sur le drap funèbre une capote grise indiquait un étranger. Le cercueil qui sortait de l'hôpital du Val-de-Grâce était celui d'un soldat allemand.

Nous avons raconté (1) les morts glorieuses du comte de Dampierre, du commandant Ernest Baroche et de quelques autres encore dans le courant de ces *Récits*. Excepté les généraux et les chefs de corps, la plupart de

(1) Chapitre II, pages 114, 128 et suiv.

ces glorieuses victimes tombaient dans les rangs à leur place, simplement, comme de braves soldats. La vie de quelques-uns a jeté quelque éclat sur leur mort. Il est de notre devoir de nous arrêter devant leur tombe.

Le général Renault, blessé mortellement à Champigny, fut amputé et mourut deux jours après.

Les nouvelles générations ne sauront jamais quelle singulière physionomie était celle de cet homme. Sa jeunesse et son âge mûr s'étaient écoulés en Afrique, où il avait la spécialité de commander les postes les plus dangereux, ce qui lui avait valu le surnom de *Renault de l'arrière-garde*. On sait que, les Arabes suivant constamment les colonnes en marche, l'arrière-garde combattait toujours. Pendant de longues années, Renault était sans cesse aux prises avec l'ennemi. A ce métier, il avait contracté des habitudes de corps et d'esprit qui rappelaient les chefs d'aventuriers du moyen âge. Il en avait la langue verte, les attitudes presque menaçantes, entremêlées de bontés enfantines. L'Empire lui avait donné un siège au Sénat, et dans les salons de Paris il semblait qu'il allait jeter le cri : *En avant !* Un peu frotté de littérature militaire, il composait des discours qui avaient un parfum de poudre à canon et bravaient les règles académiques. On ne pouvait pas dire que le général Renault était brave, mais qu'il personnifiait la bravoure. Il a répété plus d'une fois, en sortant du Sénat : « Comment ! je mourrai dans mon lit comme un notaire ! »

Ce soldat avait bien mérité de tomber sur le champ de bataille et d'aller en terre tout mutilé par l'ennemi.

Sa mort fut celle d'un religieux.

Son regard, toujours ardent, se tournait vers le ciel, et sa main pressait le crucifix aussi fortement qu'elle avait pressé l'épée.

Quelques vieillards, anciens officiers, conservent pieu-

sement le souvenir de la jeunesse de Renault. C'était le temps des actions d'éclat, des prouesses et des intrépides. Les soldats, fiers de leur titre d'*Africains,* s'élançaient joyeusement sur les Arabes ; mais, quelle que fût leur ardeur, ils ne pouvaient dépasser leurs officiers, qui se nommaient Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Canrobert, Mac-Mahon, Maissiat, Bosquet, Saint-Arnaud et tant d'autres dont les noms méritaient d'être conservés. La statue du maréchal Bugeaud est comme le monument élevé à tous.

L'armée d'Afrique n'a eu ni son Austerlitz ni son Wagram ; mais la génération de Renault de l'arrière-garde a tracé de belles pages, dont l'histoire de France a le droit d'être fière.

Ce jour du 30 novembre, qui vit tomber Renault à Champigny, le général Ladreit de La Charrière fut mortellement blessé à Montmesly. Une balle lui brisa la main droite, une autre le frappa à la cuisse gauche. Trois jours après, il n'existait plus. Quoique vieil africain, officier de Magenta et de Solférino, La Charrière aimait à s'effacer, si bien qu'il était oublié. Sous les dehors les plus modestes, il cachait une grande indépendance. Excellent serviteur, consciencieux, toujours fidèle au devoir, il ignorait l'art, si utile, de faire sa cour. Au moment où la mort allait l'atteindre, La Charrière dit à un ami : « Pourvu que nous ayons une armée qui sache mourir, la France sera sauvée. »

Lorsque la guerre fut déclarée, le général n'était plus en activité de service. Mais il offrit son épée au gouvernement et fut rappelé.

En apprenant les douloureux détails de la journée de Sedan, il s'écria : « Il est donc bien difficile de mourir.... Il m'aurait paru, à moi, bien plus difficile de capituler ! »

Au combat de la Ville-Evrard, dans la soirée du 21 décembre, le général Blaise fut tué. Un détachement de Saxons, caché dans les caves, sortit tout à coup. Le corps de Blaise était percé d'une balle à côté de sa croix de commandeur.

Parmi les défenseurs de Paris se trouvaient un certain nombre de corps francs. L'un des plus populaires était l'escadron formé par le commandant Franchetti. Cet escadron, parfaitement composé, prit le nom d'*Eclaireurs de la Seine.*

Lorsque la guerre éclata, Franchetti avait trente-six ans. Sa fortune était considérable, et son bonheur se complétait de sa femme et de son enfant.

Avant de se créer un doux foyer, Franchetti, à l'âge de vingt ans, était entré comme engagé volontaire dans les chasseurs d'Afrique. Le jeune cavalier avait une belle physionomie de soldat mêlée de distinction et d'entrain. Il devint promptement sous-officier, et combattit à Magenta comme porte-fanion du maréchal Baraguay-d'Hilliers. Il reçut une grave blessure et fut nommé sous-lieutenant.

Après la campagne d'Italie, il prit part à l'expédition de Syrie, puis donna sa démission et se maria.

Lorsque les Prussiens allaient arriver devant Paris, Franchetti mit sa femme et son enfant en sûreté. Le lendemain, il reprit son sabre.

Sous ses ordres, les éclaireurs de la Seine firent la chasse aux Prussiens. Pour la première fois, le 14 septembre, l'escadron rencontra les hussards bleus près de Maisons-Alfort, au Carré-Pompadour. Après un vif engagement, très court d'ailleurs, les Allemands tournèrent bride, laissant trois morts; les éclaireurs avaient eu quatre blessés, dont deux, M. de Kergariou et M. de

Marval, reçurent la décoration de la Légion d'honneur en rentrant à Paris.

Vers la fin de la bataille du 2 décembre, le commandant Franchetti accompagnait le général Ducrot sur les hauteurs de Villiers. On attendait de nouvelles munitions, et Franchetti s'élance pour presser l'arrivée du convoi.

Un obus éclate près du commandant et brise sa cuisse gauche en ouvrant le flanc de son cheval. Après quelques tours, le cheval tombe, et l'intrépide cavalier a la force de dire : « Faites savoir à ma femme que je suis mort en brave Français..... Maintenez dignement notre escadron. »

Ce fut à l'ambulance du Grand-Hôtel qu'il expira.

Les éclaireurs suivirent à cheval le char funèbre, pendant que le bruit du canon des forts semblait saluer le glorieux convoi.

III

La bataille de Montretout-Buzenval, livrée le 19 janvier 1871, pourrait être considérée comme la plus parisienne. En effet, ce jour-là, le Paris intelligent, artistique, littéraire semblait s'être donné rendez-vous devant l'ennemi.

A Montretout et à Buzenval, la garde nationale était mêlée à la ligne, aux zouaves et aux mobiles.

C'est là que le savant Gustave Lambert s'est fait tuer ; près de lui, un grand patriote, le colonel Rochebrune, disparaît ; le grand peintre Henri Regnault meurt pour son pays ; le littérateur Aristide Lomon tombe près d'Henri Regnault. Nous en pourrions citer bien d'autres encore, qui étaient l'espoir de la patrie dans les sciences, les arts, l'industrie et l'administration.

Gustave Lambert nourrissait une grande pensée. Il avait entrepris d'atteindre le pôle nord et d'accomplir

l'œuvre tentée par les Mackenzie, les Kotzebue, les Ross, les Parry, les Franklin et les Bellot.

Il parcourut toutes nos provinces, faisant des conférences populaires, expliquant à la foule qu'il voulait enrichir la France d'une immortelle découverte.

La foule intelligente lui fournit l'argent nécessaire pour acheter son navire, *le Boréal,* qui devait bientôt s'élancer vers les glaces de la mer polaire.

Un anglais, Sherard Osborne, et un allemand, Augustin Petermann, s'étaient proposé le même but que Gustave Lambert, mais par des voies différentes. Lambert ambitionnait pour son pays le premier rang dans cette lutte de la science hardie. Il répétait le mot de François Arago : « L'inconnu, c'est la part du lion. »

Il songeait sans cesse à cette part, même en armant son fusil.

Gustave Lambert fut blessé à l'attaque du parc de Buzenval. Il mourut peu de jours après.

Les gardes nationaux du 19e régiment de Paris étaient commandés par le colonel Henri Rochebrune.

Il avait sa légende, que les gardes enrichissaient chaque jour de quelque nouvelle aventure.

En 1863, il y avait dans une famille du Palatinat de Sandomir un jeune précepteur français, originaire de Vienne, en Dauphiné. Il se nommait Henri Rochebrune, ex-sergent au 82e de ligne.

Lorsque les patriotes polonais coururent aux armes, Rochebrune se jeta dans leurs rangs, et il fut nommé chef d'une troupe qu'il appela les *zouaves de la mort.*

Cet ancien sous-officier de l'armée française, enfant du Midi, était un esprit froid, intelligent et réfléchi. Il comprit tout d'abord qu'étranger au pays, sa conduite devait être irréprochable, sa bravoure extraordinaire, et ses allures militaires, singulières. Il adopta le système des

ruses, des surprises, opéra rapidement. Avec un peu de mise en scène, il frappa l'imagination de tous.

Dans la bataille, il portait un costume étrange qui le désignait aux amis et aux ennemis. Une grande croix d'étoffe blanche couvrait sa poitrine. Il accomplit plus qu'une action d'éclat dans la petite ville de Miechow. Sa troupe, forte de 500 zouaves, en perdit 450 et lui-même fut grièvement blessé. Ses zouaves étaient de jeunes étudiants des universités.

Lorsque la Russie fut encore une fois victorieuse, Rochebrune, après mille aventures, rentra en France, où il vécut obscurément.

En voyant les Prussiens s'approcher de Paris, il demanda des armes.

Le 19 janvier 1871, à l'aile droite du champ de bataille, Rochebrune s'efforçait, avec ses gardes nationaux, de franchir les murailles du parc de Buzenval; la fusillade prussienne décimait le 19e régiment de Paris, impuissant à tenter l'assaut, car il n'y avait pas de brèche. A tout prix, il fallait faire cette brèche, mais l'artillerie manquait.

Alors on vit s'avancer un officier du génie, le lieutenant Beau, de la 17e compagnie du 3e régiment. C'était un jeune homme de vingt-quatre ans.

Suivi de quelques-uns de ses sapeurs, il s'avança au delà des gardes nationaux, et marcha fièrement vers le mur d'où partait une grêle de balles. Tous les regards se tournaient, anxieux, vers le jeune lieutenant. Il portait dans une main un paquet de dynamite destiné à faire sauter le mur, et de l'autre il tenait son revolver. Les Prussiens multipliaient leurs décharges. La capote du lieutenant fut en un instant traversée de six balles, et les sapeurs tombaient autour de leur officier. Malgré leur courage, ils sont forcés de s'arrêter et même de reculer de quelques pas.

Le lieutenant Beau appelle son ordonnance : « Tiens, lui dit-il, voici mon épée; tu la rapporteras à mon frère; pour moi, il faut que je meure ici. » Puis, il cria à ses hommes : « Allons, amis, c'est pour la France ! »

Une balle le frappe à la poitrine et il tombe. Au même instant, Rochebrune, qui ne l'a pas perdu de vue, s'élance à son tour, admirablement suivi par ses gardes nationaux. On croirait qu'il entraîne encore ses *zouaves de la mort.*

Après un suprême effort, il atteint le sommet du mur, et, d'une voix tonnante, pousse le cri : *En avant, camarades!* Ce dernier mot était à peine prononcé que dix balles renversaient Rochebrune. Il était mort.

Le lieutenant Beau se débattait sur le sol, tout près du corps de l'ancien colonel polonais. Il parvient à se redresser sur les genoux et veut se traîner jusqu'à lui, sans doute pour lui serrer la main avant de mourir. Une nouvelle balle frappe sa poitrine, et il tombe mort, le bras droit sur le cœur de Rochebrune.

Alors apparaît un troisième héros : c'est le sergent du génie Hébert, qui se précipite pour enlever son lieutenant. Hébert tombe mort, près de Rochebrune et de Beau.

On ne put retrouver le corps du lieutenant. Mais vers le soir, une femme émue, tremblante, demandait partout des nouvelles de son mari. Cette femme était Mme Rochebrune. Ce ne fut que le lendemain qu'un officier lui apprit son malheur.

Voilà donc trois hommes, Beau, Rochebrune, Hébert, couchés par terre, morts pour la patrie.

Nous ne pouvons détacher nos regards de ce groupe sans nous souvenir d'un hymne de Victor Hugo, au temps où la passion politique n'avait pas troublé sa raison. Le poète voulait que le Panthéon ne servît de tom-

beau qu'aux gens de guerre morts sur le champ de bataille. Aucune place, d'après Victor Hugo, n'est réservée aux orateurs, aux poètes, sous les voûtes du grand édifice.

Victor Hugo veut le Panthéon où la foule vienne et *prie*, c'est-à-dire l'église.

HYMNE

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue,
Que le haut Panthéon élève dans la nue,
Au-dessus de Paris, la ville aux mille tours,
La Reine de nos Tyrs et de nos Babylones,
Cette couronne de colonnes
Que le soleil levant redore tous les jours !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

Ainsi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe,
En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe,
Passe sur leur sépulcre où nous nous inclinons,
Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle,
La gloire, aube toujours nouvelle,
Fait luire leur mémoire et redore leurs noms !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui meurent comme ils sont morts (1) !

Les gens de guerre ont un Panthéon supérieur à celui désiré par le poète. C'est le dôme des Invalides qui couronne les tombes de Turenne, de Napoléon et des maréchaux de France.

Là, ils reposent, dormant du sommeil éternel, entourés de canons et de vieux soldats.

IV

Il faut apprendre à nos fils que mourir pour la patrie est la plus grande gloire. Le poète l'avait compris en appelant les gens de guerre aux honneurs du Panthéon, qu'il se refusait à lui-même.

Henri Regnault, lui aussi, avait sa place au Panthéon, non comme un grand artiste, l'honneur et l'espoir de la France, mais comme un grand citoyen qui était mort en combattant. Lui aussi était poète, lui aussi composait des hymnes à la façon de Raphaël, lui aussi se frappait le front en répétant le mot de Chénier : « Il y a là quelque chose. »

Et parmi ceux qui le connaissaient nul n'ignorait que sa main allait tracer des chefs-d'œuvre. On chercha à le retenir en lui parlant des gloires de l'artiste qui seraient les gloires de la France. Mais dans son âme élevée il n'y avait de place que pour la patrie mutilée par l'ennemi. Fuyant les inspirations de l'atelier, il s'élança dans les rangs du soldat.

(1) *Chants du Crépuscule.*

On a dit vrai lorsqu'on a affirmé qu'un grand artiste qui disparaît, c'est plus qu'un régiment complètement détruit. Les Prussiens ont incendié nos chaumières et nos palais, pillé nos richesses, assassiné nos paysans ; mais, en rentrant dans leurs provinces, ils ont pu dire que notre France sacrifiait ses enfants les plus illustres avant de se voir arracher l'Alsace et la Lorraine.

Henri Regnault était célèbre à l'âge de vingt-sept ans. Studieux, spirituel, il vivait dans le monde élevé qu'habitent les belles âmes.

Il était né le 31 octobre 1843. Son père, Victor Regnault, membre de l'Institut, directeur de la manufacture de Sèvres, professeur au Collège de France et à l'Ecole polytechnique, prit un soin particulier de son éducation.

Ecolier au lycée Napoléon, Henri Regnault, sans dédaigner les Grecs et les Romains, dessinait à tout venant, et ses camarades remportaient dans leurs familles les essais de l'enfant.

Son professeur d'histoire, M. Duruy, donna un jour pour sujet de composition *la mort de Vitellius.* Regnault, au lieu de tracer des phrases, dessina un tableau.

Le meilleur littérateur eut la première place, mais le professeur emporta le dessin.

En peinture l'admiration de Regnault était pour Troyon, si habile à rendre la physionomie des animaux qu'Henri aimait avec passion.

Cependant il entra dans l'atelier de Lamothe, élève de Flandrin.

Regnault obtint le prix de Rome en 1866. Mais il avait depuis 1863 exposé plus d'un tableau, et ses qualités de coloriste étaient proclamées dans les ateliers.

Il étudia à la Villa-Médicis, mais n'eut pas à Rome les admirations qui s'emparent des élèves de l'école fran-

çaise. Il envoya de Rome à l'école de Paris l'*Automédon* qui excita une sorte d'enthousiasme.

Henri Regnault revint en France en 1868. Il était à Marseille lorsque la nouvelle d'une révolution à Madrid l'entraîna en Espagne. Il assista à l'entrée de Prim dans la capitale.

Le général était à cheval, entouré d'un peuple immense, dans une sorte de délire. Le peintre eut comme une vision : Prim lui parut un héros légendaire ; son imagination improvisa le célèbre tableau. Afin de dessiner la figure, Regnault sollicita une audience et fut reçu d'une façon fort indifférente dans le cabinet du général. Celui-ci dictait des lettres, donnait des ordres, et le peintre perdit son illusion. Le héros à cheval, acclamé par le peuple, surexcité lui-même, n'étant plus sur le grand théâtre, mais dans la coulisse, apparut à Regnault sous son vrai jour. Prim n'était qu'un homme d'affaires occupé d'intrigues, bourgeois vaniteux sans la moindre grandeur. La victoire avait, un instant, métamorphosé en héros le personnage le plus prosaïque.

Henri Regnault ne se rappela que le Prim de la première heure, et la tête tant admirée au Salon de 1869 est un merveilleux caprice du peintre.

Lorsque le grand tableau fut terminé, le général Prim, qui n'avait pas daigné poser, consentit par faveur à venir visiter l'atelier du peintre.

Il entra sans même saluer, accompagné de Mme la maréchale comtesse de Reuss, sa femme. Prim poussa un cri de stupeur, pendant que la comtesse disait au peintre :

« — Eh quoi ! monsieur, quand donc avez-vous vu le maréchal aussi mal vêtu ?... avec un uniforme dans un tel désordre ?... avec du linge aussi chiffonné ? »

Et le maréchal ajoutait :

« — A quoi donc avez-vous songé de me peindre au milieu d'une pareille bande ? »

Henri Regnault conserva le tableau, et le public de Paris en fut heureux et fier pour la France.

Salomé vint augmenter la réputation de Regnault, puis on admira le portrait de Mme la comtesse de B***, enfin la *Judith*. « Qu'on fasse vite une exposition posthume des œuvres d'Henri Regnault et qu'on mette la *Judith* à la place d'honneur, non parce qu'elle est la plus belle de ses œuvres, mais parce que c'est celle qui répond le mieux à nos sentiments d'aujourd'hui. *Judith* nous rappellera les souffrances et les insultes qu'a subies notre ville assiégée et aussi les héroïques vengeances qui sont, à de certaines époques, la seule ressource du droit ; Judith, avec son fier profil de femme outragée et de patriote qui se sacrifie, sera un éloquent appel à notre prochaine et implacable revanche (1). »

Regnault se rendit ensuite au Maroc, d'où il envoya son dernier tableau : *Une exécution sous les rois maures de Grenade*. Il apprit dans son atelier de Tanger le désastre de Reischoffen, et revint promptement à Paris s'enrôler dans un corps de francs-tireurs ; mais peu de jours après il entra dans la 2me compagnie de guerre du 69e bataillon de la garde nationale.

Le 19 janvier son bataillon était engagé du côté est du champ de bataille, marchant de Montretout vers les murs crénelés du parc de Buzenval. Sans artillerie, les murs ne pouvaient être franchis. Les balles prussiennes pleuvaient sur Regnault et ses compagnons, qui ripostaient au jugé, ne voyant pas l'ennemi.

A cinq heures du soir la retraite sonna. Les amis du peintre l'appelèrent : « Non, dit-il, j'ai encore deux cartouches, je veux les brûler ; il me faut un prussien. »

On ne le revit plus.

Vingt-quatre heures après, un ambulancier qui passait

(1) Elie Sauriu

remarqua le corps d'un jeune garde national, frappé d'une balle au visage.

Il ouvrit la capote du mort, et lut ces mots sur une feuille de parchemin fixée au revers du vêtement: *Regnault, peintre, fils de Regnault de l'Institut.*

Ne pouvant, à lui seul, emporter le mort, il enleva une petite médaille que le malheureux portait suspendue à son cou.

Cette médaille était un don précieux de sa fiancée Mlle B***, petite-fille de l'éditeur Hachette. Car le brave artiste a eu le sort fatal de mourir au seuil du bonheur et au seuil de la gloire.

Lorsqu'on revint pour chercher le corps d'Henri Regnault, il avait disparu. Ce ne fut que cinq jours après que M. Georges Clairin, jeune peintre, ami d'atelier et compagnon de champ de bataille de Regnault, reconnut au Père-Lachaise les restes d'Henri. Le corps avait été enlevé avec tant d'autres, dépouillé de son argent, de son revolver, de ses souliers et de sa capote. Ce corps était couvert de sang et de boue.

Les funérailles d'Henri Regnault réunirent tout ce qui dans Paris aime à tenir une plume, un crayon, un ciseau ou une épée.

Près du cercueil une jeune fille pleurait. C'était la fiancée du grand artiste, celle qui lui avait donné la médaille destinée (elle en avait l'espérance) à le préserver des balles de l'ennemi.

V

Un enfant de dix-sept ans vint s'engager dans le corps franc du capitaine de Lalen. Il se nommait Bayard de la Vingtrie. Sa jeunesse, sa gaieté, sa bravoure le firent aimer de tous. Le 25 novembre, en plein jour, il voulu

faire une reconnaissance, sous le feu des Prussiens, jusqu'à la redoute de Montretout. Huit de ses camarades l'accompagnèrent et la petite expédition réussit jusqu'au retour. On battait en retraite lentement en tiraillant, et sans se priver des mots joyeux. Le petit Bayard tombe, la cuisse traversée par une balle. « Laissez-moi, dit-il à ses compagnons, j'ai mon compte. »

Aussi braves que lui, MM. de Lalen, Biadelli, de Cuvillon s'arrêtent et le relèvent. Une nouvelle balle frappe l'enfant entre leurs bras ; et, toujours soutenant leur cher fardeau, ils reviennent à pas comptés, le front haut, à travers une grêle de projectiles qui les enveloppent. Sur la tombe de l'enfant, ils n'ont fait tracer qu'un mot : *Bayard.*

Quelques mois après, le 19 janvier, un groupe de gardes nationaux, sur le champ de bataille même, entourait un vieillard couché par terre et qui se mourait. Ce vieillard était, lui aussi, garde national dans une compagnie de guerre. Des flots de sang s'échappaient de deux blessures, l'une à la tête, l'autre au cœur.

Ce garde national volontaire se nommait le marquis de Coriolis, qui atteignait sa soixante-dixième année.

Les hommes de sa compagnie, s'approchant et s'inclinant près de ce corps qu'un souffle de vie animait encore, posaient leurs lèvres sur le front du mourant. La tête découverte laissait voir des cheveux blancs que le sang rougissait. Les yeux étaient fermés, et les deux mains ramenées sur la poitrine semblaient se chercher pour la suprême prière.

L'enfant et le vieillard mouraient pour la patrie en ces journées dont il faut nous souvenir.

Les professions se confondaient aussi bien que les âges. A Montretout, on relève le lieutenant Bouissonous des zouaves, un bras et le col du fémur brisés par un obus ; il va mourir, et montre de la main le corps d'un

compagnon sur lequel il appelle l'attention. Mais ce compagnon est déjà mort. Il était capitaine des mobiles de la Drôme. On trouve dans la poche de sa tunique l'*Imitation de Jésus-Christ*, avec cette note écrite au crayon : *Peloux, bâtonnier de l'ordre des avocats de Valence.*

Un garde national du 106e bataillon, Félix Sauton, avait gagné la médaille militaire à l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, le 29 octobre. Il ne portait pas sa décoration et ses amis s'en étonnaient.

— Il faut que j'aie fait davantage, disait ce brave.

A Buzenval, une balle lui traverse la poitrine, et le renverse. Il va mourir et prononce ces mots : « Mon ami, tu peux m'attacher ma médaille, elle est dans ma poche. »

Pendant ce temps si court où ils occupèrent Paris, qu'ils n'avaient pu prendre, des soldats prussiens se présentèrent dans une maison de Passy. Une femme en deuil leur en interdit l'entrée. Les Prussiens voulurent passer outre. La femme rentra dans sa demeure et reparut tenant à la main une tunique de garde national, percée de balles et rouge de sang. Elle étendit le vêtement sur le seuil de sa porte et cria : « Passez, si vous l'osez. »

Cette femme était la veuve d'un capitaine du 72e, tué à Buzenval. Les Prussiens reculèrent.

Parmi les hommes morts les armes à la main en défendant Paris, il en est un qui attire les regards. Il se nommait le vicomte de Grancey.

Le général Trochu, dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale le 19 juin 1871, disait : *De Grancey fut un héros parmi nos gardes nationales mobiles.*

Oui, le colonel de Grancey mérite le titre de héros, non seulement pour son courage, mais aussi pour ses vertus, pour son caractère, pour ses services.

Trois Grancey avaient été maréchaux de France : l'un en 1595, l'autre en 1651, le troisième en 1724.

Né le 28 mars 1831, Antonin de Grancey fut élevé par une mère d'une grande piété, d'une instruction exceptionnelle, et d'un caractère aussi loyal que ferme.

Au mois d'octobre 1847, à l'âge de seize ans, le jeune homme fut admis à l'Ecole navale, et embarqué deux ans après sur le vaisseau *le Jemmapes* qui appartenait à l'escadre de la Méditerranée.

En 1850, il partit pour l'Espagne sur le *Friedland.* Promu aspirant de première classe, il navigua en 1852 sur les côtes d'Italie.

En avril 1853, l'escadre se dirigea vers la Grèce, et, parvenu au grade d'enseigne, M. de Grancey fut embarqué sur le *Valmy.* La guerre de Crimée se préparait. La France et l'Angleterre avaient amené soixante-dix mille hommes à Gallipoli et à Varna. Mais le choléra éclata au milieu d'eux et gagna la flotte.

En une journée onze cas se déclarèrent à bord du *Valmy.* Le mal augmenta et dans une seule nuit on compta trente morts. De Grancey se fit remarquer par son sang-froid et par les soins qu'il prodigua aux malades.

Le 14 du mois de septembre, quarante mille hommes débarquaient à Vieux-Fort ; le 18, l'armée était en marche et le 20 elle battait les Russes à l'Alma.

Grancey vit le feu pour la première fois le 17 octobre, lorsque le bombardement commençait.

A la fin de décembre, sur sa demande, il quitta son bord pour rejoindre au camp, devant Sébastopol, les batteries de la marine.

Le voici donc officier d'artillerie et de tranchée. Il eut beaucoup à souffrir pendant que l'armée de terre combattait à Balaklava et à Inkermann. Le froid devint rigoureux et de Grancey écrivait : « Je suis obligé, pour pou-

voir vous écrire, de mettre des gants et de faire fondre mon encre à la flamme de ma bougie. »

Sa belle conduite lui valut le 28 avril la nomination de chevalier de la Légion d'honneur.

Après trois cent seize jours de siège et trois batailles, Sébastopol tomba au pouvoir des alliés.

« Les événements auxquels M. de Grancey avait eu la bonne fortune d'être mêlé activement contribuèrent à mûrir encore son esprit déjà si sérieux.

« Réfléchi, sage malgré ses vingt-quatre ans, il avait tout en combattant étudié avec soin les qualités et les imperfections de notre organisation militaire.

« ...La discipline de l'armée de terre le préoccupait, et les habitudes faciles de l'armée d'Afrique n'étaient pas sans lui inspirer des inquiétudes. Aussi, dès cette époque, trouve-t-on dans ses lettres l'expression *très persistante* de ses idées d'ordre, de discipline et d'autorité, dont les esprits clairvoyants et vraiment élevés comprennent si bien de nos jours la haute importance (1). »

Le 17 février 1856, M. de Grancey partait de Cherbourg pour Lisbonne sur la corvette *l'Artémise*. Après la campagne, il obtenait le 3 août son premier congé. Le 4 février 1857, il s'embarquait sur la *Némésis* pour l'expédition de Chine. Le 17 juin, il arrivait à Singapore.

A quelque temps de là, Grancey écrivait : « Nous tenons Canton — j'y suis entré à l'assaut ce matin par une échelle d'escalade, et je n'ai pas été blessé. »

Jusque-là, il avait été attaché à l'état-major de l'armée britannique. Dans cette première expédition de Chine, M. de Grancey se fit connaître des deux armées française et anglaise.

De Chine, il alla combattre en Cochinchine ; cette fois la France avait l'Espagne pour alliée. On s'empara de

(1) Contre-amiral Ribourt.

Tourane (1858), et l'amiral Rigault de Genouilly résolut de s'emparer de Saïgon.

Lieutenant de vaisseau, de Grancey prit part aux combats qu'il fallut livrer aux Annamites.

Sa santé compromise l'obligea de rentrer en France.

« Pour la première fois depuis le début de sa carrière, M. de Grancey put passer une année au milieu des siens, et reprendre sa place dans cette société qu'il avait quittée si jeune, mais où l'élégance de ses manières, les grâces de son esprit, le charme de son caractère lui assuraient unrang distingué (1). »

Embarqué de nouveau sur le vaisseau *l'Impérial*, le jeune lieutenant était à Gaëte le 22 octobre. Les graves événements dont Naples fut le théâtre sont présents à tous les esprits. M. de Grancey ne se dissimulait pas que la révolution triomphait. Le 16 janvier 1861, trois jours avant le départ de l'escadre, il était appelé à Paris comme officier d'ordonnance du ministre de la marine, M. de Chasseloup-Laubat.

Deux années se passèrent, entremêlées de travaux et de relations mondaines. La perspective d'une alliance qu'il désirait ardemment lui fit un devoir de donner sa démission. Après quinze ans et trois mois de services dont onze ans et demi à la mer, M. de Grancey épousa la fille aînée du duc de la Rivière.

L'heure vint où sa réputation d'homme instruit et laborieux se fit jour à Paris et en province. La vie politique s'ouvrait devant lui, et sa place était marquée à la chambre des députés. Une candidature officielle lui fut offerte, il la déclina.

Lorsque, dans les dernières années de l'Empire, la garde nationale mobile fut créée, M. de Grancey fut nommé chef de bataillon dans sa circonscription.

(1) Contre-amiral Ribourt.

VI

Le 27 août 1870, il réunit ses mobiles à Dijon pour les armer et les instruire. « Nos jeunes gens, écrivait-il, ont une ardeur vraiment touchante ; pas un cri, pas une plainte, parmi ces dix-huit cents hommes. » Le 10 septembre, il venait, à la tête de son bataillon, s'enfermer dans Paris.

Une malheureuse décision du gouvernement républicain ordonnait que les officiers de la mobile seraient élus par leurs soldats. Grancey protesta contre cette mesure, mais son bataillon le proclama lieutenant-colonel.

Le 23 septembre, le régiment de la Côte-d'Or, commandé par M. de Grancey et qui formait le 10e de marche, se rendait aux avant-postes. Il prit position sur la route d'Orléans, en face de Bagneux, dans la région de Chevilly, d'Arcueil, des Hautes-Bruyères, de Clamart, de Montrouge et de Châtillon, où l'on se battait sans cesse. Le moral inaltérable du chef, son sang-froid que rien ne pouvait troubler, son coup d'œil infaillible firent bientôt un corps d'élite du 10e régiment de marche. Avare du sang de ses soldats, toujours à leur tête au plus fort du danger, il était adoré de ses hommes, et tenu en la plus haute estime par ses supérieurs. C'est ainsi que, peu de jours après le combat de Chevilly, on lui confia le commandement supérieur des avant-postes occupés par plus de deux mille hommes appartenant la plupart aux meilleures troupes de l'armée de Paris (35e et 42e de ligne) et soutenus par une assez nombreuse artillerie.

Le colonel de Grancey écrivait le 30 septembre : « Dans une reconnaissance, j'ai eu sept officiers sur vingt et un tués ou blessés. » Le 1er octobre : « Nous

avons eu, à Chevilly, huit officiers et vingt-cinq sous-officiers ou soldats tués ou blessés. »

Sa lettre du 3 octobre mérite d'être rappelée : « Nous avons eu ce matin une messe militaire, dite par mon aumônier. — L'autel était placé sur une de nos barricades, que les hommes avaient ornée pour la circonstance de fleurs et de feuillage. Nous étions en face et à douze cents mètres des avant-postes prussiens ; ils pouvaient nous voir, entendre notre clairon et reconnaître que nous ne sommes pas des mécréants. »

Une lettre du 14 octobre fait connaître la vie de ces braves gens :

« Le journal vous donnera peut-être quelques détails sur le combat d'hier. J'ai échappé à un assez grand danger. Cette guerre de rues a quelque chose de sinistre ; nous avons eu à nous tirer des coups de fusil à bout portant. Quoique mon poste fût plutôt à la queue de la colonne qu'à la tête, j'ai voulu payer de ma personne et je me suis trouvé au cœur du village de Bagneux avec le capitaine du génie, un sergent et vingt hommes. Des coups de fusil nous partaient des caves, des toits, des fenêtres et des meurtrières. Dès que j'avais un moment de libre, je pensais à la sainte Vierge et à mon ange gardien. Après cinq heures de combat nous nous sommes retirés dans l'ordre le plus parfait... le pauvre Dampierre a reçu une balle à bout portant : il était arrivé à mon secours, au moment où j'avais bien besoin de lui... je vis arriver l'amiral Pothuau, qui m'embrassa publiquement en me félicitant... »

Dans le rapport inséré au *Journal officiel* du 13 octobre on lit : « La mobile de la Côte d'Or s'est signalée, celle de l'Aube a eu aussi une attitude excellente. Son commandant M. de Dampierre est tombé glorieusement à la tête de sa troupe. Le lieutenant-colonel de Grancey con-

duisant l'ensemble de l'opération s'est hautement honoré. »

On aime à voir ces deux noms unis : de Grancey, de Dampierre. Ils s'aimaient.

Cette rude campagne de Bagneux valut à M. de Grancey le grade de colonel et la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Lorsque se préparait la grande sortie de l'*Est* de Paris qui devait aboutir à une sanglante bataille, le régiment de Grancey était appelé à Issy, puis, de là, dans les environs de Champigny. On se battit le 30 novembre. Ce village fut occupé le lendemain.

Le 2 décembre, à sept heures du matin, le colonel était déjà rentré de sa première tournée, lorsqu'une ordonnance se précipita dans la chambre où il se tenait, avec l'un de ses officiers, M. de Blic, et l'aumônier du régiment.

« — Monsieur le vicomte, les voici qui reviennent tous ! les entendez-vous ? regardez ! les voici ! » cria l'ordonnance nommée Parisot.

En effet les mobiles et les soldats descendaient le coteau, fuyant en désordre, poursuivis par l'ennemi.

Le colonel, saisi d'indignation et de douleur, se leva brusquement et, maître de lui-même, dit simplement : « Pas de terreur ! calmez-vous tous ;... des coups de fusil, des coups de canon, nous en entendons tous les jours ; nous allons leur répondre... »

Il allait sortir, lorsqu'un officier se présenta : « Meyer, dit le colonel, allez faire seller mon cheval, et venez me rejoindre, vous me trouverez là-bas, aux bataillons. »

Suivi de M. de Blic, Grancey court au milieu des hommes en fuite ; il menace, il encourage, il cherche à rallier, il saisit les hommes par les bras, les arrête, marche vers les premières lignes pour se rendre compte de ce qui se passait. Il n'était plus qu'à cent pas de l'ennemi, tenant

encore par le bras un de ses hommes qu'il avait entraîné avec lui.

Une balle l'atteignit et le fit chanceler. Après un effort sublime, il reprit sa marche vers l'ennemi : une seconde balle le frappa. « Je suis blessé », murmura-t-il, et on le vit tomber.

Quelques mobiles s'approchèrent de lui : « Allez chercher M. l'aumônier et un médecin. »

Quatre soldats le transportèrent dans leurs bras au logement qu'il venait de quitter.

Un aumônier breton vint le confesser. Tout en accomplissant ses devoirs religieux, le blessé avait des souvenirs pour sa patrie : « Avons-nous repris nos positions ? disait-il à l'abbé Gautrelet qui assistait à ses derniers moments..... J'aurais bien voulu l'extrême-onction, vous le direz bien à ma femme; vous lui direz ce que j'ai fait... »

Puis il revenait aux pensées patriotiques :

« — Vos bataillons ont repris leurs positions et se battent bien », lui dit le prêtre. Et il ajoute : « La figure du cher blessé à ces paroles parut prendre une expression d'immense satisfaction et j'entendis qu'il répétait d'une voix faible : Ah ! je suis bien heureux... bien heureux ! »

Telles furent les dernières paroles de ce marin, de ce soldat que Dieu avait créé pour toutes les grandeurs de ce monde, et qui quitte la terre, heureux, bien heureux, parce que ses bataillons disputent à la Prusse un lambeau de la patrie.

Y a-t-il un plus beau spectacle ? N'est-ce pas le martyre ?

Que notre moderne civilisation fasse de splendides funérailles à ses orateurs et à ses poètes, le regard de la foule en sera ébloui. L'âme de la patrie ne s'élèvera pas au-dessus de la terre.

Comparez les pompes théâtrales à la mort de Bayard

qui répond au connétable de Bourbon : « Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, mais vous qui combattez contre votre roi et votre patrie ! » Bayard est étendu au pied d'un arbre, il voit le ciel, il entend le bruit des armes, il meurt pour la France.

Desaix à Marengo tombe un jour de victoire sur le champ de bataille, au bruit des armes.

Lannes, duc de Montebello, voit Napoléon, son empereur, verser des larmes près de lui, après la bataille d'Essling et presser sa main de brave capitaine.

Le maréchal Bessières, duc d'Istrie, meurt à Lutzen, et l'armée entière demande à défiler devant ses restes.

Le colonel de Grancey a été un héros comme Bayard, comme Desaix, comme Montebello, comme Bessières.

Ces hommes-là représentent dans l'histoire ces simples soldats, ces caporaux, ces sergents inconnus, tombés bravement autour d'eux.

C'est en vain qu'on creusera les pierres de nos monuments pour y graver ces mots : *égalité, fraternité*. Ils sont écrits, depuis des siècles, en caractères ineffaçables, dans les livres chrétiens et sur les champs de bataille. Il ne faut pas les chercher ailleurs, et deux autres mots peuvent les remplacer : Dieu et Patrie.

En 1871, dans les environs mêmes de Champigny, l'archevêque de Paris prononça ces paroles : « M. de Grancey est tombé comme aux temps chevaleresques, alors que l'idée de patrie n'était jamais séparée de l'idée de Dieu, et qu'on mourait à la fois en chrétien et en soldat. »

Les enfants du colonel de Grancey porteront son nom comme il doit être porté, sans peur et sans reproche.

Le comte Alfred de Kreuznach avait un fils qui venait d'être reçu à l'Ecole de Saint-Cyr. En attendant son entrée, ce fils, âgé de dix-neuf ans, se trouvait en Suisse. Dès qu'il apprit nos premières défaites, l'enfant sollicita

de son père la faveur de se faire soldat pour combattre les envahisseurs.

Le comte, qui n'avait que ce fils, se condamna au suprême sacrifice, et Raoul de Kreuznach entra au 136e de marche.

Il fallait apprendre le métier loin du champ de bataille, dans les cours de la caserne, et le jeune Raoul voulait voir les Prussiens! Il sollicita et obtint la faveur de passer aux francs-tireurs de la Seine, qui allaient au feu.

Le 21 octobre 1870, une reconnaissance fut envoyée au delà du Mont-Valérien, dans la direction de Rueil. Avec les francs-tireurs de la Seine, soldats d'élite, se trouvait le bataillon de zouaves du commandant Jacquot, le seul bataillon du régiment sorti de la fournaise de Sedan.

Le commandant Jacquot fut mortellement blessé, et ses zouaves ne voulurent pas le laisser aux mains de l'ennemi. Quelques braves se mirent en devoir, sous le feu des Prussiens, d'emporter le commandant. Raoul de Kreuznach, voyant le danger de ces zouaves, se joignit à eux. Il fallait marcher lentement, poursuivi par l'ennemi qui n'était plus qu'à quelques pas. Aucun de ces braves gens n'abandonna le commandant Jacquot. On allait ainsi dans les vignes qui avoisinent la Malmaison, les balles sifflaient et l'ennemi s'approchait. Raoul tomba mort, frappé d'une balle au milieu du front.

Le Père Arsène, attaché aux ambulances, écrivit : « Sur un jeune franc-tireur, nous avons trouvé un chapelet, des médailles et un papier portant ces mots : « Raoul de Kreuznach, engagé volontaire, au château « de Corcelles, par Trévoux (Ain). »

C'est ainsi que la famille apprit la fin de cet enfant, brave soldat et bon chrétien. Le grand-père maternel de Raoul de Kreuznach, capitaine Camille de Laroullière, s'était tellement distingué à la bataille d'Eylau, que Napoléon Ier plaça lui-même la décoration de la Légion

d'honneur sur sa poitrine. Le petit-fils, comme son aïeul, fut un vaillant soldat.

Nous pourrions multiplier ces beaux exemples, car le siège de Paris est riche en dévouements ; mais si nous nous condamnons à garder le silence sur les noms de glorieux martyrs, il en est un qui nous est trop cher pour ne pas le redire.

Au début du siège, il était l'un de nos officiers d'ordonnance. Sorti depuis peu de l'Ecole de Saint-Cyr, il appartenait à l'Ecole d'état-major. Fils de l'honorable général Henrion, si estimé dans l'armée, le jeune Léon pétillait d'esprit ; sa gaieté réjouissait nos veillées quelquefois sombres ; sa bravoure le portait à vouloir toujours marcher au feu. Cet enfant, plein d'avenir, fut tué au combat du 30 octobre de deux balles à la poitrine et au front. Dans une circonstance grave et périlleuse, le jeune Léon Henrion, à peine âgé de vingt ans, eut à braver la mort presque certaine pour sauver son général. Celui-ci acquitte une dette de cœur en écrivant ces lignes. Il adresse des remerciements à M. Ferdinand Nordenflicht, officier prussien, qui, après avoir vu tomber l'héroïque jeune homme, lui fit donner une sépulture sur le champ de bataille même.

VII

Le jeudi soir, 5 janvier 1871, les Parisiens, en proie à une vive indignation, lisaient cette proclamation du gouvernement de la Défense nationale :

« Le bombardement de Paris est commencé. L'ennemi ne se contente pas de tirer sur nos forts ; il lance ses projectiles sur nos maisons, il menace nos foyers et nos familles.

« Sa violence redoublera la résolution de la cité, qui veut combattre et vaincre.

« Les défenseurs des forts, couverts de feux incessants, ne perdent rien de leur calme et sauront infliger à l'assaillant de terribles représailles.

« La population de Paris accepte vaillamment cette nouvelle épreuve. L'ennemi croit l'intimider : il ne fera que rendre son élan plus vigoureux. Elle se montrera digne de l'armée de la Loire, qui a fait reculer l'ennemi ; de l'armée du Nord, qui marche à notre secours. »

Le ministre des affaires étrangères adressait, en outre, une protestation aux divers cabinets de l'Europe.

Enfin, le 10 janvier, ému du nombre des victimes, qui était déjà de cent cinquante, et gémissant à la vue de nos édifices frappés par les obus, le gouvernement publiait ce document qui respire la tristesse et l'indignation.

« Après un investissement de plus de trois mois, l'ennemi a commencé le bombardement de nos forts le 30 décembre et, six jours après, celui de la ville. Une pluie de projectiles, dont quelques-uns pesant 94 kilogrammes, apparaissant pour la première fois dans l'histoire du siège, ont été lancés sur la partie de Paris qui s'étend depuis les Invalides jusqu'au Muséum. Le feu a continué jour et nuit, sans interruption, avec une telle violence que, dans la nuit du 8 au 9 janvier, la partie de la ville située entre Saint-Sulpice et l'Odéon recevait un obus par chaque intervalle de deux minutes.

« Tout a été atteint : nos hôpitaux regorgent de blessés, nos ambulances, nos écoles, les musées et les bibliothèques, les prisons, l'église de Saint-Sulpice, celles de la Sorbonne et du Val-de-Grâce, un certain nombre de maisons particulières ; des femmes ont été tuées dans la rue, d'autres dans leur lit ; des enfants ont été saisis

par des boulets dans les bras de leurs mères ; une école de la rue de Vaugirard a eu quatre enfants tués et cinq blessés par un seul projectile.

« Le musée du Luxembourg, qui contient les chefs-d'œuvre de l'art moderne, et le jardin où se trouvait une ambulance, qu'il a fallu faire évacuer à la hâte, ont reçu vingt obus dans l'espace de quelques heures. Les fameuses serres du Muséum, qui n'avaient point de rivales dans le monde, sont détruites. Au Val-de-Grâce, pendant la nuit, deux blessés, dont un garde national, ont été tués dans leur lit. Cet hôpital, reconnaissable à la distance de plusieurs lieues par son dôme que tout le monde connaît, porte les traces du bombardement dans ses cours, dans ses salles de malades, dans son église, dont la corniche a été enlevée.

« Aucun avertissement n'a précédé cette furieuse attaque. Paris s'est trouvé tout à coup transformé en champ de bataille, et nous déclarons avec orgueil que les femmes s'y sont montrées aussi intrépides que les citoyens. Tout le monde a été envahi par la colère, mais personne n'a senti la peur.

« Tels sont les actes de l'armée prussienne et de son Roi, présent au milieu d'elle. Le gouvernement les constate pour la France, pour l'Europe et pour l'histoire. »

D'autres protestations apparurent bientôt, celles des princes issus des familles qui ont régné sur la France.

« Il m'est impossible de me contraindre plus longtemps au silence, écrivait, le 7 janvier, M. le comte de Chambord. J'espérais que la mort de tant de héros tombés sur le champ de bataille, que la résistance énergique d'une capitale résignée à tout pour maintenir l'ennemi en dehors de ses murs, épargneraient à mon pays de nouvelles épreuves ; mais le bombardement de Paris arrache à ma douleur un cri que je ne saurais contenir.

« Fils des rois chrétiens qui ont fait la France, je gémis à la vue de ces désastres. Condamné à ne pouvoir les racheter au prix de ma vie, je prends à témoin les peuples et les rois, et je proteste, comme je le puis, à la face de l'Europe, contre la guerre la plus sanglante et la plus lamentable qui fut jamais.

« Qui parlera au monde, si ce n'est moi, pour la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève ; pour la ville de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-Auguste et de Henri IV ; pour la ville des sciences, des arts et de la civilisation ?

« Non ! je ne verrai pas périr la grande cité que chacun de mes aïeux a pu appeler : « Ma bonne ville de Paris. »

« Et, puisque je ne puis rien de plus, ma voix s'élèvera de l'exil pour protester contre les ruines de ma patrie ; elle criera à la terre et au ciel, assurée de rencontrer la sympathie des hommes en attendant tout de la justice de Dieu. »

M. le comte de Paris, de son côté, écrivait, le 17 janvier 1871 :

« Les détails du bombardement de la ville, des monuments, des hôpitaux ont naturellement soulevé un cri d'indignation, non seulement en France, où l'on ne connaît déjà que trop les Prussiens, mais même à l'étranger.

« En commettant cet acte de vandalisme, les Prussiens ont eu l'hypocrisie de ne pas l'annoncer dans leurs dépêches et de la présenter comme l'effet d'une simple erreur de pointage ! »

Il est dans les règles de la guerre de dénoncer le bombardement avant de le commencer. Les armées françaises se sont toujours conformées à ce code des nations civilisées, témoins le maréchal Gérard à Anvers, le géné-

ral Oudinot à Rome, le général Pélissier à Sébastopol, qui ont loyalement prévenu leurs adversaires, afin que les non combattants, et en particulier les femmes et les enfants, pussent pourvoir à leur sûreté, s'ils ne pouvaient s'éloigner.

Les médecins et les administrateurs des hôpitaux protestèrent successivement. Ceux de l'*Hospice des enfants malades*, le 10 janvier ; ceux de l'*Ecole des Frères de Saint-Nicolas*, le même jour. On lit dans ce dernier document :

« Dans la nuit du 8 au 9 janvier, à deux heures du matin, les obus passaient en si grand nombre au-dessus de l'établissement de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, que les Frères durent faire lever les enfants pour les mettre à l'abri. Le signal de descendre était donné, lorsqu'un obus de 17 centimètres, traversant la toiture, vint éclater au milieu des enfants : cinq d'entre eux, âgés de douze à quatorze ans, sont morts sur le coup, horriblement mutilés ; six autres sont blessés très gravement...

« L'établissement dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes, dont on a si bien apprécié la conduite sur le champ de bataille, renferme 1.100 *enfants*, appartenant pour la plupart à des parents nécessiteux... Les enfants ont été rendus à leurs familles, pendant les quelques jours que peut encore durer l'horrible attentat... »

L'*hôpital de la Pitié* protesta le 11 janvier. Une malade, Mme Morin, avait été tuée ; Mme Mirault avait eu un bras emporté, Mme Archambault un bras et une jambe fracturés.

Le même jour, l'*hospice de la Salpêtrière* publia sa protestation après avoir reçu 15 obus. Cet hôpital renfermait plus de 3.000 femmes âgées ou infirmes et 1.500 aliénées. Pendant le bombardement, la Salpêtrière abritait en outre les populations réfugiées des asiles d'Ivry et 300 soldats blessés.

Après avoir été atteint par huit obus, l'*hôpital de la Charité* protesta le 11 janvier.

Celui du *Midi*, l'*hôpital Necker*, l'*Institution des jeunes aveugles,* le 13, et l'*hôpital Cochin* le 14 ; l'*hôpital de Lourcine* et l'*asile Sainte-Anne* vinrent ensuite.

Ce sont des récits lamentables. Pour les soustraire à la mort, on transporte dans les caves des malheureux atteints de fluxion de poitrine ou de fièvres typhoïdes.

Le 18 janvier, veille de la bataille de Buzenval, le gouvernement résuma ainsi toutes les protestations : « Parisiens, l'ennemi tue nos femmes et nos enfants ; il nous bombarde jour et nuit ; il couvre d'obus nos hôpitaux. Un cri : *Aux armes !* est sorti de toutes les poitrines... »

Si, le 11 janvier, le gouvernement, en apprenant le massacre des cinq enfants de l'école Saint-Nicolas, avait promené dans Paris leurs cadavres sanglants, il eût soulevé tout le peuple, et la sortie torrentielle se serait faite d'elle-même.

Nous ne pouvons passer sous silence un fait remarquable, mais peu connu.

Le correspondant du *Times* à Saint-Germain écrivait le 23 décembre 1870, pour faire connaître une scène qui avait eu lieu en sa présence sur la terrasse, devant un hôtel bien connu :

« Je montai au n° 14, d'où l'on jouit d'une vue splendide. Comme les Prussiens ont travaillé ! le terrain est tout fraîchement retourné devant une nouvelle batterie, au-dessous du Mont-Valérien, à la maison du Carrefour. Cela doit être à 1.800 mètres plus près des lignes allemandes, et quand la batterie sera armée..... Juste en ce moment un canon ouvrait le feu. Il faisait partie du Moulin-à-Vent, la nouvelle redoute dont j'ai parlé il y a quelque temps, et l'obus partit en sifflant vers la Celle ; bientôt après la fumée monta d'un splendide château.

« Encore un obus vers Chatou où la destruction accom-

plit aussi son œuvre, tandis que nous regardions un épais nuage de fumée se dégager du rempart du Valérien. Ce nuage n'attira que momentanément notre attention, et j'expliquais à mon compagnon les détails de la position, quand tout à coup s'éleva au-dessus de nous un bruit qui ne ressemble à nul autre en ce monde. C'est l'aile de fer de cet ange de la mort qui s'élance de la bouche d'un canon. Le projectile décrivit une courbe, et, de la rive opposée de la rivière qui coule à nos pieds, l'obus s'était transformé en un énorme cratère. C'était un grand succès. Un projectile de l'un de ces nouveaux canons avait ainsi décrit une courbe pour venir atteindre un point éloigné de 8.000 mètres. L'obus ainsi envoyé au milieu d'un bataillon aurait suffi pour l'ébranler. Je sortis, et j'allai causer au milieu d'un groupe composé du général Von Lowe, qui commande ici, du colonel Harvey, de Mme Mackensie, une dame anglaise, et de ses enfants.

« Devant nous se trouvaient de nombreux soldats prussiens, des dames et des Français, et la foule des oisifs de Saint-Germain qui fréquentent la terrasse.

« Derrière nous un détachement d'infanterie était rangé sous les arbres pour la parade du soir. Toute l'assemblée devait former un point de mire admirable pour l'officier d'artillerie du Mont-Valérien.

« L'épais nuage bleu, opaque comme une crème, s'éleva de nouveau du fort. Personne n'y prêta attention. Nous causions, je crois des dernières nouvelles, et plusieurs secondes s'étaient écoulées quand tout à coup les dames et les Français s'éloignèrent précipitamment du grillage de la terrasse. Le bruit du terrible projectile annonçait son approche, et cette fois, sifflant à nos oreilles, il traversa bel et bien la rivière, et tomba à côté de ce que nous appelons la maison de *Gladstone*.

« Le général tint ferme et s'écria : — Eh bien ! soldats, que faites-vous là ? allons, ferme !

« L'effroi ne dura qu'un moment, les dames et les messieurs qui s'étaient enfuis revinrent, demi-souriants, demi-sombres. Les dames les plus agitées furent réconfortées par l'assurance du général que le canon avait développé toute sa portée de 8.300 mètres. Puisque je loge à 200 yards de l'endroit, j'espère que le général a raison. »

Le même correspondant du *Times* ajoute que la préfecture de Versailles, où loge le roi de Prusse, peut être atteinte par les canons du Mont-Valérien. La préfecture est à 9.400 mètres de la saillie la plus rapprochée du fort.

Il n'y avait à Paris que deux pièces pouvant porter à 9.400 mètres, l'une d'elles était au Mont-Valérien. Toutes les mesures avaient été prises, après des calculs minutieux, pour que les projectiles, à quelques mètres près, vinssent éclater sur la tête du roi Guillaume.

Quoique ce fût à l'époque du bombardement, on ne voulut pas attenter à la vie du chef des armées allemandes (1).

Revenons au bombardement. Les membres de l'Institut de France, au nom des lettres, des sciences et des arts, protestèrent devant le monde civilisé, et signalèrent le bombardement à la justice de l'histoire. « Nous le livrons par avance, dit l'Institut, à la réprobation vengeresse de la postérité. »

C'est à l'unanimité que l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des sciences morales et politiques, réunies en assemblée générale, ont adressé leur protestation à toutes les sociétés savantes du monde entier.

La sociétés des gens de lettres, la société nationale

(1) Quelque surprenant que soit le récit du rédacteur du *Times*, on doit le croire vrai, car le fait nous a été conservé par l'un des principaux personnages, employé à la défense de Paris.

des antiquaires de France joignirent leurs protestations à celles de l'Institut.

Le 9 janvier 1871, après la destruction des serres du Muséum, l'Académie des sciences eut une séance imposante, où M. Chevreul prononça d'une voix émue, mais ferme, les paroles destinées à flétrir les attentats de la Prusse :

« Le Jardin des plantes médicinales, fondé à Paris par édit du roi Louis XIII, à la date du 3 de janvier 1626;

« Devenu le Muséum d'histoire naturelle le 23 de mai 1794 ;

« Fut bombardé sous le règne de Guillaume Ier, roi de Prusse ; comte de Bismarck, chancelier ; par l'armée prussienne, dans la nuit du 8 au 9 de janvier 1871.

« Jusque-là, il avait été respecté de tous les partis et de tous les pouvoirs nationaux et étrangers. »

C'est au Muséum d'histoire naturelle que Buffon a écrit son œuvre immortel.

C'est là que Jussieu a créé la méthode naturelle et la classification par familles, adoptées par tous les savants de l'univers.

C'est là que Cuvier a fondé l'anatomie comparée et la restitution des espèces perdues.

C'est enfin là que Geoffroy Saint-Hilaire a fondé la philosophie anatomique.

Mais que pouvaient être des génies tels que Buffon, Jussieu, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire pour les soudards de l'Allemagne !

A la protestation de M. Chevreul, ajoutons que les obus prussiens, en tombant sur les herbiers de Jussieu, sur les préparations classiques de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, écrasaient en même temps une ambulance renfermant 200 blessés.

Les habitants des quartiers bombardés se réfugièrent dans les parties de la ville hors de la portée des projec-

tiles ; il n'y eut donc pas un grand nombre de victimes : 104 personnes tuées et 286 blessés seulement.

« C'était un lamentable spectacle que celui de ces gens subitement pris de panique. Les uns traînaient leur pauvre mobilier dans une voiture à bras : l'homme était attelé au brancard ; la femme poussait le véhicule ; les enfants suivaient. Les autres emportaient à la main leurs objets précieux ou plutôt ceux qu'ils croyaient tels. Une femme opérait le sauvetage d'une cage d'oiseau ; un vieillard serrait contre sa poitrine une pendule de zinc ; une jeune fille fuyait, emportant avec conviction des bouquets de fleurs artificielles.

« C'était navrant (1). »

On ne saurait parler du siège de Paris sans que le nom de Richard Wallace ne soit prononcé avec reconnaissance et respect.

Le 14 janvier, cet homme de bien écrivit au ministre des affaires étrangères :

« La conduite admirable de la population des quartiers de Paris si brutalement bombardés me suggère une pensée que je vous demande la permission de vous soumettre, et qui, je l'espère, sera bien accueillie et bien comprise par les habitants de la capitale.

« Je désirerais qu'il fût ouvert sans retard dans Paris une souscription patriotique en faveur des malheureuses familles obligées de fuir leur logis sous le feu de l'ennemi, afin de leur distribuer immédiatement les secours de toutes natures dont elles ont un si pressant besoin (2).

« Au cas où ma proposition recevrait l'approbation

(1) *Le Bombardement de Paris par les Prussiens*, par le major de Sarrepont (colonel Hennebert.)

(2) M. de Rothschild avait déjà fait don aux classes nécessiteuses de bons de vêtements qui furent distribués le 7 janvier dans les vingt arrondissements de Paris.

du gouvernement de la Défense nationale, je vous prierais de vouloir bien m'inscrire sur cette liste pour la somme de *cent mille* francs que je ferai verser immédiatement au trésor public afin que la distribution des secours puisse commencer dès maintenant... »

M. Jules Favre accepta avec reconnaissance et s'inscrivit pour la somme de mille francs ainsi que M. Clément Thomas.

Le Jardin des Plantes offrit à M. Richard Wallace deux fleurs échappées au massacre ; le Jockey-Club lui ouvrit ses portes avec acclamation.

VIII

Qu'un homme appartenant à l'armée permanente exprime des regrets de voir des nations entières s'armer les unes contre les autres, on peut supposer ou que la science lui manque ou que le préjugé l'aveugle.

Nous donnons donc ici l'opinion d'un savant, esprit habitué aux méditations, et qui partage les idées de M. Thiers, l'homme politique.

Voici ce qu'écrivait M. Quatrefages après un récit du bombardement du Jardin des Plantes :

« Jeter un peuple entier sur un autre, est-ce donc là une invention nouvelle? Qu'est-ce faire sinon imiter les barbares qui se heurtaient nations contre nations, se *ruant* les uns sur les autres et contre la civilisation romaine *dans de véritables duels pour la vie ou la mort ?* On pouvait croire impossible le retour d'un pareil état de choses. L'institution des armées permanentes, formant un corps à part dans l'Etat, destinées à lutter pour tous, laissant les citoyens à leurs affaires, les savants à leurs recherches, les artistes à leurs études, les laboureurs à leurs travaux, amoindrissait un mal peut-être inévi-

table. Le mouvement général pouvait être enrayé ; il ne s'arrêtait pas. Grâce à la Prusse, il n'en sera plus ainsi. Avertis par nos malheurs, les peuples vont s'armer de fond en comble. En Europe, tout le monde portera les armes, et quand viendront les luttes prochaines, quand tomberont sur les champs de bataille non plus seulement les soldats, mais des représentants du progrès en tout genre, des chefs d'industrie et des poètes, des artistes comme Henri Regnault, des savants comme Gustave Lambert, alors on comprendra ce que sont la guerre et la civilisation *retrouvées* par la race prussienne. »

Frédéric II a peint cette race : « En général, dit le roi de Prusse, tous mes sujets sont graves et durs, peu friands mais *ivrognes;* tyrans dans leurs terres, mais esclaves à mon service ; insipides et bourrus ; d'un grand sang-froid que je tiens au fond pour *bêtise ;* savants dans le droit, peu philosophes, moins orateurs et encore moins poètes. »

Le Roi parle ainsi de son armée : « J'exerçai bien mes troupes et je fis tous mes efforts pour que toute l'Europe eût les yeux sur mes manœuvres. Je les renouvelai chaque année afin de paraître plus savant et finalement je parvins à mon but. *Je tournai la tête à toutes les puissances.* Tout le monde se crut perdu si on ne savait pas remuer le pied, le bras, la tête à la prussienne ; et tous mes officiers et mes soldats se crurent valoir deux fois plus quand ils virent qu'on les imitait partout...

« A la guerre on prend alternativement la peau du lion et la peau du renard. La ruse réussit là où la force échouerait. Il est donc absolument nécessaire de se servir de toutes les deux. C'est une corde de plus que l'on a *sur* son arc (*sic*), et comme souvent la force résiste à la force, souvent aussi la force succombe à la ruse. »

« En fait de royaume, on prend quand on peut, et l'on n'a jamais tort que quand on est obligé de rendre ;

soutenez vivement que dépouiller ses voisins, c'est leur ôter les moïens (*sic*) de nous nuire. »

Henri Heine avait raison de dire : « Non, je ne pouvais me fixer à cette Prusse, à ce bigot et long héros en guêtres, glouton, vantard, avec son bâton de caporal qu'il trempe dans l'eau bénite avant de frapper. Elle me déplaisait cette nature à la fois philosophe, chrétienne et soldatesque; cette mixture de bière blanche, de mensonge et de sable de Brandebourg. Elle me répugnait, mais au plus haut degré, cette Prusse hypocrite avec ses semblants de sainteté. »

On eût pu croire que l'ombre de Frédéric II présidait aux desseins de l'Allemagne pendant la guerre de 1870. Le nouveau roi se servait aussi souvent de la peau du renard que de celle du lion. Le scepticisme de Frédéric II n'était pas de saison et le roi Guillaume, dans ses proclamations, invoquait sans cesse l'aide de Dieu. Les bonnes gens s'y sont laissé tromper et le soldat prussien, plus religieux que le français, donnait le change sur son vrai caractère.

C'est surtout pendant le bombardement de Paris que les hommes d'étude ont cherché à connaître le *droit des gens* pendant la guerre. Grotius en a donné une définition fort simple : « Ce droit comprend, dit-il, tout ce qu'on peut faire *sans injustice* à son ennemi. »

La définition est vague.

Le droit des gens, les droits de la guerre ne sont autre chose que la morale du christianisme. Jusqu'à la venue de la religion chrétienne, la guerre était barbare.

« Tuez donc, dit Moïse après la défaite des Madianites, tuez tous les mâles et même tous les enfants et les femmes mariées (1). »

Et ils tuèrent, dit Josué, tout ce qui était dans la ville

(1) Nombres, XXI, 17.

de Jéricho, hommes, femmes, enfants, vieillards. Le glaive frappa même les bœufs, les brebis et les ânes (1).

Les Romains égorgeaient solennellement les prisonniers de guerre. Ils agissaient ainsi, dit Polybe, pour imprimer partout la terreur du nom romain. Lorsqu'ils prennent d'assaut quelque place forte, on les voit non seulement mettre à mort les défenseurs et les habitants, mais aussi couper en morceaux les chiens et les animaux domestiques (2).

Les Romains détruisaient par le feu les villes dont ils ne pouvaient s'emparer d'après les règles de l'art et les secours de la science. C'est ainsi que périrent Carthage, Corinthe et Numance. Le feu, à cette époque, était ce que de nos jours est le bombardement.

Le butin était de droit dans l'antiquité. Le législateur des Hébreux proclame au grand jour les richesses qu'il vient d'acquérir chez les Madianites : 675.000 brebis, 72.000 bœufs, 32.000 femmes, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreille, des chaînes d'or. Non moins avides que les Juifs, les Romains ont entassé dans leur ville les merveilles de Syracuse, de Corinthe et d'Alexandrie ; les statues, les tableaux, les vases d'or et d'argent, les trésors des nations vaincues.

Les mœurs des Romains, comme celles des Hébreux, autorisaient l'esclavage du vaincu. L'abus devint tel et les esclaves si nombreux, que les Romains eurent à réprimer en soixante ans six conjurations d'esclaves. Leur puissance fut ébranlée par trois guerres serviles.

Le christianisme fit cesser tant de crimes dont la guerre était le prétexte. La guerre, malgré le christianisme, conserva ses colères, ses vengeances, ses passions mauvaises ; mais il y eut une sorte de morale publique pour condamner les excès, flétrir les crimes et protéger

(1) Nombres, vi, 21.
(2) *Ibid.*, x, 15.

le vaincu. Depuis que la civilisation chrétienne a régné sur l'Europe, les belligérants ne peuvent faire, à leur guise, abstraction de la notion du droit.

L'idée du droit ne s'évanouit pas au moment de l'ouverture des hostilités; au contraire, tout en donnant à leurs opérations l'impulsion la plus vigoureuse, tout enflammés qu'ils sont par la haine, les adversaires en présence, ou l'un d'eux, s'efforcent de prouver aux neutres qu'ils ne se laissent guider que par la bonne foi, et qu'ils seront justes et modérés.

C'est ainsi que, pendant la guerre de 1870, le roi Guillaume et M. de Bismarck ont, dans leurs proclamations et correspondances, professé les sentiments les plus généreux.

Pendant ce temps, l'armée prussienne faisait la guerre de l'antiquité : l'assassinat du paysan, l'incendie de l'habitation et le pillage; seul, l'esclavage ne pouvait être établi, mais l'otage remplaçait le captif.

En étudiant parallèlement les mœurs militaires des Hébreux de Moïse, celles des Romains des derniers temps de la République, et enfin celles des Prussiens de notre époque, l'observateur constaterait ce fait attristant, que la guerre ne saurait être soumise à un droit de justice et d'humanité. Elle sera toujours la violence, la force brutale, la cruauté.

L'institution des armées permanentes pouvait, plus que les codes écrits, rendre la guerre moins désastreuse pour les Etats. En armant tous les citoyens, on fait de la guerre une lutte de peuple à peuple. La paix n'est plus la conséquence d'une bataille perdue par des soldats, mais la ruine d'un Etat à la suite de l'invasion victorieuse. C'est revenir à la barbarie.

« Il y a un abîme, a dit M. Charles Giraud (1), entre la

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1871.

guerre régulière, limitée, et la tempête désordonnée qui, attisant les passions internationales, met en péril l'ordre social lui-même. Le progrès des temps modernes consiste à restreindre la lutte dans les bornes d'un conflit politique par le ministère des armées régulières, la participation de tout un peuple à la guerre demeurant désormais exclue des usages. »

A l'époque même où un Français traçait ces lignes si vraies, un Prussien écrivait (1) :

« La patrie (allemande) doit apprendre que ses fils n'ont plus à combattre des ennemis honorables, mais un peuple de fanatiques et de fous (les Français) qui, avec des moyens atroces, fait une guerre de race à de dignes soldats, guerre qui ne prendra fin que le jour où les foyers de la soi-disant défense nationale auront été éteints, les hommes en état de porter les armes terrassés, et la richesse matérielle de ce peuple anéantie. Si nous touchons à la période de l'histoire qui sera marquée par la chute de l'empire des Francs qui, depuis mille ans, ne vit que de vols de territoires et d'intrigues — et la prolongation de la lutte semble l'indiquer — alors le chevalier de Saint-Georges qui tuera le dragon ne devra pas seulement se contenter de l'étrangler. Contre la guerre de race, il n'y a qu'un remède : *l'extermination.* »

Le bombardement de Paris a donné lieu à de nombreuses protestations. Mais le crime n'était pas nouveau. Strasbourg, Péronne, Phalsbourg, des villes ouvertes, des villages, des châteaux avaient été bombardés.

Les états-majors prussiens qui ont étudié les moindres détails de la guerre en rase campagne, sont peu savants sur l'art de faire un siège. Il fut un temps, cependant, où la prise d'une place forte faisait autant d'honneur au général, qu'une victoire sur le champ de bataille. Alexandre

(1) *Nouvelle Gazette de Prusse*, 3 janvier 1871.

passe pour avoir attaché autant de prix au succès de la prise de Tyr, qu'à celui des batailles d'Issus et d'Arbelles; et César était aussi fier des sièges d'Alésia et de Marseille que des journées de Pharsale et de Munda. Chez les modernes, Guise s'enorgueillissait surtout de la défense de Metz et de la prise de Calais, et Montluc se vantait de la défense de Sienne plus que de ses prouesses en campagne.

Dans la première moitié du règne de Louis XIV, les grands capitaines allaient étudier en Flandre et en Hollande, sous les princes de Nassau, l'art des sièges et des fortifications. Vauban gagna le bâton de maréchal de France en prenant méthodiquement des plans.

C'était le temps de Turenne et de Montécuculli. On était savant et brave en même temps ; on était avare de la vie des soldats et prodigue de sa propre vie ; la guerre était un art et une science et non pas ce que l'ont faite les Prussiens : lepillage et l'extermination.

IX

Nous avions fait la guerre à la Russie et à l'Autriche, mais après les campagnes de Crimée et d'Italie aucune voix ne s'élevait pour maudire le vainqueur et l'accuser de cruelles infamies. Quelques excès individuels n'avaient pas terni l'honneur de l'armée française, et, les luttes terminées, Russes et Autrichiens étaient aimés, estimés, honorés par nos officiers et nos soldats.

Nos adversaires de Malakoff ou de Magenta avaient des cœurs qui battaient comme les nôtres. Entre eux et nous, il n'y avait ni lâches assassinats, ni vols à main armée.

Pourquoi le Prussien ne nous inspire-t-il pas les mêmes sentiments que le Russe et l'Autrichien ?

Chercher à l'expliquer serait facile en invoquant l'histoire ; nous nous contenterons d'y jeter un coup d'œil.

Les Prussiens et les Français sont de vieilles connaissances. Sans remonter à Frédéric II, nous pouvons interroger l'époque de la Révolution.

En 1792, le grand-duc de Saxe-Weimar, commandant d'un régiment prussien, avait établi son camp à Rocourt, non loin de la petite ville de Longwy, qui, après avoir été bombardée, était occupée par l'ennemi. Le duc reçut le 17 août un ami qu'il avait appelé. Cet ami était Goethe. Tout en vivant au milieu de nos ennemis, le poète aimait la France. Il se souvenait que pendant la guerre de Sept-Ans la maison de son père avait été occupée par le comte de Thorane, gouverneur militaire de Francfort. Goethe aimait à rappeler les goûts délicats, les grandes manières, le savoir-vivre et l'esprit de justice du gentilhomme français. Il n'avait pas oublié l'exquise politesse du maréchal de Broglie qui traitait l'ennemi vaincu avec une parfaite courtoisie.

M. le comte de Thorane était accompagné d'un théâtre dont le jeune Goethe suivit les représentations en compagnie des officiers français.

En 1792 il entrait donc en France sans aucun sentiment de haine. Historien de cette campagne, le poète nous dira que le Prussien de 1870 a été plus barbare que celui de 1792, et que, malgré les prétentions à la philosophie et à la science, le Germain a, depuis longtemps, fait reculer la civilisation et ramené l'Europe vers la barbarie.

Goethe fit la campagne dans l'armée du duc de Brunswick. Voulant écrire cette campagne de France, il en observa les moindres détails. Au début le Prussien est vainqueur. Les villageois abandonnent leurs demeures en poussant devant eux leurs troupeaux. Des hommes énergiques donnent de beaux exemples. Le commandant

de la place de Verdun, Beaurepaire, forcé de capituler par les instances des habitants, dont le bombardement détruit les maisons, se brûle la cervelle dans l'hôtel de ville, afin d'échapper à la honte de la capitulation.

Les généraux prussiens et leurs soldats n'admettent pas un seul instant qu'ils peuvent être vaincus ; ils marchent fièrement à la conquête de la France, en commettant des cruautés. Goethe ne partage pas cette illusion. A Jardin-Fontaine (1), l'hôte chez lequel il a passé la nuit remit à son domestique une lettre pour Paris, en ajoutant avec ironie : « Je crois que tu n'iras pas jusque-là. » Ce propos frappe l'esprit de Goethe, qui lit dans un journal : « Les Prussiens pourront venir à Paris, mais ils n'en sortiront pas. »

Déjà, dans cette campagne de 1792, les Prussiens bombardent les villes, afin de s'épargner les périls de l'assaut. Mais, dans la dernière guerre, les procédés de M. de Bismarck et de M. de Moltke ont fait regretter l'humanité du duc de Brunswick.

Goethe assista toute la journée à la bataille de Valmy. Par une combinaison stratégique d'une extrême habileté, Dumouriez sauvait la France.

L'armée de Brunswick démoralisée par la défaite tomba soudainement dans le désespoir et sa retraite fut une véritable fuite. Le 20 septembre, à minuit, les Prussiens débandés, effrayés, prirent le chemin des frontières, et, le 29, Goethe écrivait sur son carnet : « Si l'ennemi nous surprenait en ce moment, il n'échapperait ni un rayon de roue, ni un membre d'homme. »

Cette déroute après Valmy fut pour les Prussiens semblable à notre retraite de Russie, et cependant Dumouriez qui pouvait les exterminer ne les poursuivit même pas.

Cette campagne avait duré deux mois, et se terminait

(1) Petit hameau dépendant de la commune de Thierville, près Verdun.

par un épouvantable désastre ou l'armée allemande avait perdu le tiers de son effectif.

Goethe avait prévu ce désastre, en assistant aux cruautés de la soldatesque prussienne envers les habitants de la campagne. Il en trace un tableau qui prouve combien les Prussiens sont encore plus barbares aujourd'hui qu'à la fin du XVIII[e] siècle.

D'après le témoignage du poète, la population civile a été généralement respectée dans les villes lorsqu'elle ne résistait pas.

Les relations de peuple à peuple étaient moins intimes en 1792 que de nos jours, et cependant l'invasion du duc de Brunswick est moins violente, moins abominable. Lorsque les colonnes prussiennes traversaient, en 1870, nos villes et nos campagnes, il se trouvait dans ses rangs des hommes qui avaient mangé notre pain, profité de nos richesses, travaillé dans nos usines, dans nos maisons de commerce ou de banque, suivi les leçons de nos maîtres, vécu de notre vie, respectés, favorisés même comme étrangers. Leur avions-nous fait sentir le prix de l'hospitalité ? Les portes de nos salons, de nos ateliers, de nos établissements scientifiques ou littéraires s'étaient-elles jamais fermées devant eux ? Toutes les merveilles de notre Paris, tous les charmes de nos provinces ne leur appartenaient-ils pas comme à nous ?

Et pas un sentiment de reconnaissance, pas un souvenir affectueux ne s'est réveillé dans leurs cœurs ! Ils ont frappé nos pauvres paysans sans défense, ont brûlé leurs chaumières, enlevé leurs troupeaux et leurs moissons ! Ils ont eu l'infamie de transporter dans leur pays, sous le nom d'otages, les malheureux paysans qui moururent de misère sur les chemins !

Oui, les Prussiens de 1870 ont imprimé à la guerre un véritable retour vers la barbarie. Leurs maîtres d'école tant vantés pouvaient enseigner que la guerre n'exclut

pas les sentiments généreux et nobles. L'histoire est là pour le dire : les habitants de Soleure assiégés en 1318 par Léopold, duc d'Autriche, sauvèrent la vie à des soldats ennemis qu'une crue subite de l'Aar avait précipités dans la rivière. Au plus fort d'une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, un vaisseau anglais est forcé par la tempête de se réfugier dans le port de la Havane. Le gouverneur de l'île de Cuba, ne voulant pas abuser du malheur de l'équipage pour le retenir prisonnier, le renvoie muni d'un sauf-conduit jusqu'au delà des Bermudes. Dans une autre circonstance, c'est le commandant français du *Croisic* qui, avec ses marins, sauve au péril de sa vie une frégate anglaise en détresse aux environs de Belle-Ile, et lui permet de prendre le large.

Ces souvenirs chevaleresques sont ignorés des Prussiens, qui ont fait prisonniers nos aéronautes, enfermé dans leurs forteresses nos magistrats fidèles à la patrie.

X

Après avoir lu l'histoire militaire de la Prusse et celle de la France, si l'on fait entre elles une comparaison, il est peu d'hommes de ce côté du Rhin qui n'ait éprouvé une surprise en voyant l'issue de la dernière guerre.

Par une sorte d'instinct le peuple jetait ce cri : *A Berlin !* Les politiciens y allaient d'un cœur léger comme leur chef M. Emile Ollivier ; quelques officiers de l'armée, tels que le général Ducrot, éprouvaient de cruels soucis ; mais la masse croyait aux victoires de Crimée et d'Italie, sans se rendre compte qu'entre ces victoires et ces défaites il y avait peu de distance.

L'Empereur eût volontiers évité la guerre, mais un courant irrésistible l'entraînait, et dans l'intimité de son

foyer on parlait de Malakoff, de Magenta et de Solférino comme d'œuvres faciles pour l'armée française.

La santé fortement ébranlée de Napoléon III aurait dû arrêter les ardeur ; il n'en fut rien.

Tous les ressorts qui constituent une armée, la discipline, l'instruction, la tenue, laissaient à désirer; les effectifs étaient insuffisants, l'opposition politique ayant sans cesse refusé les fonds nécessaires pour la formation et l'instruction d'une puissante armée.

Plusieurs causes nous avaient affaiblis. Les longues guerres d'Afrique formaient depuis longtemps d'intrépides soldats et de vaillants officiers. Ces soldats respectaient-ils toujours les règlements militaires ? leurs officiers, sévères pour la bravoure, n'étaient-ils pas trop indulgents pour le reste ? enfin, pouvait-on considérer comme une bonne école de guerre les rencontres avec un ennemi qui n'était armé que de mauvais fusils et ignorait jusqu'aux éléments de la tactique ?

Au sortir des entreprises hardies, après les marches surprenantes, officiers et soldats de l'armée d'Afrique pouvaient penser que l'artilleur européen serait aussi facile à vaincre que l'arabe ou le kabyle.

Notre soldat est le plus brave des soldats de l'Europe, et cependant le russe et l'anglais, l'autrichien et le prussien sont de terribles adversaires, parce qu'ils sont disciplinés, instruits et de sang-froid.

Plus impressionnable, notre soldat a pris l'habitude de « fuir en avant », suivant l'expression du maréchal Canrobert.

Le difficile pour l'officier n'est pas de le lancer, mais de le retenir.

Lui-même, capitaine ou lieutenant, se laisse aller à la « furie française » ; d'élans en élans elle devient générale sans le moindre souci de la science militaire. La France a conquis l'Algérie et porté la civilisation chez le barbare,

le soldat a été admirable, mais le général a rarement trouvé l'occasion d'appliquer son savoir.

Pendant la guerre d'Italie, généraux et soldats ont montré leurs qualités et leurs défauts. Les gens de M. de Moltke veillaient, et, tout en louant l'armée française, se préparaient à la vaincre par le nombre, par l'artillerie, par le refus de la baïonnette.

D'autre part un luxe insensé s'était introduit dans l'armée, à l'occasion de la création de la garde impériale. Les tables d'officiers, les tenues, les allures rappelaient l'aristocratique Angleterre.

Lorsqu'une campagne était décidée, soit pour le Mexique, la Crimée ou l'Italie, tous les officiers de l'armée sollicitaient l'honneur de partir. Mais une liste se dressait, au ministère et à la cour, renfermant les noms des parents du ministre ou des favoris, et ceux-là seuls franchissaient la frontière. Désormais eux seuls devenaient des héros; aux autres, qui demandaient toujours à marcher, on répondait : « Vous n'avez pas fait la dernière campagne. »

On oubliait le mot d'un guerrier homme d'esprit : « Un mulet, eût-il fait dix campagnes sous le prince Eugène, n'en serait pas moins un mulet. »

Il y avait donc, parmi les officiers, les heureux, faisant peu en temps de paix, et quelque fortune en temps de guerre; et près d'eux les laborieux, les oubliés, les méconnus dont aucun parent n'était ministre. Les premiers arrivaient d'un bond au sommet de l'échelle, les seconds leur obéissaient, mais le cœur ulcéré.

Tant de caprices, tant d'injustices avaient affaibli l'autorité, et la véritable discipline, mêlée de confiance et de respect, n'existait plus dans les grades élevés de l'armée.

On en était venu à désigner les brigades de l'armée de Paris par des noms étranges, empruntés à la person-

nalité de leurs chefs : nous avions la brigade « Potel et Chabot », la brigade des « sourds-muets. »

L'Empereur ignorait ces choses déplorables, qui en temps de paix prêtent à rire, et en temps de guerre font couler les larmes et le sang.

Jamais souverain n'a été joué par ses ministres comme le fut Napoléon III. Le docte maréchal Vaillant était le bourru courtisan. Son titre de membre de l'Institut lui permettait de demeurer étranger à l'armée dont il était le chef.

Il faut avoir été témoin d'une séance de Comité présidée par l'Empereur pour se faire une idée, très affaiblie, de la souplesse du maréchal Niel, enivrant le maître d'un encens frelaté, et tronquant la vérité avec un cynisme sans pareil. C'est le maréchal Niel, — M. Thiers l'a constaté, — qui a dit le premier, et répété à l'Empereur : « Nous sommes prêts. »

Faut-il réveiller le nom oublié du maréchal Randon ? La note infligée par le général Baraguay-d'Hilliers au colonel Randon qu'il inspectait, peint l'homme de pied en cap : « Petit homme, petit esprit, petit courage. »

Ces ministres, ces aides de camp, cet entourage ne croyaient donc pas à la durée de l'Empire ? Ils l'exploitaient jusqu'à l'affaiblir ; ils le trompaient jusqu'à persécuter ses amis, et ses fondateurs ; ils étaient injustes jusqu'au scandale.

Voilà dans quelles conditions nous sommes entrés en campagne contre la Prusse, chantant la *Marseillaise*, comme témoignage de discipline. Nous savions d'avance à qui étaient destinés les bâtons de maréchaux de France.

La fortune en a autrement décidé. Pendant que notre armée, arrêtée près de la frontière, en respectait les gués, les bataillons allemands s'avançaient, en nombre incalculable, précédés, suivis, entourés de canons. La

consigne était d'éviter le contact de notre soldat, de le tenir à distance et de l'accabler de mitraille, de boulets, d'obus et de balles.

Cette consigne plaisait au Prussien, qui n'était pas sans quelque inquiétude au sujet de nos zouaves, de nos turcos, de notre garde impériale et de notre soldat de Malakoff et de Magenta.

M. de Moltke avait calculé avec un soin extrême, et tout était prévu. Chaque chef connaissait son rôle, et le seul souci du feld-maréchal pouvait être l'issue de la première bataille.

On sait le reste : tous nos souvenirs héroïques, toutes nos gloires s'évanouirent en quelques jours. L'armée française se fondit, parce qu'elle se composait d'éléments superposés et non d'un bloc d'airain. Le commandement fit défaut, la discipline disparut, et l'Europe étonnée vit la France envahie.

C'était la revanche d'Iéna et d'Auerstaedt, revanche préparée par un demi-siècle et plus de travaux immenses.

Nous ne pouvions espérer une seconde victoire d'Iéna. Nous n'avions plus, pour guider nos soldats, les généraux de 1806, qui se nommaient Suchet, Soult, Ney, Augereau, Colbert, Lannes, Heudelet, Murat, Saint-Hilaire, Davout, Gudin, Friant, Morand, et, au-dessus d'eux, un Napoléon Ier.

Nous arrivions, à peine armés, la poitrine découverte, sans préparation, devant un ennemi couvert de fer, traînant à sa suite les populations de l'Allemagne, le cœur plein de haine, avide, vindicatif, et précédé de nombreux espions qui trahissaient leurs bienfaiteurs.

Faut-il conclure de cette guerre que la Prusse est la plus grande puissance militaire de l'Europe ? Faut-il penser que ses armées sont invincibles ?

En supposant même que tous les souverains de l'Allemagne se condamnent pour toujours au rôle de très hum-

bles sujets de l'Empereur, il viendra un jour, une heure, où le faisceau se distendra à la suite d'un échec. Napoléon Ier et Frédéric II lui-même n'ont-ils pas vu leurs alliés les abandonner aux moments difficiles ?

Il faut aussi se rendre compte de la supériorité de l'armée allemande. Ses opérations stratégiques, ses mouvements tactiques, en un mot sa conduite, n'étaient pas des inspirations du génie, mais la seule solution d'un problème par un habile professeur. Les calculs les plus profonds de M. de Moltke eussent été déjoués par Napoléon Ier. L'armée prussienne vaincue à Iéna et à Auerstaedt était supérieure en valeur à l'armée allemande de 1870. Elle était mieux commandée, se battait plus bravement, et possédait plus d'initiative.

Cependant elle fut battue, parce que, de notre côté, il y avait plus de génie que de l'autre.

Le dernier mot appartient au génie ayant en mains l'homme-soldat.

L'armée allemande de 1870 appartenait à la science. Elle était façonnée pour une œuvre déterminée. Mais il n'y avait aucun génie. Tandis que les Turenne, les Gustave-Adolphe, les Frédéric II, les Napoléon Ier marchaient à cheval à la tête de leurs troupes, l'œil ouvert, l'oreille tendue, prêts à saisir un moment fugitif, M. de Moltke voyageait en voiture à la suite des bagages, son programme en portefeuille.

Ces surprises réussissent une fois, mais non pas deux. Le jeu de M. de Moltke consistait à étonner par le nombre ; à mettre en ligne des masses d'artillerie ; à faire des marches offensives, tout en livrant des batailles défensives ; à présenter sans cesse des réserves aux instants critiques ; à être sans pitié ; à répandre la terreur par le pillage et l'assassinat.

Tout cela est facile à imiter. M. de Moltke peut revenir, et nous lui présenterons de nombreux bataillons, avec

réserves, armée territoriale, nombreux états-majors, et troupes télégraphiques ; il verra des canons, des obusiers assez nombreux pour bombarder toutes les villes de l'Allemagne.

Son instrument de victoire lui apparaîtra, revu, corrigé, et considérablement augmenté.

Le génie de la guerre n'aura pas fait de progrès, mais le jour viendra où tous les hobereaux de la Prusse se souviendront du mot de Frédéric : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

Tout ne consiste pas à remporter des avantages ; il faudrait, pour mériter l'admiration, se montrer supérieur dans le monde moral. Le Prussien, sous ce rapport, ne saurait se comparer au Français.

Nous n'en donnerons qu'un exemple :

Le prince Frédéric-Charles était installé, avec son état-major, dans la ville de Tours, et s'y livrait à des plaisirs coûteux et bruyants.

C'était pendant l'armistice.

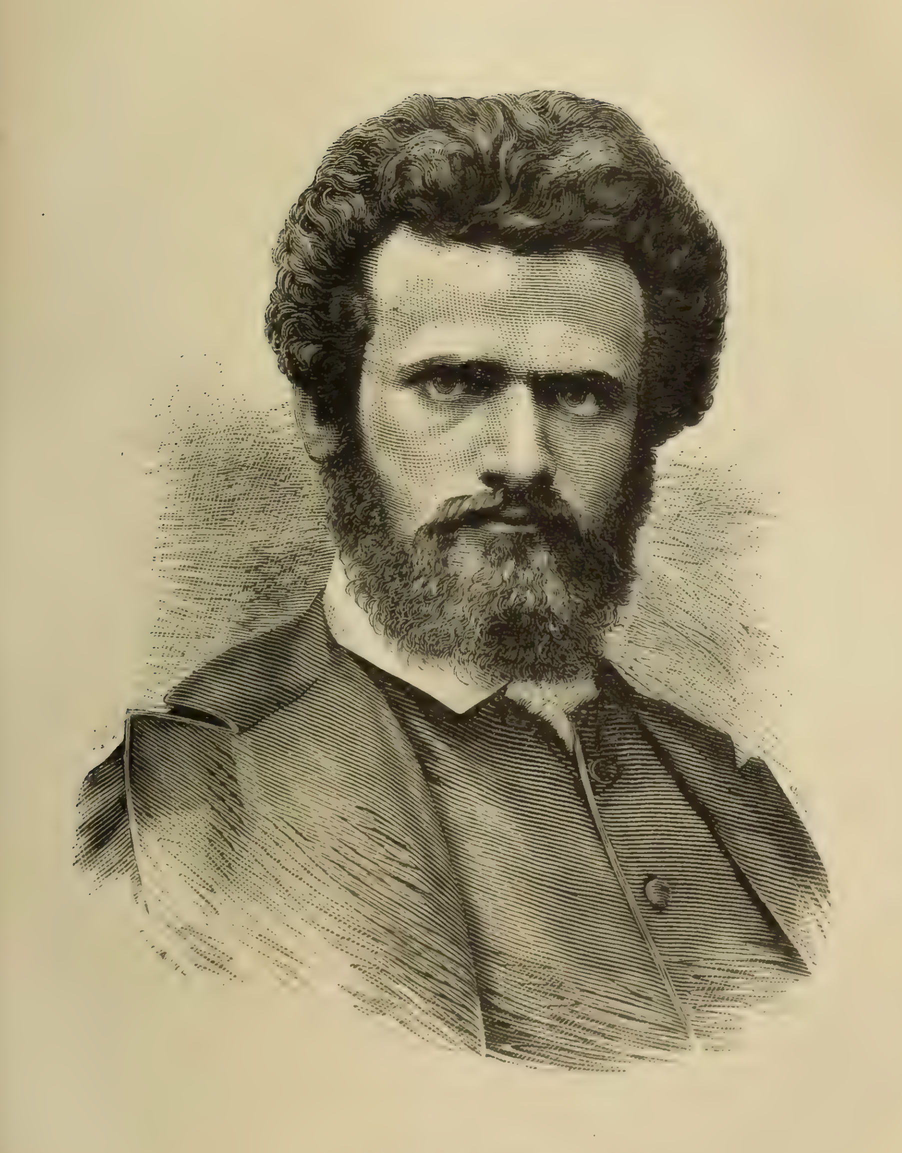
Un beau jour, après boire, il prit au prince la fantaisie d'imposer à la ville une contribution de guerre de trois cent mille francs.

En l'absence de M. Gouin, maire et député, qui se trouvait à Bordeaux avec la représentation du gouvernement de la Défense nationale, la municipalité avait à sa tête M. Viot, premier adjoint.

Celui-ci fut mandé et mis en demeure de fournir la somme de trois cent mille francs avant midi.

M. Viot refusa fièrement de se charger d'une pareille mission, et déclara qu'il ne serait pas l'instrument d'un acte aussi odieux qu'arbitraire.

Traîné en prison, l'adjoint vit sa maison militairement occupée par des soldats allemands et considérée comme place conquise.



HENRI REGNAULT

Le château d'Azay-le-Rideau semblait agréable au prince Frédéric-Charles, qui entendait sans cesse vanter ses agréments. Il fut donc visité par ce prince, neveu de l'empereur d'Allemagne.

Le propriétaire du château, M. le marquis de Biencourt, ayant connu cette visite, exprima ses sentiments dans une lettre adressée à Son Altesse le feld-maréchal prince Frédéric-Charles.

Nous avons pu nous procurer une copie de cette lettre ainsi conçue :

« Monseigneur,

« Il a plu à Votre Altesse Royale de venir visiter le château d'Azay. En d'autres temps, j'eusse été très honoré de votre visite. Aujourd'hui, je suis forcé de dire à Votre Altesse Royale combien je trouve ses façons étranges et grossières.

« N'oubliez pas, Monseigneur, que vous n'êtes pas au soir d'une bataille ; vous occupez le département d'Indre-et-Loire en vertu des conditions d'un armistice, et rienne vous donne le droit de venir chez moi, de vous y faire servir malgré moi, de manger mon pain et de boire mon vin.

« Les gentilshommes de votre état-major, les officiers de votre armée et vous, ne savez rien des égards que les gens bien élevés observent entre eux; vous ignorez le respect que, dans les nations civilisées, le vainqueur doit au vaincu.

« En vous asseyant à ma table, en vous faisant héberger à mes frais, en exigeant du vin de Champagne que je n'avais point, vous me donnez le droit, dont je suis très profondément triste, de vous parler comme je le fais.

« En voyant les façons de leur prince, je ne m'étonne plus des procédés parfaitement grossiers des officiers de

votre armée, qui souillent ma demeure et se font nourrir chez moi, à mes frais, depuis le 4 février.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression des sentiments d'indignation que j'ai dans le cœur.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect, de Votre Altesse Royale, le plus humble ennemi.

Signé : « Marquis DE BIENCOURT. »

L'Allemagne a pu nous vaincre avec sa multitude, ses canons et ses méthodes, mais nos gentilshommes seront toujours au-dessus de ses princes.

CHAPITRE VI

SOMMAIRE

Les combats livrés pendant le siège. — Moralité des banquiers allemands. — M. Glais-Bizoin et le paysan breton. — La justice pendant le siège.— Les amis de la paix, les amis de la guerre. — Le peuple dans ses fêtes. — Le conseil de guerre du 30 décembre 1870. — Déposition du général Ducrot devant la commission d'enquête. — Le général Trochu refuse de se démettre de sa fonction de commandant des troupes. — Le général Vinoy est nommé commandant en chef de l'armée de Paris. — Conseil de guerre du 21 janvier 1871. — Un armistice est conclu. — Assemblée nationale élue le 8 janvier 1871. — 30.000 hommes de l'armée ennemie occupent un quartier de Paris. — Les Français à Berlin après Iéna et Auerstaedt. — Entrée des Allemands. — Ils occupent un terrain convenu d'avance. — La visite au Louvre. — Proclamation du ministre de l'intérieur. — Il est faux que l'empereur d'Allemagne soit entré dans Paris; M. de Bismarck n'y est pas entré; M. de Moltke non plus. — Les Champs-Elysées et la place de la Concorde, le 2 mars. — Rapports de la police. — La nuit du 2 au 3 mars. — Scènes de dévastation aux Champs-Elysées, le 3 mars. — Belle attitude du général Vinoy. — Paris! — Ce que Napoléon Ier a dit de la ville de Paris.

I

Les combats livrés pendant le siège de Paris, du 17 septembre 1870 au 19 janvier 1871, sont nombreux (1).

17 septembre *1870*. — Combat de Créteil.
19 septembre. — Combat de Châtillon.
23 septembre. — Combat de Villejuif.

(1) Pour Champigny, le Bourget, Buzenval, etc., voir *Le gouvernement de la Défense nationale*, par Jules Favre.

30 septembre. — Combats de Thiais, l'Hay et Chevilly.

13 octobre. — Combats de Bagneux et de Châtillon.

21 octobre. — Combats de la Malmaison et de la Jonchère.

28 octobre. — Combat du Bourget.

30 octobre. — Reprise du Bourget par les Prussiens.

29 novembre. — Combat d'Epinay.

29 novembre. — Combat de l'Hay.

30 novembre. — Combat de Montmesly.

30 novembre. — Première journée de la bataille de Champigny, combats de Choisy-le-Roi et de la Gare-aux-Bœufs.

2 décembre. — Seconde journée de la bataille de Champigny.

11 décembre. — Combats du Bourget et de la Ville-Evrard.

12 janvier *1871*. — Combats de Clamart et de Châtillon.

19 janvier. — Batailles de Buzenval et de Montretout.

28 janvier. — Capitulation de Paris.

Un récit développé de ces divers combats exigerait un espace que nous ne possédons pas, et des détails sans intérêt pour la plupart des lecteurs. Tous les combats se ressemblent ; les assiégés font une sortie sur un point, l'ennemi délogé de sa position se retire en combattant jusqu'à sa réserve. Là il fait un retour offensif, et les assiégés, repoussés, rentrent dans leurs lignes ou dans la place.

Les assiégeants ne cherchent pas à pénétrer dans Paris, les assiégés ne peuvent se frayer un passage, et tout se borne à des combats sans résultats.

L'histoire des opérations militaires pendant le siège a été faite (1), souvent avec succès. Nous nous bornerons à

(1) Par le général Ducrot; — par Félix Bonnet, capitaine d'artillerie (*Guerre franco-allemande*) et par plusieurs écrivains militaires ou civils.

constater la bravoure des défenseurs, et leur indiscipline. Ce ne sont pas les opérations militaires qui font honneur aux Parisiens, mais leur attitude pleine de dignité, en présence des privations, des souffrances et des menaces.

Notre but est de peindre les tableaux si variés qui frappaient tous les yeux, de secouer la poussière qui commence à cacher les fautes et à ternir les belles actions.

Nous voudrions donner à ces *Récits militaires*, non le caractère d'une grande leçon, mais les allures familières d'une intime causerie.

Nos lecteurs doivent connaître les petits faits indifférents en apparence, et qui ont cependant leur valeur aux yeux de l'histoire; si en leur présence on comble de louange le patriotisme des Allemands, ils répondront par ces mots:

« Certains banquiers allemands avaient pris part à l'emprunt Laurier (1), fournissant ainsi à la France des ressources, ou, si l'on veut, du *nerf* pour continuer la guerre contre la Prusse. Ces banquiers ont été poursuivis en Allemagne et condamnés comme traîtres: M. Guterbock à deux ans d'internement dans une forteresse; M. Kulp à neuf ans; MM. Meyer et Goard à dix ans; M. Levita à trois mois. »

Si on émet l'avis que nos armées de province étaient bien commandées, il réveillera ce souvenir : M. Glais-Bizoin, visitant le camp de Conlie (2), rencontre un mobilisé de son village.

— Y a-t-il longtemps que tu es ici? dit le membre du gouvernement.

— Depuis un mois.

— Et qu'avez-vous fait, pendant le mois?

(1) Ou emprunt Morgan.
(2) Voir *Récits militaires*, 3e série.

— Nous avons changé trois fois de chemises et quatre fois de général en chef.

Ces petits faits, unis en grand nombre et combinés par l'esprit de chacun, sont les éléments dont se forme l'histoire vraie.

Qu'on nous pardonne de ne pas décrire les quinze ou vingt combats livrés autour de Paris pendant un long siège. Les inspirations ou les calculs des chefs offrent un médiocre intérêt, et le sujet, par lui-même, est aride pour le lecteur non militaire. Qu'il nous suffise de dire que les défenseurs de Paris sont devenus chaque jour plus braves, mais les foules armées ont toujours manqué de discipline et d'instruction.

Pour nous, d'ailleurs, l'intérêt du siège de Paris est moins dans les opérations militaires que dans l'attitude de la population.

Cette attitude nous apparaît sous mille formes. La justice est l'une des plus remarquables. Les armées allemandes entourant Paris n'empêchèrent pas la justice d'être à son poste. Un certain nombre de magistrats étaient absents et l'on se compta pour s'assurer que toutes les audiences pouvaient tenir pendant l'investissement. Les avocats voudraient-ils plaider ? le pourraient-ils ? Un décret avait permis de suspendre toute mesure d'exécution contre les débiteurs pour la durée de la guerre, mais la justice proprement dite demeurait entière.

Vingt-huit magistrats de la cour de cassation, trente-cinq de la cour d'appel et dix-sept du tribunal civil étaient absents. Or, il n'existe pour toute la France qu'une seule cour de cassation. Après l'investissement, que deviendraient les pourvois en cassation de la province ? Sans compter que les affaires criminelles intéressent en général la liberté des plaideurs et ne peuvent subir ni lenteur, ni interruption. Aussi le gouvernement de la Défense nationale autorisait-il le ministre de la justice à transférer

à Tours la chambre criminelle de la cour de cassation. Malgré l'absence de la moitié de son personnel, cette cour se constitua à Paris et les trois chambres dont elle se composait, la chambre des requêtes, la chambre civile et la chambre criminelle, ont pu tenir une audience par semaine.

La chambre criminelle, que le garde des sceaux avait autorisée à s'installer à Tours, fut transférée à Poitiers. Elle y ouvrit ses audiences le 3 novembre 1870 sous la présidence de M. Legagneur. Elle jugea les affaires civiles urgentes et les affaires criminelles en général. Les avocats et les avoués de la ville furent autorisés à remplir devant cette chambre le rôle conféré, à Paris, au barreau spécial absent en cette circonstance.

Le grand service de la cour régulatrice se trouva ainsi, par la force des événements, réparti en deux sections, celle de Paris et celle de province. Il n'y eut jamais la moindre interruption dans le service.

A la cour de Paris et au tribunal civil, toutes les audiences ont été organisées et se sont ouvertes un jour par semaine. La cour d'assises a été fermée, non pas faute de magistrats, mais faute de jurés. Le service militaire rendant impossibles les fonctions du jury, il eût été trop rigoureux de retenir sous les verroux jusqu'à la fin du siège des accusés qui peut-être eussent obtenu un acquittement. Le Président des assises fut donc autorisé à mettre en liberté provisoire ceux des accusés qui, à raison des faits relevés contre eux par l'accusation, lui paraîtraient mériter cette faveur.

La grande salle des assises renfermait trente lits d'hôpital; la salle du conseil servait de théâtre aux opérations chirurgicales. L'ambulance du Palais de Justice était l'une des mieux organisées de Paris. Une commission composée de magistrats, d'avocats, d'avoués, la dirigeait, pourvoyant à tout. Le grand ambulancier, le

brancardier, l'infirmier par excellence, se nommait le premier président Gilardin. On l'avait vu à Champigny, au fort de la mêlée, relever les blessés sous une grêle de balles. Son exemple était suivi par tous, magistrats et avocats ; tour à tour infirmiers et soldats, ils veillaient au chevet des blessés, après les avoir transportés dans leurs bras, du champ de bataille où ils tombaient eux-mêmes, jusqu'aux ambulances, lorsque le combat avait cessé.

Un magistrat éminent, un avocat célèbre, un profond jurisconsulte se fait, au besoin, l'écrivain public d'un pauvre illettré qui veut se rappeler au souvenir de la famille.

Des esprits inquiets ont sévèrement interprété l'absence de certains magistrats ; ils ont dit qu'entre la capitulation de Sedan et l'investissement de Paris, chacun avait le temps nécessaire pour rejoindre le poste du devoir. Avant d'accuser, il faudrait peut-être entendre la raison de chacun. Ainsi, parmi les vice-présidents du tribunal, l'un manquait à l'appel du 3 novembre. Cependant il était parti de Rouen pour Paris ; il laissait dans sa maison femme et enfants et tenta vainement de franchir les lignes prussiennes. Arrivé à Néauphle le 5 octobre, il cherchait à gagner Versailles lorsque les Allemands le firent prisonnier, et le malheureux supporta les douleurs de la captivité.

Au reste, le service de la cour d'appel et celui du tribunal n'ont pas plus souffert de l'absence du magistrat, que celui de la cour suprême.

Des avocats pleins de zèle allaient des chambres de la cour et du tribunal aux conseils de guerre de la garde nationale, au conseil de révision. Ces tribunaux remplaçaient en quelque sorte, pendant le siège, les juridictions ordinaires.

Pendant la durée du blocus, les crimes et les délits

commis par les gardes nationaux, même en dehors du service, étaient jugés par les conseils de guerre, conformément au code de justice militaire. Ces conseils, au nombre de neuf, un par secteur, se tenaient alternativement dans les chambres civiles du tribunal. Les audiences étonnaient les premiers jours l'habitué du Palais. Au lieu de la robe, le juge officier de la garde nationale était revêtu de l'uniforme. Le ministère public et le capitaine rapporteur, désignés par le conseil de l'ordre des avocats, appartenaient au barreau, et portaient en même temps l'épaulette de la garde nationale. Le code militaire les effraya par sa sévérité, et ils obtinrent un décret du 21 octobre qui autorisa les conseils de guerre de la garde nationale à déclarer l'existence de circonstances atténuantes, de manière que la peine pût être abaissée d'un ou de plusieurs degrés.

Les décisions des conseils de guerre peuvent, d'après la loi et en tous temps, être révisées par un tribunal qui est le conseil de révision. A l'exemple de la cour de cassation, ce tribunal militaire recherche, sans revenir sur les faits, s'il a été donné satisfaction à la loi et à toutes les garanties de la défense. La garde nationale devait, comme l'armée, avoir son conseil de révision. Il fut directement formé par le conseil de l'ordre des avocats et se composa de cinq juges et d'un commissaire du gouvernement choisis parmi les avocats à la cour d'appel et à la cour de cassation, les avoués à la cour et au tribunal. Le président était M. Dufaure, ancien bâtonnier. Là, plus d'uniformes. Le tribunal de cassation siégeait en habit de ville.

La justice à cette époque conserve encore une telle puissance, que la guerre qui vient de détruire le trône et les armées n'a pu même l'affaiblir (1).

(1) Pendant le siège de Paris, M. Jules Le Berquier, avocat à la cour

II

Depuis la capitulation de Sedan, il y avait en France deux sortes de gens — nous ne disons pas deux partis — qui demandaient hautement, l'une la paix immédiate, l'autre la guerre à outrance. Les premiers, depuis le 14 novembre, affirmaient que M. Thiers discutait à Versailles, avec les envoyés des grandes puissances disposées à agir auprès du roi de Prusse. Les seconds voulaient toujours la guerre. Ces derniers étaient, toute proportion gardée, plus nombreux à Paris qu'en province.

Les amis de la paix auraient eu raison, immédiatement après la défaite de Sedan, lorsque l'Empereur avait rendu son épée, si le roi Guillaume n'avait eu d'autre but que de vraincre l'armée française et non d'abaisser la France en voulant la déshonorer. Mais, Paris entouré d'ennemis, nos provinces envahies, nos armées en captivité, mieux valait combattre. La paix octroyée par le roi de Prusse lorsque la capitale tenait encore, lorsque Chanzy, Faidherbe, Bourbaki commandaient des armées, aurait froissé cruellement le sentiment national. Avant de se rendre, il fallait avoir brûlé sa dernière cartouche, et dévoré son dernier morceau de pain. Nous pouvions dire alors : Tout est perdu, fors l'honneur.

Nous étions donc pour la résistance à outrance, la résistance du désespoir. Elle nous a coûté cher. Des torrents de sang ont coulé, et la génération a souffert le martyre ; mais la postérité admirera nos sublimes résolutions. Il est, dans la vie des peuples, des heures solennelles où chaque homme doit dire à son voisin : Frère, il faut mourir !

Peut-être l'épreuve n'a-t-elle pas été assez terrible ?

d'appel, a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er février 1871, un travail sur la justice et sur le barreau.

peut-être nos provinces du midi et de l'ouest n'ont-elles pas senti le fer assez profondément enfoncé dans leur chair? On le croirait en voyant le luxe et les joies survivre à nos malheurs, en entendant les mêmes discours insensés prononcés par les mêmes voix, en assistant aux mêmes égarements, aux mêmes folies, aux mêmes oublis.

Après avoir été témoins de la faiblesse de l'esprit militaire en 1870, nous affaiblissons encore cet esprit; au lieu de consacrer toutes nos richesses à l'organisation d'une puissante armée, d'une armée invincible, de l'armée qui nous vengera, on construit des lycées de jeunes filles ; au lieu de tendre la main aux vieux soldats et de les attirer sous les drapeaux, on crée des bataillons scolaires; au lieu de parler de la patrie toujours et en tous lieux, on prononce des harangues contre la religion, contre la famille ; le passant foule aux pieds les ruines de villages incendiés par les Prussiens, il voit même à Paris des monuments renversés par la Commune, alliée de la Prusse, et le passant poursuit son chemin, sans émotion et sans colère.

Peut-être est-il à regretter que la guerre n'ait pas duré assez longtemps, et n'ait pas eu pour théâtre les fossés de la Bretagne, les montagnes de l'Auvergne et ces rives du Rhône, de la Saône, du Lot, de la Dordogne, dont les mobiles se battaient bien loin de leur pays. L'armée allemande, déjà très affaiblie, découragée, soumise aux privations, n'aurait pu résister; l'Allemagne épuisée par les sacrifices eût fait entendre sa voix. Alors, reculant de plusieurs siècles, nous aurions montré au monde la guerre de deux nations, de deux races.

Les savantes combinaisons de M. de Moltke, ses profonds calculs, les harangues de Gambetta, la tactique insensée de M. de Freycinet, ses folies stratégiques, tout aurait disparu dans un élan populaire, et les femmes et

les enfants de France, ivres de vengeance, auraient aidé les hommes à chasser le Prussien.

On a préféré signer la paix au prix de provinces et de milliards. La blessure était profonde. Elle nous condamnait au silence, aux économies, à l'union et surtout à une pensée : l'organisation d'une puissante armée.

Nous avons parlé plus haut que jamais, et répété les phrases de 1792; nous avons dépensé follement nos richesses ; le parti vainqueur abusant de sa force a semé la désunion; enfin, abandonnée aux politiciens, la constitution de l'armée laisse tellement à désirer que les anciens militaires, officiers et soldats redevenus paysans, détournent la tête pour ne pas voir.

Nous ne dirons rien de la nouvelle armée qui n'est pas une œuvre militaire ; le patriotisme nous impose silence.

Nul n'ose le dire tout haut, mais si la paix n'avait pas été conclue après Sedan, peut-être ne fallait-il la signer qu'aux pieds des Pyrénées, si les Prussiens nous avaient suivis jusque-là. Ils seraient entrés dans Paris, ils n'en seraient pas sortis. Les pavés auraient d'eux-mêmes quitté la terre ; de toutes les fenêtres, des greniers et des caves, les meubles seraient tombés sur le Prussien au point de l'écraser. Ni son artillerie, ni ses torches incendiaires, ni ses assassinats, ni la famine, ni la terreur n'auraient pu arrêter le Parisien dans sa juste colère. Le roi Guillaume et ses conseillers le savaient. Aussi se contentèrent-ils d'un semblant de triomphe. Ils firent un pas dans Paris, dans le large espace convenu où toute surprise était impossible.

Ce n'est pas de la sorte, en tremblant, que nos soldats entraient jadis à Berlin.

Certains hommes, nourris des vieilles idées nationales, ont la folie du patriotisme. Il faut leur pardonner, car cette folie vient du ciel.

Les hommes animés de ce patriotisme interrogent

d'un regard souvent inquiet la foule populaire dans ses jours de fête, alors que la joie la rend expansive.

On pouvait espérer que les souffrances du siège imprimeraient à son caractère plus de maturité; mais après avoir vu la multitude aux funérailles de Gambetta et de Victor Hugo, il n'est pas un homme de bien qui n'éprouve une cruelle déception. Ces funérailles ont été sans dignité, sans respect, privées de toute convenance. On dira peut-être que les joies du peuple sont bruyantes et sans mesure. Cependant, on vit un jour la rentrée dans Paris de l'armée de Crimée, sous les yeux d'un peuple immense. Les régiments défilaient à l'ombre de leurs drapeaux mutilés; des balcons, des fenêtres, une pluie de fleurs tombait sur les baïonnettes; deux cris se faisaient seuls entendre : Vive la France ! Vive l'armée !

Le peuple était enflammé de patriotisme ; il saluait son fils le soldat, il en était fier, et celui-ci revoyait la France le cœur joyeux.

Le populaire peut donc trouver la joie hors du désordre et du cabaret ; c'est à l'autorité de l'arrêter sur la pente de la dégradation, et de le ramener à sa place véritable.

En 1870, le départ des troupes pour l'armée du Rhin, accompagné de cris : *à Berlin! à Berlin!* et de lambeaux de la *Marseillaise*, manqua de dignité, et le peuple s'y montra grossier. Ce même peuple avait été admirable à la rentrée de l'armée de Crimée.

Quelle mobilité il y a dans ce peuple de France ! Mais aussi quelle richesse dans ce sang généreux! quelle force dans ces cœurs d'acier !

Les hommes politiques détournent la tête en disant : « Il est impossible de gouverner ce peuple ! »

Nous serions tenté de soutenir le contraire; mais il faudrait, pour le prouver, montrer l'impuissance du parlementarisme sur la nature du peuple français.

III

Dans Paris assiégé les murs se couvraient chaque jour de décrets signés par les membres du gouvernement de la Défense nationale : général Trochu, président; Jules Favre, vice-président; Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier-Pagès, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon; général Le Flô, ministre de la guerre; Dorian, ministre des travaux publics; Magnin, ministre de l'agriculture et du commerce.

Autour de ce gouvernement qui ne franchissait jamais les portes (excepté le président) une foule d'autorités secondaires s'agitaient, confondant les attributions, empiétant sur les pouvoirs et donnant lieu à la confusion qui était un véritable désordre.

L'autorité manquait. Le gouvernement de la Défense nationale lui-même ne prêtait qu'une attention distraite aux discours de son président. Le général Trochu n'inspirait plus la confiance des premiers jours.

A la suite des combats du Bourget et de la Ville-Evrard, le 21 décembre, MM. Jules Favre et Picard demandèrent la démission du général Trochu, comme chef militaire. Il refusa de se démettre.

Le 30 décembre un conseil de guerre fut réuni. Les généraux entendaient le ministre des affaires étrangères leur adresser ces paroles :

« Les généraux doivent se rappeler qu'ils ne sont pas seulement les défenseurs d'une citadelle, ils sont aussi et surtout les champions d'une grande cité, renfermant une population considérable, dont les passions, les mouvements politiques et sociaux imposent leurs exigences. La ville de Paris veut être défendue à outrance. Il est impossible de ne pas tenir compte de ces impressions,

qu'il faut seulement chercher à concilier avec la raison et avec l'opportunité. »

La raison et l'opportunité devaient-elles faire adopter le projet d'une nouvelle tentative de sortie ?

Le général Ducrot, si hardi, si entreprenant, si brave, combattit vivement la pensée d'une sortie. Pour lui, l'échec était certain.

Le général Vinoy, si expérimenté, critiqua les opérations antérieures et fit entendre qu'il était trop tard pour réparer les fautes commises.

Le général Frébault parla ainsi : « Le corps auquel j'appartiens, l'artillerie, a toujours bien fait son devoir, pendant le siège comme ailleurs ; il le fera encore : il ira donc à l'ennemi, quand il en recevra l'ordre. Mais il ne faut pas donner comme raison, pour livrer une nouvelle bataille, l'espoir de percer les lignes ennemies. On ne les percera pas. Il ne faut pas donner, davantage, le bombardement comme raison. Le bombardement ne peut être assez sérieux pour amener la reddition de Paris. Quant à l'opinion publique et à ce que pourront penser la France et l'Europe, ce ne sont pas là des motifs qui doivent dicter nos résolutions : c'est au sentiment seul de notre devoir que nous devons obéir.

« ..... Nous marcherons à l'ennemi sans aucun espoir de succès, pour accomplir un devoir, et avec la froide énergie qu'inspire l'esprit de sacrifice. »

Le conseil décida qu'une sortie suprême serait tentée, et le général Trochu l'annonçait en quelque sorte par cette proclamation qui se terminait par ces mots : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

Il fallait se hâter d'exécuter la sortie, car les vivres allaient manquer. Le général n'espérait pas une victoire, mais faisait un grand sacrifice à l'opinion publique. Cependant, toujours indécis, le gouverneur retarda

jusqu'au 19 janvier l'exécution du projet arrêté le 30 décembre.

Alors fut livrée la bataille de Buzenval. « Cette bataille mal préparée, mal dirigée nous coûtait 3.000 hommes hors de combat. L'ennemi n'avait perdu que 664 hommes. La garde nationale, engagée pour la première fois, avait montré qu'il eût été possible d'attendre d'elle de vigoureux efforts; quelques bataillons avaient fléchi : on eût pu en citer un ou deux qui s'étaient débandés; mais presque tous avaient donné l'exemple de la fermeté et du courage. Et cependant c'était une dure bataille pour des conscrits : un terrain détrempé où l'on enfonce à mi-jambe, un ennemi invisible qui vous couvre de projectiles sans qu'il soit possible de riposter, des murs crénelés! Paris devait longtemps pleurer ses morts : Regnault, Lambert, Mitchell, un enfant de dix-sept ans que sa nationalité dispensait du service, et tant d'autres encore! Ce sont les bataillons des quartiers du centre qui ont montré le plus de courage et de discipline. « En revanche, écrit le général Vinoy, les coupables exemples de lâcheté ont été donnés, surtout, par des hommes appartenant aux bataillons de Belleville (1). »

Dans sa déposition devant la commission d'enquête, le général Ducrot parle ainsi :

« Je dois vous dire ce qu'étaient les régiments de marche de la garde nationale : lorsqu'ils arrivaient dans nos lignes, on était prévenu de leur arrivée par le bruit de leur musique jouant invariablement *la Marseillaise*. La tête de colonne apparaissait entourée d'une foule de gamins et de femmes, et puis alors les gardes nationaux, en désordre, plus ou moins ivres, faisant porter leurs fusils par leurs femmes, et derrière tout cela, les omnibus portant les matelas, les lits, les

(1) *Histoire de la guerre franco-allemande*, Amédée Lefaure, I, 392.

batteries de cuisine, des *cheminées à la prussienne* pour ces messieurs. Je les ai vus s'installer dans les tranchées, en y établissant leurs cheminées à la prussienne. Eh bien, cela m'arrivait par bandes de 5, de 6 et de 8.000 hommes. »

Le général Ducrot ajoute :

« Il y a dans la garde nationale quelques personnalités d'élite qui se font tuer, mais c'est le petit nombre. Tous indisciplinés, nous les avons vus à Buzenval se débander, courir à un quart de lieue les uns des autres, tirer dans toutes les directions. »

Irrités contre le général Trochu, les membres du gouvernement réunis en conseil avec les vingt maires de Paris apprirent que le pain manquerait le 1er février. Le ministre des affaires étrangères annonça que Chanzy s'était retiré derrière Laval par ordre de Gambetta. Il ne fallait plus espérer de secours de l'extérieur. Le Conseil n'en décida pas moins que la résistance serait poursuivie à outrance, car les maires craignaient des soulèvements populaires.

Jules Favre fut envoyé auprès du gouverneur pour réclamer sa démission. Le général Trochu répondit, non sans raison, « que le poste où on l'avait placé était plus dangereux que jamais, et que se retirer ou abandonner une partie de ses fonctions serait un acte de faiblesse qu'il considérerait comme une lâcheté. »

La *révocation* du gouverneur fut alors décidée par les membres du gouvernement et les maires de Paris. M. Jules Favre adressa au général Vinoy sa nomination de commandant en chef de l'armée de Paris.

Le 21 janvier il y eut un nouveau conseil où les généraux furent appelés avec quelques officiers supérieurs. Le gouvernement demandait leur avis sur une nouvelle sortie, c'est-à-dire sur de nouveaux combats.

Le chef d'escadron *Bourgeois* est contraire à une

grande action, elle serait désastreuse à tous les points de vue.

Le colonel *Warnet* partage cette opinion. Les chefs sont jeunes et n'inspirent pas assez de confiance à l'armée.

Le colonel *Boulanger* n'est pas d'avis de tenter une grande action.

Le colonel *Colomieu* fait observer que les assiégeants sont formidablement retranchés dans leurs positions et qu'en supposant même que les assiégés pussent faire une trouée, la cavalerie ennemie les écraserait. « Je crains, ajoute le colonel Colomieu, que ce soit un inutile sacrifice de l'armée et de la garde nationale, au profit des gredins qui n'attendent que leur écrasement pour se livrer au pillage et à la dévastation. »

Le colonel *Brancion* fait l'historique de la bataille de Buzenval et se livre à d'amères critiques contre la direction des opérations de cette journée. Le général en chef n'avait pris aucune mesure sérieuse... L'on a inutilement sacrifié un grand nombre de gardes nationaux et de soldats sans que jamais on ait eu la pensée de tirer un parti quelconque de cette attaque. Aujourd'hui il n'y a plus qu'à se faire tuer pour l'honneur.

Le colonel *Germa* s'anime en se laissant aller à de violentes récriminations contre la direction des opérations à la journée de Buzenval ; « jamais plus d'insouciance n'a été jointe à plus d'incapacité. » Cependant le colonel Germa pense qu'avant de capituler il faut tenter une nouvelle sortie, mais sous les ordres d'autres chefs.

Le général *Lecomte*, en présence du manque de vivres, impose une prompte capitulation. « Pas d'efforts inutiles, dit-il en terminant, et traitons avec l'ennemi tandis que nous avons encore la main sur le pommeau de l'épée. »

Cette réunion de militaires produit un grand effet sur le gouvernement et les maires de Paris. « Un souffle

patriotique règne dans l'atmosphère, mais ce n'est plus le patriotisme irréfléchi des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dresse devant les yeux de chacun et qui impose aux plus résolus le rude devoir de la résignation et du sacrifice (1). »

Après avoir examiné très attentivement la question des vivres, le gouvernement de la Défense nationale résolut de capituler et confia cette mission à M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

Ce dernier se rendit à Versailles le 23 janvier. M. de Bismarck l'attendait ivre de joie. Il sifflait l'hallali et s'écriait : *La bête est morte* (2) !

Un armistice de vingt et un jours fut conclu jusqu'au 19 février.

Voici l'article qui a donné lieu à de grands malheurs (3) : « Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siège de Belfort se continueront indépendamment de l'armistice, jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la ligne de démarcation dont le tracé à travers les trois départements mentionnés a été réservé à une entente ultérieure. »

L'article 2 est ainsi concu : « La ville de Paris payera une contribution municipale de guerre de deux cents millions de francs... »

Deux reproches ont été adressés particulièrement à M. Jules Favre au sujet de cette convention :

1° En insistant auprès du chancelier pour que la garde nationale conservât ses armes, il a rendu la Commune possible.

2° En excluant les troupes du général Bourbaki de la

(1) Déposition de M. Tirard, maire du II° arrondissement de Paris.
(2) Déposition du général Trochu.
(3) Voir *Récits militaires*, 3° série.

convention, il a causé la ruine de notre dernière armée.

L'article 2 de l'armistice disait :

« L'armistice ainsi convenu a pour but de permettre au gouvernement de la Défense nationale de convoquer une assemblée librement élue, qui se prononcera sur la question de savoir si la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit être faite. »

En vertu de cet article une Assemblée nationale fut élue le 8 février 1871, et se réunit à Bordeaux le 12 du même mois.

IV

Le premier soin de l'Assemblée nationale fut d'envoyer à Versailles un représentant pour apprendre à M. de Bismarck à quelles conditions la paix pouvait être conclue. M. Thiers, élu député par vingt-six départements à la fois, M. Thiers qui en 1870 avait voté contre la guerre, fut choisi par la Chambre. Il arriva le 21 février à Versailles, et les préliminaires de paix étaient arrêtés le 26 février. M. Thiers avait obtenu que Belfort ne fût pas arraché à la France, et cette place rendue à l'ennemi par le colonel Denfert-Rochereau n'eut pas le sort de Strasbourg et de Metz.

Outre le traité qui se composait de 10 articles, une convention fut conclue à Versailles qui prolongeait l'armistice jusqu'au 12 mars.

L'article 2 de cette convention était ainsi conçu : « La partie de la ville de Paris, à l'intérieur de l'enceinte, comprise entre la Seine, le faubourg Saint-Honoré, l'avenue des Ternes, sera occupée par des troupes allemandes dont le nombre ne dépassera pas 30.000 hommes. Le mode d'occupation et les dispositions pour le logement des troupes allemandes dans cette partie de la ville,

seront réglés par une entente entre deuxo fficiers supérieurs des deux armées, et l'accès en sera interdit aux troupes et aux gardes nationales armées pendant la durée de l'occupation. »

Pauvre Paris ! si hospitalier, si généreux, tu jetais autour de toi un regard sur l'Europe et tu entendais M. de Beust s'écrier : « Il n'y a plus d'Europe ! »

A la cruelle pensée de l'occupation de Paris par les Prussiens, les hommes éclairés se souvenaient du lendemain d'Iéna et d'Auerstaedt.

A peine la nouvelle des premières victoires des Français était-elle parvenue à Berlin, que les habitants, si fiers et si arrogants la veille, tombaient dans une sorte de prostration. A cette prostration succéda la frayeur. Les portes de Berlin étaient encombrées de fuyards, on oubliait tout, excepté son or.

Le général Hulin fut nommé gouverneur de Berlin, et le maréchal Davout entra dans la capitale le 25 octobre 1806 à la tête de son corps d'armée, non pour occuper une zone déterminée, mais la ville entière. Les magistrats et une députation de la bourgeoisie attendaient le maréchal Davout à la porte de Postdam. Lui à cheval, l'épée à la main, écouta les harangues que récitaient, le front courbé, magistrats et bourgeois.

Napoléon fit son entrée solennelle le 27 octobre. Son cheval marchait au pas en avant de son état-major. Seul, pensif, l'Empereur était suivi de sa garde. On lit dans le journal d'un Prussien : « Je le vis sourire, quand ses yeux s'arrêtèrent sur un groupe de Berlinois qui, dans l'intérêt de la cité, mêlaient leurs acclamations à celles des soldats français. Il fut reçu à la porte de Brandebourg par les autorités de la ville, par les députés de la haute bourgeoisie. »

L'empereur Napoléon retrouva la même foule sur son passage en entrant au château. Les harangues recom-

mencèrent. Le vainqueur écouta d'un air distrait, et, pour toute réponse, adressa un léger salut. Le soir, un grand nombre de maisons s'illuminèrent.

Le lendemain, les autorités de la ville furent présentées à l'Empereur ; ces autorités avaient été nommées par le roi de Prusse.

Le général Hulin, gouverneur de la capitale, publia un ordre du jour où se trouve cette phrase : « On n'a pas assez de confiance dans notre impartialité. Le soldat doit vivre, mais non pas s'enrichir aux dépens du bourgeois. »

Ces souvenirs de l'entrée des Français à Berlin étaient presque oubliés des Parisiens ; quelques lettrés et de vieux soldats obscurs retrouvaient dans leur mémoire des traces à demi effacées de nos journées glorieuses, et leurs récits suffisaient pour exalter les masses populaires. Le Parisien ne pouvait se faire à la pensée du Prussien maître de la capitale.

M. de Bismarck aussi bien que le roi Guillaume comprenaient à merveille que Paris n'était pas une conquête de l'Allemagne, et qu'entre sa chute et son dernier soupir il y aurait une crise terrible qui ferait trembler l'Europe.

Alors, pour satisfaire l'Allemagne lointaine, complaire aux troupes assiégeantes en leur donnant un semblant de triomphe, il fut convenu que 30.000 hommes occuperaient momentanément un quartier fort beau, d'ailleurs, mais assez désert en ce temps, largement percé et de facile accès.

Tout fut convenu d'avance de part et d'autre, et rien ne ressemblait moins à une entrée triomphale que cette marche tremblante des Allemands depuis l'Arc-de-Triomphe jusqu'au Palais du Louvre.

Là, point de magistrats ou de députations bourgeoises pour prononcer des harangues, point de foule avide

d'acclamer les victorieux, mais une solitude éloquente, un silence mortel ; en un mot, Gaulois et Germains exécutaient un traité convenu d'avance, sans gloire pour ceux-ci, sans honte pour ceux-là.

Le général de Kammecke eut le commandement des 30.000 Allemands qui devaient successivement entrer dans Paris pour quelques heures chacun.

L'entrée devait avoir lieu pendant la soirée du 28 février, à dix heures. L'ennemi, pour être prêt, campa à Boulogne et aux environs, et prit ses mesures jusqu'au jour. La veille, les maires des VIIIe, XVIe et XVIIe arrondissements se concertaient avec les autorités militaires allemandes pour assurer l'ordre. A sept heures du matin seulement, les étrangers se mirent en mouvement.

Après avoir jeté un pont de bateaux au-dessous du *Point-du-Jour*, ils firent leur entrée simultanément par les trois ou quatre voies stratégiques. A voir les précautions minutieuses prises par les Allemands, on eût pu croire qu'ils se sentaient sur un terrain brûlant et se tenaient sur la défensive la plus prudente.

Les 30.000 soldats étrangers avancèrent sans rencontrer un habitant. Les maisons, fermées comme pendant la nuit, ne laissaient échapper aucun bruit.

Cependant Paris ne dormait pas. Dès le matin, le préfet de police adressa la dépêche suivante :

« Préfet de police au ministre des affaires étrangères et au général en chef (1).

« 1er mars, 9 heures du matin.

« Ce matin à six heures, des artilleurs de la garde nationale, aidés de femmes et d'enfants, ont mis en batterie cinq pièces de canon sur la plate-forme du Moulin-de-la-Galette, en vue de l'armée prussienne. Ces pièces sont

(1) Jules Favre et général Vinoy.

pourvues de munitions. On bat le rappel dans cet arrondissement. »

Les clubs siégeaient en permanence, on y prenait avec enthousiasme les résolutions les plus violentes ; les munitions étaient pillées partout, les canons enlevés des parcs, et le gouvernement dans une situation extrêmement critique, en présence d'une émeute furibonde.

Les têtes de colonne ennemies débouchent à huit heures par l'avenue de la Grande-Armée et l'avenue de l'Impératrice. L'Arc-de-Triomphe, en outre des chaînes, qui sont toujours tendues, avait été barricadé avec des pavés et des débris de toute sortes.

Le Parisien de toutes les classes attachait une véritable importance à ce que les Allemands ne pussent se vanter d'avoir passé sous l'Arc-de-Triomphe. Il y avait là pour lui une idée symbolique. Ces noms de victoires, ces noms de généraux sont notre patrimoine national, il ne faut en approcher qu'avec respect.

L'ennemi n'entra pas dans les Champs-Elysées en défilant sous l'Arc-de-Triomphe; il fit un circuit à droite et à gauche, se méfiant sans doute des barricades amoncelées sous le monument.

A huit heures et demie, des hussards montés sur de petits chevaux alertes et bien dressés sortirent individuellement de l'avenue de l'Impératrice ; ils précédaient les états-majors et les troupes. Le cavalier qui était en tête s'avançait en exécutant des voltes très rapides; à une certaine distance en arrière, un autre cavalier imitait les mouvements du premier, et les autres, suivant de distance en distance, manœuvraient de façon à ne pouvoir être visés par un tireur. Huit cavaliers caracolaient ainsi. Ils portaient le mousqueton haut et ne perdaient pas de vue les maisons voisines. Les Prussiens font ainsi la reconnaissance d'un quartier.

Lorsque ces cavaliers arrivèrent dans les Champs-Elysées, à la hauteur des premières rues, l'un d'eux s'élança à toute bride et la parcourut rapidement, tout en sondant du regard les rues aboutissantes. Ils éclairèrent ainsi la marche jusqu'à la place de la Concorde, avec une adresse remarquable, une grande intelligence et une véritable bravoure. Ces huit cavaliers ne s'arrêtaient pas un seul instant ; ils allaient en avant, revenaient en arrière, tournoyant et se communiquant par signes. Ils remontèrent depuis la place de la Concorde jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée, allant au-devant des têtes de colonne.

La première de ces colonnes, précédée d'un nombreux état-major, parut vers neuf heures, ayant en tête sa musique qui réveillait tous les échos. A la hauteur du Palais de l'Industrie, la colonne fit halte, tandis que l'état-major, sans escorte, s'avança jusqu'à la place de la Concorde, qui était à peu près solitaire. Depuis l'Arc-de-Triomphe, dans tous les Champs-Elysées, il n'y avait qu'une vingtaine de personnes, valets des hôtels inhabités ou journalistes allemands, anglais, italiens, arrivés en secret la veille ou l'avant-veille.

L'état-major fit le tour de la place de la Concorde et s'arrêta devant la statue de Strasbourg, couverte de drapeaux et de couronnes. Dans ce moment, huit ou dix citoyens français se précipitèrent jusque sur les chevaux en criant : « Vive la République ! Ces hommes, extrêmement animés, avaient une attitude provocante ; mais les Prussiens furent impassibles et continuèrent leur marche autour de la place. Toutes les têtes des statues allégoriques étaient entourées de voiles noirs.

Ce jour-là, 1er mars, les journaux ne parurent pas, les boutiques, même dans les quartiers les plus éloignés, furent fermées, et sur la porte on lisait : *Fermé pour cause de deuil national.* Des drapeaux noirs flottaient

aux fenêtres, et de grandes draperies tendues autour de la place de la Concorde cachaient à l'ennemi jusqu'à la vue des rues et des ponts.

La solitude était complète. Des citoyens empêchaient eux-mêmes les curieux de s'avancer.

Après avoir fait plusieurs fois le tour de la place de la Concorde, l'état-major remonta vers le Palais de l'Industrie.

A dix heures et demie, de nouvelles musiques annoncèrent l'arrivée de régiments bavarois. Mais le gros des forces ne devait entrer qu'à trois heures, après la revue passée par le roi de Prusse, sur le champ de course de Longchamps.

Le roi Guillaume connaissait ce terrain pour avoir assisté derrière l'empereur Napoléon III aux défilés de notre armée si belle et si vaillante.

Ce corps d'occupation de 30.000 hommes se composait de six régiments de chasseurs bavarois, de deux batteries d'artillerie bavaroise, dont une de mitrailleuses ; trois régiments d'infanterie prussienne, dont un de la garde royale ; un escadron de hussards de la mort, un escadron de dragons bleus, un régiment de uhlans. L'état-major, qui avait pour escorte des cuirassiers blancs, était très nombreux et en disproportion avec le corps d'armée d'occupation, qui atteignait à peine le chiffre prévu par la convention ; mais un grand nombre d'officiers avaient obtenu le privilège de se joindre à ces troupes.

Les photographes étaient nombreux. Sur la place de la Concorde et la place de l'Etoile, Prussiens et Bavarois posèrent devant leurs canons couverts de lauriers. Ces images sont l'orgueil et la joie des familles allemandes.

V

Le quartier-général du général Kammecke était à

l'hôtel de la reine Christine, dans l'avenue des Champs-Elysées.

Les précautions à prendre pour la sécurité de l'armée allemande exigèrent toute la journée du 1er mars. Le Palais de l'Industrie, la rotonde du Panorama, un grand nombre de maisons inhabitées des Champs-Elysées furent occupées par les troupes et les officiers.

La zone accordée à l'ennemi était entourée de sentinelles allemandes, et un autre cordon contournant celui-ci se formait de gardes nationaux parisiens.

L'occupation d'un quartier de Paris par l'ennemi devait durer jusqu'à ce que le traité de paix voté par l'Assemblée nationale de Bordeaux fût un fait accompli. On comprend dès lors la fiévreuse impatience avec laquelle le gouvernement de Paris attendait le résultat de la discussion.

Les généraux allemands, de leur côté, avaient compté sur une occupation de quelques jours et voulaient rendre cette occupation de plus en plus complète. Le général Kammecke écrivit au général Vinoy pour que les officiers prussiens pussent visiter le palais du Louvre et l'Hôtel des Invalides en vertu de la convention. « La population de Paris s'est étonnée de voir un certain nombre de soldats allemands pénétrer dans les bâtiments du Louvre. Cette visite avait été stipulée dans la convention. Il avait été formellement convenu que les soldats allemands pourraient visiter *deux* seulement des monuments de Paris : le Louvre et l'Hôtel des Invalides, mais qu'ils ne pourraient le faire que par escouades, sans armes, et sous la conduite d'officiers (1). »

Le *Journal officiel* est dans l'erreur. Aucune clause *écrite* de la convention n'autorisait la visite de deux monuments ; mais les négociateurs, *verbalement*, en

(1) *Journal officiel*, 3 mars 1871.

présence des plus vives instances, avaient accordé cette autorisation aux Allemands.

Le général Vinoy comprit tout d'abord le péril d'une visite des Prussiens aux Invalides. Il n'y avait sur ce point aucune force pour empêcher un terrible conflit. Le quartier est habité par une population ardente, qui, avec raison, considère l'Hôtel des Invalides comme sacré, et confié à sa garde. Il y a là d'antiques traditions, rajeunies par le tombeau de Napoléon.

M. Jules Simon avait envoyé une dépêche datée de 7 h. 35 m. du soir annonçant que l'Assemblée nationale avait ratifié les préliminaires de paix. Or la dépêche du général Kammecke à Vinoy était de 6 h. 40 m. Il s'agissait de gagner moins d'une heure, car, à dater de la ratification par l'Assemblée, Paris devait être délivré de la présence de l'ennemi.

M. de Bismarck trouva, légalement, un moyen de prolonger l'occupation.

Après une nuit pleine d'anxiété, le gouvernement de Paris reçut cette dépêche :

« A Son Excellence M. Jules Favre.

« 2 mars, 7 h. 50 du matin.

« Pour effectuer la ratification du traité il sera indispensable de dresser un acte authentique reproduisant le texte du traité et revêtu des signatures de M. Thiers et des personnes que l'Assemblée nationale aura autorisées à signer pour elle. Je vous prie de bien vouloir télégraphier au président du pouvoir exécutif pour qu'il vous fasse tenir ce document et de me le remettre. Je tiens à votre disposition l'acte de ratification pareil, signé par S. M. l'Empereur.

« BISMARCK. »

La journée du 2 mars était ainsi acquise à l'occupation.

A dix heures le roi de Prusse envoya son aide de camp le prince Putbus, pour insister sur la visite du Louvre et des Invalides par les Allemands.

Le général Vinoy, installé au Louvre dans les anciens appartements du général Fleury, avait reçu pendant toute la nuit les dépêches les plus alarmantes. Tout Paris était debout, la rage au cœur, la menace aux lèvres et les fusils chargés.

Vinoy, admirable de courage et de sang-froid, mit sous les yeux du prince Putbus le plan de Paris, en lui faisant observer que le quartier accordé pour l'occupation était borné par la Seine, et que les Invalides se trouvaient hors de ce quartier. Il peignit en termes chaleureux la situation de Paris et ne cacha pas à l'aide de camp que la population du côté des Invalides était dans un tel état de surexcitation qu'il serait insensé de tenter d'aller aux Invalides même avec une armée de 30.000 hommes ; qu'un seul coup de fusil dans ce quartier serait le signal d'un embrasement général ; tout Paris, semblable à un torrent, roulerait jusqu'à l'Arc-de-Triomphe.

Le prince était homme d'esprit. Il avait habité Paris et savait ce dont le peuple est capable. Cependant l'empereur Guillaume tenait à montrer à ses soldats le tombeau de Napoléon.

Dans les quartiers populeux, dans les faubourgs, le bruit courait que l'occupation serait totale, et des barricades s'élevaient déjà.

Le prince aide de camp comprit la gravité de la situation, tout en insistant. Enfin le général Vinoy se levant, le visage pâle, la voix émue, fit entendre ces paroles mémorables : « Trois cent mille gardes nationaux bien armés errent dans Paris sous l'empire d'une exaltation terrible ; je décline la responsabilité de ce qui peut arriver. »

L'envoyé du Roi finit par se rendre à l'évidence. On

régla seulement les conditions de la visite au Louvre, en abandonnant le projet d'aller aux Invalides.

Conformément à cette entente, lorsque midi sonnait, la grille du jardin des Tuileries sur la place de la Concorde fut ouverte.

Les officiers bavarois, au lieu de cette brillante promenade admirée de toute l'Europe, ne virent qu'un parc d'artillerie en grand désordre. Ces officiers marchaient à pied. Ils traversèrent le jardin absolument vide. Le lieutenant-colonel Perrier, commandant des Tuileries, s'était retiré à la cour Caulaincourt avec sa garnison. Les grandes grilles qui donnent sur la rue de Rivoli avaient été tendues de toile à l'intérieur pour isoler l'ennemi. Les fenêtres du Louvre étaient vides et les Bavarois ne virent pas un être humain ; on eût dit une ville morte.

Mais, en dehors, depuis la rue de Rivoli jusqu'à Saint-Germain-l'Auxerrois, et depuis le pavillon de Marsan jusqu'à la colonnade du Louvre, une foule énorme s'agitait, grondait, pendant que des patrouilles de cavalerie française cherchaient à la contenir doucement et fraternellement. Les clameurs arrivaient jusqu'aux Bavarois et à leurs guides.

Les officiers étrangers allaient se trouver pour la première fois en contact avec la population de Paris, et peu d'entre eux avaient le sentiment de leur situation. Arrogants, peu éclairés, sans éducation, ils ignoraient les égards que se doivent des ennemis hors du champ de bataille. Le mot de Napoléon Ier : « Honneur au courage malheureux ! » est inconnu à cette race.

Les étrangers s'introduisirent dans l'ancienne salle du musée Campana, et, de là, dans les salles françaises et la galerie d'Apollon. D'autres pénétrèrent jusque sous la colonnade. Une porte que le gardien avait négligé de fermer permit à ces Allemands de pénétrer dans l'intérieur,

car, d'après la convention, ils auraient dû se borner à parcourir l'extérieur du Louvre.

Les rues et les places couvertes de gardes nationaux, de bourgeois, de femmes et d'enfants, étaient dans une agitation extrême, lorsque tout à coup de jeunes officiers prussiens et bavarois eurent l'imprudence d'ouvrir la grande fenêtre au-dessus du balcon dit de Charles IX. Le peuple, voyant des uniformes allemands dans le Louvre, jeta un cri terrible. La colère, l'indignation s'empara de ces Français, qui se crurent trahis. Heureusement les Prussiens étaient à un étage élevé ; s'ils eussent été de plain-pied, le conflit était inévitable et pas un étranger ne fût sorti vivant de l'ancien palais de nos rois.

Un homme de la foule lança une pièce de 10 centimes en criant : « Voilà le commencement des cinq milliards. » Chacun en fit autant, et les pierres, mêlées aux débris de toutes sortes, se mirent à pleuvoir ; les projectiles étaient accompagnés d'insultes, de menaces, de gestes méprisants et de provocations. Dans cette foule indignée, on voyait des hommes s'agiter pour empêcher de tirer un coup de fusil qui aurait été le signal du massacre.

Les officiers allemands, ignorant probablement cette grave situation, répondaient au peuple par des gestes familiers aux gamins de Paris et par des rires bruyants. Depuis la place Saint-Germain-l'Auxerrois jusqu'aux trois arcades du pont des Saints-Pères, les citoyens exaspérés poussaient des clameurs formidables, qui attirèrent l'attention du général Vinoy (général en chef), logé dans la cour Caulaincourt.

Des patrouilles de cavalerie française parcouraient incessamment le quai, priant, suppliant le peuple de se modérer.

Les officiers allemands, dont la sottise semblait augmenter, faisaient des pieds de nez à la foule, éclataient de rire et saluaient en montrant leurs casques. Se sentant

protégés par la hauteur qu'ils occupaient et l'épaisse muraille, ces officiers bravaient le peuple de Paris.

Bientôt, le tumulte arrivant à son comble, la foule se précipitant contre les barrières, et les projectiles redoublant, le général Vinoy envoya un certain nombre d'officiers d'état-major avec le lieutenant-colonel de Champlouis à leur tête pour mettre un terme à cet incident qui devenait très grave.

Nos officiers d'état-major s'avancèrent poliment au-devant des officiers allemands. Le colonel de Champlouis leur fit observer que dans une situation aussi périlleuse, le fait d'ouvrir les fenêtres du Louvre et de s'installer ostensiblement sur les balcons constituait une provocation inutile et un danger réel. Ces observations si sages furent accueillies avec la plus grande hauteur. Les Allemands se groupèrent bruyamment autour de nos officiers, et l'un d'eux, chirurgien bavarois, de petite taille, s'écria violemment : « Nous sommes les vainqueurs ! »

C'était bien là le coup de pied de l'âne au lion mourant. Notre vainqueur n'est pas un soldat, il n'est même pas prussien ! Cependant ce petit bavarois personnifie la Germanie victorieuse !

M. de Champlouis et les officiers français furent d'une courtoisie parfaite, fermes mais toujours polis. Les Allemands manquèrent de tact et de mesure. Cependant les fenêtres furent fermées.

Le général Kammecke, commandant le corps d'occupation, fit preuve, dans ces pénibles circonstances, du plus haut esprit de conciliation. Les chefs de l'armée allemande, généraux et colonels, aussi bien qu'un grand nombre d'officiers de grades inférieurs, se montrèrent, depuis la cessation des hostilités, d'une correction irréprochable.

La visite du Louvre commencée à midi cessa à deux heures et demie.

La question diplomatique étant réglée, l'occupation devait cesser. L'évacuation du Louvre coïncidant avec l'accomplissement des formalités, il n'y eut point de tentative nouvelle de visite. L'ennemi resta dès lors dans la zone primitivement délimitée.

Le corps d'armée d'occupation qui était entré le 1er mars fut entièrement renouvelé le 2 vers deux heures ; par suite de cette mutation dans les troupes allemandes, près de cinquante mille hommes peuvent dire qu'ils ont foulé le sol parisien.

D'après les conventions l'ennemi aurait dû se retirer le 2 ; mais M. de Moltke déclara que les mouvements de troupes ne permettaient pas d'avoir évacué Paris avant le 3 à onze heures du matin, et c'est la limite qu'il assigna au général Kammecke pour avoir quitté la capitale.

Le 3 mars, dans la soirée, le gouvernement publia cette proclamation du ministre de l'intérieur :

« L'armée allemande a évacué ce matin à onze heures les quartiers où elle avait pénétré. Pendant son séjour, la tenue de Paris a été au-dessus de tout éloge ; partout, les lieux publics, les établissements industriels, les magasins des commerçants se sont fermés spontanément.

« Des cordons de ligne et de garde nationale, soigneusement disposés, ont formé, entre les troupes allemandes et la population, des frontières provisoires qu'ils ont fait respecter.

« Les occupants, laissés à eux-mêmes, ont pu comprendre que si le droit succombe parfois devant la force, il n'est pas facile de dompter les âmes, et que la fortune de la guerre ne domine pas seule le monde.

« Nous devons un juste tribut de reconnaissance aux habitants des arrondissements qui ont supporté la pré-

sence de l'étranger ; ils ont racheté leurs concitoyens, préservé la cité de malheurs imminents et conservé Belfort à la France.

Signé : « ERNEST PICARD. »

VI

Les journaux français n'avaient point paru pendant l'occupation de Paris ; seul le *Journal officiel* a donné un récit des événements. Ce récit, assez bref d'ailleurs, laisse à désirer au point de vue de la franchise. Mais si la presse française a été discrète, les journalistes étrangers à la suite du roi de Prusse ont donné libre carrière à leur imagination. Allemands et Anglais ont rivalisé dans le vaste champ de la fantaisie. Ils ont dépeint l'entrée du roi Guillaume à la tête de sa garde, casque en tête et l'épée hors du fourreau ; ils ont fait défiler cette garde sous les voûtes sacrées de l'Arc-de-Triomphe ; ils ont montré le roi trônant dans le palais de l'Elysée. Ces journalistes d'Outre-Manche et d'Outre-Rhin ont fait admirer M. de Bismarck entrant à cheval, en uniforme de cuirassiers blancs, et M. de Moltke entouré de son savant état-major.

Ces tableaux peuvent charmer les hobereaux de la Germanie, mais ils sont absolument faux.

L'Empereur d'Allemagne n'est pas entré dans Paris après la revue de ses troupes sur l'emplacement de l'hippodrome de Longchamps. Le monarque, suivi du prince royal, était revenu à Versailles.

M. de Moltke n'avait pas quitté son cabinet de travail.

M. de Bismarck, vêtu de son costume le plus modeste, abrité dans une voiture bien close, s'avança jusqu'au château de l'Etoile, dans l'avenue de la Grande-Armée, et ne poursuivit pas plus loin sa reconnaissance. Le

chancelier, passant la tête à la portière, dans l'avenue même, fut reconnu par un groupe de Parisiens. L'un d'eux, accompagnant le mot d'un geste menaçant, s'écria : « *Salaud !* »

Le soir même, revenu à Versailles, M. de Bismarck demandait à ses courtisans : « Qu'est-ce que c'est *salaud?* Je ne connaissais pas ce mot-là. »

« Ce petit épisode est historique ; ce n'est pas pour le vain plaisir d'ajouter une épithète malsonnante au nom d'un grand homme que nous citons le mot textuel ; mais il est bon, dans le récit de l'occupation, qu'on sache absolument quelles en furent la portée, la limite, et même quelle est la forme qu'en devra revêtir, dans l'histoire, la représentation plastique.

« Il est certain qu'il eût été assez grandiose, en même temps que bien cruel pour nous, de voir s'avancer l'empereur-roi, accompagné du prince Fritz, de ce grand de Moltke et du prince chancelier, tous à cheval, au bruit des fanfares guerrières, passant, bannières déployées, sous l'Arc-de-Triomphe.

« Mais il n'y eut rien de tel.

« ..... A partir du 2 mars, le roi de Prusse recule son quartier-général. M. de Moltke le suit ; son rôle était fini... (1) »

Un témoin oculaire des événements qu'il raconte, obligé, par une mission honorable, de se trouver en relations avec les Allemands pendant l'occupation, a seul fait connaître la vérité (2) dans ses détails.

Or, en cette affaire si grave, les détails ont leur importance, et nous ne craignons pas de nous y arrêter.

Le 2 mars, au milieu de la journée, l'artillerie bavaroise, en batterie à l'entrée de l'avenue des Champs-Elysées, se tenait à droite et à gauche des chevaux de

(1) Charles Yriarte, *Les Prussiens à Paris et le 18 mars.*
(2) *Ibid.*

Marly. Ces chevaux disparaissaient en quelque sorte sous les blindages destinés à les protéger en cas de bombardement.

La place du Carrousel était couverte de militaires allemands, groupés autour des photographes. Près du ministère de la Marine, une foule en uniforme assistait à une sorte de farandole dansée par les soldats ; un peu plus loin, d'autres soldats valsaient au son de la musique d'une bande militaire groupée près la statue de Strasbourg. Près de cette statue les Allemands venaient tour à tour. Des officiers cherchaient à déchiffrer les devises ou inscriptions tracées sur le monument.

Des patrouilles de cavalerie, composées de dragons bleus et de hussards, circulaient, à une allure assez vive, autour de la place. Souvent, des états-majors escortés de cavaliers traversaient la place du Carrousel. Ces états-majors étaient composés de nombreux officiers, revêtus des uniformes variés des armées allemandes. Des chariots stationnaient au pied de la terrasse des Tuileries. Des chants se faisaient entendre au milieu du bruit des danses. Si l'on jetait un regard vers l'avenue des Champs-Elysées, on ne voyait que cavaliers allant et venant, troupes armées faisant patrouille, et comme un flot de casques étincelant au soleil.

La Germanie était maîtresse de ce quartier de Paris ordinairement peu populaire; mais les habitants des autres quartiers étaient dans une agitation extrême ou dans une désolation morne et silencieuse, suivant que le regard plongeait dans les rues ou dans les habitations de la vraie bourgeoisie.

Les audiences des tribunaux avaient été suspendues ; la Bourse n'ouvrait pas ses portes, les magasins et les boutiques, fermés depuis le 1er mars, imprimaient à la ville une sombre tristesse.

Jamais, jusqu'alors, aux journées les plus désolantes,

les plus sinistres, Paris n'avait été enveloppé d'un tel voile de deuil.

D'après les rapports de la police, quelques femmes ayant causé avec des soldats ennemis, furent suivies par la foule et fouettées publiquement. L'une d'entre elles s'étant assise sur un banc avec un officier bavarois, ses vêtements furent déchirés par une foule en furie. Ces scènes se renouvelaient sur plusieurs points à la fois. A l'angle du pont de la Concorde et de la place, une femme bien mise et qui semblait de maintien assez digne, fut entraînée sur le quai et la foule voulait la jeter à l'eau.

Le comte de Waldersée, qui fut quelque temps après chargé des affaires de Prusse à Paris, traversant à cheval l'avenue des Champs-Elysées en uniforme, reconnut sur la chaussée des correspondants de journaux anglais, qui avaient suivi à Versailles l'état-major prussien. Ces journalistes saluèrent M. de Waldersée. Un groupe de Français s'élança des maisons voisines sur les Anglais qui ne durent leur salut qu'à leur présence d'esprit et à leur sang-froid.

Un incident bizarre se produisit dans la rue de Rivoli, près de la rue Saint-Florentin. Une patrouille de cavalerie allemande longeait la barricade qui séparait les sentinelles françaises des allemandes. Un individu, correctement vêtu, appela les cavaliers et leur offrit des cigares qu'ils prirent au passage. Au moment où la patrouille s'engageait sur la chaussée, cet individu, élevant son chapeau, s'écria : « Vive la Prusse ! »

Saisi à la gorge, renversé, foulé aux pieds, ce misérable allait périr, lorsque deux marins de garde à la petite porte du ministère de la marine, l'arrachèrent à une mort certaine en l'entraînant vers l'état-major des gardes nationales, place Vendôme.

Le soir, il y eut retraite aux flambeaux. Un bourgeois qui passait siffla en levant les épaules. Poursuivi par les

soldats ennemis, il franchit une palissade et prit sa course dans un terrain vague, toujours poursuivi. Les soldats forcèrent la porte, frappèrent le gardien à coups de sabre et blessèrent deux personnes.

A la Manutention, un passant lança une pierre qui fit perdre l'œil droit à un soldat; ce passant fut arrêté et fusillé à l'instant même.

La nuit du 2 au 3 mars devint bruyante. Les Allemands, sachant qu'ils devaient évacuer Paris le lendemain, passèrent les dernières heures à boire et à chanter. Ils firent ouvrir de force le café Dupont, s'y attablèrent et se livrèrent à de véritables orgies.

Mais il faut le reconnaître, aucun vol, aucun pillage ne fut commis par les soldats ennemis. Ils respectèrent la propriété, et conservèrent, dans les logements qui leur étaient assignés, une véritable discipline. Ils soldèrent le vin de champagne fourni par le café Dupont.

Le 3 mars, à partir de midi, l'ennemi étant sorti de Paris, les Champs-Elysées devinrent le théâtre de scènes de dévastation. La foule se rua sur les établissements qui avaient reçu les Prussiens et dont les portes étaient fermées depuis le matin. Les assaillants brisèrent les volets du café qui fait l'angle de la rue du Cirque et commencèrent le sac de la maison (1). Ces pillards étaient au nombre d'une centaine, vieux émeutiers ou gamins imberbes, gens de sac et de corde qui n'appartenaient à aucun parti. Une compagnie de marche de l'un des bataillons de garde nationale du quartier arrêta le pillage, en occupant militairement la maison.

La foule se précipita au restaurant Ledoyen. Sous prétexte qu'il avait donné à boire et à manger aux Prussiens, sa maison fut pillée. Mais l'indignation des habitants de ce quartier si honnête mit un terme au pillage lorsqu'ils se chargèrent eux-mêmes de la police.

(1) Charles Yriarte, *Les Prussiens à Paris et le 18 mars.*

Pendant ces cruelles journées, le général Vinoy fut admirable de patriotisme, de dévouement, d'intelligence et de courage. Sa fermeté ne se démentit pas un seul instant ; mais il prévoyait le triomphe de la révolution, et savait que l'heure n'était plus aux résolutions vigoureuses.

MM. Thiers et Jules Favre, unis au général Vinoy, furent, pendant ces terribles journées, les seuls soutiens de la France.

VII

Paris ! Ce nom est gravé dans nos cœurs, car nous avons tous deux patries dans la grande patrie française. Nous sommes nés dans l'une des provinces, au nord ou au midi, à l'est ou à l'ouest; mais, attirés vers Paris, nous y sommes tous venus pour le travail : travail de l'enfant sur les bancs du collège ; travail du jeune hommes aux écoles professionnelles ; travail de l'homme fait pour l'existence de la famille.

Ces travaux de tous les âges ont accumulé dans le cœur de chacun de nous des souvenirs impérissables.

Vieillards, nous caressons ces souvenirs de notre vieux Paris. Voici la tour séculaire de notre lycée Henri IV, que tant d'élèves ont illustré ; non loin de là, l'Ecole polytechnique, cette poule aux œufs d'or que l'Europe admire sans pouvoir l'imiter.

L'homme de loi se souvient de l'Ecole de droit et de ses journées politiques plus généreuses que sages ; le médecin salue avec reconnaissance ces amphithéâtres où la science coulait à pleins bords.

Un autre passant, devenu chef d'armée, s'arrête pensif devant la caserne témoin de ses débuts, et sourit en songeant à la salle de police, qui corrige sans flétrir.

Un ancien commis revoit ce ministère où, pendant

trente ans, il est entré à la même heure, sorti à la même heure, et a salué vingt ministres différents.

Aux heures avancées de la nuit, lorsque la lueur de la lampe brille encore sous les toits, un riche financier, revenant en carrosse d'une fête princière, jette un coup d'œil sur la mansarde où, jeune et pauvre, il dormait d'un bon sommeil après sa journée de travail.

Il n'est pas jusqu'aux rues qui nous parlent sans cesse lorsque la vie a dépassé son milieu. Dans cette rue solitaire, on a goûté des joies qui ne sont plus. Dans cette autre si bruyante, on a souffert. Telle maison était la demeure d'un ami mort depuis longtemps et oublié de tous ; telle autre nous rappelle un bienfaiteur dont le souvenir nous fuyait.

On parle souvent du bonheur des villageois qui revoient le clocher de l'église où, petits enfants, ils récitaient le catéchisme.

Paris est notre village, et c'est pour cela que nous l'aimons.

C'est pour cela aussi que le siège de Paris, par les hommes du Nord, a fait saigner nos cœurs.

Les siècles en passant ne jetteront pas l'oubli sur ce siège, car il sera le point de départ d'événements qui feront trembler le monde.

Enivré par le tourbillon des victoires, le Germain n'a pas eu la sagesse de respecter Paris. Il a voulu, non s'en emparer, mais l'humilier. Le châtiment sera terrible.

Quand et comment se produira ce châtiment? Nul ne saurait le prévoir. Les fêtes ont succédé aux douleurs du siège, le luxe est revenu après la misère, cachant les misères sans les guérir. La politique stérile a tout envahi. La parole a succédé à l'action, et tandis que les sociétés s'agitent, des lois supérieures nous gouvernent, et nous obéirons fatalement à ces lois, si le souvenir du siège de Paris s'affaiblit dans nos mémoires.

Le premier effet du siège a été d'enfanter la Commune, dont le nom seul devrait épouvanter la vieille Europe.

Sans nul doute l'Allemagne devait faire la guerre à la France, mais la guerre des nations civilisées. Il ne fallait pas porter une main sacrilège sur notre laboureur, il ne fallait pas le lier avec des cordes après avoir brûlé sa chaumière; il ne fallait pas traîner en captivité nos administrateurs, nos magistrats et nos prêtres; il ne fallait pas bombarder nos villes ouvertes, piller nos richesses, détruire nos monuments et nos archives; en un mot, il ne fallait pas réveiller la barbarie endormie depuis des siècles.

Après Sedan, lorsqu'il n'y avait plus d'armée, plus de souverain, plus de gouvernement régulier, il fallait s'arrêter et ne pas humilier la France, en assiégeant Paris.

La guerre, après Sedan, était la négation de toute autorité et de toute justice. Cette guerre a réveillé les instincts révolutionnaires non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Les trônes tremblent sur leur base et les couronnes se détachent des fronts souverains. Cela est si vrai que, depuis le siège de Paris, chacun cherche à deviner ce que sera son lendemain.

Arrêtons-nous ici et laissons au lecteur le soin de méditer en silence.

VIII

Ce qu'a pensé Napoléon Ier de la ville de Paris ne manque pas d'intérêt; nous voulons le redire.

L'Empereur affirmait que tout ce qu'il avait vu en Egypte, principalement tous ces fameux débris tant vantés, ne sauraient donner l'idée d'une comparaison avec Paris. La grande différence de l'Egypte à nous,

était, disait-il, que l'Egypte, grâce à la pureté de son ciel et à la nature de ses matériaux, laissait subsister des ruines éternelles; tandis que notre température européenne n'en admettait point chez nous où tout se trouvait rongé et disparaissait en peu de temps. « Des milliers d'années, disait-il, laissaient des vestiges sur les bords du Nil; on n'en trouverait pas, après cinquante ans, sur les bords de la Seine. » (Mémoires de Napoléon.)

Napoléon disait encore en l'an IX (1800-1801) : « Ma confiance particulière dans toutes les classes du peuple de la capitale n'a point de bornes. Si j'étais absent, si j'éprouvais le besoin d'un asile, c'est au milieu de Paris que je viendrais le chercher. Je me suis fait mettre sous les yeux tout ce qu'on a pu trouver sur les événements les plus désastreux qui ont eu lieu à Paris dans ces dix dernières années; je dois déclarer pour la décharge du peuple de cette ville, aux yeux des nations et des siècles à venir, que le nombre des méchants citoyens a toujours été extrêmement petit. Sur quatre cents, je me suis assuré que plus des deux tiers étaient étrangers à la capitale; soixante ou quatre-vingts ont seuls survécu à la Révolution (1). »

« Les salons de Paris, disait l'Empereur, sont terribles avec leurs quolibets; et cela, parce que la plupart, il faut en convenir, sont pleins de sel et d'esprit. Avec eux on est toujours battu en brèche; et il est bien rare qu'on n'y succombe pas (2). »

Et en 1804, dans un discours à la municipalité de Paris :

« Je veux que vous sachiez que dans les batailles, dans les plus grands périls, sur les mers, au milieu des déserts même, j'ai eu toujours en vue l'opinion de cette

(1) *Le Consulat et l'Empire.*
(2) *Mémoires de Napoléon.*

grande capitale de l'Europe, après toutefois le suffrage, tout-puissant sur mon cœur, de la postérité (1). »

Napoléon dit dans ses Mémoires :

« Il entrait dans mes rêves perpétuels de faire de Paris la véritable capitale de l'Europe. Parfois je voulais qu'il devînt une ville de deux, trois, quatre millions d'habitants, par exemple ; en un mot, quelque chose de fabuleux, de colossal, d'inconnu jusqu'à nos jours, et dont les établissements publics eussent répondu à la population.

« Archimède promettait de soulever le monde si on lui laissait poser son levier ; pour moi, je l'eusse changé partout où l'on m'eût laissé poser mon énergie, ma persévérance et mes budgets. »

(1) *Moniteur* du 26 frimaire an XIII (17 décembre 1804).

ÉPILOGUE

LA COMMUNE DE PARIS EN 1871

SOMMAIRE

I. Le régime impérial et les idées socialistes. — Les ouvriers français à l'exposition de Londres. — Associations ouvrières. — Les meneurs. — II. Après le Quatre-Septembre. — Les substances explosibles. — Faiblesse du pouvoir. — Audace des chefs du parti avancé. — Le désarmement de la garde nationale était-il possible ? — III. Commencement d'agitation à Paris. — Le Comité central. — Ses agissements. — Pillage d'armes et de canons. — Soldats désarmés qui encombrent Paris. — La situation s'aggrave. — On élève des barricades. — Forces dont dispose le Comité central. — IV. La garde nationale refuse d'obéir au gouvernement légal. — Efforts de M. Thiers pour ramener les Parisiens à de meilleurs sentiments. — On ne réussit pas à enlever les canons de Montmartre aux fédérés. — Le gouvernement abandonne Paris. — Une partie des troupes fraternise avec les insurgés. — Assassinats du général Lecomte et de Clément Thomas. — Charles Lullier. — V. M. Thiers s'adresse au pays. — Proclamations du Comité central. — Premier emprunt du pouvoir insurrectionnel à la Banque de France. — Vaines tentatives de conciliation. — Fusillades de la rue de la Paix. — Bergeret. — Naïveté des maires de Paris. — VI. L'Internationale. — Ses programmes. — Elections communalistes. — Abstention des conservateurs. — Les élus. — Les insurgés, maîtres de Paris, adressent un appel à toutes les communes de France. — Plan de l'Internationale. — Proclamation du résultat des élections. — Le citoyen Assi. — VII. Les membres de la Commune commencent leurs travaux. — Commissions gouvernementales. — L'ordre et l'économie du nouveau pouvoir. — Situation militaire de Paris. — M. de Bismarck. — Lullier, premier général de la Commune. — Bergeret. — Plan de campagne. — Décrets communalistes. — Cluseret et Eudes. — Gustave Flourens. — Les opérations commencent. — Le général Duval. — Journée du 9 avril. — Nouveaux décrets de la Commune. — Rigault et Ferré. — Ranvier. — VIII. Les otages. — Bonjean et l'archevêque de Paris sont arrêtés. — Les Jésuites, les Pères de Picpus, les prêtres des Missions étrangères. — Arrestations diverses. — La Commune cherche à stimuler le zèle de ses soldats. — La discipline. — Dombrowski. — La maladie du galon. — IX. Mac-Mahon est placé à la tête de l'armée de l'ordre. — Préparatifs militaires. — Pas de conciliation. — Le curé de Saint-Eustache, Raoul Rigault et les Dames de

la Halle. — Echecs des soldats de la Commune. — Rossel remplace Cluseret comme général. — Sommation adressée à Rossel par le colonel Leperche. — Réponse de ce dernier. — Plan de campagne de l'armée de Versailles. — Dépêches parfois bouffonnes des gens de la Commune. — X. La loi des suspects. — Mesures contre la presse. — Les journaux de l'Internationale. — XI. Les clubs. — XII. Manifestation franc-maçonnique. — XIII. Les talents administratifs des membres de la Commune. — XIV. La terreur. — Expulsion des Frères et des Sœurs. — — Six accusateurs publics. — Le Comité central, un instant effaré, reparaît sur la scène. — Opérations militaires. — Les monts-de-piété. — La Chapelle expiatoire. — Le club central de l'église Saint-Eustache. — Démission de Rossel. — Il est décrété d'accusation. — Il s'évade. — XV. Mesures violentes. — La maison de M. Thiers. — La colonne Vendôme. — Pillage des églises. — XVI. Complots ourdis pour livrer Paris à l'armée régulière. — Rôle attribué à Bismarck dans les affaires de la Commune. — Ducatel favorise l'entrée des assiégeants. — Les troupes pénètrent dans Paris. — Mac-Mahon évite l'effusion du sang le plus possible. — Crainte du côté des assiégeants que Paris ne fût miné. — Les incendies. — La bataille des rues. — Le pétrole. — Le Conseil d'Etat, la Cour des comptes, le Corps législatif, les Tuileries, le Louvre et son musée. — Irritation de la foule. — La nuit du 24 au 25 mai. — L'hôtel de ville. — Les religieuses du Bon-Pasteur et Ferré. — Les églises. — La Préfecture de police. — Le Palais de justice. — XVII. Les otages. — Chaudey. — Encore Raoul Rigault. — Mgr Darboy, M. Bonjean, les Pères Jésuites. — La rue des Rosiers. — La rive gauche. — Les Dominicains d'Arcueil. — Les victimes de la rue Haxo. — Ferré et les otages de la petite et de la grande Roquette. — Le Père-Lachaise et les Buttes-Chaumont. — Proclamation de Mac-Mahon. — Delescluze. — Trait de mœurs parisiennes. — XVIII. Après la défaite de la Commune.

I

La paix est signée, et les Allemands vont reprendre le chemin de leur pays. Nous pourrions donc clore ici les récits de la guerre. Mais, après avoir rappelé les douleurs de la défaite, nous croyons utile de ne pas cacher les hontes de la *Commune*. En présence de ces crimes, on serait tenté de garder le silence. Mais, lorsque la patrie est encore aujourd'hui menacée par les mêmes sectaires, le devoir de tout honnête homme est de faire connaître leurs forfaits.

Les principes mal compris de la Révolution de 1789 ont créé le grand courant des utopies socialistes qui ravagent les nations et qui sévit en France plus qu'ailleurs. La Commune fut une explosion de passions contenues depuis longtemps.

Tout en paraissant maîtriser ces passions, l'Empire les avait flattées. La prédominance des intérêts matériels, déjà fort sensible du temps de Louis-Philippe, avait achevé de corrompre les bourgeois, abaissé les consciences et préparé la désorganisation sociale. Les encouragements donnés par le régime impérial aux tendances socialistes et au groupement révolutionnaire des ouvriers devaient fatalement amener des catastrophes : l'état malheureux dans lequel se trouva la France au lendemain de la guerre et Paris après son premier siège hâta l'explosion ; mais elle était prévue par tous les bons esprits.

Avant de monter sur le trône, Napoléon III avait manifesté des tendances socialistes. On le voit dans ses écrits ; il voulait être le Messie des idées nouvelles. Louis-Philippe s'était occupé de la bourgeoisie, l'Empereur affecta de s'occuper des classes ouvrières. Ce fut pour elles qu'il créa une foule d'institutions de prévoyance ou de secours dont on lui sut assez peu de gré. C'est lui qui encouragea les associations ouvrières et même l'Internationale, croyant qu'elle se contenterait de guerroyer contre les patrons, sans faire de politique.

Il se trompait.

A l'Exposition de Londres (1862), les ouvriers français délégués n'eurent rien de plus pressé, en fraternisant avec les ouvriers anglais, que de jeter les fondements de cette association fameuse destinée à faire trembler les rois sur leurs trônes, en unissant les travailleurs de toutes les nations pour revendiquer les prétendus droits des classes ouvrières. Sous prétexte d'obéir au suffrage

universel et d'améliorer le sort des prolétaires, l'Empire se livra peu à peu aux démagogues, leur fit des concessions, céda ses garanties en renonçant aux précautions traditionnelles dont les meneurs demandèrent le changement. A force de vouloir les grouper, on en fit une puissance formidable, et à Paris seulement on obtenait cette effrayante « collectivité » où l'on comptait 200.000 individus marchant comme un seul homme.

Après la liberté d'association vint la liberté de réunion. L'Empire avait permis à cette population incandescente, et déjà fort travaillée par la mauvaise presse, de se réunir pour entendre, dans les clubs, déclamer contre tout ce qu'il y a de respectable dans la société. La haine contre la religion, le renversement des institutions sociales, mariage, famille, propriété, patrie : tels étaient les thèmes obligés de ces réunions. Les actes de 1871 ne furent que la traduction des discours tolérés en 1869.

Les cinq cents sociétés coopératives établies à Paris en 1866 n'avaient qu'un but commun : se grouper pour amener une révolution. Leurs membres ne s'en cachaient guère. Un témoin qui avait vu de près les ouvriers et les meneurs auxquels ils obéissaient, dépose ainsi :

« Ils ne cherchent nullement à améliorer leur sort par le travail et l'économie. Ils ne rêvent que l'expropriation, à leur profit, des ateliers et des machines appartenant aux patrons riches qu'ils détestent. Je les ai toujours trouvés haineux, ennemis de toute supériorité et de toute autorité. Il leur fallait un bouleversement politique pour atteindre le nivellement social. Un moment ils ont cru, par la *coopération*, travailler moins et gagner davantage ; quand ils ont vu qu'il fallait travailler autant et ne gagner guère plus, ils n'ont songé qu'à l'expropriation du bourgeois et à la suppression du capital. »

Ces associations ouvrières comptaient de 70 à 80.000

membres, réunis par le lien d'une fédération et célébrant les anniversaires significatifs du 14 juillet et du 21 janvier.

L'Internationale, proscrite en France dès 1868, s'unit à cette fédération puissante et ne tarda pas à la diriger, tout en paraissant se mettre sous sa protection. Dans les divers congrès tenus les années précédentes, les délégués ouvriers avaient condamné la société actuelle. Les événements les surprirent en septembre 1870, mais la révolution du 4 leur fit concevoir l'espérance de procéder bientôt à l'exécution de leurs décrets, et, dès le 6, le conseil général de Londres adressait à tous ses correspondants de France l'ordre de se tenir prêts à faire la révolution sociale.

Le 28 septembre, on essaya de l'accomplir à Lyon, mais la tentative échoua ; il fut convenu qu'on s'occuperait d'abord de la défense nationale. La liquidation viendrait ensuite.

En accordant la liberté de réunion, l'Empire avait cru diminuer le nombre des sociétés secrètes; il comptait même les faire disparaître. Le contraire arriva : c'est surtout à partir de 1869 que les chefs révolutionnaires établirent ces sociétés. Les révolutionnaires bourgeois se rattachaient en général à Blanqui, dont un préfet de police évalue les adhérents à 50 ou 60.000 dans Paris. Miot, Tridon, Eudes, Flourens, Serizier et Sapia suivaient son drapeau. Félix Pyat, un des journalistes les plus dangereux de la démagogie, faisait bande à part et comptait moins de partisans ; il buvait depuis longtemps « à la balle ronde et polie qui tuerait le chef ennemi. » Delescluze, qui conspirait depuis vingt ans, était l'âme d'une autre société prête à faire cause commune avec l'Internationale, dont Blanqui aurait voulu devenir le chef. Divisés sur les moyens, ces hommes étaient au fond tous d'accord pour réclamer la liquidation sociale.

Ils s'y préparaient en appliquant les progrès de la science à la confection d'engins destructeurs.

II

Après le 4 septembre, un décret autorisa le commerce des substances explosibles et la fabrication des armes de toute espèce. L'occasion était bonne, et les sociétés n'eurent garde de la laisser échapper. Aussi voyons-nous les futurs chefs de la Commune cultiver avec soin cette nouvelle branche d'industrie. Sous prétexte d'exterminer les Prussiens lorsqu'ils oseront donner l'assaut ou s'engager dans les rues de Paris, les communistes se livrent avec ardeur à la fabrication d'engins meurtriers. Le fameux Duval y emploie jusqu'aux boutons d'uniforme de la garde nationale. C'est le XVIII[e] arrondissement (Montmartre), dont M. Clémenceau est le maire, qui fournit les quantités les plus considérables.

Après la tentative d'insurrection du 22 janvier 1871, le préfet de police, M. Cresson, frappé du danger social qui résultait de cette fabrication désordonnée, fit saisir 25.000 bombes Orsini et 6.000 tubes incendiaires. On avait emmagasiné ces sinistres engins jusque dans les caveaux du cimetière Montmartre ; mais il y en avait encore 12.000 chez Lapye (1), fabriquant sous les ordres de M. Clémenceau, et un fondeur de Belleville en fit treize modèles différents. Beaucoup de ces pièces étaient chargées ; il fallait des précautions extrêmes pour les transporter ; on les fit éclater dans les puits de l'artillerie, à Vincennes.

La disparition de ces terribles instruments, dont chaque membre de la *Société des Saisons* devait avoir un

(1) Lapye avait été tué par une de ces bombes en octobre 1870.

exemplaire dans sa poche, diminua le danger ; mais les chefs restaient, et certains membres du gouvernement eurent pour eux des complaisances coupables. Quand la police avait éventé les complots et livré les artisans du désordre au parquet, celui-ci ne manquait pas de les relâcher sur l'injonction de quelque notabilité de la Défense nationale. La plupart des chefs de la Commune avaient été entre les mains de la justice civile et même de la justice militaire. Tous furent relâchés. M. Emmanuel Arago avait voulu à tout prix délivrer son ami Félix Pyat. Serizier, l'assassin des Dominicains, était condamné à mort : il fut sauvé par M. Jules Ferry. Ni les conseils de guerre, ni les cours martiales ne prononçaient de condamnations, ou bien elles n'étaient pas suivies d'effet. M. Ernest Picard ne fait pas difficulté de reconnaître que si les rigueurs de la loi eussent été appliquées à deux ou trois cents meneurs bien connus, les choses auraient pris une autre tournure. L'inexplicable faiblesse du gouvernement, avouée par tous les bons Français, blâmée par tous les étrangers, a donc été une des causes les plus actives du désordre qui s'ensuivit.

Jusqu'ici, les témoins entendus dans l'enquête sont à peu près unanimes : ils cessent de l'être lorsqu'il faut apprécier ce qui se passa au lendemain de la capitulation de Paris. Après cinq mois de souffrance et presque de famine, tous ceux qui pouvaient sortir de Paris avaient hâte de s'en éloigner et de respirer l'air de la campagne. Il partit aussi près de cent mille hommes des plus éclairés et des plus raisonnables de la garde nationale qui garda ses armes, tandis que l'armée régulière rendit les siennes et ne compta plus que 13.000 soldats pour maintenir l'ordre.

Aux élections du 8 février, l'immense majorité de l'Assemblée nationale était conservatrice, tandis que les quarante-trois députés de Paris appartenaient, à peu d'ex-

ceptions près, aux opinions les plus avancées. Qu'il suffise de citer Louis Blanc, Félix Pyat, Delescluze, Malon, Millière, Rochefort, Razouat et autres chefs des sociétés secrètes. Ces hommes, en arrivant à Bordeaux, se trouvèrent comme noyés parmi les honnêtes gens que la France avait choisis pour relever ses affaires. Ils les tournèrent en ridicule, les désignant sous le nom de ruraux, et firent entendre aux Parisiens que ces ruraux les traiteraient sans pitié, et qu'en décrétant la dissolution de la garde nationale, on allait leur enlever la solde de 1 fr. 50 par jour, qu'ils touchaient sans être astreints à aucun travail, tandis que leurs femmes recevaient 0 fr. 75 centimes.

M. Jules Favre a été vivement blâmé d'avoir laissé les armes à la garde nationale, tandis qu'il les retirait aux troupes régulières. Pour le rendre responsable de cette dernière mesure, il aurait fallu la permission de M. de Bismarck; le chancelier de fer ne voulut rien entendre et exigea la reddition des armes. En les laissant aux gardes nationaux, il prévoyait l'usage qu'ils allaient en faire et se ménageait des auxiliaires précieux pour ses projets d'abaisser la France.

Le désarmement, à supposer qu'on l'eût permis, eût-il été possible ? Les uns ont dit oui, les autres non. Dans tous les cas, chacun s'accorde à reconnaître qu'il eût été extrêmement difficile. Au mois de février 1871, on ne comptait pas moins de 477.000 individus nécessiteux et secourus par les municipalités ou l'Etat; tout ce monde tenait fort à la conservation des cantines nationales où la nourriture ne lui coûtait presque rien. Les meneurs représentaient habilement que ce régime ne pourrait continuer, si on se soumettait à un gouvernement qui avait trahi l'héroïque capitale en la livrant aux Prussiens, et qui l'écraserait encore pour la livrer à la monarchie.

III

Dès le 3 février, on lisait à Belleville des affiches demandant l'arrestation des membres du gouvernement, et le comité central de la garde nationale commençait à montrer son influence toute-puissante.

Qu'était-ce que ce comité central, et comment s'était-il constitué ?

Une grande obscurité règne sur son origine, et les dépositions des témoins ne concordent pas. Ce sont les idées de fédération émises par le révolutionnaire Proudhon qui paraissent avoir prévalu pour réunir les éléments d'opposition dispersés dans les comités particuliers ; les meneurs voulurent rattacher les 260 bataillons de la garde nationale à un comité unique, dominant tous les autres.

C'était donner une tête à ce corps, une armée à la démagogie ; on nommait cela « fédérer la garde nationale. » Dès le 24 février, dans une grande réunion tenue aux Vauxhall, la fédération était un fait accompli.

Le comité fit l'essai de sa puissance en publiant le jour même une proclamation ordonnant « qu'au premier signal de l'entrée des Prussiens à Paris, les gardes nationaux en armes se réuniraient pour se porter contre l'ennemi envahisseur. » Il déclarait en terminant, que, dans la situation actuelle, « la garde nationale ne reconnaissait plus d'autres chefs que ceux qu'elle se donnerait elle-même. »

Sous prétexte de célébrer l'anniversaire du 24 février, le comité central convoqua ses bataillons à la Bastille. Pendant huit jours, ce fut un défilé continuel, des manifestations se renouvelant sans cesse au pied de la colonne dont le génie ailé tenait un drapeau rouge à la main droite, une couronne au bras et un crêpe noir sur la

tête. La foule se préparait à la révolution, et, dès le 26 février, elle jetait à l'eau, après lui avoir infligé mille tortures, un homme énergique, nommé Vincenzini, dont le seul tort était d'avoir exercé l'emploi d'inspecteur dans la police de Paris.

Les 114 bataillons fédérés avaient adopté à l'unanimité l'ordre de marcher contre les Prussiens lorsqu'ils entreraient à Paris. Au moment où les vainqueurs vinrent se promener jusqu'aux Tuileries et au Louvre, les fédérés se gardèrent bien de paraître, leur but étant atteint. Ils avaient des canons et des armes, mais c'était pour les employer à la guerre civile. Les deux derniers jours de février furent marqués par des pillages d'armes et de canons dans les parcs d'artillerie et sur les remparts que les soldats ne pouvaient plus défendre. Les Parisiens faisaient semblant de croire que ces armes étaient nécessaires pour sauver la République menacée. Ils s'attelaient volontiers aux canons que Duval accumulait à Montmartre pour en faire une place de guerre menaçant tout Paris.

Le *Journal officiel* protesta en vain contre l'intervention de ce pouvoir anonyme qui s'emparait indûment d'armes et de munitions de guerre.

Le comité central répondit le lendemain (4 mars) par une affiche déclarant qu'il avait été nommé dans une assemblée générale de délégués représentant plus de 200 bataillons; que sa mission consistait à constituer la fédération républicaine de la garde nationale, « afin qu'elle fût organisée de manière à protéger le pays mieux que n'avaient pu le faire jusqu'alors les armées permanentes, et à défendre par tous les moyens possibles la République menacée. »

Pour montrer qu'il n'était pas anonyme, le comité mettait bravement au bas de l'affiche le nom de vingt-cinq de ses membres tout à fait inconnus.

Le commandant en chef des gardes nationaux, Clément Thomas, avait donné sa démission le 16 février. Le gouvernement voulut le remplacer le 4 mars par le général d'Aurelle de Paladines. Le vainqueur de Coulmiers n'était pas populaire, son autorité fut méconnue, parce qu'il était monarchique et clérical, disaient les Parisiens ; en réalité parce que le comité central ne voulait plus souffrir d'autre autorité que la sienne propre.

En dehors des gardes nationaux déjà en pleine insurrection, il y avait dans la ville 280.000 soldats désarmés et désœuvrés, attendant le moment de leur départ. Les mobiles de la Seine s'étant mutinés de bonne heure, ceux de l'Hérault les imitèrent. L'insubordination augmentant à vue d'œil, les soldats se démoralisaient au contact de la population ; plusieurs acceptèrent du service dans les rangs des rebelles.

La signature des préliminaires de paix ayant permis d'élever la garnison de Paris à 40.000 hommes, le comité central s'en plaignit dans une proclamation du 10 mars, prétendant que Paris était suffisamment protégé par ses 300.000 gardes nationaux, et que le gouvernement voulait la guerre civile ; il suppliait les soldats, « enfants du peuple, de ne pas tirer sur le peuple. » Pour prouver son amour de la paix, le même comité central projetait d'enlever, ce jour-là, les canons rassemblés au Luxembourg, et refusait de livrer les canons entassés à Montmartre.

Le 11 mars, en vertu des pouvoirs que lui conférait l'état de siège, le général Vinoy suspendait six des journaux les plus exagérés. Cette mesure causa une nouvelle irritation, même parmi les bourgeois, qui tremblèrent pour la liberté de la presse. Le comité central poursuivait son œuvre et faisait appliquer l'élection aux officiers de la garde nationale. C'est ainsi que, le 11 mars, on nommait chef de la 14e légion un jeune fabricant de manne-

quins, déserteur, âgé de vingt et un ans, qui se donna bientôt des grades et se fit appeler « le général Henry. »

L'Assemblée nationale avait bien raison de décider qu'elle n'irait point à Paris, où les émeutiers l'attendaient pour la supprimer. Elle devait se transporter à Versailles pour le 20 mars. Les Parisiens lui en firent un crime : elle manquait de confiance en eux.

De tous les côtés, on élevait des barricades ; la troupe fraternisait avec le peuple ; les garibaldiens licenciés accoururent au nombre de plusieurs milliers ; l'Internationale appelait des affiliés qui se firent passer pour Alsaciens ; et quand l'insurrection, préparée de longue date, éclata, voici le dénombrement des forces que le comité central pouvait mettre en ligne :

1.047 pièces d'artillerie de vingt-sept types différents, dont 726 furent employées dans les rues;

285.000 fusils chassepot ;

190.000 fusils à tabatière ;

14.000 carabines à répétition.

Si elle n'avait que 449 chevaux, son infanterie de 20 légions et 254 bataillons lui permit de mettre en ligne 140 à 150.000 gardes nationaux commandés par plus de 7.000 officiers, et 28 corps francs, agissant à leur fantaisie, sous les noms les plus bizarres, et comptant 10.820 hommes commandés par 310 officiers.

La solde de cette troupe avait coûté plus de 120 millions pendant les cinq mois du premier siège.

IV

Dans la semaine qui précéda le 18 mars, le général commandant, d'Aurelle, reçut chaque jour les démissions de 70 à 80 officiers qui se retiraient ; le comité central les remplaçait aussitôt par des fédérés choisis : l'émeute

était déjà moralement maîtresse de la capitale. Le 15 mars, quand le gouvernement crut pouvoir enlever les trente canons que Duval gardait sur la place des Vosges, il les trouva défendus par trois bataillons rebelles. Les troupes régulières durent plier ; l'effet fut déplorable, et M. Thiers, voyant qu'on ne pouvait plus compter sur la garde nationale, résolut de faire enlever, coûte que coûte, les canons déposés à Montmartre.

Avant d'opérer, M. Thiers voulut prendre les Parisiens par les sentiments :

« Que les bons citoyens, disait-il, se séparent des mauvais, qu'ils aident la force publique au lieu de lui résister.

« Parisiens ! vous nous approuverez de recourir à la force, car il faut à tout prix, et sans un jour de retard, que l'ordre, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable. »

Les Parisiens firent la sourde oreille, et M. Thiers ne fut guère plusécouté que les maires et les citoyens bien intentionnés qui avaient négocié la paix.

M. Picard s'adressa à la garde nationale, en lui disant : « Si vous n'étouffez pas la sédition dans son germe, c'en est fait de la République et peut-être de la France. »

On comptait un peu sur trente bataillons conservateurs : ils fournirent environ dix hommes chacun quand on battit le rappel. Le reste eut peur et fut de l'avis des fédérés qui disaient : « Jamais nous ne livrerons nos canons ; ils sont la garantie de la République, de la liberté et de la solde quotidienne qui nous fait vivre. »

Ce fut dans ces conditions difficiles que l'on tenta l'enlèvement des canons de Montmartre, le 18 mars de grand matin. L'opération devait être longue, car il y avait 171 pièces réunies au sommet de la colline, enchevêtrées les

unes dans les autres et quelquefois manquant d'avant-trains.

Un des témoins de l'enquête, le colonel du 88e de ligne, et le général Leflô, ont déclaré que l'opération fut manquée par suite du retard des attelages. Le général Vinoy a protesté contre cette accusation ; ses mesures étaient bien prises, il croyait avoir une lutte sanglante à soutenir pour s'emparer des canons ; une fois maître de l'artillerie, on dominait la ville, et les pièces pourraient être descendues à loisir.

Rien de semblable n'arriva et il n'y eut pas de lutte, parce que les troupes ne voulurent pas se battre. Maîtresses de la situation, elles foulèrent aux pieds le devoir et se laissèrent aller à la plus honteuse défection. Entourées d'une masse d'hommes, de femmes et d'enfants, qui leur disaient : « Vous ne tirerez pas sur le peuple, nous sommes vos frères, nous voulons la paix, on vous trompe : vive la ligne ! » les troupes fraternisèrent ; on les fit boire ; le 88e mit la crosse en l'air aux buttes Montmartre. Il en fut de même à peu près partout, et les soldats français allaient payer cher ce moment de faiblesse.

Duval faisait tirer le canon d'alarme à la mairie du XIIIe arrondissement ; les fédérés construisaient des barricades ; des soldats isolés ou en groupes tiraient sur les officiers qu'ils voyaient passer ; on désarmait les postes, et vers dix heures du matin l'opération n'était pas seulement manquée, la cause de l'ordre était perdue, et les insurgés mêlés aux soldats parcouraient la ville en triomphe et s'avançaient menaçants.

Il fallait que la situation fût bien mauvaise pour que le chef de l'Etat en vînt à prendre une mesure aussi grave que celle de l'abandon de Paris. La facilité avec laquelle les soldats se laissaient désarmer et passaient à l'ennemi lui montra qu'il ne fallait plus rien attendre d'eux. « Il est

clair, dit-il au général Vinoy, que nos troupes vont être submergées dans cette foule. Tirons-les du chaos où elles sont plongées, faites-les revenir sur la rive gauche de la Seine. »

Les ministres firent des objections : ils parlèrent encore des honnêtes gens, des bons gardes nationaux, de l'honneur parisien, garanti à M. de Bismarck par Jules Favre. On battit de nouveau le rappel, espérant réunir 20.000 gardes nationaux pour les joindre aux troupes fidèles. Il s'en présenta cinq ou six cents ; les autres fraternisaient avec les fédérés, et les bataillons insurgés descendus des hauteurs avaient franchi la Seine, ils entouraient l'hôtel de ville et étaient maîtres de la barrière d'Enfer.

Dans ce désarroi général, on oublia bien des choses ; mais l'ordre du chef de l'Etat prévalut, toutes les troupes encore fidèles reçurent l'ordre d'évacuer Paris et même les forts rendus depuis huit jours par les Prussiens. On ne songea qu'à couvrir et Versailles et l'Assemblée nationale qui devait s'y réunir deux jours après. La précipitation fut telle que le soir tous les ministères étaient évacués, tous les chefs d'administration dirigés sur Versailles.

Vers l'heure où M. Thiers sortait de Paris un drame sanglant donna la mesure des cruautés dont les émeutiers seraient capables. Abandonné lâchement par ses troupes, le général Lecomte, qui commandait les deux bataillons chargés le matin d'enlever la position de Montmartre, se trouva prisonnier des insurgés, avec deux ou trois de ses officiers. Enfermé dans une maison de la rue des Rosiers, il y fut insulté par un caporal du 3e chasseurs, un soldat du 88e et deux mobiles dont l'un, lui mettant le poing sur la figure, lui dit : « Tu m'as donné une fois trente jours de prison ; c'est moi qui te tirerai le premier coup de fusil. »

Bientôt on amena dans la même maison un vieillard à barbe blanche : c'était Clément Thomas, commandant de la première armée pendant le siège et chef suprême de la garde nationale jusqu'au 16 février. Il avait été reconnu non loin de la butte et amené comme « prisonnier du peuple. »

Une foule délirante et furieuse entourait la maison, demandant la mort des prisonniers. Un homme à chemise rouge, officier garibaldien, réclame le jugement par une cour martiale ; la foule ne veut rien entendre, la plèbe et les femmes redoublent de fureur, tous les efforts sont vains. Clément Thomas le premier est pris au collet, poussé contre un mur où il tombe à la suite de douze coups de fusil tirés l'un après l'autre et en criant : *lâches, lâches !* à ses bourreaux. Un instant après, le général Lecomte eut le même sort : il fut assassiné, comme le vieux chef républicain.

Le surlendemain, le comité central, tout en qualifiant ces actes de « déplorables », dit qu'ils avaient été accomplis en vertu des lois de la guerre, et que le général Lecomte ayant commandé de charger le peuple inoffensif, et Clément Thomas ayant levé le plan des barricades, ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur triste fin.

Ce premier épisode nous montre de quoi la prétendue justice du peuple sera bientôt capable. Le général Chanzy, qui arrivait par hasard de Tours à ce moment, fut arrêté à la gare ; traité d'une manière indigne, le héros de la Loire fut jeté dans un cachot et obtint à grand'peine sa délivrance ; la prison lui sauva la vie (1).

Le départ précipité de l'armée et de toutes les administrations laissait Paris dans le plus déplorable état. Les insurgés, loin de s'attendre à pareil succès, furent d'abord embarrassés du pouvoir qu'on leur abandonnait.

(1) Voir Récits militaires, 3e série, *La Loire et l'Est.*

Craignant d'être surpris, ils avancèrent avec précaution; mais la victoire devenait facile, car nulle part ils ne rencontrèrent de résistance. Charles Lullier, ancien officier de marine, membre du comité central, connu pour son exaltation, rassembla les bataillons fédérés, et, dans la nuit du 18 au 19, il fit occuper militairement les ministères, l'hôtel de ville, la préfecture de police, dont plusieurs intéressés se mirent à brûler les dossiers. Il n'oublia pas les portes de Paris et les bureaux du *Journal officiel* dont il saisit les presses et les articles tout composés, en sorte que, le 20 mars, les naïfs pouvaient croire qu'il n'y avait rien de changé, car le *Journal officiel* de la Commune paraissait dans les mêmes formes qu'auparavant, et le *Journal officiel* de Versailles était obligé d'en prévenir le public. Le lendemain, Lullier prenait possession des forts, à l'exception du Mont-Valérien qui sembla oublié des deux partis, mais resta pourtant au pouvoir de l'armée régulière. C'était la plus solide défense de Versailles.

V

Tout ceci s'était accompli dans l'espace de vingt-quatre heures, et la province ne savait rien. M. Thiers envoya cette dépêche qui fut affichée partout :

« Le gouvernement tout entier est réuni à Versailles, l'Assemblée s'y réunit également. L'armée, au nombre de 40.000 hommes, s'y est concentrée en bon ordre sous le commandement du général Vinoy. Toutes les autorités civiles et militaires n'exécuteront d'autres ordres que ceux du gouvernement légal résidant à Versailles sous peine d'être considérés en état de forfaiture. »

A cette circulaire, le comité central répondit par un

déluge de proclamations et de décrets célébrant la grande victoire du peuple et de la vraie République, remerciant les soldats qui avaient fraternisé, convoquant les électeurs pour le 22 mars à l'effet de nommer un conseil communal à raison d'un membre pour 20.000 habitants. Tout en blâmant la maladresse du gouvernement déchu, les vainqueurs lui reprochaient amèrement d'avoir coupé les communications avec la province, crime dont les monarchistes seuls étaient capables. N'avaient-ils pas envoyé à Paris de nombreux repris de justice pour commettre des attentats contre les propriétés et en charger les républicains? Le fondeur Duval, délégué à la préfecture de police, afficha même un placard chargé d'apprendre aux Parisiens ce que Paris voulait:

« Paris, depuis le 18 mars, n'a d'autre gouvernement que celui du peuple, c'est le meilleur. Paris est devenu ville libre, sa puissante centralisation n'existe plus.

« Or Paris demande:

« 1° L'élection de la mairie de Paris;

« 2° L'élection des maires, adjoints et conseillers municipaux des vingt arrondissements;

« 3° L'élection de tous les chefs de la garde nationale, depuis le premier jusqu'au dernier.

« 4° Paris n'a nullement l'intention de se séparer du reste de la France, loin de là. »

Ces revendications paraissaient assez modestes; cependant, le fait de convoquer les électeurs pour le 22 mars semblait attenter au droit souverain, et trente des principaux journaux de Paris protestèrent, regardant cette convocation comme nulle et engageant les électeurs à n'en tenir aucun compte.

Le comité répondit à cette protestation en adjurant les électeurs se rassembler au jour indiqué, et de voter

« pour des républicains *socialistes* connus, dévoués, intelligents, probes et courageux. »

Tout en annonçant qu'il respecterait la liberté de la presse et toutes les autres libertés, le comité central fit entendre aux journalistes qu'il n'était pas d'humeur à supporter leurs observations. Il le leur montra quelques jours plus tard.

Cependant, malgré les proclamations emphatiques, le comité central était assez embarrassé, parce qu'il n'avait pas d'argent ; il fit demander un million à la Banque de France qui promit d'en délibérer. D'un autre côté, les bourgeois qui avaient applaudi aux premiers mouvements commençaient à voir l'abîme dans lequel ils étaient tombés et firent des démarches pour amener la conciliation entre les Parisiens et le gouvernement. Les maires de plusieurs arrondissements se réunirent, ils envoyèrent à Versailles une députation, firent des appels au peuple dont on ne tint guère compte. Les élections furent pourtant remises au 26, et quand ils crurent aller prendre possession de l'hôtel de ville, le comité central les éconduisit en déclarant qu'il avait changé d'idée et que c'était lui, comité, qui allait envoyer ses délégués prendre possession de leurs mairies. Le comité avait reçu son premier million réquisitionné à la Banque, il savait le moyen de se procurer de l'argent, et se moquait de MM. Tolain et Tirard qui voulaient jouer au modéré.

Le peuple, qui n'avait point voulu du fougueux député Langlois pour commander la garde nationale, ne s'accommoda pas mieux de l'amiral Saisset, investi du commandement, parce que quelques gardes nationaux l'avaient acclamé sur le boulevard. Il eut beau promettre la paie de 1 fr. 50 aux gardes nationaux et à leurs femmes, il était trop tard ; son appel au patriotisme et au bon sens des Parisiens trouva peu d'écho, et la catastrophe du 22 mars fut la réponse à ses avances.

Les amis de l'ordre avaient projeté une grande manifestation. Bien que l'amiral Saisset n'en attendît rien de bon et l'eût désapprouvée la veille, il voulut cependant juger de l'effet qu'elle produirait, et, revêtu d'habits civils, il se mêla à cette foule sans armes, précédée d'un drapeau tricolore, et comptant trois ou quatre mille manifestants pris dans toutes les classes de la société. Cette masse affirmait ses intentions pacifiques en criant : *Vive la paix ! vive l'ordre ! vive l'Assemblée !* Elle se dirigeait vers la place Vendôme et était dans la rue de la Paix, quand les fédérés commandés par Bergeret l'accueillirent à coups de fusil, après un roulement de tambour qui servit de sommation. Il y eut treize tués et des blessés en proportion. Une panique générale s'ensuivit, et le parti de l'ordre dut conclure qu'il n'y avait rien à espérer et que la force seule pourrait triompher d'une insurrection sauvage qui s'affirmait en déclarant que Bergeret et ses trois bataillons (80e, 176e et 215e) avaient bien mérité de la patrie.

Bergeret était un commis-voyageur. On lui adjoignait, en qualité de commandant militaire de Paris, l'ancien sous-lieutenant de cavalerie Brunel, esprit faux, aigri, qui se porta aux dernières extrémités. Un jeune ouvrier fondeur et marchand de pantoufles fort intelligent, nommé Duval, et un étudiant pharmacien, nommé Eudes, partagèrent le même honneur.

Malgré les assassinats de la place Vendôme, les maires et députés de Paris croyaient encore au bon sens du peuple et à l'efficacité des élections pour sauver la patrie. On vit paraître le 25 mars une proclamation signée tout à la fois des maires, adjoints, députés, et du comité central, invitant les citoyens à voter pour faire cesser la guerre civile. Il fallait être bien naïf pour croire qu'au point où étaient les choses, les élections pourraient porter remède au mal. Le seul résultat qu'elles devaient



THIERS

produire était de donner à la révolte de Paris la sanction de la légalité.

Pour forcer le consentement de la municipalité du Ier arrondissement « le général Brunel » avait braqué ses canons et ses mitrailleuses devant la porte de la mairie du IIe arrondissement où les maires étaient en permanence depuis plusieurs jours; il obtint le même succès. Au fond, et tout en étant plus honnêtes que les fédérés, bon nombre de ces maires et députés ne cachaient pas leur antipathie pour l'Assemblée de Versailles composée, selon eux, « de ruraux monarchistes, ultramontains et réactionnaires. » Les noms les plus connus parmi ces signataires sont ceux de Adam, Méline, Brelay, Vautrain, Mottu, Clémenceau, Floquet, Tolain, Lockroy et Schœlcher.

La foule accueillit la nouvelle de cet accord par une explosion d'allégresse, qui découragea profondément les défenseurs de l'ordre, et si l'amiral Saisset fit encore afficher diverses proclamations annonçant les mesures conciliantes, le comité central, sous prétexte de ne plus pouvoir porter le fardeau qui lui était imposé, obtint des maires que les élections auraient lieu le lendemain 26 mars.

Ce même jour 25 mars, le comité publiait une lettre de son délégué Amouroux, annonçant que la révolution était faite à Lyon et que la garde nationale était fédérée. La nouvelle était fausse, mais elle surexcita les Parisiens : ils crurent que toutes les villes de France allaient imiter Paris.

VI

L'Internationale ne négligeait rien pour arriver à ce résultat et les comités révolutionnaires des grandes villes obtinrent assez peu de succès devant le bon sens

des populations. Il n'en fut pas de même à Paris, où l'on répandait à profusion le programme du nouveau gouvernement, expliquant que la révolution de 1789 avait été le triomphe de la bourgeoisie, mais que celle de 1871 était l'émancipation du prolétariat, la glorification de l'ouvrier jusque-là méconnu et exploité par les classes dirigeantes.

« L'indépendance de la Commune, disait ce manifeste, est le gage d'un contrat dont les causes librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale... En votant, le peuple de Paris posera les premières bases du nouvel ordre de choses qui doit remplacer la société usée et décrépite mise à mort le 18 mars. »

Voici ce qu'on lui promet :

« ..... L'organisation du crédit, de l'échange, de l'association, afin d'assurer au travailleur la valeur intégrale de son travail ; l'instruction laïque, gratuite et intégrale ; le droit de réunion et d'association ; la liberté absolue de la presse, celle des citoyens ; l'organisation au point de vue municipal des services de la police, de la force armée, de l'hygiène, de la statistique, etc...

« ..... Le peuple de Paris..... affirmera son droit supérieur à celui d'une assemblée de rester maître dans sa ville et de constituer, comme il lui convient, sa représentation municipale, sans prétendre l'imposer aux autres.

« ..... Le prolétariat a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en mains ses destinées et de s'emparer du pouvoir. »

Venaient ensuite :

« ... Les réformes à faire de suite : autonomie de la garde nationale, suppression des armées permanentes, suppression du budget des cultes, des théâtres et de la

presse, enquête pour arriver à la liquidation sociale et amiable, extinction du salariat et de l'horrible paupérisme afin d'éviter à jamais le retour des revendications sanglantes et des guerres civiles qui en sont les conséquences fatales. »

Le manifeste se terminait ainsi :

« Tel est le mandat que nous donnons et que nous vous demandons, citoyens, de donner à vos élus. S'ils le remplissent comme ils le doivent, avec intelligence et fidélité, Paris sera devenu, par la révolution radieuse et fraternelle du 18 mars, la cité la plus libre et la plus heureuse de toutes les villes, et non pas seulement la capitale de la France, mais la capitale du monde. C'est à vous, citoyens, à consommer pacifiquement, avec la fierté et le calme de la souveraineté, l'acte qui sera peut-être le plus grand que doive voir le siècle et qu'aura vu l'histoire, en allant déposer dans l'urne le bulletin de vote qui affirmera votre capacité, votre idée, votre force. »

229.000 votants, sur plus de 400.000 électeurs inscrits, obéirent à la convocation faite pour le 26 mars et jetèrent dans les urnes, de huit heures du matin à minuit, le nom des 94 municipaux devant représenter la Commune de Paris.

Les écrivains conservateurs n'ont pas manqué de célébrer l'abstention considérable de cette journée comme une preuve des répugnances et des bons sentiments de l'immense majorité. Au fond, cette abstention importait peu, et les révoltés s'en souciaient médiocrement. On eut tort de se moquer des membres élus seulement par deux mille suffrages et par le huitième des électeurs inscrits, puisque leur autorité devait être aussi grande que s'ils eussent obtenu l'unanimité. Ce furent même les meilleurs arrondissements qui nommèrent les plus farouches communards, et Raoul Rigault représentait le quartier qui

avait fourni « le bataillon des marguilliers » pendant le siège. On en pourrait conclure que les honnêtes gens eurent, comme toujours, le tort de ne pas se montrer ; ils devaient payer chèrement leur abstention.

Il faut dire à leur décharge que le comité central était prêt, il avait ses candidats, tandis que les modérés n'avaient personne à leur opposer. Aussi le vote se fit avec beaucoup d'ensemble et avec des majorités surpassant en général celles des conseillers municipaux que les Parisiens ont nommés en 1884.

Parmi les élus, on retrouvait d'abord presque tous les membres du comité central qui avait dirigé le mouvement ; le reste se composait des orateurs de clubs et des personnages les plus avancés du socialisme. Un certain nombre de propriétaires et de médecins nommés par les modérés, ayant voulu à toute force lutter contre le courant qui emportait les Parisiens, ne tardèrent pas à donner leur démission lorsqu'ils eurent vu de près les tendances de leurs collègues. Quand les élections supplémentaires eurent mis le collège communal au complet, on put compter dans cette singulière assemblée de législateurs :

Sept commis comptables : Andrieu, Dupont, Ferré, Jourde, Mortier, Puget, Verdure.

Dix journalistes : Arnould, Brunel, Cournet, Delescluze, Lefrançais, Grousset, Félix Pyat, Vallès, Vermorel, Vésinier.

Trois commis-voyageurs : Bergeret, Gérardin, Malon.

Quatre peintres : Billioray, Courbet, Gérardin, E. Martelet.

Sept ouvriers bronziers, orfèvres : Chalain, Champy, Decamps, Duval, Frankel, Langevin, Theiz, et le chaudronnier Chardon.

Trois relieurs et maroquiniers : Clémence, Varlin et Casse.

Cinq ouvriers sur bois : Demay, Lonclas, Serraille, Géresme, Pindy, et le vannier Dupont.

Cinq cordonniers : Clément, L. Dereure, Durand, Ledroit, Trinquet.

La parfumerie, les vernis et la teinture étaient représentés par Babik, Ranvier, Viard et Clément.

Les classes lettrées comptaient pour délégués deux avocats : Protot et Tridon ; trois médecins : Parisel, Pillot et Rastoul ; deux pharmaciens : Eudes et Miot ; les professeurs Longuet et Urbain ; l'ingénieur civil Vaillant ; l'étudiant Rigault et le clerc d'avoué Léo Meillet.

Deux ouvriers mécaniciens : Assi et Avrial ; le corsetier Sicard, l'ex-juge Gambon, l'ex-officier Cluseret et le vieux rentier Beslay complétaient la collection.

Au point de vue moral, ce personnel laissait à désirer ; plusieurs membres avaient eu maille à partir avec la justice, d'autres étaient atteints de monomanie ou d'exaltation fort près de la folie.

L'état-major du comité central et des chefs principaux qui, sans faire partie de la Commune, jouèrent un rôle actif dans ce drame sanglant, n'était guère mieux composé, et ce n'était vraiment pas la peine de verser autant de sang pour sceller cette facile conquête des Parisiens sur les ruraux.

Les affiliés se voyant maîtres de Paris, avaient, dès le lendemain de leur victoire, invité toutes les communes de France à imiter la grande ville, en leur vantant les avantages du régime communal. Cette Déclaration au peuple français, pour réfuter toutes les calomnies et faire connaître à la nation « le caractère du mouvement du 18 mars, inconnu, incompris et calomnié par les hommes politiques qui siègent à Versailles », annonçait que Paris, travaillant et souffrant pour la France entière dont il prépare la régénération, la gloire et la prospérité, demande, avec la consolidation de la Répu-

blique, *l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France.*

Après avoir déterminé les droits de la Commune, qui peuvent aller jusqu'à *universaliser* le pouvoir et la propriété dans certains cas, le manifeste concluait nettement :

« Le 18 mars inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique. C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des privilèges, des monopoles, auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres. Que cette chère et grande patrie, trompée par les mensonges et les calomnies, se rassure donc ! La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoires. L'issue ne saurait en être douteuse. La victoire, poursuivie avec une indomptable énergie par la garde nationale, restera à l'idée et au droit. Nous en appelons à la France. Qu'elle soit notre alliée dans ce combat qui ne peut finir que par le triomphe de l'idée communale ou *par la ruine de Paris.* »

Cet appel nous montre d'une manière claire le plan de l'Internationale qui l'a rédigé. Offrir la liberté aux 37.000 communes de France et réunir ces 37.000 petites républiques par le lien de la fédération, pour entraîner ensuite l'Europe dans une fédération universelle rendant la classe ouvrière partout dominante : tel était le but de ce programme.

Les lettrés du parti faisaient de magnifiques promesses qui devaient se réaliser à brève échéance.

« Qu'ils réussissent seulement, le parasitisme ou la vie oisive aura disparu ; il n'existera que des travailleurs dans toutes les branches de l'activité humaine. Par le fait de l'abolition du capital, le salariat se trouve aboli,

la propriété est universalisée, c'est-à-dire mise en commun ; l'argent et le crédit sont mis à la portée de tous les travailleurs ; le mariage est remplacé par l'union libre ; plus de cultes reconnus, plus d'armée, plus d'exploitation de l'homme par l'homme, plus de monopoles ni de juges prévaricateurs, plus de désordres sur la terre. Gloire à la Commune qui aura régénéré le monde ! »

La meilleure manière de démontrer ce qu'il y avait de faux dans ce programme est d'exposer l'application qu'en firent les élus de la nouvelle Commune. M. Jules Favre, qui eut tant de confessions humiliantes à faire vers la fin de sa vie, fit celle-ci au moment où le comité central lançait son programme à la France :

«Si un reproche peut nous être adressé, dit-il devant l'Assemblée nationale, c'est celui d'une excessive mollesse pendant le siège. Je me suis trompé en conservant les armes à la garde nationale. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes. »

Le comité central affecta de proclamer les résultats du vote avec une grande solennité, le lundi 28 mars, à quatre heures du soir. Le citoyen Assi, ouvrier, grand émeutier du Creusot, placé dans un fauteuil superbe, entouré de ses collègues, ombragé par des draperies rouges à crépine d'or, présidait la séance. Tous les bataillons fédérés, précédés de leur drapeau rouge, vinrent se ranger sur la place de l'Hôtel de ville et aux environs, puis défilèrent devant l'estrade du comité, en acclamant leurs maîtres et présentant les armes. La Commune de Paris se regarda dès lors comme le gouvernement le plus légitime qu'il y eût au monde. Il se présentait bien quelques difficultés électorales, mais ces difficultés furent vite tranchées par les jurisconsultes du nouveau pouvoir. Toutes les élections faites furent déclarées d'urgence, bonnes et valables après la lecture du rapport, et les

scrupules se trouvèrent ainsi levés. Les étrangers étaient validés comme représentant la République universelle.

VII

Les élus tinrent leur première séance le mercredi 29 mars et se mirent de suite à faire acte de gouvernement. Après en avoir appelé à la France et au monde contre les menées « exécrables » des monarchistes qui veulent la guerre civile, ils disent aux électeurs :

« Citoyens,

« Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives. Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu. L'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées vont recevoir une impulsion vigoureuse.

« Décrète :

« Remise générale est faite aux locataires des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871. Toutes les sommes payées par les locataires pendant ces neuf mois seront imputables sur les termes à venir. »

Si les locataires de mauvaise foi furent contents, il n'en était pas de même des propriétaires ; l'universalisation de la propriété commençait. Un décret du même jour abolit la conscription pour appeler aux armes tous les hommes valides ; un autre déclara nuls et non avenus tous les ordres émanant de Versailles et révoqua tout employé ou fonctionnaire qui s'y soumettrait.

Comme on supprimait les ministres, les membres de la Commune se partagèrent les soucis du gouvernement en les attribuant à dix commissions qui prirent les noms suivants :

1° Commission exécutive ;
2° Commission militaire ;
3° Commission des subsistances ;
4° Des finances ;
5° De la justice ;
6° De la sûreté générale ;
7° Du travail, industrie et échange ;
8° Des services publics ;
9° Des relations extérieures ;
10° De l'enseignement.

Pour un jour, c'était beaucoup, mais le président d'âge Beslay avait dit dans son discours d'ouverture : « La Commune que nous fondons sera la Commune modèle. Qui dit travail, dit ordre, économie, honnêteté, contrôle sévère, etc. » On avait bien travaillé.

Comme échantillon d'ordre et d'économie, les chroniqueurs ont relevé, le même jour, un déjeuner de quelques membres de la Commune, où l'on but 74 bouteilles de vin de Beaune, et la moyenne de la dépense au restaurant pour trois de ces grands travailleurs installés à la préfecture de police fut de 228 francs par jour.

L'illusion n'était plus possible, le défi n'était pas seulement jeté à la France, mais le pouvoir légitime était mis hors la loi, et toutes les démarches des modérés aboutissaient à montrer leur impuissance en face de l'Etat nouveau. Tous ceux qui avaient gagné Versailles étaient déclarés « en fuite » et ceux qui voulaient revenir à Paris traités en ennemis.

Voici l'ordre du jour lancé le 30 mars par le général Lucien Henry :

« Faire arrêter tous les trains se dirigeant vers Paris, Ouest-Ceinture; mettre un homme énergique avec un poste jour et nuit. Cet homme devra *avoir une poutre* pour monter la garde; à l'arrivée de chaque train, il fera dérailler, s'il ne s'arrête pas. »

Le style et le procédé peignent le régime.

Le comité central ne s'endormait pas. Se sentant des forces inespérées et qu'il ne retrouverait jamais, il était décidé à livrer bataille, et son armée était prête ; aussi les opérations commencèrent bientôt. Les fédérés avaient, au 31 mars, 25 bataillons de guerre, 20 batteries de canons de 7, et 15 batteries de mitrailleuses. Ils avaient enrôlé bon nombre d'individus appartenant aux corps francs licenciés depuis peu, et leurs troupes sortant de l'enceinte de Paris pour prendre l'offensive formaient un effectif d'environ 70.000 hommes avec huit jours de vivres. C'était la sortie en masse tant réclamée contre les Prussiens.

La situation militaire de Paris était assez singulière. Les Allemands occupaient les forts du Nord et de l'Est, ils avaient annoncé qu'ils resteraient neutres dans la lutte, et les fédérés qui essayèrent de nouer avec eux des relations n'eurent garde de les attaquer. La ville tout entière, avec les forts du Sud, était en leur pouvoir; seul, le Mont-Valérien appartenait encore à la France, et ces côtés du Sud et de l'Ouest étaient les seuls champs de bataille sur lesquels la querelle devait se vider.

Il faut rendre cette justice à M. de Bismarck qu'il permit au gouvernement légitime de renforcer l'armée qui devait arracher Paris à la Révolution; de plus, il ne répondit rien aux avances du délégué aux Affaires étrangères réprésentant la Commune comme puissance belligérante, et voulant traiter d'égal à égal. Ici du moins

sa conduite fut correcte et conforme au droit des gens; il reconnut le droit.

A partir du jour où les troupes furent prêtes, jusqu'au moment où finit la lutte, les fédérés n'appelèrent les soldats du reste de la France que les *Versaillais*. Les proclamations officielles aussi bien que les journaux officieux font croire au public parisien les mensonges les plus surprenants. On lui représente l'armée française comme composée de sergents de ville, renforcée par les chouans de Charette et de Cathelineau marchant sous un drapeau blanc au cri de : *Vive Henri V!* Les séminaristes et les frères ignorantins se sont enrôlés après avoir fait vœu de rétablir le droit du seigneur. Les paysans soulevés en faveur de Paris reçoivent à coups de fourche les soldats et les autorités envoyés par l'Assemblée de Versailles.

Ces grossières excitations, jointes à des flots de vin et d'eau-de-vie, ne contribuèrent pas peu à prolonger la lutte qui commencera le 2 avril; mais elles tracèrent une ligne de démarcation profonde entre les révoltés et les troupes réunies à Versailles.

La Commune n'avait déjà plus son premier général en chef Lullier, qui lui avait rendu tant de services les trois premiers jours. Dès le 23 mars, il était arrêté et mis en prison parce qu'on le soupçonnait de viser à la dictature. Il eut le bon esprit de s'évader dès le 29 mars, mais Bergeret avait pris sa place et ce fut ce commis-voyageur qui commanda la première sortie des fédérés. Le général disgracié donna son avis en deux mots sur le plan rédigé, dit-on, par Cluseret. « Au point de vue politique, « cette sortie était insensée; au point de vue militaire elle était au-dessous de toute critique. »

En quoi donc consistait cette opération?

Le samedi, 1er avril, les fédérés qui couraient la campagne du côté de Nanterre rencontrèrent des troupes de

ligne près de Courbevoie. Avant d'ouvrir le feu, on voulut essayer une dernière remontrance, et le chirurgien en chef Pasquier, portant son brassard de Genève, fut tué par les insurgés.

Le jour même, les gens de la Commune résolurent la grande sortie qui devait emporter Versailles. Trois colonnes allaient marcher sur cette ville. Duval avancerait par le Bas-Meudon, Eudes par Clamart et Bergeret ferait une démonstration sur Rueil, espérant que le Mont-Valérien allait se rendre aussi facilement que les buttes Montmartre.

La Commune rendit les décrets suivants :

« MM. Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon et Pothuau sont mis en accusation ;

« Leurs biens seront saisis et mis sous séquestre, jusqu'à ce qu'ils aient comparu devant la justice du peuple. »

« Considérant que la liberté des cultes est la première des libertés ; considérant que le budget des cultes est contraire au principe ; que le clergé a été complice des crimes de la monarchie contre la liberté :

« L'Eglise est séparée de l'Etat ;

« Le budget des cultes est supprimé ;

« Tous les biens de mainmorte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales. »

Cluseret était nommé à la Guerre avec Eudes. L'expédition qui devait emporter Versailles se mit en marche le lundi matin 3 avril, comme il avait été convenu. Les gardes nationaux et fédérés étaient pleins de confiance ; ils criaient : *A Versailles ! à Versailles !* avec autant de conviction qu'ils avaient crié huit mois auparavant : *A Berlin ! à Berlin !* Les troupes régulières avaient abandonné le rond-point de Courbevoie, occupé la veille ; on

le reprit sans coup férir, et on attendit Bergeret, qui arriva en voiture découverte vers quatre heures du matin. L'aspect de cette armée était étrange : les enfants coudoyaient les vieillards; des armes de tout calibre et de toute provenance, des pièces d'artillerie traînées par des chevaux d'omnibus conduits par des gamins en blouse et en sabots, des tapissières et voitures de déménagement chargées de vivres et de munitions, des costumes bariolés et des panaches de toute couleur agrémentaient cet immense défilé. Bergeret assurait à ses soldats que les fédérés avaient des intelligences avec le Mont-Valérien, dont le canon se taisait. Bergeret ne savait pas que le commandant du fort était un homme énergique.

Déjà on parlait de tourner la forteresse; on n'en était plus qu'à huit cents mètres, et les tirailleurs des avant-gardes échangeaient quelques coups de feu, quand une volée d'obus, tombant au milieu des fédérés, vint dissiper leurs illusions. Saisis d'une terreur folle, les uns se jettent à terre pour éviter les projectiles, les autres se sauvent en poussant le cri classique : *Nous sommes trahis!* Les plus courageux crient : *A l'assaut!* mais se gardent bien de le tenter; on se replie en désordre, et les 20.000 gardes nationaux massés à Neuilly reculent jusqu'aux fortifications.

Un petit corps d'hommes déterminés, sous le commandement de Gustave Flourens, qui portait les galons de colonel, avait dépassé et tourné le Mont-Valérien. Flourens, âgé de trente-trois ans, était un des plus intelligents adeptes de la Commune. Suppléant son père, professeur au Collège de France, pour l'histoire naturelle, il s'était fait révoquer par M. Duruy pour la hardiesse de ses doctrines. Après avoir couru en Angleterre, en Belgique, en Turquie et en Grèce, il s'unit aux insurgés de l'île de Crête, combattit avec les garibaldiens, se fit expulser de Grèce, emprisonner à Naples et à Paris. Il

avait tous les titres pour représenter le XXe arrondissement à la Commune et obtint 14.000 suffrages. Sa troupe ayant attaqué les gendarmes se débanda bientôt, et lui-même, reconnu au moment où il changeait de costume, eut la tête fendue d'un coup de sabre, chez un aubergiste de Chatou.

La colonne opérant sur Meudon, sous la conduite d'Eudes, fit meilleure contenance. Trois fois elle s'élança sous le feu de l'armée régulière représentée par les brigades Deroja et La Mariouse, par les marins de l'amiral Bruat et l'infanterie de la garde républicaine : trois fois elle fut repoussée avec pertes, en dépit de l'entrain dont elle avait fait preuve ; et, malgré le feu qui partait des fenêtres, les gendarmes s'emparèrent de Meudon.

La colonne de gauche, conduite par Duval, fut encore plus maltraitée. Les fédérés s'avançaient en chantant et se félicitaient d'aller jusqu'à Versailles sans combattre, se moquant des soldats qui se repliaient devant eux et allaient bien sûr faire « crosse en l'air », quand tout à coup ceux-ci s'arrêtent, font volte-face et ouvrent une fusillade terrible contre les insurgés. Après un semblant de résistance, ceux-ci se débandent et sont vivement poursuivis. Douze cents d'entre eux s'étant réfugiés dans la batterie du *moulin de pierre*, près de Clamart, y furent faits r sonniers et conduits à Versailles le lendemain.

Parmi eux se trouvait le général Duval, fondeur habile et membre des plus actifs de l'Internationale. On le fusilla dans un champ voisin et il mourut sans forfanterie, tandis que l'artiste Henry, si insolent la veille, fit triste figure devant les juges de Versailles.

Vers quatre heures du soir, les fédérés battirent en retraite partout, et le feu des grosses pièces de siège installées dès la veille au fort d'Issy empêcha cette retraite de se changer en déroute.

Cette journée du 3 avril, désastreuse pour la Commune, fut décisive en ce sens qu'elle dessina parfaitement les positions. Non seulement l'armée régulière restait maîtresse des hauteurs dominant Paris et occupées deux mois avant par les batteries prussiennes, mais le doute n'était plus possible sur ses dispositions. Le gouvernement n'avait plus à craindre de la voir pactiser avec les révoltés ; les soldats, sachant le sort qui les attendait, ne songeaient qu'à vaincre ces bandes dont les journaux les accablaient d'injures et de calomnies ; ils sentaient derrière eux la France tout entière qui se levait pour châtier les misérables déchirant son unité nationale. La révolte n'allait plus être considérée comme un de ces crimes politiques que notre génération traite avec tant d'indulgence, elle allait être traitée militairement.

Parmi les prisonniers se trouvèrent un grand nombre de repris de justice, de condamnés militaires et de déserteurs : ils furent tous passés par les armes. Leur tenue pitoyable et la lâcheté dont un grand nombre fit preuve diminua beaucoup l'intérêt qu'on aurait pu leur porter.

Quatre membres de la Commune envoyèrent à Londres, le soir même, une dépêche ainsi conçue :

« Tout va mal : Flourens est mort, Duval est tué. »

Un membre de l'Internationale a fait cet aveu depuis : On savait ici à quoi s'en tenir ; Duval mort, nous n'avions plus personne sur qui compter. » Le comité central qui subsistait toujours allait dominer la Commune en lui faisant prendre les mesures extrêmes, propres à la déshonorer bien plus qu'à la soutenir. Un conseil de sept membres destiné à servir d'intermédiaire entre l'Internationale et la Commune ne devait pas laisser tomber l'influence des étrangers qui allait bientôt se faire sentir plus vivement.

Garibaldi avait été nommé général en chef de l'insur-

rection ; mais il ne se soucia pas de quitter sa solitude de Caprera.

Le résultat de la fameuse sortie en masse des 3 et 4 avril ne permettait plus de songer à prendre Versailles, et les fédérés, se voyant battus sur toute la ligne, n'avaient d'autre ressource pour venger leur défaite que de pousser le cri ordinaire de la démagogie : *On assassine nos frères ! On tire sur le peuple !* La surprise et la consternation du premier instant firent bientôt place à la fureur.

Le 5 avril, une proclamation annonçait que, d'heure en heure les Versaillais se rendant coupables de nouveaux assassinats, on y répondrait en massacrant « un nombre égal ou double de prisonniers. » — « Quoi qu'il lui en coûte, le peuple rendra œil pour œil, dent pour dent. »

Un autre décret rendu le même jour eut des suites bien plus lamentables : ce fut celui sur les otages et les suspects.

« Article premier. — Toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée.

« Art. 2. — Un jury d'accusation sera institué dans les vingt-quatre heures pour connaître des crimes qui lui seront déférés.

« Art. 3. — Il statuera dans les quarante-huit heures.

« Art. 4. — Tous accusés retenus par le verdict du jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris.

« Art. 5. — Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera sur-le-champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4 et qui seront désignés par le sort. »

Tous les mandats d'arrêt décernés par suite de cette

loi sont signés de Rigault et de Ferré, les deux plus sinistres bandits de la Commune.

Rigault et Ferré n'avaient pas plus de vingt-cinq ans, et ce furent ces deux parisiens myopes, viveurs et déclassés, qui donnèrent le branle aux cruautés qu'ils méditaient jadis dans les brasseries et les cabarets du quartier latin. Dévorés d'ambition et surtout de haine, ces deux misérables voulaient le mal pour le mal. Demi-étudiant, demi-journaliste, écrivant dans ces feuilles malpropres qui pullulent à Paris et ne vivent que des vices de la multitude, Rigault était entré dans la police républicaine après le 4 septembre, et ses talents de policier servirent à assouvir ses rancunes, à exécuter ses menaces. Délégué d'abord à la Préfecture de police, il s'était fait nommer, le 27 avril, procureur général de la Commune, ressuscitant ainsi les accusateurs publics de la première Révolution, dont il voulait égaler les modèles. Il les surpassa.

Ferré, clerc d'avoué, était président d'un comité de vigilance pendant le siège ; il devint membre de la Commune, délégué à la Sûreté générale, exécuteur des hautes œuvres de la Commune dont il est, avec Rigault, une des personnalités les plus repoussantes.

Une heure avant d'être fusillé, Ferré écrit qu'il meurt « en matérialiste comme il a vécu. »

Gabriel Ranvier, qui figura parmi les plus violents de la Commune, n'était qu'un ivrogne et un failli, ayant fait son chemin dans la garde nationale. Son frère Augustin, marchand de vin, fut directeur de Sainte-Pélagie. Proposé par de tels hommes et adopté par la Commune, le décret des otages ne devait pas rester lettre morte.

VIII

La révolution s'est toujours acharnée contre le clergé, car les prêtres sont les représentants de la morale divine dont les révolutionnaires de toute nuance sont les adversaires déclarés.

De bonne heure, un certain Le Moussu, se disant commissaire de police, avait affiché ce qui suit à Montmartre :

« Attendu que les prêtres sont des bandits et que les églises sont des repaires où ils ont assassiné moralement les masses en courbant la France sous les griffes infâmes des Bonaparte, Favre et Trochu, le délégué civil des Carrières ordonne que l'église Saint-Pierre-Montmartre soit fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et des ignorantins. »

Avant de paraître sous forme de décret, l'idée était donc bien arrêtée dans l'esprit des gens de la Commune, et, dès le 1er avril, on opérait des arrestations.

Le premier emprisonné fut l'ancien sénateur Bonjean, président de chambre à la Cour de cassation, saisi dès le 22 mars, au sortir de l'audience. Le 4 avril, on amena au dépôt le chef du diocèse de Paris, Mgr Darboy, et deux de ses vicaires généraux. L'archevêque fut transporté dans sa propre voiture, et, les deux jours qui suivirent, cette même voiture fit vingt-huit voyages de la préfecture de police à l'archevêché, pour en ramener les effets qu'on y pillait.

Raoul Rigault accueillit une observation de l'archevêque par cette parole mémorable : « Allons donc ! voilà quinze cents ans que vous nous la faites, et ça finit par nous embêter. »

L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, fut arrêté dans

la nuit du 4 au 5 avril. Pourquoi? « C'est une canaille qui « a fait tirer sur le peuple en 48. » D'autres soutiennent que son crime est d'avoir préparé le Prince impérial à la première communion. Sa maison est mise au pillage.

D'autres le suivent bientôt. Ce sont des Jésuites de la rue de Sèvres, des Pères de Picpus, des prêtres des Missions étrangères qui ont échappé, en Chine et en Océanie, à vingt-cinq années de persécution; on prend des séminaristes, des sacristains et même des bedeaux. La Commune n'a-t-elle pas déclaré la guerre à Dieu? Ceux qui le servent sont donc ses ennemis. D'ailleurs, Flourens ayant fait décréter que les biens de l'Eglise sont biens nationaux, tout le monde peut les prendre.

Les perquisitions et les réquisitions commencées à partir de ce jour dans les couvents, les églises, les maisons d'éducation ou de charité, n'ont pas d'autre but que d'appliquer la loi et de donner libre cours à cette haine féroce qui est le caractère particulier des révolutionnaires modernes.

Deux missionnaires chinois arrêtés près du Panthéon déclarent qu'ils n'ont rien vu de pareil dans les vingt-cinq années passées chez les Barbares; les délégués qui les interrogent leur démontrent qu'ils sont des imbéciles d'aller prêcher en Chine, et que c'est un ex-prêtre du nom de Cathelineau qui vient égorger les fédérés; mais ils annoncent que dans deux ou trois jours « on aura fait fin des Versaillais », et qu'alors on verra ce qu'il faut faire des otages.

Les missionnaires se rencontrèrent au dépôt avec un aumônier militaire, l'abbé Allard, qui, le même jour, avait soigné les blessés sur le champ de bataille. « L'exaspération de la foule était si grande, rue de Vaugirard, que je m'attendais à être massacré sur place, dit-il en arrivant. Je me félicite d'avoir été amené ici. » Cela donne une idée de ce qui se passait dans les rues. Dès ce jour, les fem-

mes et les enfants se montraient plus acharnés que les autres et poussaient d'ignobles cris sur le passage des prisonniers, des otages ou des suspects.

Les mesures militaires prises à ce moment montrent que l'enthousiasme n'était pas général. Pour le stimuler et trouver des soldats, la Commune déclara qu'elle adoptait les veuves et les enfants de tous les citoyens « morts pour la défense des droits du peuple. » Elle décréta, en outre, qu'une pension de 600 francs serait accordée à la femme, mariée ou non, du garde national mort en combattant, après enquête qui établirait ses droits et ses besoins. Chacun des enfants, reconnus ou non, recevrait jusqu'à l'âge de dix-huit ans, une pension annuelle de 365 francs, payables par douzième. Les ascendants, père, mère, frères et sœurs de tout citoyen mort pour les droits de Paris, pouvaient être admis à recevoir une pension variant de 100 à 800 francs, s'ils prouvaient que le défunt était pour eux un soutien nécessaire.

On régla en ce temps la question de solde ; les gardes nationaux eurent 1 fr. 50, et les femmes 75 centimes par jour. Afin de faire les économies qu'exigeait la situation, on décida qu'aucun fonctionnaire n'aurait un traitement supérieur à six mille francs.

Les fédérés avaient bien tort de croire à l'énergie des honnêtes gens ; ils ne pratiquèrent que l'inertie. Le cuisinier Lacord, voulant électriser le VIe arrondissement (quartier Saint-Germain), réussit à faire le vide ; tous les jeunes gens se sauvaient en province, et il fallut fermer les portes de la ville pour empêcher les désertions.

Après avoir désarmé les hommes inoffensifs, la Commune entreprit de les faire marcher de force. Dès le 8 avril, les gares étaient occupées militairement pour arrêter les réfractaires qui s'enfuyaient par milliers.

Cluseret, délégué à la Guerre, voulait une armée sérieuse et disciplinée. Pour éloigner les non-valeurs, qui

étaient en nombre immense, il instituait des bataillons de guerre dans lesquels devaient être incorporés tous les célibataires de dix-neuf à quarante ans. Chaque bataillon devait fournir quatre compagnies de guerre, ayant leur commandant spécial, élu par les intéressés. Comme on s'aperçut que l'élection donnait des chefs assez équivoques, et dont l'habileté n'égalait pas l'exaltation, il fut aussitôt dérogé à cette mesure, et la Commune, démentant bien vite ses principes les plus sacrés, choisit elle-même ses chefs principaux. Au lendemain du décret, elle retirait le commandement en chef à l'incapable Bergeret, pour le confier au polonais Dombrowski, chargé de faire marcher les récalcitrants et de mener au feu les « pantouflards. » C'est ainsi qu'on nommait les gardes nationaux qui s'obstinaient à rester en chambre pendant le premier siège (8 avril 1871).

Commandant de place d'abord, Dombrowski devint, peu après, général en chef, malgré le décret abolissant ce titre et supprimant le grade de général. Quelques bataillons témoignèrent des inquiétudes et une certaine répulsion en voyant élever cet étranger qui en amenait bien d'autres après lui. La Commune se hâta de le défendre, en publiant (10 avril) une proclamation élogieuse en faveur du nouveau chef, « qui s'était battu, dans le Caucase, contre les Russes et était particulièrement estimé de Garibaldi. » On évita de dire que cet aventurier avait été emprisonné pour fabrication ou émission de faux billets de banque russes.

La maladie du galon avait envahi tous ces bataillons de travailleurs, et leurs chefs paraissaient en public avec une pompe rappelant celle des charlatans de la foire. Cluseret s'éleva, avec autant d'énergie que peu de succès, contre les galons, les plumets, les aiguillettes, les panaches et les écharpes. « Avant de sévir, dit-il, je rappelle mes concitoyens à eux-mêmes. Plus d'aiguillettes, plus

de clinquant, plus de ces galons qui coûtent si peu à étager et si cher à notre responsabilité. »

Une mesure qui eut plus de portée fut le décret obtenu de la Commune quelques jours plus tard (11 avril), établissant des conseils de guerre chargés de maintenir la discipline dans chaque légion, et instituant la cour martiale qui devait juger sommairement et appliquer des peines variant depuis l'amende jusqu'à la mort.

Parmi les moyens employés pour exciter l'enthousiasme du petit peuple, on abusait des funérailles solennelles et des corbillards nationaux pavoisés de drapeaux rouges, escortés par des troupes nombreuses.

IX

Tandis que les insurgés prenaient ces mesures pour la défense, le gouvernement légitime achevait de prendre les siennes par l'organisation de l'armée qui augmentait de jour en jour. Il appelait au commandement suprême le maréchal de Mac-Mahon.

On partagea l'armée en deux commandements. Le premier, formant l'armée active, était sous les ordres de Mac-Mahon, et se composait de trois corps ayant chacun trois divisions à peu près complètes. L'armée de réserve, confiée au général Vinoy, comptait trois divisions et seulement sept brigades; elle devait être toujours prête à concourir aux opérations actives, quand le général en chef le jugerait à propos. Sur la fin d'avril, l'armée active s'accrut d'un quatrième et d'un cinquième corps, sous les ordres des généraux Douay et Clinchant. Ces puissants moyens d'action eurent à leur service les pièces d'artillerie tirées des arsenaux de Bourges et de Besançon, mais surtout de Brest et de Lorient, qui fournirent les grosses pièces de la marine, nécessaires pour contre-

battre la puissante artillerie des fédérés, placée dans les forts.

Ces préparatifs faits des deux côtés annonçaient une lutte acharnée.

Le 7 avril, une délégation, dite « du Commerce parisien », se rendait à Versailles pour demander au gouvernement quelles conditions il pourrait accorder afin de mettre un terme à la guerre civile ; la *Ligue de l'Union républicaine* vint ensuite avec plusieurs autres groupes. M. Thiers répondait invariablement à ces ambassadeurs de la révolution que « la République n'était point menacée, et qu'on avait tort de s'effrayer pour elle ; que Paris devait rentrer dans le droit commun ; que le gouvernement, issu de la volonté de la nation, n'avait point à traiter avec le gouvernement illégitime qui s'était emparé de la capitale. »

La Commune ne voulait pas entendre parler de conciliation. La commission exécutive répondit brutalement à ces négociations : « La conciliation avec les chouans et les mouchards qui égorgent nos généraux et nos prisonniers désarmés serait une trahison. Nous savons de source certaine que des Vendéens et des gendarmes déguisés figurent dans les réunions soi-disant conciliatrices ; nous voulons que cela finisse. » Et la réunion de la Bourse, du 6 avril, fut interdite.

Paschal Grousset, délégué aux Affaires étrangères, écrivait dans son journal *l'Affranchi :*

« Vous poursuivez une conciliation impossible ; le programme des uns est la négation du programme des autres ; laissez ce rêve. Il faut que Paris triomphe de Versailles. La guerre déclarée par les ruraux et poursuivie par eux avec une atrocité sans exemple ne peut s'arrêter que par la reconnaissance intégrale et sans restriction des droits de Paris, *ou par sa disparition de la surface du globe.* »

Dans cette première période de l'insurrection, on ne peut guère citer comme modèle de courage civique et de résolution généreuse que le trait des dames de la Halle réclamant leur curé.

La Commune n'osant faire arrêter l'abbé Simon, curé de Saint-Eustache, parce qu'il était très populaire dans sa paroisse, le manda au dépôt sous prétexte de lui rendre un de ses vicaires arrêté le jeudi saint 6 avril, au matin ; arrivé là elle le fit enfermer. Les dames de la Halle allèrent en corps le réclamer; l'une d'elles prit la parole devant le sinistre délégué à la Sûreté générale, Raoul Rigault, qui répondit :

« — Et si je vous refusais votre calottin?

« — Alors, riposta l'orateur, on te viderait à la première occasion sur une dalle du marché aux poissons, comme un joli merlan que tu es.

« Nous voulons notre curé pour Pâques. »

Le matin de Pâques, 9 avril, le curé de Saint-Eustache était relâché, et il célébrait la messe de ce grand jour au milieu de ses paroissiens.

Les pasteurs protestants, voyant mettre en prison et maltraiter les prêtres catholiques, firent une protestation vigoureuse qui ne fut nullement écoutée. Cette démarche leur fait honneur.

Dans son premier discours à l'Assemblée de Versailles, M. Thiers avait dit :

« Nous ne voulons pas attaquer Paris, nous voulons qu'il réfléchisse et revienne à la raison, car il est dans l'aveuglement. Quand il en sera là, qu'il ne songera plus à dominer la France, il trouvera nos bras ouverts, mais il faut d'abord qu'il ouvre les siens. »

La chute de la Commune était inévitable, et force de-

vait rester à la loi. Le gouvernement régulier ne voulut rien laisser au hasard et n'avança qu'à coup sûr pour ménager la vie de ses soldats. C'est à cette considération qu'il faut attribuer les retards qui impatientaient tant d'honnêtes gens et rendirent si pénibles aux Parisiens les soixante-six jours du règne de la Commune.

Aux généraux civils avaient succédé de vrais militaires, et les aventuriers étrangers, convoqués à la hâte et accourus de tous les coins de l'Europe, encadraient solidement les bataillons actifs et devaient au besoin stimuler leur courage. Par mesure de précaution, la Commune avait défendu l'exportation des vins et eaux-de-vie hors du territoire de Paris.

L'échec des trois premiers jours, tout en invitant les soldats de la Commune à être plus prudents, ne les rendit pas plus sages. Dès le 6 avril, les opérations recommençaient par l'attaque de Courbevoie et du pont de Neuilly. Repoussés de toutes parts, les fédérés se retirèrent en désordre vers la porte Maillot; mais le pont de Neuilly, fortement barricadé, ne put être enlevé que le lendemain, et ce succès fut assez chèrement acheté par l'armée régulière : les généraux Besson et Péchot furent tués ; le commandant de la division, général Montaudon, blessé. Les insurgés, cachés dans les maisons, fusillaient les troupes assaillantes, et il fallut ce jour-là commencer la guerre des rues et des barricades, toujours plus meurtrière pour l'attaque que pour la défense.

Le pont de Neuilly, conquis et fortement armé, préparait l'entrée de nos soldats sur la rive droite de la Seine, tandis que l'occupation de la plaine de Gennevilliers préparait la ligne d'investissement du côté de la rive gauche, jusqu'à la zone neutre gardée par les Prussiens, campés à Saint-Denis.

Le Mont-Valérien gênait considérablement les insurgés, car les projectiles arrivaient jusqu'au rond-point de

l'Arc-de-Triomphe. On essaya de lui répondre, en employant de grosses pièces qui n'atteignirent que les glacis du fort, dans leurs coups les plus longs.

Battus de nouveau, les fédérés publièrent ce décret :

« L'incurie et la négligence du délégué à la Guerre ayant failli compromettre notre possession du fort d'Issy, la commission exécutive a cru de son devoir de proposer l'arrestation du citoyen Cluseret à la Commune qui l'a décrétée. »

Cluseret fut remplacé par Rossel, une des rares capacités fourvoyées dans cette cohue de révoltés et d'incapables. Rossel donna dès le lendemain la mesure de son exaltation dans les circonstances suivantes. Les troupes auraient pu, dès le 30 avril, s'emparer de vive force du fort d'Issy ; mais comme sa chute était certaine, on résolut d'attendre encore, par motif d'humanité. D'ailleurs, à cinq heures du soir, les insurgés avaient demandé à négocier. Une heure après, un parlementaire leur fut envoyé avec sommation au commandant d'avoir à se rendre, lui et son personnel, dans le délai d'*un quart d'heure*. On lui promettait la vie sauve et la liberté pour lui et les siens ; sinon, tout le monde serait passé par les armes en cas de résistance. — Signé : LEPERCHE, colonel, major de tranchée.

Les insurgés demandèrent une demi-heure pour délibérer et ne purent se mettre d'accord : la grande majorité des gardes nationaux inclinait visiblement à se rendre, mais les repris de justice, Eudes et Mégy, qui la dominaient, n'étaient pas sans inquiétude sur le sort réservé aux criminels de droit commun. La nuit vint, les insurgés en profitèrent pour renforcer leurs défenses, remplacer la garnison du fort par des troupes fraîches, changer le matériel. Au point de vue militaire, cette conduite était

peu correcte ; mais peu importait à des hommes comme Eudes et Mégy. A dix heures du matin, Eudes lui-même vint, à l'abri du pavillon parlementaire, déclarer qu'il voulait continuer la résistance, attendu qu'on ne traitait pas avec des « assassins. » Il mit le comble à ses aménités en laissant aux officiers d'état-major chargés de le recevoir une lettre du nouveau ministre de la guerre ainsi conçue :

« *Au citoyen Leperche, major des tranchées devant le fort d'Issy.*

« Mon cher camarade,

« La prochaine fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire conformément aux usages de la guerre.

« Votre dévoué camarade,
« Rossel, *délégué de la Commune de Paris.* »

Devant une attitude aussi folle, il ne restait qu'à continuer la lutte, et le feu reprit avec fureur.

Le plan concerté entre M. Thiers et les généraux commandant l'armée s'exécutait avec lenteur peut-être, mais avec une précision mathématique : écraser au moyen d'une artillerie formidable les défenses de l'ennemi, s'emparer du fort d'Issy, et par cette trouée aborder les remparts et entrer dans la ville.

Dans la nuit du 1er au 2 mai, le 22e bataillon de chasseurs enlevait à la baïonnette la gare de Clamart, tandis que deux bataillons du 35e et du 42e s'emparaient du château d'Issy après un combat acharné. Les fédérés laissèrent encore trois cents morts sur le terrain et quatre cents prisonniers entre les mains des assaillants. Le fort d'Issy se trouva dès lors investi et séparé du corps de la place.

Une pointe hardie poussée sur la droite des attaques avait mis aux mains des assiégeants la redoute du moulin Saquet. Alourdis par le vin, les défenseurs de la redoute, surpris à deux heures du matin, laissaient deux cents morts sur place, tandis qu'on ramenait à Versailles trois cents prisonniers, huit canons et des fanions rouges auxquels les soldats suspendaient des branches de lilas en fleurs.

Rien ne saurait remplacer les dépêches, parfois bouffonnes, des insurgés. Citons-en quelques-unes :

« 3 avril : Bergeret et Flourens ont fait leur jonction ; ils marchent sur Versailles. Succès certain. 11 h. 20 du matin. »

Flourens était tué depuis trois heures.

« 3 avril, 2 heures : Les colonnes ont pu franchir les lignes et se mettre en marche sur Versailles : Bergeret les a entraînées au cri de : *Vive la République !* »

« 4 avril : Les Vendéens de Charette, les agents de Piétri fusillent les prisonniers, égorgent les blessés, tirent sur les ambulances. Vingt fois, les misérables qui déshonorent l'uniforme de la ligne ont levé la crosse en l'air, puis traîtreusement ont fait feu sur nos braves et confiants concitoyens. La Commune compte sur vous... Bientôt il ne restera plus aux royalistes de Versailles que la honte de leurs crimes. »

Le journal *la Montagne*, qui eut trois éditions en quatre heures, imprimait : « Victoire, le Mont-Valérien est à nous ! »

Dans les luttes qui se livrèrent aux environs de Neuilly et d'Asnières, où les fédérés perdirent successivement toutes leurs positions, Dombrowski expédiait des dépêches constatant ses progrès de chaque jour.

« Nous sommes au pont de Neuilly, continuons d'avancer. »

Le lendemain :

« Nous sommes à cent mètres du pont de Neuilly. »

Le jour suivant :

« Nous avançons toujours ; nous ne sommes plus qu'à cinq cents mètres du pont de Neuilly. »

A ce compte, il finit par rentrer dans Paris.

X

La loi des suspects, édictée le 6 avril, et livrant à la police quiconque serait accusé de relations avec Versailles, offrait un instrument commode pour imposer aux journalistes une réserve qui n'avait rien de commun avec la liberté. Dès le 19 mars, quelques journaux avaient transporté leurs bureaux à Versailles : c'étaient ceux qui avaient le mieux jugé la situation. Les autres, restés à Paris, se virent bientôt réduits à flatter les nouveaux maîtres ou à disparaître.

Le 7 avril, les agents de la Commune se présentaient aux bureaux du *Bien public* pour arrêter son rédacteur en chef, Henri Vrignault, coupable d'avoir fait de la conciliation à outrance. Le lendemain, le rédacteur annonça qu'il continuerait à dire la vérité, à défendre la justice, et qu'on ne pourrait mettre la main sur lui. Il tint parole, mais huit jours plus tard parut un décret ainsi conçu :

« La Commune, considérant qu'il est impossible de tolérer dans Paris assiégé des journaux qui prêchent ouvertement la guerre civile, donnent des renseignements militaires à l'ennemi, et propagent la calomnie

contre les défenseurs de la République, a arrêté la suppression des journaux le *Soir*, la *Cloche*, l'*Opinion nationale* et le *Bien public.* »

Ces journaux, qui étaient pourtant républicains, protestèrent et voulurent continuer leur publication. Au bout de deux jours, un mauvais caricaturiste nommé Pilotell, devenu commissaire de police, venait fermer leur imprimerie, disperser les caractères et les mettre dans l'impossibilité de continuer.

Dès le 13 avril, un rédacteur du *Siècle* (1), dénoncé par le *Père Duchêne*, horrible petite feuille renouvelée de 93, était arrêté et conduit à Sainte-Pélagie, où Raoul Rigault devait le fusiller quarante jours plus tard.

C'est ainsi que la Commune entendait la liberté de la presse. Par contre, elle accorda toute licence aux feuilles qui se dévouèrent à sa cause.

L'Internationale avait son organe officiel, la *Révolution politique et sociale,* pour plaider les sottises de la nation armée, la suppression de la police, la collectivité des biens cléricaux et la main-mise du peuple sur « les édifices consacrés au commerce des superstitions. » Elle flattait les ouvriers en préconisant les grands travaux à exécuter et l'impôt sur le capital qui atteindrait seulement les riches.

Le citoyen Vaillant, étudiant revenu d'Allemagne, tranchait la question des princes et des rois : « La société n'a qu'un devoir envers les princes : la mort. Elle n'est tenue qu'à une ormalité, la constatation d'identité. » (27 mars.)

L'*Affranchi*, de Paschal Grousset, délégué aux Affaires extérieures, n'était pas plus tendre pour M. Thiers ; il demandait que « la tête de ce fauteur de désordre fût mise à prix. Thiers, s'écriait-il, Porsenna qui assiège Rome ! trois cents jeunes gens ont juré ta mort. » (4 avril.)

(1) G. Chaudey.

Le *Salut public*, le *Cri du peuple* et la *Montagne* ne cessaient de soulever les fureurs populaires contre le clergé, les couvents, les sœurs et les frères, poussant aux perquisitions pour découvrir les souterrains (qui furent une des manies de la Commune), afin d'y trouver les preuves des crimes odieux dont ils accusaient les gens d'église.

Le *Cri du peuple* réclame la démolition de la colonne Vendôme pour faire disparaître le dernier souvenir de l'esclavage impérial; la *Montagne* ajoute qu'il faut jeter à la voirie les restes de Napoléon Ier ; un citoyen austère propose de dédorer le dôme des Invalides pour faire affront à ces restes méprisables ; et le *Mot d'ordre*, de Rochefort, estime qu'il faut brûler sur la place Vendôme l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, en attendant qu'on démolisse la maison de M. Thiers.

Ces monstruosités semblaient alors toutes naturelles ; l'esprit public était tellement saturé de ces doctrines, que beaucoup de personnages peu sympathiques à l'insurrection ne semblaient plus distinguer entre le gouvernement légitime et les insurgés.

XI

Les clubs firent peut-être moins de mal que les journaux, mais ils fournirent l'occasion d'appliquer les doctrines émises dans les feuilles quotidiennes, et, sur la fin du mois d'avril, Paris eut l'odieux spectacle des églises profanées et remplies d'une foule sinistre applaudissant aux leçons de pillage et d'assassinat données par des orateurs de cabaret.

L'église Notre-Dame-des-Champs fut la première souillée. Les patriotes du quartier s'y réunirent le soir du 26 avril pour y discuter les grands problèmes de la régé-

nération sociale. Les lustres étaient allumés, on y parla beaucoup et un témoin oculaire atteste qu'on y « fuma. »

La nouvelle église de Saint-Pierre de Montrouge fut confisquée comme lieu de réunion pour la garde nationale ; sur les instances du curé, on voulut bien autoriser les catholiques à entrer une fois le dimanche par une porte de service pour entendre la messe dans la crypte souterraine. On revenait au temps des catacombes.

Le club de la salle Molière fut transféré dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs « pour y traiter de l'athéisme et anéantir par la science les vieux préjugés et les germes que la séquelle jésuitique a su infiltrer dans la cervelle des pauvres d'esprit. »

« Les clubs sont les auxiliaires de la Commune, c'est d'eux que doivent jaillir les idées que la Commune a mission de réaliser. » Partage des biens, extermination des bourgeois, des otages et des Versaillais, sont les thèmes les plus ordinaires de ces discours, couverts par les applaudissements d'une foule en délire.

Le club de Saint-Sulpice fut plus difficile à établir ; des gardes nationaux avinés, précédés de gamins contrefaisant les cris de tous les animaux, envahirent l'église pendant qu'on y faisait le mois de Marie. Une vraie bataille s'engagea, et les envahisseurs n'eurent le dessus qu'en allant chercher du renfort ; une femme, armée d'un énorme sabot, avait défendu victorieusement les abords de la chaire, que les insurgés voulaient prendre d'assaut. La chaire était l'objectif des bavards prétentieux ou des énergumènes qui voulaient y débiter leurs impertinences et leurs blasphèmes. A la Trinité, à Saint-Germain-l'Auxerrois et à Sainte-Marguerite, ce furent des femmes de la pire espèce qui occupèrent le plus souvent les chaires paroissiales. Durant cette orgie monstrueuse, les marchands de journaux circulaient dans la foule des auditeurs et offraient une feuille immonde, *le*

Prolétaire, aux fidèles de ce culte nouveau qui respectait la liberté de conscience des catholiques comme la Commune respecta toutes les autres libertés.

Le résultat de ces excitations ne se fit guère attendre. La loi des suspects fut appliquée avec une vigueur croissante. La fantaisie d'un commissaire de police ou d'un caporal de garde nationale suffit à déterminer des perquisitions dans les établissements publics et les maisons particulières.

Un personnage portant écharpe ou galon quelconque suivi de trois ou quatre soldats avinés, se présente au nom de la Commune qui est alors la loi.

« — Quel est votre mandat ?

« — Ceci ne vous regarde pas. Vous êtes suspect, vous avez des intelligences avec les Versaillais ; il y a chez vous des armes, des munitions, un souterrain. Nous sommes chargés de nous en assurer. »

Le nombre des individus arrêtés et détenus plus ou moins arbitrairement, à la suite de perquisitions, s'éleva au chiffre respectable de 3.682 en moins de quarante jours.

Les églises et les couvents furent naturellement plus maltraités que toute autre maison. Le 8 avril, on ouvrait déjà les tombeaux des archevêques de Paris à Notre-Dame pour y chercher des richesses ; du 1er au 18 avril, vingt-six églises sont closes ou mises sous les scellés. Le 26 avril, les scellés de Notre-Dame sont brisés ; bronzes, ornements, vases sacrés, tout est envoyé à la Préfecture, puis à la Monnaie, où l'on n'eut pas le temps de les fondre. Notre-Dame-de-Lorette fut des plus maltraitées ; les troncs défoncés, les tabernacles des chapelles détruits, les statues décapitées et jetées à terre, les candélabres brisés ou tordus, les meilleurs tableaux percés à coups de baïonnette. L'église Saint-Laurent fut saccagée, et, après sa fermeture, on suspendit à son

portail cet écriteau qui voulait être méchant : *Ecurie à louer.*

XII

La grande manifestation des Francs-Maçons fut fixée au samedi 29 avril, et Paris vit ce jour-là une des plus curieuses exhibitions. Les Rose-Croix, avec leur cordon rouge, les Kadoches, avec leur écharpe noire frangée d'argent, des bannières de toutes les formes, des rubans de toutes les couleurs et des tabliers de toutes les dimensions défilèrent le long des boulevards. Reçus à l'hôtel de ville en grande cérémonie, harangués par Félix Pyat, embrassés par Beslay, ils reçurent de Léo Meillet un drapeau rouge « pour être placé au-devant des balles homicides de Versailles. » Le frère Thirifocq répond : « Si nous ne sommes pas entendus et si l'on tire sur nous, nous appellerons à notre aide toutes les vengeances. Tous ensemble nous nous joindrons aux compagnies de guerre pour prendre part à la bataille. »

Les deux mille manifestants (1), revêtus de leur ridicule costume, allèrent depuis la Bastille jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, escortés par une foule qui ne leur ménageait point les quolibets ; ils n'étaient applaudis que par les fédérés. Un combat, dont les projectiles arrivaient jusqu'à l'avenue d'Eylau, refroidit fort l'enthousiasme des manifestants ; il n'en resta qu'une quarantaine pour suivre la première bannière, sur laquelle on lisait cette devise touchante : *Aimons-nous les uns les autres.*

Pendant que trois députés allaient à Versailles trouver M. Thiers, qui leur répondit : « Que Paris mette bas les armes, j'écouterai alors toute proposition raisonnable ;

(1) Les Loges prétendent qu'il y en avait dix à onze mille. (Document du 5 mai 1871.)

sinon, non ! » les Vénérables plantèrent leurs bannières sur les remparts comme pour défier l'artillerie versaillaise ; puis se sauvèrent. Comme la démarche ne rapporta guère que du ridicule aux Loges maçonniques, elles ne manquèrent pas de la désavouer.

XIII

Le but proposé à la niaiserie parisienne dans l'établissement de la Commune était de rendre à la grande ville ses libertés municipales, et c'est sur ce point que portèrent d'abord les négociations avec Versailles. Il fallait bien un prétexte pour amuser la foule, mais tous les prétextes invoqués furent menteurs, et un des chefs du mouvement, plus franc que les autres, a déclaré que lui et ses amis voulaient « faire la noce. »

La victoire, qu'un concours de circonstances et de désastres extraordinaires avait mise entre les mains du comité central et des meneurs, ne laissait pas d'être embarrassante.

Etrangers à toute administration, les nouveaux chefs du peuple ne savaient pas que, dans une annexe de l'hôtel de ville, l'Assistance publique avait soixante-dix-huit millions dans ses caisses ! Un employé fidèle vint à bout de sauver ce patrimoine des indigents de Paris, et il était trop tard quand la Commune voulut le saisir.

En attendant, il faut des ressources, et, dès le premier jour, on réquisitionnait la Banque de France qui se défendit vaillamment, conserva son bataillon armé, mais n'en versa pas moins de 16.693.202 fr. 33 c. du 20 mars au 23 mai, en trente-neuf réquisitions. Le relieur Varlin, délégué aux Finances, avait, dès le 24 mars, fait enfoncer les coffres-forts de la caisse municipale et dressé un inventaire fort détaillé des 1.284.405 fr. 35 c. qui s'y trouvèrent.

Cela ne suffisait pas pour payer les gardes nationaux, leurs femmes et bien d'autres personnages qui devaient vivre de la Commune. Rousseau, du comité central, propose, le 21 mars, de frapper les caisses des chemins de fer d'un impôt proportionnel qui produisit à peu près deux millions. Grolard et Blanchet demandent que l'on confisque et que l'on vende au profit de la Commune les biens des députés et des sénateurs qui ont voté la guerre. Le produit de l'octroi, l'argenterie des Invalides et des ministères envoyée à la Monnaie s'ajoutèrent à ces ressources; le pillage des églises, des couvents et de quelques hôtels particuliers fournirent un appoint qui n'était pas à dédaigner; et si quelqu'un observait que ces formes d'emprunt étaient un peu risquées, la Commune répondait invariablement : *Item, il faut vivre.*

Quand Jourde, qui administrait les finances, demande quelle sera l'attitude de l'assemblée municipale à la veille d'être élue (25 mars) si l'Assemblée nationale ne veut pas la reconnaître, la réponse est unanime : « On n'oserait pas ! » Tant les révoltés comptaient sur la complicité des uns et la lâcheté des autres !

Paschal Grousset, délégué aux Affaires étrangères, avait payé la note de son tailleur en le nommant conservateur de la bibliothèque du ministère. Bien d'autres nominations ne valurent point celle-ci et étaient peut-être moins justifiées. Le docteur Rousselle, qui s'intitulait chirurgien en chef de la République universelle et directeur des fêtes populaires, le garçon boucher Victor Bénot, gouverneur du Louvre, le menuisier adjudant-major Etienne Boudin, qui exploitait les caves des Tuileries, et mille autres de ce genre étaient certes plus ridicules que ce tailleur devenu homme de lettres.

Un membre du comité central avait été nommé directeur des télégraphes; dès les premiers jours, ses communications étaient interrompues avec la province; il

utilisait ses loisirs en signalant au peuple de Paris « les atrocités de Versailles, les procédés criminels des monarchistes coupant ses fils métalliques. » Ses rapports peuvent rivaliser avec ceux du chirurgien annonçant que les Versaillais lancent des obus et des bombes remplis de médailles de la Vierge « dentelées sur les bords. »

La Commune avait son directeur des Domaines nommé Fontaine; il allait partout inventorier et revendiquer les propriétés de l'Etat, prendre l'argenterie, la vaisselle, les objets appartenant à M. Thiers, pour les mettre sous le séquestre ou les envoyer à la Monnaie.

Elle avait son monnayeur, un ouvrier fondeur nommé Camelinat, qui fondit pour 1.200.000 fr. de pièces de 5 francs, avec les 169 lingots pris à la Banque et l'argenterie des ministères. Le tout valait, au poids, 1.573.000 fr. On juge par ces chiffres que la fabrication coûtait un peu cher. La main des fédérés était plus à craindre pour les matières précieuses que le creuset de l'orfèvre.

Les démocrates demandant le gouvernement du peuple par le peuple, ont toujours réclamé la liberté et le contrôle de l'opinion publique. Les Parisiens furent scandalisés de voir voter le huis-clos des séances. La Commune n'était, au fond, qu'une société secrète agissant au grand jour; le huis-clos lui convenait. Du 29 mars au 13 avril, toutes les délibérations furent tellement mystérieuses que les huissiers même étaient écartés, toutes portes closes.

Le secret n'était pas tellement gardé que M. Thiers ignorât ce qui se passait dans ces réunions; quelques traîtres le lui apprenaient chaque jour. On les laissa échapper quand vint la débâcle.

A défaut de ces pièces, qui ont été détruites, il nous reste le *Journal officiel de la Commune*, qui nous indique la hauteur des vues de ses membres. Ce n'était

point une révolution municipale qu'ils avaient en vue; c'était la révolution universelle. Tous ces ouvriers et petits bourgeois déclassés rêvaient la domination absolue et l'exaltation du prolétariat, destiné à faire la loi partout. Tout ce qui n'est pas prolétaire et communard devient chouan ou girondin; « les rouges doivent exterminer les pâles. »

Millière, envoyant sa démission de membre de l'Assemblée nationale pour rester membre de la Commune, admire la population parisienne et honnit le reste de la France qui devra subir le joug. La Commission exécutive déclare que « les Versaillais assassinent, tandis que les républicains combattent. » (9 avril.)

Les délégués, jaloux l'un de l'autre, sont soumis à la surveillance d'un comité, qui lui-même est surveillé par un comité supérieur. Les divisions éclatent, Félix Pyat n'est plus qu'un régicide en chambre, au dire de Vermorel; Vermorel n'est qu'un agent secret de Napoléon III, au dire de Pyat; Lefrançais provoque Vermesch à venir aux avant-postes. Rochefort insulte Vésinier, traite Millière de voleur et de lâche. Rigault, se croyant blessé par un vote de défiance, donne sa démission de délégué à la Sûreté générale; il faut, pour le calmer, le nommer procureur de la Commune et pourvoyeur de ses prisons.

Au sortir de ces séances agitées dont le public n'a pas connu tous les orages, Vermorel écrivait :

« Le dégoût me prend au milieu de tant de sottises, de tant de prétentions, de tant de lâcheté; nous n'avons que des imbéciles, des fripons ou des traîtres, instruments vils et ridicules, rien que des personnalités grotesques et monstrueuses. »

XIV

Pour se venger de ses défaites, la Commune ne vit rien de mieux que d'organiser la Terreur. Sur les avis du comité central qui la dominait et voyait la garde nationale tout à fait découragée, on décida l'arrestation de Cluseret qui, trois semaines auparavant, avait fait mettre Bergeret à Mazas, pour le remplacer par Rossel, qui dura onze jours ; et le 28 avril, sur la proposition du pharmacien Jules Miot, on vota, par 45 voix contre 23, la création d'un comité de salut public composé de cinq membres nommés au scrutin individuel. L'article 3 de ce décret porte que : « Les pouvoirs les plus étendus sur toutes les commissions sont donnés à ce comité qui ne sera responsable qu'à la Commune. » Les cinq membres jugés dignes d'exercer ce pouvoir dictatorial furent Antoine Arnaud, fabricant de filets, le peintre Gabriel Ranvier, Félix Pyat, le commis-voyageur Charles Gérardin et le clerc d'avoué Léo Meillet. Les Jacobins l'emportaient sur les socialistes, les violents sur les modérés, on reprenait les traditions de 1793, et l'un des premiers soins du nouveau pouvoir fut de rétablir le calendrier républicain et de faire construire de nouvelles barricades sur la place de la Concorde, la terrasse des Tuileries, dans les rues Royale, de Rivoli, etc.

Effrayé des pouvoirs du comité de salut public, Jourde, délégué aux Finances, voulut rendre compte de sa gérance et donner sa démission. Il déclara avoir encaissé, du 20 mars au 30 avril, 26.013.916 fr. 70 c., et dépensé 25.138.089 fr. 12 c., en sorte qu'il avait un excédent de 875.827 fr. 58 c. en caisse. Il avait donné 20.000.000 à la guerre, 1.800.000 fr. à l'intendance, 1.445.000 fr. aux municipalités, 1.500.000 fr. pour les hôpitaux, les pom-

piers, les télégraphes, l'imprimerie, 112.000 fr. pour les affaires étrangères.

Le chiffre le plus curieux dans ces dépenses est celui de l'instruction publique. La Commune, qui voulait éclairer le peuple, ne dépense que 1.000 francs dans tout son règne pour l'instruction primaire.

Non seulement les collègues de Jourde ne voulurent point accepter sa démission, mais ils déclarèrent qu'il devait continuer, parce qu'il avait « fait des miracles. » Les compagnies de chemins de fer, dont il avait déjà tiré 1.592.000 francs, bien d'autres, dont il avait dévalisé les caisses et l'argenterie, ne furent point du même avis et continuent à penser que ces miracles étaient de fort vilains tours. En récompense de sa bonne gestion, Jourde fut réintégré et soustrait à l'autorité du comité de salut public.

Pour augmenter les ressources du Trésor, la pêche à la ligne fut interdite dans la Seine et les délinquants condamnés à dix francs d'amende avec confiscation des engins. Il ne faut jamais négliger les petits profits.

Le délégué à l'Enseignement, voulant hâter la transformation de l'enseignement religieux en enseignement laïque partout où elle n'était pas encore effectuée, nomma une commission dont les citoyens Dacosta et Assolier furent les plus beaux ornements. Il est probable que Dacosta, grand ami du sinistre Raoul Rigault, trouva le moyen d'avancer l'opération en expulsant les Frères et les Sœurs des Ecoles chrétiennes. Cette expulsion eut lieu du 19 avril au 7 mai, et 32 Frères des Ecoles chrétiennes, arrêtés dans les gares au moment où ils voulaient se retirer en province, furent mis en prison comme otages et la Commune ne fit aucune difficulté de leur reprocher l'abandon du poste d'où elle les chassait violemment.

Son *Journal officiel* en fait foi. Le 11 mai, il constate en outre que :

« Malgré l'expulsion, il reste encore dans beaucoup d'écoles, sous forme de crucifix, madones et autres symboles, le souvenir de cet enseignement. Les instituteurs et institutrices devront faire disparaître ces objets, dont la présence offense la liberté de conscience. »

Les magistrats du tribunal civil de la Seine furent accusés, comme les Frères, d'avoir lâchement abandonné leur poste, et un citoyen avocat nommé Voncheu fut mis à leur place avec des pouvoirs étendus. Les huissiers, greffiers et notaires créés à l'avenant, assistèrent le nouveau tribunal, et en prévision des procès criminels qui allaient bientôt surgir, on institua, le 4 mai, six accusateurs publics, dont Rigault, Ferré, Dacosta furent les coryphées.

Pour simplifier les débats et installations, le serment politique et le serment professionnel furent abolis le même jour, sur la proposition de l'avocat Protot, délégué à la Justice.

Malgré les deux ou trois réorganisations tentées depuis six semaines, le comité de salut public ne réussissait pas mieux que la commission exécutive; ses décrets violents ou odieux aidaient les choses à aller de mal en pis ; les sympathies de l'Amérique du Sud et des socialistes allemands dont il se flattait, étaient trop platoniques pour améliorer une situation qui empirait de jour en jour. Le désordre allait croissant, et le fameux comité central, qui avait fait la révolution du 18 mars, voulut intervenir pour la sauver.

Rossel, délégué à la Guerre depuis cinq ou six jours, détestait ce comité, mais il avait besoin de son concours pour rétablir l'ordre dans les services militaires. Que pouvait-il attendre du relieur Varlin, placé à la tête du

service des subsistances? Que faire si, en face des Versaillais menaçants, les fédérés, las d'être menés au feu par La Cecilia, Dombrowski, Wrobleski, Okolovicz et cent autres soldats de la révolution universelle, se refusaient à continuer un service devenu de plus en plus dangereux? Il fallut donc revenir au comité central pour profiter de son influence sur les gardes nationaux, et le 15 floréal an 79 (5 mai) le comité de salut public rendit un arrêté ainsi conçu :

« La délégation de la Guerre comprend deux divisions : direction militaire, administration. Le colonel Rossel est chargé de l'initiative et de la direction des opérations militaires. Le comité central de la garde nationale est chargé des différents services de l'administration de la guerre, sous le contrôle direct de la commission militaire. »

Le comité reprenait ainsi une position officielle et pouvait émarger au budget tout en prenant une part active à la résistance.

Les étrangers ne continuent pas moins à dominer. Par arrêté de Rossel, La Cecilia commande le centre, de la Bièvre à Auteuil; Dombrowski l'aile droite, d'Auteuil à Sain-Ouen; Wrobleski, de la Bièvre à la Seine, aile gauche. Eudes et Bergeret sont mis à la tête des réserves.

Le 6 mai, la Commune, voulant se rendre favorables les clients du Mont-de-Piété, ordonne de rendre aux prêteurs les objets engagés pour moins de 40 francs, et considérant que la chapelle expiatoire de Louis XVI est une injure permanente à la justice du peuple, ordonne que ladite chapelle sera détruite dans la huitaine et ses matériaux vendus au profit du domaine public.

Cette mesure ridicule devait blesser au cœur les royalistes de Versailles. Un sursis de huit jours sauva ce monument.

Le 7 mai, le comité, sentant que le moment des grands efforts arrivait, décréta l'établissement d'un club central dans l'église Saint-Eustache. Tous les clubs de Paris étaient invités à y envoyer leur délégué pour répandre partout les idées de la Commune (1) que les Parisiens commençaient par trouver bien amères. Le même jour, Protot décrétait la mise sous séquestre de tous les biens, meubles et immeubles, appartenant aux communautés religieuses, et Rossel demandait la réquisition de tous les chevaux de selle pour la cavalerie fédérée. Les combats d'avant-postes allaient bientôt prendre fin et l'attaque du corps de place commençait l'action décisive.

Le nouveau délégué à la Guerre, Rossel, en réorganisant les commandements militaires, avait espéré remettre l'armée fédérée sur un meilleur pied ; il s'aperçut bien vite que l'anarchie serait plus forte que lui.

Rossel donna sa démission qui débute ainsi :

« Paris, le 9 mai 1871.

« Citoyens membres de la Commune, chargé par vous à titre provisoire de la délégation de la Guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et personne n'obéit. »

Après avoir démontré que les comités d'artillerie, central et de salut public n'ont fait que des projets et des parades ; qu'au lieu de 12.000 hommes qu'il attendait, il n'en est pas venu 7.000 ; il conclut qu'il n'y a rien à faire avec un pareil gouvernement, et dit : « Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.

« Rossel. »

Rossel, décrété d'accusation, était déféré à la cour

(1) Pour répandre ses idées en province, la Commune lançait à profusion des ballons remplis de proclamations incendiaires et d'appels à la nation.

martiale qui devait le condamner comme traître et vendu à Versailles. L'idée d'être jugé par un certain Collet « qu'il avait vu caponner devant les obus à Issy » le détermina, dit-il, à s'échapper de l'hôtel de ville où son ami Gérardin était chargé de le garder ; ils partirent ensemble et il se cacha jusqu'au jour où il fut arrêté pour être conduit à Versailles et de là au poteau de Satory.

Au moment où ce déserteur de l'armée française disparaît de la scène d'une manière si misérable, il n'est pas sans intérêt de reproduire l'appréciation que nous trouvons dans ses *papiers posthumes* sur les insurgés qui avaient fait tomber une à une les illusions de cet esprit égaré :

« J'ai servi fidèlement, aveuglément la Révolution jusqu'au jour où j'ai eu expérimenté par moi-même toute la vanité des espérances que j'avais fondées sur cette tentative. La Commune n'avait pas d'hommes d'Etat, pas de militaires et ne voulait pas en avoir : elle accumulait les ruines autour d'elle sans avoir la puissance ni même le désir de créer à nouveau. Ennemie de la publicité parce qu'elle avait conscience de sa sottise, ennemie de la liberté parce qu'elle était dans un équilibre instable d'où tout mouvement devait la faire choir, cette oligarchie était le plus odieux despotisme qu'on puisse imaginer. N'ayant qu'un procédé de gouvernement qui était de tenir le peuple à ses gages, elle ruinait par ses dépenses l'épargne de la démocratie et en ruinait les espérances, parce qu'elle désaccoutumait le peuple du travail. Lorsque je vis que ce mal était sans remède, que tout effort, tout sacrifice était stérile, mon rôle se trouva fini. »

XV

C'est à dater de ce jour que les mesures violentes commencent à être appliquées et que la Commune revêt

le caractère de cruauté qui lui est propre et la flétrit à jamais. Le journaliste Cournet, délégué à la Sûreté générale, envoya Le Moussu saisir le *Moniteur universel*, l'*Observateur*, l'*Univers*, le *Spectateur*, l'*Etoile* et l'*Anonyme*, six journaux qui osaient encore dire la vérité.

Trouvé trop mou pour les circonstances, Cournet était remplacé, le lendemain 13, par le tigre à face humaine répondant au nom de Théophile Ferré, et le venimeux Vésinier fut mis à la tête du *Journal officiel*, pour mieux tromper les Parisiens.

L'exécution sauvage ordonnée contre « le bombardeur Thiers » eut lieu le 14 mai. Sa maison devait être démolie. Des décrets spéciaux avaient pourvu au placement des objets mobiliers et collections précieuses qu'elle renfermait. Son linge devait être employé à faire de la charpie pour les ambulances. Quand tout fut déménagé et dispersé, on démolit solennellement l'hôtel en présence des autorités déléguées. Félix Pyat voulait qu'on inscrivît sur une plaque noire ces mots vengeurs : « *Ici fut la maison d'un Français qui brûla Paris.* » Le directeur des Domaines ordonna que le mobilier serait vendu aux enchères, après exposition publique, et servirait « à pensionner les veuves et les orphelins de la guerre infâme que nous fait l'ex-propriétaire de l'hôtel Georges. »

En voulant renverser la colonne Vendôme, les fédérés n'avaient fait que reprendre une idée du gouvernement de la Défense nationale. Dès le mois de septembre 1870, les nouveaux gouvernants avaient conçu ce projet pour humilier l'Empire tombé, mais ils avaient eu des choses plus pressantes à faire, et la Commune était digne de mettre l'idée à exécution. Le 12 avril, elle avait édicté ce décret, qu'elle voulut rendre sentimental et qui était seulement stupide :

« Considérant que la colonne impériale de la place

Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité,

« Décrète :

« Article unique : La colonne de la place Vendôme sera démolie. »

Les étrangers qui assistèrent à cette odieuse exécution se retirèrent en haussant les épaules. On a voulu voir l'intervention des Allemands dans cette sottise monstrueuse ; la vérité est qu'on n'en trouve de traces nulle part, mais on ne peut douter que cet acte de sauvagerie entrât parfaitement dans leurs intentions.

Il en coûta 354.000 francs pour relever ce monument, et l'imbécile Courbet, qui seul était solvable parmi les membres de la Commune, fut condamné à payer les frais de cette équipée dont il avait été le promoteur. Il en fut quitte pour six mois de prison.

La gloire militaire, qui déplaisait si fort à la Commune, allait prendre un nouvel essor par le décret suivant rendu au moment où la colonne tombait :

« Le comité de salut public,

« Considérant que, pour sauvegarder les intérêts de la Révolution, il est indispensable d'associer l'élément civil à l'élément militaire ;

« Que nos frères avaient parfaitement compris que cette mesure pouvait seule préserver le pays de la dictature militaire, laquelle, tôt ou tard, aboutit invariablement à l'établissement d'une dynastie,

« Arrête :

« 1° Des commissaires civils, représentants de la Com-

mune, sont délégués auprès des généraux des trois armées de la Commune ;

« 2° Auprès du général Dombrowski, le citoyen Dereure ;

« Auprès du général La Cecilia, le citoyen Johannard ;

« Auprès du général Wrobleski, le citoyen Leo Meillet. »

On peut demander si ces trois aventuriers, dits *généraux*, furent flattés d'être surveillés ou au moins assistés par ce cordonnier, ce fleuriste et ce clerc d'avoué que les suffrages aveugles de la foule avaient fait membres de la Commune. Il est probable que cette avanie décida Dombrowski à pousser la négociation qui lui promettait la vie avec une somme suffisante pour se retirer, lui et ses principaux compagnons.

Pour découvrir les réfractaires qui étaient en grand nombre, les gardes nationaux fédérés avaient fouillé le quartier latin et le quartier Bréda ; l'église Notre-Dame-de-Lorette servit de prison à tous ceux qui n'avaient pu s'échapper.

Le 159° bataillon voulant se remettre de ses fatigues imagina de piller l'église Notre-Dame-des-Victoires dont les nombreux ex-voto offraient une prise facile à saisir. Si cette foule immonde emporta tout ce qu'elle put prendre, elle laissa du moins sur le pavé 400 bouteilles vides apportées de chez les marchands voisins.

On adopta ce décret :

« Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan de la Commune de Paris sera sur-le-champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus et qui seront désignés par le sort. »

Avec le système d'informations que possédait la Commune, elle pouvait désormais massacrer autant d'otages

qu'il lui plairait. Il suffisait à un garde national quelconque de regarder dans sa lorgnette. Rochefort prit la fuite ce jour-là même, et sa vie fut sauvée. Arrêté à Melun, il fut amené à Versailles.

Pour briser toutes les résistances qui pourraient la gêner, la Commune supprima le lendemain les deux journaux encore existants en dehors des siens. La *Revue des Deux-Mondes* elle-même y passa, et les feuilles de Victor Hugo, Félix Pyat, Paschal Grousset, Jules Vallès, l'ignoble *Père Duchêne* restèrent seules tolérées, pour apprendre aux Parisiens que la liberté de la presse n'était point un vain mot. Il en résulta, pendant ces dix derniers jours, une pénurie de nouvelles et de renseignements qui fut une des plus grandes privations imposées pendant le second siège.

XVI

Sous le règne éphémère des fédérés, il n'y eut pas moins de huit ou dix complots pour livrer Paris à l'armée régulière. M. Thiers accueillait toutes les offres, mais le ministère de la guerre n'y avait aucune confiance, et, en somme, c'est le ministère qui eut raison, car les tentatives échouèrent toutes et en définitive ce fut la force qui l'emporta. Français ou étrangers, gardes nationaux ou officiers de l'armée régulière, fédérés et traîtres communards prêts à livrer un secteur ou une porte pour de l'argent, rencontrèrent des obstacles insurmontables dans la défiance des uns, l'incapacité ou l'impuissance des autres. En somme les 40.000 gardes nationaux qu'on espérait pouvoir rallier dans les VIe, VIIe, IXe, et XIe arrondissements jouèrent un rôle très effacé, et à part quelques épisodes honorables, ils prouvèrent que sans l'armée la garde nationale est d'un mince secours pour

conserver ou rétablir l'ordre dans une grande ville.

Un de ces complots hâta cependant le dénouement. A force de tentatives, on avait décidé Dombrowski à laisser entrer l'armée. Cournet reçut 3.000 fr. pour mettre un émissaire de Versailles en relations avec Hutzinger, premier aide de camp de Dombrowski.

L'émissaire Georges Veysset, fournisseur de Paris, s'adressa d'abord à Cluseret, lui offrant ce qu'il demanderait. Cluseret répondit : « Je suis trop bien payé par Bismarck et par les autres pour que vous puissiez m'acheter. » Dombrowski résista pendant quinze jours ; mais, ne pouvant conserver d'illusion sur la chute de Paris, il finit pas consentir, moyennant 1.500.000 fr., pour lui et son état-major, à retirer ses troupes des endroits par où l'armée française devait entrer en ville. Le mouvement s'exécuta, et voilà pourquoi on trouva la porte de Saint-Cloud et ses environs abandonnés et sans défense aucune.

La police de Rigault et de Ferré, qui était fort bien faite quand il s'agissait d'espionnage, éventa le projet ; Veysset, arrêté sur la dénonciation d'une portière, fut amené à la Conciergerie, fusillé et jeté dans la Seine ; le même jour, Dombrowski fut tué sans avoir touché un sou ; mais les Français étaient entrés dans Paris.

Hutzinger avait dit à l'amiral Saisset « que Bismarck avait distribué plus de 34 millions à l'étranger, pour amener à Paris tout ce qu'il y avait de gredins en Europe. » Si la collection était chère, il faut du moins avouer qu'elle était bien réussie. Sans cet appoint des étrangers, la garde nationale n'aurait probablement pas fait pendant si longtemps bonne contenance devant les troupes régulières. Les avant-postes n'étaient plus tenables. Successivement délogés de toutes leurs positions, écrasés par les batteries de la marine et des forts, qui étaient maintenant tournées contre eux, les fédérés voyaient se rétrécir chaque jour le cercle de l'investissement ; les tranchées n'étaient qu'à

deux cents mètres des remparts ; elles contournaient même les buttes Montmartre, et on attendait l'assaut pour le 22 ou le 23 mai, quand on apprit, dans la journée du 21, que l'armée entrait dans Paris.

Que s'était-il passé ?

Un brave homme, ancien soldat, et alors piqueur des ponts et chaussées au service de la ville de Paris, nommé Ducatel, qui était depuis longtemps tourmenté par le désir patriotique d'aider l'armée française à l'accomplissement de son œuvre de délivrance, avait fait passer des renseignements au général Douay, chef du 4e corps, dont les troupes avançaient par les tranchées du bois de Boulogne. Il avait remarqué, depuis deux ou trois jours, le peu de suite de la défense, et le dimanche matin 21 mai il résolut de se risquer à visiter les remparts et campements des fédérés. A son grand étonnement, il trouva partout la solitude, et vit les derniers fédérés s'éloigner des bastions que les batteries de brèche, appuyées par les grosses pièces de Montretout, rendaient inhabitables.

Cette retraite, qui ne s'expliquait pas, était le résultat des ordres donnés par Dombrowski.

Ducatel comprit qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et, au péril de sa vie, il s'avança sur le rempart au milieu des obus éclatant de temps à autre, et attacha sa cravate au bout d'un bâton pour attirer l'attention des assiégeants, qu'il appelait en vain. Le capitaine de frégate, Trève, qui l'aperçut, courut à lui, et, à travers le fossé, ils échangèrent quelques mots. Le capitaine, ayant remarqué le silence des batteries fédérées, se demandait si une surprise ne serait pas possible, et le piqueur lui criait : « Venez ! la route est libre ! » M. Trève passa sur une poutre de la porte de Saint-Cloud, abattue en travers du fossé ; il s'assura que tout était désert aux environs. Le capitaine du génie Garnier, chef d'attaque de tranchée,

accourut aussitôt avec ses hommes, fit jeter un pont sur le fossé, et s'établit solidement sur les ruines de la porte de Saint-Cloud.

Ordre est donné aussitôt aux batteries de Montretout et de Breteuil de cesser le feu. Les hommes sortent des tranchées ; la brigade de Gandil, postée au pont de Saint-Cloud, vient, à marches forcées, saisir la porte du Point-du-Jour. Tout le 4e corps la suit et pousse du côté du Trocadéro. Les divisions Berthaut et Vergé occupent, à dix heures du soir, tout le massif compris entre les fortifications et le chemin de fer de Ceinture.

Le 1er corps, commandé par Ladmirault, pénètre dans la place par les portes d'Auteuil et de Passy. Le 2me corps (de Cissey), ayant vu les fédérés, qui occupaient le grand Montrouge, fuir précipitamment et rentrer dans Paris, fit avancer le gros de ses colonnes par la porte de Versailles et la tranchée du chemin de fer de l'Ouest. Ce résultat, obtenu presque sans coup férir, était considérable; tout en épargnant les horreurs d'un assaut, il prenait un peu la Commune au dépourvu, et l'empêchait, par sa soudaineté, de réaliser les projets néfastes qui devaient amener l'anéantissement de Paris.

L'armée devait mettre bien du temps à venir. Ces retards ont été vivement reprochés aux soldats de la France. Beaucoup d'écrivains ont prétendu, et les gens de la Commune ont avoué, que si l'armée avait poussé sa pointe et profité de son premier succès, elle aurait enlevé tout Paris, et la promptitude de l'attaque, abrégeant la résistance, aurait épargné tous les malheurs qui suivirent.

C'est possible, et tout le monde est d'accord pour reconnaître que les hommes de la Commune ne surent prendre aucune mesure intelligente pour repousser les assaillants. Les barricades de la seconde enceinte, consrutites pendant le premier siège, ne furent pas utilisées.

Celles élevées depuis quinze jours par le cordonnier Gaillard, qui avait fait sa spécialité de ce genre de constructions, ne furent guère défendues et les fédérés qui occupaient la gare Montparnasse ne se firent pas prier pour lâcher pied. Le général Clinchant prit à revers les énormes barricades qui défendaient l'accès de l'Arc-de-Triomphe ; quinze cents fédérés furent faits prisonniers au Trocadéro, et ces hommes qui avaient tant de fois traité les Versaillais de *capitulards* furent heureux de capituler à leur tour.

Avare du sang de ses soldats, le maréchal de Mac-Mahon prescrivit aux généraux sous ses ordres de ne chercher à emporter de vive force que les barricades considérées comme clefs de position. On devait tourner les autres. Le plan du maréchal était celui-ci : s'étendre partout, déborder l'adversaire et le tourner. C'était plus long peut-être, mais plus sûr et moins meurtrier.

Une raison particulière commandait la prudence. On croyait sérieusement que Paris était miné, et que des fils électriques reliaient entre eux les égouts remplis de poudre et de dynamite. Les journalistes de la Commune l'avaient tant annoncé, ils avaient parlé avec tant de complaisance de « l'océan de flammes et de feu que les fédérés sauraient mettre entre eux et les assaillants », qu'il était permis de le croire, et le 22 mai au matin, un membre de la Commune gémissait sur le sort de ces pauvres Versaillais, dont Paris allait être le tombeau.

Lorsqu'on annonça à M. Thiers que les communards feraient sauter Paris et le brûleraient, sa réponse fut celle des Français toujours confiants : « Ils n'oseront pas ! » C'était mal connaître les forcenés qui avaient pris la tête du mouvement. Ils osèrent tout, le temps seul leur manqua pour tout accomplir ; mais il importe de se faire une idée exacte de leurs desseins pour comprendre que leurs désirs l'emportèrent de beaucoup sur leurs œuvres.

La Commune avait la manie de notre époque, qui prétend venir à bout de tout par la science. Son rêve était d'avoir une invention capable de tuer deux cent mille Versaillais à la demi-heure. « Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra », s'écriait Jules Vallès. Le grand-maître des appareils scientifiques était un membre de la Commune, docteur-médecin, nommé Parisel, âgé de trente ans, et ayant déjà trouvé le moyen de mériter vingt ans de travaux forcés ; le mécanicien Assi, type de l'ouvrier glorieux et fainéant, chargé de la surveillance et fabrication des munitions, lui fournissait les matériaux. Ces destructeurs assermentés imaginaient les instruments les plus singuliers et les plus terribles pour faire triompher la Révolution.

Le 15 mai, on avait enrégimenté les incendiaires et formé des équipes de *fuséens*, destinés à opérer sur les deux rives de la Seine.

Ferré et Rigault avaient préparé, le 22 au matin, l'incendie du Palais de justice et de la Préfecture de police. Le comité de salut public avait enjoint à Lisbonne de faire sauter le Panthéon, dont les caves étaient pleines de poudre, puis de brûler la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

La plupart des ordres donnés ont été détruits, d'autres portent simplement le cachet rouge du comité de salut public, mais ils sont aussi explicites que celui-ci : « *Faites brûler les maisons assaillies par les Versaillais ou la réaction.* » Cette réponse envoyée de l'hôtel de ville au télégraphe de Saint-Sulpice, annonçant que les Versaillais arrivent : « *Mettez le feu à la boîte et repliez-vous* », prouve que le système était prémédité ; si la résistance laisse à désirer c'est qu'on avait été surpris ; mais les produits incendiaires étaient sous la main des fédérés, ils allaient en user largement.

L'arrivée des premiers fuyards à l'hôtel de ville, en

apprenant au comité de salut public l'entrée des Versaillais, fut aussitôt suivie d'estafettes portant partout le mot d'ordre : *Des barricades ! Des barricades !*

L'armée se massait au Trocadéro et à l'Arc-de-Triomphe, sur lequel on voyait flotter le drapeau tricolore.

Le corps du général Douay faisait reculer peu à peu les fédérés et poussait ses hommes dans la direction de la Madeleine ; le 23, au lever du jour, le commandant de Sigoyer, à la tête du 26e bataillon de chasseurs à pied, prenait le Palais de l'Industrie ; la division Vergé cheminait à travers les jardins du faubourg Saint-Honoré ; Clinchant luttait contre la barricade de la place Clichy, emportée seulement à onze heures du matin, et Brunel, voyant la partie perdue, prit ses mesures pour exécuter la consigne en mettant le feu entre lui et les assaillants.

La matinée du 23 fut marquée par une opération décisive et dont le succès précipita le fatal dénouement. Ce fut la prise de Montmartre.

Attaqués dans les rues montantes et les boulevards extérieurs, les fédérés se retirèrent dans la rue Lepic et sur les hauteurs, et se massèrent dans la partie de Montmartre qui couvre le flanc sud de la colline ; mais les troupes de Ladmirault qui montaient par le cimetière d'où elles chassaient les insurgés, et de la rue Marcadet dont elles avaient pris les barricades, arrivant bientôt, les délogèrent et firent leur jonction, malgré la défense des *amazones* de la Commune.

Ce fut bientôt une déroute complète. Des torrents humains se précipitèrent par le côté laissé libre, toutes les rues et ruelles donnant du côté de Belleville furent encombrées par cette armée débandée et dont les canons restaient aux mains des « Versaillais » avec de nombreux prisonniers. A six heures du soir, le général Lad-

mirault établissait son quartier-général à Montmartre.

Le coup était rude pour la Commune : perdre sa citadelle dès le lendemain du jour où les troupes s'avançaient sur Paris et malgré les cinq cent quatre-vingt-deux barricades élevées par ses ordres, c'était la mort à brève échéance.

De l'autre côté de la Seine, le général de Cissey était arrivé jusqu'aux environs de Saint-Sulpice ; l'espérance n'était plus possible ; les incendiaires allaient commencer leur œuvre, et les assassins pouvaient se mettre de la partie en exécutant les mesures arrêtées dans la réunion secrète du 20 mai.

Le tocsin sonnant à Saint-Germain-l'Auxerrois, le 23 à midi, fut pour ces misérables le signal, et Brunel, voyant les soldats apparaître aux fenêtres donnant sur la place de la Madeleine, ordonna de mettre le feu à la rue Royale, pour empêcher les troupes du général Douay de le tourner.

Ferré envoya le fameux ordre écrit : « *Faites de suite flamber finances* », et le citoyen Lucas exécuta fidèlement cet ordre sauvage.

Les incendiaires de la rive gauche se sont flattés d'avoir devancé ceux de la rive droite, et le palais de la Légion d'honneur, dévalisé par Eudes et Mégy, devint le quartier-général de l'incendie. Soixante tonneaux de pétrole furent amenés dans la cour ; il y avait des barils de poudre et des caisses de cartouches dans les caves dont le vin avait été bu, et, pendant toute la nuit du 22 au 23, on avait fait chère lie. Le galérien échappé de Toulon (Mégy) nommait des capitaines et des lieutenants. Le lendemain on roule un baril de poudre et on défonce un tonneau de pétrole dans la grande salle de la Cour des comptes, cinq femmes en badigeonnent les murs ; on en fait autant à la Caisse des dépôts et consignations. On ordonne d'évacuer les rues de Lille et du Bac, et, à six

heures du soir, Eudes, à cheval dans la rue de Lille, leva son épée : c'était le signal.

Un officier de fédérés lâcha un coup de revolver dans le ruisseau, devant le palais de la Légion d'honneur ; le ruisseau prit feu et enflamma le palais. Le Conseil d'Etat, la Cour des comptes, la caserne d'Orsay, les Dépôts et consignations furent allumés au même instant.

Eudes avait une demi-heure d'avance sur Brunel. Deux braves citoyens, descendus dans les caves de la Légion d'honneur après le départ des fédérés, retirèrent les barils de poudre avant que le feu pût les atteindre. C'est à leur courage que le Corps législatif, le quai d'Orsay et la rue de Lille sont redevables de n'avoir point été renversés. Dix-neuf maisons de cette rue, toutefois, furent entièrement consumées.

A huit heures et demie seulement, les flammes des Tuileries s'élevèrent en face des palais brûlant sur la rive gauche. Les Tuileries, ancienne demeure de nos rois, où les fédérés avaient pourtant donné de si belles fêtes, attiraient toute leur colère. Le gouverneur était alors un employé de chemin de fer qui s'était fait nommer colonel. Le poste était très recherché, et on se soûlait à l'aise dans cette maison dont les caves renfermaient 40.000 bouteilles de vin. Dardelle avait amené des poudres aux Tuileries, mais il n'était pas féroce, et son autorité céda devant celle de Bergeret qui vint, du Corps législatif, prendre sa place.

« Que ferons-nous des Tuileries ? » avait demandé Félix Pyat dans son article du matin. La réponse était faite depuis vingt ans, et les révolutionnaires s'étaient toujours flattés de faire sauter le repaire de la tyrannie. Vers midi, Bergeret donne à son état-major les ordres du Comité. Le château sera incendié, il n'en restera pas pierre sur pierre ; comme Dardelle est trop mou, le garçon boucher Victor Bénot, devenu colonel, gouverneur

du Louvre, est chargé de l'opération. Entre cinq et six heures du soir, cinq fourgons chargés de barils de poudre, de bonbonnes de pétrole et de tonnelets de goudron sont distribués par trente fédérés qui remuent la poudre à la pelle, badigeonnent les boiseries et les parquets. L'escalier d'honneur, la salle des maréchaux reçurent cinq barils de poudre, que quinze hommes allumèrent tandis que Bergeret et ses gens allaient souper.

A une heure un quart du matin, la salle des maréchaux sautait; Bergeret, qui fumait en contemplant ce beau spectacle, écrivit alors :

« Les derniers vestiges de la royauté viennent de disparaître ; je désire qu'il en soit de même de tous les monuments de Paris. »

Tous les communards ont considéré cette destruction lugubre comme une de leurs plus belles victoires.

Les trois colonels Bénot, Boursier et Kaveski prirent eux-mêmes des bidons de fuséens pour brûler le Palais-Royal et la Bibliothèque du Louvre.

Il y avait là des manuscrits d'une valeur inappréciable.

La Commune n'avait pas oublié les musées du Louvre. Jourde prétend qu'on lui avait offert pour son budget 50 millions garantis par nos chefs-d'œuvre, qui passeraient ainsi à l'étranger. Le médecin Pillot, membre de la Commune, vint y faire une perquisition le 22 mai au soir, et fit enfermer comme otages les quarante-sept gardiens attachés au service des musées, puis on les fit travailler aux barricades et on les laissa vingt-quatre heures sans manger pour les obliger à dire où étaient les souterrains conduisant au Champ-de-Mars ! Le soir, ils furent enfermés dans le Louvre ; ils entendaient les craquements de l'incendie qui se rapprochait. On ferma les portes à la voiture qui amenait le pétrole. La fusillade augmentait ; il était cinq heures du matin ; la barricade était prise, les

fédérés en fuite. Grâce à la fermeté de son conservateur, M. Barbet de Jouy, le Louvre était sauvé.

Le 26e bataillon de chasseurs à pied arrivait ; on fit des prodiges pour circonscrire l'incendie. Le marquis de Sigoyer, son commandant, ne craignit pas de manquer à la consigne pour rendre possible le sauvetage de nos musées ; il fut assassiné à coups de crosse le lendemain, près de la Bastille, et dévalisé comme les pétroleurs savaient le faire.

La nuit avait été terrible ; les troupes avançaient méthodiquement, et les fédérés ne les affrontaient jamais que derrière leurs barricades. Nul doute que ces torrents de flammes entourant notre armée ne lui aient mis au cœur une rage bien légitime en face de tant de ruines accumulées ; c'est ce moment que choisit le triste comité central pour faire appel à nos soldats et poser encore des conditions à la France victorieuse.

Pendant les sept jours que dura la bataille dans les rues, il n'y eut qu'une seule action dénotant quelque talent militaire du côté des insurgés ; ce fut la défense de la Butte-aux-Cailles par Wrobleski, commandant l'aile gauche.

Le reste des combats constitue une série de rencontres où la lutte fut farouche, parfois sans pitié, mais où les insurgés eurent toujours le dessous. Tuer du monde aux Versaillais, se sauver en mettant le feu quand ils approcheraient trop, telle était la tactique des fédérés.

Au sentiment de joie qui animait les Parisiens voyant arriver l'heure de la délivrance, succède celui de la colère et de l'indignation quand on aperçoit les vingt incendies allumés à la fois. *A mort les pétroleurs ! Pas de quartier ! fusillez les prisonniers !* crient des groupes furieux aux soldats de la France. Les fédérés fusillent les prisonniers et les citoyens paisibles refusant de se battre pour la Commune ; l'armée

riposte : ce n'est plus alors une lutte, c'est un massacre.

Le mercredi 24, deux positions centrales opposent une vive résistance. La première est l'hôtel de ville, d'où sont partis tant d'ordres criminels ; la Commune l'a évacué, mais de formidables barricades obstruent toutes les rues qui l'avoisinent, et les pièces d'artillerie sont accumulées dans son pourtour. Le général Douay l'aborde par le côté de Saint-Eustache, le général Vinoy par la rue de Rivoli, et le général de Cissey par les quais de la rive gauche, qu'il a longés jusqu'à la hauteur de Notre-Dame. A sept heures et demie, les buttes Montmartre ouvrent le feu sur la Villette et les buttes Chaumont ; les forts d'Ivry, de Bicêtre et de Montrouge, encore au pouvoir des insurgés, tirent sur le sud de la ville, et le centre tire sur tout le monde.

De l'aveu général, cette nuit sanglante fut la plus terrible de toutes. Quand les défenseurs de l'hôtel de ville se virent serrés de près, le chef d'incendie, monté dans le campanile du monument, fit un signe dès qu'il aperçut les troupes près des halles, et ce monument admirable, dont les souvenirs n'avaient rien qui pût effaroucher les plus francs révolutionnaires, flamba avec une rapidité surprenante. Un de ceux qui l'avaient préparé a donné, devant le Conseil de guerre, l'explication de cet embrasement si rapide : « De distance en distance, on avait placé des barils de poudre qui alternaient avec des bonbonnes de pétrole ; l'huile coulait, on l'a allumée ; ça n'a pas été plus malin que ça. »

Ainsi tombe la légende des milliers de fils souterrains préparés pour mettre le feu partout. Plusieurs, qui coupèrent des cordons de sonnette, ont cru avoir préservé la ville de malheurs immenses. L'incendie fut préparé d'une manière prosaïque, digne de la grossièreté de ceux qui l'ordonnèrent ; ces procédés n'ont rien à démêler avec la science.

En maint endroit, le feu ne fut point allumé, parce que l'arrivée des troupes surprit les fédérés. Beaucoup de maisons et de quartiers échappèrent ainsi. L'affreux Ferré expédiait ses ordres depuis la Préfecture de police. Au milieu des incendies, on lui amena les religieuses du Bon-Pasteur, chassées de leur maison avec leurs repenties, parce qu'on voulait la brûler. Il y avait 130 personnes en tout.

« — Qu'est-ce que ces femmes? » dit-il d'un ton moqueur.

« — Ce sont les religieuses du Bon-Pasteur, qu'on a fait sortir de leur maison parce qu'on va la brûler.

« — Que ne sont-elles restées dans leur Bon-Pasteur! ricana Ferré ; elles auraient brûlé avec et seraient allées tout droit au ciel. »

Et il les mit à la porte en les traitant de *carnavals.*

Les pauvres filles sont conduites à l'Hôtel-Dieu, y passent une nuit affreuse, et, à cinq heures du matin, on crie : *Faites sortir tous les convàlescents, Notre-Dame va sauter !*

Notre-Dame ne sauta point ; mais, si elle ne fut pas brûlée, les pétroleurs y avaient mis cependant de la bonne volonté, en établissant trois foyers d'incendie qui furent éteints par six internes de l'Hôtel-Dieu, aidés de quelques passants.

Quoique plusieurs églises eussent été condamnées et remplies de matières incendiaires, comme celles de Belleville, Ménilmontant, Saint-Eloi, Saint-Ambroise, il n'y en eut qu'une seule de brûlée complètement, par ordre de Philippe, délégué de l'arrondissement. Une pétroleuse tua d'un coup de revolver un jeune homme de dix-huit ans qui voulait s'opposer à ce crime, et traîna son cadavre sous le porche où il fut brûlé. C'était l'église de Bercy.

L'incendie de la Préfecture de police, ordonné par

Ferré, eut quelque chose de plus cruel. Les 450 détenus qui encombraient le dépôt purent voir, le 24, au matin, badigeonner les boiseries et inonder les planchers. Les femmes détenues dans l'annexe, voyant approcher les flammes, se mirent à pousser des cris désespérés.

« — Faites donc taire ces braillardes! »

Et Fouet, directeur de la prison, ordonna à un sous-brigadier d'aller « leur faire prendre patience. » Ce brave homme, nommé Braquond, fit ouvrir les portes, et les 450 prisonniers se précipitèrent dans les cours.

Les fameux « Vengeurs de Flourens », et Ferré lui-même, craignant de sauter, et se rappelant qu'il avait fait remplir de poudre le rez-de-chaussée, se sauvèrent. Du reste, il était temps de partir, car les troupes de ligne allaient attaquer à revers la barricade du Pont-Neuf.

Tous les gens du quartier, débarrassés des fédérés, travaillèrent à éteindre l'incendie. On avait mis le feu dans les combles, et en descendant jusqu'au rez-de-chaussée la flamme devait amener l'explosion des barils de poudre et le renversement du quartier.

On retira trois tonneaux de poudre et 1.200.000 cartouches, qui furent noyées dans la fontaine voisine ; on combattit ensuite l'incendie, ce qui ne fut pas facile, car Ferré avait fait partir, le matin même, toutes les pompes qui auraient pu servir à l'extinction.

Un incendiaire, envoyé par Ferré, avait dit à ses fuséens : « Nous allons griller la *boîte aux curieux.* » C'était le Palais de justice. Il voulut lui-même allumer les mèches soufrées qui devaient enflammer le pétrole ; un tuyau de gaz éclata, et le vieux palais ne fut en partie préservé que par la rupture d'un réservoir d'eau. Etourdi et renversé par l'explosion, Riiat ne put mettre le feu à la Sainte-Chapelle, et cet admirable monument fut conservé, au milieu d'un océan de flammes, grâce

aux efforts des pompiers accourus des environs de Paris, et même de l'Auvergne.

Pour en finir avec les incendies, disons que, fidèles à leur système de destruction brutale, les fédérés continuèrent, le 25 et le 26, ce qu'ils avaient commencé le 23, au soir. Pour empêcher les troupes de ligne de passer la Seine, ils établissent un immense foyer entre la halle aux vins et la gare d'Orléans. Les approvisionnements d'alcool et les dépôts d'huile minérale du Jardin des Plantes sont des sources abondantes où s'approvisionnent les incendiaires ; le jeudi, l'Arsenal et les Docks, placés le long du canal de l'Ourcq, s'enflamment sur une longueur de plus d'un kilomètre, arrosés de pétrole ; ils ne peuvent être secourus, car une grêle de balles en défend l'approche aux voisins. Ces docks contenaient pour vingt millions de marchandises précieuses.

Un seul chiffre en dira plus que tout le reste sur les dégâts matériels causés par ces incendies de trois jours : on l'estime à deux cent trente-neuf millions.

Nous ne parlerons pas de ceux qui périrent dans les flammes, surpris par le feu ou étouffés par la fumée. Dans une seule maison de la rue Royale, sept personnes furent carbonisées.

Les Allemands qui, depuis Saint-Denis jusqu'à la Marne, regardaient curieusement brûler la grande ville, durent reconnaître qu'ils étaient dépassés par leurs imitateurs.

XVII

Les prisons de Paris étaient encombrées de détenus appartenant à toutes les classes de la société. Soldats, gardiens de la paix, gendarmes, prêtres, magistrats, journalistes, gardes nationaux, propriétaires, otages,

riches et pauvres, tous les rangs s'y trouvaient représentés et confondus, sous le nom de suspects.

Dès les premières arrestations, et sur l'avis du président Bonjean, le gouvernement de Versailles avait engagé les gardiens des prisons à ne point abandonner leur poste. Ces hommes de confiance, braves et anciens militaires, furent fidèles à la consigne ; ils rendirent de grands services, et, en paralysant par leur force d'inertie les mesures violentes prescrites par la Commune, ils sauvèrent la vie à un grand nombre d'innocents.

Le choix des otages avait été fait sans trop de discernement ; le caprice, le hasard des circonstances ou une animosité personnelle en avaient souvent été la cause déterminante. Les exécutions ne commencèrent que le 23 au soir. Rigault vint à Sainte-Pélagie pour assouvir sa haine contre Chaudey. Ce vieil ami de Proudhon ne fut point protégé par l'amitié de son compatriote, qui était pourtant une des divinités communardes dont les doctrines étaient souvent invoquées par les triomphateurs d'alors.

Le premier mot de Rigault en entrant dans la prison, à onze heures du soir, fut celui-ci : « Nous avons quatre canailles ici ; nous allons les fusiller en commençant par Chaudey. » On appelle Chaudey, qui arrive en robe de chambre et en pantoufles, et Rigault dit :

« — Dans cinq minutes, vous serez fusillé. »

Après quelques observations, Chaudey conclut :

« — Eh bien, je vais vous montrer comment un républicain sait mourir.

« — Toi, écris », dit Rigault à son secrétaire, un polonais.

Et il dicta l'arrêt de mort de Chaudey, de Bouzon, Capdeville et Pacotte, trois pauvres gendarmes arrêtés le 22 mars. Chaudey mourut en criant : *Vive la République !* Il n'était que blessé et cria trois fois; un des

exécuteurs lui brûla la cervelle en disant : *Je vas t'en f..... de la République !*

Après ce quadruple assassinat, Rigault partit. Il était minuit. Le misérable fut tué le lendemain.

Rauvier (Aug.), directeur de la prison, se pendit trois jours après, laissant ce billet : « Je meurs, parce que mon crime est impardonnable. »

M. Thiers avait toujours soutenu que la vie des otages ne courait aucun danger, et il avait refusé d'échanger l'archevêque de Paris et quelques autres contre Blanqui, dont la reddition eût simplement mis un énergumène de plus dans les rangs de la Commune. Le chef du pouvoir exécutif se trompait. Raoul Rigault se flattait de faire de la révolution et non de la légalité. Il avait mis à la tête de Mazas le serrurier Garreau, homme violent et brutal, qui répondait à la demande des prisonniers : *Pourquoi suis-je arrêté ?*

« — Vous êtes bien curieux ! »
ou aux plaintes des détenus :

« — Si vous n'êtes pas contents, on peut vous casser la tête ! »

On disait couramment dans toutes les prisons : « Si les Versaillais entrent dans Paris, tous les prêtres que nous avons ici seront fusillés ; Paris deviendra un monceau de ruines et de cendres. » Chaque prison avait son peloton d'exécution toujours prêt à massacrer ceux que la Commune lui enverrait. La disparition prématurée du procureur de la Commune sauva certainement la vie à bon nombre de victimes.

Rigault et son digne adjoint Dacosta, sur les indications de Garreau, firent écrire une liste par le greffier. Cette liste portait cinquante-quatre noms et désignait, avec Mgr Darboy et M. Bonjean en tête, trente-huit prêtres, deux commissaires de police, un proviseur de collège ; le reste était qualifié « agents secrets. »



CLÉMENT THOMAS

A neuf heures du soir, deux voitures de factage en emmenèrent quarante ; il fallut près d'une heure pour faire le trajet au milieu des rues dépavées, des groupes des fédérés insultant les prisonniers. Cette tourbe infâme criait : *A mort les calottins !* Le féroce emballeur François, directeur de la prison, les reçut avec une solennité qui ne manquait pas d'insolence et donna au conducteur du convoi cette quittance laconique : *Reçu quarante curés et magistrats.*

Ils furent mis aussitôt en cellule.

Au matin, le président Bonjean ayant demandé une chaise et le commissaire Rabut de l'eau, reçurent cette réponse : « Bah ! pour le temps que vous avez à rester ici, ce n'est pas la peine. »

Dans la journée, on permit aux otages de se voir dans la cour commune. Depuis le 26 avril, ils étaient au secret, et cette suprême entrevue fut vraiment touchante. Deux camarades de classe, qui ne s'étaient pas vus depuis trente-quatre ans, se reconnurent. L'un était devenu jésuite : c'était le P. Ollivaint, ancien élève de l'Ecole normale supérieure ; l'autre M. Chevriaux, proviseur du lycée de Vanves, qui profita de la rencontre pour se réconcilier avec Dieu.

Le vénérable archevêque, affaibli par la maladie et la longue détention, fut très entouré ; les victimes se consolèrent en s'encourageant mutuellement, et M. Deguerry résumait l'opinion de tous en disant : « Le salut de Paris ne sera pas obtenu sans l'effusion d'un sang innocent. »

Delescluze et Billioray avaient chargé Rigault de faire exécuter les otages ; mais Rigault n'était plus là. Ferré le remplaçait. Le 24 mai, au matin, il arrivait à la Conciergerie avec une bande à laquelle il dit : « Citoyens, nous allons remplir une mission de justice : exécuter les prisonniers. Que ceux qui ne se sentent pas assez de courage se retirent. »

Il n'en partit que deux.

Il fit dresser les listes des victimes, n'oubliant pas les prêtres, « parce qu'ils étaient ses plus cruels ennemis. » Il perdit son temps à rechercher un commissaire de police qui l'avait arrêté jadis, et n'avait encore tué que deux victimes quand la fusillade du Pont-Neuf et l'incendie du Dépôt lui firent prendre la fuite.

Dès le 24 au matin, la Commune avait abandonné l'hôtel de ville menacé pour se réfugier à la mairie du XI[e] arrondissement, voisine de la Roquette, qui devint ainsi le centre de la résistance. Ferré courut y rejoindre Delescluze. Ces hommes, assurés que tout était perdu pour eux, voyant d'ailleurs que bon nombre de leurs complices les abandonnaient au moment suprême, résolurent d'en finir avec les otages. Ils établirent une cour martiale pour les juger. Le président fut un vieil ivrogne, ancien menuisier, Genton, assisté de deux acolytes dignes de lui.

L'assassin Mégy et Genton vinrent avec le peloton d'exécution. Mégy, ceint d'une écharpe rouge, faisait le coup de feu en amateur ; c'était alors un personnage très important; c'est Ferré qui l'envoyait. Genton écrivit les noms suivants : DARBOY, BONJEAN, JECKER, ALLARD, CLERC, DUCOUDRAY. Il effaça le nom de Jecker pour le remplacer par celui de M. Deguerry.

« — Ça te convient-il comme ça ? » dit-il à l'emballeur, directeur de la prison.

Il y eut des retards; un honnête gardien, refusant d'obéir, cacha les clefs et se sauva; il courut jusqu'à Pantin en sanglotant et criant : *Ils vont les tuer ! ils vont les tuer !*

Les Prussiens le recueillirent.

Enfin on fit l'appel des condamnés. Tous répondirent avec calme, et la funèbre procession commença. Tandis que les chefs Mégy, Genton et Vérig, commandant les

quarante hommes du peloton d'exécution, discutaient sur le lieu où il faudrait fusiller les prisonniers, les victimes priaient; l'archevêque leur donna l'absolution, puis soutint M. Bonjean qui marchait avec peine. On les rangea contre le mur, Mgr Darboy le premier, le président ensuite, puis M. Deguerry, curé de la Madeleine, les jésuites Ducoudray et Clerc, et l'abbé Allard, aumônier des ambulances. Quand les fédérés firent feu, l'archevêque avait la main levée pour les bénir, et elle fut fracassée par une balle.

Dans le procès des assassins, un tailleur d'habits fédéré est signalé comme ayant dit en tirant son coup de fusil : « Tiens, voilà notre bénédiction ! »

Dans la nuit, les cadavres des six victimes furent dépouillés, jetés sur une charrette et portés au Père-Lachaise, où on les mit dans la fosse commune. Ce fut seulement quatre jours plus tard que l'assassinat des otages fut connu dans Paris.

Le lendemain matin, 25 mai, ce fut le tour de Jecker, banquier, que les communards croyaient riche et qui ne possédait rien. Il fut remis à Genton, porteur d'un ordre de Ferré.

« — Nous voulons vous fusiller », dit le menuisier au mexicain de Porrentruy.

« — Pourquoi ? » demanda celui-ci.

« — Parce que vous avez été le complice de Morny. »

On le conduisit dans des terrains vagues à une demi-heure de la Roquette, et quatre hommes le fusillèrent après lui avoir fait enlever son paletot, dont le capitaine se réservait l'usage. Le directeur prit le portefeuille et le porte-monnaie; il revint à la Roquette menaçant de faire fusiller les gardiens qui commençaient à s'agiter, trouvant que l'armée française était bien lente à venir.

Le fait est qu'elle rencontrait une résistance énergique et parfois désespérée de la part de ces repris de justice

et surtout des soldats déserteurs qui, fixés sur leur sort, se battirent avec acharnement au Château-d'Eau et à la place de la Bastille, dont les incendies rendaient l'abord plus difficile.

L'attaque de la rive gauche, conduite par le général de Cissey, fut marquée par des incidents dramatiques tels que l'incendie des Gobelins et le massacre des Dominicains d'Arcueil. Ces religieux, faits prisonniers par les fédérés qui dévalisèrent leur maison, furent conduits au fort de Bicêtre avec leurs domestiques et employés. Quand les fédérés évacuèrent le fort, ils emmenèrent avec eux ces otages, au nombre de vingt et un. Sur tout le parcours, les infortunés captifs eurent à subir les outrages de la populace poussant des cris de mort. Dans cette foule ignoble, on remarquait surtout les cris des femmes réclamant la mort des religieux; on les conduisit à la prison disciplinaire du 9e secteur, boulevard d'Italie.

Dans ce XIIIe arrondissement, un corroyeur du nom de Serizier, chef du plus mauvais bataillon de la garde nationale, le 101e, régnait en maître et faisait trembler tout le quartier. A plusieurs reprises, il avait voulu livrer la ville aux soldats de Versailles, et avait même reçu des acomptes; mais à ce moment il organisait une résistance désespérée. A une heure de l'après-midi, il envoya chercher les Dominicains pour travailler à la barricade. Ils répondirent :

« — Il nous est défendu de nous battre. Nous sommes infirmiers et disposés à aller chercher les morts et vos blessés sous les balles. »

On les fit rentrer dans la prison, ils se confessèrent; à quatre heures, les fédérés, qui sentaient l'approche des soldats français, chargent leurs armes. On venait de leur dire en effet que le Panthéon était pris, Millière fusillé, la prison de la Santé délivrée, et qu'ils allaient eux-mêmes être bientôt cernés.

« — Ah ! c'est comme ça, s'écrie Serizier en fureur ; il faut que tout le monde y passe ! Allons, des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés. »

Il se présenta même des femmes et la tuerie commença.

Boin, dit Bobèche, chef de la prison, cria :

« — Allons, les calottins, arrivez et sauvez-vous, il n'est que temps ; sortez l'un après l'autre. »

Le P. Cotrault sortit le premier et reçut une balle à trois pas de la porte. Le P. Captier, prieur, dit à ceux qui le suivaient :

« — Allons, mes enfants, pour le bon Dieu ! »

Tous s'élancèrent à sa suite à travers la fusillade des fédérés, tandis que les femmes applaudissaient des fenêtres et que tous les spectateurs riaient aux éclats. Quelques-uns, plus alertes et plus heureux, échappèrent, mais cinq religieux et sept employés restèrent sur place. Un des Pères respirait encore ; Serizier ordonna de l'achever : le cadavre reçut trente et un coups de fusil ; l'économe fut assassiné un peu plus loin.

Serizier allait chercher d'autres victimes dans sa geôle, qui contenait quatre-vingt-dix-sept prisonniers, quand le 113e de ligne arriva, et l'illustre colonel fédéré se cacha si bien qu'on le retrouva seulement six mois après pour le conduire au poteau de Satory.

Les soldats poursuivant les insurgés ne firent que passer, et les cadavres des Dominicains restèrent encore pendant quinze heures exposés aux outrages d'une population en délire, qui égala les gens de Belleville et des environs.

C'est de ce côté de Belleville qu'eut lieu le massacre le plus long et le plus savamment combiné. La Commune aux abois avait résolu, le 25 mai, d'y transférer quinze cents détenus dont elle disposait encore, afin d'obtenir à la dernière heure des conditions favorables. Delescluze

conspué, désespéré, alla tomber sur une barricade avant d'avoir pu exécuter ce plan bien digne de lui ; on commença du moins à l'exécuter en partie.

Les prisonniers de la grande Roquette s'attendaient à mourir. L'un d'eux, l'abbé Guerrin, ancien missionnaire de Chine, avait offert au proviseur du lycée de Vanves de mourir à sa place, afin de le conserver à sa femme et à son enfant. Le proviseur refusa ; ils ne furent appelés ni l'un ni l'autre.

« Il m'en faut quinze ! » cria le brigadier Ramain, le 25, vers quatre heures du soir.

Et il appela trois jésuites, le P. Ollivaint, supérieur de la maison de Sèvres, le P. Caubert, économe, et le P. de Bengy, ancien aumônier en Crimée. Quatre Pères de Picpus, anciens missionnaires d'Océanie, l'abbé Sabatier, vicaire de Notre-Dame-de-Lorette, et l'abbé Planchat, directeur du patronage de Charonne, un jeune séminariste de vingt ans, Paul Seigneret, quatre otages civils et trente-quatre militaires complétèrent le convoi, auquel on avait adjoint quinze sergents de ville qui furent reconduits dans leurs cellules. On leur fit croire qu'on les menait à la mairie de Belleville pour leur donner des rations, parce que les vivres commençaient à manquer.

Malgré la faiblesse de l'escorte, nul ne songeait à s'échapper. Dans la première partie du trajet, les victimes rencontrèrent des visages sympathiques et quelques marques de pitié ; mais, à partir de la chaussée Ménilmontant jusqu'à la rue Haxo, les injures et les coups ne leur furent point épargnés ; on disait à la foule que ces prisonniers faits sur les Versaillais avaient tiré sur le peuple. L'odieux Ranvier attendait les prisonniers devant la mairie ; il leur cria :

« — Vous avez un quart d'heure pour faire votre testament, si cela vous convient. »

Toute la canaille du quartier arriva bientôt et Ranvier dit :

« — Va me fusiller tout cela aux remparts. »

L'exécuteur de cet ordre sauvage était un nommé Gois, dit *Grille d'égout,* repris de justice portant alors les galons de colonel. La foule chantait, criait, jetait des pierres aux victimes qui furent poussées vers une maison en construction rue Haxo, 83, où siégeaient encore quelques membres de la Commune, entre autres Varlin, qui essaya d'empêcher le carnage. On lui répondit : « Va donc ! avocat ! » et il fut emmené de force. L'incendiaire des Tuileries, Benot, cria : *A mort !* et une cantinière commença le massacre, tandis que le dernier chef militaire de la Commune, Hippolyte Parent, fumait son cigare au balcon.

Ce fut un prêtre qui tomba le premier. On obligeait les gendarmes et les soldats à sauter un petit mur haut de cinquante centimètres, peur les « tirer au vol. » Les prêtres refusèrent de sauter ; l'un d'eux dit :

« — Nous sommes prêts à confesser notre foi, mais il ne nous convient pas de mourir en faisant des cabrioles. »

Cette boucherie dura une heure ; cinquante-deux cadavres étaient entassés l'un sur l'autre et la moitié peut-être n'étaient pas morts. Pour mettre fin à leurs gémissements, on fit des décharges de fusil et de pistolet, on les piétina, et à la fin un fédéré commanda : *Allons ! les braves, à la baïonnette !* Cette charge fut si bien exécutée, qu'un cadavre avait reçu soixante-neuf coup de fusil, et que soixante-douze coups de baïonnette atteignirent le P. de Bengy.

Il était nuit. Le lendemain, les cadavres furent dépouillés et jetés dans une fosse d'aisance. Les assassins, après s'être partagé les 40.000 francs qui restaient à la Commune, se sauvèrent par la porte de Romainville et bon nombre furent arrêtés par les Prussiens.

Le massacre de la rue Haxo suffit à la réputation de Belleville. Nulle part on ne signale de scène plus hideuse que dans ce quartier. Quand les soldats arrivèrent le 28 mai au matin, personne n'avait rien vu, rien entendu, et un vicaire de Belleville eut mille peine à retrouver l'endroit où l'on avait jeté les cadavres !

Si lente qu'on l'eût trouvée, car elle dura près de sept jours, la bataille avait été bien conduite. Les deux extrémités de l'arc formé par les assaillants allaient se rejoindre et former autour des débris de la révolte un cercle infranchissable.

Pendant la journée du 27, la lutte, concentrée sur des points faciles à défendre, fut acharnée. Tandis que les membres de la Commune et du comité central qui reprenait le pouvoir, se cherchaient pour se fusiller mutuellement, Ferré qui rêvait toujours vengeance et carnage et avait envoyé dans toutes les prisons des ordres qu'on n'eut pas le temps ou la volonté d'exécuter, Ferré songea aux prisonniers et aux otages. La petite Roquette seule contenait 1.333 soldats qui avaient refusé de se joindre à l'insurrection. Dans la grande Roquette 167 détenus criminels habitaient à côté de 315 otages. Vers une heure après midi, Ferré arriva avec un bataillon pour extraire les otages et les conduire à Belleville, où 1.200 d'entre eux furent enfermés dans l'église. Les autres, appartenant à la 2e et à la 3e section, s'étaient barricadés. On essaye de les enfermer et de mettre le feu à leur barricade de matelas qui s'obstine à ne point brûler. Les criminels, condamnés de droit commun, s'insurgent en voyant l'incendie. Ferré arrive, leur fait crier : *Vive la Commune !* et leur donne la liberté pour les employer à forcer les barricades des otages.

A ce moment on crie : *Voilà les Versaillais !*

Ferré et François se sauvent à cheval, tout le monde les suit et la prison est libre.

Ce n'était qu'une panique, et les Français n'étaient pas encore là. Les détenus faisant fonction de domestiques dirent aux otages de la quatrième section : *Vite ! sauvez-vous !* Les vingt-trois malheureux descendirent, tandis que leurs compagnons barricadés leur criaient : *Ne sortez pas, vous serez tués !*

Il y avait seize ecclésiastiques et sept laïques. Mgr Surat, archidiacre de Paris, M. Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, le P. Houillon, missionnaire en Chine, et M. Chaulieu, employé des prisons, firent route ensemble sur la place déserte de la Roquette. Bientôt ils furent arrêtés, fusillés par de jeunes détenus et des femmes ; leurs habits de galériens, qui étaient un titre de recommandation, ne les sauvèrent pas, parce qu'ils étaient prêtres. La Commune assassinait les curés, mais elle exaltait les forçats.

Le vicaire général Bayle, le curé de Saint-Séverin et quelques autres furent reçus dans des maisons ; plusieurs, égarés au milieu des balles et de la mitraille, retournèrent à la prison, où on les cacha dans l'infirmerie.

Le directeur de la prison revint à huit heures du soir pour faire ses paquets et annonça qu'il allait faire démolir la Roquette par la batterie du Père-Lachaise ; mais la batterie était prise, prise par un sergent d'infanterie de marine nommé Autzemberger.

On s'est battu autour du Père-Lachaise, mais non dans l'intérieur. Les batteries établies dans ce lieu funèbre avaient reçu l'ordre de tirer sur la ville et principalement sur les églises ; elles ont fait du mal, mais les batteries de Montmartre les réduisirent à l'impuissance. Cela n'a pas empêché Vésinier, l'écrivain officiel de la Commune, d'affirmer que « six mille fédérés avaient été fusillés dans les allées et caveaux du Père-Lachaise, où les canonniers furent massacrés sur leurs pièces. »

Ce fut seulement le dimanche 28, au matin, que les fusiliers marins, arrivant à la Roquette, délivrèrent les otages barricadés qui refusaient de se rendre, tant la terreur les rendait défiants. Alors seulement on apprit le massacre des otages, et on alla chercher le chef du peloton d'exécution Vérig, pour le fusiller sur la place même.

La lutte continuait encore, mais Belleville et les buttes Chaumont étaient enlevés ; la dernière barricade, défendue par un clerc d'huissier, commandant soixante fédérés, se rendit à une heure après midi. Elle était dans le XI[e] arrondissement, au coin des rues Saint-Maur et Fontaine-au-Roi. La Commune était écrasée, l'œuvre de la justice allait commencer.

Cernés par trois corps d'armée, après s'être battus en désespérés, les soldats de l'insurrection, abandonnés par leurs principaux chefs, furent obligés de déposer les armes ; ils aimèrent encore mieux tomber entre les mains des Versaillais que de mourir, comme ils en avaient fait le serment.

Le maréchal de Mac-Mahon adressa le soir même cette courte proclamation aux Parisiens :

« Habitants de Paris,

« L'armée de la France est venue vous sauver.

« Paris est délivré. Nos soldats ont enlevé à quatre heures les dernières positions occupées par les insurgés.

« Aujourd'hui, la lutte est terminée, l'ordre est rétabli, le travail et la sécurité vont renaître...

« Soldats et marins,

« Votre courage et votre dévouement ont triomphé de tous les obstacles.

« Après un siège de deux mois, après une lutte de huit jours dans les rues, Paris est enfin délivré. En l'arra-

chant aux mains des misérables qui avaient projeté de le réduire en cendres, vous l'avez préservé d'une ruine complète, vous l'avez rendu à la France.

« Soldats et marins,

« Le pays tout entier applaudit au succès de vos patriotiques efforts, et l'Assemblée nationale, qui le représente, vous a accordé la récompense la plus digne de vous.

« Elle a déclaré par un vote unanime que les armées de terre et de mer ont bien mérité de la patrie.

« Au quartier-général de Paris, le 28 mai 1871.

« *Le maréchal de France, commandant en chef :*

« DE MAC-MAHON. »

On pourrait croire, à voir l'acharnement de la résistance, que tous les membres de la Commune et les chefs du mouvement étaient des héros. Il n'en est rien.

Le farouche Delescluze, voyant ses collègues s'injurier et se reprocher mutuellement le désastre dans lequel leur œuvre s'effondrait, les traita de *canailles* ou de *messieurs* en leur disant : « Je vais me faire tuer. » Les deux titres étaient aussi injurieux l'un que l'autre. Vermorel, atteint en relevant les blessés, mourut à l'hôpital ; Varlin, pris dans un café le dimanche 28, fut aussitôt fusillé à Montmartre, et le peuple qui, deux mois plus tôt, applaudissait à la mort de Clément Thomas, applaudit à celle de Varlin ; Millière, fusillé sur les marches du Panthéon, tomba en criant : *Vive la République !* Rigault, saisi au moment où il voulait s'échapper par les toits, dans la rue Gay-Lussac, fut insolent à sa dernière heure, arrivée le 24 mai. Tous les autres se sauvèrent ou cherchèrent à se cacher. Ils avaient pris leurs mesures pour réussir.

Trait de mœurs bien remarqué des Parisiens. Le dimanche 21 mai, tout le monde se faisait gloire de porter barbe ; le dimanche 28, chacun était rasé de frais et toutes les barbes avaient disparu, car elles passaient pour signe de ralliement à l'insurrection. Bon nombre de gardes nationaux portaient sous leur tunique une blouse et un pantalon d'ouvrier ; on faisait le coup de feu par les fenêtres ou derrière les barricades ; quand les défenseurs étaient en déroute, on trouvait à leur place d'honnêtes ouvriers, maudissant la Commune et se plaignant de ce que l'ouvrage n'allait pas. Mais alors il était dangereux d'avoir les mains noircies par la poudre, ou l'épaule meurtrie par le recul du fusil ; on risquait fort d'être passé par les armes séance tenante.

La Commune, qui se montrait d'une insolence grossière vis-à-vis de Versailles, fut d'une lâcheté complète vis-à-vis des Allemands dont elle ne put rien obtenir. Ces incendiaires regardaient comme un déshonneur de se rendre « aux assassins de Versailles », ils songeaient à se rendre aux Allemands, qui ne voulurent point d'eux, pas plus que du fort de Vincennes, qui leur ouvrait ses portes et s'en remettait « à leur générosité. » Quand les Français firent mine d'attaquer ce fort, le 29 au matin, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes et les derniers soutiens de la Commune se rendirent à discrétion.

Le même jour un décret prononçait la dissolution des gardes nationales de la Seine et le désarmement général dans les quarante-huit heures.

XVIII

Paris fut partagé en quatre grands commandements militaires ; on réglementa les cafés, les journaux et les théâtres ; le commerce du pétrole fut interdit ; on prit, en

un mot, toutes les mesures qu'aurait dû prendre le gouvernement de la Défense nationale et qui auraient épargné bien des douleurs et bien des ruines. Les passants, qui avaient aidé à construire les barricades, furent invités à les défaire.

L'aspect de Paris brûlé, ensanglanté, était horrible; pendant plusieurs jours, il fallut enterrer les morts, relever les blessés et escorter les longues files de prisonniers que l'on dirigea sur Versailles, au milieu des malédictions et des injures d'un peuple délivré et sortant de ses caves, où il venait de passer une semaine d'angoisse et de terreur.

Du 3 avril au 20 mai, 3.500 insurgés avaient été pris les armes à la main autour de Paris. Du 21 au 28 mai, les troupes régulières firent 26.000 prisonniers, et du 1er juin au 31 juillet, il y eut encore 5.000 arrestations. 27.837 fédérés furent conduits dans nos ports militaires de Rochefort, Lorient, Brest et Cherbourg en attendant leur jugement.

Bien que la France irritée demandât une répression sévère et immédiate, le gouvernement ne voulut rien brusquer, et, en examinant les choses de près, on trouve qu'il y eut, en somme, plus d'indulgence que de sévérité dans la répression.

Les étrangers arrêtés, au nombre de 1.725, obtinrent 1.236 ordonnances de non-lieu, et 62 furent expulsés de France.

7.450 repris de justice avaient été capturés ; on rendit la liberté à 3.126, et il fut interdit seulement à 444 de rentrer dans Paris.

Parmi les femmes, qui s'étaient pourtant distinguées, on n'arrêta que celles qui furent surprises les armes ou le pétrole à la main. Sur les 850 amenées dans les maisons de correction, 623 furent mises en liberté et 200 seulement renvoyées devant les conseils de guerre.

On n'avait pas de preuves écrites, les anciens dossiers avaient été brûlés, on aima mieux laisser échapper beaucoup de coupables que de punir quelques innocents.

Sur 651 enfants de seize ans et au-dessous, 460 furent relâchés, 80 renvoyés devant les conseils de guerre pour juger la question du discernement.

Sur les 5.000 militaires ayant pris part à l'insurrection, 1.400 passèrent en conseil de guerre, 1.166 furent envoyés en Afrique, et les autres (2.366) réintégrés dans leurs régiments.

22 conseils de guerre et 130 magistrats instructeurs travaillèrent à ces jugements depuis le mois de juin 1871 jusqu'au 31 décembre 1874.

Il y eut 10.042 jugements de condamnations contradictoires ;

3.751 jugements par contumace ;

2.452 acquittements ;

9.291 refus d'informer ;

25.023 ordonnances de non-lieu ;

En tout 50.559 jugements.

Les Parisiens, qui s'étaient montrés si bienveillants pour les communards, se montrèrent sans pitié quand ils les virent écrasés, et il n'y eut pas moins de 310.000 dénonciations lancées contre les adhérents de la Commune. Le gouvernement dut faire afficher qu'on n'y prêterait aucune attention.

Le nombre des jugements par contumace indique qu'une multitude considérable avait pu se sauver. Tous ces hommes de parade, ces orateurs de club et ces piliers d'estaminet étaient munis de pièces et de passeports qui leur permirent de gagner la Suisse, la Belgique et l'Angleterre. En vain, M. Jules Favre avait annoncé le 26 mai qu'on demanderait l'extradition de ces incendiaires, de ces assassins, ils vivaient à l'étranger du fruit de leurs rapines et formaient de nouveaux projets pour la

revanche en se prélassant dans les rues de Londres ou de Genève, d'où on ne songea point à les faire revenir.

M. Thiers imposa aux juges une jurisprudence fâcheuse, en posant en principe que l'on n'était point coupable pour avoir fait partie de la Commune. Descamp et Ulysse Parent étaient acquittés comme inoffensifs, tandis que, dans la salle voisine, on condamnait à la déportation ceux qui avaient exécuté des ordres signés par eux.

Beslay et Theisz reçurent des passe-ports du gouvernement.

De tous les membres de la Commune, Ferré fut le seul condamné à mort et exécuté. Cet affreux petit homme, se voyant à bout de ressources, s'affubla d'une jupe et d'un chignon, et ne fut pris qu'au mois de juillet, chez son frère.

Jourde montra quelque dignité dans le procès. Les autres niaient tout, protestant de leur innocence. Ces féroces ennemis des prêtres eurent presque tous l'audace d'invoquer, comme témoins à décharge, des prélats, des moines et des frères.

Sur les quatorze généraux de la Commune, deux étaient morts, deux furent pris, les dix autres décampèrent, et le général Eudes alla retrouver ses économies, comme firent, du reste, tous ses camarades qui avaient pu en réaliser. Des 133 colonels qui caracolaient devant leurs troupes, il n'en demeura que 46 entre les mains de la justice. Ceux qui restèrent ne manquèrent pas de charger les morts, qui n'étaient plus là pour se défendre. Assi fut ridicule par ses fanfaronnades ; il était digne d'avoir présidé cette assemblée de fanfarons. A les en croire, tous ces insulteurs de prêtres et envahisseurs d'églises n'avaient agi que pour l'amour du peuple et le salut de la patrie !

Pour dérouter les soupçons de leurs amis, plusieurs avaient annoncé leur mort, et Jules Vallès avait fait im-

primer lui-même le récit de son exécution ; il se déguisa en charretier et s'enfuit revêtu d'une soutane, comme Cluseret qui avait été recueilli et caché par un prêtre. Grélier ne dédaigna pas de se réfugier chez les Jésuites et de faire leur cuisine pendant un certain temps. En somme, cinquante-cinq membres de la Commune avaient pu s'échapper,

La multitude des prisonniers prouve l'exagération des récits faits par les historiens de la Commune, qui n'hésitent pas à parler de vingt, trente, quarante mille fédérés fusillés par les troupes. Vésinier y ajoute dix mille femmes et enfants.

Le compte exact des morts enterrés à Paris, du 20 au 30 mai, est de 5.339. Il faut y joindre 1.328 cadavres exhumés des squares et des rues peu de temps après. On aurait donc un total de 6.667 morts, et encore est-il juste de défalquer sur ce nombre les cadavres de soldats et d'otages au nombre de trois cents.

Après les premiers incendies, l'ordre fut donné à l'armée de fusiller les insurgés pris les armes à la main. — On en passa 148 par les armes le dimanche matin 28 mai, amenés de Mazas au Père-Lachaise ; 227 « pleurnichards » furent exécutés en même temps à la petite Roquette et 150 à la caserne Lobau. Ce sont les groupes les plus considérables.

C'est beaucoup sans doute de 6.500 morts ; mais si l'on considère que l'armée de la France eut 83 officiers tués et 430 blessés, 794 soldats tués, 6.024 blessés et 183 disparus, on obtient un total de 7.514 victimes qui méritaient certes plus d'intérêt que les brigands de la Commune.

Les conseils de guerre chargés de la répression prononcèrent 110 condamnations à mort. Ces condamnations atteignirent seulement les plus coupables parmi les chefs de la révolte et les déserteurs de l'armée ; mais l'impres-

sion fut bien diminuée par la commutation de quatre-vingt-quatre sentences.

Ainsi le veut la politique moderne.

Il y eut seulement vingt-trois exécutions à Paris et trois à Marseille.

Les plus modérés parmi les membres de la Commune voulaient établir le *radicalisme*. Or, qu'est-ce que le radicalisme ? M. Emile Olivier, répondait à cette question en 1876.

« On peut le définir : la négation anarchique des principes qui depuis 1789 régissent la famille, la propriété, le gouvernement et la religion.

« Il nous menace tous :

« A vous, pères de famille, il réserve l'inutile humiliation de l'enseignement obligatoire ;

« A vous, pauvres, il impose le fardeau de payer par vos impôts l'éducation gratuite du riche ;

« A vous, hommes religieux, il prépare la douleur de voir Dieu banni de l'école de l'enfance ;

« A vous, dont le revenu est déjà plusieurs fois taxé, il promet la surcharge d'un impôt progressif sur le revenu ;

« A vous, prêtres, il dispute le traitement que l'Etat vous doit comme une dette ;

« A vous, fonctionnaires, il envie l'emploi conquis par des années de patience ;

« A vous, industriels et commerçants, il offre le trouble d'une Assemblée unique, d'institutions turbulentes, exclusives de toute liberté et de la sécurité des affaires ;

« A vous, écrivains, penseurs, artistes, il impose la domination de sa langue brutale, de sa philosophie matérialiste, de son histoire frelatée, de son art sans idéal ;

« Et à toi, peuple, que toute ma vie je n'ai cessé de servir et d'aimer, quel sort cruel ne prépare-t-il pas?

Comme en 1797, comme en 1848, comme en 1871, de la déception, des promesses impossibles, il te conduit à la misère, au désespoir, à l'exil, aux pontons, au poteau de Satory ! »

En 1885, M. Emile Olivier ajoute : « Le péril que je signalais en 1876 est devenu en partie une réalité. »

Ne pourrions-nous pas dire avec Montalembert : « Les républicains français regardent en haut avec envie plutôt qu'en bas avec pitié ? »

APPENDICE A

ORDRE DU JOUR

« Le Gouvernement met à l'ordre du jour les noms des défenseurs de Paris, appartenant à la garde nationale, à l'armée de terre et de mer, à la garde mobile et aux corps francs, qui ont bien mérité du pays depuis le commencement du siège. Plusieurs ont payé de leur vie les services qu'ils ont rendus; tous ont fait plus que leur devoir. Des témoignages de la gratitude publique seront la haute récompense de leur sacrifice et de leurs efforts.

« Cet ordre inséré au *Journal officiel* et au *Journal militaire* tiendra lieu de notification aux divers corps, pour l'inscription des présentes citations sur les états de services des ayants droit.

« Général Trochu.

« Paris, le 19 novembre 1870. »

Garde nationale de la Seine.

48e bataillon, carabiniers.

Proust (Désiré-Charles-François), capitaine. S'est fait remarquer dans la reconnaissance du 21 octobre par son courage et l'intelligente initiative avec laquelle il a conduit sa troupe.

Thibaudier (Pierre), carabinier. Blessé à la reconnaissance du 21 octobre où la compagnie des carabiniers du 48e bataillon a vaillamment combattu.

Pachot (Charles), carabinier. Blessé à la reconnaissance du 21 octobre où la compagnie des carabiniers du 48e bataillon a vaillamment combattu.

Eclaireurs de la Garde nationale.

Prodhomme (Léon). S'est fait remarquer par son courage au combat de la Malmaison où il a été grièvement blessé.

Etat-major général.

Guilhem, général de brigade. Tué à l'ennemi en donnant d'éclatantes preuves de bravoure.

De Montbrison, capitaine de cavalerie auxiliaire, officier d'ordonnance du général Ducrot. A constamment marché à la tête des colonnes d'attaque; s'est fait hisser sur un mur du parc au milieu d'une grêle de balles pour reconnaître la position de l'ennemi au combat de la Malmaison, le 21 octobre.

Intendance.

Parmentier (Marie-Ottobal-Léonce), sous-intendant de 1re classe. S'est fait remarquer à l'affaire du 19 septembre, en allant au plus fort du combat relever les blessés sous le feu; a montré le même dévouement le 21 octobre où il est resté le dernier sur le champ de bataille et a été fait prisonnier.

Division des marins détachés à Paris.

Désaëgher (Louis-Laurent), matelot charpentier. Est allé chercher résolûment sous le feu de l'ennemi un de ses camarades blessé, l'a rapporté, et a été lui-même atteint grièvement d'un coup de feu, le 15 octobre, dans la plaine de Bondy.

Chenot, soldat au 4e régiment d'Infanterie de marine. N'a pas hésité à prendre sur son dos un blessé qu'il a rapporté sous le feu meurtrier de l'artillerie ennemie, lorsque nos troupes évacuaient Drancy, le 30 octobre.

Artillerie.

10e régiment.

Bouvet, brigadier. A eu le bras traversé par une balle au combat du 30 septembre, a voulu rester au feu, malgré les instances de son commandant et n'a quitté son poste qu'à la fin de l'action.

18e régiment.

Bocquenet (Nicolas), capitaine en premier, commandant la 13e batterie. — A eu deux chevaux tués sous lui au combat de Châtillon, le 30 septembre. Pendant toute l'action il a donné le plus bel exemple à ses hommes qui se sont admirablement conduits.

19e régiment.

Oulhon (Jean), canonnier servant. Les chevaux de sa pièce étant

tués et les conducteurs et servants hors de combat, il a réuni ses efforts à ceux de son lieutenant, pour continuer le feu jusqu'à l'arrivée d'attelages qui ont ramené la pièce. Combat de Châtillon, le 19 septembre.

9e *régiment du train d'artillerie.*

Sirday (Pierre), maréchal-des-logis. Est allé au milieu du feu rechercher un caisson que des chevaux emportés entraînaient avec leur conducteur dans la direction de l'ennemi, au combat de Châtillon, le 19 septembre.

Bouquier, cavalier de 1re classe. Est revenu résolûment reprendre une pièce sans avant-train qui allait tomber aux mains de l'ennemi, au combat de Châtillon, le 19 septembre.

Artillerie de marine.

Charton (François-Alfred), canonnier. A montré un grand courage, a été blessé d'une balle à la jambe et amputé

35e de ligne.

Guerroz, sergent-major. A vaillamment rallié par deux fois sa compagnie à Chevilly, ses officiers ayant été mis hors de combat.

Ducros (Pierre), sergent. Vigoureux soldat, a été grièvement blessé au combat de Chevilly en portant en avant les tirailleurs de sa section.

Orichioni (Dominique), sergent. A conduit ses hommes au feu avec une rare vigueur; blessé au combat de Chevilly.

Thépant (Jean-François), caporal. Plein d'énergie; a reçu une blessure grave au combat de Chevilly.

Beau (Olivier), tambour. Au premier rang pendant le combat de Chevilly où il battait la charge sous le feu de l'ennemi.

Belley (Isidore-Nicolas), soldat. S'est distingué par sa belle conduite au combat de Chevilly.

Dieudonné (Christophe), soldat. Blessé d'un coup de feu à Chevilly, n'en a pas moins continué à combattre.

Gletty (Michel), soldat. S'est avancé contre trois prussiens qui le tenaient en joue, et par la fermeté de son attitude les a forcés à se rendre prisonniers au combat de Bagneux, le 13 octobre.

Le Gouill (Nicolas), soldat. S'est bravement battu au combat de Bagneux, le 13 octobre; a fait avec ses camarades plusieurs prisonniers.

Kydenou (Marie), soldat. Est entré le premier à Chevilly, le

30 septembre; a fait preuve d'une grande bravoure en tirant à bout portant à travers les créneaux de l'ennemi.

42e de ligne.

Lecca (Charles), lieutenant. Officier d'une rare bravoure, à franchi le premier une barricade au combat de Châtillon et a entraîné ses hommes par son exemple.

Ardit (Victor), caporal. A eu les deux poignets emportés au combat de Chevilly, le 30 septembre, et ne s'est retiré qu'après en avoir demandé l'autorisation à son capitaine.

Félipon (Félix), soldat. A abordé avec élan une des barricades de Châtillon, le 13 octobre; est entré le premier dans une maison occupée par des Prussiens qui ont été faits prisonniers.

Gandebout (Eugène), soldat. Blessé grièvement au bras, le 30 septembre, est resté dans les rangs jusqu'à la fin du combat.

Admard (Jean), soldat. Blessé deux fois au combat du 30 septembre, s'est fait panser par un de ses camarades et a combattu jusqu'à la fin.

67e de ligne (1re compagnie de dépôt).

Mégrot (Charles), caporal. A eu la poitrine traversée de part en part en se portant bravement à l'ennemi, dans la reconnaissance du 30 septembre, en avant du fort de Charenton. Mort des suites de sa blessure.

107e de ligne.

Hoff (Ignace), sergent. A tué, le 29 septembre, trois sentinelles ennemies; le 1er octobre un officier prussien; le 5, en embuscade avec quinze hommes, a mis en déroute une troupe d'infanterie et de cavalerie; le 13 octobre, a tué deux cavaliers ennemis. Enfin, dans divers combats individuels, il a tué vingt-sept prussiens.

109e de ligne.

Miquel de Riu, lieutenant-colonel commandant le régiment. A vaillamment conduit ses troupes au combat du 30 septembre. Très grièvement blessé.

Chamblant (Ernest-Joseph), lieutenant. A montré la plus grande bravoure au combat du 30 septembre où il a eu la cuisse brisée. Mort le 9 octobre des suites de ses blessures.

David (Henri), sergent-major. S'est fait remarquer par son

intrépidité au combat de l'Hay, le 30 septembre, où il a enlevé par son exemple toute sa compagnie.

Portais (Ernest-René), soldat. Est entré le premier dans le village de l'Hay, en escaladant le mur d'une maison où il s'est barricadé; a donné des preuves de courage qui l'ont fait remarquer de tous ses camarades.

110e de ligne.

Graciot (Pierre-Gustave), caporal. Blessé à la main droite au moment où son sous-lieutenant, qu'il emportait, était tué dans ses bras; il a continué à combattre jusqu'à épuisement de ses forces (30 septembre).

Moreau (Eugène-Léon), soldat. A électrisé ses camarades par son exemple à l'attaque d'une redoute où il est tombé mortellement blessé.

111e de ligne.

Weik (Charles-Marie-Amédée), sous-lieutenant. Sa vigueur et son élan l'ont fait remarquer de tout le régiment à l'affaire du 30 septembre. Blessé à l'attaque de Chevilly.

112e de ligne.

Gérodias (Augustin), tambour. A eu sa caisse brisée par un éclat d'obus au moment où il battait la charge au combat de Chevilly, le 30 septembre : saisissant le fusil d'un homme tué à ses côtés, il s'est porté en avant, a été blessé et ne s'est retiré qu'à la fin de l'action.

113e de ligne.

Aubé (Albert-Etienne), sergent. Embusqué à quinze pas d'une barricade ennemie, il a tiré avec le plus grand sang-froid pendant plus d'une demi-heure et a fait plusieurs prisonniers au combat de Châtillon, le 13 octobre.

Audin, soldat. D'une bravoure à toute épreuve : a eu les deux cuisses traversées par une balle au moment où il escaladait une barricade au combat de Bas-Meudon.

114e de ligne.

Thiébault (Louis), soldat. Blessé au commencement du combat de Châtillon, le 13 octobre, a néanmoins marché à l'ennemi et n'a cessé de combattre que sur l'ordre de son chef.

Roudier (Pierre), soldat. Toujours en tête de sa compagnie à

l'attaque des barricades de Châtillon, le 13 octobre, a donné aux jeunes soldats l'exemple de la bravoure et du sang-froid.

119e de ligne.

Scheer (Michel), sergent. Déjà remarqué pour son énergie au combat de Châtillon, s'est distingué à l'affaire de la Malmaison où il a désarmé un soldat prussien qu'il a ramené prisonnier.

121e de ligne.

Goudmant (Achille), lieutenant. Officier d'une grande énergie, grièvement blessé le 21 octobre.

Deschamps (Jacques-Louis-Mathurin), soldat. A donné à tous l'exemple du mépris du danger et a refusé de se retirer du combat, bien qu'il eût le bras traversé par une balle. Combat de la Malmaison, le 21 octobre.

Fourcade (Jean-Baptiste), soldat. Intrépide au feu, blessé le 21 octobre.

128e de ligne.

Charlier (Alfred), soldat. S'est avancé seul au-devant des Prussiens établis dans les jardins de Pierrefitte et a tué un soldat ennemi presque à bout portant.

Giraud (Antoine), soldat. A l'affaire du 23 septembre (combat de Pierrefitte), a reçu deux blessures dont une grave. Soldat plein d'entrain et d'élan.

Régiment des zouaves.

Jacquot (Charles), chef de bataillon. A tourné une batterie ennemie à la tête de la 6e compagnie de son bataillon, a pénétré par une brèche dans le parc de la Malmaison et enlevé sa troupe en se portant en avant, le képi sur la pointe de son sabre. Obligé de rétrograder devant des forces considérables, il a soutenu vigoureusement la retraite et est resté blessé aux mains de l'ennemi.

Colonna d'Istria (Guillaume), capitaine adjudant-major. A toujours été en tête de colonne à l'attaque de la Malmaison, et, chargé d'une mission pour le général, a réussi à l'accomplir sous une violente fusillade.

Petit de Granville, sergent-major. A franchi le premier la brèche du mur de la Malmaison, est resté le dernier auprès du commandant Jacquot et a été blessé en cherchant à l'emporter.

Cavalerie.

Régiment de marche de cavalerie mixte.

De Nugent (Richard), chasseur. Ex-lieutenant dans l'armée autrichienne, engagé volontaire, s'est signalé dans tous les engagements par son intrépidité; a été tué au combat de Châtillon le 18 septembre.

9e régiment de lanciers.

Buisson (Benoît-Ferdinand), capitaine commandant. S'est emparé, sous le feu de l'ennemi et après une longue poursuite, d'un cavalier ennemi qu'il a ramené avec ses armes et son cheval, le 16 septembre, en avant de Rosny.

Garde mobile de la Seine.

11e bataillon.

Pasquier (Alexandre), caporal. A montré une grande bravoure à l'affaire du 19 octobre, en allant à vingt pas de l'ennemi enlever un de ses camarades grièvement blessé.

14e bataillon.

Comté (Gustave), sergent. A montré le plus grand courage le 29 octobre, à l'attaque nocturne du Bourget où il a entraîné ses hommes.

15e bataillon.

Lefranc (Victor), garde. S'est offert bravement pour aller reconnaître les travaux de l'ennemi au pont de Brie-sur-Marne; a été griément blessé à la cuisse.

7e bataillon.

Tailhan, aumônier volontaire. Blessé à la tête en remplissant son ministère avec un admirable dévouement, au combat de la Malmaison, le 21 octobre.

Seine-et-Marne.

Franceschetti, lieutenant-colonel. Par son attitude pleine d'énergie, il a su enlever et conduire résolûment à l'ennemi ses troupes qui voyaient le feu pour la première fois; a eu un cheval tué sous lui. Combat de la Malmaison, 21 octobre.

Morbihan.

Fouquet (Auguste), médecin aide-major. Très calme en pansant

les blessés sous le feu de l'ennemi ; très dévoué, plein de zèle, a quitté la Malmaison le dernier.

Le Mohec, sergent. Blessé à la joue, est resté toute la journée à sa compagnie qu'il a enlevée par son entrain et sa bravoure.

Loire-Inférieure.

De Montaigu, sous-lieutenant. S'est fait remarquer par sa bravoure, son sang-froid et la bonne direction qu'il a donnée aux francs-tireurs sous ses ordres.

Côte-d'Or.

Guilleminot (Pierre-François), sous-lieutenant. Blessé deux fois au combat de Chevilly, où il a entraîné ses troupes avec une vigueur peu commune. Resté aux mains de l'ennemi.

Narvault (Louis-Hippolyte), garde, 1er bataillon. Très solide au feu ; n'a quitté le champ de bataille qu'après des ordres réitérés. Combat de Bagneux, le 13 octobre.

Japiot, sergent, 2me bataillon. S'est fait remarquer par son énergie à l'attaque de la principale barricade de Bagneux, le 31 octobre.

Leautey (Lucien), garde. Plein de vigueur à l'affaire de Bagneux, le 13 octobre, où il a fait plusieurs prisonniers.

Crucerey, capitaine, 3me bataillon. Entré le premier à Bagneux où, seul, il a fait neuf prisonniers.

Terreaux (François), garde, 3me bataillon. A désarmé un porte-fanion dans la mêlée, l'a fait prisonnier et s'est emparé du fanion. Combat de Bagneux, le 13 octobre.

Aube.

Périer (Casimir-Jean-Paul-Pierre), capitaine au 1er bataillon. A enlevé sa compagnie avec un entrain remarquable à l'assaut du village de Bagneux où il combattait aux côtés du commandant de Dampierre.

De Rougé (Henri), lieutenant au 1er bataillon. A fait preuve d'une grande bravoure et d'un sang-froid remarquable au combat de Bagneux en accomplissant une mission périlleuse.

De Dampierre, chef du 2me bataillon. Tué à l'ennemi en donnant d'éclatantes preuves de bravoure.

Donge (Louis-Jean-Baptiste), sergent, 2me bataillon. A combattu avec intrépidité à l'affaire de Bagneux.

Corps francs.

Tirailleurs de la Seine.

VANNIER, tirailleur. S'est porté au feu avec une audace remarquable; grièvement blessé aux reins au combat de la Malmaison, le 21 octobre.

TURQUET, sergent-major. A donné à tous le plus bel exemple et de sang-froid et de courage; blessé à la cuisse. Combat de la Malmaison, le 21 octobre.

BLAIZE, caporal. Toujours le premier au danger, a entraîné ses camarades; blessé au pied; portait le fanion de sa compagnie au combat de la Malmaison.

DEMAY, tirailleur. S'est distingué par une énergie et une bravoure dignes des plus grands éloges; blessure au pied au combat de la Malmaison.

Francs-tireurs de la Presse.

ROULOT, capitaine. Brillante conduite à la tête de sa compagnie. le 28 octobre, à la barricade élevée par l'ennemi à l'entrée du Bourget.

APPENDICE B

ORDRE DU JOUR

« Le Gouverneur de Paris met à l'ordre les noms des officiers, sous-officiers et soldats à qui leur bravoure et leur dévouement ont mérité ce haut témoignage de l'estime de l'armée et de la gratitude publique.

« Cet ordre, inséré au *Journal officiel* et au *Journal militaire,* tiendra lieu de notification aux divers corps, pour l'inscription des présentes citations sur les états de services des ayants droit.

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« Nous avons fait en commun, pour le pays, des efforts qui ont bien servi notre sainte cause. Nos frères de l'armée de la Loire que le patriotisme des départements a improvisée, comme le patriotisme de Paris a improvisé l'armée de Paris, nous donnent d'admirables exemples. Ils se renouvellent comme nous, sous le feu, au prix d'héroïques sacrifices, dans une lutte qui étonne l'ennemi troublé par la grandeur de ses pertes et par l'indomptable énergie de la résistance.

« Que ces nobles encouragements vous fortifient; que le spectacle saisissant des citoyens de Paris, devenus soldats comme vous, et combattant avec vous dans l'étroite solidarité du devoir et du péril, vous élève à la hauteur de tous les périls. Et puisse votre général faire pénétrer dans vos âmes les sentiments, les espérances, les fermes résolutions dont son âme est remplie !

« Général TROCHU.

« Paris, le 18 décembre 1870. »

Première armée.

Garde nationale de la Seine.

ROGER (du Nord), lieutenant-colonel d'état-major de la garde nationale. A donné, dans les journées des 29 et 30 novembre, les plus beaux exemples d'activité et de dévouement.

116e bataillon.

Langlois, chef de bataillon. A fait preuve de courage et de résolution dans la mise en état de défense de la Gare-aux-Bœufs, enlevée à l'ennemi le 29 novembre, en avant de Choisy-le-Roi.

De Suzainnecourt, capitaine de la 2e compagnie. Remarqué pour son intrépidité à la prise de la Gare-aux-Bœufs, le 29 novembre, en avant de Choisy-le-Roi.

Frédaut, garde. S'est brillamment conduit à l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, le 29 novembre, en avant de Choisy-le-Roi.

Compagnie des tirailleurs-éclaireurs.

Bayard de la Vingtrie, éclaireur. Mortellement blessé dans une reconnaissance à Saint-Cloud, pendant laquelle il avait fait preuve d'une ardeur et d'un dévouement remarquables.

Deuxième armée.

Etat-major.

Baron Renault, général de division, commandant le 2e corps de la 2e armée. Blessé mortellement le 30 novembre en conduisant ses troupes à l'attaque du plateau de Villiers. Doyen des divisionnaires de l'armée française, le général Renault, dans une carrière marquée par des actes d'une éclatante bravoure, avait conquis la plus haute et la plus légitime réputation.

De la Charrière, général de brigade, commandant la 1re brigade de la 1re division du 2e corps. Blessé mortellement à l'attaque de Montmesly, à la tête de sa brigade. Le général de la Charrière, appelé par son âge dans le cadre de réserve, après une carrière aussi laborieuse qu'honorable, avait sollicité avec l'insistance la plus patriotique un rôle actif devant l'ennemi.

De la Mariouse, général de brigade, commandant la 2e brigade de la division de réserve. A donné une excellente impulsion à sa brigade, qui a fait vaillamment son devoir. Toujours au plus fort de l'action pendant les journées du 30 novembre et du 2 décembre.

Boudet (Pierre-Antoine-Bruno), lieutenant-colonel d'état-major, chef d'état-major de la division de réserve. Mérite les plus grands éloges pour le calme, la vigueur et la haute intelligence dont il a donné de nouvelles preuves sous le feu nourri de l'ennemi, dans les journées des 30 novembre, 1er et 2 décembre.

Vosseur, chef d'escadron d'état-major, à l'état-major général. A chargé en tête des tirailleurs, les entraînant par son exemple contre les Prussiens qui débouchaient du parc de Villiers.

Franchetti, commandant l'escadron des éclaireurs à cheval du quartier-général. Blessé mortellement à l'attaque du plateau de Villiers. Le commandant Franchetti, organisateur du corps des éclaireurs à cheval, avait rendu depuis l'investissement des services de premier ordre; il laisse à sa troupe, avec son nom, des traditions d'honneur et de dévouement.

De Neverlée, capitaine de cavalerie, officier d'ordonnance du général Ducrot, commandant la compagnie de francs-tireurs du quartier-général. Tué à la tête de sa compagnie au moment où il l'entraînait à l'attaque du parc de Villiers; avait pris part à tous les combats du 1er corps de l'armée du Rhin; n'avait cessé depuis le commencement du siège de donner des preuves d'une activité et d'une intrépidité remarquables.

Etat-major de l'artillerie.

Viel, capitaine à l'état-major de l'artillerie du 2e corps. A donné le plus bel exemple d'énergie et de sang-froid en restant au feu quoique blessé grièvement.

Artillerie.

Torterue de Sazilly, capitaine, commandant la 13e batterie du 3e régiment. Blessé mortellement en avant de Champigny à la tête de sa batterie qu'il maintenait par son énergie sous un feu des plus meurtriers.

Trémoulet, capitaine; *Chevalier*, lieutenant en 2e et *Mathis*, sous-lieutenant de la 17e batterie du 11e régiment. Se sont sacrifiés héroïquement et sont tombés en soutenant l'attaque des positions ennemies.

Renouard de Bussières, lieutenant en 2e à la 8e batterie du 21e régiment. Blessé mortellement en conduisant sa section au feu avec intrépidité.

Bureau (Allyre), sous-lieutenant auxiliaire à la 5e batterie du 10e régiment. S'est fait remarquer de toute sa batterie par son sang-froid et son énergie; a aidé les servants à enlever à bras une pièce sans avant-train.

Langlois, adjudant à la 16e batterie du 8e régiment. A soutenu le courage de ses hommes, en chargeant lui-même une de ses pièces dans un moment des plus critiques.

Chastagnèdes, artificier de la 5e batterie du 21e régiment. Blessé à la main d'un éclat d'obus, est allé se faire panser à l'ambulance, pour revenir immédiatement après reprendre son poste au feu.

Thurel, deuxième conducteur à la 5e batterie du 22e régiment. Quoique blessé gravement, a ramené sa pièce avec un seul cheval, les trois autres étant tués.

Génie.

De Bussy (Augustin-Pierre), chef de bataillon du génie. Officier supérieur de grande valeur. Toujours maître de lui, et ne songeant au danger que pour les autres ; a dirigé d'une manière remarquable l'organisation de la défense de Champigny.

De Lataille, capitaine, commandant la 15e compagnie du 3e régiment du génie. Le 30, à la tête de ses sapeurs, a bravement frayé les rampes pour déboucher de Champigny. Le 2 décembre, blessé grièvement en cheminant à travers les maisons de Champigny pour tourner l'ennemi qui avait envahi le village.

Perceval, lieutenant en second de la 1re compagnie du 2e régiment. Blessé le 2, a continué son service, et le lendemain, 3, a été tué dans le clocher de Champigny qu'il était en train de créneler.

Kleine, maître ouvrier à la 17e compagnie du 3e régiment, sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, 45 ans. — S'est engagé dans le génie militaire avec son fils âgé de 17 ans, et a toujours avec lui recherché les positions périlleuses.

35e de ligne.

Schultz, caporal. Très brave au feu ; s'est distingué à Champigny par son calme et sa persistance à ne quitter la barricade qu'après des ordres plusieurs fois réitérés. Remarqué déjà au combat de Chevilly le 30 septembre, où il fit plusieurs prisonniers.

42e de ligne.

Prévault, lieutenant-colonel. Jeune officier supérieur qui donnait à l'armée les plus légitimes espérances. Il devait à sa brillante conduite comme chef d'un bataillon de zouaves le grade auquel il venait d'être promu, et c'est en combattant vaillamment à la tête du 42e régiment qu'il a été frappé à mort.

Cahen, chef de bataillon. S'est signalé le 30 novembre sur le plateau de Chennevières par sa vigueur et son entrain. Contusionné le 2 décembre par un éclat d'obus à la poitrine, il est venu reprendre le commandement de son bataillon après avoir été pansé. Blessé le 30 septembre au combat de Chevilly.

Girouin, capitaine adjudant-major. A dirigé pendant 7 heures, le 2 décembre, la défense d'un jardin entouré par l'ennemi. Forcé

à battre en retraite, il a fait sortir tous les hommes par une brèche, et a été frappé mortellement au moment où, ayant assuré la retraite du dernier des soldats, il quittait le jardin pour aller les rejoindre.

ARRIGHI, soldat. Le 2 décembre est resté pendant 7 heures sur un mur, exposé au feu de l'ennemi dont il observait les mouvements.

MARCHAND, soldat. Blessé deux fois, n'a pas voulu se retirer ; ne s'est laissé enlever du champ de bataille qu'après un troisième coup de feu qui lui a cassé la jambe.

55e de ligne.

PROAL, capitaine adjudant-major. S'est fait remarquer par son énergie et sa bravoure en chargeant l'ennemi à la tête de son bataillon, au combat du 30 novembre où il a été blessé mortellement.

105e de ligne.

FAURE, soldat de 1re classe. Le 2 décembre, au parc de Petit-Bry, a tué ou blessé trois soldats prussiens ; s'étant avancé pour prendre leurs armes, il s'est trouvé entouré de quatre autres prussiens qu'il a sommés de se rendre et qu'il a ramenés prisonniers.

107e de ligne.

PARISOT, capitaine. A porté avec la plus grande énergie sa compagnie au secours des compagnies de gauche compromises, a été tué à bout portant après avoir abattu deux ennemis avec son revolver.

MARTEL, lieutenant. A été blessé grièvement ; a été magnifique pendant tout le combat du 2 décembre ; a ramené plusieurs fois ses hommes qui faiblissaient sous l'effort considérable des Prussiens.

DOGNAT, soldat de 2e classe. Au combat du 2 décembre, au moment où, sur la gauche, les Prussiens cherchaient à gravir le plateau, a entraîné plusieurs camarades, a construit avec eux une barricade ; a arrêté les progrès de l'ennemi qu'il a attaqué à la baïonnette.

LÉONVILLE, soldat de 2e classe. Blessé d'un coup d'épée par un officier prussien au combat du 2 décembre, a désarmé cet officier et l'a tué en le traversant de part en part avec l'épée qu'il lui avait arrachée.

113e de ligne.

SUBILTON, sergent. A passé la Marne dans une barque avec

cinq hommes résolus ; s'est jeté dans les vergers et derrière les haies sur les flancs de l'ennemi qui occupait une tranchée, l'en a chassé en lui tuant plusieurs hommes.

Roques, soldat. Blessé à la tête et à la main, n'est allé à l'ambulance que sur les ordres réitérés de son capitaine, et est revenu au combat après avoir été pansé.

114e de ligne.

Mowat dit Bedford, chef de bataillon. A commandé son bataillon de la façon la plus brillante, le 30 novembre, jusqu'au moment où il a reçu une blessure à laquelle il a succombé le surlendemain.

Paltu, capitaine. A fait l'admiration du régiment en entraînant sa compagnie et en l'électrisant par son exemple ; a été tué raide.

Baron, soldat. Cité pour sa bravoure et son sang-froid. Toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite.

Luzscha, soldat. D'une bravoure et d'un élan remarquables ; blessé le 30 novembre; avait déjà été blessé le 13 octobre au combat de Châtillon.

122e de ligne.

De la Monneraye, lieutenant-colonel. Blessé mortellement le 2 décembre à la tête de son régiment en lui donnant l'exemple d'une valeur au-dessus de tout éloge.

123e de ligne.

Dupuy de Podio, lieutenant-colonel. S'est fait particulièrement remarquer le 30 novembre par son élan et sa vigueur ; a entraîné plusieurs fois son régiment dans les charges à la baïonnette où il a été frappé à mort.

124e de ligne.

Sanguinetti, lieutenant-colonel. A eu son cheval tué sous lui en se portant bravement, à la tête des 2e et 3e bataillons de son régiment, à l'assaut de Villiers ; a été tué dans cette charge.

4e régiment de zouaves.

De Podenas, capitaine. A entraîné sa compagnie avec la plus remarquable vigueur ; a eu un cheval tué sous lui, et a été blessé mortellement au moment où il culbutait l'ennemi.

Primat, lieutenant. A résisté à un retour offensif avec un sang-froid au-dessus de tout éloge. Incomplètement guéri d'une blessure reçue à Metz, il avait demandé à reprendre du service et a trouvé

une mort glorieuse en repoussant, avec sa compagnie, un ennemi rès supérieur en nombre.

LEROUX, lieutenant. Attaqué vigoureusement par l'ennemi, s'est maintenu avec énergie dans sa position, et s'y est fait tuer sans reculer.

Garde mobile.

DE GRANCEY, colonel commandant le régiment de la garde mobile de la Côte-d'Or. Tué à la tête de son régiment qu'il entraînait par son exemple. Officier supérieur d'une bravoure hors ligne, dont il avait donné des preuves éclatantes à l'attaque de village de Bagneux, le 13 octobre.

37e régiment de la garde mobile (Loiret).

DE CAMBEFORT, capitaine. A fait preuve dans toutes les circonstances de courage et de sang-froid.

LAMBERT DE CAMBRAY (Henri), sous-lieutenant. Atteint le 30 novembre par un éclat d'obus en marchant en avant de son peloton; amputé d'un bras et d'une jambe.

BOTARD (Joseph), soldat. Est resté pendant cinq heures, sous le feu, dans un lieu découvert, pour surveiller les mouvements de l'ennemi et ne pas laisser surprendre les tirailleurs de sa compagnie.

31e régiment de la garde mobile (Morbihan).

TILLET, lieutenant-colonel. Le 30 novembre, à la tête de quarante hommes de son régiment, a pris et gardé une position dont tous les efforts de l'ennemi n'ont pu le déloger.

50e régiment de la garde mobile (Seine-Inférieure).

SAUVAN D'ARAMON, soldat. Toujours en avant de ses camarades qu'il a entraînés par son exemple.

Troisième armée.

Division des marins.

SALMON, capitaine de vaisseau. A dirigé les deux opérations des 29 et 30 novembre, en avant de Choisy-le-Roi, avec un entrain et une vigueur remarquables.

DESPREZ, capitaine de frégate. Officier supérieur du plus grand mérite, qui avait conquis dans l'armée de mer une haute notoriété ; mortellement blessé, le 20 novembre, en opérant une audacieuse reconnaissance sur Choisy-le-Roi, après avoir puissamment contribué à la prise de la Gare-aux-Bœufs.

Gervais, lieutenant de vaisseau. A montré autant d'énergie que de calme à l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, en avant de Choisy-le-Roi.

Pazzy, sergent d'armes. S'est montré très énergique en rentrant un des premiers dans la Gare-aux-Bœufs, en avant de Choisy-le-Roi.

Lelièvre, caporal d'armes. Est allé relever, sous une grêle de balles, son commandant mortellement blessé.

Chicot, matelot fusilier. Bravoure et énergie remarquables.

Soulié, caporal d'infanterie de marine. Grièvement blessé à l'attaque de la Gare-aux-Bœufs, le 30 novembre, en avant de Choisy-le-Roi, après s'être fait remarquer par son courage.

Artillerie.

Carlavan, maréchal-des-logis à la 3e batterie du 2e régiment. A montré au combat de l'Hay, le 29 novembre, un sang-froid et une intrépidité remarquables; s'était déjà distingué le 30 septembre au combat de Chevilly.

Tourene, brigadier à la 18e batterie du 11e régiment. A remplacé dans un mouvement en avant, par l'avant-train de son caisson, celui d'une pièce démontée par un obus, et apporté pendant toute l'action le plus grand zèle au renouvellement des munitions.

Génie.

Charalet (Joseph-Scipion), sapeur à la 15e compagnie du 2e régiment. Blessé de deux coups de feu à l'attaque de l'Hay, où il a fait preuve d'une grande intrépidité.

110e régiment de ligne.

Davrigny, sergent. — D'une vigueur et d'une bravoure remarquables; s'était déjà distingué au combat du 30 septembre à Chevilly.

Furon, sergent-fourrier. A fait preuve d'une grande énergie en conduisant ses hommes au feu.

112e régiment de ligne.

Bouteillier, sous-lieutenant. Blessé grièvement en enlevant brillamment une tranchée à la tête de sa compagnie.

Jacquel, sergent. A vigoureusement chargé, à la tête de quelques hommes, un groupe ennemi qui tentait de s'emparer du sous-lieutenant Bouteillier, gravement blessé, et l'a tenu longtemps en respect.

Garde mobile.

Champion, lieutenant-colonel d'infanterie commandant une brigade de garde mobile. A vaillamment enlevé, à la tête de sa brigade, sous un feu plongeant et meurtrier, la maison crénelée de la route de Choisy.

Garde mobile du Finistère.

L'abbé de Marhallach, aumônier du régiment du Finistère. S'est toujours porté aux postes les plus périlleux sur la ligne la plus avancée des tirailleurs, où, avec un calme et un sang-froid admirables, il a prodigué ses soins comme prêtre et comme médecin aux nombreux blessés de l'attaque de l'Hay.

De Kermoysan, capitaine au 4e bataillon. A enlevé ses troupes avec une intrépidité digne des plus grands éloges.

Garde mobile de l'Indre.

Lejeune, chef de bataillon. A bravement conduit sa troupe à l'attaque de la maison crénelée de la route de Choisy.

Chambert, sergent. S'est distingué par son courage et son sang-froid à l'attaque de la maison crénelée.

Grenon, garde. A montré autant de courage que de sang-froid à l'attaque de la maison crénelée.

Corps d'armée de Saint-Denis.

Marine.

Joachim (Louis), capitaine d'armes servant comme sous-lieutenant à la 2e compagnie de marins fusiliers de Saint-Denis. A fait l'admiration de tous par son intrépidité au combat d'Epinay.

135e régiment de ligne.

Perrier (Louis-Cyprien), capitaine. Conduite héroïque à l'attaque d'Epinay ; a eu ses deux officiers tués à côté de lui ; est entré le premier par un trou laissant passage à un seul homme dans le grand parc d'Epinay, énergiquement défendu ; a été acclamé par ses hommes.

Roux (Louis), sergent. Signalé une première fois à l'affaire du Bourget ; s'est emparé avec dix hommes, dont cinq ont été mis hors de combat, d'une maison vigoureusement défendue par onze Prussiens qu'il a fait prisonniers.

Thenaysi (Théophile), soldat de 2e classe. Brillant soldat d un

très grand courage ; a abordé à la baïonnette la sentinelle d'un poste prussien, l'a tuée et est entré dans le poste qui s'est rendu.

1er bataillon de la garde mobile (Seine).

Saillard (Edouard-Ernest), chef de bataillon. Conduite héroïque à l'affaire d'Epinay, où il n'a quitté le village qu'après une troisième blessure qui devait être mortelle.

Durand (Victor), mobile. A fait preuve d'une grande intrépidité ; blessé mortellement.

2e bataillon de la garde mobile (Seine).

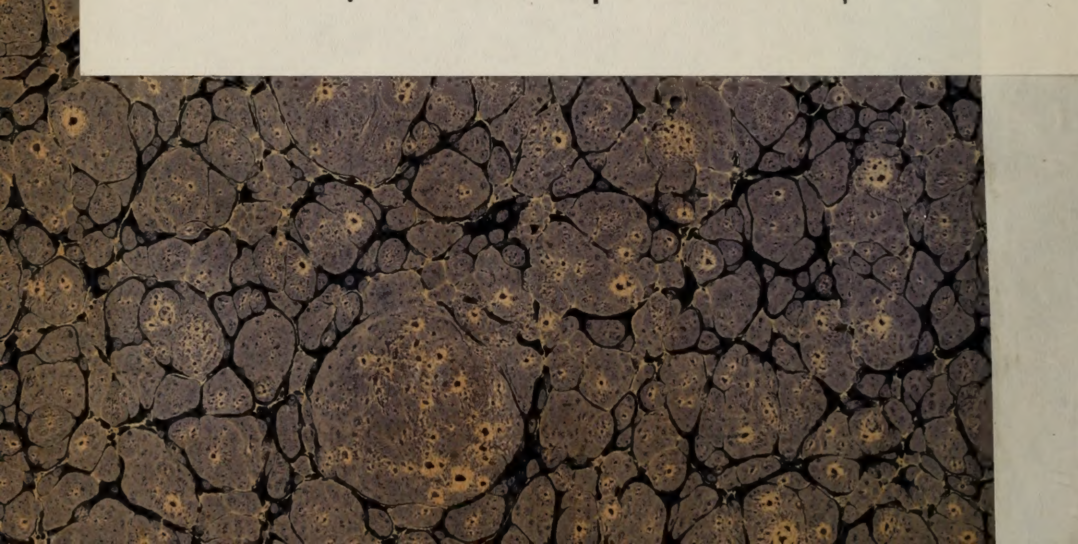
Graux (Jules), mobile. Au milieu d'une grêle de balles s'est élancé le premier sur une barricade.

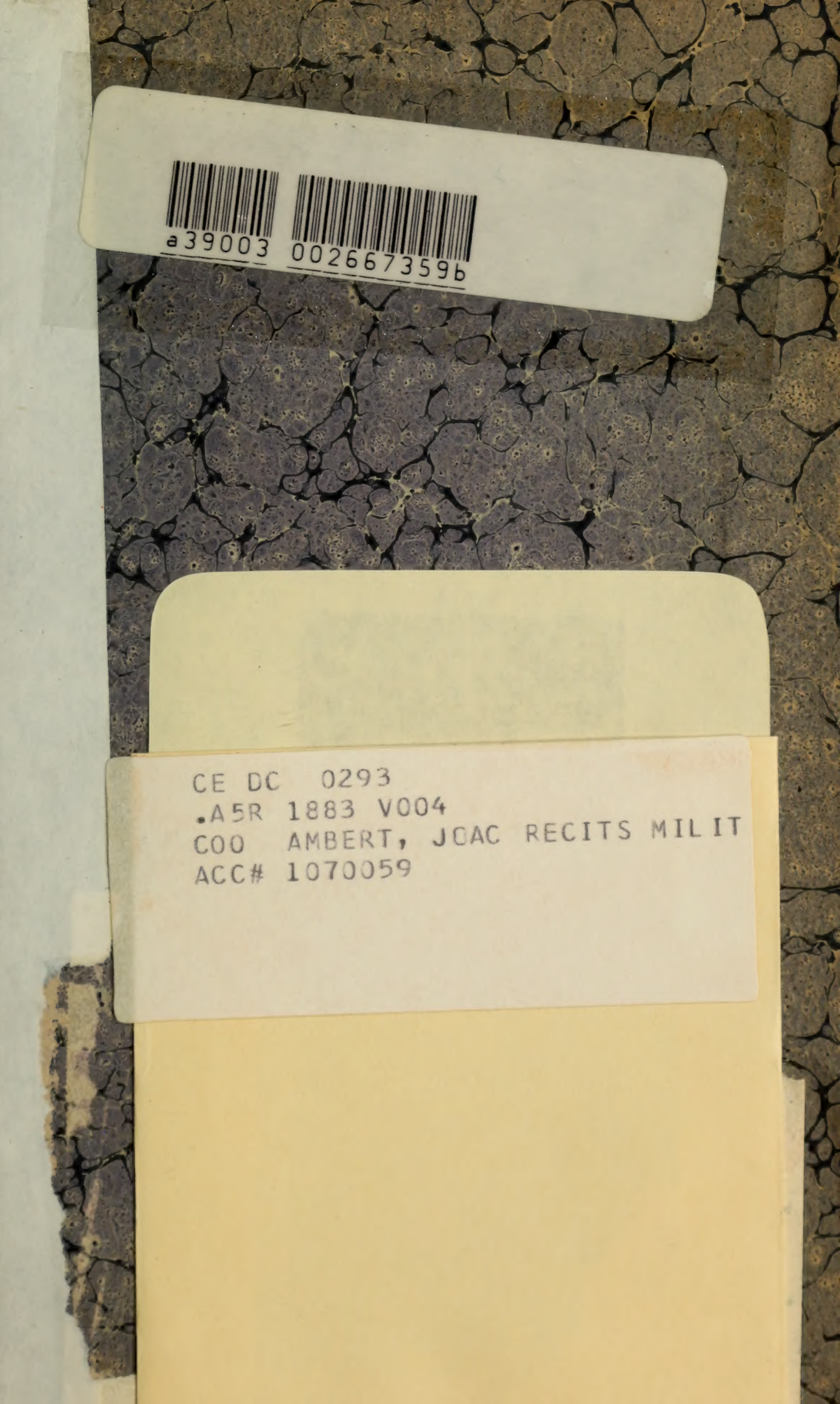
10e bataillon de la garde mobile (Seine).

Ory, médecin-aide-major. A pansé les blessés au milieu de la fusillade ; a eu son caporal blessé à côté de lui.

TABLE DES MATIÈRES

Bar-le-Duc. — Typ. Schorderet et Cie




a39003 002667359b
CE DC 0293
.A5R 1883 V004
COO AMBERT, JOAC RECITS MILIT
ACC# 1070059


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 02 03 06 8